



UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES
FACULTÉ DE LETTRES, TRADUCTION ET COMMUNICATION

ULB

Le français des journalistes en ligne

Régulation de la langue par les représentations et les pratiques

Antoine JACQUET

Thèse présentée en vue de l'obtention du
grade académique de Docteur en Information
et Communication sous la direction de
Madame la Professeure Florence LE CAM et de
Madame la Professeure Laurence ROSIER

Année académique 2017-2018

Le français des journalistes en ligne

Régulation de la langue par les représentations et les pratiques

Antoine JACQUET

Thèse présentée en vue de l'obtention du
grade académique de Docteur en Information
et Communication sous la direction de
Madame la Professeure Florence LE CAM et de
Madame la Professeure Laurence ROSIER

Année académique 2017-2018

Remerciements

Je remercie tout d'abord Florence Le Cam. Dans la direction de cette thèse, elle est parvenue à trouver un équilibre subtil entre deux attitudes qui pourraient paraître opposées : d'une part, elle m'a offert une supervision particulièrement solide ; d'autre part, elle m'a laissé une large autonomie. Son soutien, sa disponibilité et l'énergie considérable qu'elle a consacrée à cette thèse sont pour beaucoup dans le résultat final de celle-ci. Je me souviendrai longtemps des commentaires, que seul Word était capable de compter, dans les versions provisoires et successives de ce travail. L'apport de ces commentaires fait de la blancheur des marges de la présente version la source d'une profonde frustration. Merci, enfin, pour nos nombreux échanges stimulants.

Mes remerciements vont également à ma codirectrice, Laurence Rosier, pour l'intérêt qu'elle a manifesté à l'égard de mon travail malgré le bâtiment U séparant nos deux bureaux. Elle a accompagné mes travaux au sujet de la langue des journalistes dès le début de mon master. Je la remercie de son enthousiasme ainsi que de la confiance qu'elle m'a accordée.

Je suis reconnaissant envers les deux autres membres de mon comité d'accompagnement, Laura Calabrese et David Domingo. Lors de nos réunions annuelles, mais également en dehors de celles-ci, ils m'ont permis de faire le point sur mon travail tout en m'offrant des pistes de réflexion. Je remercie également Wim Remysen, qui a suivi mon parcours depuis la fin de mon master, au travers d'échanges électroniques transatlantiques relativement réguliers, et lors de différents colloques. Je remercie les cinq personnes précitées, ainsi que Marc Lits, d'avoir accepté de participer à l'évaluation de ce travail.

Je suis extrêmement redevable envers tous ceux et toutes celles qui ont permis la constitution des différents corpus étudiés. En premier lieu, je remercie sincèrement les 27 journalistes et rédacteurs en chef de DH.be, La Libre.be, Le Soir.be, RTBF Info et RTL Info de m'avoir accordé du temps lors d'entretiens, afin de me faire partager leur expérience et leur point de vue indispensables à mes recherches. Concernant le corpus de commentaires, je remercie Yves Thiran et la cellule informatique de la RTBF, qui ont mis à ma disposition une large base de données ; Fabrice Cecchi, qui m'a ouvert les portes de la rédaction de RTL afin de venir y récolter des commentaires ; et Max De Wilde, qui a développé le programme d'extraction de commentaires *ad hoc* pour les corpus des trois autres sites. Merci également à Jean-François Dumont, de l'Association des journalistes professionnels, pour sa disponibilité et son aide lors de mes différentes venues dans les bureaux de l'association afin d'en consulter les archives.

Je témoigne ma profonde gratitude à mes relectrices et relecteurs pour le temps important qu'ils ont consacré à me livrer de nombreuses remarques salutaires, tant sur le fond que sur la forme de ce travail : Chanel de Halleux, Hélène Debaille, Violette Debaille, Marie Fierens, Stéphanie Gonçalves, Manon Libert, Robin Libert, Amandine Van Neste-Gottignies et Bernard Vancraeynest. Concernant les coquilles qui subsistent, je souhaiterais reprendre ici, en les déformant quelque peu, les propos tenus par de nombreux journalistes dans cette thèse : malgré des conditions de travail idéales et de multiples relectures, « l'erreur *reste* humaine ».

Que soient chaleureusement remerciés mes collègues. Plus qu'un lieu de travail agréable, l'université a constitué pour moi un endroit de convivialité précieux. Plusieurs personnes, qui se reconnaîtront, ont été particulièrement à l'écoute de mes innombrables prises de tête, qu'elles soient ou non d'ordre professionnel. Merci pour leurs conseils avisés et leurs multiples encouragements. J'ai partagé avec mes collègues de très belles années. Merci pour les moments d'échange, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'ULB, avec ou sans tasse de thé.

Mon parcours doctoral a été marqué par une aventure collective particulière : la représentation du corps scientifique dans les instances départementales puis facultaires. Merci à toutes les personnes qui ont œuvré à rendre notre implication la plus pertinente possible, mais aussi à celles et ceux avec qui j'ai pu partager les doutes et les difficultés engendrés par cette expérience enrichissante.

Ces années de recherche ont également été jalonnées d'heureuses rencontres lors de différentes manifestations scientifiques. Parmi celles-ci, je tiens à remercier plus particulièrement Bénédicte Snyers pour notre collaboration fructueuse, ainsi que Franz Meier pour nos échanges au sujet de nos intérêts scientifiques communs.

Merci à mes proches ainsi qu'à ma famille (et en particulier à ma mère, Claire Audenaerde, ma sœur, Marion, et mon frère, Sébastien) pour leur présence et leur bienveillance inestimables. Je remercie encore ma mère de m'avoir toujours appris et encouragé à suivre la voie de l'épanouissement personnel.

Au-delà des différents résultats de ce travail, mon expérience doctorale a également mené, indirectement, à une rencontre très particulière. Merci infiniment à Violette Debaille pour son soutien de tous les jours, son écoute et sa confiance, sans oublier l'accomplissement de nombreuses tâches ingrates dans la phase de finalisation de cette thèse.

Cette thèse a pu être menée grâce à deux financements successifs :
une bourse d'impulsion de l'ULB (Mini-ARC Seed Money) et une bourse d'Aspirant du F.R.S.-FNRS.

Résumé

L'usage de la langue par les journalistes en ligne suscite de nombreuses critiques. Cette thèse a pour objectif de comprendre les mécanismes qui permettent d'expliquer la langue observable sur cinq sites d'information généralistes belges francophones : DH.be, La Libre.be, Le Soir.be, RTBF Info et RTL Info. Situé au croisement de la sociologie du journalisme et de la sociolinguistique, cette recherche est organisée autour d'une hypothèse centrale : la langue des journalistes en ligne est le résultat d'une régulation multifactorielle. L'étude propose dès lors une analyse approfondie des facteurs qui influent sur la langue des sites d'information. Ces facteurs sont étudiés à partir des discours d'une large variété d'acteurs, et qui sont considérés comme ayant une incidence sur les pratiques linguistiques des journalistes.

La régulation de la langue des journalistes web est envisagée au travers de quatre approches complémentaires, qui constituent les quatre chapitres du travail. En premier lieu sont analysés 77 textes qui abordent la langue des journalistes, et qui ont été publiés depuis la création de l'Association de la presse belge à la fin du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Ces textes rassemblent les discours de nombreux acteurs qui appartiennent ou non au groupe professionnel des journalistes. Ils permettent de dégager des socles du discours critique, les attentes et les enjeux liés à l'usage de la langue par les journalistes et qui sont apparus sur une longue période. Ensuite, une étude des discours de membres du public de la presse en ligne est proposée : le deuxième chapitre consiste en une analyse d'un corpus de 1 204 commentaires d'internautes postés au bas d'articles des cinq sites étudiés, et qui concernent la langue des journalistes. Ces commentaires sont mis en rapport avec les textes du premier chapitre. Complétant les deux premières approches, le troisième chapitre s'intéresse aux représentations linguistiques des journalistes web et des rédacteurs en chef travaillant pour les cinq médias étudiés. Il vise à saisir, sur la base de 28 entretiens, la manière dont les acteurs de la presse en ligne considèrent la langue qu'ils pratiquent et qu'ils veulent proposer à leur public. Enfin, reposant également sur les 28 entretiens réalisés, la quatrième approche a pour but d'interroger la place de la langue dans le processus de production de l'information en ligne. Elle permet d'appréhender les contraintes et les pratiques des journalistes web par rapport à l'usage de la langue.

Ce travail montre que la langue des sites d'information est régulée par un ensemble de représentations linguistiques, professionnelles et sociales, des attentes, des enjeux pour le journalisme et pour la langue française, des contraintes et des pratiques. Il permet de comprendre les logiques plurielles et souvent opposées qui interviennent dans les questions de langue lors de la rédaction et de l'édition des articles en ligne.

Summary

The use of language by online journalists is prone to much criticism. This doctoral thesis aims to understand the mechanisms at work behind the language used on five generalist news websites in French-speaking Belgium: DH.be, La Libre.be, Le Soir.be, RTBF Info and RTL Info. At the crossroads of the sociology of journalism and sociolinguistics, this research project revolves around a central hypothesis: the language of news websites is the result of a multifactorial regulation. The study therefore offers an in-depth analysis of the numerous factors influencing the linguistic practices of online journalists. These factors are identified and studied on the basis of a large variety of discourses.

The regulation of the language used by online journalists is considered through four complementary approaches, constituting the four chapters of the present work. We start with the analysis of 77 texts discussing the language of journalists that have been published since the creation of the *Association de la presse belge* at the end of the 19th century up to now. These texts gather the discourses of several actors, belonging or not to the professional group of journalists. They allow to highlight the foundations and the evolution over time of critical approaches, expectations and stakes linked to the use of language by journalists. We then study the discourses of online media users: the second chapter analyses a corpus of 1,204 comments posted by internet users under news articles published on the five websites studied, addressing the issue of journalistic language. The content of comments is confronted to the arguments from the texts analysed in the first chapter. Complementing the first two approaches, the third chapter addresses the linguistic representations of web journalists and editors-in-chief working for the five media under review. Based on 28 interviews, this chapter aims to understand how actors of online newsrooms consider the language they are using and striving to offer to their audience. Finally, also making use of the 28 interviews, the fourth approach intends to grasp how the news production process shapes the habits of online journalists regarding language use.

This study demonstrates that the language used on news websites is regulated by a set of linguistic, professional and social representations, as well as by expectations, constraints, habits and a number of stakes for journalism and the French language. It offers an explanation for the multiple – and often conflicting – logics defining the use of language when producing and editing news articles on the Web.

Table des matières synthétique

INTRODUCTION GÉNÉRALE	13
CHAPITRE 1 LES DISCOURS SUR LA LANGUE DES JOURNALISTES EN BELGIQUE : UNE PERSPECTIVE DIACHRONIQUE	23
CHAPITRE 2 LA LANGUE DES JOURNALISTES COMMENTÉE PAR LE PUBLIC DES SITES D'INFORMATION.....	131
CHAPITRE 3 LES REPRÉSENTATIONS LINGUISTIQUES DES JOURNALISTES EN LIGNE	203
CHAPITRE 4 LA LANGUE DANS LES RÉDACTIONS WEB	305
CONCLUSIONS GÉNÉRALES	387
RÉFÉRENCES.....	399
ANNEXES.....	425

INTRODUCTION GÉNÉRALE

« Le défaut numéro 1 d'une rédaction web qui n'a pas beaucoup de journalistes et qui doit aller vite, c'est qu'il y a des fautes d'orthographe. » Tenus par le rédacteur en chef d'un site d'information belge, ces propos interpellent. Tout d'abord, l'auteur laisse penser que le phénomène des fautes d'orthographe sur le site est relativement important. Ensuite, il rapproche les fautes d'orthographe de certaines facettes des conditions de travail des journalistes – la taille réduite de l'équipe et la rapidité. Il sous-entend dès lors que les conditions de production de l'information favorisent les fautes d'orthographe : elles pourraient, d'une certaine manière, en être les responsables. Enfin, l'auteur reconnaît ouvertement l'existence d'un défaut, qui apparaîtrait sur son site de façon permanente. La présence des fautes d'orthographe semble donc connue du rédacteur en chef, voire admise. Aux yeux d'un citoyen consommant les médias en ligne, cette forme de fatalisme peut poser question : comment est-il possible que le responsable d'un des sites d'information les plus consultés du pays accepte une situation reconnue comme problématique ?

L'état de la langue sur les sites d'information est régulièrement critiqué. En témoignent les réactions presque systématiques de celles et ceux qui, au cours de ces dernières années, nous ont questionné sur l'objet de nos recherches. Ces personnes s'accordent avec le rédacteur en chef pour constater que les fautes d'orthographe sur les sites d'information sont récurrentes. En revanche, elles ne semblent pas partager son fatalisme : il ne leur apparaît pas normal, ni acceptable, que des articles d'information contiennent des fautes de langue. Ce décalage pourrait résulter d'un « malentendu » entre les journalistes et leur public (Charon, 2007) : les attentes du public, aussi légitimes soient-elles, ne pourraient être rencontrées en raison des contraintes qui pèsent sur les journalistes, et dont les citoyens auraient tendance à ne pas tenir compte. L'hypothèse d'un malentendu est certes féconde, et sans doute pour partie vraie. Néanmoins, la question de l'usage de la langue par les journalistes en ligne nous semble mériter une analyse plus approfondie. Trois raisons principales nous ont incité à entreprendre une recherche afin de dépasser cette explication.

La première d'entre elles repose sur notre intuition selon laquelle les discours critiques à l'égard de la langue des journalistes, sur internet comme ailleurs, ne se limitent pas à constater la présence de « fautes d'orthographe » dans les productions journalistiques. Situés quelquefois au croisement de propos alarmistes sur l'état de la langue française et de critiques aussi fortes que variées à l'égard des journalistes, les discours sur l'usage de la langue dans les médias d'information nous paraissent révélateurs d'attentes élevées envers les journalistes et leur travail. Ils décrivent aussi, par moments, une certaine conception de la langue française et de son évolution. En d'autres termes, ceux qui parlent de la langue des journalistes ne relèvent pas uniquement des faits linguistiques dans des productions journalistiques : ils mettent en cause les compétences des journalistes ou leur expertise, ils interrogent plus ou moins consciemment la place du journalisme dans la société et le rôle des journalistes par rapport à la langue. Ces discours méritent d'être questionnés, analysés, décryptés.

Une deuxième raison nous invite à explorer la langue des médias en ligne au-delà de la reconnaissance d'un malentendu entre ceux qui produisent l'information et ceux qui la consomment : les pratiques des journalistes, qu'elles concernent ou non l'usage de la langue, ne peuvent être expliquées uniquement par le poids de leurs conditions de travail. Pratiquant leur activité professionnelle dans un enchevêtrement de contraintes diverses, les acteurs des sites d'information doivent bien entendu respecter des impératifs, mais ils disposent de certaines latitudes. Leur travail est contraint par une série d'obligations, de normes professionnelles et sociales, mais il n'est pas déterminé uniquement par les conditions de production de l'information. À l'inverse, les compétences des journalistes, mises en cause dans les discours critiques, ne peuvent raisonnablement être désignées comme les seules responsables de la présence d'écart linguistiques dans la presse en ligne. Les productions des journalistes sont le résultat de nombreux facteurs sur lesquels ils ont plus ou moins d'emprise.

Enfin, la troisième raison de ne pas nous satisfaire de l'hypothèse d'un simple malentendu réside dans le fait que la langue est un objet social extrêmement complexe. Ce que recouvrent les « fautes de langue » est loin d'aller toujours de soi. Certaines « fautes » prêtent peu à discussion, comme un verbe qui n'est pas accordé avec son sujet ou une lettre manquante dans un mot. Néanmoins, tous les faits linguistiques ne sont pas régis par un ensemble de règles unique et immuable. La langue est traversée par des phénomènes de variation importants : les usages d'une même langue fluctuent ainsi dans le temps (on ne parle pas comme nos ancêtres), dans l'espace (on ne parle pas à Bruxelles comme à Paris), selon le contexte (on ne parle pas devant un auditoire comme à ses amis), selon les groupes (les écoliers ne parlent pas comme les professeurs), selon les individus (on ne parle pas comme ses voisins), etc. Tous les domaines de la langue sont soumis à ces phénomènes de variation. Pour n'en évoquer qu'un nombre restreint parmi ceux qui sont liés à l'écrit, la syntaxe, le vocabulaire, la conjugaison et même l'orthographe varient selon plusieurs facteurs. Les ouvrages de référence comme les dictionnaires ou les grammaires offrent des images partielles et différentes de la langue, dans un contexte social et historique déterminé. Chacun d'eux offre un discours sur la langue plus ou moins normatif, mais aucun ne peut donner une réponse unique à l'ensemble des questions liées à l'usage d'une langue. Dès lors, bien que dans les représentations des locuteurs demeure souvent l'idée qu'il n'existe que des formes « correctes » et des formes « fautives », tous les faits linguistiques ne peuvent être organisés selon une telle classification binaire. La perspective que nous venons de développer mène à interroger de manière nuancée la langue des journalistes et les « fautes » qu'ils produisent.

La langue des journalistes comme pratique régulée

En expliquant les raisons qui justifient une étude approfondie de la langue des journalistes en ligne, nous avons souligné les marges de manœuvre dont les acteurs disposent. Les pratiques linguistiques des locuteurs ainsi que les pratiques professionnelles des journalistes ne sont ni tout à fait libres, ni totalement prédéterminées. Elles répondent à des contraintes, à des « règles » plus ou moins stables, plus ou moins fortes, auxquelles il est plus ou moins permis ou

possible de déroger. Consciemment ou non, les acteurs opèrent des choix, selon certains impératifs. Du côté des pratiques linguistiques, les marges de manœuvre relatives des locuteurs ainsi que leurs contraintes sont mises en évidence par les études en sociolinguistique. La sociologie du journalisme, quant à elle, étudie les pratiques des journalistes, en soulignant qu'elles peuvent s'expliquer par diverses contraintes plus ou moins explicites, mais aussi par des décisions individuelles et collectives ainsi que des arrangements avec certaines « règles ». Les deux disciplines analysent également le poids des représentations des acteurs par rapport à leurs objets respectifs – la langue et le journalisme. Ces deux disciplines scientifiques démontrent que les acteurs se positionnent par rapport à un ensemble de possibles, et que ce positionnement, plus ou moins dû à des choix, plus ou moins dû à des obligations, dépend de différents paramètres. Les acteurs naviguent entre des marges de manœuvre et des contraintes fluctuantes et plurielles.

Jusqu'ici, la sociolinguistique et la sociologie du journalisme sont toutefois restées relativement hermétiques l'une à l'autre. Chacune de ces disciplines a très peu souvent intégré des objets et des questions de recherche de l'autre. En effet, dans les études en sociologie du journalisme, l'usage de la langue – lorsqu'il est évoqué – apparaît souvent comme une pratique relevant seulement de l'évidence. Ces travaux accordent peu d'importance aux phénomènes de variation de la langue et aux représentations linguistiques des acteurs. En sociolinguistique, les recherches qui s'intéressent aux productions des journalistes n'abordent que très rarement les contraintes, les pratiques et les représentations professionnelles des journalistes : celles-ci sont situées en dehors de leur domaine d'intérêt. Plus encore, aucune étude approfondie ne semble avoir rassemblé ces deux disciplines de manière centrale en vue de proposer une compréhension globale des pratiques linguistiques des journalistes.

C'est précisément l'approche que nous avons adoptée. Nous avons cherché à expliquer le français des sites d'information belges en prenant appui sur ces deux disciplines, dont nous venons d'évoquer, de manière assurément trop synthétique, certaines perspectives. Cette volonté explicative a donné lieu à une série de questions. Quelles sont les marges de manœuvre et les contraintes des journalistes web en matière d'usage de la langue ? Comment les acteurs de la presse en ligne souhaitent-ils se positionner par rapport aux différents usages possibles de la langue ? Quelles sont les éventuelles raisons qui expliquent ce positionnement ? Quels sont les faits linguistiques qui sont reprochés aux journalistes web ? Les discours relatifs à la langue des journalistes, que nous avons évoqués plus haut, révèlent-ils réellement des attentes spécifiques ? Quels sont les enjeux que renferme la langue des journalistes, tant pour le journalisme que pour la langue française ? Autrement dit, qu'est-ce qui se joue dans l'usage de la langue et en quoi ces enjeux et ces attentes peuvent-ils façonner les pratiques linguistiques des journalistes ? Comment les acteurs du journalisme en ligne tentent-ils de parvenir à leurs objectifs en matière d'usage de la langue ? Quelles sont les contraintes auxquelles ils font face dans leur usage de la langue ? De quel type d'encadrement les journalistes bénéficient-ils ? Quels sont, en somme, les différents paramètres qui interviennent dans l'usage de la langue par les journalistes en ligne ?

Ces différents questionnements nous ont mené à poser une hypothèse qui fonde cette thèse : les pratiques linguistiques des journalistes en ligne font l'objet d'une *régulation*. Cette régulation n'est pas entendue ici comme un mécanisme de contrôle unilatéral opéré par une institution déterminée. Il s'agit d'avancer que la façon dont les journalistes manient la langue française répond à des *attentes*, à des *représentations*, qu'elle est fonction de différentes *contraintes* et de diverses *pratiques*. Dès lors, nous posons l'hypothèse que la langue que l'on observe sur les sites d'information est régulée par une multitude de facteurs. Au départ de nos recherches, nous avons envisagé, de manière intuitive mais également sur la base de nos travaux antérieurs (Jacquet, 2012), une série non exhaustive de facteurs potentiels de régulation linguistique. Figurent dans cette liste les connaissances linguistiques des journalistes, leurs représentations linguistiques et professionnelles, leurs contraintes de production, les outils utilisés, les interactions au sein des rédactions, l'organisation du travail des journalistes, les stratégies des entreprises médiatiques, les attentes et les discours de leur public ou de la société dans son ensemble. Il nous fallait alors analyser minutieusement chacun de ces facteurs et comprendre leur implication dans la régulation de la langue des journalistes en ligne, tout en laissant ouverte la possibilité d'inclure de nouveaux facteurs. L'objectif de cette thèse consiste à analyser la régulation de la langue des sites d'information à travers une diversité de facteurs. Nous entendons décrire et étudier en profondeur les mécanismes par lesquels un ensemble de représentations, de discours, de contraintes, d'enjeux et de pratiques régulent l'usage de la langue par les journalistes web en Belgique francophone.

L'analyse des mécanismes de régulation de la langue des journalistes nous paraît singulièrement intéressante dans le contexte du journalisme en ligne. À nouveau, nous posons les raisons de cet intérêt particulier dans certains discours, éventuellement critiques, stéréotypiques ou même parfois idéologiques. Tout d'abord, les reproches à l'égard de la langue des journalistes nous semblent particulièrement sévères quand ils évoquent les sites d'information. Ensuite, la couverture de l'actualité en continu, la rapidité de publication des articles et la multiplicité des tâches demandées aux journalistes constituent quelques-unes des caractéristiques souvent reconnues au journalisme en ligne. Ces caractéristiques paraissent difficilement compatibles avec un travail approfondi sur l'écriture et sur l'usage de la langue. Pourtant, et il s'agit là d'un autre discours dont le caractère idéologique ne semble jamais loin, c'est sur internet que les journalistes s'exposent le plus directement aux critiques du public, notamment à travers les commentaires et les réseaux sociaux. Ces différentes spécificités sont susceptibles de rendre plus fortes encore les tensions potentielles entre différents facteurs de régulation, de révéler de manière d'autant plus saillante la complexité des mécanismes par lesquels la langue des journalistes peut être expliquée.

Trois méthodes, quatre approches et cinq sites d'information

L'étendue des facteurs de régulation linguistique que nous avons envisagés a nécessité la mise en place d'une approche pluridimensionnelle. La perspective de recherche que nous avons

développée consiste à cerner la langue des journalistes en ligne par quatre approches complémentaires.

Premièrement, les pratiques et les discours relatifs à la langue des journalistes en ligne doivent selon nous être replacés dans leur contexte historique. Nous proposons dès lors une mise en perspective diachronique des discours tenus en Belgique francophone au sujet de la langue des médias d'information au cours d'une période qui s'étend sur plus d'un siècle. L'analyse de ces discours tenus par une variété d'acteurs nous permet de dégager les *attentes* envers la langue des journalistes, mais également les *enjeux* et les *contraintes* qui lui sont liés. Nous avançons que ces attentes, ces enjeux et ces contraintes ont pesé et pèsent toujours sur les pratiques des journalistes : elles régulent donc leur usage de la langue. Il s'agit de les analyser, et de comprendre dans quelle mesure elles sont stables ou évoluent dans le temps.

Deuxièmement, nous analysons des discours relatifs à la langue des journalistes et provenant du public des cinq sites d'information étudiés dans ce travail (DH.be, La Libre.be, Le Soir.be, RTBF Info et RTL Info). En ligne, les discours du public, éventuellement critiques, sont particulièrement visibles. Nous analysons des commentaires postés par les internautes et qui évoquent la manière dont les journalistes usent de la langue. Tout comme les discours rassemblés autour de notre première approche, les commentaires sont entendus comme révélateurs d'attentes et d'enjeux qui interviennent dans la régulation de la langue des journalistes. Nous dégageons tant les spécificités de ces discours actuels par rapport à ceux des textes analysés à travers notre première approche que les points communs.

Troisièmement, nous nous intéressons aux représentations linguistiques des journalistes et des rédacteurs en chef qui travaillent pour les cinq sites étudiés. À partir d'entretiens menés avec ces acteurs centraux de la production de l'information en ligne, nous nous penchons sur les caractéristiques qu'ils attribuent à la langue qu'ils pratiquent. Une telle approche complète notre analyse des attentes, des enjeux et des contraintes relatives à l'usage de la langue par les journalistes, en les considérant cette fois du point de vue de ceux qui alimentent les sites d'information étudiés. Cette troisième approche permet d'appréhender le rapport qu'entretiennent les acteurs à la langue française, dans la mesure où il façonne la manière dont ils la pratiquent dans leur contexte professionnel.

Enfin, quatrièmement, nous appréhendons, parmi les facteurs de régulation de la langue des journalistes web, ceux qui ont un lien direct avec la production de l'information dans les salles de rédaction. Nous interrogeons les pratiques individuelles et collectives des acteurs qui travaillent dans les cinq médias étudiés, les contraintes de production et les logiques propres aux entreprises médiatiques. Ces facteurs de régulation sont analysés à partir des propos tenus par les journalistes et les rédacteurs en chef que nous avons rencontrés. Les différentes approches retenues, comme nous l'avons suggéré, présentent de nombreux liens entre elles et se complètent.

Ces quatre approches reposent sur trois méthodes différentes : une analyse diachronique de 77 textes publiés entre la fin du XIX^e siècle et aujourd'hui, qui contiennent des discours

d'acteurs aux profils diversifiés ; une analyse de 1 204 commentaires postés par les internautes des cinq sites d'information étudiés dans ce travail ; et un corpus de 28 entretiens menés avec des journalistes et rédacteurs en chef qui travaillent dans les cinq rédactions concernées. Nous avons renforcé la complémentarité de nos approches de deux manières : d'abord, nous avons présenté à nos interviewés des extraits de textes et des commentaires d'internautes issus de nos deux premières approches ; ensuite, une large partie des discours sont étudiés, dans cette thèse, à partir d'un modèle d'analyse commun.

Notre étude porte donc sur cinq sites d'information belges francophones : DH.be, La Libre.be, Le Soir.be, RTBF Info et RTL Info¹. Cette sélection comprend l'ensemble des sites d'information belges francophones qui répondent aux trois critères suivants :

- 1) ils sont généralistes² ;
- 2) ils ciblent l'ensemble de la population belge francophone ;
- 3) ils sont adossés à des médias qui diffusent, parallèlement à leur site d'information, des contenus journalistiques de manière quotidienne.

DH.be est le site internet attaché au journal quotidien *La Dernière Heure/Les Sports*. La ligne éditoriale du journal comme du site est celle d'un média populaire. Le site La Libre.be est lié au journal *La Libre Belgique*, considéré comme un quotidien de référence. DH.be et La Libre.be appartiennent au même groupe de presse, IPM. Nés en 2001, ces deux médias web sont produits selon une logique de synergie : des contenus sont publiés à l'identique sur les deux sites, et les journalistes sont amenés à travailler pour un site comme pour l'autre³. Si les deux sites proposent des contenus réservés aux abonnés, nous nous intéressons principalement aux zones gratuites (voir *infra*).

Le Soir, quotidien de référence appartenant au groupe Rossel, a été le premier média « traditionnel » à proposer un site d'information en Belgique francophone en juillet 1996 (Degand, 2012a : 137). Aujourd'hui, deux sites distincts coexistent : Le Soir.be, consultable gratuitement, et Le Soir +, accessible moyennant paiement⁴. Nous nous focalisons ici sur Le Soir.be.

La RTBF (Radio Télévision Belge de la Communauté française) est un organisme audiovisuel de service public. L'entreprise ne s'est véritablement investie dans le développement d'un site d'information qu'en janvier 2008. Son site est aujourd'hui organisé autour de différents portails

¹ Les dénominations correspondent aux logos de ces sites. Si certains logos ont évolué au cours du temps, nous n'avons gardé que les dénominations qui apparaissent à l'heure de boucler ce travail.

² Si DH.be met davantage l'accent sur les informations sportives, on y trouve des informations sur des thématiques nombreuses qui permettent de considérer qu'il s'agit d'un site généraliste. Le slogan du site confirme notre propos : « Toute l'actualité belge, internationale et sportive, c'est sur DH.be ».

³ Dans les faits, chaque journaliste est néanmoins rattaché principalement à l'un des deux sites (voir chapitre 4).

⁴ Certains contenus sont toutefois partagés sur les deux sites.

autonomes. Les contenus d'information sont publiés sur trois d'entre eux : Info, Culture et Sports⁵. Nous nous intéressons essentiellement au portail Info.

TVi SA (devenue RTL Belgium), entreprise audiovisuelle belge appartenant au groupe luxembourgeois RTL Group, lance un premier site en 1999. Durant plusieurs années, un ou deux journalistes par jour seulement alimentent le site alors nommé RTL.be (Degand, 2012a : 152). Un nouveau site et, avec lui, une rédaction web plus nombreuse gérée par un rédacteur en chef sont créés en 2007. L'entreprise développe alors une stratégie éditoriale plus « accrocheuse » (Degand, 2012a : 153), notamment en créant des postes dédiés à la production d'informations people et insolites. Lancé au même moment, le portail du site consacré à l'information, et auquel nous nous intéressons dans ce travail, porte le nom de RTL Info.

Pour les trois médias qui proposent des contenus payants, le choix de nous concentrer sur les parties accessibles gratuitement repose sur plusieurs raisons. Tout d'abord, dans la mesure où RTBF Info et RTL Info ne proposent pas de contenus payants, nous avons jugé plus cohérent de nous intéresser à des médias qui suivent la même logique d'accès gratuit à l'information. Enfin, les contenus payants sont souvent produits par des journalistes qui ne travaillent pas au sein des rédactions web. Or, afin de circonscrire notre terrain de recherche, nous avons choisi de nous focaliser sur les journalistes travaillant dans les cellules web des médias étudiés (voir chapitre 3). Des liens avec la production des articles payants sont toutefois établis dans ce travail.

Notre terrain d'étude est caractérisé par une certaine homogénéité : nous nous intéressons aux sites d'information « nationaux »⁶, accessibles gratuitement, et adossés à des médias qui publient ou diffusent des informations de façon quotidienne. Les sites étudiés apparaissent toutefois complémentaires selon plusieurs critères, conférant un caractère diversifié à notre terrain de recherche : celui-ci inclut des médias historiquement et quotidiennement ancrés tant dans la culture de l'écrit et du journal imprimé (DH.be, La Libre.be, Le Soir.be) que dans celle de l'information audiovisuelle (RTBF Info et RTL Info), des médias privés (DH.be, La Libre.be, Le Soir.be, RTL Info) et un média public (RTBF Info), des médias dits de référence (La Libre.be, Le Soir.be, RTBF Info) et des médias plus populaires (DH.be) ou misant davantage sur la proximité (RTL Info). Cette complémentarité importe dans la mesure où les spécificités de chacun de ces médias peuvent se traduire par un rapport différent à la langue.

Enfin, selon les chiffres du Centre d'information sur les médias (CIM), ces cinq sites d'information figurent parmi les plus consultés en Belgique francophone. Cette caractéristique nous semble pertinente dans le cadre de ce travail, qui s'intéresse en partie aux discours et aux représentations des citoyens. Il s'agissait de sélectionner des médias qui touchent un public important au sein de la société – et qui attirent un nombre élevé de commentateurs potentiels.

⁵ Le site comporte, par ailleurs, une plateforme de rediffusion des contenus radiophoniques et télévisuels, ainsi que des portails consacrés aux émissions de la RTBF.

⁶ Parler de *médias nationaux* dans un pays comprenant plusieurs régions et plusieurs communautés linguistiques est délicat. Pourtant, en Belgique francophone, le qualificatif *régional* sert uniquement à désigner un média qui vise un public plus restreint que l'ensemble des Belges parlant le français.

Les médias qui disposent d'une large audience sont les plus susceptibles de façonner des représentations par rapport à l'utilisation de la langue par les journalistes et des attentes envers elle. C'est également pour cette raison que nous nous sommes concentré sur les contenus accessibles gratuitement : ceux-ci concernent un public plus vaste que les contenus réservés aux abonnés.

En définitive, nous proposons d'étudier les mécanismes de régulation de la langue de cinq sites d'information belges au travers de deux disciplines, trois méthodes de recherche et quatre approches complémentaires. Alors que la langue des journalistes, comme nous le montrons dans ce travail, suscite une attention forte de la part d'un ensemble de citoyens, elle n'a constitué l'objet central que d'un nombre restreint d'études – en particulier dans le contexte belge francophone. Surtout, aucune d'entre elles ne propose d'étudier cet objet de recherche comme le résultat d'une régulation multifactorielle, ni selon la triangulation d'approches et de méthodes que nous avons mise sur pied.

Plan du travail

Ce travail est composé de quatre chapitres correspondant aux quatre approches que nous avons développées précédemment. Le premier propose une analyse des discours sur la langue des journalistes en Belgique francophone dans une perspective diachronique. Nous étudions un corpus de textes publiés depuis la création de l'Association de la presse belge en 1886 à nos jours. Les textes rassemblés contiennent des discours tenus par une large diversité d'acteurs : journalistes, directeurs de médias, professeurs de journalisme, philologues, grammairiens, linguistes, membres d'organismes liés à la langue française, politiques, chroniqueurs, citoyens, etc. Nous développons, dans ce premier chapitre, un modèle d'analyse des discours relatifs à la langue des journalistes qui est mobilisé dans l'ensemble du travail. Ce modèle met en évidence les caractéristiques principales attribuées à la langue des journalistes par les auteurs des discours étudiés, ainsi que les arguments qui les fondent. Ce chapitre permet de dégager les changements et les permanences observables dans les discours concernant la langue des journalistes. Il s'intéresse aux raisons pour lesquelles la langue des journalistes suscite des attentes ainsi que de nombreux reproches au sein de la société. Les attentes, les enjeux et les contraintes que traduisent ces discours sont envisagés comme des facteurs de régulation de la langue des journalistes en ligne.

Le chapitre 2 marque la transition de notre étude vers les sites d'information que sont DH.be, La Libre.be, Le Soir.be, RTBF Info et RTL Info. Nous analysons les discours des commentateurs de ces sites en lien avec l'usage de la langue par les journalistes. Ces discours provenant du public des sites que nous étudions sont également considérés comme susceptibles de participer à certains mécanismes de régulation de la langue des journalistes en ligne. Nous nous intéressons aux critiques des commentateurs, aux attentes et aux déceptions qu'ils expriment, aux types de faits linguistiques qui les font réagir, aux différentes prises de position dans les interactions qui ont cours dans le fil des commentaires. S'inscrivant dans le contexte du journalisme en ligne, l'étude vise notamment à évaluer dans quelle mesure les attentes des

commentateurs à l'égard de la langue des journalistes correspondent à celles que le premier chapitre a mises en évidence.

À partir d'entretiens menés auprès de journalistes et de rédacteurs en chef des cinq médias étudiés, les troisième et quatrième chapitres s'intéressent aux représentations, aux discours et aux pratiques des professionnels qui produisent et éditent les contenus journalistiques publiés sur les sites d'information. Dans le chapitre 3, nous étudions les représentations linguistiques de nos interviewés. Il s'agit à la fois d'analyser la manière dont les journalistes considèrent l'usage de la langue par leur groupe professionnel de façon générale, mais également de saisir au mieux leur rapport à la langue, leur imaginaire linguistique. Nous tentons de percevoir les contours du français que visent les journalistes web. Sont analysées, dans ce chapitre, les diverses considérations linguistiques qui entrent en ligne de compte dans les décisions linguistiques qu'ils sont amenés à prendre.

Le chapitre 4 interroge la place de la langue au sein des rédactions web. Nous analysons une série de facteurs de régulation linguistique en lien direct avec la production de l'information. Plusieurs niveaux sont envisagés : le niveau sectoriel, comprenant une série de caractéristiques communes à une large proportion de médias en ligne ; le niveau de l'entreprise, qui implique l'organisation des rédactions, les ressources et les outils mis à disposition des journalistes ainsi que les éventuelles consignes de la part de la hiérarchie ; et le niveau individuel et collectif, s'intéressant aux pratiques des journalistes par rapport à la relecture et aux interactions concernant la langue dans les rédactions. Nous évaluons, enfin, l'influence des retours des internautes, dont les commentaires, sur la correction de la langue dans les productions journalistiques.

Remarques préliminaires

Nous utilisons les expressions *la langue des journalistes* ou *le français des journalistes* en tant que raccourcis pour désigner « l'usage de la langue française par les journalistes ». S'il nous semble pertinent de considérer que cet usage présente certaines spécificités – celles-ci traversent l'ensemble de notre travail –, nous ne soutenons évidemment pas qu'il s'agit d'une « langue » autre que le français, ni que les pratiques linguistiques des journalistes sont homogènes. Il en va de même pour l'expression *la langue des sites d'information*, qui recouvre « les usages linguistiques observables dans articles publiés sur les sites d'information ».

Il existe un débat, en sociolinguistique, autour de la pertinence ou de l'intérêt de parler d'*écarts*, de *fautes* ou bien d'*erreurs*. Nous utilisons préférentiellement *écart*. Davantage que ses deux concurrents, ce terme nous semble pouvoir inclure la relation entre un fait linguistique, d'une part, et une règle, une pratique ou une norme, d'autre part, qu'il est possible de contextualiser et de relativiser.

Afin de signifier au lecteur une distinction importante, nous utilisons deux systèmes de référencement : la littérature mobilisée est citée entre parenthèses dans le texte selon le système auteur-date, alors que les documents appartenant au corpus étudié sont référencés en notes de bas de page. Puisque des productions scientifiques sont incluses dans notre corpus, certains textes sont référencés selon les deux méthodes. C'est systématiquement le statut que nous accordons au document à l'endroit où nous l'évoquons qui guide l'usage de l'un ou l'autre système.

Qu'elles proviennent de la littérature scientifique, de notre corpus de textes ou des commentaires d'internautes que nous analysons, les citations n'ont pas été modifiées. Les décisions typographiques et orthographiques que nous avons prises pour l'ensemble de ce travail n'ont donc pas été appliquées au sein des citations. La seule exception à cette règle concerne l'usage des guillemets : ceux-ci ont été intégrés dans notre système afin de préserver une hiérarchisation cohérente. Dans la mesure où les commentaires d'internautes n'ont fait l'objet d'aucune retranscription manuelle, le lecteur peut être assuré que le texte apparaît ici exactement tel qu'il a été rédigé par le commentateur : les extraits de commentaires n'ont donc jamais été alourdis de la mention « sic ».

Les pratiques des chercheurs francophones relatives à la dénomination des personnes rencontrées lors des entretiens apparaissent hétérogènes. Dans le but d'éviter des répétitions trop nombreuses, nous avons retenu une variété de termes parmi ceux qui nous semblent les moins problématiques : *interviewés*, *enquêtés*, *informateurs* et *interlocuteurs*. Les extraits reproduits dans ce travail sont issus d'une retranscription intégrale des entretiens. Cette retranscription a visé une reproduction la plus fidèle possible des propos tenus. Afin de faciliter la lecture, nous avons toutefois construit une ponctuation vraisemblable. En revanche, nous n'avons pas adapté les extraits à un registre de langue écrite : il convient de resituer ces propos dans un contexte de parole spontanée. Les soulignements indiquent une insistance de la part de l'enquêté.

Dans la mesure où cette thèse s'intéresse de manière centrale aux discours des différents acteurs, nous ménageons volontairement une large place aux extraits de discours analysés.

CHAPITRE 1 LES DISCOURS SUR LA LANGUE DES JOURNALISTES EN BELGIQUE : UNE PERSPECTIVE DIACHRONIQUE

Introduction

Il y a plus d'un quart de siècle, Bell (1991 : 3) affirmait déjà que la critique de l'utilisation de la langue par les journalistes constituait un lieu commun dans le débat public. La langue des journalistes suscite donc un intérêt au sein de la société mais également dans la communauté scientifique, et engendre une profusion de discours. Pourtant, les chercheurs n'ont quasiment jamais considéré ces discours sur la langue des journalistes comme un objet d'étude. Aucune recherche n'analyse de manière systématique les discours sur la langue des journalistes, les arguments récurrents, les éventuels accords ou désaccords entre les acteurs de ce débat, les tensions qui se jouent, les phénomènes linguistiques qui sont évoqués, la manière dont ces discours se perpétuent ou évoluent, leurs spécificités liées au contexte sociohistorique, etc. Or, ces discours peuvent révéler voire expliquer des attentes spécifiques envers les journalistes. Comprendre la manière dont ces discours sont construits permet d'expliquer pourquoi la langue des journalistes constitue un sujet de débat récurrent. Il s'agit également d'identifier les acteurs de ce débat. Plus encore, décortiquer ces discours mène à interroger le statut que ces acteurs attribuent aux journalistes en matière de langue. Enfin, les discours sur la langue des journalistes sont susceptibles de façonner les représentations et les pratiques linguistiques des professionnels de l'information. Dauvin et Legavre (2007 : 12) soutiennent que « [l]es publics sont des révélateurs de sens : ils permettent de penser l'action, de fabriquer de la légitimité, d'évaluer des pratiques historiquement situées, de saisir des rôles sociaux ». D'après les auteurs (2007 : 13), « ces représentations [du public] ne sont pas de simples images déconnectées des pratiques sociales. Jusqu'à un certain point, elles les encadrent ». Il nous semble pertinent d'englober, dans une étude des discours sur les pratiques professionnelles des journalistes, les discours de l'ensemble des acteurs qui s'expriment sur le sujet, y compris les professionnels du journalisme.

Nous proposons dès lors d'étudier les discours relatifs à la langue des journalistes en Belgique francophone dans une perspective diachronique et en incluant une diversité d'acteurs. Cette étude vise deux objectifs principaux. Tout d'abord, nous entendons analyser la manière dont la langue des journalistes est et a été considérée en Belgique francophone sur un temps long. Comme le montre ce chapitre, les acteurs qui s'expriment au sujet de la langue des journalistes sont nombreux et diversifiés : journalistes, directeurs de médias, hommes de lettres, linguistes, acteurs de divers organismes consacrés à la langue française, politiciens, intellectuels, chroniqueurs, citoyens... Nous envisageons ces discours comme révélateurs d'attentes par rapport aux journalistes, mais également d'enjeux et de contraintes liés à l'usage de la langue dans le contexte journalistique. L'analyse de ces discours permet d'expliquer pourquoi l'utilisation de la langue par les journalistes suscite un tel intérêt social.

Le second objectif s'inscrit dans la complémentarité d'un autre volet de notre étude, consacré à la régulation de la langue des journalistes web telle qu'elle est envisagée par les journalistes (chapitres 3 et 4). Comme nous l'avons évoqué, les attentes et injonctions sociales exprimées à l'intérieur comme à l'extérieur du groupe professionnel peuvent affecter la manière dont les journalistes considèrent leurs pratiques. De cette manière, l'étude que nous proposons ici constitue une étape nécessaire à la suite de cette thèse : il s'agit de comprendre l'univers de discours dans lequel travaillent les journalistes en Belgique francophone en tant que facteur de régulation potentiel. Cette compréhension permettra d'appréhender les discours et les représentations des journalistes web actuels à l'aune d'un ensemble de discours produits dans le même contexte géographique mais par des acteurs diversifiés et sur une période plus étendue afin d'établir d'éventuelles filiations ou divergences.

Nous posons l'hypothèse que l'univers de discours relatifs à la langue des journalistes, construit par une multitude d'acteurs aux profils diversifiés, s'est construit sur une longue durée. Dans cette optique, une étude des discours produits à partir de l'émergence du journalisme web en Belgique francophone⁷ nous a semblé insatisfaisante : la durée relativement courte de cette période n'aurait pas permis d'inscrire les discours concernant le journalisme web dans la continuité ou le changement par rapport au journalisme tel qu'il existait avant internet. La période sur laquelle nous nous sommes arrêté s'étend de la fin du XIX^e siècle à nos jours. Le début de cette période correspond à la concrétisation du mouvement de professionnalisation du métier de journaliste en Belgique : la première association professionnelle, alors appelée Association de la presse belge et devenue aujourd'hui l'Association générale des journalistes professionnels de Belgique (voir section 2.1.1), est créée en 1886⁸. À partir de cette date, le groupe professionnel œuvre davantage à acquérir une reconnaissance sociale, même si ses premières revendications, mal définies au départ, attendront la fin de la Première Guerre mondiale pour aboutir (Van den Dungen, 2001 : 630). À la fin du XIX^e siècle, le groupe professionnel commence à produire un discours plus structuré⁹. Ce mouvement de professionnalisation correspond à deux autres évolutions majeures. Premièrement, la massification croissante de la presse¹⁰ transforme les pratiques journalistiques et le secteur de la presse (Van den Dungen, 2001 : 635-636). S'adressant à un public beaucoup plus large et diversifié¹¹, la presse peut donc devenir un objet de discours et, éventuellement, de débats et de

⁷ Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction, Le Soir.be, premier site d'information issu d'un média traditionnel en Belgique francophone, est créé en juillet 1996 (Degand, 2012a : 137).

⁸ Le mouvement de professionnalisation sera toutefois lent et progressif (Van den Dungen, 2001 : 644).

⁹ Les journalistes produisaient évidemment des discours relatifs à leur activité avant la création de l'Association de la presse belge (Van den Dungen, 2005). Van den Dungen (2005 : 352) précise aussi qu'un « milieu » de journalistes se fait jour à partir des années 1850.

¹⁰ Comme le synthétise Van den Dungen (2005 : 345), ces évolutions sont liées : « La *professionnalisation* des métiers du journalisme est l'effet principal de la massification et de la technicisation des entreprises de presse que celle-ci a engendrée. »

¹¹ Van den Dungen (2001 : 635) écrit : « C'est [...] à partir de la fin des années 1880, au moment où plus aucune frange de la société ne peut ignorer la question sociale, que les animateurs et les rédacteurs de la presse comprennent la

critiques, au sein d'une population plus étendue. Deuxièmement, le journalisme d'information émergent supplante progressivement la presse d'opinion (Van den Dungen, 2005 : 20), marquant un changement de paradigme de l'activité journalistique (Brin, Charron et de Bonville, 2004). Ces deux phénomènes structurent la période étudiée.

Ce chapitre vise à comprendre comment différents acteurs décrivent la langue des journalistes, mais également le statut, le rôle ou les qualités qu'ils lui attribuent. Nous évaluons l'importance de ce discours à travers l'histoire du journalisme professionnel en Belgique et nous en saisissons les idées fondamentales et les arguments qui les sous-tendent : il s'agit d'en proposer une généalogie. L'approche retenue permet de révéler d'éventuels changements ou permanences dans ces discours, mais également d'éventuelles spécificités ou similitudes parmi les discours provenant de différentes catégories d'acteurs.

Parce que notre thèse entend se focaliser plus particulièrement sur le journalisme en ligne, nous avons aussi inclus des discours qui s'y rapportent et qui sont produits sur internet : notre choix s'est porté sur les commentaires des internautes au bas des articles des sites d'information. Faisant l'objet du chapitre suivant, l'analyse de ces commentaires n'apparaît pas dans les pages qui suivent. Détacher cette catégorie de discours de celles qui font l'objet du présent chapitre nous permet d'en proposer une analyse plus approfondie et ancrée dans une littérature spécifique. Néanmoins, ces deux chapitres répondent partiellement aux mêmes questionnements et leurs résultats respectifs sont mis en résonance dans le chapitre 2.

Ce premier chapitre propose tout d'abord une revue de la littérature consacrée à l'utilisation de la langue par les journalistes (section 1). La méthode élaborée afin de constituer notre corpus de discours est exposée dans la deuxième section. Après avoir détaillé le modèle d'analyse que nous avons développé (section 3), nous présentons les résultats de l'étude de notre corpus de discours relatifs à la langue des journalistes en Belgique francophone (sections 4 et 5).

1 Revue de la littérature

Dans l'ensemble de cette thèse, nous nous intéressons à des représentations et des discours relatifs à l'usage de la langue par les journalistes. Nous avons donc rassemblé et analysé différents types de discours dans chacun des chapitres. Il est donc essentiel, pour analyser et mettre en perspective nos différents corpus, de saisir d'emblée ce que la littérature scientifique a déjà mis en évidence au sujet de la langue des journalistes et des discours qui s'y rapportent. Cette section offre une vue synthétique des recherches qui se sont intéressées aux discours et aux représentations de différents acteurs par rapport à la langue et au journalisme. Elle résume également les discours des chercheurs eux-mêmes au sujet de la langue des journalistes, et la manière dont celle-ci est considérée par la communauté scientifique. En outre, nous évoquons

nécessité d'adapter leur message au nouveau public de citoyens apparu en 1894 à la suite de l'instauration du suffrage universel masculin amoindri par le vote plural. »

les recherches qui ont étudié plus en profondeur l'usage de la langue dans les médias d'information.

Notre revue de la littérature est scindée en trois parties. Nous faisons d'abord état de recherches qui montrent que tant la langue que les pratiques journalistiques sont sujettes à la critique de manière récurrente (section 1.1). Ensuite, nous abordons la porosité historique des milieux littéraires et de ceux des médias (section 1.2). Cette question est considérée comme susceptible d'avoir influencé et de façonner toujours aujourd'hui les représentations, les discours mais aussi les pratiques en lien avec l'usage de la langue par les professionnels de l'information. Enfin, nous nous focalisons sur les productions scientifiques qui se sont intéressées plus spécifiquement à la langue des journalistes¹².

1.1 L'usage de la langue et la pratique du journalisme : deux objets de critiques

Nombre de discours et de représentations au sujet de la langue des journalistes qui sont analysés dans ce travail révèlent clairement une approche critique. De nombreux travaux ont montré que, depuis plusieurs siècles, l'usage de la langue par un ensemble de locuteurs, d'une part, et de nombreuses pratiques journalistiques, d'autre part, constituent la cible de critiques récurrentes. Nous évoquons d'abord les représentations et les discours critiques relatifs à la langue (section 1.1.1) avant de nous intéresser à ceux qui sont consacrés au journalisme (section 1.1.2).

1.1.1 Les discours critiques, normatifs et puristes sur la langue

Les représentations et les discours critiques à l'égard de l'usage ou de l'évolution de la langue sont étroitement liés à une conception, voire une posture normative ou puriste¹³ de la langue. Dans cette section, nous interrogeons dès lors ces conceptions spécifiques de la langue française, leur émergence et leur évolution – ou plutôt leur permanence. Ces approches normatives et puristes révèlent, expliquent ou engendrent, en effet, des craintes relativement fortes concernant l'état du français ou son avenir, ainsi que des critiques à l'égard des usages qui dérogent à une forme idéalisée de la langue. Paveau et Rosier (2008 : 40) envisagent d'ailleurs le discours puriste comme l'un des modes de propagation du discours normatif. Les approches normative et puriste de la langue ont donné lieu à une littérature extrêmement vaste, dont nous ne pouvons rendre ici la richesse. Le résumé que nous proposons permet toutefois de poser certains jalons historiques afin d'appréhender les discours que nous étudions dans notre travail.

Comme le note Gadet (2007 : 28), le terme *norme* est fortement polysémique. Reprenant une distinction établie dans un article de Rey (1972), l'auteure sépare, d'un côté, la norme

¹² Les productions scientifiques belges, considérées comme des sources incluses dans notre corpus de textes (voir section 2), font l'objet d'une présentation plus détaillée dans la partie du travail consacrée aux résultats que dans notre revue de la littérature.

¹³ Rosier (2004 : 69) distingue ces deux types de discours relativement proches : « Le discours puriste se démarque [...] du discours normé par son caractère volontiers polémique, sa nostalgie et sa rhétorique de la déploration, sa visée assumée de prescription ou de censure. »

objective, qui décrit la « normale des usages », soit le français tel qu'il est majoritairement pratiqué et, de l'autre côté, la norme subjective qui correspond à ensemble de prescriptions, marquant la conformité avec l'usage socialement valorisé. Sans entrer dans une typologie des normes (voir notamment Moreau, 1997a ; Vézina, 2009), nous nous focalisons ici sur la seconde interprétation.

Si le discours puriste sur la langue apparaît en France dès que le français devient une langue nationale au XVI^e siècle (Paveau et Rosier, 2008 : 37), la perspective normative de la langue se fixe à partir du XVII^e siècle (Fodor, 2002 : 70), même si le terme de *norme* appliqué à la langue n'apparaît que récemment (Baggioni, 1997 : 217 ; Gadet, 2007 : 28). Vaugelas est souvent considéré comme ayant joué un rôle décisif dans l'approche normative du français et dans son processus de standardisation (Siouffi, 2007 : 677). Cette norme, appelée « bon usage » par Vaugelas, a pour modèle « la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des Auteurs du temps » (Vaugelas, 1647, cité par Siouffi, 2007 : 679). À partir de cet instant, la langue devient, bien davantage qu'auparavant, « objet d'évaluation, de jugement, d'interprétation » (Fodor, 2002 : 70). En d'autres termes, les représentations et les discours normatifs se renforcent. L'empreinte puriste de la norme s'étend : l'Académie française, dès ses premiers travaux, adopte une conception encore plus stricte et plus étroite du « bon usage » (Siouffi, 2007 : 734). Le groupe de locuteurs « de référence » se déplace ensuite de la Cour vers la bourgeoisie parisienne (Vézina, 2009 : 1). Caput (1972 : 63) note que la notion de norme a subi un bouleversement à partir de la fin du XIX^e siècle : jusque-là destinée à l'élite, la norme allait être imposée en France au plus grand nombre, avec l'enseignement obligatoire de Jules Ferry.

La « norme prescriptive » vise donc à opérer une hiérarchisation entre des usages – voire des « normes de fonctionnement » – concurrents (Moreau, 1997a : 219). En dépit de certaines apparences des discours normatifs, les critères qui servent à justifier cette hiérarchisation sont le plus souvent externes à la langue elle-même : « la » norme retient avant tout des usages valorisés dans des groupes sociaux déterminés (Moreau, 1997a : 219-220). Cette notion de français normé est intégrée par les locuteurs francophones, même ceux qui ne le maîtrisent pas (Gadet, 2007 : 29). Houdebine (2002 : 15) avance aussi que la langue française est « connue pour être transmise de façon très prescriptive » et qu'« il en va de même de la façon dont elle est idéalisée par ses sujets parlants ». Dans les représentations linguistiques, la notion de *faute* pèse de manière extrêmement forte (Blanchet, 2013 : 103-104). La « langue écrite » est souvent considérée comme supérieure aux usages oraux, et mériterait, à ce titre un respect particulier (Boyer, 1996 : 24). Comme l'explique Gadet (2007 : 33), les francophones présentent une adhésion forte à l'idéologie du standard, ce qui singulariserait le français en une sorte de « pôle extrême ». L'auteure (2007 : 30) avance aussi que « l'idéologie linguistique courante en France n'est pas très éloignée du purisme, avec les thèmes de "génie de la langue", "pureté", "logique",

“esthétique”... ; et l’appel à l’usage qui occulte les usagers. Elle construit la langue sur le modèle dichotomique du bien et du mal »¹⁴.

Vézina (2009 : 1) affirme que « la norme, en tant qu’objet social, est constamment le sujet de débats dans l’espace public [...]. Dans le monde francophone, ces débats sont particulièrement intenses ». Autrement dit, la conception normative de la langue engendre de nombreux discours. Les discussions concernant la prolifération des anglicismes, les rectifications orthographiques de 1990 – soit la « nouvelle » orthographe –, la féminisation des noms de métiers et, plus récemment, l’écriture dite inclusive n’en sont que quelques exemples. Le discours puriste a donc traversé les siècles et influe sur les représentations linguistiques des locuteurs, comme l’expliquent Paveau et Rosier (2008 : 18) :

La passion de la belle langue [...] relève de l’histoire des normes : le « catalogue des idées reçues sur la langue » (titre de l’ouvrage de la linguiste Marina Yaguello paru en 1988), constitué par les jugements de valeur, les idées reçues et les investissements affectifs divers, a accompagné l’histoire de la langue et de sa normalisation. Les discours des passionnés de la langue, qu’ils soient des « pleureuses » (expression d’Henri Meschonnic 1997) ou des enthousiastes (parmi lesquels on retrouve des linguistes qui usent de l’expression « l’amour de la langue », par exemple Alain Rey 2007), ont une influence certaine sur l’imaginaire de la langue française, qui se perpétue envers et contre tout : mythification et naturalisation de notions floues comme la clarté et la pureté, stigmatisation de pratiques multiples, selon les genres de discours empruntés, qui « déshonorent » ou « salissent » la langue, défense et protection d’une langue perpétuellement menacée. L’histoire de la langue vue à travers le prisme du purisme est paradoxale puisque, rêvant d’une langue immobile, le purisme donne l’impression de vouloir infléchir le cours de la langue selon une vision téléologique fantasmée à l’envers (la langue n’évolue pas « en bien » mais toujours vers une décadence certaine) tout en rendant compte de l’inéluctable évolution, de l’extrême diversité et du poids des normes esthétiques et sociales de la langue.

Des études ont déterminé que l’expression *crise du français*, fortement liée à une conception normative et puriste de la langue, apparaît pour la première fois dans un ouvrage publié en 1909 (Gueunier, 1985 : 5 ; Klinkenberg, 1993 : 173 ; Paveau et Rosier, 2008 : 23) et qu’elle n’a plus quitté les francophones depuis. Au moment de son apparition, cette expression cristallise en réalité un discours relatif à la décadence de la langue qui circulait depuis longtemps (Paveau et Rosier, 2008 : 24). Klinkenberg (1993 : 173) relate, en effet, plusieurs exemples de discours affirmant cette prétendue décadence depuis le XVII^e siècle, dont plusieurs accablent particulièrement les jeunes citoyens. L’auteur (1993 : 174) plaisante alors : « S’il est vrai que la chute est, à chaque génération, aussi brutale qu’on la décrit, ne devrions-nous pas en être revenus aujourd’hui à des borborygmes dignes de la guerre du feu? »

La « défense du français » constitue une préoccupation récurrente auprès des institutions publiques et de la population (Bogaards, 2007, 2008). Bogaards (2007 : 177) note que c’est surtout à partir des années 1930 que de nombreuses initiatives voient le jour en France afin de prendre en charge la défense du français, et relève qu’« [a]u début, il s’agissait surtout de

¹⁴ Gadet (2007 : 31) précise encore que « c’est de ce bain normatif que procède le goût des Français pour les chroniques de langue, les dictionnaires et les championnats d’orthographe ».

rassemblements de particuliers qui s'inquiétaient de la qualité toujours plus mauvaise du français tel qu'il était employé, surtout par les médias ». En 1994, un sondage réalisé par la SOFRES révèle que pour 15 % des 1 000 Français sondés, les médias constituent la plus grande menace pour la langue (Bogaards, 2007 : 191).

Le développement de la linguistique a permis de séparer, d'une part, la notion de bon usage et, d'autre part, l'étude descriptive de la langue. À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, « l'expression *bon usage* quitte peu à peu la scène scientifique » (Baggioni, 1997 : 217). La sociolinguistique, dès les années 1960, a contribué à une approche non normative de la langue – incluant la variation linguistique – et une approche critique et analytique du discours puriste¹⁵ (Baggioni, 1997 : 218). Comme nous l'avons montré, cette approche de la langue peine toutefois à sortir des milieux académiques.

Puisque notre thèse porte sur le contexte belge francophone et analyse, dès lors, des représentations et des discours s'inscrivant dans ce contexte, il convient de comprendre les particularités du rapport à la langue française en Belgique¹⁶. Nous avons souligné l'attachement des locuteurs du français à une forme normée de la langue. Cet attachement favorise un sentiment d'« insécurité linguistique », qui « survient lorsqu'on a conscience de la norme, mais que l'on n'est pas sûr de pouvoir atteindre cet idéal (voir entre autres Francard, 1997 et Klinkenberg, 1992) » (Remysen, 2010 : 118). De nombreux chercheurs ont mis en évidence que cette insécurité linguistique était particulièrement marquée chez les locuteurs de zones francophones hors de France. Durant très longtemps, la tradition grammaticale belge n'a eu de cesse de réprimer les variations lexicales et grammaticales du français parlé en Belgique (Lebouc, 2006 ; Van Raemdonck, 2010). Le terme *belgicisme* naît avant même l'indépendance du pays, sous la plume de Poyart (Van Raemdonck, 2010 : 15). Et de son ouvrage *Flandricismes, wallonismes et expressions impropres dans la langue française* en 1811 à la *Nouvelle chasse aux belgicismes* de Hanse, Doppagne et Bourgeois-Gielen en 1974, on constate la durabilité d'une approche « masochiste » (Lebouc, 2006 : 28), empreinte d'un complexe d'infériorité par rapport au français de France, et relevant largement de l'autoflagellation (Van Raemdonck, 2010 : 19). En ce qui concerne le milieu des journalistes, Van den Dungen (2005 : 472) écrit au sujet de la période 1880-1914 : « Adhérer à une manière de *belgitude* ne signifie pas pour autant accepter les belgicismes. De façon générale, dans la bonne société, le rejet du parler belge est de rigueur, spécialement dans les familles de la capitale qui veulent se préserver de toute "infiltration bruxelloise". » Hambye et Francard (2004 : 43) expliquent que cette « longue tradition puriste [...] a convaincu de nombreux Belges de ce qu'ils pratiquaient un français "abâtardi" par rapport au français de France (ou, plus précisément, celui de Paris) » et constatent que cette conception est loin d'avoir disparu. Selon cette représentation, le français pratiqué en Belgique n'est pas

¹⁵ Néanmoins, le rapport des linguistes à la norme demeure complexe (voir Siouffi et Steukardt, 2007).

¹⁶ Cette présentation consacrée aux représentations linguistiques en Belgique francophone est partiellement reprise de Jacquet (2014).

considéré comme « une variation inhérente à toute langue » (Hambye et Francard, 2004 : 43), mais comme un français de moins bonne qualité par rapport à celui qui est parlé dans l'Hexagone.

Dans une mouvance générale à la « francophonie périphérique » et avec l'essor de la sociolinguistique (Francard et Hambye, 2010 : 37-42), les années 1980 voient l'émergence d'un « courant d'études décomplexées du français de Belgique, [...] à visée descriptive et non normative, sans jugement de valeur » (Van Raemdonck, 2010 : 18)¹⁷. Concernant les représentations linguistiques au sein de la population, Francard (2010 : 122) constate que les Belges francophones ont tendance à avoir moins de complexes vis-à-vis de leurs particularités lexicales qu'auparavant. L'auteur (2010 : 123) soutient même que « le lexique contribue pour une part essentielle à fonder la légitimité d'une variété endogène en Belgique francophone ». Néanmoins, comme pour d'autres variétés de français dans différentes zones géographiques, on constate que « [l]es archaïsmes et les innovations sont clairement valorisés, alors que les dialectalismes et surtout les germanismes font l'objet d'appréciations moins favorables » (Francard, 2010 : 122).

Cette section a montré l'influence importante de la notion de norme dans les représentations des locuteurs du français, y compris en Belgique francophone. Nous avons également souligné que ces représentations donnent lieu à de nombreux discours puristes ou normatifs, et dès lors souvent critiqués sur la langue.

1.1.2 La critique des journalistes

Nous avons proposé, dans la section précédente, un examen historique des discours critiques à l'égard de la langue. Celui-ci a permis d'évaluer l'importance des représentations normatives sur la langue depuis plusieurs siècles. Nous nous attachons désormais à une analyse similaire concernant les discours relatifs à l'activité journalistique et ses acteurs. Cette analyse vise le même objectif : il s'agit de pouvoir mettre en perspective les discours que nous étudions dans ce travail.

Sans nier ni écarter les transformations réelles du secteur des médias et de la pratique du journalisme, de nombreux auteurs ont souligné la récurrence de certaines critiques relatives aux pratiques journalistiques de façon générale (Ferenczi, 1996 ; d'Almeida, 1997 ; Lemieux, 2000 ; Charle, 2007 : 26 ; Le Cam et Ruellan, 2014 ; Philibert, 2016). Ferenczi (1996 : 11) écrit que « depuis sa naissance officielle, en 1631, avec *la Gazette* de Théophraste Renaudot, la presse française encourt régulièrement les mêmes reproches », et ajoute plus loin que « [l]es critiques n'ont pas cessé quand la profession, à la fin du XIX^e siècle, est devenue plus respectable ». En dépit de la permanence de certaines critiques tout au long de l'histoire de la presse, de nombreux discours expriment une nostalgie des pratiques journalistiques antérieures : « Commentée, critiquée, examinée, surveillée, l'activité journalistique suscite une profusion de discours,

¹⁷ Cette transition est également marquée par un ouvrage de Doppagne : après avoir cosigné deux livres consacrés à la « chasse » aux belgicismes (Hanse, Doppagne et Bourgeois Gielen, 1971, 1974) l'auteur publie en 1972 *Belgicismes de bon aloi*. Les critères de partage entre les belgicismes de bon aloi et les autres demeurent toutefois « très approximatifs » (Francard, 2010 : 116).

dénonçant ses transformations, pointant ses errements, construisant souvent une représentation idyllique des temps passés » (Le Cam et Ruellan, 2014 : 8). Plusieurs auteurs ont émis différentes hypothèses sur les facteurs qui, au cours de l'histoire des médias, ont favorisé la recrudescence de certains reproches. Parmi eux, Ross (1997, cité par Kaun, 2014 : 491), ainsi que Briggs et Burke (2005, cités par Holt et von Krogh, 2010 : 287-288) soutiennent que l'apparition de nouveaux médias a systématiquement engendré de fortes critiques. Ferenczi (2005 : 118) souligne que l'intensité de la critique « est directement liée aux transformations qui affectent le journalisme ». De même, plusieurs auteurs ont évoqué les raisons possibles de ces critiques : Lemieux (2000 : 23) pointe le droit que se sont attribué les médias de prendre la parole en public et donc, potentiellement, de nuire à autrui, alors que Neveu (2013 : 80) considère que « [s]i le journalisme est objet de tant de discussions, c'est pour une large part que spécialistes et citoyens lui attribuent des pouvoirs considérables ».

De la même manière que les discours sur la langue, ceux qui concernent les pratiques journalistiques sont régulièrement, et de manière constante dans l'histoire du journalisme, teintés de l'idée de « crise » (Alexander, Butler Breese et Luengo, 2016). Cette notion de crise est également questionnée par les chercheurs qui s'intéressent à l'histoire des médias ou du journalisme (Charle, 2007). Le Cam et Ruellan (2014 : 9) écrivent :

Étudier le journalisme sur le temps long confronte le chercheur à une rhétorique journalistique de la crise. [...] Et ces discours sont redondants. Du XVII^e siècle à 2013, ils traversent les époques et évoquent des éléments similaires : la vitesse nuit à la qualité, la qualité se dégrade, les identités des médias mutent, etc. Cette rhétorique de la crise du journalisme semble même l'un des discours les plus permanents, les plus récurrents. Nous devrions nous interroger sur son statut de *doxa*, contribuant à la construction identitaire notamment, plutôt que de le considérer comme un élément signifiant du changement.

Dans ce passage, les auteurs évoquent le discours du groupe professionnel lui-même, mais la littérature a également mis en lumière la récurrence de certaines critiques proférées par l'ensemble des acteurs sociaux contre les journalistes (Lemieux, 2000 : 23-69 ; Charle, 2007 : 25 ; Holt et von Krogh, 2010 : 289). Bien que cette section ne vise pas à fournir une liste détaillée de ces critiques, citons deux extraits qui établissent la permanence de certaines d'entre elles :

De Balzac à Maupassant et Zola, des chroniques de Karl Kraus dans *Die Pöckel* aux articles d'Albert Camus dans *Combat*, « l'avitissement » de l'information par « l'appétit de l'argent » est un thème récurrent. (Pinto, 2007 : 9)

On pourrait, sans peine, constituer un épais volume de citations sur le thème de la médiocrité, de la corruption, de la subordination des journalistes, en commençant dès le XVIII^e siècle avec Diderot, qui considérait la presse comme « la pâture des ignorants ». Aujourd'hui, les sondages ont relayé les propos assassins. Régulièrement effectués depuis une dizaine d'années, ils montrent cruellement la défiance des Français à l'égard des journalistes. (Delporte, 1997 : 25-26)

Ce dernier extrait révèle une tendance plus générale, dans les publications scientifiques consacrées au journalisme, à convoquer des citations de grands auteurs et des sondages menés

auprès du public¹⁸. Il faut constater qu'au-delà de faire mention de ces deux types de discours, peu d'auteurs fondent leur propos sur une analyse d'un matériau spécialement constitué dans une démarche empirique. Quand les académiques ne sont pas eux-mêmes les auteurs de ces critiques (Bourdieu 1996 ; Heinderyckx, 2003 ; voir aussi Charle 2007 : 25 ; Jensen, 1990, citée par von Krogh et Holt, 2009 : 20)¹⁹, les reproches envers les médias sont, la plupart du temps, listés, synthétisés, retranscrits, évoqués, sans que l'on en trouve la source primaire²⁰. Dans d'autres cas, les critiques adressées aux journalistes apparaissent de manière indirecte, relayées par des intermédiaires, comme c'est le cas dans les recherches consacrées aux médiateurs²¹ (Champagne, 2000 ; Goulet, 2004 ; Legavre, 2006 ; Aubert, 2007) ou sont évoquées dans des ouvrages écrits par des acteurs ou d'anciens acteurs du journalisme²².

Plusieurs publications évoquent l'existence de critiques relatives à l'utilisation de la langue par les journalistes. Champagne (2000 : 18) rapporte que le courrier des lecteurs du *Monde*, dans les années 1990, pointe, entre autres, les « inexactitudes factuelles ou fautes d'orthographe indignes d'un journal de "référence" ». S'intéressant aux billets du médiateur du même journal, Legavre (2006 : 13) relate des propos similaires : « Les lecteurs du médiateur sont encore des lecteurs "exigeants", attachés à la "belle" écriture [...]. Si l'on en juge à la fréquence du thème [dans les chroniques], le médiateur aime revenir sur les questions d'écriture en s'appuyant sur des lecteurs mécontents de fautes de français jugées trop nombreuses. » Dans son livre consacré au « grand malentendu » entre les journalistes et leur public, Charon (2007) évoque de nombreux reproches adressés aux journalistes, dont le manque de maîtrise de la langue (2007 : 146) :

Parmi les questions qu'il est possible de qualifier d'anodines, dans la mesure où elles n'affectent pas profondément le sens de l'information et son impact sur les idées ou la vie de ses destinataires, figurent en premier chef les fautes grammaticales et l'imparfaite utilisation de la langue. Ces critiques sont tellement récurrentes, concernant de mauvaises constructions de phrases, des conjugaisons fautives, des utilisations impropres de termes ou de mots, que le médiateur de Radio France et l'un des cadres de la rédaction de France Inter ont rédigé et diffusé

¹⁸ En France, le baromètre annuel proposé par *La Croix* et réalisé par Kantar Sofres/Kantar Média est très souvent cité (voir notamment Mercier, 1997 : 66-67 ; Noblet et Pignard-Cheynel, 2009 : 1). Ce sondage a montré en 2017 que la confiance des Français dans leurs médias était au plus bas depuis qu'il s'intéresse à cette question, soit depuis 1987 (Marcé, 2017).

¹⁹ Les productions des académiques peuvent, dans ce cas, avoir valeur de corpus.

²⁰ Plusieurs études font évidemment exception, en particulier en sociologie de la réception (voir notamment Goulet, 2011).

²¹ Aubert et Froissart (2014 : 7) écrivent : « L'étude du courrier arrivé dans les lieux de production de l'information est une méthode prisée dans la recherche française qui continue de s'en emparer selon plusieurs approches [...]. En quelques années, les recherches sur l'information sont passées de la mesure simple de sa diffusion à l'appréciation de ses mécanismes de consommation, de compréhension et de mise en discours. »

²² Nombreuses sont, en effet, les publications réflexives publiées par des membres du groupe professionnel, qui évoquent des critiques ou en sont eux-mêmes les auteurs (Charon, 2003 : 206, Delorme-Montini, 2006). Plusieurs chercheurs soutiennent que cette tendance à l'autocritique constitue une démarche stratégique de la part du groupe professionnel, montrant ainsi à la société sa capacité à s'analyser dans le but de maintenir la régulation de son activité en son sein (Bernier, 1998 : 48 ; Le Bohec, 2000 : 72-80 ; Ruellan, 2011 : 193).

un document à l'intention des rédactions faisant l'inventaire des principales erreurs et proposant les bonnes manières du bien parler.

Cornu (2008 : 92-96), médiateur et ancien rédacteur en chef de la *Tribune de Genève*, consacre plusieurs pages à la question de la langue dans son ouvrage *Médias mode d'emploi. Le journaliste face à son public*. Il évoque le nombre important de lettres de lecteurs consacrées à l'usage de la langue (Cornu, 2008 : 92) : « La chasse à la faute d'orthographe, à l'erreur d'accord, à la barbarie syntaxique compte quelques amateurs passionnés. Je ne peux leur en vouloir. Les journaux n'en comptent que trop. » L'adhésion d'un médiateur aux critiques du public relatives à la langue se retrouve également dans les chroniques du médiateur de Radio France auxquelles Croissant et Touboul (2009 : 73) se sont intéressées : « Certaines critiques sont considérées comme recevables par le médiateur. Elles concernent la maîtrise de la langue française par exemple (aucune erreur ne semble échapper aux auditeurs) [...]. » Sur la base d'entretiens avec des acteurs de la presse en ligne belge, Degand (2012a : 344) note que parmi les commentaires critiques postés par les internautes, « c'est avant tout l'orthographe et les fautes de grammaire éventuelles qui remportent les plus vives plaintes ». De manière générale, la question de la langue des journalistes est très rarement centrale dans les publications relatives à la critique des médias (voir toutefois Tévanian et Tissot, 2010 ; Riocreux, 2016²³). Les représentations relatives au français des journalistes apparaissent également, de manière furtive, dans certaines études qui n'y sont pas consacrées (voir notamment Canut, 2007 : 62 ; Goulet, 2011 : 301)²⁴.

Il faut observer que les critiques à l'égard du journalisme, dans leur ensemble, font l'objet de perspectives de recherche hétérogènes. Plusieurs auteurs soutiennent, par exemple, l'importance de prendre en compte le fonctionnement des médias lorsqu'il s'agit de critiquer le travail des journalistes (voir notamment Lemieux, 2000 ; Charon, 2007). Holt et von Krogh (2010 : 288) constatent que de nombreuses publications relatives à la critique des médias sont réalisées dans une démarche normative visant à améliorer la qualité du travail des journalistes. Lemieux (2000 : 123), notamment, assume cette position : « [L]'objectif affiché est [...] de contribuer par l'apport d'une description sociologique à une meilleure régulation du travail journalistique. »

Malgré la permanence des critiques au cours de l'histoire des médias, « one can hardly speak of a well-defined field of media criticism studies » (Kaun, 2014 : 491). Holt et von Krogh (2010 : 289) distinguent trois perspectives dans la critique des médias : « A) Assessment of critical perspectives on the media intended to edify and enlighten the media itself. B) Cultural criticism, trying to understand medias' role in society and culture²⁵. C) Criticism issued by stakeholders (for instance politicians, professionals, academics, financial interests and the public)

²³ Ces auteurs s'intéressent surtout aux conséquences de l'usage de la langue par les journalistes sur la manière dont les citoyens se représentent le monde.

²⁴ Notons encore que dans une étude relative à l'imaginaire linguistique des journalistes français (voir chapitre 3), Houdebine (1988 : 134) évoque également l'existence de critiques à l'égard de l'usage de la langue par les journalistes.

²⁵ Les chercheurs (2010 : 288) notent que, dans cette perspective, la critique des médias « is an empirical gold mine for scholars interested in the role of media in society and culture ».

in the societal information process. » La deuxième approche nous semble être celle adoptée par Philibert (2016 : 2) dans sa thèse consacrée au discours critique sur le journalisme nord-américain entre 1870 et 1910 :

[N]ous allons plutôt chercher à décrire et analyser la façon dont [les problèmes de la presse] sont socialement discutés à travers le discours sur la presse. Cette [...] option permet d'étudier les tensions entourant le développement de ce média telles qu'elles se manifestent empiriquement dans le discours à son endroit sans pour autant chercher à militer pour un modèle idéal de communication publique.

L'auteur (2016 : 6) précise encore sa posture : « [N]ous voulons connaître les différentes façons dont le journalisme déçoit à travers le temps pour établir autour de quels grands enjeux ses critiques s'articulent. Ces enjeux constituent un cadre commun d'interprétation pour penser le journalisme. »

L'intérêt pour la constitution d'un matériau d'analyse, d'un corpus de critiques émises à l'encontre des journalistes est partagé par plusieurs chercheurs (notamment von Krogh et Holt, 2009 ; Vos, Craft et Ashley, 2012 ; Kaun, 2014 ; Craft, Philibert, 2016 ; Vos et Wolfgang, 2016 ; Calabrese, 2017). Néanmoins, ce type d'approche ne constitue pas, actuellement, une habitude dans les publications consacrées à la critique du journalisme, en particulier dans le domaine francophone.

C'est dans la perspective sociologique des auteurs que nous venons d'évoquer que s'inscrit la présente étude. Notre démarche descriptive et analytique vise à étudier, concernant la question précise de l'utilisation de la langue par les journalistes, les discours critiques et les attentes sociales envers le groupe professionnel des journalistes belges francophones, les raisons qui sous-tendent ces attentes, et les enjeux que font apparaître de tels discours. Cette première section de notre revue de la littérature a montré qu'aucune étude n'avait reposé de manière centrale sur l'analyse d'un corpus de textes relatifs à la langue des journalistes, et c'est précisément ce que nous proposons dans ce chapitre. Nous avons pu déterminer, en revanche, que les discours critiques que nous étudions dans notre thèse rassemblent deux objets de critiques abondantes – les pratiques journalistiques et l'usage de la langue.

1.2 Les liens entre journalisme et littérature

« Comparer journalisme et littérature est une figure obligée de toute réflexion sur l'écriture de presse », écrit Neveu (2009 : 126, cité par Meier, 2017 : 175). Il semble indispensable, dans le cadre d'une étude sur les discours relatifs à la langue des journalistes, de se pencher d'emblée sur la porosité historique des frontières entre la littérature et la presse.

En France, où il considère que la critique des journalistes est particulièrement forte, Ferenczi (1996 : 12-13) soutient que les liens historiques entre la presse et, d'une part, la politique et, d'autre part, la littérature, « ne sont probablement pas étrang[er]s au procès qui [...] est intenté [à la presse] » : « La littérature [...] a nourri, entre autres, *le Journal de Paris*, le premier quotidien français, apparu en 1777, avant d'inspirer au XIX^e siècle un grand nombre de publications. Elle a favorisé non seulement le souci du style mais aussi celui d'une morale civique,

au nom d'une tradition intellectuelle dont Voltaire, avant Zola et Sartre, fut le principal porte-parole. » Ruellan (2007 : 103) rappelle que « la presse du XIX^e siècle était tout à la fois un marchepied pour les apprentis écrivains qui cherchent à affiner leur talent et se faire reconnaître (Zola), un gagne-pain (Balzac) ou une tribune (Hugo) ». Cette presse, selon Thérenty (2007), suit à la fois une « matrice médiatique » et une « matrice littéraire ».

Ferenczi (1996 : 13) précise que cette proximité originelle avec la littérature n'est pas reniée par les membres du groupe professionnel des journalistes naissant à la fin du XIX^e siècle. Ruellan (2011 : 55), relatant le succès croissant du reportage dans les pratiques journalistiques²⁶ à cette période clé, confirme l'importance accordée au style :

Si les faits ont désormais une plus grande importance, l'intuition et la qualité de la langue restent des constituants acceptés, pour ne pas dire valorisés comme en témoignent les nombreux discours sur la plume nécessaire à ce métier qui vient s'insérer entre la chronique (la dissertation d'un journaliste alors auteur de sa propre pensée) et la dépêche (le compte rendu clinique d'un journaliste alors salarié d'une entreprise travaillant pour d'autres).

En France, Thérenty (2007 : 12) soutient que la naissance des premières écoles de journalisme dès 1928²⁷ et la création du statut de journaliste professionnel en 1935²⁸ ont marqué « le moment où s'opère la fracture nette entre le journalisme et la littérature, fracture professionnelle mais aussi poétique ». Selon la chercheuse (2007 : 12), cette séparation a été croissante jusqu'à aujourd'hui :

À quelques exceptions près, au XX^e siècle et plus encore au XXI^e siècle, les écritures journalistiques s'uniformisent en visant un formatage efficace et pragmatique. Seuls le reportage, jusque dans les années 1950, et la chronique permettent encore à certaines grandes plumes d'échapper au modèle préformaté du journal. L'émergence de la radio, de la télévision et peut-être plus radicalement encore des chaînes du tout-info dans les années 1990 entraînent l'écriture médiatique loin de la littérature.

Aron (2011 : 15) montre que, dans les années 1930, « la relation entre littérature et journalisme reste l'objet d'une négociation permanente, en une période où la plupart des histoires de la littérature semblent pourtant considérer que ces mondes n'ont plus d'interaction ». L'idée d'un éloignement progressif entre les pratiques littéraires et journalistiques semble plus fidèle à la réalité que celle d'une rupture nette : les frontières entre le « champ journalistique » et le « champ littéraire » restent poreuses même lorsque le groupe professionnel des journalistes est relativement bien établi, y compris en Belgique (Van den Dungen, 2005 : 346)²⁹. Van den Dungen (2001 : 639) souligne que les liens entre l'activité journalistique et l'activité littéraire sont particulièrement importants en Belgique à la fin du XIX^e et dans la première moitié du XX^e siècle : « Ainsi champs journalistique et littéraire belges ne

²⁶ L'influence exercée à cette époque par le journalisme anglo-saxon « suscite déjà de nombreux débats et de nombreuses réflexions sur la dégradation des mœurs et la dérive du journalisme » (Ferenczi, 1996 : 13).

²⁷ La première école de journalisme en Belgique voit le jour en 1921 (voir section 2.1.1).

²⁸ En Belgique, il faudra attendre 1963 pour que ce statut soit créé.

²⁹ Cette porosité est illustrée très clairement par la catégorie des écrivains-journalistes. Selon Dozo (2010 : 124), cette catégorie « reste ambiguë vu l'absence de définition formalisée du métier de "journaliste" ». Van den Dungen (2005 : 355) préfère les expressions *journalistes-publicistes* et *journalistes-littérateurs*.

forment pas deux entités séparées pas plus qu'écrivains et journalistes ne s'ignorent, principalement en raison de l'étroitesse du marché qui contraint les auteurs désireux de vivre de leur plume à exercer de front les deux activités. » Dozo (2010 : 123) confirme cette analyse : « Une certaine *doxa* affirme que le journalisme permet à l'écrivain de vivre de sa plume. C'est en tout cas la recette que beaucoup semblent avoir choisie dans la première moitié du XX^e siècle en Belgique francophone. » L'auteure (2010 : 127) montre, en effet, que « plus d'un écrivain belge actif durant l'entre-deux-guerres sur trois (voire presque un sur deux pour certaines classes d'âge) a été journaliste ou assimilé durant sa vie ».

Auteure d'un inventaire des écrivains-journalistes belges actifs entre 1920 et 1960, Mayeur (2010 : 146) souligne que « [l]es recherches menées sur les liens entre journalisme et littérature en Belgique francophone n'en sont qu'à leurs prémices ». Néanmoins, l'état actuel de la recherche montre clairement l'existence de tels liens et la persistance de ceux-ci sur une période relativement longue. Ces liens entre les milieux et les pratiques de la presse et du journalisme d'une part, et ceux de la littérature d'autre part, y compris dans d'autres contextes géographiques et culturels³⁰ et sans doute particulièrement en France (Van den Dungen, 2001 : 642) nous semblent importants. En effet, ils sont susceptibles d'avoir nourri, dans les représentations collectives, des modèles professionnels, voire culturels, et des attentes qui y sont liées.

1.3 La langue des journalistes et ses différentes caractéristiques

La manière dont la langue des journalistes a été traitée dans les études qui s'y sont intéressées de manière plus ou moins centrale fait l'objet de cette section. Au-delà de la récurrence des critiques qui circulent à l'égard de la langue des journalistes, nous nous attardons ici sur les caractéristiques qui lui sont attribuées par les chercheurs. Nous commençons par présenter plusieurs études qui ont tenté d'évaluer la « qualité de la langue » dans les médias (section 1.3.1), avant de nous arrêter sur les propriétés reconnues à la langue des journalistes par la communauté scientifique³¹. L'usage de la langue par les journalistes est parfois présenté comme le témoin et/ou le modèle de la langue parlée dans une société donnée (section 1.3.2). Par ailleurs, les médias sont considérés par de nombreux chercheurs comme ayant une influence sur l'usage de la langue par la société et/ou sur l'évolution de la langue (section 1.3.3).

³⁰ Malgré l'opposition historique, souvent rappelée, entre le « journalisme à la française » avec sa composante littéraire et la tradition journalistique anglo-saxonne focalisée sur les faits (Neveu, 2013 : 12-14), Philibert (2016 : 356-359, 389) montre qu'au XIX^e siècle, les liens entre presse et littérature et, notamment, la question de savoir si le journalisme est une forme de littérature, suscitent des débats en Amérique du Nord.

³¹ Le découpage de nos sections ne correspond pas exactement aux catégories du modèle d'analyse que nous avons développé (voir section 3). Cette différence s'explique par une volonté de se conformer au mieux à la manière dont les caractéristiques de la langue des journalistes sont évoquées dans la littérature.

1.3.1 La « qualité de la langue » dans les médias

Des études quantitatives visant à évaluer la « qualité de la langue » ou la fréquence des écarts linguistiques dans les médias ont été menées par différents chercheurs³², principalement au Québec. Ces études passent en revue des corpus d'articles de journaux (Clerc *et al.*, 2001 ; Tremblay, 2001 ; Laurent, 2006 ; Kavanagh *et al.*, 2015) ou d'émissions d'information radiophoniques (Maurais, 2005) ou télévisuelles (Reinke, 2005), et tentent d'établir un diagnostic des écarts par rapport aux normes. Ces études soulèvent des questions méthodologiques importantes. En effet, dans une approche sociolinguistique, déterminer ce qui constitue ou non un écart linguistique n'a rien d'évident. Comme le notent Clerc *et al.* (2001 : 1), « il n'existe pas d'ouvrage qui ferait la part de l'acceptable et de l'inacceptable sur toute question linguistique ». Dès lors, les auteurs de certaines de ces études mettent en place des dispositifs parfois particulièrement lourds et complexes, tentant de trouver un compromis entre divers ouvrages normatifs (voir notamment Maurais, 2005 : 17). Toutefois, les résultats de ces études dépendent de ces choix alors que ceux-ci peuvent difficilement faire l'unanimité parmi les sociolinguistes – Laurent (2006 : 21) classe ainsi l'ensemble des belgicismes parmi les « fautes de vocabulaire ». Laurent (2006) et Clerc *et al.* (2001) ont mené des études, d'apparence similaire, sur la fréquence des écarts linguistiques dans respectivement trois quotidiens belges francophones et quatre quotidiens québécois : le premier (Laurent, 2006 : 26) conclut à une moyenne d'une faute et demie tous les 1 000 mots, quand les seconds (Clerc *et al.*, 2001 : 42) en comptent 16 sur la même longueur. Cette comparaison laisse présumer que les jugements normatifs des chercheurs ont une incidence considérable sur leurs résultats, alors que ces études entendent répondre à la même question.

Afin de pouvoir réaliser des comparaisons porteuses de sens, il est donc indispensable de conserver une méthodologie identique. Des études diachroniques et/ou la comparaison d'études réalisées à des moments différents et qui mobilisent le même appareillage méthodologique permettent d'obtenir des informations sur l'évolution de la fréquence d'écarts linguistiques dans les médias³³. Assurant une continuité méthodologique, Kavanagh *et al.* (2015) ont mis à jour l'étude de Clerc *et al.* (2001) réalisée presque 15 ans plus tôt. Les auteurs concluent à une amélioration de la qualité de la langue, dénombant neuf fautes tous les 1 000 mots. Par ailleurs, une étude dirigée en 2004 par Cerquiglini à l'Institut national de la langue française a été mise au point dans une perspective diachronique. Les chercheurs ont analysé un ensemble d'enregistrements de journaux parlés et télévisés et d'archives de quotidiens français collectés pour chaque décennie sur une période de 50 ans. Si nous n'avons pu retrouver cette étude, Cerquiglini en livre les principaux résultats dans son intervention lors d'un colloque organisé en

³² La « qualité de la langue », qui ne pourrait être réduite à la quantité d'écarts par rapport à une norme déterminée, demeure un concept difficile à définir (voir notamment Eloy, 1995).

³³ Nous n'avons pas trouvé d'études qui, utilisant la même méthodologie, analysent des productions dans des contextes géographiques différents.

2013 par le Conseil supérieur de l'audiovisuel français (Conseil supérieur de l'audiovisuel, 2013 : 72) :

Nous avons bêtement regardé le nombre de « fautes », le nombre d'anglicismes. Le résultat est clair, premièrement, le taux est extrêmement bas, de fautes, d'anglicismes, dans les grands journaux, dans ceux que nous lisons. Deuxièmement, je suis désolé de le dire, ce taux est constant. Il n'y avait pas, il y a quelques années quand j'ai fait ces études, plus de fautes ou d'anglicismes qu'il y a 50 ans dans *Le Monde*, *Le Figaro*, *la Nouvelle d'Alsace*, ainsi de suite.

Les conclusions des deux études que nous venons d'évoquer contrastent avec les propos d'autres auteurs qui se sont intéressés à la langue dans les médias. C'est notamment le cas de Kjærsgaard (2013 : 175) qui écrit :

On observe ces années une forte augmentation du nombre des erreurs dans la presse écrite et électronique [française]. À plus forte raison trouve-t-on des erreurs qui sont exceptionnelles du fait de n'avoir pas (ou presque) été observées avant. Il s'agit là évidemment d'un constat subjectif s'appuyant sur mes lectures de presse. Or, ce constat est étayé du fait objectif que la presse évoque régulièrement le problème : il s'agit de l'introspection et de l'autocritique dans le blog des correcteurs du quotidien *Le Monde – Langue sauce piquante* qui en juillet 2010 se demande si l'on assiste à *la dislocation de la grammaire*.

De même, Branca-Rosoff (2007 : 23) considère que « [l]es médias constituent aujourd'hui des institutions dont les normes langagières paraissent de plus en plus affranchies des modèles traditionnels ».

Les auteurs ne s'accordent donc pas sur la manière dont on peut considérer la qualité de la langue dans les médias, en partie parce qu'ils ne partagent pas la même définition de cette notion. Étudier la langue des journalistes de manière globale à partir des productions journalistiques afin d'en proposer une évaluation qualitative constitue donc une piste de recherche délicate. Nous avons toutefois souligné que les études qui se sont intéressées à l'évolution de la langue dans les médias ne concluent pas à une augmentation du nombre d'écarts. Enfin, nous considérons les différentes études citées comme révélatrices de l'intérêt que suscite la langue des journalistes. Comme nous le soulignons dans les deux sections suivantes, cet intérêt peut être renforcé par le rôle que les chercheurs ou les citoyens dans leur ensemble attribuent aux journalistes en matière de langue.

1.3.2 L'usage de la langue par les journalistes comme témoin et/ou modèle

Sans préciser qu'ils considèrent la langue des journalistes comme un témoin de l'état d'une langue dans un contexte donné, certains chercheurs semblent avaliser cette thèse par le choix même de leur corpus : étudier des évolutions linguistiques sur la base de corpus journalistiques revient à assimiler les médias à des témoins de l'usage de la langue³⁴. Ainsi, Fujimura (2005 : 37) s'intéresse à la féminisation des noms de métiers et de fonctions en France et introduit son propos de cette manière : « Nous présenterons tout d'abord la chronologie de cette féminisation en cours, en observant les usages dans la presse écrite française entre janvier 1988 et décembre 2001. » Dans le contexte de la Belgique francophone, Dister (2004) a également analysé un

³⁴ Cette assimilation est parfois implicite.

corpus de presse pour étudier la féminisation des noms de métiers et de fonctions, alors que Klein, Lienart et Ostyn (1997) ont utilisé le même type de corpus afin d'étudier la fréquence des anglicismes³⁵. Ces auteurs n'explicitent pas les raisons pour lesquelles la presse constitue un corpus pertinent par rapport à ces questions linguistiques. Néanmoins, la qualité de « témoin de la langue de la société » est parfois rendue explicite par les chercheurs qui manipulent des corpus journalistiques (Doppagne et Lenoble-Pinson, 1982 ; Rosier, 2002). Elle apparaît également dans la nomenclature de plusieurs banques de données développées par différents centres de recherche et universités afin d'étudier la langue en usage dans une communauté linguistique. En effet, ces banques de données intègrent de manière plus ou moins importante les productions journalistiques³⁶. De telles bases de données, ainsi que les bases de données de journaux (Europresse, par exemple), sont largement utilisées par les linguistes et sociolinguistes qui s'intéressent aux usages linguistiques dans une communauté³⁷. Il apparaît donc que l'usage de la langue par les journalistes est considéré par les chercheurs comme (partiellement) représentatif de l'usage de la langue dans la société.

Dans les productions scientifiques, l'idée que la langue des journalistes serait le reflet de la langue pratiquée dans la société, lorsqu'elle est explicite, est souvent mise en tension (Raymond et Lafrance, 2001 : 8 ; Kjærsgaard, 2013), voire en concurrence avec l'idée qu'elle constitue un modèle, une référence ou un guide pour la communauté. De nombreux auteurs s'accordent à dire que la langue des journalistes allie ces deux caractéristiques (Corbeil, 1986 ; de Villers, 2001 : 21 ; Martel, Cajolet-Laganière et Langlois, 2001 : 47 ; Hellot et Malo, 2001 : 108). Ainsi, de Villers (2001 : 21) écrit : « Reflets et modèles de la société tout à la fois, les titres de presse permettent d'étudier de près l'évolution de la langue, de dater certains changements, de les situer géographiquement, de dégager certaines tendances, de circonscrire des traits définitoires de la norme linguistique d'un groupe culturel donné. » Portant sur la presse écrite, cette analyse rejoint celle proposée par Corbeil (1986 : 21) au sujet des médias audiovisuels :

La radio et la télévision sont à la fois les témoins de l'usage québécois, puisque ces institutions sont dans un certain rapport d'identité et de solidarité avec leurs auditeurs, d'où, comme conséquence, l'obligation non seulement de refléter l'usage québécois, mais aussi de respecter la norme linguistique implicite admise par les Québécois; et les guides de l'usage québécois, puisque ce qui se dit sur les ondes sert d'indice à ce qui peut se dire et façonne à la longue la manière de parler des auditeurs sans que chacun s'en rende trop compte.

On voit donc que si des auteurs abordent spécifiquement certains supports médiatiques ou certaines entreprises médiatiques, les propos relatifs aux différents médias attribuent cette double caractéristique de modèle et de reflet à la langue des journalistes. Au terme de son argumentation, Corbeil (1986 : 24) considère que les médias sont davantage des modèles de langue que des témoins : « L'usage de la langue dans et par les médias sert d'illustration de

³⁵ Voir également Bogaards (2008 : 89-92) pour une analyse de la fréquence des anglicismes dans *Le Monde* et *Le Soir*.

³⁶ C'est par exemple le cas de la Banque de données textuelles de Sherbrooke (BDTS) créée en 1977, ou de l'observatoire du français contemporain de l'université de Montréal.

³⁷ Voir, par exemple, Garabato (2013).

l'usage légitime de la langue et de référence normative pour l'ensemble des locuteurs de la communauté linguistique. »

Meier (2017 : 27) insiste sur le fait que les locuteurs québécois considèrent les journalistes comme des modèles linguistiques : « [P]lusieurs études ont montré que les Québécois perçoivent la langue des journaux, plus encore que celle utilisée à la télévision et à la radio, comme un modèle de référence, soulignant pour la plupart que la langue des quotidiens est supérieure à celle de leurs propres écrits (Bouchard et Maurais 2001 : 121 ; Maurais 2008 : 66 ; voir aussi de Villers 2000 : 9 et suiv.). » Dans une étude réalisée au Québec, Remysen (2004 : 31) a demandé à une population composée de 25 étudiants de l'enseignement secondaire et cinq enseignants de l'école primaire quelles étaient « les personnes qui parlent bien en général ». Le chercheur conclut que « [l]a majorité écrasante des participants, à savoir 80 %, citent d'abord et avant tout les gens des médias, suivis par les gens dits "plus scolarisés" (36,7 %) et les gens qui travaillent avec la langue (également 36,7 %; cette catégorie rassemble des traducteurs, des linguistes, des écrivains, des correcteurs, etc.) ».

Au Québec, plusieurs études montrent que ce statut de modèle est conféré en particulier aux journalistes de la Société Radio-Canada (SRC), la chaîne publique. Comme le souligne Reinke (2005 : 11), « plusieurs enquêtes ont confirmé que la plupart des Québécois considèrent les lecteurs de nouvelles de la SRC comme des modèles d'un usage exemplaire de la langue (D'Anglejan et Tucker, 1973; Lappin, 1982; Bouchard et Maurais, 2001; de Villers, 2000) ». Remysen indique que le rôle de « modèle normatif », voire d'« instance normative » (2010a : 115) est attribué par la communauté aux chaînes publiques au Québec et en Flandre (Remysen, 2010 : 122) : « Certaines enquêtes ont en effet montré que les Québécois et les Flamands reconnaissent la langue des journalistes et des animateurs de leurs chaînes publiques comme une référence en la matière (pour le Québec, voir entre autres Bouchard et Maurais, 2001 ; Remysen, 2004 ; Villers, 2000 ; pour la Flandre, voir par exemple Beheydt, 1991 ; Jaspaert, 1986). » L'auteur (2010 : 144) ajoute que la SRC et la VRT³⁸ sont « conscientes de leur rôle de "gardiennes de la norme" ».

Comme nous l'avons vu, plusieurs études, dans différents contextes, ont montré cette assimilation des journalistes à des modèles de langue pour la communauté grâce à des études sociolinguistiques. Il faut noter que cette idée est parfois reprise, même dans les productions scientifiques, sans nécessairement l'assoir sur de telles études (Moreau, 1997b : 394 ; Vézina, 2009 : 2 ; Kjærsgaard, 2013).

Malgré ce statut de modèle ou éventuellement étant donné celui-ci, plusieurs chercheurs soulignent que l'usage de la langue par les journalistes est critiqué (Francard *et al.*, 1993). Ainsi, Reinke (2005 : 9) affirme que « [l]a langue parlée des journalistes, considérée par le public comme une référence, n'est [...] pas épargnée [par les critiques] ». Dans le même ordre d'idées, Meier (2017 : 28) écrit :

³⁸ La Vlaamse Radio- en Televisieomroeporganisatie est la chaîne publique néerlandophone en Belgique.

Les Québécois sont ainsi très exigeants par rapport à la langue des journaux et plusieurs considèrent que la presse écrite n'assume pas suffisamment sa responsabilité comme modèle linguistique. Compte tenu du grand souci de la qualité de la langue journalistique (voir Maurais 2008 : 65), on observe fréquemment des reproches faits aux médias, que ce soit sous forme de lettres de lecteurs dans les journaux (voir par exemple Cajolet-Laganière et Martel 1995 : 28 ; de Villers 2005 : 400), de critiques de journalistes contre leurs pairs (voir par exemple Raunet 2001 ; Richer 2001) ou de commentaires venant de diverses instances.

Si plusieurs chercheurs attribuent à la langue des journalistes tant la qualité de reflet que celle de modèle de la langue de la société, peu soulignent le caractère paradoxal de cette double caractéristique : il semble, en effet, étrange que les mêmes locuteurs – les journalistes – servent de modèles à une communauté dont ils reflèteraient les usages. C'est toutefois le cas de Raymond et Lafrance (2001 : 8) qui évoquent « la tension constante » entre ces deux qualités. Cette tension pourrait expliquer les observations de Remysen (2010 : 144), qui s'est intéressé à des textes produits par les conseillers linguistiques de deux chaînes publiques, l'une canadienne et l'autre flamande :

[L]a façon dont les conseillers de la SRC et de la VRT conçoivent la langue standard et la norme en contexte québécois ou flamand ne va pas toujours de soi. S'il est vrai qu'ils ne se tournent plus exclusivement vers le modèle normatif qui est en usage en France ou vers celui qui l'est aux Pays-Bas, ils ne semblent pas nécessairement suivre le modèle normatif qui se dégage des pratiques langagières qu'on peut observer dans les faits au Québec et en Flandre.

Les conclusions du chercheur soulignent que la question des normes linguistiques dans les médias se pose dans des termes particuliers au sein des régions périphériques à leur centre normatif, ce qui est également le cas de la Belgique francophone. Ces contextes peuvent donc renforcer la tension entre le statut de reflet de l'usage et celui de modèle normatif.

1.3.3 Du modèle au vecteur d'influence

Dans de nombreuses productions scientifiques, l'idée que la langue des journalistes est considérée comme un modèle par la communauté mène à une autre idée : les journalistes possèderaient un pouvoir d'influence sur la manière dont les membres de la communauté utilisent la langue. Cette corrélation est notamment établie par Reinke (2005 : 9) :

Que la langue de l'information soit touchée inquiète d'autant plus les commentateurs que, dans l'esprit du public, la langue des lecteurs de nouvelles, notamment de ceux de la SRC, constitue toujours la norme (Bouchard et Maurais, 2001). Or, dans ce contexte, toute erreur sur le plan du vocabulaire, de la grammaire ou de la prononciation risque d'avoir des conséquences puisqu'elle est susceptible d'être employée par le public qui la tient pour correcte.

Plusieurs études consacrées à divers contextes géographiques abordent le rôle joué par les médias dans la standardisation de la langue. D'après Bell (1983 : 29), « in many countries, the language of broadcast news is regarded as the embodiment of standard speech. Broadcast media play a multiple role – active as well as passive – in language standardization ». L'auteur (1991 : 7) insiste sur le poids des médias en matière de langue : « To the sociologist of language, media are one of the main language-forming institutions in society, along with education and government. » Ndao et Kébé (2010 : 2) écrivent : « Plusieurs spécialistes ont montré que les médias, de par leurs possibilités naturelles de diffusion et leur emprise symbolique, participent

à l'acquisition des langues en cours de normalisation, à leur extension sociale et qu'ils contribuent à leur standardisation ainsi qu'à leur valorisation (Viaut, 1996 : 190) ». Dans le contexte allemand, Ammon (1997 : 184 et suiv., cité par Meier, 2017 : 27) « considère les journalistes comme des scripteurs modèles qui, à l'instar d'autres scripteurs professionnels, comme des écrivains ou des chercheurs, participent à travers la production de textes écrits dits exemplaires à la mise en place de la langue standard ». Van den Dungen (2005 : 472) valide également le rôle qu'a joué la presse quotidienne francophone dans la standardisation de la langue française en Belgique.

Par ailleurs, plusieurs auteurs attribuent un rôle particulier aux médias en matière de néologie (Doppagne, 1971, Quémada, 1971 : 142-143). Walter (1988 : 306-307) affirme par exemple ceci :

Tout message télévisé ou radiodiffusé est entendu au même moment par plusieurs millions de personnes, qui seront tentées tout naturellement à leur tour d'utiliser le mot ou l'expression qu'elles viennent d'entendre. Par la voix des hommes politiques, des journalistes, des gens du spectacle mais aussi par l'intermédiaire de la publicité, des tournures de phrases se propagent, des formes anciennes reprennent vie, des modes lexicales font leur apparition et se développent.

Au-delà de ces questions spécifiques de la standardisation des langues et de la néologie, il faut constater, avec Reinke (2005 : 11) et Remysen (2010 : 123), que l'influence de la langue des journalistes sur l'usage de la langue par la communauté est généralement admise par la communauté scientifique sans avoir été démontrée. Selon Reinke (2005 : 11),

[l]'idée de l'influence des médias reste [...] très répandue, surtout en ce qui concerne celle qu'ils exerceraient sur l'usage langagier du public. Quoique aucune étude ne le prouve, tous les intervenants du débat semblent partager cet avis (entre autres, Léon, 1994 : 404). Généralement, on renvoie au nombre d'heures que les gens passent devant le téléviseur ainsi qu'à l'importance de l'auditoire qui est atteint en même temps³⁹.

Remysen (2010 : 123) abonde dans le même sens :

L'importance que les locuteurs accordent au français radio-canadien et au VRT-Nederlands donne à penser que la langue utilisée dans les médias publics est susceptible d'influencer la leur. Même si aucune étude ne prouve hors de tout doute qu'il y a un impact réel des pratiques langagières des médias sur celles du public – une telle influence resterait d'ailleurs difficile à mesurer – on peut en effet supposer qu'il existe une réelle influence. Les médias familiariseraient notamment les locuteurs avec certaines variantes standard (voir Maurais, 1999 : 69 ; Reinke, 2005 : 11) et ils joueraient ainsi un rôle important dans le processus de standardisation et dans l'établissement d'une variété de langue soutenue propre à la communication publique.

L'absence de preuve indiscutable justifie des précautions dans le discours de certains chercheurs. Citant une étude relative au vocabulaire sportif, Reinke (2005 : 11) maintient par exemple l'usage du conditionnel : « L'influence de la langue utilisée à la télévision sur l'usage public serait vérifiée pour ce qui est du développement du vocabulaire sportif (Dumas, 1984 : 236). » Hellot et Malo (2001 : 95) posent la question du sens de cette influence : « Comment

³⁹ Voir également l'argumentaire développé par Encrevé (1983 : 63).

peut-on mesurer le rôle joué par les différents médias sur le comportement linguistique des Québécois? Et, d'ailleurs, le peut-on? N'est-ce pas plutôt la société en général qui se reflète sur le niveau linguistique de notre presse? » Les chercheurs concluent pourtant leur article de cette manière (108) : « Il y a fort à parier [...] que les médias de demain serviront encore de miroir et de modèle à la société québécoise tout entière, voire à la francophonie [...]. » De manière générale, nombreux sont les exemples où la théorie d'une influence linguistique des médias est avalisée. Martel, Cajolet-Laganière et Langlois (2001 : 47) affirment par exemple que « la popularité des médias écrits n'est plus à démontrer et tout le monde reconnaît aujourd'hui leur influence sur le public en général. Il en est de même pour la langue qu'ils véhiculent ». Ceux qui contestent l'influence de la langue des journalistes sur l'usage de la langue dans la société sont clairement minoritaires. Remysen (2010 : 123) cite Milroy et Milroy (1999 : 24-25), ainsi que Gadet (2007 : 101-102)⁴⁰, qui « estiment que les médias ne jouent pas de rôle majeur dans la diffusion des changements linguistiques dans une communauté ».

Certains auteurs de critiques à l'égard de la langue des journalistes justifient leurs reproches précisément par le pouvoir d'influence qu'ils lui attribuent. Reinke (2005 : 10) cite l'ouvrage collectif de Maurais (1985) : « [I]l semble qu'elles [les critiques portant sur la langue des médias] se font entendre dans bien des pays occidentaux industrialisés (Maurais, 1985) où est dénoncée, entre autres, la mauvaise influence qu'exerce la langue des médias sur l'usage public. » Par exemple, de Broglie (1997 : 5) soutient que

[I]a télévision ne fait pas bon ménage avec le langage. Ce média de masse a sur lui un puissant effet réducteur : uniformisation de la langue courante, élimination des patois et des langues minoritaires, uniformisation de la prononciation sur un modèle qui n'est pas forcément bon mais qui a un très fort pouvoir d'attraction, relâchement de la syntaxe, rétrécissement du vocabulaire. La langue s'uniformise, s'appauvrit et s'alourdit.

Comme l'affirment Paveau et Rosier (2008 : 68), « [I]e stéréotype selon lequel la presse participe au déclin de la langue est vivace et repose sur le fait que les médias, dans leur ensemble, créent, font circuler et donnent une tribune aux mots et expressions nouvelles et à la mode. » Bell (1991 : 3) propose une analyse très similaire : « Criticism of the media's language use, and the presumed bad effects which those usages are having on everyday speech, are a commonplace of public debate – ironically, conducted in the media's own columns. » Cette ironie est également soulignée par Houdebine (1988 : 134) ou encore Vicari (2011 : 82), qui note que, dans les discours puristes, l'implication des médias dans la « crise du français » constitue un stéréotype fréquent, véhiculé paradoxalement par les journalistes eux-mêmes⁴¹. À ce sujet, des études (voir notamment Remysen, 2011 ; Ayres-Bennett, 2015) se sont notamment intéressées aux chroniques de langue, qui « connaissent une riche tradition dans le monde francophone »

⁴⁰ Ledegen (2000 : 26-27) cite pourtant un extrait de Gadet (1997 : 19) dans lequel l'auteure semble avaliser un pouvoir d'influence des médias, au moins en matière de standardisation de la langue : « [O]n constate, au cours du XX^{ème} siècle, un relatif écrasement du rôle de [la domination des particularités linguistiques locales], sous l'action de facteurs comme la scolarisation, les mass-médias et les brassages de population. »

⁴¹ Il faut constater, en effet, que certains professionnels des médias interviennent spontanément dans le débat public (voir Raunet, 2001), et éventuellement dans les médias eux-mêmes.

(Remysen, 2011 : 47). Remysen (2011 : 53) souligne que « [c]omme d'autres types de discours normatifs sur la langue, les chroniques participent [...] à la codification et à la standardisation de la langue ». Les chroniques de langue peuvent également être entendues comme une volonté, de la part des médias eux-mêmes, de jouer un rôle dans la diffusion, vers leur public, d'un savoir sur la langue ou d'une certaine manière de l'appréhender. Plus largement, de nombreux chercheurs envisagent la presse dans son ensemble comme un véhicule important des idéologies linguistiques (voir notamment les travaux du groupe de recherche Circula, qui a donné naissance à une revue portant son nom, mais également à des colloques successifs intitulés *Les idéologies linguistiques dans la presse écrite : l'exemple des langues romanes*). Selon cette perspective, les médias d'information sont considérés comme ayant une influence, au travers des discours sur la langue qu'ils diffusent – dans des chroniques ou par la manière dont ils traitent les sujets liés à la langue –, sur les représentations linguistiques des citoyens.

En définitive, bien qu'elle ne soit pas démontrée ou précisément décrite, l'influence des journalistes sur l'usage des locuteurs d'une société donnée est une thèse communément admise, souvent évoquée, et quasiment jamais remise en doute dans les milieux scientifiques. Par ailleurs, les différents attributs de la langue des médias que nous avons relatés (témoin, modèle et vecteur d'influence), même s'ils ne sont pas tous ou toujours étayés de preuves, sont souvent convoqués afin de justifier l'importance ou l'intérêt social de cette langue et donc des études qui y sont consacrées (Houdebine et Baudelot, 1985 : 59 ; Kavanagh *et al.*, 2015 : 1). La « qualité de la langue » dans les médias mériterait donc une attention particulière en raison de ses caractéristiques. Ainsi, Martel, Cajolet-Laganière et Langlois (2001 : 47) écrivent : « [Les journaux] sont à la fois le reflet de la langue d'usage et un modèle langagier de la société. De fait, ils emploient les mots, les sens et les expressions dont les gens ont besoin pour lire et comprendre la somme des informations transmises. Dans cette perspective, il est légitime, voire essentiel, de s'interroger sur la qualité de la langue utilisée par les journaux diffusés au Québec. » Il en va de même pour Reinke (2005 : 9), qui ajoute aux justifications de son étude les diverses critiques émises à l'égard de la langue des médias : « Le choix de jeter un regard sur la langue parlée de ceux qui, de par leur profession, exercent une forte influence sur l'usage public vient des nombreuses critiques qui ont été formulées ces dernières années. » Lagane (1997 : 40) introduit son article consacré à l'évolution de la langue radiophonique comme suit : « Notre article n'entend aucunement dresser un procès aux journalistes et animateurs de la presse audiovisuelle, mais décrire l'évolution de la langue parlée à l'antenne et les dérives du langage de la profession de journaliste audiovisuel, conscient que, de plus en plus, de nombreux tics propres au langage journalistique s'intègrent dans notre langue quotidienne.⁴² »

Par ailleurs, peu d'études s'intéressent à la circulation de ces idées au sein même du groupe professionnel au-delà des brèves allusions dont nous avons fait mention plus haut. Il y a plus de 30 ans, Rochette, Bédard, Sorecom et Georgeault (1984 : 126-127, cités par Plourde, 1986 : 29-

⁴² On peut encore citer Maurais (2005 : 12) : « [N]otre étude avait aussi pour objectif de vérifier si Radio-Canada était à la hauteur de sa réputation de modèle de bon langage [...]. »

30) ont sondé les animateurs de la radio et de la télévision québécoise. Quelque 72 % de ceux-ci considéraient avoir davantage d'influence sur la langue des jeunes que n'en ont les enseignants. Un autre sondage réalisé auprès de journalistes de la presse quotidienne belge francophone (Laurent, 2006 : 57-59) révèle que ces derniers reconnaissent aux médias une responsabilité dans la « dégradation de la langue française »⁴³.

Les recherches présentées dans ces deux dernières sections montrent que différentes caractéristiques, éventuellement liées, sont attribuées à la langue des journalistes : elle constituerait le reflet et/ou le modèle linguistiques de la communauté sur laquelle elle pourrait exercer un pouvoir d'influence. Au terme de notre revue de la littérature, il apparaît évident que l'usage de la langue par les journalistes suscite un intérêt relativement fort. Néanmoins, les études que nous avons citées nous paraissent insuffisantes pour saisir de façon détaillée les discours relatifs à la langue des journalistes et leurs dynamiques. Tout d'abord, si la diversité des acteurs s'intéressant à la langue des médias et l'intérêt social que celle-ci suscite ont pu apparaître dans la littérature évoquée, les travaux présentés ne ménagent qu'une place restreinte aux discours produits par ces acteurs, y compris les professionnels des médias. Hormis les discours critiques qui sont seulement évoqués dans différentes études, nous avons surtout appréhendé le discours des chercheurs qui se sont penchés sur la question de l'usage de la langue par les journalistes. Ensuite, les liens entre les différentes caractéristiques attribuées à la langue des journalistes, mais également le lien entre l'intérêt social autour d'elle et ces mêmes caractéristiques nous semblent mériter une étude plus poussée. Enfin, bon nombre des recherches consacrées à la langue des journalistes que nous avons convoquées ont été produites au Québec⁴⁴, où le rapport à la langue française est singulier (voir notamment Martel et Cajolet-Laganière, 1996 ; Plourde, Duval et Georgault, 2000 ; Bigot, 2006). La Belgique francophone possède des points communs avec le Québec dans le rapport que les locuteurs entretiennent à leur langue, mais il est indéniable que le contexte diffère en de nombreux aspects. Ces différentes raisons justifient une étude approfondie des discours relatifs à la langue des journalistes dans le contexte géographique et sociohistorique concerné par notre thèse.

2 Constitution du corpus

Nous entendons prolonger les études présentées dans la section 1 afin de proposer une analyse systématique des discours ayant pour objet la langue des journalistes. Il s'agit pour nous de comprendre les représentations, les critiques, les enjeux, les attentes et les tensions éventuelles que ces discours renferment. Notre objectif consiste à saisir l'univers de discours dans lequel les professionnels du journalisme actuels pratiquent leur activité. Nous considérons cet univers de discours comme susceptible de produire des effets sur les pratiques et les

⁴³ Dans le chapitre 3, nous évoquons de manière approfondie les études qui se sont intéressées aux représentations linguistiques des professionnels de l'information.

⁴⁴ Paveau et Rosier (2008 : 68) confirment que l'intérêt académique pour la langue dans les médias est marqué dans cette région : « Au Québec, on a vu se développer un grand nombre de recherches tournant autour du rôle des médias dans la diffusion d'un français de "qualité". »

représentations des professionnels (voir chapitres 3 et 4)⁴⁵ : il constitue un facteur de régulation potentiel de la langue des journalistes. Cet univers de discours est façonné et alimenté par un ensemble d'acteurs aux profils variés, et non pas uniquement par des chercheurs ou par les professionnels de l'information. Pour cette raison, il nous est apparu indispensable de diversifier les profils des acteurs qui se sont exprimés à ce sujet et de proposer une analyse globale de leurs discours.

Nous avons constitué, en recourant à des archives diversifiées, un corpus de textes publiés entre 1886 – date de création de l'Association de la presse belge – et 2017. Seuls les textes qui évoquent, au moins brièvement, la question de l'utilisation de la langue par les journalistes ont été considérés comme pertinents pour notre étude. La constitution d'un tel corpus représente un défi méthodologique important. En effet, les possibilités de recherches semblent innombrables : ces discours sont susceptibles d'apparaître dans des contextes nombreux et dispersés. Dès lors, la consultation de certaines archives peut se révéler extrêmement chronophage sans certitude de rencontrer des textes qui évoquent l'usage de la langue par les journalistes.

Afin de rendre notre objectif atteignable et notre corpus le plus pertinent possible, nous avons établi des lignes directrices. Cette section décrit ce travail de balisage, en détaillant l'ensemble des choix effectués afin de garantir l'hétérogénéité des sources et des acteurs. Après avoir présenté les sources consultées, nous expliquons le traitement appliqué au corpus ainsi constitué. Enfin, nous proposons une vue d'ensemble du corpus constitué.

2.1 Les catégories de sources consultées

Étant donné qu'un corpus de ce type n'a jamais été élaboré auparavant, nous détaillons ici les archives que nous avons choisi d'explorer. Ces sources ont été envisagées autour de trois axes : les discours d'acteurs du journalisme, les discours d'acteurs du domaine de la langue (grammairiens, linguistes, membres d'organisations consacrées à la langue, etc.) et les discours produits dans une revue intellectuelle, *La revue générale*. Ces trois catégories ont été déterminées afin de viser une complémentarité des différents discours analysés. Il s'agissait, en effet, de pouvoir s'intéresser aux discours d'experts de chacun des deux domaines concernés – la langue et le journalisme –, mais également d'inclure des textes dont les auteurs ne sont pas des spécialistes de ces deux domaines. Dans les sous-sections qui suivent, nous expliquons comment ces trois catégories nous ont effectivement permis de rassembler une hétérogénéité d'acteurs.

Précisons que nous avons inclus des discours d'acteurs qui ne sont pas belges lorsqu'ils étaient rapportés dans des publications belges à destination d'un public belge (en particulier

⁴⁵ Dans cette revue de la littérature, nous avons questionné la validité scientifique de certains discours, en particulier au sujet de l'influence de la langue des journalistes sur la langue de la société. Étant donné les objectifs de notre étude, cette question ne présente aucune pertinence pour l'analyse de nos résultats : qu'ils soient justes ou non sur le plan scientifique, les propos tenus sur la langue des journalistes contribuent à former un univers de discours susceptible d'influer sur les représentations et les pratiques des journalistes.

celles de l'AGJPB) ou par des acteurs belges. En revanche, pour les ouvrages collectifs ou les revues scientifiques, seuls les textes rédigés par des auteurs belges ont été inclus à notre corpus.

2.1.1 *Les discours d'acteurs du journalisme*

Afin de saisir les discours circulant au sein du groupe professionnel des journalistes belges, nous avons inclus des textes écrits par des acteurs du milieu journalistique et médiatique : journalistes, directeurs de médias, professeurs de journalisme, etc. Nous nous sommes focalisé sur plusieurs types de publications : la revue professionnelle de l'Association générale des journalistes professionnels de Belgique (AGJPB), l'Annuaire de la presse belge édité par l'AGJPB, des manuels de journalisme, mais également des ouvrages et articles relatifs au journalisme en Belgique écrits par des acteurs du journalisme ou consignant des discours de ces acteurs.

Une part importante des discours d'acteurs du journalisme que nous étudions dans ce chapitre est issue des publications de l'AGJPB. Dès lors, il apparaît essentiel de présenter cette association afin de pouvoir situer les textes analysés. Créée en 1886, l'Association de la presse belge (APB) symbolise la professionnalisation du métier de journaliste en Belgique et la volonté, de la part du groupe professionnel, de définir ses frontières (Van den Dungen, 2001, 2005). Cette association a changé de nom à deux reprises⁴⁶. À l'occasion de la refonte de ses statuts au tournant des années 1930, elle devient l'Association générale de la presse belge (AGPB). En 1978, sa fusion opérée avec l'Union de la presse périodique belge (UPPB) donne lieu à l'AGJPB⁴⁷. L'association est fédéralisée en 1998 et donne naissance à deux entités qui la constituent à partir de cette date : l'Association des journalistes professionnels (AJP) et la Vlaamse Vereniging van Journalisten (VVJ)⁴⁸. Notons que si, selon l'AJP, la majorité des journalistes belges francophones en activité font partie de ses membres (voir Libert, 2017 : 26-27), il est difficile d'évaluer précisément cette proportion⁴⁹. Toutefois, l'intérêt que revêt le nombre de membres de l'association est relativement secondaire dans le cadre de cette étude : nous nous intéressons à cette association en tant qu'actrice importante au sein du groupe professionnel et, de ce fait, productrice de discours sur l'activité journalistique.

⁴⁶ Dans ce travail, nous utilisons systématiquement l'appellation correspondant à la période concernée.

⁴⁷ À partir de cette date, les employeurs ne peuvent plus faire partie de l'Association (Association générale des journalistes professionnels de Belgique [2011], « 125 ans d'histoire de l'AGJPB », *AGJPB 1886 – 2011 : L'Association des journalistes professionnels de Belgique fête ses 125 ans*, numéro spécial, septembre, p. 6).

⁴⁸ Il faut noter que ces associations ne représentent les journalistes de la presse spécialisée que depuis février 2016, lorsque l'AJP fusionne avec l'Association des journalistes de la presse périodique (AJPP) et que son équivalent néerlandophone, la Vereniging van Journalisten van de Periodieke Pers (VJPP) rejoint la VVJ (Libert, 2017 : 17).

⁴⁹ L'AJP nous a communiqué qu'en 2017, 77,6 % des journalistes qui ont le statut de journaliste professionnel et qui disposent donc d'une carte de presse étaient affiliés à l'association. En revanche, tous les journalistes qui ont une carte de stagiaire, dont les conditions d'obtention sont moins exigeantes, sont nécessairement membres de l'AJP. Par ailleurs, Standaert et Grevisse (2012) ont noté que de nombreux jeunes journalistes n'entraient pas dans les conditions pour prétendre à l'obtention d'une carte de presse.

2.1.1.1 La revue professionnelle de l'AGJPB

La revue professionnelle publiée par l'AGJPB apparaît en 1920⁵⁰ sous le titre *Le Journaliste*. Celle-ci nous a paru constituer une source de première importance afin d'étudier les discours des acteurs du groupe professionnel des journalistes en Belgique. La recherche des archives de cette publication s'est révélée particulièrement ardue. Nous avons consulté l'ensemble des collections incomplètes disponibles à la Bibliothèque royale de Belgique, à la Réserve précieuse de la Bibliothèque des sciences humaines de l'Université libre de Bruxelles et dans les locaux de l'AJP.

Au moment de son lancement, *Le Journaliste* est rédigé uniquement en français. La revue devient bilingue en 1939 et prend le nom *Le Journaliste/De Journalist*⁵¹. Elle disparaît, durant la Seconde Guerre mondiale, entre mai 1940 et décembre 1944⁵². Si nous n'avons trouvé aucune archive relative à la période s'étalant de 1920 à 1940 dans les trois bibliothèques dans lesquelles nous nous sommes rendu⁵³, nous avons consulté la table des matières analytique contenue dans l'Annuaire de la presse belge de 1966-1968. Cette table nous a permis d'éliminer l'éventualité que les numéros introuvables contiennent des articles dont les titres se situaient au centre de notre sujet de recherche. Il reste toutefois hautement probable que des propos relatifs à l'usage de la langue y soient disséminés.

Nous avons pu reconstituer la collection complète, à quelques numéros près, entre décembre 1944 et octobre 1964. Au cours de cette période, la revue est mensuelle mais il arrive que certains numéros couvrent plusieurs mois. La publication cesse de paraître dans les années 1960 pour des raisons économiques⁵⁴. Elle revient en 1976 « sous la forme d'un "quatre pages" dactylographié et photocopié »⁵⁵. En 1979, la revue donne lieu à une version francophone, *Journalistes*, et une version néerlandophone, *De Journalist*. Les mêmes textes sont alors traduits dans les deux langues pour chacune des éditions⁵⁶. L'AJP a conservé la collection complète de cette publication depuis 1981. À cette date, la revue est bimestrielle. Elle voit doubler sa fréquence de publication en janvier 2000 et son volume se réduire à peu près de moitié au même moment. Nous avons dépouillé l'ensemble des numéros jusqu'en avril 2015, date de notre dernière consultation des archives dans les locaux de l'AJP.

⁵⁰ L'Annuaire 1966-1968 (p. 900) présente la publication de la façon suivante : « Bulletin de l'AGPB. Institué par décision le 7 décembre 1919. Les numéros 1 et 2 sont datés janvier et février 1920. »

⁵¹ Association générale des journalistes professionnels de Belgique (2011), *op. cit.*, p. 5.

⁵² La table thématique contenue dans l'Annuaire 1966-1968 ne référence aucun numéro entre ces deux dates.

⁵³ Il n'est pas exclu que des portions de collection soient disponibles dans d'autres bibliothèques du pays. De futures recherches seront nécessaires pour tenter de trouver les numéros manquant à notre dépouillement.

⁵⁴ S.n. (1979), « Le Journaliste - De Journalist », *Annuaire de la presse belge, 1978-1979*, p. 85.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ Voir Borloo, Jean-Pierre (2018), « Journalistes n° 200. Pourquoi 200 ? », *Journalistes*, février, n° 200, p. 7. Les rédactions deviennent indépendantes à partir de la création de l'AJP et de la VVJ en 1998, même si certains textes sont communs aux deux publications.

Pour l'ensemble des périodes explorées, chaque numéro a été feuilleté dans son intégralité. Toutefois, la totalité des contenus n'a pas été lue systématiquement : les articles portant sur des sujets en apparence trop éloignés de nos préoccupations ont été ignorés. Ce jugement de pertinence a été porté principalement à partir des titres et des intertitres, y compris des encadrés, mais également d'un survol des pages.

2.1.1.2 L'Annuaire de la presse belge

Nous nous sommes penché sur la plus ancienne publication régulière de l'AGJPB : l'Annuaire de la presse belge. Ces annuaires consignent les coordonnées mises à jour des membres de la presse belge, certains textes législatifs liés à la presse, mais aussi la présentation de la plupart des associations ou corporations du secteur journalistique belge. Ils contiennent également, de manière moins importante et moins régulière, des contributions textuelles plus longues, et comportent systématiquement une introduction. Ce sont principalement ces textes qui ont retenu notre attention.

Toutes les archives de ces Annuaires disponibles à la Bibliothèque royale de Belgique et à la Bibliothèque des sciences humaines de l'ULB ont été consultées. Selon différents documents, le premier Annuaire officiel date de 1899⁵⁷ ou de 1901⁵⁸. Nous n'avons pu trouver d'édition avant celle de 1908, qui constitue la première édition illustrée⁵⁹. Au total, nous avons pu accéder à 30 éditions de cet Annuaire, éditées entre 1908 et 2003⁶⁰. Il s'agit de la quasi-totalité des éditions qui ont paru au cours de cette période⁶¹. Six textes provenant de ces éditions ont été inclus à notre corpus.

⁵⁷ D'après l'édition de l'Annuaire de 1966-1968, p. 899. La table des matières analytique fait référence à des articles publiés dans des éditions avant 1901. Elle précise que « deux publications analogues » antérieures ont été éditées pour 1885-1892 et 1896 (p. 899).

⁵⁸ Selon un document édité par l'AGJPB (Association générale des journalistes professionnels de Belgique [2011], *op. cit.*, p. 4).

⁵⁹ Notons que l'on peut lire, dans l'Avant-propos de cette édition : « La Presse belge était, jusqu'à présent, le seul organisme important de notre activité sociale qui n'eût pas son annuaire, bien qu'étant peut-être le mieux qualifié pour en posséder un. [...] Notre *Annuaire illustré de la presse belge* vient donc combler une lacune. ». La table des matières thématique contenue dans l'Annuaire de 1966-1968 atteste pourtant l'existence de numéros antérieurs à 1908.

⁶⁰ Les éditions consultées sont les suivantes : 1908, 1909, 1910-1911, 1920-1921, 1922-1923, 1929, 1927-1928, 1929-1930, 1933, 1937-1938, 1949-1950, 1955, 1957-1958, 1960, 1963, 1966-1968, 1974-1975, 1978-1979, 1981, 1986, 1988, 1989, 1991, 1993-1994, 1995, 1996, 1997-1998, 1998-1999, 2000, 2003. L'Annuaire n'existe plus aujourd'hui sous sa forme papier : seule une base de données en ligne est mise à disposition des membres de l'AJP.

⁶¹ Comme on le voit dans la note précédente, près de la moitié des volumes consultés portent la mention de deux ou trois années consécutives. Par ailleurs, l'Annuaire n'est pas paru certaines années. L'Annuaire 1966-1968 (p. 899) mentionne l'ensemble des éditions entre 1899 et 1966 et nous a donc permis de vérifier la complétude des collections consultées. Ce recensement comporte toutefois au moins deux erreurs : 1) il indique que l'Annuaire est paru chaque année entre 1899 et 1914, alors que nous avons consulté une édition bisannuelle 1911-1912 ; 2) il ne mentionne pas l'édition de 1955 que nous avons consultée. Nous n'avons pas retrouvé les éditions antérieures à 1908. Sur la période 1908-1966, nous n'avons pas trouvé d'archives pour 1913 et 1914, et il nous manque l'édition qui serait parue en 1965. Après 1966, nous sommes au moins certain, grâce à des notes manuscrites, qu'il n'y a pas eu d'annuaire entre 1981 et 1986.

Certains discours contenus tant dans la revue professionnelle que dans les Annuaire sont le fruit d'auteurs qui, par leur implication dans l'AGJPB ou ses publications, s'inscrivent éventuellement dans une démarche militante de la pratique de leur métier. Il convient d'en avoir conscience et, dès lors, ne pas considérer ces discours comme forcément représentatifs des discours partagés par le groupe professionnel dans son ensemble. Afin de récolter des discours d'auteurs qui ne s'investissent pas obligatoirement dans les différentes associations professionnelles, nous avons recherché d'autres types de sources.

2.1.1.3 Des manuels de journalisme, des ouvrages et des articles

Nous avons inclus, de manière moins exhaustive et systématique, plusieurs publications consacrées au journalisme belge, dont des livres et des articles de revue. Plusieurs manuels issus de différentes écoles de journalisme belges ont également été consultés. Nous avons considéré le discours pédagogique comme révélant des représentations sur ce que doit être le métier de journaliste et sur la manière dont le groupe professionnel doit le pratiquer (voir Ruellan, 2006 : 377 ; Montañola et Souanef, 2012 : 160). Deux manuels inclus à notre corpus proviennent de l'Institut pour journalistes de Belgique. Inauguré en 1921 et émanant directement de l'AGJPB, cet institut constitue la première école belge de journalisme. Après avoir pris le nom d'Institut de journalisme (IDJ) au tournant des années 2000, il a fermé ses portes en 2013.

Nous avons également été aidé, dans cette recherche de documents, par la bibliographie d'un mémoire réalisé en 1994 à l'Université libre de Bruxelles intitulé *Publicité et médias : facteurs de dégradation de la langue française ?* (Thomas, 1994). Plusieurs sources utilisées par l'auteure ont ainsi été incluses à notre corpus. De plus, c'est cette bibliographie qui nous a mené, en premier lieu, à nous diriger vers les archives de *La revue générale* (voir section 2.1.3).

2.1.2 Les discours d'acteurs du domaine de la langue

Nous avons intégré un ensemble de textes signés par des auteurs actifs dans le domaine de la langue. Cette catégorie inclut notamment des linguistes, des grammairiens, des académiciens, des membres du Conseil de la langue ou d'autres organisations liées à la langue française. Nous avons considéré ces acteurs comme produisant un discours d'expert sur les questions linguistiques. Certains de ces discours reposent sur une approche réflexive des phénomènes linguistiques et, éventuellement, sur des études scientifiques.

L'ensemble des archives du Conseil de la langue et du Service de la langue française de la Communauté française de Belgique⁶², indexées sur le site internet de ces organismes, ont été consultées. Nous avons également intégré des articles et des ouvrages publiés par des linguistes.

⁶² La Communauté française est l'une des trois communautés reconnues dans la Constitution belge et dispose d'organes et de compétences politiques propres. Depuis 2011, elle porte le nom de Fédération Wallonie-Bruxelles. Toutefois, tous les textes étudiés ici ont été publiés sous l'ancienne dénomination.

Il faut noter qu'en Belgique, le Conseil de la langue a été créé tardivement, en 1985⁶³. Les raisons probables du caractère tardif de cette création avancées par Garsou (1997 : 463) relèvent de particularités propres à la Belgique : le fait que les questions linguistiques en Belgique aient surtout été envisagées dans l'histoire du pays en termes de débat communautaire opposant francophones et néerlandophones, la réticence des Belges à l'égard d'une intervention étatique sur la langue et la dépréciation des Belges envers leur variété linguistique.

Nous avons aussi effectué des recherches à la Maison de la Francité. Cet organisme installé à Bruxelles a été créé en 1976 et s'est constitué en association sans but lucratif en 1978. Il est actuellement financé par la Commission communautaire française. Sa mission fondamentale est d'« assurer la promotion de la langue française et de la Francophonie internationale, dans un esprit d'ouverture et de modernité »⁶⁴. Toutefois, pour la Belgique francophone, nous n'avons trouvé qu'une étude, éditée par la Maison de la Francité elle-même, qui aborde la langue des médias.

La recherche de sources publiées par des acteurs du domaine de la langue visait également à inclure des représentations de citoyens. En effet, plusieurs études sociolinguistiques nous ont permis d'obtenir des informations relatives aux représentations d'acteurs qui ne sont ni impliqués dans les milieux consacrés à la langue, ni dans ceux liés au journalisme et ne faisant pas forcément partie du milieu intellectuel.

2.1.3 Les discours produits dans une revue intellectuelle

Nous avons intégré à notre recherche les archives de *La revue générale*, l'une des plus importantes revues intellectuelles belges de sciences humaines. Ce choix s'explique d'abord par le caractère généraliste de la publication : elle présente un potentiel à traiter de notre objet de recherche, et elle s'adresse à un public plus diversifié que les professionnels du journalisme ou que la frange de la population s'intéressant au discours d'experts sur la langue. Il était aussi probable de trouver des textes rédigés par des auteurs qui ne font pas partie des milieux liés à ces deux domaines. Ensuite, l'intérêt de cette publication réside dans sa longévité et sa constance : cette publication mensuelle a été créée en 1865, et permettait donc d'obtenir des discours relativement anciens publiés dans une publication régulière et stable dans le temps.

La collection complète de *La revue générale* jusqu'en 2012 est disponible à la Bibliothèque des sciences humaines de l'ULB. Nous avons d'abord cherché à repérer l'ensemble des textes consacrés à la langue française ou aux médias. Ce repérage a reposé essentiellement sur les titres des articles ainsi que sur le nom des rubriques auxquelles ces articles appartenaient. Notre méthode de recherche s'est adaptée aux outils disponibles selon les périodes : lorsqu'ils existaient, nous avons consulté les index thématiques ou les index annuels ; dans les autres cas,

⁶³ Avant la naissance du Conseil de la langue, le Conseil culturel de la communauté française, créé en 1970 et dont la première réunion s'est tenue en décembre 1971 (Wallonie.be, en ligne), était notamment chargé de veiller à la défense et à l'illustration de la langue française (voir Hella, 1974 : 83).

⁶⁴ Maison de la Francité (en ligne), « Notre Maison de la Francité », site de la Maison de la Francité, disponible sur <http://www.maisondelafrancite.be/fr/?ID=2>. [Page consultée le 28 février 2017.]

nous avons consulté les tables des matières de chaque numéro. Chacun des articles retenus sur la liste a ensuite été consulté afin d'extraire d'éventuels discours sur la langue des journalistes. Nous avons porté une attention particulière à certaines rubriques thématiques récurrentes, dont « Langage », « Télévision » ou encore « Radio/TV ».

Au total, 20 articles ont été retenus. Leur prise en compte a permis de diversifier les profils des auteurs des discours étudiés : parmi ceux-ci figurent des hommes politiques, un chroniqueur politique, des professeurs et inspecteurs de l'enseignement secondaire et des professeurs de l'enseignement supérieur. En revanche, certaines caractéristiques de cette publication peuvent apparaître comme des limites à notre volonté d'embrasser une diversité maximale d'acteurs. Tout d'abord, les auteurs de cette revue appartiennent à une élite sociale, sans doute relativement critique : ils véhiculent donc un discours propre à une certaine catégorie sociale. De plus, si cette revue n'est pas scientifique à proprement parler, certains contributeurs sont des professeurs d'université. Plusieurs articles sont également signés par des personnalités actives dans le domaine de la langue ou du journalisme. Enfin, de nombreux auteurs sont des contributeurs réguliers de la revue et certains sont responsables de leur rubrique. Puisque nous avons sélectionné des articles provenant parfois des mêmes rubriques, nous avons obtenu plusieurs textes rédigés par les mêmes auteurs⁶⁵.

La catégorisation principale des textes retenus a été réalisée à partir d'un premier échantillon de documents sélectionnés sur une période s'étalant des années 1960 aux années 2010⁶⁶, alors que la période étudiée dans cette étude débute en 1886. Au départ tant de l'analyse de la revue de la littérature (section 1.3) que de la lecture itérative de ce corpus, nous avons arrêté plusieurs catégories d'analyse principales. Celles-ci ont ensuite fondé notre modèle d'analyse, que nous développons largement dans la section 3⁶⁷. Lors de la poursuite de nos recherches et l'inclusion de nombreuses sources supplémentaires, il ne s'est pas révélé nécessaire d'ajouter des catégories. Nous avons néanmoins ajouté une subdivision au sein de chacune des catégories définies afin de rassembler les textes selon cinq ensembles d'acteurs : les acteurs du domaine de la langue, les acteurs du journalisme, les politiques, les intellectuels et observateurs n'appartenant pas aux trois premières catégories, et les citoyens n'appartenant pas aux quatre premières catégories⁶⁸.

2.2 Discussion sur la validité du corpus

Afin de discuter de la validité du corpus constitué, nous présentons un graphe qui offre une vue d'ensemble des 77 textes. Ce graphe représente le nombre de sources récoltées par décennie et selon les cinq catégories d'acteurs que nous avons présentées dans la section

⁶⁵ Mauritz Van Overbeke, André Goosse et André Hella ont respectivement signé cinq, quatre et deux articles retenus.

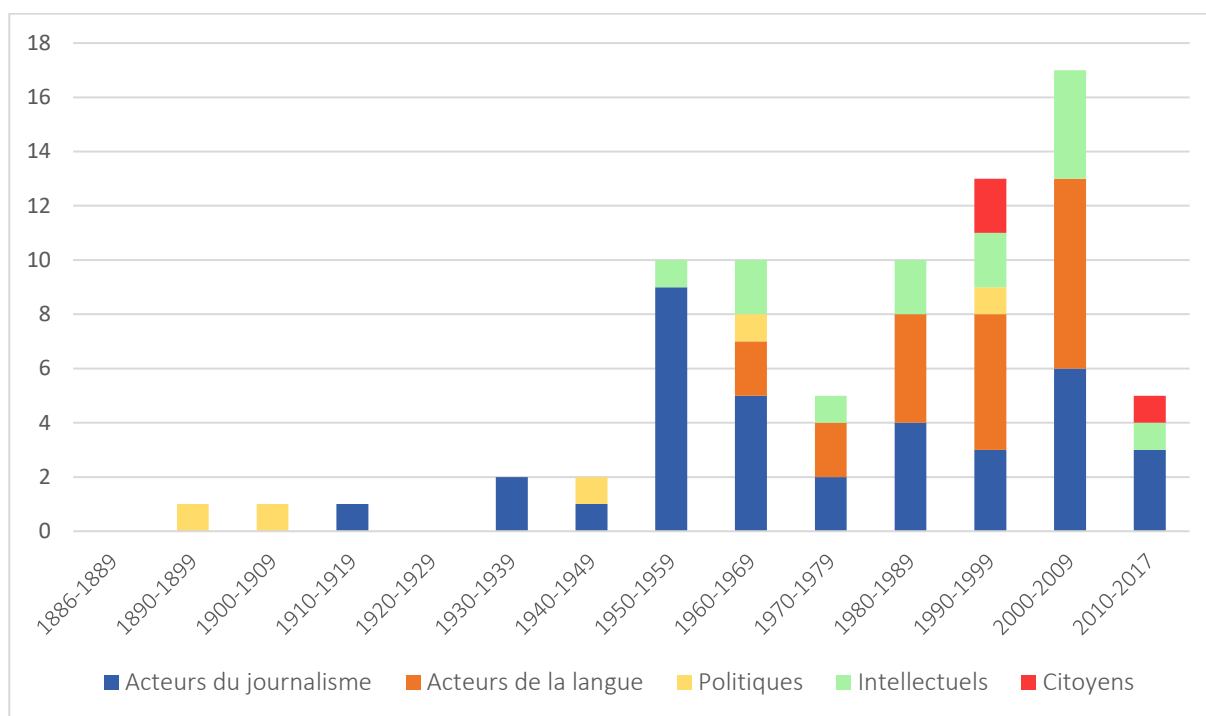
⁶⁶ Ce premier corpus a d'ailleurs constitué la base d'une communication (Jacquet, 2015b) ayant donné lieu à un article (Jacquet, à paraître).

⁶⁷ Nous renvoyons donc à la section 3 pour le détail des différentes catégories d'analyse.

⁶⁸ Les représentations des acteurs de cette dernière catégorie ont été appréhendées grâce à trois études sociolinguistiques (voir *infra*).

précédente. L'ensemble des références figurent à la fin de ce travail dans la section « Sources » et sont également organisées autour de ces cinq catégories d'acteurs et par ordre chronologique. Dans certains cas, la catégorisation s'est révélée délicate et pourrait être contestée. Néanmoins, celle-ci sert essentiellement à donner un aperçu du corpus constitué et a peu d'influence sur nos résultats dans la mesure où, lors de la présentation des textes, nous livrons l'identité précise de chaque auteur.

Graphe 1 : Nombre de sources par catégorie d'acteurs et par décennie (N = 77)



Il faut constater que notre corpus ne contient que sept textes publiés avant 1950. L'absence d'archives antérieures à 1940 de la revue *Le Journaliste*, créée en 1920, peut en partie expliquer ce faible nombre. À partir des années 1950, décennie au cours de laquelle est née l'Association internationale des journalistes de langue française (voir section 5.4.1), le nombre de textes trouvés qui abordent la langue des journalistes est relativement stable. Les années 1990 et 2000 comprennent un nombre sensiblement plus élevé de textes. Le nombre peu élevé de sources publiées à partir de 2010 semble normal étant donné que la décennie est toujours en cours, que les archives de *La revue générale* consultées s'arrêtent en 2012 et celles de la revue de l'AJP en 2015. On pourrait poser l'hypothèse que, de façon générale, la langue des journalistes a suscité un intérêt de plus en plus grand au cours de la période étudiée, qui s'étale de 1886 à 2017. Si cette hypothèse ne peut être écartée d'emblée, le nombre relativement peu élevé de sources empêche de tirer une telle conclusion. Certains facteurs pèsent de manière trop importante sur le nombre de sources trouvées à certaines périodes. Par exemple, nous avons relevé cinq chroniques relatives à la langue rédigées par un même auteur dans *La revue générale* entre 2004 et 2011 : la décision de l'équipe éditoriale de la revue visant à offrir une rubrique thématique à un même auteur s'intéressant à l'utilisation de la langue par les journalistes a fait augmenter considérablement le nombre de textes de notre corpus au cours de cette période. Pourtant, cette

décision ne peut aucunement démontrer un intérêt accru de l'ensemble de la société belge pour la langue des journalistes.

Avant 1961, nous n'avons trouvé aucun texte relatif à la langue des journalistes écrit par un acteur du domaine de la langue⁶⁹. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer une telle absence entre 1886 et 1961. Tout d'abord, comme nous l'avons évoqué, la prise en charge par le monde politique belge des questions d'usage du français est intervenue tardivement. Des documents émanant d'acteurs du domaine de la langue sont dès lors peu nombreux avant 1985. En outre, dans le monde académique, l'étude de la langue selon son contexte social n'est devenue un socle d'intérêt, à travers l'émergence d'une discipline spécifique que constitue la sociolinguistique, que bien après le début de la période considérée. Francard et Hambye (2010) notent qu'en Belgique, la sociolinguistique s'est développée à partir des années 1980.

Cette dernière remarque explique également en partie l'absence de textes appartenant à la catégorie d'acteurs « Citoyens » avant les années 1990. C'est lors de cette décennie qu'ont été menées les premières enquêtes sociolinguistiques s'intéressant aux représentations linguistiques des Belges francophones, y compris au sujet de la langue des journalistes. En dehors de ces enquêtes sociolinguistiques, les représentations des consommateurs de médias ou de membres de la société dans son ensemble au cours de la période envisagée sont difficilement appréhendables car elles ont laissé peu de traces. Notre corpus ne permet donc pas de saisir, avant les années 1990, les représentations relatives à la langue des journalistes chez les citoyens qui ne sont ni impliqués dans le domaine de la langue ni dans le secteur du journalisme et qui n'appartiennent pas à une élite intellectuelle.

Concernant les sources issues du milieu journalistique, d'autres pistes que celles que nous avons suivies pourraient être envisagées afin d'élargir le corpus. Par exemple, il serait pertinent de fouiller les archives des rédactions belges, afin de chercher d'éventuels documents faisant allusion à l'usage de la langue (recommandations éventuelles, échanges internes, etc.). De la même manière, le courrier des lecteurs pourrait contenir d'éventuels propos de la part du public au sujet de la langue des journalistes⁷⁰. Néanmoins, pour tous ces éventuels documents, nous ignorons si des archives existent⁷¹.

De façon globale, les limites que présente notre corpus s'expliquent en partie par l'obligation évidente de disposer de traces des discours recherchés. Nous avons tenté de montrer ici que les choix que nous avons opérés et les sources que nous avons intégrées permettent d'atteindre l'objectif de cette étude. En effet, le corpus rencontre largement les critères de diachronie et de diversité des acteurs, et les nombreuses sources permettent d'étudier l'univers

⁶⁹ Ce premier texte concerne d'ailleurs un organisme français. Le plus ancien texte de notre corpus écrit par un acteur belge lié au domaine de la langue date de 1966.

⁷⁰ Un mémoire universitaire réalisé en 1979 (Matgen, 1979) et analysant le courrier des lecteurs d'un quotidien belge ne mentionne pas de propos liés à la langue.

⁷¹ Grevisse (2014 : 33) mentionne toutefois un « Vade-mecum réalisé par le groupe des Éditions de l'Avenir à l'attention de sa rédaction » reprenant une série d'« erreurs courantes ».

discursif relatif à la langue des journalistes en Belgique francophone. Un tel corpus, incluant des sources aussi diversifiées, dont nous avons défendu la pertinence tout au long de cette section, et sur une période aussi étendue, n'avait jamais été constitué auparavant.

3 Modèle d'analyse des discours relatifs à la langue des journalistes

Nous avons construit un modèle d'analyse permettant d'étudier les discours sur la langue des journalistes. Les différentes catégories qui le composent ont émergé grâce à un double mouvement d'aller-retours entre le modèle en construction et, d'une part, la littérature présentée plus haut et, d'autre part, notre corpus. L'élaboration de ce modèle a servi l'analyse du corpus tout en ayant été alimentée par ce dernier. Nous présentons ici les composantes de ce modèle, sur lesquelles repose l'organisation de nos résultats.

L'analyse des discours nous a amené à établir une distinction entre deux catégories de propos différents : ceux qui abordent les *qualités linguistiques* de la langue des journalistes et ceux qui en donnent les *qualités sociales*⁷². Ces deux types de propos peuvent évidemment apparaître dans un même discours. Si leur distinction n'a que peu été explicitée et analysée, il nous semble qu'elle demeure fondamentale lorsqu'il s'agit d'organiser les discours sur la langue des journalistes.

Dans le premier ensemble, nous englobons les propos qui s'intéressent à la manière dont la langue est utilisée par les journalistes. Il s'agit de propos qui *décrivent* cet usage, de constatations relatives à l'état de la langue dans les médias. Considérer que les journalistes commettent des fautes de français ou, à l'inverse, qu'ils ont une belle plume, affirmer que les productions journalistiques présentent telle fréquence d'anglicismes, relever des expressions à la mode contenues dans l'usage des journalistes, évaluer le taux de féminisation des noms de métiers dans la presse, etc., sont autant d'exemples de discours relatifs aux propriétés linguistiques de la langue des journalistes. Pour les auteurs de ces discours, il s'agit de poser un diagnostic linguistique sur les productions journalistiques. Ces propos doivent donc pouvoir être émis sur la base unique et suffisante de l'observation des productions journalistiques, peu important les modalités ou l'effectivité de ces observations. Afin de résumer, on pourrait avancer qu'il s'agit de propos visant les caractéristiques ou les qualités de la langue *dans* les médias, soit les *qualités linguistiques* de cette langue.

Le second ensemble concerne les considérations relatives aux liens établis par les acteurs entre la langue des journalistes et des éléments qui lui sont extérieurs. Trois idées évoquées dans la revue de la littérature (section 1.3) relèvent de ce type de propos : en affirmant que la langue des journalistes est le témoin de la langue dans la société, qu'elle influence les pratiques linguistiques de la société ou l'évolution de la langue ; ou encore qu'elle sert de modèle aux locuteurs d'une communauté donnée, l'acteur énonce des propriétés sociales, et non pas

⁷² Par cette distinction, nous n'entendons nullement nier la caractère éminemment social de la langue : nous proposons simplement de distinguer des propos qui portent sur des éléments différents, comme nous le développons ici.

linguistiques, de la langue des journalistes. Tous ces propos ont en commun d'attribuer un statut social, une fonction sociale, une caractéristique sociale ou un rôle social à la langue des journalistes. Pour résumer, on peut considérer qu'il s'agit de propos visant les caractéristiques ou les qualités de la langue des journalistes *par rapport à d'autres* éléments de la société dans laquelle elle apparaît, soit ses *qualités sociales*.

L'analyse des textes retenus, et en particulier de ceux issus des milieux journalistiques, nous a incité à ajouter une quatrième idée clé à l'ensemble des qualités sociales : selon de nombreux acteurs, la langue des journalistes doit être utilisée d'une certaine manière en vertu d'un *devoir professionnel*. Cette idée relève d'une qualité sociale en tant que devoir imposé à ou par un groupe professionnel, soit un groupe social particulier. Elle correspond à la définition que nous avons donnée des qualités sociales par opposition aux qualités linguistiques : ne se concentrant pas sur la langue des journalistes elle-même, elle met celle-ci en relation avec un autre élément de la société, soit une obligation professionnelle. Toutefois, cette quatrième qualité sociale se distingue des trois autres dans le sens où, dans ce cas-ci, la langue des journalistes n'est pas mise en rapport avec les pratiques linguistiques de la société ou la langue elle-même, mais avec un groupe professionnel. Si nous avons longuement hésité à ériger cette quatrième idée en une troisième catégorie principale aux côtés des *qualités linguistiques* et des *qualités sociales*⁷³, nous avons conservé la logique de base du modèle que nous venons de développer, permettant de séparer ce qui a trait à la langue des journalistes elle-même et ce qui relève des liens entre elle et d'autres éléments.

Dans notre modèle définitif, l'ensemble des discours relatifs aux qualités sociales de la langue des journalistes est donc constitué de quatre idées :

- 1) *La langue des journalistes est le reflet de la langue de la société.* Sont convoquées dans cet axe les références aux notions de *témoin*, de *reflet* et de *miroir*, que nous entendons ici comme synonymes. Les journalistes peuvent refléter l'usage de la langue des citoyens mais également l'évolution de la langue.
- 2) *La langue des journalistes possède un pouvoir d'influence.* Cette influence peut porter sur l'évolution de la langue ou sur l'usage de la langue par les locuteurs d'une communauté donnée. Si ces deux objets sont étroitement liés dans un mouvement d'influences mutuelles (l'usage influence le code et le code influence l'usage), il faut souligner cette distinction dans la mesure où le propos est différent : dans un cas, il porte sur l'évolution de la langue en tant que code, institution ou norme ; dans l'autre, il concerne les usages linguistiques observables dans une communauté⁷⁴.

⁷³ Une dénomination spécifique à cette catégorie obligerait sans doute à revoir le nom des deux catégories principales que nous avons conservées, ce qui pourrait rendre moins évidente la distinction fondamentale entre celles-ci.

⁷⁴ Nous sommes conscient de toucher ici à un sujet délicat. Dans une perspective sociolinguistique, séparer la langue des usages n'a que peu de sens : une langue ne peut ni exister ni évoluer sans les usages de ses locuteurs. Les usages varient et évoluent sans doute davantage que « la langue » que l'on considère, et c'est par cette différence de rythme et d'importance de variation que peut s'expliquer la distinction que nous observons dans les discours. Nous ne pouvons développer ici une réflexion approfondie relative aux dynamiques linguistiques, qui font l'objet d'une vaste littérature. Si elle est imparfaite sur le plan théorique, la distinction que nous évoquons et qui est retenue dans notre

- 3) *Les journalistes ont une responsabilité sociale à l'égard de la langue.* Cette responsabilité peut, elle aussi, concerner, d'une part, la langue en tant que code ou en tant que norme ou, d'autre part, l'usage de la langue par la société. Dans le dernier cas, la responsabilité sociale à l'égard de la société correspond au statut de modèle ou d'exemple linguistique qu'auraient les journalistes⁷⁵.
- 4) *La langue des journalistes doit être utilisée d'une certaine manière en vertu d'un devoir professionnel.* Selon les propos qui composent cet axe, un usage particulier de la langue constitue ici une obligation professionnelle, parmi d'autres, pour les journalistes.

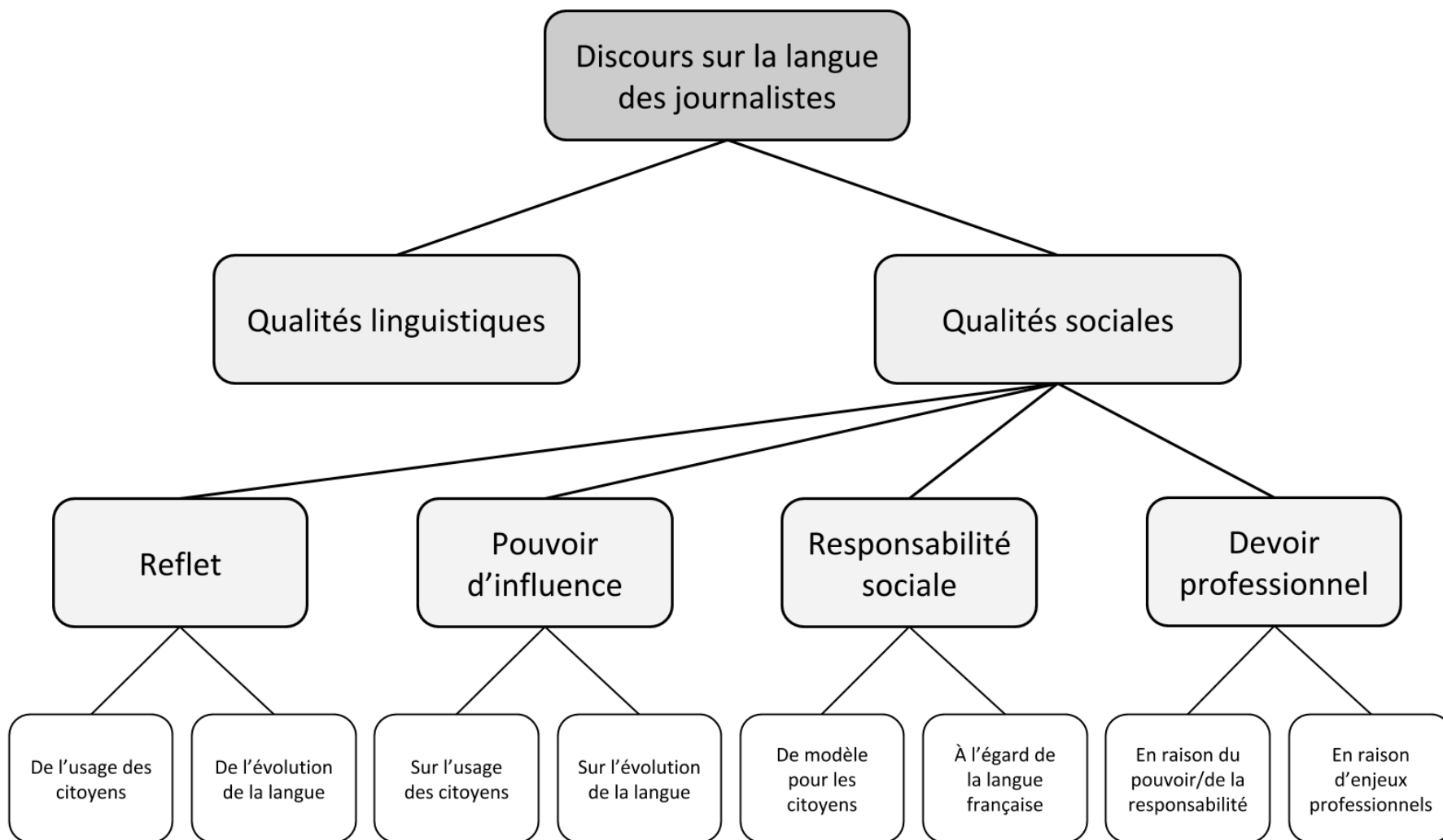
Ces quatre idées relatives aux qualités sociales de la langue des journalistes apparaissent largement interconnectées. Dans l'analyse, nous analysons ces liens en détail. De même, les discours sur les qualités linguistiques et ceux sur les qualités sociales de la langue des médias sont parfois fortement imbriqués⁷⁶. Il est, par exemple, difficile de trancher sur l'appartenance à l'une ou l'autre des deux catégories d'un énoncé comme *la langue des journalistes est exemplaire*. Nous soutenons que le flou possible de la ligne de démarcation n'invalidé pas sa pertinence mais incite précisément à étudier les tensions qui se jouent aux frontières de ces deux catégories de discours. Il invite, en outre, à tenter de comprendre les liens qui unissent ces deux types de propos et à interroger la manière dont les acteurs les articulent. Porteuse de sens, cette distinction est en outre fondamentale et indispensable si l'on souhaite inclure de manière systématique l'ensemble des discours sur la langue des journalistes. En effet, si nous avons souligné les liens que nous souhaitons faire émerger entre les deux types de discours, certains discours n'abordent explicitement que l'une ou l'autre catégorie ; il s'agit de pouvoir en rendre compte.

modèle d'analyse rend pourtant bien compte de nuances importantes observables dans les discours que nous analysons.

⁷⁵ C'est précisément dans le but d'inclure les différentes couches auxquelles cette responsabilité peut s'appliquer que nous avons évité d'utiliser la notion de *modèle*, pourtant davantage utilisée dans la littérature, dans le nom de la catégorie.

⁷⁶ Pour cette raison, certains extraits sont évoqués à la fois dans la section 4 et dans la section 5.

Graphe 2 : Modèle d'analyse des discours sur la langue des journalistes



Dans la suite de ce chapitre, nous tentons de comprendre à la fois les différentes articulations entre les qualités linguistiques et les qualités sociales, les articulations possibles entre les sous-catégories relatives aux qualités sociales, mais aussi les arguments éventuels sur lesquels les acteurs font reposer ces idées ou les éléments auxquels ils les lient. Il s'agit donc d'analyser l'ensemble des discours recueillis au prisme des catégories que comporte ce modèle, tout en distinguant les catégories d'acteurs, afin de révéler les éventuels changements, permanences ou tensions dans les discours critiques sur la langue des journalistes en Belgique francophone.

4 Les qualités linguistiques de la langue des journalistes

Les discours relatifs aux qualités linguistiques de la langue des journalistes ont été organisés autour de trois axes : d'abord, les injonctions par rapport à l'écriture et à l'utilisation de la langue dans les médias, soit les qualités linguistiques prescrites ; ensuite, les constatations ou les analyses concernant la langue des journalistes qui ne relèvent pas de jugements ; enfin, les discours, largement majoritaires, de déploration par rapport à la manière dont la langue est utilisée par les journalistes.

4.1 Les prescriptions relatives à l'écriture journalistique

Une dizaine de textes de notre corpus contiennent des recommandations ou des injonctions relatives à l'écriture journalistique. De telles injonctions nous semblent pouvoir révéler au moins en partie la manière dont les journalistes construisent leur idéal d'écriture. Cet idéal constitue dès lors un facteur de régulation potentiel de la langue utilisée par les journalistes. Les auteurs de ces propos sont toujours des acteurs du journalisme et une bonne partie d'entre eux sont des enseignants. Les recommandations que nous avons relevées sont très similaires sur l'ensemble de la période étudiée, même s'il faut reconnaître que la quasi-totalité des textes ont été publiés après 1951. Le tableau suivant reprend les prescriptions les plus fréquemment rencontrées⁷⁷.

⁷⁷ Afin d'alléger le tableau, nous n'avons pas indiqué les références bibliographiques complètes de chaque source.

Tableau 1 : Injonctions fréquentes relatives à l'écriture journalistique

Recommandation	Nb	Année (profil de l'acteur)
Viser la compréhension du public	6	1953 (Clausese, professeur de journalisme), 1956 (Matthijs, journaliste), 1983 (Schmieder, professeur de journalisme), 2010 (Jespers, professeur de journalisme), 2012 (journalistes web), 2014 (Grevisse, professeur de journalisme)
Adapter le langage à son public	3	1953 (Clausese), 2008 (Gergely, professeur de journalisme), 2010 (Jespers)
Viser la simplicité de la langue	3	1956 (Matthijs), 1972 (Duwaerts, professeur de journalisme), 1983 (Schmieder)
Utiliser des structures simples	4	1972 (Duwaerts), 1983 (Schmieder), 2010 (Jespers), 2014 (Grevisse)
Viser une écriture concise, brève, directe	5	1951 (Neuray, directeur de journal), 1956 (Matthijs), 1960 (Guéry, directeur du Service auditeurs et presse de l'INR), 2008 (Gergely), 2012 (journalistes web)
Construire des phrases courtes	6	1910 (s.n.), 1972 (Duwaerts), 1983 (Schmieder), 2008 (Gergely), 2010 (Jespers), 2014 (Grevisse)
Viser la clarté	3	1960 (Guéry), 1983 (Schmieder), 2014 (Grevisse)
Viser la lisibilité	2	2008 (Gergely), 2014 (Grevisse)
Éviter les termes peu courants	2	1983 (Schmieder), 2010 (Jespers)
Éviter le jargon	2	1983 (Schmieder), 2010 (Jespers)
Utiliser des termes concrets	2	2010 (Jespers), 2014 (Grevisse)
Utiliser une langue correcte (aspects normatifs)	6	1956 (Matthijs), 1972 (Duwaerts), 1983 (Schmieder), 2008 (Gergely), 2010 (Jespers), 2014 (Grevisse)
Éviter les clichés	2	1972 (Duwaerts), 1983 (Schmieder)

On peut observer qu'un grand nombre de ces recommandations visent à garantir l'efficacité de la communication : les journalistes doivent s'assurer de l'intelligibilité de leurs productions. Ainsi, la plupart des injonctions relevées, parfois présentées comme des spécificités du style journalistique, s'apparentent à autant de facettes de cet impératif d'intelligibilité. Socle important de l'écriture journalistique selon les différents auteurs des textes étudiés, cet impératif professionnel explique sans doute pourquoi les recommandations les plus fréquentes se retrouvent de manière transversale dans des textes qui abordent pourtant certains supports médiatiques spécifiques.

Plusieurs auteurs livrent des justifications à certaines de leurs recommandations. Paul Neuray, André Guéry et Jean-Jacques Jaspers insistent sur le fait que les productions journalistiques sont reçues par les lecteurs ou les auditeurs dans des conditions souvent défavorables à une attention optimale⁷⁸ : cette considération tend donc à renforcer l'impératif d'être le plus intelligible possible. Trois textes⁷⁹ opposent les médias oraux aux médias écrits par l'impossibilité pour un auditeur de reprendre une phrase qu'il aurait mal comprise⁸⁰. Néanmoins, en 1951, Paul Neuray insistait déjà sur l'importance, pour les journalistes de la presse imprimée, d'être intelligibles dès la première lecture, fût-elle perturbée par des éléments extérieurs.

- (1) C'est pour ses lecteurs qu[e le journaliste] rédigera, trop souvent à la hâte, son « papier ». S'il est pressé par l'heure, ses lecteurs le sont tout autant que lui. Rares seront ceux qui, après avoir parcouru un article ou après l'avoir lu en hâte, prendront la peine de le relire à tête reposée. A travers cette lecture, sur une plate-forme de tramway ou dans un compartiment de chemin de fer, dans la bousculade de la vie moderne, le public, malgré tout, doit savoir à quoi s'en tenir⁸¹.

Roger Clause, Thomas Gergely et Jean-Jacques Jaspers évoquent une autre particularité des modalités de réception des contenus médiatiques : l'étendue du public et son hétérogénéité⁸². Les auteurs avancent que le niveau de formation du public des médias, son niveau culturel et ses aptitudes à la compréhension orale ou écrite ne sont pas homogènes et pas toujours élevés. Or, toujours selon ces auteurs, le journaliste doit être compris de tous.

D'après les auteurs concernés, les conditions de réception des productions médiatiques ainsi que l'étendue et l'hétérogénéité du public imposent donc une singularité à l'écriture journalistique par rapport à d'autres formes de communication. En particulier, la dissociation entre l'écriture littéraire et l'écriture journalistique est explicitée dans plusieurs textes⁸³, dont le manuel rédigé par Léon Duwaerts à l'attention des étudiants en journalisme :

- (2) [D]ans votre récit, soyez bref, tordez le cou à la littérature. Dites les choses simplement. Ecrivez des phrases courtes. Un sujet, un verbe, un complément. Méfiez-vous des adjectifs. Evitez les redites et l'usage des mêmes mots, usez de

⁷⁸ Neuray, Paul (1951), « Mission du journaliste », *Industrie*, n° 5, p. 294 ; André Guéry dans S.n. (1960), « La radio et l'auditeur », *Le Journaliste*, mai, n° 5, p. 9 ; Jaspers, Jean-Jacques (2009), *Le journalisme de télévision. Enjeux, contraintes, pratiques*, Bruxelles, De Boeck, p. 86.

⁷⁹ Clause, Roger (1953), *L'information de presse. Critique de relation*, Bruxelles, Office de publicité, p. 118 ; André Guéry dans S.n. (1960), « La radio et ... », *op. cit.*, p. 9 ; Jaspers, Jean-Jacques (2009), *op. cit.*, p. 86.

⁸⁰ André Guéry dans S.n. (1960), « La radio et ... », *op. cit.*, p. 9 ; Jaspers, Jean-Jacques (2010), *Journalisme radiophonique. Journalisme télévisuel*, Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles, p. 127.

⁸¹ Neuray, Paul (1951), *op. cit.*, p. 294.

⁸² Clause, Roger (1953), *op. cit.*, p. 118 ; Gergely, Thomas (2008), *Information et persuasion. Écrire*, 3^e éd., Bruxelles, De Boeck, coll. « Culture & Communication » [1^{re} éd. : 1992], p. 82 ; Jaspers, Jean-Jacques (2010), *op. cit.*, p. 125.

⁸³ Voir Neuray, Paul (1951), *op. cit.*, p. 293 ; Grevisse, Benoît (2014), *Écritures journalistiques*, 2^e éd., Bruxelles, De Boeck, coll. « Info & com » [1^{re} éd. : 2008], p. 18, 31 ; mais également les extraits de Léon Duwaerts et de Gabriel Thoveron que nous citons ci-après.

synonymes. Haro sur les clichés. Usez de la magie du verbe. Les conjonctions, c'est du plomb⁸⁴.

Cette dissociation se retrouve également dans un manuel journalistique français (« le journaliste n'est pas de la littérature ») dont le contenu est résumé dans un texte de Gabriel Thoveron publié en 1989. Ce manuel est le *Guide de la rédaction* du Centre de Formation des Journalistes à Paris. Le résumé qu'en fait Gabriel Thoveron, qui ne partage pourtant pas la même conception de l'écriture journalistique que celle proposée dans ce manuel, condense de nombreuses injonctions relevées dans notre corpus.

- (3) Ce qui est recherché, c'est la lisibilité, la compréhensibilité, et le texte doit être court, fait de phrases courtes et de mots courts. Un article sera précédé d'un chapeau qui indiquera l'essentiel au lecteur, de façon à ce que ce dernier sache s'il doit tout lire ou peut en rester là. Le premier paragraphe devra, le plus brièvement possible, répondre aux questions : quoi ? qui ? où ? quand ? comment ? pourquoi ?, sans autre ponctuation que des virgules. Etc⁸⁵...

Notons enfin que le tableau ne rend pas compte de la fréquence, dans notre corpus, de propos d'acteurs du journalisme abordant les aspects normatifs de la langue des journalistes. Nous n'avons sélectionné ici que les textes qui contiennent explicitement des recommandations relatives à l'écriture journalistique. Dans la suite de ce chapitre, nous présentons de nombreux autres textes qui soulignent l'importance de la correction de la langue.

4.2 Les spécificités linguistiques de la langue utilisée par les journalistes

Certains textes, peu nombreux, évoquent différentes spécificités linguistiques observables dans les productions journalistiques. Tout d'abord, en 1953, *Le Journaliste* reproduit des extraits d'un inventaire de « clichés »⁸⁶ réalisé par un journaliste parisien, Maximilien Vox, pour la revue *Points de vue*. Cet inventaire reprend une série d'« expressions-types » que « les journaux utilisent » et « que l'on retrouve souvent dans les dépêches ou les informations se rapportant à des cas similaires ». Parmi ces expressions, le journaliste épingle *assassiner sauvagement, une victime atrocement défigurée, un cadavre affreusement mutilé, les points de vue se rapprochent, les divergences subsistent, etc.*

Albert Doppagne consacre en 1971 un article à la néologie dans les médias⁸⁷. Il évoque d'abord différentes caractéristiques de la langue des journalistes de presse écrite.

⁸⁴ Duwaerts, Léon (1972), *L'organisation de la profession. Ses usages et sa déontologie*, s.l., Institut pour journalistes de Belgique, p. 32-33.

⁸⁵ Thoveron, Gabriel (1989), « Le pouvoir médiatique et la langue », *La pensée et les hommes*, n° 11, p. 55.

⁸⁶ S.n. (1953), « Les clichés », *Le Journaliste*, janvier, n° 1, p. 18.

⁸⁷ Doppagne, Albert (1971), « La néologie dans les communications de masse », *La banque des mots*, n° 1, p. 13-22.

- (4) La langue propre à la presse se situera entre ce substrat typographique d'une part, la langue de tout le monde et la langue d'une série de techniques d'autre part. Domaine assez mouvant puisque le journalisme est appelé à parler de tout⁸⁸.

L'auteur montre donc que la langue des journalistes est soumise à diverses forces qui s'exercent sur elle, diverses influences. La propension des journalistes à aborder tous les sujets les amènerait à user d'une langue spécifique. Dans un deuxième temps, Albert Doppagne insiste sur l'ampleur du vocabulaire technique lié à la production d'information radiophonique et télévisuelle (*préampli, table de mixage, vidéocassette, etc.*).

- (5) Il n'est pas nécessaire que le journaliste contemporain soit initié à toutes [l]es fractions du travail de la transmission de l'information mais, bon gré mal gré, par la force des choses et du contexte de sa vie professionnelle, l'influence de ces vocabulaires techniques ne laissera pas de l'atteindre, de marquer son langage, professionnel d'abord, courant ensuite⁸⁹.

Notons que l'introduction progressive dans les productions journalistiques de termes liés aux aspects techniques de la production médiatique est une idée isolée dans notre corpus.

Dans un fascicule publié en 1995 par le Conseil de la langue et intitulé *La langue française de A à Z*⁹⁰, on trouve à l'article « Médias » une analyse diachronique de la langue des médias qui aborde, entre autres, la question de la familiarité dans l'usage linguistique des journalistes.

- (6) Dans un premier temps, jusqu'à la fin des années 70, les médias audiovisuels sont restés assez conservateurs sur le plan linguistique, leur mission didactique restait dominante. Aujourd'hui, radio et télé se veulent plus proches des gens, plus familières. La course à l'audience, résultant de la privatisation de ces médias, et ses retombées sur le service public même, ont modifié profondément le langage des médias. Ce que certains dénoncent comme une dégradation de la langue par les médias indique plutôt un élargissement de la gamme des liens que ceux-ci tiennent à entretenir avec leurs publics.

Désormais plus miroir intime que fenêtre ouverte sur le monde, les médias sont en train d'inventer une forme de langue populaire, moins tributaire des différences régionales, plus uniforme dans ses expressions familières.

Cependant, les effets de mode dans la langue n'ont pas attendu la télévision pour se manifester. Ce qui heurte dans le langage de la radio et de la télé aujourd'hui, c'est qu'elle [*sic*] font entrer un usage familier sur la scène publique par des canaux officiels. La géographie sociolinguistique des usages en est un peu bouleversée; mais le caractère spectaculaire des médias ne doit pas faire oublier que d'autres ressorts puissants agissent sur elle. La prolongation des études, par exemple, enracine plus profondément un français normalisé dans de plus larges couches de la population,

⁸⁸ *Ibid.*, p. 14.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 16.

⁹⁰ Communauté française de Belgique (1995), *La langue française de A à Z*, s.l., Service de la langue française. Les textes, sous forme d'abécédaire, avaient été publiés préalablement dans le journal *Le Soir* entre mars et mai 1995.

en même temps qu'elle généralise un mode de vie étudiant et ses usages linguistiques spécifiques⁹¹.

D'après les auteurs de cet article, l'évolution de la langue des médias s'expliquerait par les bouleversements du contexte socioéconomique du secteur médiatique. Les médias auraient été amenés, pour des raisons financières, à prendre progressivement plus en compte leur public et à adapter davantage leur langage à ce dernier. Dans cet extrait, les auteurs démontrent la reconnaissance d'un discours de déploration relatif à la langue des journalistes, auquel nous nous intéressons dans la section suivante. Notons aussi l'assimilation des médias aux « canaux officiels » : une telle assimilation est susceptible de révéler des attentes linguistiques spécifiques. Enfin, les auteurs entérinent l'idée d'un pouvoir d'influence des médias sur l'évolution de la langue (voir section 5.2), tout en affirmant l'existence d'autres facteurs d'évolution.

La linguiste Marie-Louise Moreau écrit en 1997⁹² que « [l]a langue de beaucoup de nos intellectuels, de nos écrivains, de nos gens de médias, de nos artistes, etc., se différencie à la fois des variétés populaires belges et des usages répandus en France »⁹³. Cette constatation rappelle que la question de la langue dans les médias revêt un caractère particulier dans les contextes de la francophonie périphérique à la France, en l'occurrence en Belgique⁹⁴.

En 2009, la revue *Journalistes* consacre un article⁹⁵ d'une page aux rectifications orthographiques de 1990⁹⁶ et leur application. Sur la page suivante figure une colonne intitulée « Dans les rédactions »⁹⁷. L'auteure, Laurence Dierickx, a demandé à cinq médias⁹⁸ s'ils appliquaient l'ancienne ou la nouvelle graphie. Il en ressort qu'aucune de ces rédactions ne pratique la « nouvelle » orthographe. Cette conclusion pourrait révéler un certain conservatisme linguistique des médias, du moins sur un aspect spécifique lié à l'orthographe. Néanmoins, dans un autre domaine, il faut noter que l'adoption par la presse écrite de certaines formes féminisées de noms de métier ou de fonction est soulignée par trois auteurs distincts⁹⁹. En 2004, les

⁹¹ *Ibid.*, p. 17.

⁹² Moreau, Marie-Louise (1997), « Le bon français de Belgique. D'un divorce entre norme et discours sur la norme », dans Daniel Blampain, André Goosse, Jean-Marie Klinkenberg et Marc Wilmet (dir.), *Le français en Belgique. Une langue, une communauté*, Louvain-la-Neuve, Duculot, Service de la langue française, p. 391-399.

⁹³ *Ibid.*, p. 392.

⁹⁴ Le rapprochement proposé par la chercheuse entre les journalistes et d'autres acteurs est approfondi dans la section 5.3.1.

⁹⁵ Dierickx, Laurence (2009), « Une simplification pas si simple... », *Journalistes*, décembre, n° 110, p. 6-7.

⁹⁶ Cet article a donné suite à une réponse de la part d'un abonné opposé à la réforme orthographique mais ne parle pas du tout de l'utilisation de la langue par les journalistes (*Journalistes*, 2010, février, n° 112, p. 7).

⁹⁷ Dierickx, Laurence (2009), *op. cit.*, p. 7.

⁹⁸ Il s'agit de *Télépro*, *Vers l'Avenir*, *Téléoustique*, *Le Soir* et *Le Vif/L'Express*.

⁹⁹ Dister, Anne (2004), « La féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre en Belgique francophone. État des lieux dans un corpus de presse », dans Gérald Prunelle, Cédric Fairon et Anne Dister (dir.), *JADT 2004 : Le poids des mots. Actes des 7es Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, p. 313-324 ; Goosse, André (2004), « La féminisation : réflexions et bilan », *La revue générale*, n° 11, p. 74 ; Lenoble-Pinson, Michèle (2008), « Mettre au féminin les noms de métier : résistances culturelles et sociolinguistiques », *Le Français aujourd'hui*, vol. 4, n° 163, p. 74.

linguistes André Goosse et Anne Dister soulignent tous deux que cette adoption est relativement irrégulière et hétérogène. André Goosse affirme que les formes féminisées sont apparues d'abord dans les journaux belges, puis français.

En définitive, il faut constater qu'en dehors des particularités de la langue des journalistes qui suscitent des critiques et que nous étudions dans la section suivante, peu de textes abordent les spécificités linguistiques de la langue des journalistes. Celles que nous avons présentées dans cette section concernent plusieurs aspects de la langue : le vocabulaire, les expressions, l'orthographe ou le contraste plus général avec d'autres groupes de locuteurs, mais également les évolutions de l'usage de la langue dans les médias sur un temps long.

4.3 Les discours permanents de déploration

Il s'agit sans doute de l'élément le plus évident de notre analyse : de la fin du XIX^e siècle à nos jours, les critiques à l'égard de l'utilisation de la langue par les journalistes sont nombreuses, récurrentes, et sont énoncées par l'ensemble de nos catégories d'acteurs. Une trentaine de textes de notre corpus en témoignent. Selon de nombreux acteurs dont nous avons étudié les discours, la situation linguistique dans les médias est mauvaise. Dans notre perspective compréhensive des discours sur l'utilisation de la langue par les journalistes, il est essentiel de s'intéresser de plus près aux différents reproches formulés par les auteurs des textes de notre corpus. Il s'agit de saisir le contenu de ces critiques, leur récurrence ou leurs mutations. Ces critiques sont entendues comme potentiellement révélatrices d'attentes spécifiques à l'égard des journalistes. De telles attentes sont susceptibles de former des facteurs de régulation de la langue des journalistes.

Nous brosons tout d'abord un tableau synthétique des faits linguistiques reprochés aux journalistes par les auteurs des textes de notre corpus. Ensuite, nous évoquons la manière dont la fréquence des écarts linguistiques est perçue par les auteurs qui abordent cette question. Nous présentons, enfin, les causes avancées par ces derniers pour expliquer cette situation jugée problématique.

4.3.1 L'objet des critiques

De nombreux textes contiennent des reproches à l'égard de la langue des journalistes sans que soient précisés les aspects particuliers de la langue jugés problématiques. Ainsi, un homme politique dénonce en 1947 « le mauvais langage »¹⁰⁰ diffusé notamment par les journaux et la radio ; un historien s'en prend aux « erreurs » contenues dans les journaux ; un membre de l'Association des journalistes de langue française pointe en 1953 les « graves altérations », la « décadence de la langue des quotidiens » en France¹⁰¹ ; l'inégale « maîtrise de la langue », les « erreurs », les « maladresses », les « absurdités langagières » et les « bizarreries » sont

¹⁰⁰ de la Vallée Poussin, Étienne (1947), « Langue et culture », *La revue générale*, avril, p. 812.

¹⁰¹ S.n. (1953), « A l'Association internationale des Journalistes de langue française », *Le Journaliste*, décembre, n° 7, p. 16. Pour une présentation de cette association, voir la section 5.4.1.

reprochées aux journalistes en 1967 par Marcel Boucher¹⁰² ; les directeurs de quotidiens belges francophones déplorent en 1972 l'« incapacité [des jeunes journalistes] à écrire correctement »¹⁰³ ; le Commissaire général de la langue française se plaint en 1986 du « français public et en particulier dans la presse »¹⁰⁴ ; un chroniqueur politique accuse en 1988 les médias de « transgress[er] [...] la bonne règle syntaxique »¹⁰⁵ ; un autre chroniqueur crie à la « dégradation du français sur les ondes » en 1991¹⁰⁶ ; alors que de jeunes Belges francophones considèrent en 1993 que les journalistes ne sont pas exempts de tout reproche et commettent des « écarts de langage »¹⁰⁷.

Parmi ces discours critiques figure un article publié dans *La revue générale* en 1986¹⁰⁸ par Joseph Boly, professeur et inspecteur, mais aussi auteur de plusieurs livres consacrés à la langue française¹⁰⁹. L'auteur rapporte que « [l]e commissaire général de la langue française¹¹⁰ se plaint amèrement du français public, en particulier de la presse »¹¹¹. Outre le caractère général de ce reproche, on note que celui-ci s'applique à un ensemble d'acteurs qui communiquent publiquement. Ce type de rapprochement entre différents acteurs de la communication publique apparaît régulièrement dans notre corpus (voir *infra*). Il révèle le critère retenu par certains acteurs pour établir des attentes spécifiques en matière de langue, à savoir le caractère public des productions linguistiques.

Dans les textes que nous venons d'évoquer, les auteurs émettent des critiques générales sur la langue des journalistes, sans expliciter le type de faits linguistiques qu'ils visent et sans en donner d'exemples. Dès lors, dans leurs représentations, ce que recouvrent les abstractions comme le *mauvais* langage, le français *correct*, la *maîtrise* du français, etc., semble aller de soi et ne nécessite aucune autre précision.

À l'inverse, d'autres textes du corpus révèlent une large diversité d'aspects linguistiques particuliers dénoncés par les auteurs. Nous présentons d'abord une vue synthétique de ces reproches avant de développer certains extraits de textes autour de plusieurs catégories. Dans notre corpus, il ne semble pas y avoir de lien entre la catégorie d'acteurs et les catégories de

¹⁰² Boucher, Marcel (1967), « Parlons-nous un néo-français ? », *La revue générale*, n° 9, p. 59. Malgré nos recherches, nous n'avons pu établir l'identité de cet auteur.

¹⁰³ Duwaerts, Léon (1972), *op. cit.*, p. 80.

¹⁰⁴ Boly, Joseph (1986), « Les points chauds de l'enseignement du français », *La revue générale*, n° 5, p. 32.

¹⁰⁵ Hella, André (1988), « Le français tel qu'on le parle à la télé », *La revue générale*, n° 12, p. 67.

¹⁰⁶ Fastré, Fernand (1991), « Pauvre français de la RTBF », *Questions de français vivant*, n° 30, 2^e trimestre, p. 14.

¹⁰⁷ Francard, Michel *et al.* (1993), *L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique*, Bruxelles, Service de la langue française, coll. « Français & Société », n° 6, p. 32.

¹⁰⁸ Boly, Joseph (1986), *op. cit.*, p. 21-33.

¹⁰⁹ Notamment Boly, Joseph (1974), *Chasse aux anglicismes. Petit glossaire français-français*, Bruxelles, Louis Musin éditeur, coll. « L'œil ouvert », n° 3.

¹¹⁰ Le Commissariat général de la langue française est une institution française dont le nom a évolué au cours du temps. L'organisation a été créée en 1966 en tant que Haut Comité pour la défense et l'expansion de la langue française, et s'appelle à ce jour Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

¹¹¹ Boly, Joseph (1986), *op. cit.*, p. 32.

reproches formulés, ni entre ces catégories de reproches et des périodes particulières¹¹². Une exception émerge toutefois : à partir de 1960, notre corpus ne contient plus de reproches concernant des coquilles et des fautes typographiques contenues dans la presse. Celles-ci sont évoquées en 1893 par le député catholique à la Chambre des représentants Joseph Hoyois¹¹³, dans un livre consacré au journalisme publié en 1930¹¹⁴ et par un directeur d'agence de presse en 1960. Par ailleurs, avant 1947, il s'agit quasiment des seuls reproches que nous ayons trouvés. Il est difficile d'interpréter cette constatation avec certitude, mais il faut rappeler que les sources que nous avons récoltées avant 1947 sont peu nombreuses (voir section 2). À partir de 1947, les éléments linguistiques incriminés sont davantage diversifiés. Le tableau suivant identifie les catégories d'éléments linguistiques les plus fréquemment reprochés et mentionne, pour chacun des textes concernés, l'année de publication et le profil de l'auteur. Certains textes contiennent évidemment plusieurs reproches différents. Nous avons écarté de ce tableau les propos contenus dans des manuels de journalisme afin de laisser la place aux reproches explicites et plus spontanés.

¹¹² Le nombre restreint de textes dans chaque catégorie de phénomènes linguistiques épinglés nous empêche, évidemment, de tirer des conclusions statistiques. De plus, de telles conclusions s'écarteraient de notre approche qualitative.

¹¹³ Hoyois, Joseph (1893), « Autour de la presse. Caprice », *La revue générale*, août, p. 299.

¹¹⁴ Vienne Antony (1930), *Le quatrième pouvoir. La presse, son évolution, son influence*, Bruxelles, L'églantine, p. 140-141.

Tableau 2 : Principaux éléments linguistiques critiqués

Éléments linguistiques	Nb	Année (profil)
Coquilles, fautes typographiques	3	1893 (Hoyois, député), 1930 (Vienne, journaliste), 1960 (Seyl, directeur de l'agence Belga)
Expressions types, toutes faites, clichés	4	1953 (Vox, journaliste), 1967 (Boucher), 1988 (Hella, chroniqueur politique), 1997 (Dechesne, journaliste)
Expressions impropres	4	[1739] (Voltaire, écrivain et philosophe), 1988 (Hella), 2004 (Van Overbeke, professeur de philologie et de linguistique), 2008 (Van Overbeke)
Fautes de vocabulaire	7	1967 (Boucher), 1972 (directeurs de quotidiens), 1988 (Hella), 1991 (Fastré, chroniqueur), 1997 (Dechesne), 2006 (Thierry, ancien journaliste), 2004 (Van Overbeke)
Néologismes	3	1953 (Berthaud), 1972 (directeurs de quotidiens), 1974 (Hella), 1988 (Hella)
Influence de l'anglais, calques, anglicismes sémantiques, mots anglais, « frangliche »	4	1953 (journalistes), 1976 (Hanse, grammairien), 1988 (Hella), 1989 (Thoveron, professeur de journalisme), 2009 (Maison de la Francité)
Registre de langue, familiarité, oralité	3	1967 (Boucher), 1984 (Jean-Nesmy, religieux et professeur de littérature), 1988 (Hella), 1989 (Thoveron)
Fautes de liaison	3	1988 (chroniqueur politique), 1991 (Fastré), 2008 (Van Overbeke, professeur de philologie et de linguistique)
Manque d'intelligibilité, jargon	4	1972 (directeurs de quotidiens), 1974 (Hella), 1988 (Hella), 1997 (Dechesne)
Fautes de syntaxe	3	1972 (directeurs de quotidiens), 1989 (Thoveron), 2011 (Van Overbeke)
Fautes d'orthographe	2	1952 (Brigan, historien), 1972 (directeurs de quotidiens)

Les critiques relevées visent presque uniquement des aspects normatifs de la langue. Parmi ces aspects normatifs, il peut être étonnant de constater que la question de l'orthographe rassemble relativement peu de critiques. Cette observation peut trouver plusieurs explications. D'abord, l'orthographe est peut-être incluse, de manière implicite, dans les reproches très généraux que nous avons présentés en début de section. Ensuite, elle est évoquée dans de nombreux autres textes qui ne s'apparentent pas à des critiques spontanées sur les qualités de la langue dans les médias. Il ne faut donc pas conclure que l'orthographe est un aspect ignoré dans les discours relatifs à la langue des journalistes.

Un ensemble d'autres reproches n'apparaissent qu'une seule fois (les incohérences, et le débit de parole, etc.). Certains d'entre eux sont présentés dans les pages qui suivent. Il faut noter que les belgicisms font partie de ces reproches rarement rencontrés. Cette constatation peut étonner puisque, comme nous l'avons évoqué dans la revue de la littérature, le rapport des Belges francophones à leurs particularités linguistiques a été longtemps empreint d'une approche normative « masochiste » (Lebouc, 2006 : 28). Toutefois, il faut rappeler que ce tableau ne reprend pas les discours contenus dans les manuels de journalisme : les belgicisms syntaxiques ou relatifs à la prononciation font l'objet de condamnations dans les manuels de journalisme de Jean-Jacques Jaspers et de Benoît Grevisse.

Dans la suite de cette section, nous nous attardons sur trois types de reproches qui méritent une analyse plus approfondie : l'influence de l'anglais, le manque d'intelligibilité et les critiques visant les médias qui sont apparus au cours de la période que nous étudions.

4.3.1.1 Les emprunts linguistiques et l'influence de l'anglais

Plusieurs textes abordent l'utilisation de mots anglais ou issus de l'anglais ou encore de calques syntaxiques. Le corpus révèle que de telles préoccupations apparaissent dès le milieu du XX^e siècle.

En décembre 1953, la revue *Le Journaliste* publie le compte rendu d'un Congrès de l'Association internationale des journalistes de langue française¹¹⁵. Assistait à cette réunion un Belge, Robert Delmarcelle, journaliste à *La Libre Belgique*. Le récit de la réunion révèle que la question des emprunts linguistiques suscite des craintes chez plusieurs professionnels.

- (7) Que la langue française soit en péril au Canada, par exemple, c'est un fait bien connu. Les Canadiens de langue française sont, il est vrai, en minorité. Mais leur langue court un autre péril : celui de l'envahissement par une abondante terminologie anglaise. [...] La langue française écrite et parlée en Suisse est exposée, quant à elle, aux infiltrations du germanisme. M. Braichet, rédacteur en chef de la « Feuille d'avis » de Neuchâtel, en a fait la démonstration par la simple lecture de quelques articles publiés, en un français étonnamment barbare, par certains journaux de son pays¹¹⁶.

L'influence de l'anglais dans l'usage de la langue par les journalistes apparaît également sous la plume du grammairien Joseph Hanse en 1976¹¹⁷, et dans l'étude de la Maison de la Francité plus de 30 ans plus tard.

Nous présentons dans la section suivante plusieurs textes relatifs à la fréquence des anglicismes dans les médias. Il s'agit d'insister ici sur la récurrence de cette question dans les discours critiques sur la langue des journalistes. Elle constitue indéniablement un point d'attention particulier, qui n'est pas propre à la Belgique francophone. En effet, différentes études menées sur le français des médias se focalisent en partie sur cette question (pour le

¹¹⁵ S.n. (1953), « A l'Association ... », *op. cit.*, p. 16-17. Pour une présentation de cette association, voir la section 5.4.1.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 16.

¹¹⁷ Hanse, Joseph (1976), « Le Conseil international de la langue française », *La revue générale*, n° 5, p. 12-13.

Québec, voir Clerc *et al.*, 2001 ; Maurais, 2005 ; Kavanagh *et al.*, 2015 ; pour la Belgique, voir Thomas, 1994 : 41 et suiv. ; Laurent, 2006). En France, les organisateurs du colloque du Conseil supérieur de l’audiovisuel en 2013 (Conseil supérieur de l’audiovisuel, 2013) ont ménagé une large place à cette inquiétude relative aux anglicismes. La récurrence de cette question révèle les craintes répétées au cours du temps de l’anglicisation de la langue française elle-même. En effet, la question des anglicismes dépasse celle de la langue des médias et constitue, surtout depuis la seconde moitié du XX^e siècle, une composante importante des discours d’inquiétude sur l’état et l’avenir du français (Bogaards, 2008). Il est donc logique, étant donné les propriétés sociales qui sont accordées à la langue des journalistes par les auteurs, que cette question soit régulièrement évoquée dans notre corpus.

4.3.1.2 Le manque d’intelligibilité

Plusieurs acteurs des textes de notre corpus reprochent aux productions journalistiques leur manque de lisibilité. La langue utilisée est considérée comme peu compréhensible. Parmi ces acteurs figure André Hella, auteur de deux des articles publiés dans *La revue générale* retenus dans cette étude. Actif dans la revue entre 1973 et 2003, l’auteur y a publié plus de 150 articles, dont la quasi-totalité traite de politique belge. La revue présente d’ailleurs André Hella comme « [son] chroniqueur de politique belge », et précise qu’il est également « inspecteur honoraire de l’enseignement secondaire et supérieur, et de surcroît un ardent défenseur du “bon usage” »¹¹⁸. En 1974, le chroniqueur réclame « D’urgence, une politique de la langue française »¹¹⁹. Dans son texte, il accuse les Wallons de parler « trop fréquemment un mauvais français, constitué pour une part prépondérante de belgicisms, de “franglais” et d’“hexagonal” », ce qui constituerait une menace pour la culture¹²⁰.

- (8) En Belgique francophone, la langue maternelle est bien loin d’être l’objet de tout l’intérêt attentif qu’elle mériterait. Nous songeons aux « mass media » et aux diverses administrations qui pratiquent un jargon pédant et amphigourique où s’entremêlent les incorrections et les néologismes prétentieux¹²¹.

Comme le font plusieurs auteurs des textes étudiés, André Hella rapproche dans cet extrait les médias d’autres acteurs de la communication publique. Le chroniqueur insiste, 14 ans plus tard, sur le manque d’intelligibilité de certains termes ou expressions utilisés par les journalistes de télévision¹²², qui utiliseraient des tournures « pédante[s] et alambiquée[s] »¹²³. L’auteur appuie son propos sur une assise scientifique :

- (9) Au terme d’enquêtes qu’ils ont menées parallèlement il y a une dizaine d’années, des chercheurs de l’Université de Liège et de l’U.C.L. concluaient qu’en dehors du sport

¹¹⁸ Hella, André (1986), « Professeur de français ou professeur d’idiomes ? », *La revue générale*, n° 3, p. 67.

¹¹⁹ Hella, André (1974), « D’urgence, une politique de la langue française », *La revue générale*, n° 10, p. 81-86.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 82.

¹²¹ *Ibid.*

¹²² Hella, André (1988), *op. cit.*, p. 71-77.

¹²³ *Ibid.*, p. 74.

et des « gros » faits divers le contenu d'un journal télévisé de la RTBF échappait au grand public. Selon les premiers, seuls pouvaient le comprendre ceux qui avaient au moins obtenu le diplôme d'enseignement secondaire supérieur¹²⁴.

L'utilisation d'un langage jargonnant est également critiqué par le journaliste Jean-Francis Dechesne. Un article d'opinion publié dans *Journalistes* en 1997 a pour titre une citation d'Albert Camus : « Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur des autres [*sic*] »¹²⁵. Réclamant une écriture plus simple, le journaliste belge énumère quelques exemples de formules typiques qu'il assimile à des « pollutions du langage ».

- (10) Rions un brin, mélangeons en deux phrases quelques perles fréquentes du sabir pédant des sociologues (pour ne citer qu'une catégorie de jargonners invétérés) et d'utilisateurs fatigués de métaphores usées jusqu'à la corde que nous, journalistes, victimes d'intoxications quotidiennes, de notre précipitation obligée mais aussi de notre paresse intellectuelle, répétons machinalement:

« Au niveau du vécu, cette problématique (concernant n'importe quoi, de l'usage des drogues dans les écoles [*sic*] maternelles à la culture des petits pois en Hesbaye) du rapport aux autres nous interpelle quelque part. Aussi est-il temps d'aller au charbon, de monter au créneau, de mouiller notre chemise... » Si on fait compliqué quand on peut faire simple, n'est-ce pas une forme de mépris? Tenter d'épater le public en le prenant pour un ramassis d'imbéciles? Pourquoi ne pas écrire simplement:

« Quotidiennement, le problème de nos rapports avec les autres nous concerne tous. Aussi est-il temps de travailler courageusement à le résoudre, sans craindre l'effort que cela demande.¹²⁶ »

L'auteur pointe ici la reprise de jargons : ce ne sont pas les journalistes qui en sont à l'origine mais ils les reproduisent. Il s'agit donc d'une difficulté qui se pose aux journalistes dans leur pratique de la langue, d'une force pesante de laquelle il faudrait s'extraire. D'après Jean-Francis Dechesne, les journalistes n'y parviennent pas : ils pratiqueraient une langue peu compréhensible, un « volapük boursoufflé »¹²⁷. Cette critique revient à dénoncer la non-application des très nombreuses recommandations relatives à l'écriture journalistique étudiées dans la section 4.1.

4.3.1.3 Le français dans les médias nés au cours de la période étudiée

Nous avons vu dans la revue de la littérature que, d'après plusieurs chercheurs, l'apparition de nouveaux médias s'accompagne d'un renforcement du discours critique à l'égard des journalistes (Ross, 1997, cité par Kaun, 2014 : 491, ainsi que Briggs et Burke, 2005, cités par Holt et von Krogh, 2010 : 287-288). La large période que nous étudions, s'étalant de 1886 à 2017, a vu l'émergence du journalisme radiophonique, du journalisme télévisuel, puis du journalisme

¹²⁴ *Ibid.*, p. 77.

¹²⁵ Dechesne, Jean-Francis (1997), « "Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur des autres" Albert Camus », *Journalistes*, septembre-octobre, n° 4, p. 11-12.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 11.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 11-12.

web plus récemment. Dès lors, nous avons analysé notre corpus à la lumière de cette hypothèse, afin d'observer d'éventuelles spécificités des critiques concernant ces médias par rapport à la question de l'usage de la langue.

De façon générale, nous avons constaté, lors de nos recherches, un discours critique fort à l'égard des médias audiovisuels, et en particulier de la télévision¹²⁸. La question de l'usage de la langue n'échappe pas à ces critiques spécifiquement formulées à l'encontre des journalistes travaillant pour des médias radiophoniques et télévisuels. En 1988, André Hella poursuit une réflexion entamée 14 ans plus tôt (voir section précédente), dans un texte qui s'intéresse au français des journalistes télévisuels, en particulier en Belgique : « Le français tel qu'on le parle à la télé »¹²⁹. L'auteur précise qu'il ne retient, pour son article, que les journaux télévisés car ces émissions sont les plus écoutées et les plus préparées¹³⁰. Dans son article de 12 pages, André Hella développe diverses considérations sur l'usage de la langue par les journalistes de télévision et relève une longue série de fautes dans les journaux télévisés, références à l'appui.

Parmi ses reproches, citons *plein de utilisé pour beaucoup de, risquer de* dans le sens d'*avoir des chances de, jusque 17 heures pour jusqu'à 17 heures, stupéfaits pour stupéfiés*, la confusion *démystifier/démythifier*, l'usage transitif de *débuter* ou *démarrer*, la confusion *commémorer/célébrer*, etc. L'auteur constate que les belgicisms « ne sont pas fréquents à la R.T.B.F. » mais s'attaque néanmoins à certains d'entre eux (*tout qui pour quiconque, déforcer pour affaiblir, ajoutes pour ajouts*, etc.). Les anglicismes sémantiques (*alternative* au sens de *solution*) et les mots anglais (*shopping, planning*, etc.) sont également condamnés. Au sujet des néologismes, André Hella écrit :

- (11) Il ne suffit pas qu'un vocable ou un tour soit à la mode pour être adopté sans réserve. Il doit répondre à un des trois critères suivants : désigne-t-il une réalité ou une notion nouvelle ? sa formation est-elle conforme aux tendances profondes du français ? aide-t-il à mieux rendre une nuance de signification ? Pour maints néologismes couramment employés par les médias la réponse serait négative à chaque question¹³¹.

L'auteur relève également plusieurs pléonasmes (dont *collaborer ensemble*), des « liaisons malencontreuses » qu'il juge trop régulières. Sont également épinglés « de nombreux clichés et tics verbaux », les « locutions et phrases toutes faites qui paraissent sortir tout droit du langage familier » (*c'est pas évident*), les termes à la mode, les hyperboles, les euphémismes (*demandeur d'emploi* pour *chômeur*). Le chroniqueur affirme que les journalistes emploient « un langage qui échappe à la compréhension du plus grand nombre » alors qu'un journaliste devrait avoir pour premier objectif d'être « clairement [...] compris ». L'obligation d'être bref « engendre des énoncés approximatifs, obscurs, équivoques ou franchement inexacts ». L'auteur avance que

¹²⁸ Ce discours critique est particulièrement visible dans la rubrique « Télévision » de *La revue générale*.

¹²⁹ Hella, André (1988), *op. cit.*, p. 67-78.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 67.

¹³¹ *Ibid.*, p. 71.

« [p]armi les incorrections les plus habituelles, l'impropriété du terme vient très largement en tête » et en donne une longue série d'exemples. Le langage des journalistes audiovisuels serait aussi rempli d'incohérences et d'équivoques.

En 1991, le chroniqueur Fernand Fastré publie dans *Questions de français vivant* une chronique intitulée « Pauvre français de la RTBF »¹³².

- (12) La dégradation du français sur les ondes? Le moyen le plus commode de s'en rendre compte est d'allumer la radio pour l'émission de huit heures du matin de la RTBF. Le pire n'est pas rare. Passons rapidement sur les liaisons, grosses comme des câbles de navire, dont un présentateur de service s'est fait une spécialité, sur la pauvreté du vocabulaire, les chevilles, le débit qui est celui d'une corvée dont il faut bien s'acquitter. [...] A se demander où les pontes de la RTBF vont recruter certains membres de leur personnel !

[...] Le français approximatif est devenu une sorte de norme, que l'on subit comme le mauvais temps¹³³.

La comparaison de plusieurs textes critiques fait apparaître certaines contradictions : en effet, si nous avons vu dans la section précédente que certains acteurs reprochent aux journalistes un langage jargonnant voire incompréhensible, Fernand Fastré pointe, dans le dernier extrait, la pauvreté du vocabulaire. Le chroniqueur évoque également la question du recrutement, insinuant qu'une personne qui ne maîtriserait pas suffisamment la langue française ne devrait pas être engagé par un média. Ce sous-entendu renvoie à la question du devoir professionnel des journalistes (voir section 5.4).

Professeur émérite de l'Université catholique de Louvain où il a enseigné la philologie germanique et la linguistique générale, Mauritz Van Overbeke intervient à plusieurs reprises dans *La revue générale*¹³⁴. Entre 2004 et 2011, nous avons repéré cinq publications dans lesquelles il épingle divers aspects du français des journalistes de radio et de télévision : liaisons étranges¹³⁵, double restriction¹³⁶, structure pléonastique (*la possibilité de pouvoir bénéficier*¹³⁷), diverses impropriétés (dont *fictif* pour *factice*¹³⁸), contresens du type *vous n'êtes pas sans ignorer* (« chez des journalistes pourtant chevronnés, on entend encore de nos jours, malgré les multiples mises

¹³² Fastré, Fernand (1991), *op. cit.*, p. 14.

¹³³ *Ibid.*

¹³⁴ Le site de la revue écrit à son sujet : « Depuis plusieurs décennies, il publie ses analyses décapantes du français des médias notamment dans *La Revue générale*, *Francophonie vivante* et *Le langage et l'homme*. » (*La revue générale* (en ligne), site de *La revue générale*, disponible sur <http://www.revuegenerale.be/index.php?page=livre&livre=book-langue.php>. [Page consultée le 10 mars 2017.]

¹³⁵ Van Overbeke, Mauritz (2008), « Liaisons dangereuses et enchainements "mal-t-à-propos" », *La revue générale*, n° 11/12, p. 67-77.

¹³⁶ L'auteur prend notamment l'exemple de la phrase *La recherche ne se limite pas qu'aux U.S.A.* avant de s'écrier : « Même un pigiste peut piger ça ! ». Van Overbeke, Mauritz (2004), « Du vrai/faux pompier et d'autres salades », *La revue générale*, n° 12, p. 66.

¹³⁷ Van Overbeke, Mauritz (2008), « Pouvoir et ses immenses possibilités », *La revue générale*, n° 3, p. 28.

¹³⁸ Van Overbeke, Mauritz (2004), *op. cit.*, p. 64-65.

en garde, [cette] expression »)¹³⁹, usage généralisé du terme *souci* pour désigner un *problème*, usage du mot *dédié*¹⁴⁰, la confusion discours direct/discours indirect¹⁴¹, l'usage jugé incorrect de la préposition *sur*¹⁴², accords incorrects entre sujet et verbe.

Mauritz Van Overbeke introduit l'un de ses articles par « Ça ne s'améliore pas au journal télévisé de la R.T.B.F. Ni chez son concurrent de la chaîne commerciale d'ailleurs »¹⁴³. Par cette affirmation, il suggère que les écarts linguistiques des journalistes des médias audiovisuels s'inscrivent dans la durée.

Un livre publié à l'occasion des 50 ans du journal télévisé de la RTBF¹⁴⁴ contient une série d'entretiens avec des journalistes. René Thierry, ancien présentateur de radio et de télévision, aborde les années 1950 :

- (13) [N]ous n'avions en tout et pour tout qu'un seul objet à notre disposition : un dictionnaire. Je pense souvent, en écoutant la radio ou en regardant la télévision, que les journalistes d'aujourd'hui feraient bien de le consulter plus souvent. A l'époque, on ne badinait pas avec la langue française¹⁴⁵.

Ce discours critique est accompagné d'une représentation passéiste concernant l'évolution des pratiques linguistiques des journalistes (voir section suivante).

Comme nous l'avons évoqué, il faut replacer les critiques relatives à la langue des journalistes audiovisuels dans un ensemble plus large de critiques dont ces derniers font l'objet. L'hypothèse d'un renforcement ou d'un déplacement du discours critique accompagnant l'émergence de nouveaux médias est donc validée par notre analyse concernant l'utilisation de la langue. Si nous n'avons pas trouvé de discours critique spécifique au journalisme radiophonique, le journalisme télévisuel ou audiovisuel déplace et/ou diversifie les points d'attention du discours critique. Celui-ci tend donc à se renouveler : si, avec l'émergence de la radio et de la télévision, les coquilles et les erreurs typographiques peuvent plus difficilement être visées¹⁴⁶, une nouvelle série de critiques spécifiques au français oral viennent s'ajouter à d'autres reproches qui concernent également les médias écrits (par exemple sur le vocabulaire ou les expressions toutes faites). La littérature a mis en évidence que, dans les représentations normatives des locuteurs, le français oral a longtemps joui et jouit encore souvent d'une légitimité largement inférieure au français écrit (Blanche-Benveniste, 2000 : 1-15). Il est donc

¹³⁹ *Ibid.*, p. 66.

¹⁴⁰ Ces deux exemples proviennent de Van Overbeke, Mauritz (2009), « Un souci à six sous », *La revue générale*, n° 10, p. 49-50.

¹⁴¹ Van Overbeke, Mauritz (2011), « Ils ne savent pas "qu'est-ce qu'ils disent" », *La revue générale*, n° 2, p. 65.

¹⁴² Van Overbeke, Mauritz (2004), *op. cit.*, p. 66-67.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 63.

¹⁴⁴ De Séllys, Élodie et Jean-François Lauwens (2006), « *Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, bonsoir* ». *50 ans de JT à la RTBF*, Fléron, Jordan.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 28.

¹⁴⁶ Néanmoins, les productions écrites diffusées dans les journaux télévisés suscitent également des critiques (voir chapitre 2, section 4).

logique que le français pratiqué par les journalistes qui transmettent oralement les informations fasse l'objet de critiques particulièrement sévères. Notons enfin que ces critiques spécifiques au journalisme audiovisuel demeurent bien après son apparition, comme l'indiquent les nombreux textes consacrés à la télévision notamment dans les années 2000.

Dans notre corpus, nous disposons de peu de discours relatifs au journalisme web. Néanmoins, l'hypothèse vraisemblable d'un renforcement du discours critique accompagnant l'apparition du journalisme en ligne est clairement validée par une étude sociolinguistique menée par Bénédicte Snyers¹⁴⁷. À partir d'un questionnaire en ligne, la chercheuse montre que les Belges francophones estiment que les journalistes web s'expriment moins bien que leurs confrères d'autres supports – cette distinction étant statistiquement significative. En revanche, l'évaluation portant sur la manière dont s'expriment les journalistes des médias radiophoniques et audiovisuels, d'une part, et celle qui concerne leurs homologues de la presse imprimée, d'autre part, sont quasiment identiques. Au vu des textes que nous avons évoqués précédemment, on pourrait toutefois imaginer que les résultats auraient montré un contraste différent entre ces deux catégories si l'étude avait été menée moins longtemps après l'émergence du journalisme télévisuel ou avant l'émergence du journalisme en ligne. Enfin, malgré des évaluations globales relativement positives concernant la manière dont les journalistes s'expriment, Bénédicte Snyers note que, dans les commentaires libres, les répondants expriment de nombreuses critiques concernant l'utilisation de la langue par les journalistes. Cette observation montre que la fréquence des écarts linguistiques dans les productions journalistiques peut faire l'objet de représentations complexes. Cette question fait l'objet de la prochaine section.

4.3.2 La fréquence des écarts linguistiques, une zone de tension

De nombreux textes expriment l'idée d'une abondance des problèmes de langue dans les productions journalistiques. En 1947, un député du Parti social-chrétien, Étienne de la Vallée Poussin, publie un article sur la langue et la culture¹⁴⁸. L'auteur évoque la place du français en Belgique, en soutenant que les Belges éprouvent un certain malaise vis-à-vis de la langue française¹⁴⁹ et sont « hantés par le souci de correction »¹⁵⁰. Il établit que le « bon français » est déterminé par les écrivains qui sont les plus lus et les plus admirés¹⁵¹. L'importance de la langue est prônée, au motif qu'elle constitue « le plus indispensable des instruments de pensée »¹⁵²

¹⁴⁷ Snyers, Bénédicte (à paraître), *Qu'est-ce que le « bon français » ? Analyse des processus d'élaboration des normes linguistiques en Belgique francophone* [titre provisoire], thèse de doctorat, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain.

¹⁴⁸ de la Vallée Poussin, Étienne (1947), *op. cit.*, p. 799-816.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 799.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 810.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 809.

¹⁵² *Ibid.*, p. 807.

mais aussi « le principal *instrument des relations sociales* »¹⁵³. L'auteur évoque l'effort social qui, selon lui, doit être consenti en matière de langue.

- (14) Mais, dès que nous parlons d'effort social, voyez jusqu'où il s'étend. Il ne s'agit pas seulement de la conversation courante, mais de toute la littérature quotidienne : le journal, les lois, les arrêtés communaux, les règlements d'ateliers, le sport, la bourse, la radio déversent sans cesse sur nous des torrents de mauvais langage¹⁵⁴.

La critique est, ici aussi, généralisée à un ensemble d'acteurs de la communication publique. L'extrait démontre que cette idée de la fréquence des écarts linguistiques dans les médias n'est pas apparue récemment. En témoigne, de façon plus évidente encore, une citation tirée d'un manuel publié en 1983 par l'Institut pour journalistes de Belgique, *Vade-Mecum pour journalistes débutants*¹⁵⁵ :

- (15) Comme l'a dit Voltaire dans ses « Conseils à un journaliste », « Les papiers publics et les journaux sont infectés continuellement d'expressions impropres auxquelles le public s'accoutume à force de les lire »¹⁵⁶.

Datant de 1739, cette citation révèle l'extrême ancienneté des discours critiques sur l'utilisation de la langue par les journalistes, mais aussi de la réflexion relative au pouvoir d'influence de ces derniers en matière de langue (voir section 5.2). Par ailleurs, elle fait apparaître la prise en compte du public dans les questionnements et préoccupations relatifs à la langue des journalistes.

L'idée de la fréquence des écarts linguistiques apparaît aussi dans une chronique de Mauritz Van Overbeke¹⁵⁷. Le chroniqueur s'arrête sur de nombreux énoncés entendus au journal télévisé et jugés mal formés. Il soutient ensuite que « les perles de ce genre abondent dans nos médias audiovisuels »¹⁵⁸.

Certains discours affirment même que la fréquence des écarts tend à augmenter, ou que la situation linguistique dans les médias décline. L'idée d'une situation décadente se retrouve déjà dans le premier volume illustré de l'Annuaire de la presse belge en 1908¹⁵⁹. L'APB offre une tribune à divers acteurs en début d'ouvrage. Parmi les préfateurs, on trouve Henri Carton de Wiart, député du Parti catholique et auteur des paragraphes suivants.

- (16) Il semble que nous assistons au progrès d'un mal auquel nous avons jusqu'ici à peu près échappé. Ce mal ne se traduit encore que par quelques cas isolés. Mais le mal

¹⁵³ *Ibid.*, p. 808. Les italiques sont de l'auteur.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 812.

¹⁵⁵ Schmiieder, Maurice (1983), *Vade-mecum pour journalistes débutants*, s.l., Institut pour journalistes de Belgique.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 18.

¹⁵⁷ Van Overbeke, Mauritz (2004), *op. cit.*, p. 63-68.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 67.

¹⁵⁹ Carton de Wiart, Henri (1908), Sans titre, *Annuaire officiel de la presse belge*, 1908, p. 9-10.

est contagieux. Et s'il devait se répandre davantage, l'influence de notre Presse, son crédit et son bon renom en seraient singulièrement affectés.

Je veux parler d'un abaissement graduel dans le niveau de nos discussions de presse, et de la substitution aux polémiques dignes, loyales, voire courtoises, des procédés violents et grossiers qui me font l'effet d'être empruntés au monde des apaches.

Certes, on ne peut demander aux journaux le ton des académies. La polémique veut la passion et l'ardeur. Les mots sont faits pour qu'on s'en serve. L'invective elle-même peut n'être que l'expression licite d'une pensée libre. Il n'est pas un vocable, si énergique qu'il soit, qui n'ait le droit, à son heure, d'éclore sous la plume. [...]

Tout de même, du ton des académies au langage du Père Duchêne, il y a place pour bien des nuances ! Et c'est vers la prose du Père Duchêne et vers le Quartier des Halles que certains de nos journaux se laissent glisser avec une rapidité qui devient inquiétante¹⁶⁰.

Le propos ne concerne pas directement ou uniquement la langue. Néanmoins, les termes « vocable », « plume », « ton » et « prose » indiquent que la réflexion inclut des composantes linguistiques ou discursives. Cet extrait démontre une attention particulière pour l'expression et le style dans les journaux ainsi qu'une insatisfaction envers ceux-ci. Il faut remettre cet extrait dans le contexte social de l'époque, où la massification en cours de la presse et le basculement vers une presse d'information suscite des inquiétudes dans les milieux élitaires ou intellectuels conservateurs et chez ceux, nombreux, qui sont davantage attachés au caractère littéraire, esthétique, et intellectuel de la presse (Van den Dungen, 2001 : 639). Van den Dungen (2001 : 640) souligne par exemple que « les tenants de l'*antimassification*¹⁶¹, conservateurs en politique et élitistes en art, opèrent [...] un distinguo de valeur entre les deux modes d'écriture. » Dans ce contexte, l'extrait que nous venons de présenter révèle, lui aussi, que les changements qui traversent l'activité journalistique font émerger des critiques spécifiques à l'égard de la langue utilisée par les journalistes.

Dans le compte rendu, déjà présenté, d'un Congrès de l'Association internationale des journalistes de langue française qui s'est tenu en 1953¹⁶², on peut également lire :

- (17) La langue des journaux de France n'est pas non plus à l'abri de graves altérations, ainsi que l'exposa M. Berthaud, qui souligna la décadence de la langue des quotidiens de Paris et de province ainsi que l'apparition massive, dans toutes les rubriques de la presse de son pays, de néologismes indéfendables¹⁶³.

¹⁶⁰ *Ibid.*

¹⁶¹ Les italiques sont de l'auteur.

¹⁶² S.n. (1953), « A l'Association ... », *op. cit.*, p. 16-17. Pour une présentation de cette association, voir la section 5.4.1.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 16.

Quelques années plus tard, cette idée de la décadence de la langue est également exprimée par le directeur de l'agence de presse Belga et professeur à l'Institut pour journalistes de Belgique Antoine Seyl, qui évoque « des signes inquiétants de dégradation du vocabulaire »¹⁶⁴.

En 1960, le sixième Congrès international de l'Association internationale des journalistes de langue française se tient à Lausanne¹⁶⁵. *Le Journaliste* développe dans son compte rendu la position tenue par Pierre Oguey, chef du Département de l'Instruction publique. L'homme politique suisse, également professeur dans une école polytechnique, s'est exprimé lors de ce congrès au nom du département vaudois.

- (18) [Pierre Oguey] se félicita [...] de voir réunis tant de journalistes de pays différents, par un même amour de la langue française, un commun désir de la servir et, au besoin, de la défendre.

Cela est d'autant plus nécessaire qu'aujourd'hui la presse change d'aspect d'une manière inquiétante. « Les journaux deviennent souvent impersonnels, sans caractère, préférant la confection à la mesure, et par là même perdant le sens de la mesure ». Lentement mais sûrement, l'habitude de la médiocrité se propage et la langue française s'abâtardit et se détériore¹⁶⁶.

Gabriel Thoveron, figure majeure de la formation en journalisme de l'Université libre de Bruxelles des années 1970 aux années 1990, est intervenu lors du colloque *Le français et les Belges*, qui s'est tenu en 1988. Dans sa communication intitulée « Le pouvoir médiatique de la langue »¹⁶⁷, l'auteur livre une série d'usages condamnables qui, d'après lui, prolifèrent :

- (19) [L]’on voit se multiplier les formes du style « nous..., on... », la substitution de « ça » à « cela » et de « que » à « dont », l'ablation du « ne » (« je ferai pas ça »), les phrases sans verbe (il vaut mieux éviter les verbes si l'on n'est pas sûr de bien appliquer les règles de concordance des temps), un usage de la ponctuation fondé davantage sur l'oral que sur l'écrit, les troncations qui font de la voyelle o une finale française de plus en plus courante dans info, météo, stéréo, toxico ou fluo... (tout intello que tu sois, crois le pro que je suis) !

Le langage guindé déserte peu à peu les médias, qui cèdent à l'argot, au verlan, au calembour voire à l'à-peu-près. [...]

Un même journaliste passera allègrement du plus sophistiqué au plus vulgaire, façon de montrer qu'il est capable de maîtriser tous les registres. La scription se mêlera à l'écriture, l'auteur hésitant entre le besoin d'être compris et le désir d'être admiré.

¹⁶⁴ Seyl, Antoine (1960), « Le journal moderne. Rédaction, illustration et mise en page », *Annuaire de la presse belge*, 1960, p. 319.

¹⁶⁵ S.n. (1960), « Le Congrès international des Journalistes de langue française », *Le Journaliste*, septembre-octobre, n° 9, p. 20-21.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 21.

¹⁶⁷ Thoveron, Gabriel (1989), *op. cit.*, p. 51-61.

Au gré de ces mouvements divers, les libertés de l'oral débordent dans l'écrit, autant qu'à la radio ou à la télévision, où ce qui est dit est pourtant parfois lu¹⁶⁸.

L'auteur regrette également les « fransquillonnades »¹⁶⁹ et l'utilisation du « frangliche »¹⁷⁰.

L'idée d'un délitement de la qualité linguistique dans les médias apparaît encore dans deux autres textes. Dans sa chronique déjà présentée *supra*, le chroniqueur Fernand Fastré évoque également « la dégradation du français sur les ondes »¹⁷¹. Enfin, comme nous l'avons vu dans la section précédente, l'ancien présentateur René Thierry soutient que la situation linguistique actuelle est plus mauvaise qu'à l'époque où il travaillait. Notre approche diachronique met en exergue que les critiques relatives aux qualités linguistiques de la langue des médias existaient déjà à l'époque dont parle René Thierry, et même bien avant.

Les propos de deux auteurs révèlent une certaine hésitation à conclure de manière catégorique que les problèmes relatifs à l'usage de la langue sont fréquents ou abondants.

Dans un article publié en 1967¹⁷², Marcel Boucher écrit : « Combien d'erreurs, de maladresses et aussi d'absurdités langagières ne charrient pas les colonnes des quotidiens à gros tirage, certains hebdomadaires ou magazines féminins dévorés par des millions de lecteurs et de lectrices. » Plus loin dans le texte, l'auteur avance que le francophone est « comme déchiré entre deux systèmes d'expression qui s'opposent de plus en plus » : le « français codifié » et un « français extraordinairement instable », en précisant que nombre de journalistes et écrivains continuent d'attester la première variété¹⁷³. En d'autres termes, le français serait globalement utilisé par les journalistes de manière conforme aux codes considérés, mais beaucoup y dérogeraient.

De même, tout au long de son article relatif à la langue des journalistes de télévision, le chroniqueur politique André Hella relève de nombreux faits linguistiques qu'il condamne. Néanmoins, il tempère son propos à plusieurs reprises.

- (20) Disons-le d'emblée : les journalistes et présentateurs du petit écran s'appliquent assez généralement à s'exprimer dans un français correct. Les fautes massives de vocabulaire et de syntaxe sont plutôt rares¹⁷⁴.
- (21) Soyons juste. Ces divers types de « dérapage », et plus encore les barbarismes et solécismes contrevenant au bon usage, ne se commettent qu'à un rythme de fréquence relativement peu élevé¹⁷⁵.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 56-57.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 57-58.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 58-60.

¹⁷¹ Fastré, Fernand (1991), *op. cit.*, p. 14.

¹⁷² Boucher, Marcel (1967), *op. cit.*, p. 51-65.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 60.

¹⁷⁴ Hella, André (1988), *op. cit.*, p. 67.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 77.

Que ce soit dans ce sens ou lorsqu'il critique les usages « fautifs », l'auteur use de nombreux marqueurs de fréquence (*de moins en moins, fréquemment, couramment, trop régulièrement, très rare*, etc.) qui ne sont jamais étayés de chiffres. Il avance que les fautes sont rares, mais s'indigne dans le même temps de leur fréquence élevée. On voit donc qu'un discours critique fort est possible même lorsque son auteur admet explicitement la faible présence des écarts linguistiques.

Cette tension entre la fréquence et la rareté des écarts linguistiques des journalistes apparaît, sous un autre angle, dans l'étude menée par Michel Francard *et al.* en 1993. Les auteurs ont mené une enquête par questionnaire et des entretiens auprès de 108 Belges, âgés de 18 à 20 ans, au sujet de leurs représentations linguistiques. Les chercheurs ont enquêté auprès de jeunes issus de trois milieux scolaires différents : général, technique et professionnel. L'enquêteur soumettait une série de stéréotypes sur la langue, dont « Les gens des médias utilisent un français impeccable ». Les auteurs concluent que cette proposition « recueille une large adhésion des jeunes Wallons et Bruxellois » avant de souligner une nuance importante liée au type de scolarité : « les élèves de l'enseignement général manifestent plus explicitement leur réserve que leurs condisciples des autres filières »¹⁷⁶. Malgré cette « large adhésion »¹⁷⁷, les jeunes font remarquer que « les journalistes ne sont pas exempts de tout reproche dans leur pratique du français »¹⁷⁸. On voit donc apparaître à nouveau ce paradoxe : les jeunes adhèrent à l'idée selon laquelle le français des journalistes est « impeccable » mais en soulignent également les écarts.

La question spécifique de la fréquence des anglicismes¹⁷⁹ rassemble plusieurs textes. En 2009, la Maison de la Francité publie une brochure de 72 pages intitulée *Notre français file à l'anglaise. Langue française et anglomanie aujourd'hui*¹⁸⁰. Les auteurs ont analysé diverses sources afin d'évaluer la présence d'anglicismes dans une diversité de discours publics, dont ceux de la presse écrite et audiovisuelle. Dans ce document, on ne trouve pas de discours de déploration explicite, mais on décèle une posture négative à l'égard des anglicismes¹⁸¹. Par ailleurs, s'ils affirment avoir réalisé une « enquête », il faut constater que rien, dans leur publication, ne permet d'évaluer la fréquence de ces anglicismes. Seuls certains passages contiennent des évaluations relatives à la quantité d'anglicismes, et il est, la plupart du temps, impossible de se faire une idée de leur fréquence.

¹⁷⁶ Francard, Michel *et al.* (1993), *op. cit.*, p. 31.

¹⁷⁷ Notons toutefois qu'aucune donnée chiffrée dans le document ne permet de mesurer l'ampleur de cette « large adhésion ».

¹⁷⁸ Francard, Michel *et al.* (1993), *op. cit.*, p. 32.

¹⁷⁹ Le fait que les anglicismes soient présentés dans cette section concernant la fréquence des « écarts » s'explique uniquement par la posture manifestée par plusieurs auteurs des textes étudiés.

¹⁸⁰ Maison de la Francité (2009), *Notre français file à l'anglaise. Langue française et anglomanie aujourd'hui*, Bruxelles.

¹⁸¹ Voir notamment l'avant-propos du président de l'association, Serge Moureaux, dont nous livrons des extraits dans la section 5.

On peut lire, par exemple, au sujet de la RTBF, que « [l]’écoute des émissions de la fin 2005 n’a pas fourni une importante récolte d’anglicismes, surtout si l’on excepte des mots devenus banals [...] » et qu’« [e]n septembre 2006, la présence d’anglicismes sur les ondes est aussi ténue »¹⁸². Concernant la chaîne locale Télé-Bruxelles, « l’enquête, réalisée essentiellement sur les journaux télévisés de septembre 2006, a permis de repérer quelques rares anglicismes »¹⁸³.

Pour la presse écrite, la Maison de la Francité a examiné « [l]es principaux journaux et revues de la presse francophone [...] en novembre 2006 et en septembre 2006 »¹⁸⁴. Elle constate notamment que « *Le Soir* présente le plus haut taux d’anglicismes, issus souvent du domaine scientifique et technique »¹⁸⁵, que « [l]’hebdomadaire *Le Vif l’Express* offre également une proportion significative de mots anglais »¹⁸⁶ ou encore que « [l]e journal *Métro*, fort anglicisant, reprend même parfois des citations entièrement en anglais »¹⁸⁷.

- (22) De manière générale, on constate que la quantité d’anglicismes est plus importante dans la presse écrite qu’à la radio et à la télévision, et que, parmi eux, les emprunts techniques sont également plus représentés¹⁸⁸.

Au sujet de la presse écrite, le fascicule fournit une des rares données chiffrées :

- (23) *La Libre Belgique*, qui publie la rubrique langagière de Jacques Mercier, semble davantage soucieuse de la qualité de la langue [que *Le Soir*] : on recense une vingtaine d’anglicismes par numéro alors que le journal *Le Soir* en contient parfois plus du double. [...]

Au nombre d’une quinzaine en moyenne par numéro, les anglicismes du quotidien *La dernière Heure* relèvent d’un vocabulaire plus familier¹⁸⁹.

On voit donc que, sur l’ensemble du corpus étudié par la Maison de la Francité, cette dernière peine à conclure à une abondance d’anglicismes dans l’usage des journalistes. Cette inquiétude relative à la fréquence des anglicismes avait déjà motivé une étude réalisée dix ans auparavant par trois chercheurs¹⁹⁰, qui se détachent explicitement d’une attitude normative. Après avoir analysé les numéros de quatre quotidiens, dont deux belges (*Libération*, *Le Monde*, *La Dernière Heure*, *Le Soir*), sur une période d’une semaine en 1994, ils concluent :

- (24) [U]n échantillon limité, mais significatif, permet déjà de dissiper pas mal de malentendus et de tordre le cou à des exagérations manifestes. Le lexique commun,

¹⁸² Maison de la Francité (2009), *op. cit.*, p. 36.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 37.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 39.

¹⁸⁵ *Ibid.*

¹⁸⁶ *Ibid.*

¹⁸⁷ *Ibid.*

¹⁸⁸ *Ibid.*

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 40.

¹⁹⁰ Klein, Jean-René, Nathalie Lienart et Stéphane Ostyn (1997), « L’anglicisme et la presse : Enquête et analyse à travers quatre quotidiens français et belges », *Revue de linguistique romane*, vol. 61, n° 243-244, p. 337-360.

en effet, n'est sûrement pas « envahi » par les emprunts au sens strict. En revanche, on rencontre un certain nombre d'occurrences de formes anglaises, allant de la citation aux emplois plus ou moins autonymiques¹⁹¹.

Cette relativisation rappelle également l'étude française réalisée en 2004 par l'Institut national de la langue française. Cette recherche conclut que la fréquence d'anglicismes dans l'usage de la langue par les journalistes de tous supports est restée constante tout au long de la seconde moitié du XX^e siècle, bien que les anglicismes utilisés aient évolué (Conseil supérieur de l'audiovisuel, 2013 : 72).

Enfin, à l'opposé des critiques, seul un texte de notre corpus vante les qualités linguistiques de la langue des médias et note même une amélioration. Bien que nous ayons souligné plus haut les inquiétudes et les critiques relatives aux problèmes de vocabulaire – et en particulier aux anglicismes – dans les médias, l'Office du vocabulaire français¹⁹² remet en 1961 un prix à six journaux de la francophonie, dont le journal belge *Le Soir*¹⁹³. Il s'agit de la récompense d'une compétition organisée par l'institution consistant en une « journée sans accident de vocabulaire ». Le journal est donc primé pour sa bonne utilisation des mots.

- (25) M. Georges Gougenheim, professeur à la Sorbonne, souligna l'importance du maintien d'un français universel en s'opposant à l'invasion des néologismes étrangers et à la dégradation intérieure du langage. [...]

M. Alain Guillermou, représentant de l'Office du vocabulaire français intervient à son tour et se réjouit que plus encore que les années précédentes, l'Office a pu constater que son effort pour le maintien du bon langage porte ses fruits. On trouve, dans la presse moins de flash, de leader, d'armes conventionnelles, de dilemme employé pour « alternative », de périple à propos d'un voyage en ligne droite, de gangster, de hold-up, de living-room, etc.

Dans son mémoire de licence réalisé en 2006¹⁹⁴, Régis Laurent a sondé 34 journalistes des quotidiens *Le Soir* (22 répondants), *La Libre Belgique* (6) et *La Dernière Heure/Les Sports* (6). À la question « comment qualifieriez-vous le français de la presse belge ? », 58 % des répondants choisissent « bon », 35 % « moyen », 3 % choisissent « mauvais », et la même proportion opte pour « très bon ». Aucun répondant n'a sélectionné « excellent » ou « très mauvais ». Ces résultats révèlent l'hétérogénéité des représentations à l'égard de l'état de la langue dans la presse belge parmi les journalistes, mais également l'évaluation très mitigée des professionnels sur la qualité de la langue dans la presse. Ces évaluations permettent de mettre en évidence qu'un certain discours critique est partagé au sein du groupe professionnel.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 347.

¹⁹² Cet organisme a été créé en 1957 par Alain Guillermou et entend « lutte[r] contre l'invasion massive des néologismes, et avant tout contre les nombreux emprunts à l'anglais » (Bogaards, 2008 : 149).

¹⁹³ S.n. (1961), « A l'office du vocabulaire français », *Le Journaliste*, mai-juillet, n° 4, p. 9.

¹⁹⁴ Laurent, Régis (2006), *Le français du quotidien*, mémoire de licence, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, p. 65.

Dans son étude, dont nous avons déjà indiqué les limites méthodologiques (voir section 1.3.1), Régis Laurent s'est intéressé à la fréquence des fautes dans trois quotidiens belges francophones. L'auteur conclut :

- (26) [N]ous pouvons dire que les journalistes de ces trois médias commettent en moyenne 3 fautes tous les 2.000 mots. Considérant qu'un article moyen compte 500 mots, cela revient à 0,75 par article, soit encore trois fautes tous les quatre articles. A première vue, cette proportion de fautes peut paraître élevée, mais n'oublions pas que les anglicismes y sont compris. Si nous estimons que les anglicismes ne sont pas des erreurs, nous arrivons alors à environ 0,1 % de fautes. Autrement dit, sans les anglicismes, la proportion de fautes descend à une faute tous les 1.000 mots. Sachant également que les erreurs retrouvées se révèlent plutôt minimales – une partie majeure étant de l'ordre de l'inattention ou du manque de relecture – et compte tenu de la rapidité d'exécution exigée pour les journalistes, la proportion de 3 fautes tous les 2.000 mots (2 fautes sur 2.000 mots sans les anglicismes) semble assez raisonnable¹⁹⁵.

Cet extrait illustre notre analyse selon laquelle la méthode privilégiée révèle les jugements normatifs du chercheur : Régis Laurent hésite ici à compter les anglicismes parmi les erreurs, et l'inclusion ou l'exclusion de cette catégorie influe considérablement sur ses conclusions. Néanmoins, l'auteur relativise la fréquence des écarts, qui serait « raisonnable » en considérant les conditions de production des journalistes. Sans pouvoir le démontrer, il attribue une majorité d'écarts à une cause particulière : l'inattention et le manque de relecture. Les raisons avancées par les auteurs des textes de notre corpus aux écarts linguistiques contenus dans les productions journalistiques font l'objet de la section suivante.

4.3.3 Les explications données aux écarts linguistiques

Les acteurs attribuent la situation linguistique qu'ils jugent problématique à des causes relativement diversifiées, que l'on peut organiser en deux ensembles : d'une part, les spécificités et contraintes de l'activité journalistique, soit les *facteurs professionnels* – ceux-ci pèsent sur l'ensemble du groupe professionnel et sont intrinsèquement liés à son activité – et, d'autre part, les compétences individuelles des journalistes, soit les *facteurs personnels*.

4.3.3.1 Les facteurs professionnels

La première raison d'ordre professionnel évoquée par les auteurs des discours de notre corpus est relative aux contraintes de l'imprimerie. En 1930 paraît un ouvrage intitulé *Le quatrième pouvoir. La presse, son évolution, son influence*. Son auteur, Antony Vienne, consacre plusieurs pages à la question de la typographie et aux coquilles.

- (27) Généralement [...], le *doublon* et le *bourdon*¹⁹⁶ sont dépistés par le correcteur et, rarement, ils subsistent après la correction.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 28.

¹⁹⁶ Ce terme désigne un mot manquant.

Il n'en est pas de même de la coquille, qui, depuis l'invention de l'imprimerie, fut la terreur de tous les éditeurs, de tous les auteurs, de tous les journalistes¹⁹⁷ !

Après avoir évoqué des exemples de coquilles ayant une incidence sur le sens de la phrase, l'auteur évoque la récurrence de ces coquilles qu'il considère inévitables.

- (28) On pourrait allonger la liste indéfiniment et tout lecteur d'un journal quotidien pourrait, chaque semaine, collectionner quelques coquilles bien amusantes.

Cet extrait, qui montre l'existence d'un discours sur la fréquence des coquilles déjà en 1930, attribue ces écarts au processus de production : si la coquille est présente dans le journal, ce n'est pas parce que les acteurs du journalisme ne maîtrisent pas suffisamment la langue mais en raison des outils techniques – l'imprimerie – qui favorisent leur présence. Il entre également en tension avec les discours sur le déclin de la qualité de la langue dans les médias, dans la mesure où le propos concerne toute la période qui suit l'invention de l'imprimerie. Les coquilles seraient donc inévitables, et l'auteur met en avant leur caractère « amusant ». Ce discours contraste avec de nombreux discours de déploration que contient notre corpus.

Un autre facteur professionnel expliquant un usage jugé problématique de la langue concerne l'étendue du public auquel les médias s'adressent. Dans une ode aux grands dictionnaires publiée en 1984¹⁹⁸, Claude Jean-Nesmy, qui fut homme de religion français mais aussi professeur de littérature, met en avant l'influence des évolutions techniques sur l'usage de la langue.

- (29) Les développements de l'industrie ont d'abord multiplié les écrits, puis les paroles désormais répandues par la radio et la télévision. Plus que jamais se posent donc les questions de langage. [...]

La tendance générale des media serait plutôt de s'en tenir à un « français minimum », pour n'employer que des mots usuels, donc plus familiers au public le plus vaste possible. Solution de facilité qui se prend pour anti-élitiste, mais qui est en réalité un mépris des gens simples – comme s'ils ne pouvaient élargir leur vocabulaire et leur culture en consultant leur dictionnaire¹⁹⁹ !

La première partie de cet extrait confirme la thèse selon laquelle les nouveaux supports de l'information, et les évolutions technologiques, constituent des moments de renouveau du discours critique : de nouvelles critiques apparaissent, car la question de la langue se poserait désormais de manière plus forte. Le second paragraphe présente un argument professionnel pour expliquer le français jugé problématique des journalistes : ces derniers doivent viser un public le plus vaste possible²⁰⁰, et c'est précisément cet impératif qui engendre un usage de la

¹⁹⁷ Vienne Antony (1930), *op. cit.*, p. 140-141.

¹⁹⁸ Jean-Nesmy, Claude (1984), « D'un grand dictionnaire comme outil à bien penser », *La revue générale*, n° 10, p. 41-47.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 41.

²⁰⁰ Voir à ce sujet la section 4.1 consacrée aux prescriptions relatives à l'écriture journalistique.

langue que l'auteur considère regrettable. Ce point de vue contraste également avec ceux qui pointent le caractère jargonnant de la langue des journalistes et son manque d'intelligibilité. Par ailleurs, ces craintes rappellent celles, dont nous avons parlé précédemment, émises au tournant du XX^e siècle par l'élite intellectuelle qui voyait d'un mauvais œil le mouvement de massification de la presse (Van den Dungen, 2001 : 639-640).

Parmi les autres causes attribuées par les auteurs aux problèmes linguistiques qu'ils soulèvent figure la temporalité du travail journalistique.

En 1960, lors du sixième Congrès international de l'Association internationale des journalistes de langue française²⁰¹ présenté plus haut, un écrivain met en exergue la différence de rapport à la temporalité entre le journaliste et l'écrivain.

- (30) M. Maurice Zermatten, écrivain, [...] releva que [...] les journalistes sont braqués sur l'événement quotidien, et traqués par la nécessité d'écrire court et vite [...]. [Il] montra la voie à suivre dans la recherche d'une expression belle et originale, tout empreinte de sensibilité et de poésie. La lutte perpétuelle contre le temps met hélas trop souvent le journaliste en état d'infériorité par rapport à l'écrivain qui n'a que rarement l'obligation de consulter sa montre²⁰².

Cet argument de la temporalité est également mis en avant, en 1995, par Louis Chalon, alias Cléante, un chroniqueur de langue officiant pour le journal *Le Soir*²⁰³, par ailleurs écrivain et philologue. Le quotidien publie une interview de son chroniqueur dans laquelle lui est posée la question « N'est-il pas désolant de constater qu'il y a souvent peu de suivi pour ces conseils [contenus dans les chroniques], notamment dans le chef des journalistes eux-mêmes? ».

- (31) Dire que je suis désolé parce que mes modestes leçons ne profitent pas serait excessif. Disons que cela ne me fait pas plaisir. Mais qu'y faire? Le métier de journaliste est spécifique. Il faut écrire très vite, car on est pressé par le temps. Si j'étais moi-même rédacteur, il m'arriverait sans doute souvent de commettre un péché...

Tout d'abord, il faut relever l'attitude relevant de l'autocritique voire de l'autoflagellation perceptible dans la question posée par le journaliste à Louis Chalon. Une telle posture a été mise en évidence par Bell (1991 : 3) ou, plus récemment, par Riocreux (2016 : 276-277). Cette posture peut trouver deux types d'explications : soit le purisme linguistique de certains journalistes (Paveau et Rosier, 2008 : 68) dépasse l'éventuelle nécessité de « garder la face » – la critique de la langue des médias par les journalistes eux-mêmes serait alors une voie d'expression d'un discours largement intériorisé –, soit elle sert à montrer publiquement la capacité des journalistes à faire leur autocritique et éventuellement l'inutilité des critiques provenant de l'extérieur du groupe professionnel (Bernier, 1998 : 48 ; Le Bohec, 2000 : 72-80 ; Ruellan, 2011 :

²⁰¹ S.n. (1960), « Le Congrès international ... », *op. cit.*, p. 20-21.

²⁰² *Ibid.*, p. 21.

²⁰³ Schwilden, Walter et Cléante (1991), « Louis Chalon alias Cléante », *Le Soir*, 24 décembre, p. 2.

193)²⁰⁴. Dans la réponse du chroniqueur, la temporalité constitue une circonstance atténuante à la présence d'usages linguistiques critiquables, présentée ici comme une fatalité. Le même argument apparaît également dans un texte de Jacques Guyaux publié en 1995. Le journaliste fait écho à une étude du chercheur français Jean-Marie Charon, et évoque une série de reproches adressés aux journalistes²⁰⁵.

- (32) Le journaliste, aujourd'hui, ne se veut plus guide de l'opinion. Il veut, sinon être le seul, être le premier. Entreprise stimulante mais périlleuse. Être le premier, cela signifie jouer des coudes, ruser, se précipiter. Cela signifie aussi ne pas vérifier l'information saisie au vol et aussitôt exploitée par l'image parfois falsifiée, par la parole parfois inventée (rappelons-nous la fausse interview de Fidel Castro par une des stars de T.F.1), ou par la plume parfois victime de la trop grande hâte de celui qui la tient²⁰⁶.

La même idée de la précipitation caractéristique du travail des journalistes se retrouve dans un article du grammairien André Goosse, qui plaide en 2002 « Pour une norme vivante et sereine »²⁰⁷.

- (33) L'orthographe implique que l'on soit attentif à ce que l'on écrit (ce qui est beaucoup plus difficile pour ce que l'on dit), aux mots en eux-mêmes et aussi, pour l'accord notamment, à leur agencement. Nous atteignons ainsi la syntaxe, essence même de la communication. La prise de conscience exige une réflexion de plus en plus subtile. C'est ce qui a manqué au professeur de philosophie qui a écrit récemment : « C'est le plus agréable coup de massue que je n'ai jamais reçu. » Les journalistes, contraints de rédiger de plus en plus vite, donnent parfois de fâcheux exemples²⁰⁸.

La rapidité du processus de fabrication de l'information est désignée comme responsable, dans la mesure où cette rapidité serait difficilement compatible avec l'attention jugée indispensable à une orthographe soignée. L'auteur considère également que cette contrainte de rapidité est de plus en plus prégnante.

La hâte qui caractérise le travail des journalistes est encore présente dans le manuel d'écriture de Thomas Gergely. Dans l'introduction d'une partie consacrée aux fautes et aux faiblesses de l'écriture journalistique, l'auteur justifie la « réserve et [la] discrétion »²⁰⁹ avec lesquelles il présente les exemples de phrases glanées dans la presse :

- (34) Nous sommes bien conscients des pièges sans nombre que la langue française oppose aux téméraires obligés d'en aborder le maquis, surtout à la hâte, tels les journalistes, que nécessité et actualité obligent²¹⁰.

²⁰⁴ Voir la note de bas de page 22 (section 1.1.2 de ce chapitre).

²⁰⁵ Guyaux, Jacques (1995), « Enquête sur les journalistes », *La revue générale*, n° 3, p. 67-68.

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 68.

²⁰⁷ Goosse, André (2002), « Pour une norme vivante et sereine », *La revue générale*, n° 5, p. 57-67.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 61-62.

²⁰⁹ Gergely, Thomas (2008), *op. cit.*, p. 90.

²¹⁰ *Ibid.*, p. 90.

Comme nous l'avons vu dans la revue de la littérature, ce discours sur la vitesse croissante est une constante dans les discours sur le journalisme (Le Cam et Ruellan, 2014 : 9). La rapidité occupe d'ailleurs une place centrale dans les discours des journalistes web actuels à l'égard de leurs pratiques linguistiques (voir chapitres 3 et 4).

Marcel Lobet, journaliste et écrivain belge, propose un autre type d'argument. En 1985, il pose la question « Que sera le français de l'an 2000 ? » dans le titre de son compte rendu de la dernière biennale de la langue française²¹¹.

- (35) Dans le domaine de la culture littéraire, on voit triompher un conformisme de la facilité qui a une influence néfaste sur l'écriture poétique, romanesque ou critique. Programmeurs du petit écran et directeurs de journaux misent avant tout sur le (mauvais) goût des jeunes, entraînant les adultes dans l'infantilisme et la médiocrité, sinon dans la violence²¹².

Cette critique, vague mais extrêmement forte, met l'accent sur les implications que peut avoir une utilisation de la langue jugée problématique. L'auteur évoque la question de l'adaptation à un public cible des contenus et de la forme des productions médiatiques. Sa critique n'est pas très éloignée de celle d'André Hella. Au terme de son énumération de reproches à l'égard de la langue des journalistes de télévision, le chroniqueur politique conclut que les journalistes télévisuels sont « contraints par les "lois du genre" de sacrifier au spectacle, de considérer l'information comme un cinéaste en quête d'un bon scénario »²¹³, ce qui aurait une incidence sur leurs usages de la langue. On perçoit, ici encore, que la critique de la langue des journalistes est aisément intégrée à une critique générale du média en question.

4.3.3.2 Les facteurs personnels

Une seconde catégorie de raisons avancées par certains auteurs des discours de notre corpus pour expliquer une utilisation de la langue jugée problématique dans les productions journalistiques a trait au manque de compétences ou au manque de professionnalisme des journalistes. Dans les discours relevant de cette catégorie de facteurs, davantage que dans ceux qui évoquaient des facteurs professionnels, les journalistes sont désignés comme responsables d'une situation linguistique dans les médias considérée comme critiquable.

Dans une chronique publiée en 2004 et déjà présentée plus haut, Mauritz Van Overbeke s'interroge sur les raisons qui pourraient expliquer qu'un présentateur du journal télévisé prononce la phrase *Une vieille dame spoliée par un cambrioleur qui s'était fait passer pour un faux pompier* :

- (36) Comment est-il possible qu'un homme-tronc tiré à quatre épingle et bien sous tous rapports vienne raconter de telles insanités dans des centaines de milliers de cuisines et de salons du royaume (pardon si j'exagère l'audimat de la station en cause !) à une heure de grande écoute ? Manque de jugeote ? De connaissance élémentaire de sa

²¹¹ Lobet, Marcel (1985), « Que sera le français de l'an 2000 », *La revue générale*, 1985, n° 8, p. 77-81.

²¹² *Ibid.*, p. 78.

²¹³ Hella, André (1988), *op. cit.*, p. 78.

langue maternelle ? De logique de base qui fait qu'une double négation se transforme en déclaration positive ? De bon sens non moins élémentaire (en voilà une, de double négation) ? Besoin d'en remettre une couche pour faire plus fort que ses concurrents ? D'autres encore ? Et si c'était simplement un demeuré qui *se fait passer pour un faux journaliste*²¹⁴ ?

Ces différentes hypothèses explicatives se rejoignent principalement sur l'idée d'un déficit de compétences des journalistes. L'auteur conclut ensuite son article comme suit :

- (37) [I] est utile de rappeler que la plupart des exemples cités ici ne relèvent pas du direct. Ils ont été dument couchés sur papier, transcrits par une dactylo, puis envoyés au prompteur pour que le présentateur les y fasse défiler et les lise à haute voix, à la vitesse réglée par son pied sur une pédale ad hoc. Ces perles sont donc en majorité passées par trois, voire quatre cribles et aucun n'a apparemment trouvé à y redire. Et c'est ainsi qu'à l'heure du repas, en se branchant sur le J.T., on peut parfois entendre : *Il y a des réticences au niveau des salades, à cause des nitrates*²¹⁵.

La préparation des textes journalistiques et donc le processus de production de l'information sont présentés ici comme des circonstances aggravant la présence d'usages linguistiques problématiques : les écarts sont d'autant moins tolérables que les textes sont préparés. Comme nous l'avons évoqué *supra*, cette même idée semble fonder la démarche d'André Hella dans son article sur la langue des journalistes de télévision²¹⁶ : l'auteur précise qu'il ne retient que les journaux télévisés car ces émissions sont les plus écoutées et les plus préparées. Ces évocations de la préparation entrent en contradiction avec le discours sur la temporalité présenté dans la section précédente : la temporalité inhérente aux conditions de production de l'information n'est ici pas prise en compte dans les critiques adressées aux journalistes.

Cette idée de la préparation apparaît également dans le texte de Gabriel Thoveron :

- (38) [L]es libertés de l'oral débordent dans l'écrit, autant qu'à la radio ou à la télévision, où ce qui est dit est pourtant parfois lu²¹⁷.

L'auteur semble indiquer par cette affirmation que la langue des journalistes télévisuels devrait respecter les normes du français écrit, notamment dans la mesure où les textes sont rédigés.

Le manque de connaissances linguistiques des journalistes est également pointé par le journaliste Jean-François Dechesne en 1997²¹⁸. L'auteur évoque la confusion de certains journalistes entre une *ordonnance*, un *jugement*, un *verdict* et un *arrêt*, l'usage jugé flou du verbe *interpeller* dans *Jules Trucmuche a été interpellé*, la désignation de *meurtrier* ou *assassin* avant le

²¹⁴ Van Overbeke, Mauritz (2004), *op. cit.*, p. 64.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 68.

²¹⁶ Hella, André (1988), *op. cit.*, p. 67-78.

²¹⁷ Thoveron, Gabriel (1989), *op. cit.*, p. 56-57.

²¹⁸ Dechesne, Jean-François (1997), *op. cit.*, p. 11-12.

jugement d'une personne et donc le non-respect de la présomption d'innocence, ou encore la confusion même entre ces deux termes.

On constate que les écarts contenus dans les productions journalistiques sont tantôt attribués à des raisons indépendantes de la volonté des journalistes, tantôt à des lacunes personnelles de ces derniers. La responsabilité des journalistes dans les écarts observables est donc impliquée de façon variable selon les auteurs des textes étudiés. Il faut noter que les textes qui déresponsabilisent totalement les journalistes ou les médias sont rares : même lorsque ce sont des facteurs professionnels qui sont évoqués, l'auteur peut reprocher aux journalistes de se conformer à un certain rapport au temps ou à une ambition de toucher un public large les éloignant d'une correction suffisante de la langue.

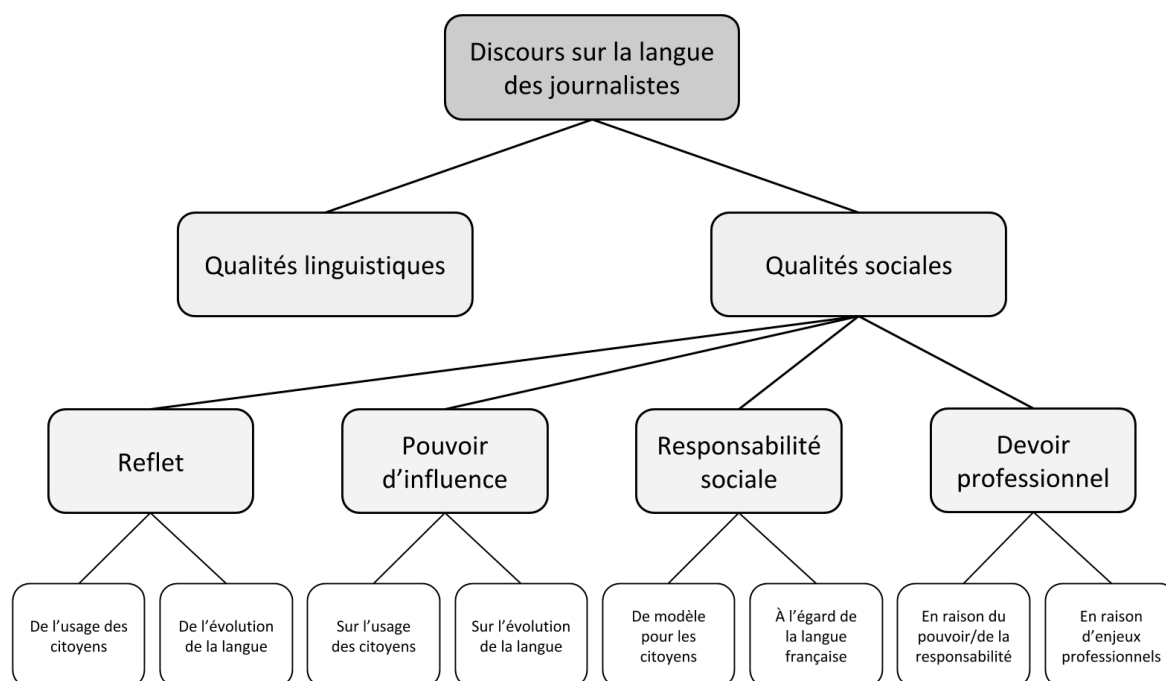
Cette section consacrée aux discours de déploration à l'égard de l'usage de la langue par les journalistes a montré que ceux-ci sont nombreux. La situation linguistique dans les médias est parfois jugée problématique par les auteurs étant donné les qualités sociales qu'ils attribuent à la langue des journalistes.

5 Les qualités sociales de la langue des journalistes

À côté des propos relatifs aux qualités linguistiques de la langue des journalistes, nous avons dégagé une seconde catégorie principale dans notre modèle d'analyse : les discours dans lesquels les auteurs attribuent des qualités sociales à cette langue. Si cette distinction nous semble fondamentale dans la mesure où ces discours concernent des éléments de nature différente, de nombreux textes convoquent les deux types de propos. Par exemple, compter, voire déplorer le nombre d'anglicismes dans les médias (qualité linguistique) peut éventuellement être justifié dans les discours par l'influence de la langue des journalistes sur la langue de la société (qualité sociale). Dans certains cas, les deux types de discours constituent deux étapes d'un même processus discursif, d'un même raisonnement. Il demeure néanmoins que ces deux types de propos n'ont pas le même objet.

Pour rappel, nous avons catégorisé les discours relatifs aux qualités sociales de la langue des journalistes autour de quatre idées principales dont trois possèdent des subdivisions. Cette arborescence organise la présente section. Dès lors, afin de clarifier l'exposé, nous livrons à nouveau le graphe décrivant notre modèle d'analyse.

Graphe 3 : Modèle d'analyse des discours sur la langue des journalistes (rappel)



Soulignons d'emblée que pour les quatre qualités sociales attribuées à la langue des journalistes, les auteurs établissent souvent des rapprochements entre les journalistes et d'autres acteurs de la société (l'école, les instituteurs, les écrivains, les grammairiens, les académies, les linguistes, les dictionnaires, les politiques, les artistes...). De tels rapprochements font partie des éléments analysés dans les pages qui suivent. Selon le point de vue exprimé, soit les journalistes partagent avec d'autres acteurs de la société certaines caractéristiques, soit ils occupent ou ont progressivement acquis une place particulière par rapport à ces autres acteurs.

5.1 Le reflet

Dans la revue de la littérature, nous avons mis en évidence que plusieurs chercheurs considèrent la langue des journalistes comme le reflet – ou le miroir – de la langue de la société, et que cette considération pouvait être implicite ou explicite. Relativement peu de textes de notre corpus évoquent cette idée, qui est, dans la plupart des cas, mise en relation avec d'autres qualités sociales.

En 1982, Albert Doppagne et Michèle Lenoble-Pinson²¹⁹ étudient la présence des anglicismes en Belgique francophone à partir d'un corpus de presse du journal *Le Soir*. Un de leurs objectifs annoncés est de « compter le nombre d'emprunts entrés dans la langue au cours d'une période prise comme témoin ». Le point de vue qui émerge de cette méthode est

²¹⁹ Doppagne, Albert et Michèle Lenoble-Pinson (1982), *Le français à la sauce anglaise. Lexique des termes anglais et américains relevés en une année dans un grand quotidien bruxellois*, Bruxelles, Commission française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles.

clairement que si les emprunts sont présents dans la presse, cela montre qu'ils sont « entrés dans la langue ».

- (39) Ce n'est pas la langue littéraire qui nous intéressait, mais la langue quotidienne, la langue de la vie courante, dans le milieu linguistique où nous pouvions travailler valablement : la Belgique francophone.

L'idée nous est venue immédiatement de prendre pour base de notre recherche un quotidien ouvert à toutes les actualités. Il s'agissait de trouver un journal quotidien suffisamment représentatif du français pratiqué en Belgique, rédigé par des Belges et pour des Belges, jouissant d'une diffusion telle que nous puissions le considérer non comme essentiellement ou typiquement bruxellois mais comme un témoignage de la langue dans laquelle les journalistes de toutes les spécialités s'adressent à un large public de lecteurs²²⁰.

Notons d'abord l'opposition que les auteurs établissent entre la « langue littéraire » et la « langue quotidienne » qui peut être incarnée par les journaux : la langue des journalistes serait donc plus représentative de la langue pratiquée par les citoyens que celle des écrivains. Le terme « représentatif » est d'ailleurs utilisé, et révèle encore davantage l'idée d'une assimilation de la langue parlée dans un média à la langue de son public. Dans la justification du choix de leur corpus, les auteurs précisent encore :

- (40) Nous remercions la rédaction d[u] journal de nous avoir offert le matériel de l'enquête et nous tenons à préciser, dès le départ, que nos réflexions et nos jugements ne visent jamais le journal ni les journalistes, auteurs des emprunts : le journal et les journalistes sont des témoins de la langue, rien de plus²²¹.

Si la propriété de reflet est ici bien mise en exergue, les auteurs nient une éventuelle responsabilité sociale des médias en matière de langue. Bien qu'il soit délicat d'en juger, ce positionnement n'est sans doute pas étranger à la collaboration du journal, explicitement remercié dans la même phrase.

En préface de cette étude, André Patris, président de la Maison de la Francité, écrit :

- (41) Notre identité culturelle doit pâtir, à la longue, de l'intrusion continue de termes anglais dans le vocabulaire français.

Si le danger est clairement perçu, la parade demeure bien en deçà de ce qu'exigerait une riposte proportionnée à l'ampleur du phénomène.

La néologie a négligé le secteur, capital, du vocabulaire usuel, celui qu'emploient les médias, des prospectus et des feuilles toutes boîtes aux quotidiens et autres périodiques. [...]

L'ouvrage de M. DOPPAGNE et de Mme LENOBLE, fruit d'un long et patient travail, a valeur d'avertissement. Son principal mérite, en définitive, sera d'étayer, sur une accumulation de données scientifiquement établies, la nécessité urgente d'ouvrir un

²²⁰ *Ibid.*, p. 9.

²²¹ *Ibid.*

nouveau front dans le combat mené pour le maintien de notre langue et, donc, de notre identité culturelle²²².

L'assimilation est nette, dans cet extrait, entre le « vocabulaire usuel » et le vocabulaire des médias : l'usage de termes par les journalistes atteste leur usage dans la société.

Dans un réquisitoire contre l'Académie française et sa manière de travailler, André Goosse²²³ conteste en 1988 le pouvoir que cette dernière revendique et met en avant l'écart entre ses décisions et l'usage réel des locuteurs. Dans une section intitulée « L'usage »²²⁴, il écrit :

- (42) Un article du secrétaire perpétuel suffit-il pour que les journalistes changent leur façon d'écrire du jour au lendemain²²⁵ ?

L'auteur tend ici à assimiler « l'usage des journalistes » à « l'usage », ce qui revient à considérer que l'usage des journalistes serait le reflet de l'usage du français dans la société.

Deux textes scientifiques étudient la question de la féminisation des noms de métier ou de titre à partir de corpus de presse. Les chercheurs tendent à considérer l'état des lieux de la féminisation dans la presse comme révélateur des usages linguistiques – ou de leur évolution – dans la société. En 2004, Anne Dister consacre une étude à cette question de la féminisation et analyse pour ce faire un corpus d'articles du *Soir*. Elle met en évidence que certains noms de métier ou de titre sont clairement féminisés, d'autres restent au masculin, mais surtout que, pour la plupart des cas, l'usage varie d'article en article, voire au sein d'un même article.

- (43) Cette variation est la preuve d'un usage encore flottant, d'une évolution en cours. C'est évidemment à l'usager de trancher²²⁶.

Dans son rapport, la chercheuse ne donne pas de justification explicite à la pertinence d'un corpus de presse pour analyser les pratiques de féminisation. Néanmoins, la conclusion présentée dans l'extrait, ainsi que le titre de sa contribution (« La féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre en Belgique francophone. État des lieux dans un corpus de presse »), indiquent une propension à considérer l'usage des journalistes comme un témoin pertinent de l'état de la langue dans une communauté linguistique. C'est exactement le raisonnement explicité, quelques années plus tard, par Michèle Lenoble-Pinson²²⁷ :

- (44) En 1994, afin d'aider les fonctionnaires à respecter le décret, j'ai dirigé la rédaction du guide *Mettre au féminin*, à la demande du Conseil supérieur de la langue française (Lenoble-Pinson, 1994). Les usagers se sont montrés audacieux. Des formes comme *auteure* et *écrivaine* mises en notes dans le guide se sont répandues. En témoignent

²²² *Ibid.*, p. 7.

²²³ Goosse, André (1988), « L'Académie française et l'orthographe », *La revue générale*, n° 3, p. 63-70.

²²⁴ *Ibid.*, p. 68.

²²⁵ *Ibid.*

²²⁶ Dister, Anne (2004), *op. cit.*, p. 324.

²²⁷ Lenoble-Pinson, Michèle (2008), « Mettre au féminin ... », *op. cit.*, p. 73-79.

les attestations relevées chaque année dans la presse par mes étudiants en Philosophie et Lettres, aux Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles²²⁸.

En avant-propos du document *Notre français file à l'anglaise. Langue française et anglomanie* publié en 2009, le président de la Maison de la Francité, Serge Moureaux, écrit :

- (45) Afin d'évaluer la présence de l'anglais dans le paysage linguistique de la Belgique francophone, la Maison de la Francité a mené de 2005 à aujourd'hui une enquête dans différents secteurs de la communication, répartis en cinq catégories : les messages officiels et semi-officiels, les messages culturels, les messages commerciaux, la presse radio-télévisée, la presse écrite. Cette investigation est complétée par un reportage photographique réalisé dans les rues bruxelloises. L'ensemble de ces documents, croyons-nous, donne une image assez fidèle de l'anglomanie contemporaine²²⁹.

Le français dans les médias d'information est donc considéré comme un témoin, parmi d'autres, du « paysage linguistique ». Ici encore, les productions journalistiques sont rapprochées d'autres formes de communication publique.

Nous observons que dans les différents textes présentés dans cette section, l'attribution, à la langue des journalistes, du statut de reflet de la langue de la société ne repose pas sur des arguments énoncés. Une telle attribution s'apparente souvent à une assertion ou une considération, éventuellement implicite. Reconnue dans plusieurs textes, cette qualité sociale de reflet de la langue pratiquée dans la société peut signifier une simple évidence : le journalisme faisant partie de la société, l'usage de la langue par les journalistes correspond à l'usage de la société. Ce caractère évident pourrait donc ôter la nécessité, pour les auteurs concernés, d'assoir les considérations relatives à cette idée sur des arguments. Parmi les quatre qualités sociales de la langue des journalistes, l'idée du reflet semble singulière à plusieurs égards. En effet, cette idée n'est pas porteuse d'attentes normatives spécifiques en matière d'utilisation de la langue, à l'inverse de la plupart des discours reposant sur les trois autres idées (*la langue des journalistes influence la langue de la société, les journalistes ont une responsabilité sociale en matière de langue et la langue fait l'objet d'un devoir professionnel*). De plus, cette qualité de reflet est parfois mise en tension dans les discours avec une ou plusieurs autre(s) idée(s) (voir *infra*). Les auteurs cités dans cette section et qui considèrent que la langue des journalistes constitue *uniquement* le reflet de la langue de la société adoptent donc un point de vue particulier dans l'ensemble des discours qui abordent les qualités sociales de la langue des journalistes.

5.2 Le pouvoir d'influence

Le pouvoir d'influence des journalistes en matière de langue apparaît dans nos textes de deux manières distinctes mais relativement proches : l'influence peut porter sur l'usage de la langue par la société et/ou sur l'évolution de la langue elle-même. Tout d'abord, Michel Francard *et al.*, dans leur étude des représentations linguistiques des jeunes belges francophones, écrivent

²²⁸ *Ibid.*, p. 74.

²²⁹ Maison de la Francité (2009), *op. cit.*, p. 8.

que « [d]es enquêtes antérieures ont montré l'impact des médias sur les pratiques linguistiques »²³⁰. De telles enquêtes ne sont pas citées dans le document, et nous devons reconnaître que nous n'en avons pas trouvé. Rappelons que Reinke (2005 : 11) et Remysen (2010 : 123) ont mis en évidence que l'idée d'un pouvoir d'influence des médias en matière de langue est généralement admise bien qu'aucune étude n'ait pu le démontrer. Cette idée du pouvoir d'influence apparaît dans des textes écrits par des acteurs appartenant à trois de nos cinq catégories d'acteurs : les acteurs impliqués dans le domaine de la langue, des acteurs du domaine du journalisme, mais aussi par plusieurs intellectuels ne faisant pas partie des deux autres catégories.

Certains textes ou la comparaison de plusieurs textes entre eux révèlent une tension sur le caractère bénéfique ou, au contraire, dangereux de l'effet des médias sur les pratiques linguistiques des citoyens. Cette ambivalence se retrouve notamment dans le texte de Marcel Boucher :

- (46) Les grands fournisseurs des nouveautés linguistiques, parfois les créateurs, sont les journalistes et les présentateurs de la radio et de la télévision. S'il serait injuste de méconnaître leur contribution à l'élévation culturelle des masses et à la propagation du français, est-ce les dénigrer de dire que la maîtrise de la langue n'est pas égale chez tous²³¹ ?

L'auteur concède donc une influence salutaire des médias sur le niveau culturel de la société, mais recentre rapidement son propos sur l'usage jugé problématique de la langue dans les médias.

La même tension apparaît dans la conclusion de l'article du professeur de journalisme Gabriel Thoveron en 1989. L'auteur affirme avoir « tenté de montrer la puissance comme les limites [de ce pouvoir médiatique] et qu'il [ce pouvoir] peut être la meilleure ou la pire des choses »²³², bien que son article se penche principalement sur les problèmes que posent la langue des journalistes et son influence. Plusieurs autres textes insistent d'ailleurs uniquement sur les dangers du pouvoir d'influence des médias en matière de langue. Dans un texte de 1976 présentant le Conseil international de la langue française qu'il préside alors²³³, le grammairien belge Joseph Hanse tient ces propos :

- (47) Il faut défendre le français, en France comme ailleurs, contre les dangers qui le menacent de l'intérieur, contre une dégradation accentuée par son étalement, par la puissance des nouveaux maîtres, dans la presse, à la radio, à la télévision, contre la paresse et le snobisme de ceux qui le sacrifient à l'anglais [...] ²³⁴.

²³⁰ Francard, Michel *et al.* (1993), *op. cit.*, p. 31.

²³¹ Boucher, Marcel (1967), *op. cit.*, p. 59.

²³² Thoveron, Gabriel (1989), *op. cit.*, p. 60.

²³³ Hanse, Joseph (1976), *op. cit.*, p. 11-21.

²³⁴ *Ibid.*, p. 12-13.

Les médias seraient « les nouveaux maîtres », statut qui leur conférerait un « puissant » pouvoir d'influence, dont on lit qu'il opère dans le sens d'une dégradation de la langue. De même, le journaliste Jean-François Dechesne met en garde contre les conséquences que peuvent avoir les usages linguistiques des journalistes jugés problématiques et fréquents, dont il a livré une série d'exemples (voir section 4).

- (48) De telles pollutions du langage n'ajoutent certes pas beaucoup au malheur du monde. Par contre, elles influencent malencontreusement les jeunes lecteurs ou auditeurs. Ceux-ci ont la candeur de croire que les journalistes manient parfaitement leur premier outil de travail, une langue correcte et compréhensible, et ils répètent un volapük boursoufflé qu'ils prennent pour du français²³⁵.

Cette notion de pouvoir d'influence, dont la portée est ici restreinte à la plus jeune couche du public, circule donc également au sein du groupe professionnel des journalistes.

Dans son mémoire de licence en journalisme, Régis Laurent a demandé à 34 journalistes travaillant dans trois quotidiens belges francophones s'ils considéraient que la langue française se dégradait, et dans quelle mesure les médias, d'abord écrits, puis audiovisuels, jouaient un rôle dans cette dégradation²³⁶. Son étude révèle que la très large majorité des répondants avalisent l'idée d'une dégradation de la langue. De façon générale, l'influence des médias dans cette dégradation est également considérée comme réelle. D'après les répondants, l'influence des médias audiovisuels est nettement plus importante que celle des médias écrits. Cette constatation révèle une nouvelle fois la particularité du discours critique à l'égard des médias oraux.

Les considérations contenues dans ces différents textes rejoignent une observation faite par Jean-Marie Klinkenberg. Le sociolinguiste rapporte dans un article publié en 1993 consacré à la prétendue crise de la langue²³⁷ que celle-ci est volontiers attribuée, entre autres, à « l'enseignement médiocre [et à] l'influence délétère des médias »²³⁸ ou encore aux acteurs de l'audiovisuel²³⁹.

Parmi les textes de notre corpus, les auteurs étayaient la thèse d'une influence de la langue des journalistes en matière de langue au moyen de divers arguments. Le plus présent est, comme le souligne d'ailleurs Reinke (2005 : 11) pour le cas des productions télévisuelles, la large diffusion des médias d'information et donc la grande exposition des citoyens aux productions journalistiques ainsi que, corolairement, aux usages linguistiques des journalistes.

L'argument de l'exposition est présent sous une forme dont il faut souligner la similarité dans quatre textes différents, et écrits respectivement en 1739 par Voltaire, en 1967 par Marcel

²³⁵ Dechesne, Jean-François (1997), *op. cit.*, p. 11-12.

²³⁶ Laurent, Régis (2006), *op. cit.*, p. 57-59.

²³⁷ Klinkenberg, Jean-Marie (1993), « Le français : une langue en crise ? », *Études françaises*, vol. 29, n° 1, p. 171-190.

²³⁸ Klinkenberg, Jean-Marie (1993), *op. cit.*, p. 180.

²³⁹ *Ibid.*, p. 172.

Boucher, en 1988 par André Hella (chroniqueur politique) et en 1989 par Gabriel Thoveron (professeur de journalisme). Dans les extraits qui suivent, nous soulignons cette similarité par l'usage de caractères italiques.

Premièrement, le *Vade-mecum pour journalistes débutants* publié en 1983 contient une citation de Voltaire.

- (49) Comme l'a dit Voltaire dans ses « Conseils à un journaliste », « Les papiers publics et les journaux sont infectés continuellement d'expressions impropres *auxquelles le public s'accoutume à force de les lire* »²⁴⁰.

Deuxièmement, en 1967, Marcel Boucher s'inquiète de l'influence de la langue des journalistes sur les locuteurs du français.

- (50) Combien d'erreurs, de maladresses et aussi d'absurdités langagières ne charrient pas les colonnes des quotidiens à gros tirage, certains hebdomadaires ou magazines féminins dévorés par des millions de lecteurs et de lectrices. Sans parler des pataquès et des bizarreries portés sur les ondes par des chroniqueurs pressés ou incompetents.

De plus en plus répandue, la forme orale de l'information est devenue un auxiliaire puissant d'altération linguistique. Comme chacun sait, le discours parlé offre au « locuteur » des ressources d'expression ignorées de la langue écrite : intonations, découpages ou désarticulations de la phrase, ellipses, silences, suppléent à l'impropriété des termes ou à certaines insuffisances de l'énoncé logique. Si on ajoute à ces traits spécifiques l'emploi répété de clichés, le recours à des synonymes incertains qui évitent les répétitions mais qui troublent les définitions traditionnelles, il résulte que les modèles de langage *constamment proposés à notre oreille et qui dérogent plus ou moins aux règles de la langue écrite, finissent par créer certains automatismes*. Même les auditeurs cultivés n'échappent pas tout à fait à un conditionnement que l'image sonore rend bien plus efficace que l'image écrite.

Faut-il s'étonner dès lors si de plus en plus de francophones font de la langue parlée la référence de ce qu'on appelle le Bon Usage²⁴¹ ?

Relevons tout d'abord l'utilisation du terme *modèle* de langage pour définir le statut de la langue des médias. Cette notion de modèle est intégrée à notre troisième catégorie relative aux discours sur les qualités sociales de la langue des journalistes : la responsabilité sociale des journalistes en matière de langue (voir section suivante). L'auteur parle de « conditionnement » des citoyens à l'usage de la langue par les journalistes : ce terme est particulièrement révélateur d'un pouvoir d'influence des journalistes en matière de langue. Selon Marcel Boucher, ce pouvoir est plus fort pour les médias audiovisuels que pour la presse écrite. La force de cette influence inciterait même les francophones, s'inspirant du modèle des médias audiovisuels, à considérer la norme orale comme le « Bon usage ». D'après l'auteur, l'implication des médias dans le

²⁴⁰ Schmieder, Maurice (1983), *op. cit.*, p. 18.

²⁴¹ Boucher, Marcel (1967), *op. cit.*, p. 59.

glissement de la norme du « Bon usage » écrit vers la norme orale serait croissante : le pouvoir d'influence des médias en matière de langue aurait donc tendance à se renforcer.

Troisièmement, la large diffusion comme argument pour appuyer la thèse d'une influence de la langue des médias apparaît de manière très similaire dans le texte d'André Hella publié en 1988. Toutefois, à l'inverse des deux auteurs précédents, le chroniqueur évoque des acteurs intermédiaires dans le processus d'influence de la langue des journalistes : les grammairiens et les académiciens. Influencés par les journalistes, ces derniers modifieraient progressivement ce qu'ils incluent dans la définition du « bon usage ».

- (51) Aujourd'hui, les médias font le langage plus qu'ils ne le reflètent. Leurs néologismes et leurs transgressions de la bonne règle syntaxique *arrivent assez régulièrement à ébranler* les grammairiens, puis les académiciens, *qui finissent tôt ou tard par les faire entrer dans le bon usage*. Qu'on le déplore ou non, il n'est point niable que la langue de l'audiovisuel joue un rôle culturel considérable²⁴².

Cette dernière citation montre l'imbrication des trois premières idées relatives aux qualités sociales de la langue des journalistes : le reflet, le pouvoir d'influence et la responsabilité sociale. En effet, selon l'auteur, les médias ne seraient plus seulement les reflets mais aussi les moteurs de la langue. En d'autres termes, ils auraient un pouvoir d'influence, leur conférant un « rôle culturel considérable ». L'interprétation de ce que recouvre ici cette expression – simple confirmation du pouvoir d'influence ou responsabilité sociale impliquant un ensemble d'attentes – n'est toutefois pas évidente. Dans la première phrase, l'insistance de l'auteur sur le terme « aujourd'hui » semble indiquer que, d'après lui, les médias ont, historiquement, d'abord été les reflets du langage de la société avant d'exercer une influence sur celui-ci. André Hella ne précise toutefois ni le moment qui a marqué cet éventuel changement ni les éléments qui fonderaient une telle hypothèse.

Quatrièmement, dans sa communication « Le pouvoir médiatique et la langue »²⁴³, le professeur de journalisme Gabriel Thoveron condamne une série d'usages linguistiques contenus dans les médias. Il dénonce la tendance qu'auraient l'ensemble des médias à se conformer à la norme orale²⁴⁴ et considère également que ceux-ci contribuent à l'uniformisation de la langue²⁴⁵. Listant des termes anglais « à la mode », il attribue aux médias un rôle dans la perméabilité entre la langue française et l'anglais. Il justifie ses craintes par l'importance quantitative de la consommation des médias et en particulier de la télévision. Après avoir avancé divers chiffres permettant de quantifier cette consommation, l'auteur recentre son propos :

- (52) Mais ne cherchons pas à fixer précisément les durées. Contentons-nous de constater combien les médias sont chronophages et, connaissant la plasticité humaine, de suggérer que si les hommes écoutent plus le poste que leurs semblables, *ils finiront*

²⁴² Hella, André (1988), *op. cit.*, p. 67.

²⁴³ Thoveron, Gabriel (1989), *op. cit.*, p. 51-61.

²⁴⁴ *Ibid.*, p. 56-57.

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 58.

*par parler comme le poste. Que s'ils lisent le journal plus que le livre, ils écriront plutôt comme le journal que comme le livre*²⁴⁶.

Le pouvoir d'influence des médias en matière de langue est ici expliqué par un phénomène présenté comme logique et sous-tendu par la « plasticité humaine » : les citoyens sont soumis à une exposition abondante aux productions des journalistes et sont donc forcément influencés par la langue de ces derniers.

L'argument de la forte exposition des citoyens aux productions journalistiques apparaît encore dans la brochure consacrée à l'« anglomanie » en Belgique francophone réalisée en 2009 par la Maison de la Francité, sous la plume du président de l'association Serge Moureaux :

- (53) Qu'on pense aux annonces officielles, aux affiches et aux prospectus culturels, aux enseignes commerciales et aux messages publicitaires ou encore à la presse écrite, à la radio et à la télévision, le constat est le même : les messages publics en français sont aujourd'hui émaillés de mots anglais, de locutions ou de tournures anglo-saxonnes, et le phénomène s'amplifie. Bruxelles, de ce point de vue, n'est pas un cas isolé, même si l'anglicisation y atteint un degré particulièrement élevé en raison de son statut de capitale internationale. [...]

À nos yeux, une prise de conscience est indispensable dans le chef des « communicateurs » professionnels : journalistes, publicitaires, annonceurs, enseignants, dialoguistes de cinéma, paroliers et autres. Par l'influence qu'ils exercent sur leur public, volontairement ou non, ces acteurs jouent un rôle important dans l'évolution de la langue, un rôle dont, il faut bien le dire, ils ne sont pas toujours conscients. Amplifiés par les canaux à travers lesquels ils s'expriment, leurs choix linguistiques infléchissent pourtant les habitudes du plus grand nombre²⁴⁷.

La large diffusion est ici un argument qui justifie l'influence des productions journalistiques mais également de l'ensemble des textes qui ont vocation à être publics. Cette diffusion à grande échelle et, dès lors, l'exposition importante des locuteurs à l'usage linguistique des journalistes n'est pas le seul argument que l'on retrouve dans les textes retenus. Dans l'article « Médias » du fascicule *La langue française de A à Z* publié par le Conseil de la langue²⁴⁸, on peut lire :

- (54) Parce qu'ils mettent en relation un grand nombre d'individus d'origines sociale et géographique différentes, [...] le rôle des médias paraît central sur le plan de la langue et de son évolution. Le fait qu'on les dise aujourd'hui « de masse » et que contrairement au journalisme du XIX^e siècle, leur canal privilégié soit oral, a renforcé et transformé cette influence. Le fait que les médias aient à traiter dans l'urgence de l'information (soit, par définition, des faits nouveaux) n'est pas pour rien dans leur tendance à l'innovation.

Le « rôle des médias » renvoie clairement, dans cet extrait, à l'influence de la langue des journalistes sur l'évolution du français. On observe que le rapport à la temporalité apparaît dans ce discours sous un autre avatar : cette temporalité n'est pas présentée ici comme un facteur

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 52.

²⁴⁷ Maison de la Francité (2009), *op. cit.*, p. 7.

²⁴⁸ Communauté française de Belgique (1995), *op. cit.*, p. 17.

défavorisant la qualité de la langue des journalistes, mais comme un argument justifiant la créativité linguistique de ces derniers. Il est intéressant de constater que le succès des médias oraux est présenté comme un vecteur de renforcement de l'influence des journalistes sur l'évolution de la langue. Cette thèse vient appuyer l'idée que l'audiovisuel bouscule ou accentue certains arguments du discours relatif aux qualités de la langue des médias.

Dans ce dernier extrait, l'influence linguistique des journalistes est en partie attribuée à des facteurs professionnels : la rapidité caractéristique du travail des journalistes et le fait de devoir nommer des faits nouveaux. Ces facteurs nous semblent particulièrement intéressants en ce qu'ils s'appliquent tout particulièrement aux journalistes. On peut donc conclure qu'à côté d'autres caractéristiques que les journalistes partagent avec une diversité d'acteurs, dont le caractère public de leurs productions, des spécificités propres à l'activité journalistique sont également mobilisées par certains auteurs pour fonder l'influence des journalistes en matière de langue. L'argument selon lequel l'obligation pour les journalistes de nommer des faits nouveaux participe à leur pouvoir d'influence se retrouve également dans plusieurs autres textes²⁴⁹. C'est notamment le cas d'un article publié en 2008 par Michèle Lenoble-Pinson, docteure en Langues et Lettres, professeure et membre du Conseil international de la langue française²⁵⁰ :

- (55) Pour désigner les réalités nouvelles, le français, comme toute autre langue, a besoin de mots nouveaux : les néologismes. Ils sont créés à partir de ressources du français ou sont empruntés aux langues étrangères. Dans la langue courante, les créations lexicales, souvent dues aux jeunes, aux journalistes, aux écrivains ou aux intervenants politiques, apparaissent spontanément, se répandent, passent de mode ou s'implantent dans l'usage, puis dans les dictionnaires²⁵¹.

Les journalistes sont donc considérés par plusieurs auteurs comme des vecteurs, parmi d'autres, d'apparition de nouveaux termes, ce qui signifie qu'un pouvoir d'influence sur l'évolution de la langue leur est reconnu. En 1971 déjà, le philologue Albert Doppagne pointait également des contraintes professionnelles comme facteurs favorisant la création lexicale chez les journalistes²⁵² :

- (56) La néologie, pour les communications de masse, est une nécessité. D'abord à cause des techniques employées, ensuite, en raison de la multiplicité des faits à traiter qui recouvrent toute l'activité humaine²⁵³.

Plus loin, l'auteur insiste, lui aussi, sur l'incidence de l'essor des médias oraux sur les comportements et l'influence linguistique des médias.

²⁴⁹ Un tel argument est également soutenu par de Villers (2001 : 42) : « Les auteurs de textes journalistiques qui sont tenus de rapporter les nouvelles réalités doivent pouvoir les nommer : situés aux avant-postes, ancrés dans l'actualité, ils favorisent l'implantation fructueuse des nouvelles terminologies, dans la mesure où elles sont à leur disposition. »

²⁵⁰ Lenoble-Pinson, Michèle (2008), « Terminologie franco-belge », *La revue générale*, n° 4, p. 49-53.

²⁵¹ *Ibid.*, p. 49.

²⁵² Doppagne, Albert (1971), *op. cit.*, p. 13-22.

²⁵³ *Ibid.*, p. 13.

- (57) La langue des communications de masse est, plus que toute autre, exposée au phénomène de la néologie par la multiplicité des techniques auxquelles elle recourt, par l'universalité de son objet.

Un élément neuf est constitué par le fait que, jusqu'au premier tiers de ce siècle, la communication se faisait surtout par l'imprimé : les mots avaient surtout une valeur de cliché graphique.

Dès le second tiers du siècle, la communication orale a concurrencé la communication écrite au point de la dominer, situation à laquelle nous arrivons aujourd'hui. Le cliché oral des mots a reconquis une valeur égale au cliché graphique²⁵⁴.

Dans un article de la *Revue générale* publié en 1967, Marcel Boucher insiste lui aussi sur le rôle des médias dans la production de nouveaux mots et de nouvelles manières de s'exprimer. Il dresse un constat mitigé de l'influence de la presse et de la radio sur l'évolution de la langue²⁵⁵.

- (58) Ce qui n'est pas le moins surprenant dans ce que le néo-français traduit du monde extraordinaire où nous vivons, c'est la rapidité avec laquelle les événements se sont inscrits dans la langue moyenne parlée sur tout le territoire de la francophonie. Si l'on songe au temps qu'il fallait autrefois à un néologisme pour s'implanter dans l'usage, la différence avec le passé tient du prodige. Les magies de l'information moderne font de chacun de nous, non seulement le témoin de ce qui se passe partout sur notre planète, mais aussi un acteur involontaire de la rénovation du langage. Dès que nous reprenons à notre compte un mot, une tournure, une prononciation lue ou entendus dans la presse écrite ou parlée, et que nous les répandons autour de nous, nous contribuons à remodeler la langue et à en faire un système de communication nouveau²⁵⁶.

Dans cet extrait, l'auteur insiste sur la rapidité qui caractériserait l'évolution du langage contemporain, en attribuant un rôle d'« acteurs involontaires » à l'ensemble des locuteurs, qui ne feraient que reproduire les nouveaux usages forgés par les médias.

Notre corpus révèle une tension concernant le rôle précis des médias dans l'évolution de la langue : si, comme nous l'avons vu, certains avancent que les médias *créent* de nouveaux usages, en particulier dans le domaine du vocabulaire, d'autres soutiennent que ce rôle tient davantage à la large diffusion de créations linguistiques qui ne proviennent pas des médias eux-mêmes. Ce dernier point de vue est celui de Gabriel Thoveron, professeur de journalisme.

- (59) Les médias sont grands consommateurs de mots, et aptes à très rapidement vulgariser ceux que des vedettes créent ou remettent à la mode²⁵⁷.

²⁵⁴ *Ibid.*, p. 21.

²⁵⁵ Boucher, Marcel (1967), *op. cit.*, p. 51-65.

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 58-59.

²⁵⁷ Thoveron, Gabriel (1989), *op. cit.*, p. 59.

- (60) Presse, radio, télévision ne font surtout que refléter l'évolution du français, évolution qu'ils enregistrent et reproduisent ; la reproduisant, ils la perpétuent, et sans doute l'accélèrent²⁵⁸.

Le professeur de journalisme livre ici un facteur professionnel qui, différant des précédents, concerne de manière particulière les journalistes : le fait que les médias se font l'écho d'autres voix, dont celle des « vedettes ». L'auteur souligne également que les médias sont de « grands consommateurs de mots », ce qui révèle un nouvel argument d'ordre professionnel. Gabriel Thoveron avance donc plusieurs arguments pour assoir l'idée de l'influence linguistique des médias. *In fine*, les médias influenceraient l'évolution de la langue parce qu'ils perpétuent une évolution qui a déjà cours ailleurs. Ce point de vue est proche de ceux, présentés *supra*, du Conseil de la langue en 1995²⁵⁹ et de Serge Moureaux, président de la Maison de la Francité en 2009²⁶⁰, qui évoquent la spécificité des « canaux » par lesquels le français des journalistes est diffusé.

Dans le dernier extrait, on constate une tension entre les deux premières idées relevant des qualités sociales de la langue des journalistes : en plus de refléter l'usage mouvant du français par ses locuteurs, les médias ont, selon Gabriel Thoveron, un pouvoir d'influence, en ce qu'ils peuvent accélérer les évolutions de la langue sans en être à l'origine. Ces deux idées ne semblent donc pas incompatibles. Le fait qu'elles coexistent, dans un même texte ou dans des textes distincts, révèle qu'il n'y a pas unanimité de la part des auteurs des discours étudiés autour de l'hypothèse d'une influence exercée à sens unique par les médias et les journalistes en matière de langue. Nous avons noté que l'idée de l'influence des médias était rarement contestée de façon nette. Néanmoins, nous observons la reconnaissance, chez certains auteurs et de manière éventuellement implicite, d'une certaine complexité dans la dynamique des changements linguistiques et, partant, dans le rôle des médias au sein de cette dynamique.

Une autre tension que l'analyse du corpus révèle concerne la particularité de l'influence des médias par rapport à celle d'autres acteurs. Dans la publication *La langue française de A à Z* du Conseil de la langue, l'article « Usage et bon usage »²⁶¹ mentionne :

- (61) [Q]ui fait l'usage ? La presse écrite et audiovisuelle, le théâtre et le cinéma peuvent influencer l'usage.

Les auteurs mettent en évidence l'influence de divers acteurs de l'industrie culturelle. Toutefois, d'autres textes avancent que l'influence des médias est spécifique, et qu'elle a acquis une importance plus grande que celle d'autres acteurs. C'est le cas de l'article publié en 1989 par Gabriel Thoveron :

²⁵⁸ *Ibid.*, p. 60.

²⁵⁹ Communauté française de Belgique (1995), *op. cit.*, p. 17.

²⁶⁰ Maison de la Francité (2009), *op. cit.*, p. 7.

²⁶¹ Communauté française de Belgique (1995), *op. cit.*, p. 25.

- (62) Si l'on peut parler de « pouvoir médiatique sur la langue » c'est que presse, radio et télévision prennent doucement dans l'apprentissage du français, la place qu'occupaient jadis la famille et l'école, et deviennent peu à peu une nouvelle école²⁶².

Selon l'auteur, les journalistes auraient pris la place d'autres acteurs en tant que vecteurs de norme linguistique. Le rapprochement, concernant l'apprentissage de la langue, entre les médias et l'école est fondamental²⁶³, notamment dans la mesure où les attentes linguistiques envers les professeurs sont élevées (voir *infra*) : si les journalistes ont « pris la place » d'acteurs envers lesquels les attentes linguistiques des citoyens sont élevées, il est probable qu'ils aient hérité de ces mêmes attentes. Enfin, l'influence reconnue aux journalistes dans l'apprentissage de la langue effleure la question de la responsabilité sociale : les journalistes auraient la responsabilité d'apprendre le français aux jeunes générations.

5.3 La responsabilité sociale

Convoquée par l'ensemble des catégories d'acteurs parmi les textes de notre corpus, la responsabilité sociale des journalistes en matière d'utilisation de la langue se manifeste, elle aussi, de deux manières distinctes. Premièrement, certains auteurs attribuent aux journalistes une responsabilité comprise comme un rôle de modèle linguistique pour les citoyens. Deuxièmement, la responsabilité des journalistes serait orientée vers la langue française elle-même, sa « défense » et son illustration. Ces deux formes de responsabilité peuvent évidemment être liées, la première engendrant éventuellement la seconde. L'idée d'une responsabilité sociale des journalistes à l'égard des citoyens et/ou de la langue est étroitement liée à celle qu'ils exercent une influence sur les citoyens et/ou sur la langue. Dans certains textes, le pouvoir d'influence des journalistes en matière de langue constitue donc un argument fondant l'existence d'une responsabilité sociale. Nous soutenons que si ces idées peuvent être liées, elles n'en demeurent pas moins distinctes.

5.3.1 Les journalistes comme modèles linguistiques

La première forme de responsabilité sociale correspond au statut de modèle linguistique attribué aux journalistes par certains acteurs. L'enquête de Michel Francard *et al.* relative aux représentations linguistiques des jeunes de 18 à 20 ans s'est penchée sur les groupes sociaux que ceux-ci considéraient comme des modèles linguistiques²⁶⁴.

- (63) Une très nette majorité (86%) de nos informateurs répond positivement à la question de savoir s'il existe des modèles à imiter en matière de langage. Lorsqu'il s'agit de désigner ces modèles, on voit apparaître au premier rang (30% des réponses) des personnalités investies d'une légitimité linguistique (enseignants, écrivains, académiciens). Suivent ensuite des personnalités politiques (22%), puis des

²⁶² Thoveron, Gabriel (1989), *op. cit.*, p. 51.

²⁶³ De tels rapprochements dans les discours ne sont pas récents : Ruellan (2011 : 143) cite un journaliste qui compare les journalistes à des maîtres d'école en 1955.

²⁶⁴ Francard, Michel *et al.* (1993), *op. cit.*, n° 6.

représentants du monde économique (15%), à égalité avec des représentants des médias²⁶⁵.

Relativement faible, ce chiffre de 15 % concernant les représentants des médias peut surprendre dans la mesure où, comme nous l'avons souligné plus haut, le stéréotype selon lequel « les gens de médias utilisent un français impeccable » suscitait chez les mêmes répondants une « large adhésion » : pourquoi des locuteurs qui manient un français impeccable ne seraient-ils pas considérés comme des modèles ? D'après les auteurs de l'étude, ce décalage « prouve a posteriori que les jeunes ont interprété le stéréotype de la manière suivante : “les gens de médias devraient parler un français impeccable” ». En d'autres termes, il existerait une différence entre les attentes linguistiques des répondants envers les journalistes et ce qu'ils observent dans la pratique. Cette distinction fondamentale dans les représentations entre *ce qui est* et *ce qui devrait être* traverse notre corpus²⁶⁶.

Une étude menée par Bénédicte Snyers²⁶⁷ confirme que la représentation selon laquelle les journalistes *devraient* servir de modèles de langue est partagée par une large proportion de la population belge actuelle. La chercheuse a réalisé une enquête en ligne et a analysé les réponses d'un échantillon de 150 répondants reflétant la population belge au regard des variables sexe, âge, niveau d'instruction et origine géographique. Les résultats révèlent que plus des trois quarts des répondants considèrent que les journalistes devraient jouer un rôle de modèle « assez important » ou « très important ». Il apparaît donc clairement que les francophones de Belgique développent des attentes linguistiques fortes envers les journalistes. Bénédicte Snyers montre que leurs attentes sont plus fortes encore envers les écrivains ainsi que les professeurs de français et « les autres enseignants ».

Le rôle de modèle linguistique qu'auraient les journalistes apparaît également, de façon indirecte, dans un texte publié par un homme politique. En 1991, le ministre-président de la Communauté française de Belgique, Valmy Féaux, soutient les rectifications orthographiques de 1990²⁶⁸, mais enjoint le Conseil de la langue à rédiger un document d'« explication autorisée et complète de [leur] portée »²⁶⁹.

- (64) Dès lors qu'un tel travail aura été mené à bien, le document de synthèse qui en résulterait pourrait être largement diffusé, pour enquête, auprès des différents milieux intéressés. Ainsi seraient consultés les instituteurs, les professeurs de

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 32.

²⁶⁶ Par ailleurs, il faut constater que le chiffre de 15 % contraste nettement avec les résultats obtenus par Remysen (2004 : 31) dans son enquête, évoquée plus haut, menée auprès d'étudiants et d'enseignants québécois : 80 % des participants citaient les gens de médias comme modèles linguistiques. Afin d'interpréter cette différence, des recherches plus approfondies seraient nécessaires. Il s'agirait, par exemple, de tenter de dégager des distinctions méthodologiques qui ne sont pas précisées dans les études, ou explorer l'hypothèse d'une différence culturelle qui expliquerait qu'une place différente soit accordée aux journalistes en Belgique et au Québec par rapport aux questions de langue.

²⁶⁷ Snyers, Bénédicte (à paraître), *op. cit.*

²⁶⁸ Féaux, Valmy (1991), « Le français langue vivante », *La revue générale*, n° 3, p. 49-53.

²⁶⁹ *Ibid.*, p. 51.

français, les linguistes, les grammairiens, ainsi que les professions liées à l'édition, à l'information et à la presse.

Les professionnels de l'information sont associés d'emblée à ce travail de clarification et doivent être « consultés », ce qui indique que l'avis des professionnels pourrait avoir une importance pour la prise de décisions du Conseil de la langue. L'auteur semble donc attribuer une responsabilité aux journalistes : ils seraient parmi les premiers à devoir appliquer les rectifications de 1990 pour en assurer la diffusion dans la population. Enfin, cet extrait rassemble une série d'acteurs desquels les journalistes sont rapprochés dans plusieurs de nos textes : ces membres des « milieux intéressés » ont la caractéristique soit d'appartenir aux secteurs de la communication publique ou de l'industrie culturelle, soit d'être spécialistes de la langue, soit d'avoir une responsabilité pédagogique.

Dans son article déjà évoqué à plusieurs reprises, Marcel Boucher regrette le fait que les médias soient considérés comme des modèles de langue et qu'ils aient acquis ce statut au détriment d'autres acteurs qui maîtriseraient davantage le français.

- (65) Les autorités dont se réclament aujourd'hui beaucoup de défenseurs du français sont tantôt les grammairiens du passé, dont Littré il y a cent ans entérinait encore la législation, tantôt l'Académie française formée de personnalités le plus souvent mieux averties de l'esthétique de la langue que de science linguistique, tantôt enfin le Bon Usage, dont les meilleurs écrivains sont réputés être les dépositaires. Ce Bon Usage, faut-il le dire, est une notion de moins en moins définissable à une époque où, à tort ou à raison, les modèles du bien-écrire et du bien parler sont cherchés de moins en moins chez les littérateurs et de plus en plus dans les journaux et dans ce que les sociologues appellent les *mass-media*²⁷⁰.

Selon l'auteur, le statut de modèle linguistique aurait glissé des gens de lettres, des écrivains, vers les médias. On constate donc la tension qui se joue, du point de vue de l'usage de la langue, entre le journalisme et la littérature (voir section 1.2) : l'influence des journalistes aurait gagné du terrain par rapport à celle des écrivains, alors que leur usage de la langue est présenté comme moins exemplaire. Cette acquisition progressive du statut de modèle par les journalistes au détriment d'autres acteurs rappelle les propos de deux autres auteurs déjà présentés : Gabriel Thoveron, qui affirme que les médias ont pris la place de l'école et de la famille dans l'apprentissage de la langue²⁷¹, et Joseph Hanse, qui soutient que les médias sont devenus « les nouveaux maîtres » du français²⁷². Pris ensemble, ces textes soutiennent l'idée d'un renforcement progressif des qualités de vecteur d'influence et de modèle linguistique attribuées à la langue des journalistes.

²⁷⁰ Boucher, Marcel (1967), *op. cit.*, p. 63.

²⁷¹ Thoveron, Gabriel (1989), *op. cit.*, p. 51.

²⁷² Hanse, Joseph (1976), *op. cit.*, p. 12-13.

Marie-Louise Moreau *et al.* publient en 1995 une étude relative au rapport que les Belges francophones entretiennent à la norme linguistique²⁷³. L'analyse que les auteurs développent diffère de celle proposée par Marcel Boucher en incluant, parmi les modèles linguistiques, l'ensemble des membres de la « bourgeoisie culturelle » sur un pied d'égalité.

- (66) Dans les sociétés de type occidental, quelque communauté que l'on considère, la variété linguistique à laquelle est attribué le statut de bon usage, n'est en aucun cas indifférente à la stratification sociale. Le bon langage, la variété de prestige, s'identifie systématiquement avec celle que pratiquent les milieux dotés du capital culturel, du capital symbolique (Bourdieu 1979, 1983) et qu'on appellera ici, pour faire court, la bourgeoisie culturelle²⁷⁴.

Les auteurs prennent plusieurs exemples afin d'appliquer cette constatation au cas de la Belgique francophone.

- (67) [D]ans le domaine lexical, on observe que les belgismes utilisés par les classes socioculturellement dominantes échappent pour la plupart à la stigmatisation qui frappe les belgismes populaires, que ce soit dans les ouvrages normatifs ou dans les jugements des sujets. [...] Pour ce qui est des aspects phoniques de la langue, c'est d'une variété non marquée régionalement, mais distincte de la norme française, qu'usent les professionnels belges de la radio et de la télévision francophones, du moins pour les émissions à fort capital culturel (par exemple, ce qui concerne l'actualité politique). Or la place qu'ils occupent est précisément un des lieux sociolinguistiques qui produisent les variétés de prestige. Autre indice encore : de manière plus générale, on dit des locuteurs qui parlent cette variété qu'ils n'ont pas d'accent ; et c'est précisément ce qu'on dit habituellement des utilisateurs d'une variété normée²⁷⁵.

La linguiste Marie-Louise Moreau est également l'auteure d'un chapitre publié dans un ouvrage consacré au français en Belgique²⁷⁶ et dont le contenu est proche du texte qui vient d'être présenté. La linguiste soutient qu'il existe une « norme [linguistique] belge effective », une variété de prestige propre à la Belgique. Cette norme, en décalage avec le standard français (ou parisien), sans enracinement régional et distincte des usages populaires, est pratiquée par « beaucoup de nos intellectuels, de nos écrivains, de nos gens de médias, de nos artistes, etc. »²⁷⁷.

- (68) Toutes les langues sont soumises au phénomène de variation – sociale, régionale, historique, contextuelle, etc. Souvent, loin de concevoir les différentes variétés comme des systèmes simplement juxtaposés, les usagers les soumettent à une évaluation qui les hiérarchise les unes par rapport aux autres. Dans nos sociétés, une

²⁷³ Moreau, Marie-Louise, Huguette Brichard et Claude Dupal (1999), *Les Belges et la norme. Analyse d'un complexe linguistique*, Bruxelles, Service de la langue française, coll. « Français & Société », n° 9.

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 29.

²⁷⁵ *Ibid.*, p. 30-31.

²⁷⁶ Moreau, Marie-Louise (1997), *op. cit.*, p. 391-399.

²⁷⁷ *Ibid.*, p. 392.

des variétés prend fréquemment le pas sur les autres, est identifiée comme la norme, le « bon » usage, le « bon » langage, la variété de prestige²⁷⁸.

L'auteure établit alors la manière dont une communauté identifie son « bon » langage.

- (69) On considère classiquement que la variété de prestige, pour une communauté donnée, s'observe de manière privilégiée au sein de la classe détentrice du capital symbolique (celle qui réunit intellectuels, écrivains, artistes, gens de médias, etc.)²⁷⁹.

L'appartenance des « gens de médias » à la « classe détentrice du capital symbolique » à laquelle on concède l'usage d'une variété de langue de prestige est encore plus explicite que dans le texte de 1995. L'analyse de la sociolinguiste repose donc sur un socle argumentatif différent de ceux d'autres textes évoqués plus haut : ce qui permet aux journalistes d'être considérés, parmi d'autres acteurs, comme des modèles linguistiques est donc le pouvoir symbolique dont ils jouissent dans la société, et non leur appartenance aux métiers de la communication publique. Si rien n'empêche, bien entendu, que, dans la pratique, les groupes sociaux concernés par la communication publique correspondent à ceux qui détiennent un capital symbolique, il faut souligner que, dans l'argumentaire, le point de vue est placé sur les caractéristiques sociales des journalistes et non pas sur les spécificités de leur activité professionnelle. Autrement dit, c'est ce que les journalistes représentent et non pas les spécificités de leur activité qui fonde leur statut de modèle linguistique. L'auteure reconnaît donc à plusieurs endroits que les « gens de médias » utilisent une langue qui est reconnue par les locuteurs comme étant « la norme », « le bon langage » ou « la variété de prestige ». Ces expressions nous semblent correspondre à la notion de modèle, bien que le terme soit peu présent sous la plume de la chercheuse.

L'analyse bourdieusienne des normes linguistiques que propose Marie-Louise Moreau lui fait dire, dans la brochure *La langue française de A à Z*²⁸⁰, que

- (70) Contrairement à une idée communément répandue, ce ne sont donc pas les grammairiens ou les autres institutions normatives qui hiérarchisent les usages. Le « bon » langage préexiste à leur intervention : les grammaires, les dictionnaires, l'école, les académies, les chroniques du bon langage, etc. ne sélectionnent pas vraiment les formes qu'ils préconisent ; ils entérinent, cautionnent et renforcent une sélection qui, pour l'essentiel, s'est opérée en dehors d'eux, sur la base de critères sociaux, et non linguistiques, logiques ou esthétiques.

Cette théorie tendrait à donner plus de poids encore au rôle social et à l'influence des locuteurs bénéficiant d'un fort capital symbolique, dont font partie les journalistes. Ce rôle et

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 393.

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 394.

²⁸⁰ Communauté française de Belgique (1995), *La langue française de A à Z*, s.l., Service de la langue française, p. 18. Si la brochure mentionne les neufs auteurs qui ont rédigé les fiches de l'abécédaire et que Marie-Louise Moreau en fait partie, chaque fiche n'est pas attribuée à un auteur en particulier. Toutefois, le contenu de la fiche « Norme », de laquelle est issu l'extrait, est tellement proche de celui des deux autres textes de Marie-Louise Moreau présentés ici que l'on peut raisonnablement penser qu'elle y a contribué.

cette influence interviendraient en amont de ceux des institutions de la langue comme les ouvrages de référence ou les académies.

La linguiste Laurence Rosier signe en 2002 un article consacré aux modalités du discours rapporté dans la presse²⁸¹. Dans son introduction, l'auteure souligne la pertinence, pour les linguistes, de s'intéresser à des corpus de presse afin d'étudier la langue de la société.

- (71) Dans les travaux des linguistes, l'emprunt à des séquences attestées dans la presse, essentiellement la presse écrite, est une pratique courante et justifiée. En effet la presse est un réservoir d'exemples, qui offre l'avantage de présenter des usages parfois considérés comme « déviants » mais récurrents ; de plus elle joue un rôle primordial non seulement dans la diffusion des idées et des discours, mais aussi dans leur construction et leur représentation auxquelles elle participe activement²⁸².

La linguiste considère ici les usages « déviants mais récurrents » dans la presse comme un argument qui renforce sa pertinence en tant qu'objet d'étude. On peut comprendre cette affirmation comme le fait que la langue des journalistes constitue un reflet pertinent de la langue en usage, proche des réalités linguistiques qui ont cours dans la société. L'auteure entérine également l'idée que la qualité de reflet de la langue en usage se double de celle de modèle. Dans la suite de l'introduction, Laurence Rosier montre que l'intérêt pour la langue des journalistes et ses qualités sociales était déjà manifeste il y a plusieurs siècles.

- (72) Comme médiation, la presse relaie voire institue des modes de dire (par exemple le parler branché ou le parler jeune, cf. Boyer 1996) et présente donc la vision d'un certain type de français écrit et d'oral transcrit. L'étude du langage de la presse et l'usage *de facto* de ce corpus pour illustrer des manières contemporaines de s'exprimer et d'écrire n'est pas en soi un fait nouveau. Nous pensons ici plus particulièrement aux longs développements que Ferdinand Brunot consacre à la presse dans *L'histoire de la langue française*⁽¹⁾ : ainsi dans le tome X consacré à *La langue classique dans la tourmente* (1943), un des livres est consacré aux rapports entre « Les journaux et la grammaire » durant la révolution de 1789. Le purisme des gazettes de l'époque montre que « la grammaire régnait, adorée en souveraine » (p. 735) et que les journalistes s'érigeaient volontiers en gardien de l'ordre langagier. Autres temps, autres mœurs peut-être, mais le statut de modèle (du moins d'une langue en vitrine) demeure²⁸³.

L'appel de note n° 1 renvoie au texte suivant :

- (73) Le dernier tome de *l'Histoire de la langue française* récemment publié (2000) consacre aussi un chapitre à la langue de la presse car « pour l'évolution et la diffusion d'une langue le rôle des médias n'est pas moins déterminant que celui de l'enseignement » (*Panorama* de René Remond, p. 19). Les néologismes, l'emploi

²⁸¹ Rosier, Laurence (2002), « La presse et les modalités du discours rapporté : l'effet d'hyperréalisme du discours direct surmarqué », *L'Information Grammaticale*, n° 94, p. 27-32.

²⁸² *Ibid.*, p. 27.

²⁸³ *Ibid.*

abondant de locutions imagées, la syntaxe nominale, etc. y sont pointés comme des usages spécifiques de la presse²⁸⁴.

La citation contenue dans cette note souligne elle aussi le rôle des médias relatif à la langue française en comparaison à celui de l'école. Cet extrait rappelle la thèse défendue par Gabriel Thoveron (voir *supra*)²⁸⁵.

5.3.2 *Les journalistes comme défenseurs de la langue*

La responsabilité sociale des médias en matière de langue se manifeste dans les textes autour d'une seconde idée centrale : les journalistes ont une responsabilité sociale à l'égard de la langue française elle-même. Dans nos textes, cette responsabilité est souvent assimilée à une implication dans la « défense » du français.

Le premier argument qui fonde cette responsabilité est le pouvoir d'influence qui leur est attribué en matière d'usage de la langue. Nous soulignons ici la deuxième idée appartenant aux qualités sociales de la langue des journalistes dans notre modèle d'analyse (*la langue des journalistes influence l'usage de la langue dans la société et/ou l'évolution de la langue*) est quelquefois enchâssée, dans les discours analysés, en tant qu'argument pour justifier la troisième (*les journalistes ont une responsabilité sociale à l'égard de la langue*). Selon certains auteurs, donc, le pouvoir d'influence prétendu des journalistes leur confère une responsabilité sociale suscitant un ensemble d'attentes linguistiques.

Comme nous l'avons vu plus haut, le Congrès de l'Association internationale des journalistes de langue française de 1953 a fait l'objet d'un compte rendu dans la revue *Le journaliste*. On peut lire :

- (74) L'objectif majeur de l'Association des journalistes de langue française consiste donc en la défense et en l'entretien en bon état de leur outil de travail. A cet égard, la responsabilité du journaliste est lourde. L'écrivain le plus abondant publie quelques livres par année quand le journaliste écrit chaque jour pour des millions de lecteurs. La défense de la langue française incombe au premier chef au journaliste parce qu'il dispose, d'abord, du plus puissant engin de combat, la presse ; elle lui incombe ensuite parce que le journaliste fait ou défait inexorablement la langue dont il use. Les efforts les plus méritoires de toutes les académies sont impuissants contre la décadence d'une langue si le mal apparaît et se propage dans la presse et par elle²⁸⁶.

Un lien causal est ici établi entre le pouvoir d'influence dont les journalistes jouiraient en matière de langue et le rôle qu'ils doivent endosser en matière de défense de la langue française. L'influence linguistique des journalistes est considérée ici comme un argument fondant leur responsabilité sociale : c'est parce que ce pouvoir d'influence est important – au point de rendre vains les efforts des académies de langue – que les journalistes ont une responsabilité sociale de défense de la langue. L'auteur se sert également de l'argument de la diffusion à grande échelle

²⁸⁴ *Ibid.*

²⁸⁵ Thoveron, Gabriel (1989), *op. cit.*, p. 51.

²⁸⁶ S.n. (1953), « A l'Association ... », *op. cit.*, p. 16.

afin d'asseoir la thèse d'une influence et d'une responsabilité supérieures à celles d'autres acteurs, en l'occurrence les écrivains. Le pouvoir d'influence de la presse est ici considéré comme néfaste pour la langue. Enfin, ce texte montre également que cette responsabilité sociale donne éventuellement lieu à un devoir professionnel spécifique aux journalistes (voir section 5.4).

De façon relativement similaire à d'autres propos déjà présentés plus haut, le philologue Albert Doppagne attribue en 1966 une responsabilité particulière aux journalistes par rapport à l'avenir de la langue française dans la société contemporaine.

(75) Les grands acteurs de l'aventure linguistique que nous vivons s'appellent aujourd'hui l'instituteur et le journaliste.

L'instituteur pour les premières années de formation – et elles sont capitales –, le journaliste pour le restant de la vie : le journaliste du quotidien, le journaliste de la radio et celui de la télévision.

C'est à la qualité de ces artisans de la langue que sont confiées les destinées du français. Veiller à éduquer leur goût, à leur donner une formation convenable qui comprenne le sens de la langue et ses exigences modernes, c'est assurer le français contre bien des accidents²⁸⁷.

L'auteur insiste ici sur la formation indispensable des journalistes afin qu'ils puissent assumer au mieux la responsabilité qui leur est attribuée.

La responsabilité sociale des médias en matière de langue est abordée dans une enquête sociolinguistique par questionnaire menée par Martine Garsou²⁸⁸. L'auteure s'est notamment intéressée aux groupes que les Belges francophones considèrent « particulièrement aptes à défendre la langue ». Dans ce classement, les journalistes arrivent en cinquième position dans le premier choix des enquêtés (12 %) derrière les professeurs (36 %), les usagers (14 %), l'Académie française (14 %) et les écrivains (13 %)²⁸⁹. La méthode mobilisée dans l'enquête rend toutefois ces résultats difficilement interprétables. Tout d'abord, le questionnaire proposait lui-même les différents groupes cités : il ne s'agit donc pas de groupes évoqués spontanément par les répondants. Ensuite, seuls sont considérés dans les résultats les premiers choix des répondants, ce qui cache la complexité du phénomène : développer des attentes linguistiques similaires envers différents groupes semble parfaitement possible.

Par ailleurs, la répartition des groupes sociaux que les Belges considèrent comme « particulièrement aptes à défendre la langue » présente des similitudes avec les groupes présentés par les jeunes comme des « modèles de langue » dans l'étude de Francard *et al.*²⁹⁰,

²⁸⁷ Doppagne, Albert (1966), *Trois aspects du français contemporain*, Paris, Librairie Larousse, p. 198.

²⁸⁸ Garsou, Martine (1991), *L'image de la langue française. Enquête auprès des Wallons et des Bruxellois*, Bruxelles, Service de la langue française, coll. « Français & Société », n° 1.

²⁸⁹ *Ibid.*, p. 32.

²⁹⁰ Francard, Michel *et al.* (1993), *op. cit.*, p. 32.

bien que les deux études s'intéressent à des questions différentes²⁹¹. Le groupe des gens de médias représente 11 % chez Garsou et 15 % dans l'étude de Francard *et al.* Ces similarités pourraient signifier qu'il existe une certaine correspondance, dans les représentations collectives, entre les locuteurs qui sont considérés comme des modèles et ceux dont on attend qu'ils défendent la langue : une telle correspondance illustre bien les liens possibles entre les deux éléments que nous avons distingués concernant la responsabilité sociale en matière de langue.

Les textes abordant l'idée d'une responsabilité sociale des journalistes en matière de langue sont le fruit de l'ensemble des catégories d'acteurs : les acteurs liés au domaine de la langue, ceux qui sont impliqués dans les milieux journalistiques, les politiques, les intellectuels et les citoyens n'appartenant pas aux autres catégories. Cette idée, comme l'ont montré plusieurs textes, apparaît étroitement liée à celle de pouvoir d'influence. Pour considérer que les journalistes ont un rôle social à jouer pour la société en matière de langue ou pour la langue elle-même, il est nécessaire d'admettre que leur usage de la langue a un effet sur la société ou sur la langue. Néanmoins, tous les textes n'explicitent pas ce lien. Enfin, les différents textes conférant aux journalistes une responsabilité dans la défense de la langue effleurent, voire embrassent l'idée que la langue fait l'objet d'un devoir professionnel pour les journalistes. C'est à cette idée, constituant la dernière catégorie relative aux qualités sociales de notre modèle d'analyse, qu'est consacrée la prochaine section.

5.4 Le devoir professionnel

Nous désignons par *devoir professionnel* le fait que les membres du groupe professionnel des journalistes auraient l'obligation d'utiliser la langue d'une certaine manière, qui est plus ou moins définie selon les textes. Les discours que nous avons classés dans cette catégorie mettent l'accent sur l'assimilation d'un certain usage de la langue à une obligation à laquelle les journalistes doivent veiller, une contrainte à laquelle ils sont tenus de se soumettre. Ces discours abondent et traversent notre corpus à partir de 1937. Nous présentons plusieurs textes qui ont en commun d'énoncer ce devoir professionnel sans en donner de justifications explicites, avant de présenter d'autres textes qui développent davantage les raisons d'un tel devoir. Soulignons d'emblée que la plupart des textes de cette section sont signés par des acteurs du milieu journalistique : c'est donc le groupe professionnel qui entend s'imposer des règles propres.

Roger Clause, professeur de journalisme de l'ULB et administrateur - directeur général de la Radiodiffusion nationale belge, est l'auteur d'un ouvrage consacré à l'information de presse publié en 1953.

- (76) En ce qui concerne la forme, il importe tout d'abord de traduire l'événement en termes soigneusement pesés, pour rendre un compte exact des conclusions auxquelles la critique a abouti. Ce n'est pas toujours facile. D'autant moins que cette

²⁹¹ Toutefois, les écrivains, les académiciens et les professeurs sont rassemblés dans l'étude de Francard *et al.* alors que, chez Garsou, les résultats concernant ces trois groupes diffèrent de manière importante.

opération se fait dans la hâte et dans le bruit. Elle exige, en tout cas, une connaissance parfaite de la langue avec de l'à-propos et du sang-froid²⁹².

Selon l'auteur, la temporalité et, plus globalement, les conditions de production difficiles constituent des contraintes professionnelles rendant plus nécessaire encore une « connaissance parfaite de la langue ». Les conditions de travail ne peuvent donc justifier la présence d'écarts linguistiques ou d'un choix sommaire des termes utilisés. Quelque 18 ans plus tard²⁹³, le professeur de journalisme classe « l'expression correcte et facile » parmi les éléments définissant « le meilleur sens professionnel » dans « les métiers de la communication sociale »²⁹⁴.

Le fait de présenter les qualités d'écriture comme une compétence de première importance se retrouve dans un texte signé en 1963 par Roger Vervisch, rédacteur en chef du *Soir Illustré*, intitulé « Propos sur l'évolution de la presse »²⁹⁵.

- (77) Jadis, pour être un bon journaliste, il suffisait d'avoir la plume alerte, l'esprit vif et une connaissance humaniste du monde et de ses problèmes. Aujourd'hui, ces talents ne suffisent plus²⁹⁶.

L'auteur indique donc que les exigences envers les journalistes se sont diversifiées : les qualités d'expression, sans être moins importantes, ne sont pas suffisantes pour un journaliste. Cette analyse se retrouve en 1990 dans un article de la revue *Journalistes* portant sur la formation des journalistes²⁹⁷. Celui-ci débute par un discours engagé sur la nécessité d'un apprentissage du métier :

- (78) On ne naît pas journaliste. Comme pour une majorité de professions, il y faut certaines prédispositions de base, mais, pour l'essentiel, l'activité de journaliste est un métier qui s'apprend. Savoir bien s'exprimer ou bien rédiger est peut-être nécessaire, mais pas suffisant²⁹⁸...

L'auteure semble considérer ici que les qualités d'écriture peuvent, plus facilement que d'autres compétences journalistiques, être acquises indépendamment d'une formation spécialisée, ou antérieurement à elle.

²⁹² Clause, Roger (1953), *op. cit.*, p. 117-118.

²⁹³ Clause, Roger (1971), *L'enseignement universitaire du journalisme et de la communication sociale*, Bruxelles, Éditions de l'Institut de sociologie, Université libre de Bruxelles.

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 53.

²⁹⁵ Vervisch, Roger (1963), « Propos sur l'évolution de la presse », *Annuaire de la presse belge*, 1963, p. 437-441.

²⁹⁶ *Ibid.*, p. 438-439.

²⁹⁷ Doornaert, Mia (1990), « La formation des journalistes laisse à désirer en Belgique. L'exemple pourrait venir d'ailleurs », *Journalistes*, septembre, n° 4, p. 13-15.

²⁹⁸ *Ibid.*, p. 13.

Plusieurs auteurs assimilent la langue à un « outil de travail » des journalistes²⁹⁹ ou insistent sur cette propriété³⁰⁰. La langue est parfois présentée comme le « premier » outil de travail des journalistes, et l'écriture comme leur « outil d'expression premier »³⁰¹. On peut voir dans ces propos l'existence d'un devoir professionnel : un journaliste professionnel se doit d'utiliser correctement les outils dont il use et qui sont spécifiques à son activité.

Au-delà de ces quelques textes, les discours abordant la question du devoir professionnel sont, dans la plupart des cas, fondés sur des arguments dont il faut souligner la diversité. Nous les avons organisés autour de deux axes principaux : la responsabilité sociale des journalistes en matière de langue d'une part, et différents enjeux professionnels d'autre part. Nous entendons par « enjeux professionnels » un ensemble d'éléments liés à l'activité journalistique et que les journalistes peuvent mettre en jeu, c'est-à-dire perdre ou gagner, à travers leur utilisation de la langue : leur crédibilité, la considération du public pour le journaliste, le média ou le groupe professionnel, la compréhension du public, etc. La responsabilité sociale des médias en matière de langue pourrait être considérée comme l'un de ces enjeux. Nous la traitons néanmoins séparément pour deux raisons. D'abord, la responsabilité sociale des journalistes en matière de langue constitue une autre catégorie de notre modèle d'analyse et nous souhaitons mettre en lumière les liens qui apparaissent dans les discours entre nos différentes catégories. Ensuite, cette responsabilité sociale en matière de langue ne nous est jamais apparue, dans les textes étudiés, comme un enjeu professionnel au sens où nous l'avons défini.

5.4.1 Un devoir fondé sur une responsabilité sociale

Le premier ensemble d'arguments nous permet de révéler un nouvel enchevêtrement entre plusieurs idées de notre modèle d'analyse : la responsabilité des journalistes à l'égard de la langue est souvent présentée comme une justification à un devoir professionnel.

Nous avons déjà abordé plusieurs textes relatifs à l'Association internationale des journalistes de langue française. La création, en 1950, d'une telle association professionnelle peut être considérée comme révélatrice d'une responsabilité, assumée ou revendiquée par au moins une frange du groupe professionnel, à l'égard de la défense de la langue. Elle démontre le besoin qu'ont éprouvé – et qu'éprouvent toujours – certains journalistes de se rassembler autour d'une posture défensive reposant sur une pratique partagée de la langue française. Selon la perspective adoptée par ces journalistes, il semble que la défense de la langue constitue même un devoir professionnel. En effet, les statuts de l'association approuvés à Neuchâtel en 1953³⁰² précisent dès le premier article que l'association « a pour objet d'établir des liens de confraternité entre les journalistes professionnels de culture et d'expression françaises, ainsi que

²⁹⁹ S.n. (1953), « A l'Association ... », *op. cit.*, p. 16 ; Duwaerts, Léon (1972), *op. cit.*, p. 80.

³⁰⁰ Cette affirmation se retrouve également dans la critique de Riocreux (2016 : 317) : « Les [fautes de français] sont parfois graves dans ce qu'elles impliquent, de la part du journaliste, comme méconnaissance de son outil de travail principal (la langue) [...] ». »

³⁰¹ Grevisse, Benoît (2014), *op. cit.*, p. 7.

³⁰² S.n. (1953), « A l'Association ... », *op. cit.*, p. 16-17.

de défendre la langue française par les moyens appropriés »³⁰³. Le deuxième article rejoint explicitement l'idée de devoir professionnel mais aussi de responsabilité sociale par rapport à la langue : « Chaque membre de l'Association s'engage à assurer, dans l'exercice de sa profession, le respect et la défense de la langue française.³⁰⁴ » Dans le compte rendu du Congrès de Neuchâtel publié dans *Le Journaliste*³⁰⁵, on lit que « [l']objectif majeur de l'Association des journalistes de langue française consiste [...] en la défense et en l'entretien en bon état de leur outil de travail »³⁰⁶. L'association justifie par ailleurs son existence : « La constitution d'une association de journalistes de langue française paraît d'autant plus nécessaire que, dans de nombreux pays où cette langue est tenue pour langue officielle, le français court divers périls.³⁰⁷ » Dans l'Annuaire de la presse belge de 1981, la présentation qui est faite de l'association précise que l'un de ses objectifs est de « veiller à la sauvegarde de la langue française »³⁰⁸. On ne peut ignorer la dimension politique que revêt la défense de la langue dans certains pays ou régions membres de l'association, dont le Canada francophone qui en est même le cofondateur. En effet, l'association est née à Limoges en 1950³⁰⁹ d'une initiative franco-canadienne. Elle intègre rapidement des journalistes belges d'abord, puis suisses, avant de s'étendre en Afrique francophone et au reste du monde³¹⁰. La section belge voit le jour dès la fin des années 1950³¹¹.

Au fil des années, l'association a vu son nombre de membres augmenter de manière importante et les sections nationales de l'association ont proliféré. L'association compte six pays membres en 1962³¹², un millier de journalistes répartis dans 40 pays en 1993³¹³, 2 000 journalistes dans une cinquantaine de pays en 1997³¹⁴ et près de 3 000 journalistes dans 125 pays ou régions du monde en 2015³¹⁵. Plusieurs noms se sont succédé : l'Association

³⁰³ *Ibid.*, p. 17.

³⁰⁴ *Ibid.*

³⁰⁵ *Ibid.*, p. 16-17.

³⁰⁶ *Ibid.*, p. 16.

³⁰⁷ *Ibid.*

³⁰⁸ S.n. (1981), « Union Internationale des Journalistes et de la Presse de Langue Française », *Annuaire de la presse belge*, 1981, p. 475.

³⁰⁹ S.n. (1960), « Le Congrès international ... », *op. cit.*, p. 21 et Union de la presse francophone (2014), « Histoire de l'UPF », site de l'Union de la presse francophone, disponible sur <http://www.presse-francophone.org/l-union/histoire/article/histoire-de-l-upf>. [Page consultée le 11 mars 2017.]

³¹⁰ Union de la presse francophone (2014), « Histoire de l'UPF », site de l'Union de la presse francophone, disponible sur <http://www.presse-francophone.org/l-union/histoire/article/histoire-de-l-upf>. [Page consultée le 11 mars 2017.]

³¹¹ S.n. (1957), « L'association internationale des journalistes de langue française », *Le Journaliste*, 1957, n° 11, novembre, p. 8.

³¹² S.n. (1962), « L'Association internationale des Journalistes de langue française », *Le Journaliste*, aout-décembre, n° 4, p. 17-18.

³¹³ Annuaire de la presse belge, 1993-1994, p. 329.

³¹⁴ Annuaire de la presse belge, 1997-1998, p. 382. Il faut noter que les chiffres pour cette période semblent incohérents car l'Annuaire 1996 fait état de 2 000 journalistes dans 85 pays (p. 380).

³¹⁵ Union de la presse francophone (2015), « Tout sur les 43èmes assises », site de l'Union de la presse francophone, disponible sur <http://www.presse-francophone.org/les-assises/dakar-2015/article/tout-sur-les-43emes-assises>. [Page consultée le 29 décembre 2017.]

internationale des journalistes de langue française (AIJLF) devient l'Union internationale des Journalistes de la Presse de Langue Française (UIJPLF) en 1971, pour adopter son nom actuel en 2001, l'Union de la presse francophone (UPF).

Il faut noter qu'avec le temps, les missions de l'association se sont élargies. Ainsi, les objectifs que celle-ci se donne aujourd'hui, consignés dans l'article 3 de ses statuts³¹⁶, sont au nombre de sept. La première mission est de « défendre et développer la liberté de la presse, première de toutes les libertés ». « [V]eiller à la promotion de la langue française » arrive en troisième lieu. L'article trois précise encore que « [l]es journalistes et les médias francophones de tous les pays ressentent la nécessité de s'organiser pour mieux se connaître, mieux défendre la liberté de la presse et leurs intérêts professionnels, mieux promouvoir la langue française ». Notons qu'on parle ici de « promotion » de la langue française et non plus de sa « défense » comme c'était le cas dans les premiers statuts. Malgré une formulation moins « défensive », la « promotion » de la langue française n'en demeure pas moins une responsabilité sociale attribuée aux journalistes à l'égard de la langue française.

Dans la revue *Le Journaliste*, on peut lire en 1958 le compte rendu d'un Congrès de l'Association Internationale des journalistes de langue française qui s'est tenu à Bruxelles³¹⁷. Plusieurs intervenants ont abordé la question de la défense de la langue dans leurs pays respectifs. René Braichet, président de l'association et originaire de Suisse, évoque même « la mission éducatrice du journaliste »³¹⁸.

En 2003, Marie-Madeleine Arnold, administrateur de la section belge de l'Union de la presse francophone, présente son association dans un article de la revue *Journalistes* intitulé « Servir une "langue belle" »³¹⁹.

- (79) Nous qui avons le privilège de nous exprimer et de communiquer dans la langue de Voltaire, tout autant que de nous en servir, nous devrions nous devrions [*sic*] la servir, la défendre, l'enrichir et la protéger. C'est un des rôles qu'a choisis l'Union de la Presse francophone [...].

L'intervention

- (80) a pour but avoué de motiver et remotiver encore les membres de notre association, parfois dévorés par d'autres urgences, ou qui perdent de vue [l']importance [de cet enjeu].

L'association s'adresse donc aux journalistes en affirmant que le respect de la langue constitue un enjeu social. On voit aussi réapparaître la temporalité du travail journalistique,

³¹⁶ Union de la presse francophone (2014), « Les statuts de l'UPF », site de l'Union de la presse francophone, disponible sur <http://www.presse-francophone.org/l-union/statuts/article/les-statuts-de-l-upf>. [Page consultée le 11 mars 2017.]

³¹⁷ S.n. (1958), « Le Congrès de l'Association Internationale des journalistes de langue française », *Le Journaliste*, juillet, n° 7, p. 5-6.

³¹⁸ *Ibid.*, p. 6.

³¹⁹ Arnold, Marie-Madeleine (2003), « Servir une "langue belle" », *Journalistes*, septembre, n° 41, p. 8.

entendue ici comme un obstacle potentiel à l'accomplissement du devoir des journalistes ou à l'attention accordée à leur responsabilité sociale vis-à-vis de la langue.

Il convient de mettre en rapport la création et le succès de cette association avec la création d'autres associations liées à la langue mais aussi avec l'organisation des professionnels des médias autour d'associations diverses. Tout d'abord, le XX^e siècle a connu une floraison d'associations liées à la langue française et à sa défense, qui sont le fruit d'initiatives privées, publiques, mais aussi sectorielles (Bogaards, 2008 : 145-159). Plusieurs types d'acteurs desquels sont rapprochés les journalistes dans nos textes ont également créé des associations autour de la langue française : écrivains, maires, administrations publiques, universités, professeurs de français, etc. (voir Bogaards, 2008 : 145-159 ; Organisation internationale de la Francophonie, en ligne). Ensuite, le groupe professionnel des journalistes a eu recours à la constitution de syndicats et d'associations dans le but de défendre ses intérêts et d'assurer sa professionnalisation (Van den Dungen, 2005³²⁰). Cette habitude s'est pérennisée dans l'histoire du groupe professionnel, en témoigne le nombre extrêmement élevé d'associations de tous types présentées dans chacun des Annuaire de la presse belge. Il reste néanmoins que cette association spécifique autour de la langue française et, plus encore, son succès exponentiel semblent significatifs d'une responsabilité sociale à l'égard de la langue intériorisée par une partie des professionnels de l'information. Comme nous l'avons noté, les Belges font partie des premiers membres de l'Association internationale des journalistes de langue française.

Van den Dungen (2005 : 475-477) montre que l'implication des journalistes belges francophones dans la « défense du français » est bien antérieure à l'existence d'une association professionnelle *ad hoc*. Certaines motivations de ces journalistes sont propres au contexte sociopolitique de la Belgique. À la fin du XIX^e siècle, alors que le français est demeuré depuis l'indépendance du pays « la langue de la Nation belge » (Van den Dungen, 2005 : 475), le flamand gagne progressivement de l'importance. Cette progression aboutit, en 1898, à la loi dite d'égalité relative à l'emploi de la langue flamande comme seconde langue officielle. Une telle réforme politique est réprouvée par la majorité des publicistes d'expression française (Van den Dungen, 2005 : 475). De ce fait,

[d]evant ce qu'ils considèrent comme une néfaste « flamandisation » de la Belgique, nombre de rédacteurs gagnent les rangs d'associations de défense de la langue française qui se multiplient à la fin du siècle³²¹. Ainsi, l'Alliance française possède une succursale à Bruxelles en 1891 alors que l'Association internationale pour l'extension et la défense de la culture de la langue française naît à Liège à l'occasion de l'Exposition universelle de 1905.

Van den Dungen (2005 : 477) résume les raisons de cette implication dans la défense du français :

En somme, les milieux de gens de plume belges, dans leur majorité d'expression française avant 1914, défendent leur outil de travail – la langue française – qu'ils jugent menacé par un double

³²⁰ En ce qui concerne la France, voir notamment Ruellan (2007, 2011).

³²¹ Comme le montre Bogaards (2007, 2008), ces associations n'ont toutefois acquis une certaine ampleur qu'à partir des années 1930.

péril. À l'intérieur des frontières, ils affrontent en effet les revendications du mouvement flamand, dont ils rejettent plus l'argumentaire linguistique que social. À l'extérieur des frontières, enfin, ils cherchent à contrecarrer les premiers reculs de la langue et de la culture françaises, moins face à l'anglais que devant l'allemand, langue d'une nation dont ils craignent les visées expansionnistes – pangermanistes – des dirigeants³²².

Il ne s'agit pas de prétendre que les objectifs et les motivations des journalistes belges de la fin du XIX^e siècle sont identiques à ceux qui ont animé les journalistes qui se sont investis dans l'Association internationale des journalistes de langue française plus d'un demi-siècle plus tard, mais de souligner que la défense de la langue française a compté parmi les préoccupations du groupe professionnel – ou du moins d'une partie de celui-ci – dès sa naissance.

Cette implication de la part des médias dans les questions liées à la défense de la langue française (voir aussi Vicari, 2011 : 81) transparait aujourd'hui encore de diverses manières :

[L]a presse et les médias relaient voire participent à l'ensemble des festivités organisées par les différentes institutions autour de la langue. La dictée des Dicos d'or organisée par Bernard Pivot, événement médiatique en communauté française de Belgique, est organisée en partenariat avec les médias écrits et télévisuels et des journalistes siègent dans le jury. Les médias sont donc d'excellents relayeurs du discours puriste comme activité métalinguistique. (Paveau et Rosier, 2008 : 68)

Paveau et Rosier (2008 : 68) soulignent également la quantité de discours sur la langue que les médias eux-mêmes font circuler, notamment par les interviews d'experts de la langue, les chroniques de langue ou même la publication de courriers de lecteurs qui émettent des considérations sur la langue. Il nous semble que cet intérêt multiforme de la part des médias pour la situation du français, ainsi qu'une certaine tendance à l'autoflagellation dont nous avons parlé *supra*, traduisent le sentiment d'un devoir professionnel lié à une responsabilité sociale en matière de langue.

La responsabilité linguistique des journalistes apparaît comme un argument fondant un devoir professionnel dans d'autres textes que ceux relatifs aux associations *ad hoc*. En 1960, Antoine Seyl, directeur de l'Agence de presse Belga, développe diverses considérations sur « le journal moderne »³²³ dans un texte dont nous avons déjà présenté un court extrait.

- (81) Un [...] point capital auquel il convient de veiller en raison des signes inquiétants de dégradation du vocabulaire, est la correction de la langue. On peut dire d'un directeur de journal (et à plus forte raison d'un directeur d'agence de presse fournissant des nouvelles à une multitude de journaux) qu'il joue un rôle de premier plan dans la « défense et illustration de la langue française ».

³²² L'auteur (2005 : 475-477) met aussi en avant les « amitiés françaises », ces liens que de nombreux journalistes entretiennent avec la France notamment sur le terrain de la défense de la langue : « une pluie de décorations venue de France s'abat sur les journalistes belges dévoués au service de "la cause" de la préservation de la langue française. L'Association belge pour la culture et l'extension de la langue française en Belgique, devenue le Comité d'Entente Franco-Belge en 1918, joue d'ailleurs un rôle actif dans les demandes de promotion » (477).

³²³ Seyl, Antoine (1960), *op. cit.*, p. 317-324.

Pour ma part, j'ai toujours exigé de mes collaborateurs le plus scrupuleux respect de la pureté de la langue, banni farouchement les « expressions à la mode » affectionnées de Marie-Chantal, et les solécismes même l'avant-garde [sic]³²⁴.

Ces deux paragraphes illustrent bien, tout d'abord, l'assignation aux journalistes d'une responsabilité sociale « de premier plan » à l'égard de la langue française, mais également du devoir professionnel qui, d'après l'auteur, en découle : exiger le respect de la pureté de la langue est nécessaire afin de remplir son rôle de défense et d'illustration de la langue.

- (82) En attendant la naissance, sous l'influence de l'O.T.A.N., de la « langue occidentale », par l'interpénétration de toutes les langues du continent en un sabir flamboyant, je crois qu'il faut continuer à préserver l'intégrité de nos belles langues européennes.

Dans les quatorze volumes de la collection de ma revue « *La Chronique Graphique* », on ne trouverait pas cinq coquilles typographiques. Cela ne m'empêchait nullement de cultiver aussi quelques autres langues avec le souci de la perfection. Je fus, en 1936, de la fondation du service de traduction orale des débats au Sénat de Belgique dont, en 1945, j'allais devenir directeur. En 1944, à peine entré à l'*Agence Belga*, j'y créai une rédaction néerlandaise, à côté de la française, avec le souci de n'y grouper que des collaborateurs de premier ordre, toujours soucieux de l'importance de la haute qualité linguistique³²⁵.

Ce dernier élément concernant le recrutement démontre davantage encore l'importance accordée à ce qui est présenté comme un devoir professionnel commandé par une responsabilité sociale à assumer : un journaliste qui ne serait pas soucieux de l'importance de la qualité de la langue n'aurait pas sa place dans une agence de presse.

Léon Duwaerts, président honoraire de l'AGPB et rédacteur en chef de l'agence Belga, publie en 1963 un article dans lequel il aborde notamment l'accélération de la production de l'information³²⁶.

- (83) [L]e rédacteur d'agence doit être conscient de ses responsabilités, conscient aussi de ses devoirs vis-à-vis des abonnés de sa maison, vis-à-vis également de sa profession et de la collectivité. [...] Mais il doit encore, dans la hâte de son labeur quotidien, se méfier des travers de la routine et de la facilité. Il doit éviter de recourir systématiquement aux ficelles du métier : il doit notamment se garder des formules passe-partout comme « dans le cadre de... » ou « donner le feu vert ». Il ne faut pas que sous prétexte d'être concis, il verse dans un usage abusif de « clichés » et de poncifs. Dans le rythme fiévreux de notre siècle, nos citoyens n'ont que trop tendance à avaler des idées toutes faites et à user d'expressions faciles.

³²⁴ *Ibid.*, p. 319-320.

³²⁵ *Ibid.*

³²⁶ Duwaerts, Léon (1963), « Les techniques nouvelles et les agences d'information », *Le Journaliste*, mai-juin, n° 2, p. 23-24. Cet article avait fait l'objet d'une première publication dans un numéro de la revue *Techniques Nouvelles* paru le 25 novembre 1962.

Nous devons faire en sorte que malgré un emploi poussé des techniques nouvelles, ses goûts ne soient pas dépravés. Nous le pouvons par la défense effective de nos valeurs innées, par la défense de nos façons propres de penser, d'agir et d'écrire³²⁷.

Ce passage illustre l'imbrication des idées de pouvoir d'influence, de responsabilité sociale et de devoir professionnel. La notion de devoir est ici forte : elle est d'abord considérée dans le rapport des journalistes aux abonnés de leur média et revient ensuite sous la forme de nombreuses injonctions « il doit » ou « il ne faut pas ». L'auteur paraît inclure ces devoirs dans ce qu'il considère relever des « responsabilités » des journalistes. Enfin, il lie les devoirs relatifs à l'usage de la langue à l'influence des médias sur la manière dont la société pratique la langue : si les journalistes doivent éviter certaines expressions ou certains clichés, c'est notamment parce que « les citoyens » auront « trop tendance » à en user.

Plusieurs textes révèlent que l'idée du devoir professionnel des journalistes fondé sur une responsabilité sociale en matière de langue circule également en dehors du groupe professionnel.

Créé en 1985, le Conseil de la langue en Belgique francophone établit quatre ans plus tard une *Charte de la langue française*³²⁸. L'institution envisage davantage cette *Charte* comme une base d'orientation des politiques à mener en matière de langue qu'un texte normatif. On peut lire au point 8 :

(84) Tout membre de la Communauté française a le droit d'être informé dans une langue de qualité.

Les médias ont le devoir de produire des messages écrits ou parlés qui, par leur correction, leur clarté et leur précision, contribuent au prestige et au rayonnement de la langue.

Ce document révèle un lien étroit entre les idées de responsabilité sociale et de devoir professionnel. En effet, un devoir linguistique est ici assigné aux journalistes. Le fait que ce devoir soit établi par un organe public dont l'objet est précisément la langue nous amène à considérer qu'une responsabilité sociale leur est attribuée. Les journalistes auraient donc le devoir d'assumer une responsabilité à l'égard de la langue.

Enfin, la responsabilité sociale des journalistes non pas en tant que défenseurs de la langue mais en tant que modèles linguistiques pour la société apparaît également comme un argument fondant un devoir professionnel lié à l'usage de la langue. Comme nous l'avons vu *supra*, l'étude de Michel Francard *et al.* publiée en 1993 a montré que les jeunes Belges, âgés de 18 à 20 ans considéraient largement que les médias « utilisent un français impeccable » même s'ils ajoutent

³²⁷ *Ibid.*, p. 24.

³²⁸ Conseil de la langue française (1989), *Charte de la langue française (1989)*, site du Service de la langue française, disponible sur <http://www.languefrancaise.cfwb.be/index.php?id=1255>. [Page consultée le 14 avril 2015.]

« souvent » que « les journalistes ne sont pas exempts de tout reproche »³²⁹. Les auteurs de l'étude développent leurs résultats.

- (85) La récurrence d'expressions comme « ils sont obligés de bien parler », « ils ne peuvent pas se permettre de faire des fautes » montre, dans un premier temps, que les médias représentent effectivement un modèle qui jouit d'une réelle légitimité. La majorité de nos informateurs y voit une nécessité sociale, appuyée sur un argument fonctionnel : comment atteindre une large diffusion si l'on s'exprime dans un « mauvais français », c'est-à-dire un français qui ne favorise pas une communication aisée avec le public ? D'autres, moins nombreux, considèrent les médias comme des garants privilégiés du français entendu cette fois comme langue de civilisation (et de ce fait respectueuse des normes en vigueur dans la communauté). [...]

Souvent, dans un second temps, nos informateurs font remarquer que les journalistes, comme les autres locuteurs, ne sont pas exempts de tout reproche dans leur pratique du français. Et de souligner les « écarts de langage » qui se commettent, çà et là, dans la presse écrite ou télévisuelle.

Ces attentes exprimées embrassent les notions de responsabilité sociale et de devoir professionnel, dont on voit ici clairement qu'elles peuvent être étroitement liées : « obligés de bien parler » (*devoir*), éventuellement « garants privilégiés du français » (*responsabilité*), les journalistes commettent néanmoins des erreurs.

Les participants à cette étude mettent également en avant la large diffusion des médias comme argument pour justifier un certain usage de la langue. Enfin, l'obligation de favoriser « une communication aisée avec le public » constitue un nouvel argument. Celui-ci fait partie de l'ensemble des enjeux professionnels qui apparaissent dans plusieurs textes comme fondateurs d'un devoir professionnel lié à la langue, comme nous l'étudions dans la section suivante.

5.4.2 *Un devoir fondé sur des enjeux professionnels*

D'autres arguments développés dans les textes du corpus étudié se rassemblent autour de l'idée que l'usage de la langue renferme différents enjeux directement liés au groupe professionnel et à son activité, qu'il comporte des implications pour les journalistes. En d'autres termes, un certain usage de la langue serait nécessaire à certains aspects de l'activité journalistique : la compréhension du public, le sentiment du public d'être respecté, la crédibilité du journaliste, sa dignité, sa réussite, etc.

L'un des enjeux consiste donc en l'intelligibilité des productions journalistiques et, dès lors, leur compréhension par le public. En 1954, la revue *Le Journaliste* publie le compte rendu de la cérémonie de réouverture de l'Institut pour journalistes³³⁰. Son président, Charles Bernard, y a tenu ces propos :

- (86) Nous assistons aujourd'hui à une extraordinaire prolifération de jargons dans tous les domaines. Ils mettent en péril non seulement la pureté de la langue, mais aussi

³²⁹ Francard, Michel *et al.* (1993), *op. cit.*, p. 32.

³³⁰ S.n. (1954), « A l'Institut pour Journalistes », *Le Journaliste*, janvier-février, n° 1, p. 3-6.

cette clarté qui doit présider à l'expression de la pensée. Ecrivant pour le public, non pas un public réduit à une catégorie indéterminée, mais celui qu'on désigne par cette locution pittoresque : l'homme de la rue, le journaliste devra veiller avant tout à la correction d'une langue qui doit cependant être entendue de tous. Sa plus grande qualité sera peut-être le naturel et il aura toujours présente à l'esprit cette pensée de Pascal : « Ceux-là qui honorent bien la nature qui nous apprennent qu'elle peut parler de tout et même de théologie ». Ceci suppose une faculté d'assimilation et de dépouillement qui n'est pas ordinaire, mais qui est indispensable à la profession³³¹.

Tout d'abord, le danger de reproduire les jargons utilisés ailleurs rappelle le texte du journaliste Jean-Francis Dechesne (voir section 4.3.1.2)³³². Charles Bernard insiste ici sur le devoir qu'ont les journalistes d'utiliser une langue « correcte » et accessible à tous. Cette double obligation est présentée comme une spécificité du langage journalistique.

- (87) [Que le journaliste] se garde bien d'un mal qui après avoir envahi l'Amérique nous menace à notre tour. Nous voulons parler de la dépersonnalisation. Nous assistons outre-Atlantique à une curieuse standardisation de la prose journalistique, réduite à une sorte de dénominateur commun pour la commodité de la masse. [...] La clarté, le naturel n'excluent pas le style dont Buffon a dit qu'il est l'homme même. Le lecteur d'ici n'entend pas être mis en communication, avec un robot si perfectionné fut-il [*sic*], mais avec un homme. La dignité de l'un est corrélative à la dignité de l'autre. Loin d'être une faiblesse l'individualisme du journaliste est une force et ce n'est qu'à ce prix qu'il peut prétendre à exercer une influence sur l'opinion.

Le public doit être respecté. Ce respect, le journaliste le trouvera dans le respect de lui-même. Il ne peut pas être celui qui se laisse imposer ses idées mais le servant d'un idéal auquel il s'efforce de hausser le public avec lui³³³.

Le devoir professionnel des journalistes est, ici aussi, guidé par le respect qu'ils doivent à leur public : l'enjeu professionnel qui fonde le devoir qu'ont les journalistes d'écrire d'une certaine façon réside dans le sentiment du public d'être respecté. De manière nettement moins explicite, l'idée de la prise en compte du public dans l'écriture journalistique apparaît encore dans un article publié en 1956 par Daniel Ryelandt³³⁴, administrateur délégué de l'agence Belga³³⁵. Ce texte est consacré aux attentes et aux reproches émis à l'égard des journalistes.

- (88) On nous demande aussi que les journalistes « aient une préparation véritablement scientifique » et ici nous marquons une certaine hésitation à acquiescer. Que les hommes de science collaborent parfois aux journaux, rien de mieux. Mais il ne faut leur en confier ni la rédaction ni la direction. Nous eussions préféré qu'on exigeât des rédacteurs de journaux qu'ils sachent écrire et qu'ils soient capables d'exposer un sujet. Qu'ils aient fait de bonnes études supérieures et qu'ils soient rompus à quelque

³³¹ *Ibid.*, p. 5.

³³² Dechesne, Jean-Francis (1997), *op. cit.*, p. 11.

³³³ *Ibid.*, p. 5.

³³⁴ Ryelandt, Daniel (1956), « Problèmes de l'information », *La revue générale*, n° 9, p. 254-264.

³³⁵ Ryelandt, Daniel (1951), « À l'écoute du monde », *Industrie*, n° 5, p. 304-308.

discipline scientifique est certes souhaitable. Mais les journaux faits par des savants seraient mal faits. Ils n'auraient pas de lecteurs³³⁶.

C'est ici l'existence même d'un public que l'auteur conditionne à une certaine écriture et à la faculté d'exposer un sujet. Cette idée est avancée près d'un demi-siècle plus tard par Mauritz Van Overbeke, d'une manière un peu différente, dans sa discussion, déjà évoquée, portant sur l'énoncé produit par un journaliste *Il y a des réticences au niveau des salades, à cause des nitrates*.

- (89) Des réticences au niveau des salades, dites-vous ? Non mais ! Comment, après ça, refuser le pardon au commensal irrité, qui « zappe » ou éteint le poste, en s'écriant : « Arrêtez vos salades, avec ou sans nitrates !³³⁷ »

Selon l'auteur, l'usage jugé incorrect de la langue risque de faire perdre leur public aux médias. La langue renfermerait donc un enjeu professionnel majeur pour les médias : l'existence et le maintien de leur audience.

La prise en compte du public, ainsi que l'évolution des exigences envers les journalistes déjà évoquée plus haut, apparaissent aussi en 1948 dans un discours prononcé par le président de l'Association générale de la presse belge Marius Bufquin des Essarts³³⁸ à l'occasion du 26^e anniversaire de la Fondation de l'Institut pour journalistes de Belgique :

- (90) Il ferait une grave erreur, celui qui ne verrait du journalisme que son rôle d'information. L'exercice de notre métier, c'est tout autre chose que l'emploi intelligent du système D. La modernisation et la multiplication des moyens de diffusion de la pensée imposent et imposeront [*sic*] de plus en plus aux journaux de prendre figure personnelle, grâce à la qualité de leur rédaction, grâce à l'originalité avec laquelle ils présenteront les nouvelles et en feront le commentaire. Le temps où il suffisait d'être doué pour être un bon journaliste est à peu près révolu. Il faut encore être doué, certes, mais il faut aussi avoir les connaissances suffisantes pour traiter de questions qui deviennent de plus en plus complexes. Le niveau intellectuel du public s'est élevé ; il en résulte un plus grand esprit critique de la part du lecteur. Celui-ci ne lit pas, comme dans le passé, tout un journal. Il n'en a plus le temps et il veut lire ce qui l'intéresse dans plusieurs journaux. Il compare. Ayant comparé, il choisit. Ainsi se forme, d'après sa qualité, la réputation d'un journal et ne l'oubliez pas, celle du journaliste³³⁹.

La « qualité de la rédaction » est donc présentée comme l'un des éléments indispensables dans un contexte d'évolution du secteur médiatique. L'auteur lie également le caractère concurrentiel du marché à une obligation, de la part du journaliste, de se soucier de la qualité du journal. Cette qualité, qui comprend donc la qualité de l'écriture, influence, d'après l'auteur, la réputation du journal et du journaliste.

³³⁶ Ryelandt, Daniel (1956), *op. cit.*, p. 260-261.

³³⁷ Van Overbeke, Mauritz (2004), *op. cit.*, p. 68.

³³⁸ S.n. (1948), « Le 26 [*sic*] anniversaire de la Fondation de l'Institut pour journalistes de Belgique », *Le Journaliste*, n° 1, p. 21-26.

³³⁹ *Ibid.*, p. 24.

On peut rassembler de nombreux textes autour de cet autre enjeu très proche de la réputation : la crédibilité des journalistes.

Dans l'introduction de l'Annuaire de la presse belge 1937-1938, Paul Henen, président de l'AGPB, présente l'association et sa mission³⁴⁰.

- (91) [U]n vrai journaliste doit avoir le sens aigu de ses responsabilités, l'exacte notion de ses devoirs, le constant souci de la probité et de l'honneur professionnels. La dignité suppose une conception et un exercice du métier qui forcent l'estime, qu'il s'agisse d'un modeste reportage ou d'un article de polémique. La dignité, en l'occurrence, c'est le savoir-vivre de l'homme, c'est la tenue correcte et policée de plume ; c'est encore ce que les Anglais appellent la respectability, laquelle n'exclut d'ailleurs ni la cordialité ni la gaîté ; c'est, si l'on préfère, la bonne éducation et la culture³⁴¹.

L'argument utilisé par l'auteur pour requérir des professionnels une « tenue correcte et policée de la plume » est la dignité que doit viser « un vrai journaliste ». On voit ici aussi apparaître la notion de responsabilité, que l'auteur lie au devoir professionnel.

En juin 1952, *Le Journaliste* relate la première assemblée générale de l'Institut International de la presse, qui s'est tenue à Paris³⁴². Ce compte rendu comporte une section relative à la critique de la presse.

- (92) Des personnalités éminentes, n'appartenant pas au journalisme, ont fait connaître leurs vues sur la manière dont la presse assume ses fonctions.

M. Denis Brigan, historien anglais, spécialiste des questions françaises et américaines, a déploré le manque d'exactitude des faits rapportés par les journaux en général. Il a déclaré qu'il ne pouvait ouvrir un journal sans tomber sur une ou plusieurs erreurs, et plus le journal était grand plus nombreuses étaient les erreurs. Il a remarqué que les noms propres et les chiffres étaient souvent fausement orthographiés ou reproduits et le lecteur doué de sens critique ne peut manquer d'avoir un préjugé défavorable contre le quotidien qui néglige ces points de détail³⁴³.

Les fautes d'orthographe risquent donc de causer un « préjugé défavorable » de la part du public à l'égard des médias concernés. Ces propos révèlent que, par leur utilisation de la langue, les journalistes mettent en jeu l'image du média pour lequel ils travaillent. Selon cette perspective, la langue fait l'objet d'un devoir professionnel fondé sur cet enjeu du maintien d'une considération favorable de la part du public.

Rédacteur au *Journal de Charleroi*, Jacques Guyaux, écrit dans l'Annuaire 1957-1958³⁴⁴ :

³⁴⁰ Henen, Paul (1937), « L'Association Générale de la Presse Belge et sa mission », *Annuaire officiel de la presse belge*, 1937-1938, p. 9-12.

³⁴¹ *Ibid.*, p. 11.

³⁴² S.n. (1952), « A l'Institut International de la presse », *Le Journaliste*, juin-juillet, n° 5, p. 30-33.

³⁴³ *Ibid.*, p. 31.

³⁴⁴ Guyaux, Jacques (1957), « La critique dans la presse quotidienne », *Annuaire de la presse belge*, 1957-1958, p. 243.

- (93) Le journaliste quotidien a beaucoup d'oppositions à concilier : il doit penser vite et juste, écrire vite et bien. Il n'est pas question, pour lui, d'inspiration, d'état de grâce. Il reçoit une information à commenter, et le commentaire doit être rédigé sur l'heure. Tant pis si la tête est pesante et paresseuse la plume !

Un homme à qui quarante années de métier confèrent quelque droit à la parole disait naguère en ma présence : « Le journaliste est un écrivain qui écrit vite. » Sa définition eût, je pense, été complète, s'il avait ajouté : « Et qui écrit tous les jours. »

La réflexion et la hâte, l'élégance de style et la précipitation sont des notions souvent incompatibles : il doit pourtant les accorder. Le crédit, l'autorité, la réussite sont à ce prix. On croit parfois notre métier facile, parce qu'il est facile, en effet, de rendre compte d'une cérémonie patriotique ou de faire la relation d'un accident : ce métier, cependant, exige une promptitude et une sûreté de jugement, une aisance d'écriture, un esprit de curiosité, une souplesse intellectuelle qui forment un ensemble de qualité rarement réunies en un seul talent.

L'auteur évoque lui aussi des contraintes de l'écriture journalistique. La précipitation, présentée comme inhérente à la pratique journalistique, ne peut légitimer une attention moins importante accordée au style : un journaliste doit composer avec ces deux obligations. Jacques Guyaux fait de la réussite de cette combinaison une condition au crédit, à l'autorité et à la réussite du journaliste. Le devoir professionnel par rapport à l'usage de la langue est donc fondé sur des enjeux pour le journalisme ou le groupe professionnel. Le propos de Jacques Guyaux est relativement proche de celui exposé en 1972 dans un manuel intitulé *L'organisation de la profession, ses usages et sa déontologie*. Après avoir présenté le journalisme comme différent d'autrefois, notamment sur le plan de la rapidité, Léon Duwaerts donne une série d'injonctions concernant l'écriture. Il établit l'importance d'écrire « correctement » et en donne les raisons :

- (94) Par souci de dignité personnelle, par déférence pour le journal qu'il représente et pour la profession à laquelle il appartient, le journaliste doit s'imposer une correction minutieuse et constante, dans sa tenue et son comportement comme dans sa façon de s'exprimer lors de ses démarches ou dans ses écrits³⁴⁵.

On note la notion de « déférence » professionnelle : selon l'auteur, la langue, parmi d'autres choses, engage la dignité du journaliste, et la manière dont elle est utilisée a une incidence sur le média pour lequel il travaille mais aussi sur l'ensemble du groupe professionnel.

L'ouvrage se termine par une enquête, menée auprès de l'ensemble des directeurs de quotidiens belges, dont le but était de déterminer les lacunes des journalistes débutants³⁴⁶. Le manque de maîtrise de la langue constitue le principal reproche des directeurs.

³⁴⁵ Duwaerts, Léon (1972), *op. cit.*, p. 68.

³⁴⁶ *Ibid.*, p. 79 et suiv.

- (95) La caractéristique des journalistes débutants n'est pas tellement de ne pas savoir écrire correctement – bien que cette incapacité semble augmenter ces temps derniers – que de n'avoir aucun intérêt pour l'orthographe correcte³⁴⁷.

Il faudrait leur répéter sans cesse qu'un journaliste se doit de « douter » de l'orthographe de chaque mot afin d'éviter de faire des fautes, comme il se doit d'éviter les fautes de grammaire³⁴⁸.

Le manque d'intérêt pour cet outil de travail qu'est la langue est consternant. Tout aussi troublant est la négligence dans l'usage de la langue. Il apparaît que les débutants ne connaissent que très vaguement la signification d'un certain nombre de mots : ceci mène à un manque de précision déconcertant dans la rédaction d'une information ou d'un article, manque de précision qui est alors "compensé" par un usage exagéré de mots inutiles³⁴⁹.

À nouveau, la notion de devoir est ici très forte : un journaliste « se doit » d'éviter les fautes de langue. Enfin, cet extrait publié en 1972 illustre la récurrence des critiques relatives à la maîtrise de la langue chez les jeunes, fussent-ils journalistes.

Déjà présenté plus haut, le *Vade-Mecum pour journalistes débutants* de l'Institut pour journalistes de Belgique publié en 1983 contient également une série d'injonctions sur la manière d'écrire et sur le style. Il insiste lui aussi sur la nécessité pour un journaliste d'utiliser « correctement » la langue.

- (96) Un nom mal écrit, une fausse adresse ou une date erronée peuvent sembler de peu d'importance, mais de telles erreurs peuvent avoir de graves conséquences.

Un reporter doit choisir le mot juste, sa grammaire doit être correcte. Ses phrases doivent être soigneusement construites et sa ponctuation doit être adéquate. Il doit veiller à la concordance des temps³⁵⁰.

La nature des « graves conséquences » que peuvent avoir « un nom mal écrit » n'est pas précisée par l'auteur mais il est évident que, d'après ce dernier, de telles conséquences seraient fâcheuses et qu'il convient donc, pour les journalistes, de s'en prémunir. Les erreurs dans l'orthographe des noms font l'objet d'une remarque dans le livre publié en 2006 à l'occasion des 50 ans du journal télévisé de la RTBF. L'ancien journaliste Pierre Delrock raconte les réunions de rédaction qu'il a connues, des années 1970 aux années 1990.

- (97) On ne laissait rien passer, pas la moindre faute de français ou d'orthographe. La crédibilité ne se fabrique pas sur rien : si un nom est mal orthographié, pourquoi le reste de ce que raconte le journaliste serait-il exact³⁵¹ ?

³⁴⁷ *Ibid.*, p. 79.

³⁴⁸ *Ibid.*

³⁴⁹ *Ibid.*, p. 80.

³⁵⁰ Schmieder, Maurice (1983), *op. cit.*, p. 19.

³⁵¹ De Séllys, Élodie et Jean-François Lauwens (2006), *op. cit.*, p. 193.

C'est à nouveau la crédibilité des journalistes qui est convoquée pour justifier le devoir qu'ont les journalistes d'utiliser la langue sans « fautes de français ».

Professeur à l'Université catholique de Louvain, Benoît Grevisse est l'auteur d'un manuel consacré à l'écriture journalistique.

- (98) Bien plus qu'une carte de visite, laissée dans les rayons des librairies comme on distribue des prospectus dans les foires commerciales, cet ouvrage entend proposer une manière de concevoir la fonction journalistique contemporaine au travers de son outil d'expression premier : l'écriture³⁵².

Plusieurs pages sont consacrées aux aspects normatifs de la langue, avec une section intitulée « Tics, anacoluthes et petits crimes grammaticaux ».

- (99) Le lecteur est distrait, versatile. Mais il est aussi intraitable. Chaque rédaction connaît ses abonnés champions d'orthographe, fanatiques de la grammaire, toujours prompts à écrire au rédacteur en chef pour stigmatiser les journalistes analphabètes. En entreprise de presse, les correcteurs, autres qu'automatiques, sont devenus rares. La correction de langue signifie pourtant la rigueur, valeur essentielle de l'information. La presse de référence est loin d'être la seule à être concernée par cette attente d'une part du lectorat. On constate le phénomène dans la presse populaire, comme en locale. La rigueur de l'orthographe et de la syntaxe a un effet évident sur la crédibilité d'un journal ou d'un magazine.

Il revient au journaliste de vérifier son texte et de s'appuyer sur les ouvrages de référence en cas de doute³⁵³.

Dans cet extrait, la notion de devoir est abordée de deux manières différentes. D'abord, l'utilisation d'une langue correcte est présentée comme révélatrice de la rigueur, « valeur essentielle de l'information » : un journaliste a pour devoir d'être rigoureux, et cette obligation vaut également pour son utilisation de la langue. Ensuite, l'enjeu de la crédibilité des médias est, ici aussi, mis en avant.

D'après les textes que nous avons présentés, la langue des journalistes semble bien faire l'objet d'un devoir professionnel : les injonctions à accorder à l'usage d'une langue « correcte » une importance primordiale sont nombreuses. Ce devoir professionnel serait justifié soit par la responsabilité sociale des journalistes en matière de langue, soit par une diversité d'enjeux professionnels. Les journalistes auraient donc un intérêt, pour eux-mêmes, pour leur média et/ou pour leur groupe professionnel, à utiliser la langue d'une certaine manière. Les textes présentés révèlent un discours normatif très fort au sein du groupe professionnel, qui se montre exigeant à l'égard de l'utilisation de la langue française.

³⁵² Grevisse, Benoît (2014), *op. cit.*, p. 7.

³⁵³ *Ibid.*, p. 32-33.

Conclusions

Afin d'analyser un corpus de discours tenus par une large diversité d'acteurs au sujet de la langue des journalistes tout au long de l'histoire du journalisme professionnel en Belgique francophone, nous avons élaboré un modèle d'analyse. Celui-ci distingue les propos relatifs aux qualités linguistiques de la langue des journalistes et ceux qui en abordent les qualités sociales. Les propos de la seconde catégorie ont été organisés autour de quatre idées principales que l'on retrouve dans les textes analysés, et selon lesquelles la langue des journalistes est respectivement envisagée 1) comme le reflet de la langue en usage dans la société ; 2) comme un vecteur d'influence de la langue de la société ; 3) comme l'objet d'une responsabilité sociale de la part des journalistes ; et 4) comme l'objet d'un devoir professionnel. Une attention particulière a été portée aux arguments qui sous-tendent ces idées dans les discours de notre corpus.

De nombreux textes abordent tant les qualités linguistiques que les qualités sociales de la langue des journalistes. Le point d'achoppement des deux types de propos réside majoritairement dans la justification que donnent certains auteurs à la situation linguistique qu'ils estiment problématique dans les médias : les écarts ne sont pas acceptables étant donné les qualités sociales de la langue des journalistes. Celles-ci referment différents enjeux pour la société, pour la langue française, pour les entreprises médiatiques, pour le groupe professionnel et pour les journalistes eux-mêmes.

Les quatre idées principales relatives aux qualités sociales de la langue des journalistes présentent des liens étroits³⁵⁴. Tout d'abord, ces idées ne sont pas mutuellement exclusives : par exemple, plusieurs textes attribuent à la langue des journalistes les qualités de reflet et de modèle, quand d'autres rapprochent de manière étroite la responsabilité sociale et le devoir professionnel. Ensuite, certaines idées servent d'arguments pour en justifier d'autres et apparaissent donc parfois enchâssées dans les discours étudiés. En particulier, le devoir professionnel qu'auraient les journalistes d'utiliser la langue d'une certaine manière est parfois justifié par la responsabilité sociale qui leur incomberait, et qui doit éventuellement elle-même son existence à l'influence de la langue des journalistes sur l'évolution de la langue ou sur son usage par les citoyens.

Nous émettons l'hypothèse que si de tels liens ne sont pas tous ou systématiquement saturés ou explicités dans les textes étudiés, ceux-ci pourraient être implicites voire inconscients chez certains auteurs. Au-delà des tensions, des divergences relatives aux idées mises en avant et à la manière dont les auteurs les articulent, ou encore des différences relatives aux arguments exprimés, nous suggérons que notre modèle peut s'envisager, au travers de ses différentes composantes, comme un continuum d'explicitation d'une injonction sociale envers les journalistes par rapport à leur usage de la langue. À l'une des extrémités de ce continuum

³⁵⁴ Ces interrelations fortes entre les quatre idées ont notamment été illustrées par la dispersion des extraits de certains textes dans chacune des sections correspondantes et par le choix parfois délicat d'intégrer un texte à l'une ou l'autre section.

figurerait les propos qui n'abordent que les qualités linguistiques de la langue des journalistes, et en particulier ceux qui relèvent de la déploration. À l'autre extrémité, les propos qui expriment le devoir linguistique des journalistes représenteraient l'accomplissement maximal d'une injonction sociale ou professionnelle. Dans cette optique, les critiques à l'égard de la langue des journalistes qui ne livrent aucune considération sur ses qualités sociales n'en révèlent pas moins l'existence d'attentes normatives définissant un devoir professionnel.

De nombreux textes se rattachant à l'idée du devoir professionnel des journalistes mettent en évidence les enjeux professionnels liés à l'utilisation de la langue : la crédibilité, la dignité, l'image du journaliste, du média qui l'emploie ou du groupe professionnel auquel il appartient, la compréhension du public ou l'existence même de ce dernier, etc. Ces propos sont quasi exclusivement tenus par des acteurs du journalisme. Cependant, dans la perspective que nous venons de proposer, il devient évident que l'existence de ces enjeux est validée par des acteurs extérieurs au groupe professionnel. Il faut noter, à ce sujet, que l'injonction sociale forte de la part des différents acteurs de la société et du groupe professionnel lui-même ne suscite pas, dans les textes, de rejet de la part des acteurs du journalisme, qui ne manquent pas de sens critique à l'égard de leurs propres pratiques, de celles de leurs collègues ou de leurs subordonnés. Plus encore, certains membres du groupe professionnel s'organisent même autour d'une association spécifique qui, entre autres engagements, revendique sa responsabilité sociale de défense de la langue française. Il faut laisser ouverte l'hypothèse que les professionnels qui s'expriment publiquement sur le sujet seraient précisément ceux pour qui la langue revêt une importance particulière³⁵⁵.

Ce chapitre révèle la richesse d'un discours critique s'articulant autour d'arguments différents et produit par une large diversité d'acteurs. L'analyse montre la permanence d'une attention sociale forte à l'égard de la langue des journalistes tout au long de la période considérée et même au-delà, par l'intermédiaire de plusieurs citations contenues dans nos textes. À en croire les propos de Voltaire, écrits en 1739 et cités dans un manuel de journalisme belge publié il y a 35 ans, l'attention sociale et les craintes relatives aux effets de la langue des journalistes remontent à une époque où la presse était à peine naissante. Tant les pratiques journalistiques que l'usage de langue sont l'objet, depuis plusieurs siècles, de discours critiques récurrents, empreints de normativité, et décrivant une situation décadente ; il n'est donc pas étonnant de constater que la langue utilisée par les journalistes n'échappe pas à une telle perspective et à de telles critiques.

Dans les discours sur la langue des journalistes, la question de la temporalité du travail journalistique occupe une place omniprésente sous des statuts différents. Elle peut être mobilisée en tant que facteur expliquant la présence d'usages linguistiques critiqués ou l'appauvrissement de la langue, en tant que facteur favorisant l'innovation linguistique, en tant

³⁵⁵ Dans le chapitre 3, nous étudions les représentations des journalistes web actuels à l'égard des qualités linguistiques et sociales de la langue des journalistes telles qu'elles ont été mises en avant dans ce chapitre.

que critère permettant de distinguer l'activité du journaliste de celle de l'écrivain³⁵⁶ ou, enfin, en tant qu'obstacle au respect du devoir professionnel ou à la prise en charge, par les journalistes, de leur responsabilité sociale en matière de langue.

À côté des récurrences et permanences que nous venons d'évoquer, les textes présentent plusieurs tensions, qui se manifestent soit à l'intérieur d'un même texte soit en comparant certains textes. L'une d'entre elles concerne la fréquence des écarts linguistiques contenus dans les productions journalistiques. L'attribution des écarts linguistiques aux compétences jugées insuffisantes des journalistes rassemble plusieurs textes alors que d'autres mettent en avant les contraintes spécifiques au travail journalistique et au processus de production de l'information. La place accordée aux médias comparativement à d'autres acteurs par rapport à l'influence linguistique ou au rôle de modèle diffère également selon les textes. Certains auteurs attribuent des qualités sociales à la langue des journalistes au même titre qu'à la langue d'autres acteurs rassemblés selon différents critères : l'appartenance à la bourgeoisie culturelle détentrice d'un capital symbolique, la pratique d'une activité relevant de la communication publique, ou encore l'appartenance à l'industrie culturelle. D'autres textes, en revanche, attribuent à la langue des journalistes des qualités sociales spécifiques, conférant aux journalistes une responsabilité importante voire croissante – parfois même au détriment de celle d'autres acteurs. C'est notamment le cas des textes qui accordent une fonction pédagogique aux médias, et qui soutiennent même que le rôle des médias par rapport à la langue est comparable voire supérieur à celui de l'école ou de la famille. D'autres textes, encore, semblent attribuer à la langue des journalistes des qualités sociales spécifiques sans évoquer d'autres acteurs.

Ces rapprochements à d'autres figures selon des critères différents montrent incontestablement que les journalistes rassemblent des caractéristiques plurielles donnant lieu à un ensemble d'exigences spécifiques en matière d'usage de la langue : éventuellement professeurs, certainement communicateurs professionnels, membres de l'élite sociale, abondamment présents dans le quotidien des gens grâce à la large diffusion dont ils bénéficient, jouissant probablement d'un pouvoir d'influence sur le monde, s'adressant à un public large dont ils doivent être compris, ils semblent tout avoir pour susciter des attentes normatives fortes et, dès lors, pour essuyer des critiques lorsque ces attentes ne sont pas rencontrées. Les liens que nous venons de souligner entre les qualités sociales attribuées à la langue des journalistes, les attentes qu'elles engendrent et les critiques émises permettent d'expliquer le décalage, apparaissant dans de nombreux textes étudiés, entre *ce qui est* et *ce qui devrait être* selon les représentations des auteurs.

Enfin, la spécificité du support et l'émergence de nouvelles techniques de production de l'information accentuent, déplacent ou bousculent le discours critique sur la langue des journalistes. Dans les textes étudiés, les productions audiovisuelles suscitent des reproches

³⁵⁶ Il faut noter que, excepté dans cette question de la temporalité, la réflexion sur les liens entre le journalisme et la littérature apparaît peu de manière explicite. Sans doute les réflexions relatives à la langue entendue comme un « outil de travail » peuvent-elles constituer un autre lien entre les deux activités.

spécifiques, et jouent surtout un rôle particulier par rapport aux qualités sociales qui sont attribuées à la langue : la langue orale serait devenue la norme des productions journalistiques ou le modèle du « bon usage », la large diffusion des médias audiovisuels accentuerait leur influence sur la langue, etc.

Les discours analysés ont mis au jour un ensemble de critiques, d'attentes, d'enjeux sociaux et professionnels et de contraintes journalistiques liés à la langue des journalistes. Ces critiques, ces attentes, ces enjeux et ces contraintes apparaissent de manière récurrente sur l'ensemble de la période étudiée. Ils semblent donc constituer des facteurs de régulation des pratiques linguistiques des journalistes relativement stables et robustes jusqu'à aujourd'hui. Néanmoins, dans notre corpus, peu de textes contiennent des propos spécifiques au journalisme en ligne. De même, le discours des publics des médias est apparu uniquement de manière indirecte à travers des enquêtes sociolinguistiques. Le chapitre suivant, consacré au discours des commentateurs de la presse en ligne, permet donc d'élargir et de compléter les analyses que nous venons de proposer.

CHAPITRE 2 LA LANGUE DES JOURNALISTES COMMENTÉE PAR LE PUBLIC DES SITES D'INFORMATION

Introduction

Dans ce chapitre, nous poursuivons l'étude des discours relatifs à la langue des journalistes belges. Ces discours sont envisagés comme ayant une incidence potentielle dans la régulation des pratiques linguistiques des journalistes. Après avoir analysé les discours de différentes catégories d'acteurs sur une période de plus d'un siècle, nous nous intéressons, à présent, à ceux produits par des membres du public des cinq sites que nous étudions (DH.be, La Libre.be, Le Soir.be, RTBF Info et RTL Info). Ce changement de focale permet d'ouvrir la voie vers la réflexion sur le journalisme web, qui occupe désormais l'ensemble de notre travail. Nous analysons dans les pages qui suivent les discours des commentateurs des cinq sites. De nombreux chercheurs ont, en effet, montré que l'espace des commentaires des sites d'information est en partie mobilisé par les internautes pour exprimer leur point de vue sur les pratiques journalistiques et sur les médias en général (voir section 1).

S'il repose sur un corpus différent, ce chapitre vise en partie les mêmes objectifs que le précédent : nous entendons mettre en évidence et analyser les attentes, les enjeux et les contraintes que révèlent les discours consacrés à la langue des journalistes. Les discours, éventuellement critiques, auxquels nous nous intéressons ici sont produits dans le contexte spécifique des sites étudiés. Nous interrogeons différentes facettes des commentaires : les phénomènes linguistiques qui font réagir les internautes, les représentations et critiques qu'ils expriment, les arguments qu'ils exposent, la manière dont ils se présentent lorsqu'ils parlent de la langue des journalistes, la façon dont ils s'approprient et envisagent le dispositif, etc. Les discours des commentateurs sont mis en relation avec ceux que nous avons étudiés dans le premier chapitre afin de dégager d'éventuelles spécificités ou ressemblances. Par ailleurs, la collecte et l'analyse de discours produits par des membres du public des sites étudiés présentaient un intérêt pour la triangulation des méthodes déployées dans cette thèse : lors des entretiens avec les journalistes (voir chapitres 3 et 4), nous avons présenté à ces derniers des exemples de commentaires postés sur leur site.

Il importe de souligner que les propos contenus dans les commentaires ne peuvent être envisagés comme représentatifs des considérations de la totalité du public des sites d'information, et encore moins de l'ensemble des citoyens (voir section 1.2). Étant donné l'objectif que nous visons, cette non-représentativité ne constitue en aucune manière une limite de notre étude. En effet, comme l'affirment Holt et von Krogh (2010 : 297), l'expression des internautes « must still be counted as voices from ordinary citizens that are to some extent participating in the debate ». Selon Craft, Vos et Wolfgang (2016 : 681), la non-représentativité des commentaires ne diminue pas leur valeur en matière de critique des médias³⁵⁷. Notre

³⁵⁷ Les auteurs (2016 : 681) font remarquer que les discours critiques à l'égard des médias qui apparaissent sous d'autres formes que les commentaires ne sont pas non plus « représentatifs » d'un ensemble de discours plus large.

démarche consiste à étudier l'univers discursif dans lequel les journalistes pratiquent leur activité et nous cherchons donc, de la même manière qu'au chapitre précédent, des traces pertinentes des discours qui le composent. L'intérêt des commentaires pour notre étude est renforcé par le fait qu'ils sont visibles, tant par les autres consommateurs de la presse en ligne – à l'exception des messages filtrés – que par les acteurs travaillant dans les rédactions web, et peuvent donc affecter leurs représentations (voir section 1.2). Ces représentations sont susceptibles d'influencer les pratiques des journalistes et, dès lors, de réguler la langue des sites d'information.

Internet offre une multitude d'espaces dans lesquels le public peut aisément manifester ses attentes et ses critiques à l'égard des journalistes (Fengler, 2012 : 184). Nous avons choisi d'étudier exclusivement les commentaires au bas des articles pour plusieurs raisons. Tout d'abord, bien qu'à l'heure d'achever ce travail, de nombreux sites d'information dans le monde aient fermé leur section de commentaires (voir notamment Karlsson *et al.*, 2015 ; Paveau, 2017 : 35)³⁵⁸, plusieurs chercheurs avaient noté, peu avant et pendant notre recherche relative aux commentaires, que ceux-ci représentaient le dispositif participatif le plus communément utilisé par les internautes des sites d'information (Ruiz *et al.*, 2011 : 464, Palacios, 2012 : 129 ; Canter, 2013 : 605 ; Barnes, 2015 : 813 ; Graham et Wright, 2015 : 318 ; Ihlebæk et Krumsvik, 2015 : 476). En outre, ce dispositif est particulier en ce qu'il donne l'occasion aux internautes de juger sur pièces les usages linguistiques des journalistes, immédiatement, et sur le lieu même – ou plutôt juste au bas – des publications journalistiques. Dès lors, les propos contenus dans les commentaires sont potentiellement liés à des phénomènes linguistiques réellement observés et observables. Enfin, les commentaires sont soumis au contrôle potentiel des médias en ligne. La gestion de ces commentaires, pouvant donner lieu à des corrections dans les articles, apparaît comme un facteur de régulation spécifique de la langue des sites d'information (voir *infra*). En définitive, si, par exemple, une recherche sur des commentaires des pages Facebook, des messageries Facebook de médias ou des tweets comportant le mot-dièse des différents médias étudiés aurait permis de collecter d'autres discours intéressants, nous nous sommes concentré sur le dispositif considéré comme étant le plus pertinent dans le cadre de ce travail.

Cette étude porte sur 1 204 commentaires liés à la langue des journalistes et postés au bas de 388 articles de cinq sites d'information belges francophones. Étant donné les objectifs énoncés, nous nous concentrons ici sur les commentaires eux-mêmes, et reportons aux chapitres 3 et 4 les questions liées à la manière dont ceux-ci sont perçus et gérés par les rédactions.

Nous entamons ce chapitre par une revue de la littérature consacrée aux discours des internautes sur le journalisme et sur la langue (section 1). Nous exposons ensuite la méthode de constitution de notre corpus de commentaires (section 2) et présentons la manière dont nous

³⁵⁸ Si plusieurs sites d'information belges ont pris la décision d'abandonner le dispositif des commentaires (Association des journalistes professionnels, 2017), ce n'est toutefois pas le cas, à l'heure de boucler cette étude, des cinq sites étudiés.

l'avons analysé (section 3). Les résultats de l'analyse sont organisés autour de quatre questions principales : les phénomènes linguistiques qui suscitent des commentaires (section 4), les attentes normatives envers les journalistes exprimées par les internautes (section 5), les allusions des commentateurs au processus de production de l'information (section 6) et, enfin, la place occupée par les journalistes dans le dispositif des commentaires (section 7).

1 Revue de la littérature

Cette section évoque un ensemble de recherches qui permettent de situer notre propre étude. Nous soulevons diverses questions qui émergent lorsqu'il s'agit d'étudier des commentaires d'internautes sur les sites d'information, et en particulier ceux qui concernent la langue des journalistes, afin de livrer les éléments de réponses apportés par la littérature existante. Nous évoquons les discours relatifs au journalisme et à la langue sur internet mais également plusieurs particularités du dispositif des commentaires.

1.1 L'intérêt académique tardif pour les publics médiatiques

Étudier les productions des internautes revient à s'intéresser à un type d'usage du public des médias. Retraçant l'histoire des recherches sur les publics de l'information, Aubert et Froissart (2014) insistent sur le caractère tardif de l'intérêt porté par les chercheurs à ce sujet. Les chiffres de diffusion et d'audience ont longtemps constitué les seules recherches relatives aux publics, qui s'affineront au milieu du XX^e siècle par la prise en compte de variables sociodémographiques (Aubert et Froissart, 2014 : 4).

Esquenazi (2002 : 316, cité par Falguères, 2008 : 127) souligne que la notion de « réception » a vu le jour dans un contexte où le public était considéré comme passif. Les recherches se sont longtemps organisées, selon cette perspective, autour de la notion des « effets » des médias (voir Aubert et Froissart, 2014 : 6). Cette passivité présumée du public a ensuite été largement remise en question (voir Breton et Proulx, 2012 : 244-245). Vers la fin XX^e siècle et plus encore depuis les débuts des années 2000, des études consacrées aux publics s'attardent de plus en plus aux mécanismes de consommation, aux discours que portent les publics sur l'information et à leurs usages des productions médiatiques (Aubert et Froissart, 2014 : 7 ; Breton et Proulx, 2012 : 236). L'apparition tardive d'un discours spécialisé sur les médias mais également les cadres épistémologiques des chercheurs sont avancées comme des explications à la lente émergence d'études consacrées aux pratiques et aux discours des publics médiatiques (Breton et Proulx, 2012 : 235-261)³⁵⁹. Des chercheurs se sont progressivement intéressés, au travers de méthodes qualitatives, à la « réception secondaire » des médias, soit des pratiques qui dépassent le lieu et l'instant de la consultation même des contenus médiatiques (Breton et Proulx, 2012 : 236). Falguères (2008 : 128) inclut notamment dans ces pratiques de réception secondaires « [l']envoi de contributions aux rubriques *“Courrier des*

³⁵⁹ Si la recherche a montré la diversité tant de la consommation d'informations que dans les manières de les consommer, Aubert et Froissart (2014 : 5-6) observent que de nombreuses enquêtes quantitatives restent « piégées » par une conception « de l'audience qui ne serait qu'un agrégat mathématique ».

lecteurs», l'envoi de courriers électroniques aux journalistes ou les réactions envoyées et publiées à côté d'un article en ligne ». Selon la chercheuse (2008 : 128), ces pratiques « s'inscriv[en]t dans un processus de réception du journal, qui ne s'arrête pas à l'unique moment de sa lecture ».

Il faut noter que le tournant du XXI^e siècle, période au cours de laquelle émerge de manière plus nette une perspective de recherche s'intéressant aux pratiques et aux discours des publics médiatiques³⁶⁰, correspond à un moment de développement important de la presse en ligne. Dans l'introduction à un numéro thématique de la revue *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* consacré aux publics du journalisme web, Calabrese, Domingo et Pereira (2015 : 12) soulignent la rapidité avec laquelle les recherches sur les publics des médias en ligne se sont développées dès le milieu des années 2000³⁶¹.

1.2 Internet comme lieu favorable à la parole des publics médiatiques

La parole publique des consommateurs des médias de masse n'est pas apparue avec l'arrivée d'internet. En France, la télévision développe des émissions consacrées à la parole des citoyens à partir de la fin des années 1950, suivie dans la seconde moitié des années 1960 par la radio (Falguères, 2008 : 61). Le courrier des lecteurs dans les journaux a, quant à lui, connu diverses formes au cours de l'histoire de la presse (Widart et Antoine, 2004 ; Reynaud, 2014). En Belgique, la prolifération des sections spécifiques consacrées au courrier des lecteurs a lieu au cours des années 1970 (Widart et Antoine, 2004)³⁶². De nombreuses études ont montré que cette possibilité de prise de parole par les publics est restée et reste limitée, sous le contrôle étroit des médias, qui publient des messages se rapprochant le plus des standards journalistiques (Goulet, 2004 ; Widart et Antoine, 2004 ; Legavre, 2006 ; Hubé, 2008). Dans la section du courrier des lecteurs, la parole des publics demeure « sous contrôle » (Widart et Antoine, 2004), « confisquée » (Charaudeau et Ghiglione, 1997, cités par Falguères, 2008 : 62), « domestiquée » (Darras, 1994, cité par Falguères, 2008 : 63), et les membres du public ne sont pas amenés à interagir.

En ligne, ce filtrage extrêmement sélectif de la parole du public de la part des médias traditionnels est entré en conflit avec la communication interpersonnelle caractéristique d'internet (Paveau, 2017). Les forums de discussion étudiés par Falguères, mais également les

³⁶⁰ L'intérêt académique tardif à l'égard des publics explique sans doute en partie la quantité restreinte, au sein du corpus étudié au chapitre précédent, de textes permettant d'appréhender les discours du public des médias : seules quelques études menées en sociolinguistique à partir des années 1990 nous y ont donné un accès indirect.

³⁶¹ Les auteurs (2015) avancent, en citant notamment Borger *et al.* (2013 : 125), que cet intérêt est en partie motivé par la perspective normative d'un ensemble de chercheurs, voyant dans le journalisme participatif un intérêt démocratique.

³⁶² Les « courriers » de lecteurs ont existé en Belgique dès la fin du XIX^e siècle mais sous une forme tout autre que celle qu'on lui connaît aujourd'hui : les lecteurs du journal envoyaient des lettres contenant des informations dont les rédactions ne disposaient pas et que ces dernières publiaient dans leurs pages (Widart et Antoine, 2004). En ce qui concerne la France, Reynaud (2014), qui adopte une définition stricte du courrier des lecteurs, note que cette pratique s'est développée à partir du milieu du XVIII^e siècle. Pourtant, Falguères (2008 : 61) affirme que les sections du courrier des lecteurs telles qu'on les connaît aujourd'hui se sont développées dans les années 1960.

commentaires qui nous occupent, symbolisent ainsi la convergence entre deux logiques à priori opposées (Falguères, 2008 : 65). Nielsen (2014 : 472) entérine cette analyse : « Newspapers have historically been a one-to-many information medium limiting interaction with local readers to personal phone calls, signed letters to the editor, or, more recently, emails to individual journalists. New technology has afforded unprecedented opportunities for reader participation, including enabling anonymous users' participation. » Certaines études ont montré que les productions du public sur les sites d'information n'échappaient pas non plus au contrôle des rédactions (Jönsson et Örnebring, 2011 : 128 ; Ruiz *et al.*, 2011 : 464 ; Bergström et Wadbring, 2015 : 138 ; voir aussi Canter, 2013 : 605³⁶³). Néanmoins, il faut reconnaître que la parole des publics actifs est largement plus visible sur internet qu'elle ne l'a jamais été ailleurs, en partie parce que les questions de limites d'espace et, partant, de sélection des messages provenant du public ne se posent pas dans les mêmes termes en ligne que sur les autres supports. Holt et von Krogh (2010 : 294) soulignent l'intérêt de cette visibilité pour les chercheurs qui souhaitent étudier les opinions et les représentations des publics.

Cette quantité abondante de discours à disposition du chercheur soulève différentes questions essentielles relatives à la valeur qu'il peut accorder à cet objet d'étude. Que représente cette parole visible ? Quelle proportion du public les commentateurs recouvrent-ils ? Quel est le profil de ces internautes particuliers ? Quelle est l'ampleur du public qui prête attention à ces prises de parole ? Nous synthétisons les divers éléments de réponses, souvent lacunaires, apportés par des recherches précédentes.

Si, comme notre revue de la littérature en rend compte, les études consacrées aux commentaires au bas des articles sont abondantes et riches, il faut noter, avec Nagar (2011 : 37) mais aussi Wu et Atkin (2017 : 62), que les caractéristiques des commentateurs des sites d'information sont peu documentées. Weber (2014 : 942) cite toutefois plusieurs travaux sur le sujet (Bergström, 2008 ; Diakopoulos et Naaman, 2011 ; Emmer *et al.*, 2011 ; Hujanen and Pietikäinen, 2004 ; Springer, 2011). Évoquant en partie les mêmes recherches, Jönsson et Örnebring (2011 : 128) relèvent que « the findings of these studies have parallels to earlier studies of "user-generated content", i.e. letters to the editor ». Des études menées en Suède ont permis d'établir un profil type du commentateur : celui-ci est le plus souvent un internaute relativement jeune, de sexe masculin, qui consulte les sites d'information à une fréquence élevée (voir Bergström, 2008 ainsi que Bergström et Wadbring, 2012, citées par Bergström et Wadbring, 2015 : 139). Les mêmes tendances ont été observées par Nagar (2011 : 47-49) dans sa thèse de doctorat consacrée aux commentateurs de la presse en ligne israélienne et britannique.

Peu nombreuses sont les recherches qui permettent d'estimer la proportion du public que représentent les commentateurs, et leurs caractéristiques spécifiques par rapport à celles du

³⁶³ L'auteure écrit : « Despite a growing field of scholarship heralding the potential of Web 2.0 to empower and engage citizens (Gillmor 2006; Bowman and Willis 2003), existing studies suggest that most journalists are striving to maintain editorial control online (Deuze 2006) and user-generated content is tailored, filtered and moderated to suit their own needs (Hermida and Thurman 2008). »

public des sites d'information. S'il semble évident que les commentateurs ne peuvent être considérés comme représentatifs du public de la presse en ligne, quelques études révèlent qu'ils sont aussi extrêmement minoritaires (Bergström, 2009 ; Barnes, 2015 : 816-818)³⁶⁴. Des estimations établissent que les internautes des sites d'information seraient environ 10 % à commenter et 1 % à être régulièrement actifs (voir Domingo, 2014 : 161). Ces proportions concordent avec les résultats de l'étude de Barnes (2015 : 820) menée sur un échantillon non représentatif de près de 1 000 internautes du site d'information alternatif *New Matilda*, mais également ceux de Karlsson *et al.* (2015 : 302) qui ont établi qu'en 2011 et en 2013, la proportion d'internautes de quatre sites d'information suédois déclarant commenter au moins une fois par semaine avoisinait les 4 %. Le Digital News Report, un rapport réalisé chaque année par le Reuters Institute auprès d'une population représentative des utilisateurs des sites d'information de plusieurs pays, présente des chiffres supérieurs : en 2016, environ 8 % des consommateurs d'information en ligne belges déclaraient commenter au moins une fois par semaine sur un site d'information (voir Smith, 2017 : 30)³⁶⁵. Pasquier (2014 : 13-14) relève que le faible taux de participation concerne « la plupart des univers du Web 2.0 », au-delà des seuls sites d'information : « Il y a un fort déséquilibre dans l'intensité de la pratique, avec un petit nombre d'internautes très actifs opposés à un grand nombre d'autres qui n'interviennent que ponctuellement. »

Le caractère minoritaire des commentateurs dans l'ensemble des consommateurs des sites d'information ne doit toutefois pas occulter le nombre de personnes qui, ne commentant pas ou pas souvent elles-mêmes, accordent un intérêt plus ou moins important à ces productions du public. Estimer cette proportion permet d'évaluer, de façon plus générale, l'intérêt social qui entoure les commentaires. Plusieurs recherches démontrent que le taux de lecture des commentaires est largement supérieur au taux de participation. Citée plus haut, l'étude de Karlsson *et al.* (2015 : 303) a également pu établir que parmi les consommateurs d'information en ligne suédois, environ deux internautes sur dix affirment lire les commentaires au moins une fois par semaine. Des chiffres nettement plus élevés ont été établis dans d'autres études citées par Toepfl et Piwoni (2015 : 467) : « With regard to South Korea, Lee and Jang (2010) reported that as many as 84% of news users read comment postings at least once a week. For the United States, Diakopoulos and Naaman (2011) found in a case study of a local news website in California that 65% of its audience read comments "all the time" or "often".³⁶⁶ » Calabrese, Domingo et Pereira (2015 : 15) écrivent que

contrairement à ce qui s'est produit durant les premières années du journalisme en ligne (lire à ce sujet Reich, 2011 : 96), la lecture de commentaires est devenue une partie importante de la lecture d'information en ligne [...]. Une enquête menée en 2011 par Opinion Way pour Netino,

³⁶⁴ Voir également l'étude de Chung (2008), citée par Bergström et Wadbring (2015 : 139).

³⁶⁵ Pour une comparaison des chiffres belges avec ceux des autres pays, voir Smith (2017 : 30). Par ailleurs, les chiffres augmentent fortement si l'on inclut ceux qui commentent sur les réseaux sociaux. En Belgique, en 2017, les commentateurs représentent alors 15 % des consommateurs de l'information en ligne (Kalogeropoulos, 2017 : en ligne).

³⁶⁶ Voir aussi la vue d'ensemble proposée par Steinfeld, Samuel-Azran et Lev-On (2016 : 64).

une entreprise de modération française, a démontré que deux tiers des lecteurs en ligne étaient intéressés par la lecture des commentaires d'autrui ; les lecteurs âgés de 18 à 24 ans étaient surreprésentés dans ce groupe.

À partir d'une méthode fondée sur une technique d'*eye-tracking*, une étude menée auprès de 197 étudiants israéliens par Steinfeld, Samuel-Azran, et Lev-On (2016 : 68) a montré que plus de 40 % d'entre eux lisaient les commentaires. Enfin, concernant le site d'information alternatif *New Matilda*, Barnes (2015 : 819) note que 42,7 % des répondants déclarent lire les commentaires « régulièrement » ou « souvent », et que 36,1 % affirment les consulter « parfois ». Selon l'auteur (2015 : 823), ce succès des commentaires auprès de ceux qui ne commentent pas incite à élargir la définition de la participation afin d'y inclure ceux qui se sentent impliqués dans les discussions sans y participer. En définitive, l'intérêt du public de l'information en ligne pour la lecture des commentaires est beaucoup plus élevé que celui concernant la participation active aux fils de discussion. Malgré les divergences entre les chiffres présentés, la proportion du public des sites d'information qui lit les commentaires au bas des articles apparaît importante.

S'intéresser à l'ampleur de l'intérêt social pour les commentaires des internautes sur les sites d'information permet de questionner les répercussions que ces discours peuvent avoir sur un public plus ou moins large. Des études, notamment en psychologie sociale, ont montré que les commentaires pouvaient influencer les opinions personnelles des internautes, mais aussi la perception qu'ils ont de l'opinion publique et du positionnement du média par rapport à l'information traitée (Lee et Jang, 2010 ; Lee, 2012)³⁶⁷. Ces dernières études ont été en partie contredites par les résultats de Steinfeld, Samuel-Azran et Lev-On (2016), qui concluent que l'évaluation d'un article ne dépend pas de la lecture des commentaires mais de l'opinion préexistante du lecteur à l'égard du sujet de l'article. Pour leur part, Calabrese, Domingo et Pereira (2015 : 16) soulignent que les « dispositifs sociotechniques produisent non seulement des mutations dans les pratiques sociales, mais surtout et de manière plus importante (car moins visibles) dans les représentations ».

1.3 Le web participatif et la critique des médias

Après avoir mis en évidence qu'internet avait offert une visibilité accrue à la parole des publics médiatiques, nous nous intéressons ici à ce que la littérature a pu établir au sujet d'une catégorie particulière de ces discours, et dont nombre de commentaires que nous étudions dans ce chapitre font partie : la critique des médias sur internet. Plusieurs chercheurs ont vu dans les dispositifs participatifs une occasion pour le public d'influer, davantage qu'auparavant, sur les pratiques journalistiques (Lemieux, 2000 : 95 ; Fengler, 2012 ; Bernier, 2013, 2016 ; Craft, Vos et Wolfgang, 2016 : 679)³⁶⁸. Bernier (2013 : 2-3) considère que si la presse a longtemps exercé un contrôle sur les discours publics à son sujet,

³⁶⁷ Voir également d'autres études citées par Ziegele et Quiring (2013 : 125-126).

³⁶⁸ Il s'agit d'ailleurs de la perspective adoptée par le groupe international MediaAct, évoqué par Bernier (2016 : 27-33).

[a]vec Internet et l'interactivité propre aux médias sociaux, plus rien ne peut endiguer le flot de critiques. Sans se prononcer quant à leur pertinence, leur compétence ou leur validité, il faut prendre acte du fait que le rôle de prescripteurs normatifs des citoyens est appelé à prendre une importance inédite. Les médias ne peuvent plus prétendre que l'autorégulation suffit à assurer la qualité et l'intégrité de l'information, puisque leur production souffre de carences rapidement décelées par les citoyens³⁶⁹. On doit désormais considérer les citoyens comme des agents de la corégulation des médias.

Selon l'auteur (Bernier, 2013, 2016), les citoyens constitueraient un cinquième pouvoir, « qui observe, critique, invective même le 4^e pouvoir, celui des médias et de leurs journalistes » (2013 : 7). Nielsen (2014 : 470) résume la position de plusieurs chercheurs : « Scholars have asserted that the Internet's ability to broadly allow users an unfiltered and public voice has the power to change journalism (Benkler, 2006; Beyers, 2004; Paulussen and Ugille, 2008). »

En dehors d'une perspective normative des médias, on peut relever que les outils de participation sont effectivement mobilisés par les internautes pour s'exprimer au sujet des pratiques journalistiques. Ces discours apparaissent sur diverses plateformes d'internet, qu'elles soient adossées à des médias traditionnels, comme les forums de discussion (Falguères, 2008 : 127-235), les médiablogues (Barbeau, 2016) et les sections de commentaires (Calabrese, 2014, 2016, 2017 ; Calabrese et Rosier, 2015 ; Frère, 2015 ; Graham et Wright, 2015 ; Craft, Vos et Wolfgang, 2016 ; Yaméogo, 2016), ou qu'elles leur soient extérieures, à l'instar des blogues (Grilo et Pélissier, 2006 ; Vos, Craft et Ashley, 2012), des réseaux sociaux (Mercier, 2017), ou encore des médias en ligne relevant du « journalisme citoyen » ou du « journalisme participatif » (Estienne, 2007 : 203-212).

Falguères (2008 : 226-227) étudie le détournement, par les internautes, des outils mis à leur disposition par les médias : « [L]es internautes s'approprient les forums, *a priori* lieux où discuter de l'actualité, pour en faire des espaces où commenter le contenu et/ou la ligne éditoriale du *Monde*, de *Libération* et du *Figaro*. » Une telle réappropriation vaut également pour le dispositif des commentaires au bas des articles. Étudiant des commentaires d'internautes, Calabrese (2014 : 34) avance que « le discours vernaculaire exhibe [...] une triple compétence : se prononcer sur l'actualité [...], surveiller le discours d'information et réactualiser le contrat de lecture avec le journal ». L'auteure (Calabrese Steimberg, 2017 : 142) considère ainsi les commentaires comme « un espace de circulation et de partage de représentations sur le journalisme, les journalistes et la presse, qui se présente sur un mode normatif et prescriptif. Ces représentations expriment, *in fine*, le rôle social que les lecteurs croient être celui de la presse, ainsi que leur propre rôle de surveillants du discours d'information ». Néanmoins, comme l'indique Barnes (2015 : 811), peu de recherches empiriques se sont intéressées précisément aux motivations des internautes et à leur éventuelle volonté d'influer sur les pratiques journalistiques. Une étude menée aux États-Unis montre que la volonté de corriger des inexactitudes ou de fausses informations constitue l'une des raisons de commenter pour 35,1 % des commentateurs (Stroud, Van Duyn et Peacock, 2016 : 9). L'intention, de la part des

³⁶⁹ L'auteur livre de nombreux exemples (voir Bernier, 2013 : 2, 2016 : 33-43).

commentateurs, d'influer sur les pratiques journalistiques est inférée par les auteurs de plusieurs études sans que celle-ci soit explicite dans les commentaires eux-mêmes (Calabrese et Rosier, 2015 ; Frère, 2015 ; Yaméogo, 2016 ; Calabrese Steimberg, 2017).

Comme le montrent plusieurs recherches, la plupart des critiques des internautes révèlent une conception normative, voire doxique du journalisme (Vos, Craft, et Ashley, 2012 : 861 ; Craft, Vos, et Wolfgang, 2016 : 687 ; Calabrese, 2017 : 148), éventuellement empreinte de nostalgie (Falguères, 2008 : 159 et suiv. ; Craft, Vos, et Wolfgang, 2016 : 684-685). Dans leur article intitulé « New media, old criticism », Vos, Craft, et Ashley (2012 : 856) montrent que les blogueurs renouvèlent largement des critiques antérieures au journalisme en ligne :

Our analysis of the media criticism offered by these blogs reveals, in short, that most, but not all, of the discourse – whether brief or elaborate – resonates with traditional media criticism based on traditional assumptions about normative standards, roles, and practices. [...] Since these historically rooted criteria constitute, in no small part, the cultural capital of the journalistic field, this blogger-situated media criticism accepts the received journalistic doxa and speaks strongly to the stability in the journalistic field. The critics simply seem to say to journalists: « You're not doing your job. »

Les observations réalisées par Craft, Vos, et Wolfgang (2016 : 687) à partir de commentaires d'internautes sur les pages en ligne du médiateur de trois sites d'information états-uniens abondent dans le même sens :

Commenters criticized the three news organizations for not being objective, for creating false balance, for failing to uphold the standards of accuracy and truth, and for not being transparent, among many other criticisms. These standards collectively represent the doxa of journalistic capital through its established institutional roles, epistemologies, and ethical practices (Hanitzsch, 2007). Similar to earlier research (Vos et al., 2012), commenters appear to be championing traditional norms rather than challenging them³⁷⁰.

Falguères (2008 : 142-143) montre que certains internautes du *Monde* dénoncent systématiquement les mêmes éléments présentés comme des changements par rapport au moment où ils sont devenus lecteurs du journal : un ton moralisateur, un manque d'objectivité et de neutralité, une qualité de plus en plus médiocre. Il en va de même des internautes de *Libération*, qui « se montrent très exigeants à l'égard de leur journal et réaffirment avec force les valeurs du *Libération* des années 70 et 80, raisons qui les ont fait devenir lecteurs et auxquelles ils restent attachés » (Falguères, 2008 : 161). L'auteure de l'étude (2008 : 219) insiste également sur le fait que les internautes développent une identité collective en tant que public :

Par les différentes façons de réagir aux pratiques des modérateurs, de s'ajuster et de recomposer les contrats de participation, les participants aux forums de discussion des trois quotidiens nationaux s'investissent dans un processus de réaffirmation et/ou de reconstruction identitaire des journaux référents. Cet engagement, quelque soit [*sic*] ses modalités, les amène à se constituer en publics de presse.

³⁷⁰ Les auteurs (2016 : 683) rapportent également : « Partisanship and objectivity, false balance and bias, accuracy and facts, transparency, truth, and the pursuit of “scoops” – these were the most common subjects of critiques in commenters' responses to ombudsman columns. Indeed, these have been among the most common criticisms of traditional journalism. »

La focalisation, pour les besoins de l'étude, sur des discours particuliers parmi un ensemble plus large présente le risque de surestimer leur importance. Dès lors, il convient de pouvoir évaluer la fréquence à laquelle les internautes s'approprient les dispositifs participatifs afin d'exprimer des opinions ou des remarques relatives au journalisme ou aux journalistes. Plusieurs études permettent d'apporter des éléments d'information à ce sujet. Les chiffres auxquels ces recherches aboutissent diffèrent de manière plus ou moins importante, bien que toutes montrent qu'un tel usage du dispositif des commentaires n'est clairement pas majoritaire. Canter (2013 : 607-608), dans son étude des commentaires de deux sites d'information locaux britanniques, souligne que l'objectif principal des commentateurs est de donner leur opinion sur le sujet traité dans l'article, et que seuls 10 % des commentaires n'ont pas de rapport avec ce sujet – cette catégorie comprend notamment les commentaires dans lesquels les internautes critiquent l'usage de la langue des autres commentateurs. La chercheuse ne livre toutefois pas d'informations sur la proportion de commentaires qui, tout en restant dans le sujet de l'article, évoquent le travail des journalistes. Dans une étude portant sur des commentaires liés au changement climatique et postés sur le site du *Guardian*, Graham et Wright (2015 : 331) observent que « a third of posts contained critical arguments, much of which was directed at journalists or journalistic content »³⁷¹. Les auteurs établissent encore que parmi les 12,4 % de commentaires insultants (*degrading*), 18 % sont des attaques envers les journalistes (soit 2,23 % du total des commentaires). À partir de commentaires publiés sur 20 sites d'information néerlandais ou sur leur page Facebook, Hille et Bakker (2014 : 570) concluent, sans toutefois donner de proportions précises : « The conversation between users is mostly “on topic” and there are few abusive comments observable on the news sites. [...] Tips, leads and follow-up material, story ideas, and additional sources were very seldom found in the 3489 comments researched. We identified some users, however, who found typos and errors in stories. »

L'ensemble de commentaires que nous étudions dans ce chapitre est encore plus restreint, puisqu'il ne concerne que les discours relatifs à l'utilisation de la langue par les journalistes. À ce jour, peu d'études se sont intéressées de manière centrale à cet objet. L'article de Calabrese et Rosier (2015) fait néanmoins exception : les auteures soulignent notamment que la section des commentaires voit cohabiter les propos puristes et anti-puristes, et que ces discours se fondent souvent sur une posture experte. Une telle posture n'est pas propre aux commentaires sur la langue : comme le montrent Graham et Wright (2015 : 330), on la retrouve dans de nombreux commentaires relatifs au contenu des articles.

Cette section a permis de mettre en perspective la fréquence relative des commentaires abordant les pratiques journalistiques. Néanmoins, les commentaires sur les pratiques journalistiques des internautes comportent un intérêt indépendamment de leur éventuelle importance quantitative ou de leur représentativité par rapport aux opinions des internautes

³⁷¹ Les auteurs (2015 : 331) ajoutent : « Participants also challenged the type of coverage and frames used by journalists, often by providing eyewitness accounts (or other personal experiences) that contradicted the framing and/or interpretation of events in the news article. »

dans leur ensemble (voir Holt et von Krogh, 2010 : 297 ; Craft, Vos et Wolfgang, 2016 : 681). En effet, notre démarche qualitative vise à saisir les discours produits par un ensemble d'acteurs – en l'occurrence des membres du public – au sujet de la langue des journalistes. Les commentaires font partie de ces discours, et sont susceptibles de révéler des enjeux et des attentes à l'égard de la langue des journalistes.

1.4 Le dispositif des commentaires, un espace d'interaction ?

Le dispositif des commentaires des sites d'information est susceptible de faire naître une interaction entre internautes ou, éventuellement, entre les internautes et la rédaction (Paveau, 2017 : 35-55). Cette question de l'interaction, ou de la « conversationnalité » (Paveau, 2017 : 43) nous importe à plusieurs égards. En effet, cette caractéristique du numérique constitue une spécificité des discours que nous étudions dans ce chapitre par rapport à ceux que nous avons analysés au chapitre précédent : un commentaire est susceptible de donner lieu à diverses réactions dans le même dispositif, et nous permet donc éventuellement de dégager une variété de prises de position à partir d'un même discours. Cette spécificité nous semble revêtir un intérêt d'autant plus grand que de nombreux commentaires étudiés sont relativement critiques.

Plusieurs études ont mis en évidence que les internautes des sites d'information utilisent les espaces qui leur sont consacrés pour interagir entre eux. Les commentaires qui répondent à d'autres internautes constituent, ainsi, 34 % du corpus de 1 169 commentaires analysé par Canter (2013 : 607-608)³⁷². D'après les recherches de Nagar (2011 : 58) concernant la presse en ligne britannique et israélienne, l'échange avec les autres internautes constitue la deuxième motivation des commentateurs, derrière leur volonté d'exprimer leurs opinions. Aux États-Unis, Stroud, Van Duyn et Peacock (2016 : 9) révèlent que plusieurs motivations des commentateurs parmi les plus prégnantes sont liées à la volonté d'échanger avec la communauté des internautes. En revanche, les études sont quasiment unanimes³⁷³ à démontrer que les journalistes restent largement en retrait de ces interactions, lorsqu'ils n'en sont pas complètement absents³⁷⁴. Ainsi, ces espaces servent de lieu de conversation aux seuls internautes. Somé (2015 : 100) observe dans son étude portant sur deux sites d'information québécois que « [l]es journalistes répondent peu ou pas aux interpellations des lecteurs dans les sections commentaires ». Analysant un corpus de 3 792 commentaires de 85 articles liés au sommet des Nations Unies sur le changement climatique et publiés sur le site du *Guardian*, Graham et Wright (2015 : 333) concluent que les débats entre journalistes et internautes sont

³⁷² L'auteur (2013 : 615) souligne que ce haut niveau d'interaction entre les commentateurs avait été montré dans une étude antérieure : « Trice found similar results in his examination of American news websites, concluding that some level of dialogue was occurring and that comment spaces were "clearly active and interactive" (2010, 15). »

³⁷³ Smith (2017 : 77-104) étudie toutefois des échanges entre journalistes et internautes sur *Dennik N*, un site d'information slovaque lancé en 2015 avec la volonté de promouvoir de telles interactions. D'autres chercheurs évoquent ces conversations entre journalistes et internautes sans les étudier de près (voir notamment Cardon, 2010 : 73 ; Legavre et Rieffel, 2017 : 16-17 ; Paveau, 2017 : 47).

³⁷⁴ Bergström et Wadbring (2015 : 140) citent, par exemple, les recherches menées par Hermida et Thurman (2008), Freund (2011) ainsi que Viscovi et Gustafsson (2013).

extrêmement limités. En effet, si quelque 623 commentaires s'adressent directement aux journalistes (soit 16,4 % du corpus étudié), les auteurs dénombrent seulement 12 commentaires postés par des membres de la rédaction. Dans son étude, Canter (2013 : 608) observe que l'interaction avec la rédaction est « virtually non-existent »³⁷⁵. Hille et Bakker (2014 : 570) soulignent également tant le goût des internautes pour la conversation et le débat que l'absence totale d'interaction entre les journalistes et les commentateurs. Du point de vue des journalistes, la logique de communication à sens unique qui a prévalu dans l'histoire des médias n'a pas beaucoup changé en ligne, comme le résume Jönsson et Örnebring (2011 : 140) : « "We write, you read" becomes "We write, you read and possibly comment" ». Enfin, à partir d'une enquête menée auprès de 583 journalistes états-uniens, Nielsen (2014 : 484) conclut que ces derniers envisagent clairement les internautes comme des consommateurs, voire des « cohabitants » du site et non pas des « coproducteurs ».

Des raisons possibles de cette absence d'investissement des rédactions dans les commentaires sont livrées dans certaines recherches. Ainsi, Hille et Bakker (2014 : 570) écrivent :

Comments are not popular among journalists (Wahl-Jorgensen, Williams, and Wardle 2009), which might explain why they do not want to participate in conversations or make individual statements on issues. Combining this with the time-pressured environment in which journalists work, an interactive relationship between journalists and users is not very likely to emerge. An underlying reason might still be the fear of losing journalistic authority.

La perception qu'ont les journalistes des espaces de discussion au sein des médias en ligne est évoquée dans le chapitre 4.

1.5 Les discours métalinguistiques sur internet

Si, comme nous l'avons vu *supra*, internet a fait émerger une multitude de discours visibles et accessibles à propos du journalisme, il en va de même pour les discours sur la langue. Dans les sciences du langage, de nombreux auteurs se sont interrogés sur la pertinence d'internet comme terrain d'étude (Mourlhon-Dallies, Rakotoelina et Reboul-Touré, 2004 ; Calabrese, 2011 ; Paveau, 2017) et sur les questions spécifiques que pose cet « eldorado » apparent (Pierozak, 2011). Une quantité de travaux ont porté sur les spécificités de l'usage de la langue par les internautes (voir notamment Gerbault, 2007). Nous nous concentrons ici sur les études qui s'intéressent aux discours sur la langue produits par les internautes.

Dans le domaine francophone, les productions métalinguistiques des internautes ont fait l'objet de plusieurs recherches. Un des premiers articles consacrés à ce sujet est celui d'Osthus (2002). L'auteur, qui présente internet comme « une nouvelle plate-forme pour les activités dites de défense du français », étudie des messages postés sur un forum dédié à la langue française. Plusieurs recherches, ensuite, ont montré qu'internet constituait un espace d'expression

³⁷⁵ Ainsi, la catégorie « Newspaper Interaction (comment including interaction from or with the website host/journalist) » représente 1 % du corpus. Ces résultats sont conformes à la revue de la littérature réalisée par l'auteur (2013 : 605) : « [T]he participation process often involves readers taking part but very little interaction in return from journalists, thus continuing the traditional one-way communication model (Chung 2007; Broersma and Graham 2011; Hermida et al. 2011). »

important du discours normatif ou puriste (voir notamment Paveau et Rosier, 2008). Damar (2008 : 95) montre qu'internet représente « un vecteur d'attitudes puristes, et relaye très [*sic*] un discours souvent traditionnel et conservateur sur la langue ». La chercheuse affine ensuite cette conclusion dans un article consacré à la polymorphie du purisme sur internet (Damar, 2010), dans lequel elle révèle que l'attitude puriste se marque de manière plus ou moins forte selon l'élément linguistique dont débattent les internautes. Meunier et Rosier (2012) mettent en évidence la violence verbale qu'engendrent les questions de langue sur internet. Les auteures soulignent que cette violence s'explique notamment par la cohabitation, au sein des mêmes espaces, de défenseurs de la norme et d'internautes dont l'orthographe est déviante.

Dans son mémoire de master, Vernet (2012) étudie un important corpus de messages métalinguistiques postés sur des forums anglophones et francophones – incluant des forums de sites d'information – qui n'ont pas pour objet la langue. Sur les forums francophones, le pourcentage de messages relatifs à la langue s'élève à 1,2 % (Vernet, 2012 : 24). L'auteur (2012 : 70) conclut qu'« une majorité des discours métalinguistiques [sont] d'ordre prescriptif [...]. En outre, lorsqu'on se penche sur les contenus de ces discours, on remarque principalement des pointages d'erreur, des corrections et différentes sortes d'autoprescription. La pression normative est perçue comme légitime, car les remises en question sont rares ». Vernet (2012 : 70-71) note également que le discours prescriptif, voire stigmatisant, apparaît davantage sur les forums francophones que sur ceux de langue anglaise. Il confirme ainsi l'existence d'un attachement particulier des francophones à une conception normative du français.

La revue de la littérature que nous venons de proposer fait émerger plusieurs éléments importants qui apparaissent comme autant de points d'attention dans la constitution de notre corpus (section 2 et 3) ainsi que dans nos analyses (sections 4, 5, 6 et 7). En plus de constater qu'internet constitue un espace important de circulation de discours sur le journalisme et sur la langue, nous avons vu que ces discours font largement écho à des représentations antérieures ou qui circulent également hors ligne. Ils sont marqués par une importante normativité, comme nous l'avons noté dans la revue de la littérature plus générale de notre premier chapitre consacrée aux discours sur la langue et sur le journalisme.

Néanmoins, plusieurs spécificités des discours en ligne, et en particulier des commentaires, doivent être soulignées. Tout d'abord, ces discours sont le fruit d'acteurs dont la parole n'était, avant l'arrivée du web participatif ou en dehors d'internet, pas forcément publique ou accessible au chercheur. Ces discours sont donc complémentaires à ceux que nous avons étudiés au chapitre précédent. Dès lors, notre étude de commentaires nous permet de valider la présence de certaines représentations parmi un ensemble d'acteurs différent et, sans aucun doute, plus large³⁷⁶. Ensuite, même si la proportion de commentateurs parmi les consommateurs de l'information en ligne est relativement faible, les discours qu'ils produisent sont nombreux, visibles et consultés même par ceux qui ne commentent pas. Enfin, le mode de la conversation,

³⁷⁶ Certaines études sociolinguistiques évoquées dans le premier chapitre livrent des informations sur les représentations d'un nombre important d'acteurs, mais le discours direct de ces derniers y est rarement rapporté.

qui prévaut en de nombreux endroits du web dont le dispositif des commentaires, permet l'échange d'opinions : les internautes et les commentateurs semblent faire un usage important de cette possibilité, en dépit de l'absence d'investissement de la part des journalistes. Cette particularité par rapport aux textes étudiés précédemment nous a mené à accorder, dans le traitement et l'analyse de notre corpus, une attention spécifique aux éventuels accords ou désaccords entre les commentateurs.

2 Constitution du corpus

Nous avons constitué un corpus de commentaires traitant de la langue des journalistes sur les cinq sites étudiés. La présente section est consacrée à la méthode d'établissement de ce corpus. Pour des raisons qui sont détaillées plus loin, la méthode de constitution de chacun des cinq sous-corpus n'a pu être identique. À la suite de l'explication relative à chaque sous-corpus, nous proposons une discussion sur sa validité afin d'en dégager les faiblesses et les avantages. Nous expliquons l'équilibre que nous avons tenté d'atteindre, issu d'un compromis entre un idéal de complétude, de représentativité et d'homogénéité et les différentes contraintes auxquelles nous avons dû faire face, dont la diversité des modules proposés par les sites et des possibilités d'accès à ces commentaires.

Tableau 3 : Aperçu du corpus de commentaires étudié

Média	Commentaires	Articles	Début	Fin	Jours écoulés
DH.be	380	70	23-03-14	14-10-15	570
La Libre.be	230	57	23-03-14	14-10-15	570
Le Soir.be	110	43	01-02-15	21-10-15	262
RTBF Info	481	137	09-02-11	14-05-14	1 190
RTL Info	101	81	08-12-14	21-04-15	134
Total	1 302	388			

Parmi les 1 302 commentaires de notre corpus, 98 ne sont pas directement liés à la langue des journalistes mais font partie d'échanges entre commentateurs à ce propos (voir section 3). Puisque la méthode de constitution, la période concernée et les modalités du module de commentaires diffèrent d'un site à l'autre, il serait hasardeux, voire invalide, de croiser les informations de ce tableau afin de tirer des conclusions : celui-ci est présenté uniquement pour donner une vue d'ensemble du corpus qui est analysé. En outre, de nombreux facteurs peuvent avoir influencé la collecte (voir *infra*), rendant les comparaisons plus délicates encore.

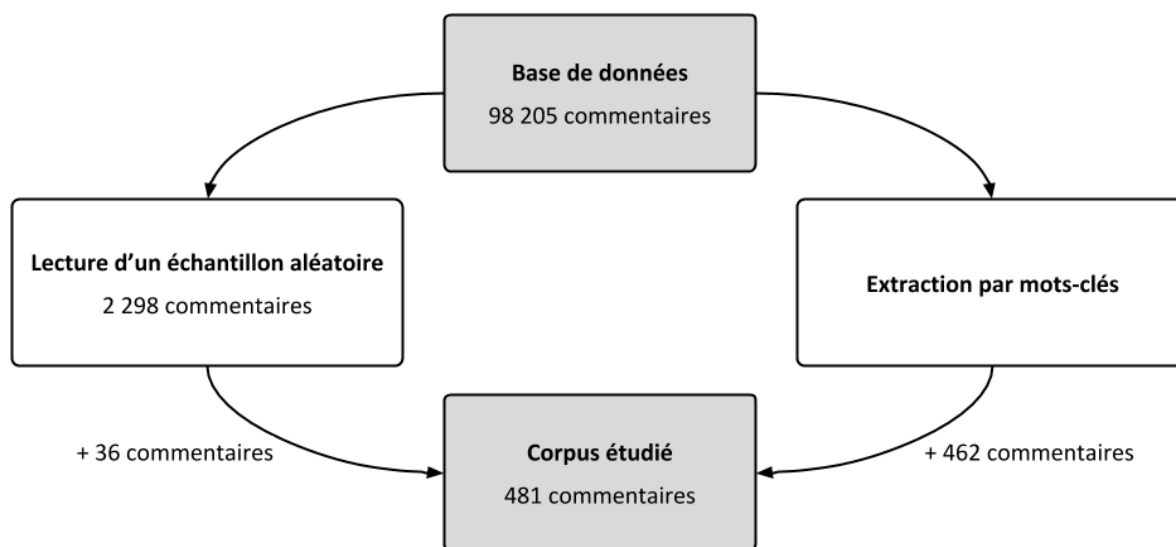
2.1 RTBF Info et sa base de données exhaustive

Nous avons obtenu, de la part de la RTBF, une base de données comprenant 98 205 commentaires, soit l'ensemble des commentaires que les internautes ont postés dans la section

dédiée sur une période d'un peu plus de trois ans³⁷⁷. Elle contient tous les commentaires postés, y compris ceux qui n'ont pas été publiés. Cette dernière remarque possède toute son importance, dans la mesure où 56,2 % de ces commentaires ont été filtrés par la modératrice. Pour chaque commentaire, nous disposons des informations suivantes : pseudonyme du commentateur, date et heure du commentaire, texte du commentaire, numéro d'identification et titre de l'article, date de l'article, identifiant du modérateur, décision de publication.

À partir de cette base de données, nous avons constitué un corpus de 481 commentaires qui ont un lien avec l'utilisation de la langue par les journalistes. La méthode de constitution de ce corpus s'est articulée en deux étapes : la lecture intégrale d'un échantillon représentatif aléatoire et l'extraction semi-automatisée par mots-clés au moyen du logiciel Unitex. Quelque 17 commentaires ont été trouvés par les deux méthodes, ils n'ont été inclus qu'une fois.

Graphe 4 : Constitution du corpus de RTBF Info



2.1.1 Échantillon aléatoire et évaluations générales

La lecture intégrale d'un corpus représentatif aléatoire de 2 298 commentaires³⁷⁸ a permis de recueillir 36 commentaires pertinents. Cela signifie que la proportion, au sein de notre échantillon, de commentaires qui concernent la langue des journalistes se situe à 1,6 % et que, par extension, notre base de données devrait comporter environ 1 538 commentaires pertinents sur l'ensemble des 98 205 commentaires. Les commentaires collectés nous ont aidé à formuler certaines requêtes pour le second volet méthodologique.

³⁷⁷ Du 9 février 2011, soit la date de lancement d'une nouvelle édition du site internet, au 14 mai 2014, jour où nous avons obtenu cette base de données.

³⁷⁸ Au départ, nous avons travaillé avec un indice de confiance de 95 % et un intervalle de confiance de 5, soit avec un échantillon représentatif aléatoire de 383 commentaires. Étant donné le nombre peu élevé de commentaires recueillis, nous avons répété l'opération à cinq reprises, augmentant ainsi considérablement le niveau de confiance de l'échantillon.

Calculer précisément la quantité journalière moyenne de commentaires et de commentaires métalinguistiques se révèle compliqué. En effet, l'ouverture d'un article aux commentaires est opérée au cas par cas par la modératrice, qui travaille uniquement les jours ouvrés³⁷⁹. Le nombre moyen de commentaires par jour écoulé s'élève à 82 alors qu'il atteint 120 si l'on répartit les commentaires uniquement sur les jours ouvrés. Le nombre moyen de commentaires relatifs à la langue des journalistes publiés par les internautes chaque jour, compris entre 1,3 et 1,9, paraît assez faible : les internautes de RTBF Info n'utilisent pas massivement le dispositif des commentaires pour parler de la langue des journalistes. Cependant, 1,6 % des messages abordent cette question, ce qui représente une certaine récurrence, alors qu'il ne s'agit pas, à priori, de la vocation première du dispositif. Par ailleurs, la proportion de commentaires qui abordent le travail ou les pratiques des journalistes s'élève à 8 %. Les commentaires sur la langue des journalistes concernent près d'un cinquième (19,6 %) des commentaires au sujet des journalistes.

Notons également qu'il s'agit de commentaires postés dans un module interne géré par le média, qui existait au moment où ce corpus a été constitué. L'avènement d'une nouvelle version du site en juin 2015 a éliminé ce dispositif au profit d'un module de commentaires Facebook, ce qui pourrait évidemment avoir fait évoluer les chiffres présentés ici.

2.1.2 Extraction semi-automatisée par mots-clés

Nous avons utilisé un logiciel de traitement automatique des langues, Unitex, afin d'extraire tous les commentaires contenant un ensemble de mots-clés³⁸⁰ :

- 1) anglicisme
- 2) belgicisme
- 3) conjugaison, conjuguer
- 4) coquille
- 5) correcteur, correction, corriger
- 6) écrire
- 7) grammaire
- 8) il manque / qui manque(nt) / manquant
- 9) je lis
- 10) langue française
- 11) orthographe
- 12) relire
- 13) subjonctif, indicatif
- 14) truffé, bourré
- 15) typographie, typographique
- 16) vocabulaire

³⁷⁹ Le weekend, les internautes ne commentent que les publications de la semaine.

³⁸⁰ Le logiciel permet d'inclure toutes les formes d'un verbe ou d'un nom.

- 17) cooccurrence de (faute OU erreur) ET (journaliste OU journalisme OU site OU RTBF) dans un espace de 25 mots³⁸¹.

Les résultats de chaque requête ont été vérifiés afin d'éliminer les commentaires non pertinents³⁸². Les 424 résultats pertinents affichés dans le concordancier ont été récupérés manuellement dans la base de données initiale. Lors de cette étape de récupération, nous avons repéré et ajouté 38 commentaires pertinents qui jouxtaient, dans la base de données, les commentaires recherchés³⁸³. Au total, cette méthode a donc permis de recueillir 462 commentaires.

2.1.3 Discussion sur la validité du corpus

La liste de mots-clés a été établie principalement de manière intuitive, de façon à brasser un large spectre de commentaires concernant la langue et l'écriture des journalistes³⁸⁴, mais aussi à respecter un arbitrage cout-bénéfice qui nous paraissait acceptable. Il faut néanmoins rappeler que les 481 commentaires étudiés sont évidemment fonction de ces requêtes.

Analyser les 36 commentaires issus de l'échantillon aléatoire permet de comprendre ce que nos requêtes n'ont pas permis d'extraire. Si l'on retire les 17 commentaires obtenus par les deux méthodes, le sous-corpus issu de l'échantillon aléatoire comporte encore 19 commentaires. Parmi ceux-ci, neuf n'auraient pu être extraits au moyen d'aucune requête ou presque³⁸⁵. En revanche, l'ajout de mots-clés, métalinguistiques ou métajournalistiques aurait permis de retrouver les dix autres et donc, par extension, d'autres commentaires pertinents dans la base de données : écriture, erreur*, faute*, définition*, incorrect, manquer*, mot*, phrase, verbe, style*, terme*, texte*, titre*. Utilisés sans filtre, les termes marqués d'un astérisque auraient engendré un nombre de résultats non pertinents extrêmement important³⁸⁶.

Nous argüons que ces 19 commentaires, dans leur contenu, sont extrêmement proches de ceux des commentaires extraits et qu'ils n'apportent pas d'éléments pertinents absents du corpus constitué³⁸⁷. Ces 19 commentaires, au même titre que les 38 commentaires repérés grâce

³⁸¹ Cette requête a été lancée dans le logiciel de textométrie TXM.

³⁸² Lorsque des commentaires repérés par une requête avaient déjà été inclus dans notre corpus grâce à une autre requête, ils n'ont pas été ajoutés à nouveau.

³⁸³ Il s'agit toujours de commentaires postés sur le même article que le commentaire repéré par le logiciel.

³⁸⁴ Afin de ne pas nous restreindre uniquement aux questions de normes, nous avons notamment inclus *relire*, *écrire* ou *langue française*.

³⁸⁵ En particulier lorsqu'ils ne contiennent aucun terme métalinguistique (exemple : « publicitaires et pas publicistes... »).

³⁸⁶ Des requêtes plus sophistiquées auraient pu résoudre certains problèmes mais, à nouveau, auraient requis un temps supplémentaire considérable.

³⁸⁷ Donnons deux exemples pour illustrer notre propos : 1) le commentaire « "nos engagement fondamentaux" Manque un "s" », inclus uniquement grâce à l'échantillon aléatoire, est proche d'un autre commentaire repéré grâce aux requêtes : « Juste pour l'orthographe... - Les conditions devraient demeurer hivernales - Passé minuit, les averses se feront plus rareS » ; 2) l'idée contenue dans le commentaire « ...Il venait d'autoriser... La RTBF doit retourner à l'école!! » est présente dans d'autres commentaires extraits grâce aux requêtes comme « Quand on voit

à leur position dans la base de données (voir *supra*), représentant au total 11,9 % de notre corpus pour RTBF Info, permettent d'atténuer légèrement l'effet des requêtes sur le corpus analysé.

Il faut encore souligner l'avantage d'avoir eu accès aux commentaires qui n'ont pas été publiés par la rédaction. Majoritaires au sein de notre corpus, ceux-ci constituent des discours et représentations que nous n'aurions pu étudier si nous avions choisi de collecter les commentaires au départ des pages web, alors même qu'ils font partie des réactions du public auxquelles nous nous intéressons. Enfin, notre processus a permis de collecter 481 commentaires parmi un total de commentaires pertinents estimé à 1 538, soit une proportion s'élevant à près d'un tiers (31,3 %), ce que nous estimons considérable.

2.2 RTL Info et sa base de données limitée

RTL Info est le seul autre site qui disposait d'un module de commentaires propre au moment de la collecte. Si nous n'avons pas obtenu de base de données de commentaires archivés, nous avons pu accéder au programme interne de gestion des commentaires au sein de la rédaction de RTL. Ce dernier permet de consulter les archives de commentaires et d'interroger la base de données au moyen de mots-clés. Les commentaires accessibles ne remontaient pas au-delà de la dernière adaptation informatique du site, soit quatre mois et demi avant le jour de la consultation. En revanche, tous les commentaires, y compris ceux qui n'ont pas été publiés, étaient accessibles. Nous commençons par présenter la méthode de collecte des commentaires avant de discuter la validité du corpus constitué.

2.2.1 Recherche et extraction par mots-clés

Nous avons tenté d'utiliser, au maximum, des mots-clés identiques à ceux choisis pour le corpus de RTBF Info, bien que l'outil de recherche du logiciel offrait nettement moins de possibilités que les logiciels utilisés pour explorer la base de données de la RTBF³⁸⁸. En revanche, la taille de la base de données de RTL étant nettement plus restreinte, la vérification de l'ensemble des résultats des requêtes demandait moins de temps. Nous avons décidé d'ajouter une série de mots-clés que nous n'avions pas utilisés pour le corpus de RTBF Info (de 15 à 24 dans la liste qui suit). Ce choix avait pour objectif d'augmenter la taille, alors trop réduite, de notre corpus relatif au site RTL Info. L'utilisation d'une batterie de mots-clés différente – bien que reposant sur la même base –, nous a semblé ne pas poser de problème. Comme annoncé d'emblée, l'hétérogénéité des dispositifs et des possibilités de recherche nous a amené à adapter notre méthode. Dans cette adaptation, la volonté d'obtenir des corpus les plus intéressants possibles l'a emporté sur celle de reproduire exactement la méthode de constitution. En outre, les mots-clés ajoutés ne modifient pas en profondeur la nature des commentaires recherchés. Nous présentons ici la liste des requêtes utilisées pour le corpus de RTL Info.

les fautes d'orthographe et de construction syntaxique sur le site RTBF, on songe évidemment qu'il faudrait que nombre de ses rédacteurs songent à retourner en classe ».

³⁸⁸ En particulier, il ne permettait pas de retrouver aussi facilement l'ensemble des formes d'un verbe ou d'un nom.

- 1) anglicisme
- 2) belgicisme
- 3) conjugaison, conjuguer
- 4) coquille
- 5) correcteur, correction, corriger
- 6) écrire
- 7) grammaire
- 8) langue française
- 9) orthographe
- 10) relire, relisez
- 11) subjonctif, indicatif
- 12) truffé, bourré
- 13) typographie, typographique
- 14) vocabulaire
- 15) bien écrit
- 16) faute
- 17) journaliste
- 18) mot
- 19) on écrit
- 20) phrase
- 21) relecteur
- 22) syntaxe
- 23) titre
- 24) verbe

Cette méthode nous a permis de recueillir 101 commentaires pertinents³⁸⁹. Nous avons constitué un fichier reprenant, pour chaque commentaire, les informations suivantes : numéro d'identification et pseudonyme du commentateur, date et heure du commentaire, texte du commentaire, titre de l'article, décision de publication.

2.2.2 Discussion sur la validité du corpus

En l'absence d'une base de données comportant l'intégralité des commentaires postés sur une période donnée et, par conséquent, sans constitution d'un échantillon représentatif aléatoire, il n'a pas été possible d'évaluer quantitativement la présence et la proportion de commentaires sur la langue des journalistes. De plus, la période d'archives disponibles n'a pas permis de collecter un nombre de commentaires comparable à celui du corpus de RTBF Info. Il

³⁸⁹ Cinq commentaires ne contiennent pas les mots-clés présentés : ils ont été inclus soit parce qu'ils jouxtaient d'autres commentaires dans la base de données, soit parce que nous avons pu afficher les commentaires provenant d'internautes dont nous avons pu déterminer qu'ils commentaient régulièrement à propos de la langue des journalistes.

faut toutefois noter que nous avons collecté 101 commentaires sur une période de seulement 134 jours, ce qui représente un ratio nettement supérieur à celui du corpus de RTBF Info. Le nombre plus élevé de requêtes peut, au moins en partie, expliquer cette différence.

Comme pour le corpus de RTBF Info, il faut rappeler que le corpus que nous avons étudié est dépendant des requêtes. Toutefois, les requêtes plus nombreuses pour le site RTL Info ont permis d'inclure une importante diversité de commentaires. Sans pouvoir évaluer la représentativité de ces discours, nous avons tout de même constitué un ensemble de commentaires considérable à partir de mots-clés diversifiés. Enfin et pour rappel, cette méthode nous a permis d'obtenir des commentaires qui n'ont pas été publiés par le média, ce qui constitue un avantage pour la même raison évoquée dans la section consacrée au corpus de RTBF Info.

2.3 DH.be, La Libre.be, Le Soir.be et leur module Facebook

Au moment de la constitution du corpus DH.be, La Libre.be et Le Soir.be proposaient à leurs internautes un module de commentaires Facebook au bas de leurs articles³⁹⁰. Nous développons dans le chapitre 4 (section 3.2) les spécificités et implications de ce choix, mais nous devons souligner ici que ces commentaires, postés grâce au compte Facebook de l'internaute, sont hébergés par l'entreprise américaine. D'après nos informations, les sites d'information qui l'utilisent ne disposent donc pas de base de données de ces commentaires. Cette spécificité a nécessité une approche différente par rapport aux méthodes de collecte mises au point pour les corpus de RTBF Info et de RTL Info. Nous expliquons la méthode mise sur pied avant de proposer, à l'instar de ce que nous avons fait plus haut, une discussion sur la validité des trois derniers sous-corpus.

2.3.1 Recherche des pages pertinentes par mots-clés

En l'absence de base de données consultable de commentaires postés sur DH.be, La Libre.be et Le Soir.be, nous avons donc été contraint de passer directement par les pages internet de ces sites afin de constituer ces trois corpus. De ce fait, il ne nous a pas été possible d'accéder aux commentaires qui auraient été supprimés par Facebook ou par le média. Les commentaires du module Facebook étant indexés par les moteurs de recherche, nous avons effectué des requêtes dans le moteur de recherche Google avec une liste de mots-clés.

- 1) belgicisme
- 2) conjugaison
- 3) coquille
- 4) correcteur
- 5) grammaire journalistes
- 6) langue française journalistes
- 7) orthographe journalistes

³⁹⁰ Ce module Facebook est toujours proposé aux internautes de ces sites à l'heure de boucler ce travail.

- 8) relecture, relire, relisez-vous
- 9) subjonctif
- 10) truffé, bourré
- 11) vocabulaire journalistes

Ces requêtes ont été lancées sur chacun des sites selon des périodes différentes. Sur DH.be et La Libre.be, cette période s'étalait de la mise en place du module Facebook sur ces deux sites en mars 2014 (Rédaction en ligne de La Libre.be, 2014) au jour de la recherche, le 14 octobre 2015. Le Soir.be n'ayant abandonné son module propre au profit du module Facebook qu'au début de l'année 2015, nous avons effectué nos recherches à partir de février de cette année-là.

Puisque la totalité d'une page, et non pas uniquement le texte du module de commentaires, est indexée par Google, nous avons dû faire face à un bruit important, ce qui explique que certaines requêtes des deux premiers corpus ont été adaptées ou supprimées. Chaque page a été ouverte afin de vérifier qu'elle contenait bien au moins un commentaire pertinent. Pour un nombre peu élevé de requêtes, les résultats proposés par le moteur de recherche étaient très nombreux. Dans de tels cas, nous avons arrêté l'ouverture des résultats à partir du moment où la présence de commentaires pertinents sur les pages proposées devenait trop rare et lorsque nous avons pu recueillir suffisamment de commentaires pour la requête concernée. Ce seuil est généralement intervenu entre la huitième et la quinzième page de résultats – chaque page comprenant dix résultats.

Nous avons fait le choix d'écarter les pages hébergées par les sites web, et appartenant donc à leur nom de domaine, mais qui font partie de sous-sections du site présentant une identité éditoriale et visuelle différente de celle du site (blogues, sous-sites thématiques, etc.). En particulier, nous avons écarté les pages web du *Soir Magazine*³⁹¹, constituant un média à part entière que nous n'étudions pas, bien que des liens vers ses articles figurent en Une du site du *Soir*.

Un programme informatique *ad hoc* d'extraction automatique des commentaires à partir des pages HTML a été mis au point³⁹². Il a permis de créer un fichier structuré reprenant les informations suivantes pour tous les commentaires des pages téléchargées : nom Facebook du commentateur, URL du compte Facebook, date et heure du commentaire, texte du commentaire, à quoi/qui répond le commentaire (l'article ou un autre commentateur), titre de l'article, URL de la page, date et heure de la première mise en ligne, date et heure éventuelles de la mise à jour.

Du fichier total comportant 2 329 commentaires, tous les commentaires ne concernant pas la langue des journalistes ou n'étant pas en lien direct avec un commentaire sur ce sujet (voir section suivante) ont été éliminés. Après une lecture intégrale, nous avons retenu 720

³⁹¹ Ce média a été rebaptisé *Soir Mag* en octobre 2015 (Munster, 2015).

³⁹² Ce programme a été développé par Max De Wilde.

commentaires pertinents, répartis comme suit : 380 pour DH.be, 230 pour La Libre.be et 110 pour Le Soir.be.

2.3.2 Discussion sur la validité du corpus

Les limites liées à l'absence d'une base de données de commentaires sont identiques à celles qui ont été soulevées dans la présentation du corpus de RTL Info. Il faut encore ajouter plusieurs points. D'abord, la manière exacte dont fonctionne l'algorithme de Google étant inconnue, il n'est pas possible de comprendre avec précision les résultats qu'il propose ni leur ordre. Comme nous l'avons vu, au-delà d'une certaine quantité de résultats, nous n'avons plus ouvert des pages qui nous auraient peut-être permis d'intégrer d'autres commentaires pertinents.

Pour ces trois sites, il était impossible d'obtenir les commentaires qui ont été supprimés soit par Facebook, soit par le média, soit par le commentateur. Néanmoins, il convient de relativiser l'importance de cette limite. En effet, d'après nos informations, la modération des commentaires sur le module Facebook au moment de la collecte n'était possible qu'à posteriori, et nous avons montré que la suppression à posteriori des commentaires liés à la langue des journalistes n'était pas favorisée par les rédactions (Jacquet, 2016 : 164, 2017 : 123).

Pour ces corpus, l'utilisation de mots-clés concernait l'accès aux *pages*, et non pas aux *commentaires*, qui contiennent ces mots. Cette différence d'avec le processus de constitution des corpus RTBF Info et RTL Info constitue un point fort : puisque nous avons extrait tous les commentaires des pages, nous avons intégré au corpus des commentaires pertinents qui ne contiennent pas ces mots-clés. Dès lors, même si le nombre de requêtes est moins élevé que pour les deux autres sites étudiés, le corpus est en réalité plus diversifié. Dans le même ordre d'idées, cette méthode a permis d'étudier davantage les interactions, dans la mesure où nous disposons des fils de discussion complets des pages retenues. Pour les autres sites, nous n'avons pas récupéré systématiquement les réponses éventuelles aux commentaires.

2.4 Considérations générales sur le corpus global

En définitive, il faut reconnaître l'hétérogénéité inévitable de notre corpus. Toutefois, nous avons tenté, au maximum, de garantir une homogénéité méthodologique en tenant compte de la diversité des modules en place et des contraintes pratiques avec lesquelles nous avons dû composer.

Nous avons visé un équilibre parmi un ensemble contraintes, en reconnaissant les imperfections inhérentes à la constitution d'un corpus de ce type. Il serait évidemment toujours possible de compléter et de parfaire ce corpus, par exemple en ajoutant des mots-clés ou en considérant des périodes plus étendues. Il reste que nous disposons ici d'un corpus de 1 302 commentaires, dont 1 204 abordent directement la langue des journalistes (voir section 3), avec au minimum 101 commentaires pour un même site. Nous avons rassemblé un volume de commentaires qu'il aurait été difficile de recueillir manuellement, formant un corpus qui, à notre connaissance, n'est comparable à celui d'aucune étude antérieure. Enfin, comme nous l'avons

montré, si ces corpus ne peuvent être comparés de manière rigoureuse en raison de la différence de taille et/ou de méthode de constitution, ils sont, dans les faits, complémentaires.

3 Méthode d'analyse, vue d'ensemble du corpus et remarques générales

À partir de plusieurs lectures du corpus visant à relever les éléments récurrents et pertinents pour notre étude, nous avons déterminé, de manière itérative, 24 catégories qui nous ont permis de mener notre analyse³⁹³. Ces catégories, qui figurent dans le tableau proposé *infra*, ont été organisées autour de quatre pôles principaux.

Le pôle A rassemble les commentaires qui abordent les qualités sociales de la langue des journalistes. Il correspond donc à la seconde catégorie principale du modèle d'analyse des discours relatifs à la langue des journalistes développé dans le premier chapitre. Les catégories du pôle A nous permettent ainsi de mettre en résonance des propos exprimés, d'une part, dans les textes étudiés précédemment et, d'autre part, dans le discours spécifique des commentateurs des cinq sites d'information étudiés.

Pour sa part, le pôle B regroupe des discours relevant du métalangage. La quasi-totalité des catégories de ce pôle rejoignent la première catégorie principale du modèle d'analyse proposé dans le chapitre précédent, à savoir les discours portant sur les qualités linguistiques de la langue des journalistes. Des liens peuvent, ici aussi, être établis avec les textes étudiés dans le chapitre 1. De nombreux commentaires des catégories du pôle B ressortissent au discours puriste sur la langue.

Dans le pôle C, on trouve des propos qui évoquent directement les journalistes et/ou les médias, leur fonctionnement et leurs spécificités. Ces propos concernent notamment la formation des journalistes, le processus de production journalistique et d'écriture. Le pôle C' reprend des discours relatifs aux caractéristiques propres à la production d'information en ligne. Les propos visés par les catégories des pôles C et C' correspondent souvent à des arguments utilisés pour justifier, expliquer ou contrer les critiques relatives aux qualités linguistiques de la langue des journalistes.

Le pôle D englobe des caractéristiques du mode d'expression du commentateur (apostrophe du journaliste ou du média) ou de l'intention de son auteur (défense du journaliste).

Les catégories constituées n'ont pas pour vocation de couvrir l'ensemble des propos métalinguistiques (B) ou métajournalistiques (C) ou des modes d'expression (D) possibles dans l'absolu : il s'agit des éléments qui sont apparus clairement et de manière récurrente à la lecture du corpus.

³⁹³ À partir de la lecture intégrale du corpus de RTBF Info, nous avons établi une liste d'éléments qui nous paraissent particulièrement pertinents et récurrents. Nous avons alors arrêté 20 catégories d'analyse de notre corpus. Le corpus total, comprenant les commentaires des cinq sites, a alors été exploré et chaque commentaire s'est vu attribuer zéro, une ou plusieurs catégorie(s). Une fois cette première étape effectuée, nous avons analysé l'ensemble des commentaires qui n'étaient entrés dans aucune catégorie. Quatre nouvelles catégories ont alors été créées et chaque commentaire du corpus appartient donc au minimum à une catégorie.

Les quatre dernières catégories ne forment, en revanche, pas de pôle particulier. La catégorie 21 consigne les commentaires postés par la rédaction, permettant d'évaluer la présence des médias dans le fil des commentaires lorsqu'il s'agit d'évoquer la langue des journalistes. Les catégories 22 et 23 comprennent des commentaires qui n'abordent pas la langue des journalistes mais qu'il nous a semblé pertinent d'inclure en vue d'analyser certaines interactions : 1) la catégorie 22 correspond à des commentaires qui, ne traitant pas eux-mêmes de la langue des journalistes, ont déclenché une réaction d'un autre internaute sur cette question ; 2) la catégorie 23 est composée de commentaires déclenchés par une remarque relative à la langue des journalistes et qui relèvent les fautes contenues dans le commentaire initial. Ces deux catégories représentent au total 98 commentaires, soit 7,5 % de notre corpus. La dernière catégorie reprend les commentaires que nous n'avons pu classer dans aucune autre.

Tableau 4 : Catégories d'analyse des commentaires

Cat	Le commentateur...	Pôle	
1	Attribue une influence/responsabilité linguistique aux journalistes	A	Qualités sociales de la langue des journalistes
2	Attribue un devoir linguistique aux journalistes		
3	Livre une qualification explicitement négative	B	Discours métalinguistique ou puriste
4	Considère que les fautes linguistiques dans les médias constituent un phénomène récent ou actuel		
5	Considère que les fautes linguistiques dans les productions journalistiques sont récurrentes/abondantes		
6	Considère qu'on assiste à une décadence linguistique des journalistes		
7	Considère qu'on assiste à une décadence linguistique générale		
8	Exprime uniquement que l'article contient « une/des fautes(s) » sans livrer d'exemple (cat. exclusive)		
9	Donne un/des exemple(s) précis d'un fait de langue		
10	Élabore une justification/règle linguistique		
11	Cite une/des référence(s) linguistique(s)		
12	Livre un propos positif sur l'utilisation de la langue		
13	Qualifie le média, en détaille des spécificités ou le positionne par rapport à d'autres médias	C	Discours sur le journalisme
14	Aborde la/les formation(s) des journalistes		
15	Évoque la relecture/correction des textes ou les correcteurs		
16	Évoque le processus de production journalistique, éventuellement en ligne		
17	Évoque le processus de correction/mise à jour des articles en ligne	C'	Discours sur le journalisme en ligne
18	Cite/apostrophe le journaliste concerné	D	Mode d'expression du commentaire
19	Cite/apostrophe le média		
20	Défend le journaliste/média		
21	Est un membre du média		
22	Déclenche un commentaire sur la langue des journalistes		
23	Attaque un autre internaute sur son usage de la langue		
24	Non classable		

L'organisation de notre corpus en catégories visait principalement à en faciliter l'analyse. Ces catégories nous ont aussi permis, lorsque nous l'avons jugé pertinent, de préciser la fréquence des propos présentés. Bien entendu, l'importance quantitative de chaque catégorie dépend, au moins en partie, de la méthode de constitution de chacun des corpus. Dans la suite de ce chapitre, lorsque nous livrons une proportion générale, celle-ci correspond à la moyenne des proportions calculées pour chacun des cinq corpus – chaque corpus a ainsi la même

importance. Il ne s'agit pas de proportions de commentaires par rapport à l'ensemble des commentaires étudiés dans ce chapitre³⁹⁴.

Si nous proposons ici un tableau récapitulatif de nos catégories comprenant des données chiffrées, c'est, à nouveau, pour donner un aperçu des corpus que nous analysons. Étant donné les propriétés intrinsèques différentes de ces corpus, des comparaisons n'ont pas forcément de pertinence et, lorsqu'elles peuvent en avoir, elles doivent impérativement être relativisées par les limites méthodologiques que nous venons de développer : nous livrons, à la suite du tableau, un ensemble de remarques à ce propos. De manière générale, les chiffres donnés dans ce chapitre servent à donner un ordre de grandeur de l'importance quantitative relative à chacune de nos observations et donc de la base sur laquelle nous les fondons.

Afin d'évaluer l'importance de chaque catégorie, il nous a semblé pertinent de livrer la proportion qu'elle représente par rapport à deux ensembles distincts : 1) le sous-corpus dans sa totalité (%t) ; 2) l'ensemble des commentaires qui traitent réellement de la langue des journalistes, excluant donc les catégories 22 et 23 (%lj). Mis à part dans le tableau qui suit, seul le second chiffre est évoqué dans nos résultats.

³⁹⁴ L'écart entre les valeurs obtenues par les deux méthodes de calcul est de $\pm 0,58$ points de pourcent en moyenne et n'excède jamais $\pm 1,8$ points de pourcent.

Tableau 5 : Vue d'ensemble du corpus par catégorie et par site

		Total (moy)		DH.be		La Libre.be		Le Soir.be		RTBF Info		RTL Info						
		1302	1204		380	324		230	197		110	102		481	480		101	101
Cat	Le commentateur...	%t	%lj	Nb	%t	%lj	Nb	%t	%lj	Nb	%t	%lj	Nb	%t	%lj	Nb	%t	%lj
1	Attribue une responsabilité linguistique aux journalistes	1,9	2,0	3	0,8	0,9	5	2,2	2,5	0	0	0,0	13	2,7	2,7	4	4	4,0
2	Attribue un devoir linguistique aux journalistes	6,6	7,1	20	5,3	6,2	16	7	8,1	4	3,6	3,9	54	11	11,3	6	5,9	5,9
3	Livre une qualification explicitement négative	4,3	4,6	27	7,1	8,3	4	1,7	2,0	3	2,7	2,9	33	6,9	6,9	3	3	3,0
4	Considère que les fautes linguistiques dans les médias constituent un phénomène récent ou actuel	1,5	1,6	3	0,8	0,9	6	2,6	3,0	0	0	0,0	15	3,1	3,1	1	1	1,0
5	Considère que les fautes linguistiques dans les productions journalistiques sont récurrentes/abondantes	11,3	12,1	48	12,6	14,8	18	7,8	9,1	7	6,4	6,9	81	17	16,9	13	13	12,9
6	Considère qu'on assiste à une décadence linguistique des journalistes	4,4	4,7	11	2,9	3,4	8	3,5	4,1	5	4,5	4,9	21	4,4	4,4	7	6,9	6,9
7	Considère qu'on assiste à une décadence linguistique générale	1,2	1,3	1	0,3	0,3	0	0	0,0	3	2,7	2,9	10	2,1	2,1	1	1	1,0
8	Exprime uniquement que l'article contient « une/des faute(s) » sans livrer d'exemple (cat. exclusive)	4,6	4,9	12	3,2	3,7	9	3,9	4,6	4	3,6	3,9	30	6,2	6,3	6	5,9	5,9
9	Donne un/des exemple(s) précis d'un fait de langue	49,5	52,7	129	33,9	39,8	91	40	46,2	47	43	46,1	316	66	65,8	66	65	65,3
10	Élabore une justification/règle linguistique	5,6	5,9	16	4,2	4,9	11	4,8	5,6	2	1,8	2,0	53	11	11,0	6	5,9	5,9
11	Cite une/des référence(s) linguistique(s)	3,9	4,2	8	2,1	2,5	9	3,9	4,6	7	6,4	6,9	14	2,9	2,9	4	4	4,0
12	Livre un propos positif sur l'utilisation de la langue	0,6	0,6	0	0,0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	10	2,1	2,1	1	1	1,0
13	Qualifie le média, en détaille des spécificités ou le positionne par rapport à d'autres médias	2,8	2,9	6	1,6	1,9	1	0,4	0,5	5	4,5	4,9	31	6,4	6,5	1	1	1,0
14	Aborde la/les formation(s) des journalistes	4,0	4,3	11	2,9	3,4	7	3	3,6	5	4,5	4,9	23	4,8	4,8	5	5	5,0
15	Évoque la relecture/correction des textes ou les correcteurs	20,2	21,8	65	17,1	20,1	42	18	21,3	23	21	22,5	102	21	21,3	24	24	23,8
16	Évoque le processus de production journalistique, éventuellement en ligne	2,7	2,9	8	2,1	2,5	7	3	3,6	3	2,7	2,9	23	4,8	4,8	1	1	1,0
17	Évoque le processus de correction/mise à jour des articles en ligne	3,4	3,8	18	4,7	5,6	4	1,7	2,0	9	8,2	8,8	7	1,5	1,5	1	1	1,0
18	Cite/apostrophe le journaliste concerné	2,8	3,0	12	3,2	3,7	3	1,3	1,5	3	2,7	2,9	19	4	4,0	3	3	3,0
19	Cite/apostrophe le média	15,7	16,8	62	16,3	19,1	20	8,7	10,2	15	14	14,7	82	17	17,1	23	23	22,8
20	Défend le journaliste/média	5,6	6,3	38	10,0	11,7	20	8,7	10,2	6	5,5	5,9	13	2,7	2,7	1	1	1,0
21	Est un membre du média	0,8	0,8	1	0,3	0,3	1	0,4	0,5	3	2,7	2,9	2	0,4	0,4	0	0	0,0
22	Déclenche un commentaire sur la langue des journalistes	5,4		42	11,1		26	11		5	4,5		1	0,2		0	0	
23	Attaque un autre internaute sur son usage de la langue	1,9		14	3,7		7	3		3	2,7		0	0		0	0	
24	Non classable	4,0	4,5	15	3,9	4,6	17	7,4	8,6	6	5,5	5,9	6	1,2	1,3	2	2	2,0

Les sections suivantes, consacrées à l'analyse de notre corpus, commentent notamment des observations importantes réalisées à partir de ce tableau. Nous nous limitons, dans les lignes qui suivent, à évoquer quelques divergences notables entre les cinq corpus afin de livrer des hypothèses explicatives, dont la plupart sont liées à des questions méthodologiques.

Tout d'abord, l'hétérogénéité des dispositifs de commentaires sur les cinq sites explique certaines différences. Par exemple, les corpus de RTBF Info et de RTL Info comportent relativement moins voire pas de commentaires dans lesquels l'internaute prend la défense du journaliste (catégorie 20) ou attaque un autre internaute sur son usage de la langue (catégorie 23). Ces observations s'expliquent par le fait que 56,2 % des commentaires du corpus RTBF Info et 67,6 % de celui de RTL Info n'ont pas été publiés par les responsables de la modération : ces commentaires n'ont donc pu susciter aucune réaction de la part d'un autre internaute. Cette observation, ainsi que le fait que nous n'ayons pas récupéré les fils de discussion complets sur ces deux sites, expliquent la quasi-absence de commentaires qui ne sont pas consacrés à la langue des journalistes mais qui déclenchent un commentaire d'un autre internaute à ce sujet (catégorie 22). Les deux mêmes raisons peuvent également être invoquées pour analyser la proportion plus élevée, sur RTBF Info et RTL Info, de commentaires citant au moins un exemple précis de fait linguistique (catégorie 9). En effet, sur les trois autres sites, les commentaires répondant à d'autres internautes n'évoquent plus nécessairement le fait linguistique relevé dans le premier commentaire, ce qui fait nécessairement baisser la proportion de commentaires en lien direct avec un fait de langue déterminé.

Ensuite, la taille plus restreinte des corpus du Soir.be et de RTL Info est probablement la cause de l'importance moindre, dans ces deux corpus, de certaines catégories : parmi un nombre moins élevé de commentaires, certaines caractéristiques ont aussi moins de chances d'être rencontrées. Les comparaisons apparaissent d'autant plus délicates pour les catégories qui, dans l'ensemble, ne comprennent que quelques commentaires par site. Pour cette raison, les écarts entre les proportions relatives aux commentaires citant des références linguistiques (catégorie 11) nous semblent difficilement pouvoir faire l'objet d'une interprétation détaillée. De la même manière, il peut paraître étonnant qu'aucun commentaire n'attribue un pouvoir d'influence ou une responsabilité sociale aux journalistes en matière de langue (catégorie 1) sur Le Soir.be ; cette absence doit néanmoins être relativisée par le nombre peu élevé de commentaires, dans l'absolu, au sein des autres corpus et par la petite taille du corpus du Soir.be. Il en va de même pour la proportion de commentaires qui évoquent le processus de mise à jour des articles (catégorie 17), sensiblement plus élevé sur Le Soir.be. La proportion de commentaires déclarant que les écarts linguistiques sont récurrents dans les productions journalistiques (catégorie 5) est également plus faible dans le corpus du Soir.be. Les raisons que nous venons d'évoquer nous empêchent d'attribuer raisonnablement cette observation au fait que les commentateurs du Soir partageraient moins cette impression que ceux des autres sites ou, encore, que les écarts linguistiques seraient moins fréquents sur Le Soir.be qu'ailleurs. Les divergences importantes entre les proportions de chaque corpus concernant les commentaires dans lesquels les auteurs qualifient le média sur lequel ils interviennent (catégorie 13) nous

semblent difficilement interprétables en raison, à nouveau, du nombre relativement peu élevé de commentaires dans cette catégorie. Seul le corpus de RTBF Info comporte une proportion nettement plus importante de commentaires dans cette catégorie : une telle différence est en partie attribuable au fait que la RTBF est un média de service public (voir section 5.5). La taille respective de chaque corpus peut encore expliquer partiellement la proportion plus élevée de commentaires contenant des qualifications explicitement négatives (catégorie 3) dans les corpus de DH.be et de RTBF Info : il s'agit, en effet, des deux corpus les plus volumineux et qui, dès lors, présentent la probabilité la plus élevée de contenir de tels propos. Toutefois, cette proportion élevée, surtout sur DH.be, pourrait également signifier un mécontentement particulier des commentateurs de ce(s) site(s), ou une manière plus directe, chez ces internautes, de critiquer les journalistes et leur travail.

Restent deux observations qui seraient difficilement attribuables à la méthode de constitution des corpus ou aux dispositifs de commentaires eux-mêmes. Premièrement, les commentateurs de RTBF Info élaborent, comparativement à ceux des autres sites, davantage de justifications linguistiques afin d'étayer leur propos (catégorie 10). Une telle différence ne peut s'expliquer par les requêtes utilisées pour ce corpus, et il nous semble délicat d'interpréter cette observation. Deuxièmement, la proportion de commentaires dans lesquels le nom du média est cité par l'internaute (catégorie 19) apparaît très hétérogène : elle est la plus faible pour le corpus de La Libre.be et la plus élevée pour celui de RTL Info. Ici encore, il apparaît difficile de poser des hypothèses explicatives.

Dans la suite de ce chapitre, nous livrons un ensemble d'exemples issus de notre corpus. Ces commentaires n'apparaissent pas toujours dans leur intégralité : afin de fluidifier l'exposé, nous avons souvent sélectionné l'extrait qui illustre notre propos. Nous ne mentionnons jamais la date de publication des commentaires car nous considérons que celle-ci ne présente pas d'intérêt pour l'analyse³⁹⁵. Le titre ou le sujet de l'article sur lequel le commentaire a été posté est donné uniquement lorsque cette information est indispensable à la compréhension.

Les pseudonymes ou les noms des commentateurs ne sont pas donnés. L'identité de chaque auteur des discours présentés est ici réduite à sa qualité de commentateur du site d'information concerné. Une analyse approfondie des identités des commentateurs à partir de nos corpus aurait posé un défi méthodologique important pour un résultat forcément insatisfaisant. En effet, pour RTBF Info et RTL Info, le pseudonyme du commentateur constitue la seule information dont nous disposons. Or, mis à part le sexe dans certains cas, ce pseudonyme ne livre aucun renseignement sur le profil de l'internaute. Pour les trois autres sites, une analyse approfondie des comptes Facebook de chaque commentateur aurait requis un temps considérable, sans garantie d'obtenir des informations fiables et suffisantes. Si une connaissance approfondie des caractéristiques des commentateurs présente un intérêt certain (voir par exemple Nagar, 2011 ; Wu et Atkin, 2017), elle nécessiterait une étude spécifique qui ne se

³⁹⁵ Néanmoins, le nom du média est indiqué (voir *infra*), et le tableau 3 proposé au début de la section 2 livre les dates de début et de fin de chacun des cinq corpus.

justifiait pas eu égard aux objectifs de cette recherche. En revanche, le nom du site est mentionné pour chaque extrait. Les cinq médias présentent des spécificités liées à leur ligne éditoriale et à leur public cible : il nous semblait indispensable de conserver l'information de l'appartenance du commentateur au public du média concerné.

Par ailleurs, nous nous sommes assuré que le corpus ne contenait pas une proportion trop élevée de commentaires provenant d'un même internaute. Le tableau qui suit livre, pour chacun des corpus, le nombre de commentaires, le nombre d'articles, le nombre d'internautes différents, le nombre moyen de commentaires postés par les internautes, et le nombre maximum de commentaires postés par un même internaute.

Tableau 6 : Rapport entre le nombre de commentaires et le nombre de commentateurs

Média	Commentaires	Articles	Internautes	Moyenne de com./int.	Maximum de com./int.
DH.be	380	70	267	1,4	9
La Libre.be	230	57	163	1,4	5
Le Soir.be	110	43	87	1,3	8
RTBF Info	481	137	373	1,3	7
RTL Info	101	81	89	1,1	3
Total	1 302	388			

Ce tableau permet de conclure que si certains internautes sont habitués des commentaires sur la langue des journalistes, une telle appropriation du dispositif pour aborder cette question n'est pas l'apanage de quelques-uns. Nos analyses portent donc sur des propos tenus par des auteurs nombreux. Seule la valeur du nombre de commentaires postés par un même internaute sur Le Soir.be paraît relativement élevée : un commentateur a posté huit commentaires alors que le corpus du Soir.be s'étale seulement sur 262 jours. Ce même internaute, qui indique sur son compte Facebook être un ancien linguiste de l'IHECS³⁹⁶, est l'auteur de quatre commentaires sur le site DH.be.

4 Typologie des écarts soulevés

Quelque 52,7 % des commentaires en moyenne citent au moins un fait linguistique contenu dans l'article. En outre, de nombreux commentaires réagissent à des faits linguistiques sans les citer : ces commentaires ne sont pas comptabilisés dans ce calcul. Dès lors, une très large proportion des commentaires de notre corpus doivent leur existence à des faits de langue observés par les internautes dans les articles.

³⁹⁶ Situé à Bruxelles, l'Institut des Hautes Études des Communications Sociales est une haute école proposant des formations en journalisme et en communication.

Pour chaque commentaire, nous avons cherché à savoir *ce qui* était mis en cause, quel(s) avai(en)t été le(s) fait(s) linguistique(s) déclencheur(s). Ce travail d'analyse a été réalisé uniquement pour le corpus de RTBF Info, puisqu'il s'agit du corpus le plus volumineux – il représente 39,9 % du corpus total – et qui a pu être constitué au départ d'une base de données comprenant tous les commentaires postés par les internautes. C'est aussi le corpus qui présente la proportion de commentaires évoquant des faits linguistiques précis la plus élevée (65,8 %).

Dans cette section, et uniquement dans celle-ci, les commentaires contenant plusieurs propos de nature métalinguistique différente ont été scindés. De cette façon, 568 items ont été obtenus à partir des 481 commentaires. Nous avons ensuite éliminé les commentaires

- 1) parlant de « fautes » sans en donner d'exemples, puisqu'il est impossible dans ces cas de connaître l'élément linguistique déclencheur (23,6 % du corpus de commentaires étudié³⁹⁷) ;
- 2) établissant simplement qu'un article est « bien » ou « mal » écrit étant donné le caractère trop vague du propos (3,2 %) ;
- 3) postés en double (4,2 %) ;
- 4) jugés inclassables (6,2 %).

L'importance de ces catégories éliminées figure dans le tableau qui suit. Nous avons ensuite catégorisé 365 items.

Tableau 7 : Première catégorisation des éléments incriminés

Type	Nombre	%
Fautes (dans cet article)	64	11,3
(sur RTBF Info)	38	6,7
(chez les journalistes)	22	3,9
(radio et télé)	2	0,4
« Mal écrit »	8	1,4
« Bien écrit »	10	1,8
Non applicable / inclassable	35	6,2
Commentaire double	24	4,2
Items catégorisables	365	64,3
Total	568	100

³⁹⁷ Nous donnons ici la proportion de commentaires du corpus que ces catégories représentent, soit en comptant les 481 commentaires, alors que le tableau consigne les proportions concernant l'ensemble des items qui ont fait l'objet de la catégorisation.

De manière itérative, nous avons établi 38 catégories de phénomènes linguistiques, regroupées en méta-catégories. Nous présentons ici uniquement ces méta-catégories, le tableau complet de résultats étant consultable en annexe (voir Annexe 1). Il faut noter que plusieurs commentateurs réagissent parfois au même écart d'un article déterminé. Dans de tels cas, nous avons comptabilisé tous les items.

Tableau 8 : Catégories des éléments linguistiques incriminés

Type	Nombre	%
Conjugaison	103	28,2
Lexique	91	24,9
Accord non verbal	35	9,6
Saisie (fautes de frappe, mots manquants ou en trop)	33	9,0
Orthographe des noms (propres y compris)	24	6,6
Sens flou / compréhension difficile	23	6,3
Syntaxe	8	2,2
Autres	48	13,2
Total	365	100

Les écarts soulevés sont assez diversifiés. La catégorie la plus importante concerne la conjugaison (accord, temps, mode, etc.). À l'intérieur de cette catégorie, la confusion entre participe passé (ou adjectif) et infinitif représente à elle seule 8,5 % du total des items étudiés. L'orthographe grammaticale représente une large proportion du corpus : si l'on rassemble les fautes d'accords verbal et non verbal, on obtient 23,6 % des items. De façon globale, la grammaire, le lexique et l'orthographe sont les trois domaines les plus commentés. Bien que les requêtes peuvent en partie l'expliquer, on constate qu'il y a peu de commentaires sur des questions qui ne sont pas directement liées aux normes linguistiques, comme celles qui concernent l'intelligibilité d'un texte ou d'une de ses parties (6,3 %), la cohérence textuelle (0,8 %), le style, etc. Enfin, la catégorie « Autres » regroupe dix catégories qui représentent chacune moins de 2,5 % des items. Ces catégories sont, dans un ordre décroissant d'importance quantitative : la typographie, les erreurs de préposition, la prononciation³⁹⁸, la ponctuation, l'utilisation d'un mauvais nom propre, les erreurs factuelles, l'usage d'expressions jugées problématiques (à la mode, qui ne veulent rien dire, etc.), la cohérence textuelle, les répétitions, les fautes de traduction.

³⁹⁸ Certains commentaires abordent l'utilisation de la langue par les journalistes de radio et de télévision. De plus, certains articles du site proposent des vidéos d'émissions de télévision ou de radio.

Nous avons ici la répartition des écarts que les commentateurs relèvent et non pas des écarts contenus dans les articles. Un écart commis n'est pas nécessairement un écart commenté, alors qu'un même écart peut susciter plusieurs commentaires. Néanmoins, dans le but de formuler des hypothèses, il est intéressant de croiser nos résultats avec la répartition par catégories de plusieurs études quantitatives dont nous disposons sur la présence d'écarts dans les articles de presse écrite. Un tel croisement doit être effectué avec la plus grande précaution : il ne s'agit ni des mêmes objets, ni des mêmes contextes médiatiques. De plus, il faut rappeler les limites de ces études quantitatives (voir chapitre 1, section 1.3.1), et en particulier le fait que les résultats dépendent en partie des jugements normatifs des chercheurs.

La proportion d'une catégorie d'écarts dépend elle-même de la typologie mise en place. Par exemple, Laurent (2006 : 21) classe les belgicismes parmi les « fautes de vocabulaire ». Une telle décision, qui nous semble contestable, comporte le risque de gonfler l'importance relative des « fautes de vocabulaire » et de diminuer celle des autres catégories. Kavanagh *et al.* (2015) ainsi que Clerc *et al.* (2001) se montrent très pointilleux sur les règles de ponctuation : la proportion des autres catégories a inévitablement tendance à diminuer. Ces études révèlent la conception de la norme des chercheurs alors que la nôtre dévoile ce que les commentateurs considèrent comme des fautes. Bien que ce croisement soit délicat à réaliser du fait que trop de paramètres, non maîtrisables, séparent les différentes études, il pourrait être porteur d'hypothèses intéressantes.

Ces précautions étant prises, nous pouvons formuler plusieurs remarques. Dans l'étude de Laurent consacrée à trois quotidiens belges francophones (*La Dernière Heure/Les Sports*, *La Libre Belgique* et *Le Soir*) et réalisée en 2006, les « fautes d'accord » représentaient 11,1 % des fautes relevées par l'auteur. Dans l'étude de Kavanagh *et al.* (2015 : 13) consacrée à cinq quotidiens québécois, l'« orthographe grammaticale »³⁹⁹ ne concerne que 2,7 %, des écarts relevés alors qu'elle représentait 5,5 % en 2001 (Clerc *et al.*, 2001 : 49). Les auteurs attribuent cette amélioration à l'utilisation accrue de correcteurs informatiques (2015 : 13). L'orthographe grammaticale représente 24 % des items des écarts relevés par les commentateurs de notre corpus, ce qui représente une différence de proportion notable. Nous posons deux hypothèses, non exclusives, qui permettraient d'expliquer une telle différence :

- 1) La production d'information en flux tendu, caractéristique du journalisme web (voir chapitre 4), pourrait être de nature à augmenter la fréquence de ces écarts aisément corrigibles grâce aux logiciels de correction⁴⁰⁰ ou à une relecture attentive. Les conditions de production du journalisme en ligne pourraient donc favoriser une sorte de « trivialisat[i]on » des écarts linguistiques commis par les journalistes.

³⁹⁹ Nous avons conservé entre guillemets les noms de catégories tels qu'ils apparaissent dans les études citées, fautes d'accord et orthographe grammaticale désignant les mêmes types d'écarts.

⁴⁰⁰ Les entretiens menés auprès de journalistes de RTBF Info nous ont permis de déterminer que le logiciel utilisé par la rédaction web ne comportait pas de correcteur orthographique spécifique (voir chapitre 4, section 1.3.2).

- 2) Ces écarts évidents et difficilement contestables sont sans doute ceux qui sont les plus aisément repérables pour le public également. Ces fautes « grossières » pourraient donc être davantage remarquées et davantage commentées, par un nombre plus important d'internautes. Triviales, ces fautes sont peut-être aussi perçues comme plus inadmissibles et mériteraient donc d'autant plus de faire l'objet d'un commentaire.

Afin de poursuivre cette réflexion, on pourrait tenter de constituer, de manière hypothétique et artificielle, une catégorie de fautes dont on peut raisonnablement penser qu'elles seraient corrigées par les journalistes s'ils relisaient attentivement leur texte, tant les écarts semblent évidents. À minima, on y inclurait l'orthographe grammaticale, l'orthographe lexicale et les fautes de saisie. Une telle catégorie reprendrait alors 37,2 % des écarts pointés par les commentateurs. L'importance de cette catégorie contraste avec la quasi-absence de remarques de ce type dans les textes étudiés au chapitre premier. Plusieurs hypothèses pourraient expliquer ce décalage : les requêtes utilisées ont peut-être laissé de côté des erreurs moins évidentes ; la présence éventuellement plus élevée de fautes évidentes dans les articles en ligne ; le déplacement du débat sur ces écarts évidents par rapport à d'autres phénomènes linguistiques sur lesquels les discours se sont focalisés par le passé et ailleurs que sur les sites d'information ; enfin, les commentateurs, dont les profils sont sans doute davantage diversifiés que ceux des auteurs – souvent spécialistes ou intellectuels – des textes présentés au chapitre 1, repèrent peut-être surtout les erreurs évidentes. Les fautes de saisie (9 % des items catégorisés), ainsi qu'une partie des écarts liés à l'orthographe lexicale et à l'orthographe grammaticale, semblent faire réapparaître de manière significative la question des coquilles dans le discours critique sur la langue des journalistes : en effet, cette question ne concernait que trois textes dont aucun n'a été publié après 1960. Néanmoins, si nous montrons que les erreurs triviales sont abondamment commentées dans l'ensemble des fautes qui font l'objet de commentaires, nous ne pouvons affirmer qu'elles sont plus nombreuses en ligne qu'avant et/ou ailleurs. Cette hypothèse d'une « trivialisation » des fautes en ligne par rapport aux pratiques linguistiques des journalistes hors ligne mériterait une étude systématique sur la base de corpus d'articles.

Ensuite, la ponctuation concerne seulement 1,4 % des items catégorisés. Les écarts de ponctuation représentent 34,7 % des écarts consignés par Kavanagh *et al.* (2015), et 15,5 % dans l'étude de Clerc *et al.* (2001), et n'est pas présente chez Laurent (2006)⁴⁰¹. À nouveau, cette observation peut montrer à la fois l'exigence particulière des chercheurs en matière de ponctuation et/ou que ces faits linguistiques moins visibles, moins évidents, ou dont le caractère fautif peut être davantage discuté, font moins réagir les internautes.

Les expressions toutes faites, à la mode, « qui ne veulent rien dire », etc., qui faisaient l'objet de critiques récurrentes dans le premier chapitre, ne représentent ici que 1,1 % des items

⁴⁰¹ La seule catégorie dans laquelle les fautes de ponctuation pourraient entrer s'intitule « Syntaxe (autre) » (contenant toutes les erreurs de syntaxe à l'exception des fautes d'accord), qui représente 16 % des erreurs comptabilisées.

catégorisés. Cette faible proportion peut en partie s'expliquer par l'absence de requêtes pouvant directement mener à de telles critiques.

Il faut noter la part infime des remarques relatives aux belgicisms : qu'ils soient lexicaux (3 items) ou syntaxiques (2 items), ils représentent seulement 1,4 % des items catégorisés, alors même que *belgicisme* faisait partie des requêtes. Deux raisons peuvent expliquer cette observation. D'abord, comme nous l'avons noté au chapitre 1, les Belges francophones ont moins de complexes par rapport à leurs particularités lexicales qu'auparavant (Francard, 2010 : 122). Toutefois, rappelons que, entre 1886 et 2017, le nombre de textes que nous avons trouvés et qui comportent des critiques à l'égard des belgicisms utilisés par les journalistes était, lui aussi, peu élevé. Ensuite, dans une recherche menée sur l'utilisation des belgicisms sur les sites d'information DH.be et Le Soir.be (Jacquet, 2014), nous avons montré que les belgicisms les plus utilisés étaient ceux dont la vitalité dans la population était élevée et stable et qui n'appartiennent pas au registre familier. Ces formes sont probablement celles qui sont les moins déconsidérées parmi les locuteurs, voire celles dont les locuteurs ignorent le caractère régional. Il se peut donc que la faible présence de commentaires relatifs aux belgicisms soit simplement due à une faible présence, dans les articles en ligne, de formes dévalorisées par le discours normatif ou puriste en Belgique.

Si nos différentes hypothèses sont exactes, les écarts « évidents », possiblement plus nombreux en ligne qu'ailleurs et qu'auparavant, s'ajouteraient aux faits linguistiques qui ont été reprochés aux journalistes dans l'histoire du journalisme professionnel, que nous avons étudiés au précédent chapitre. En outre, cet effet potentiel de « trivialisat[i]on » serait susceptible de focaliser davantage l'attention des observateurs sur les écarts évidents, alors même qu'il est peu probable que les écarts plus subtils soient exclusifs du journalisme hors ligne. En d'autres termes, la presse en ligne produirait potentiellement plus d'écarts évidents, venant s'ajouter aux autres, renforçant ou déplaçant *de facto* la critique de la langue des journalistes.

5 Les attentes normatives envers les journalistes

Nous avons vu dans la revue de la littérature que les espaces de discussion consacrés aux internautes étaient le lieu d'expression d'attentes normatives fortes à l'égard des journalistes (section 1.3). Notre corpus confirme ces constatations dans le domaine précis de l'usage de la langue, et montre que les attentes normatives révélées au premier chapitre à travers un corpus diachronique sont également exprimées dans les sections de commentaires des sites d'information. Souvent, ces attentes sont assorties de déceptions : les journalistes ne répondent pas aux exigences de ces commentateurs.

Au regard de la littérature portant sur les propos métalinguistiques des internautes dans des contextes extérieurs au journalisme (section 1.5), nous pourrions penser que les commentateurs relèvent des écarts linguistiques sur les sites d'information comme ils le feraient sur d'autres sites, voire dans n'importe quel autre contexte. Toutefois, dans le prolongement de nos observations du chapitre précédent, notre corpus de commentaires montre l'existence

d'attentes spécifiques envers les journalistes. Ces spécificités apparaissent dans les commentaires analysés dans la présente section.

5.1 Les qualités sociales de la langue des journalistes

Pour rappel, notre modèle d'analyse des discours sur la langue des journalistes distingue les propos relatifs aux qualités linguistiques de cette langue (les caractéristiques de la langue des journalistes) de ceux qui en abordent les qualités sociales (les caractéristiques de la langue des journalistes par rapport à d'autres éléments sociaux). Cette section se concentre sur le second ensemble, dont nous avons vu qu'il charriait quatre idées fondamentales interconnectées :

- 1) La langue des journalistes reflète l'usage de la langue dans la société et/ou l'évolution de la langue.
- 2) La langue des journalistes possède un pouvoir d'influence sur l'usage des citoyens et/ou sur l'évolution de la langue.
- 3) Les journalistes ont une responsabilité sociale en matière de langue à l'égard des citoyens et/ou de la langue française.
- 4) La langue des journalistes doit être utilisée d'une certaine manière en vertu d'un devoir professionnel, en raison de leur responsabilité sociale et/ou en vertu d'enjeux professionnels.

Notre corpus de commentaires ne contient pas de propos explicite sur la première de ces idées : aucun internaute n'affirme explicitement que la langue des journalistes reflète la langue de la société. Dans les textes du premier chapitre, cette idée était surtout mise en avant par des acteurs du domaine de la langue : les acteurs de ce type ne figurent sans doute pas en nombre parmi les commentateurs de notre corpus. En revanche, l'enchevêtrement des trois autres idées, sur lequel nous avons insisté dans le premier chapitre, s'est manifesté dans l'analyse des commentaires de deux manières distinctes :

- 1) Il a parfois été difficile de déterminer si un commentaire reposait principalement sur l'idée d'un pouvoir d'influence ou sur celle d'une responsabilité sociale des journalistes, tant ces idées sont liées. Étant donné le nombre relativement peu élevé de commentaires concernés (25 commentaires), nous avons préféré fusionner ces deux idées afin de ne constituer qu'une seule catégorie. Certaines distinctions apparaissent toutefois dans l'analyse ou dans les commentaires présentés.
- 2) Une proportion notable de commentaires qui attribuent aux journalistes un pouvoir d'influence et/ou une responsabilité sociale insistent également sur leur devoir professionnel : 8 commentaires sur 13 pour RTBF Info, 0 sur 4 pour RTL Info, 3 sur 5 pour La Libre.be et 1 sur 3 pour DH.be⁴⁰².

⁴⁰² Aucun commentaire du Soir.be n'a été inclus dans ces catégories.

Les commentaires qui abordent les qualités sociales de la langue des journalistes ne représentent pas une proportion particulièrement importante. Toutefois, aucun mot-clé utilisé dans nos requêtes lors de la constitution du corpus n'était lié à ces qualités. Il faut noter que les commentaires qui attribuent aux journalistes un pouvoir d'influence ou une responsabilité sociale par rapport à la langue sont nettement moins nombreux (2 %) que ceux qui leur confèrent, de manière explicite ou implicite, un devoir linguistique (7,1 %). La proportion de commentaires concernés par cette dernière catégorie semble non négligeable. De plus, il convient de rappeler que ce devoir professionnel peut précisément reposer, dans les représentations des auteurs, sur la responsabilité sociale et/ou sur l'influence des journalistes en matière de langue, sans que ces liens ne soient forcément explicites.

Nous commençons par présenter les commentaires qui concernent la responsabilité sociale et/ou le pouvoir d'influence des journalistes en matière de langue. La forme et le ton de ces commentaires varient fortement. D'abord, comme l'illustrent les deux exemples qui suivent, il peut s'agir de questions rhétoriques.

- (1) Les journalistes ne devraient-ils pas être un exemple en matière d'orthographe? [RTBF Info]
- (2) la grande presse, les JT, les profs [...] ne doivent-ils pas montrer l'exemple ? [La Libre.be]

Ces extraits illustrent parfaitement le lien possible que nous avons établi entre la responsabilité sociale et le devoir professionnel : c'est dans ces cas parce qu'il a un rôle linguistique à incarner (l'exemple) que le journaliste a un devoir vis-à-vis de l'utilisation de la langue. Dans la lignée de plusieurs textes étudiés au premier chapitre, le deuxième extrait révèle qu'en matière d'utilisation de la langue, les attentes envers les journalistes peuvent être similaires à celles envers les enseignants.

Après avoir relevé des écarts linguistiques dans les articles, plusieurs commentateurs usent de l'ironie pour formuler leur message.

- (3) sur un article de 12 petites lignes, 5 fautes [...] beau modèle pour nos écoliers [RTBF Info]
- (4) "Sur le file", "Score finalE",... Vive l'éducation par les médias.... [DH.be]

L'utilisation de l'ironie montre que, selon ces commentateurs, la responsabilité linguistique des journalistes relève de l'évidence : les journalistes doivent être des modèles pour les jeunes et ils sont tenus d'assumer leur mission d'éducation. Dès lors, les commentateurs qui constatent des manquements les jugent forcément regrettables. Comme le montre l'exemple suivant, d'autres commentaires avancent ces obligations ou le pouvoir d'influence des journalistes en matière de langue comme des faits établis.

- (5) [Les journalistes], en premier, ne peuvent pas se permettre d'écrire avec des fautes, ou d'employer des mots inappropriés. [...] Les "Médias" ont une importance capitale dans l'orthographe. [RTBF Info]

Le pouvoir d'influence des journalistes sur la langue de la société est clairement avalisé par plusieurs internautes. Dans l'exemple qui suit, le commentateur insiste sur l'importance de cette influence auprès des jeunes. Cette idée est déjà apparue au chapitre précédent sous la plume du journaliste Jean-Francis Dechesne, qui écrivait que les jeunes « ont la candeur de croire que les journalistes manient parfaitement leur premier outil de travail »⁴⁰³. Dans certains cas, il s'agit pour l'internaute de partager une réflexion, voire une analyse, au sujet du statut de la langue des journalistes. L'auteur du commentaire suivant établit quasiment un lien de causalité entre le mauvais exemple donné par les médias et les carences linguistiques des jeunes :

- (6) On s'étonne que les jeunes ne savent plus écrire mais ils n'ont pas le meilleur des exemples avec les médias ! [RTL Info]

Qu'ils posent des questions rhétoriques, manient l'ironie, élaborent des analyses ou présentent ce qu'ils considèrent comme des faits établis, les commentateurs concernés laissent entendre le rôle qu'ils attribuent aux journalistes ou le présentent de telle manière que celui-ci semble profondément ancré, réel et incontestable. Par ailleurs, les exemples présentés rejoignent de manière évidente deux éléments déjà mis au jour dans le chapitre précédent : d'une part, la notion d'« exemple » qui est ici très clairement énoncée ; d'autre part, le rapprochement entre journalistes et professeurs en matière d'attentes sociales par rapport à l'utilisation de la langue⁴⁰⁴ (exemple 2). Dans ces commentaires, les auteurs attribuent donc un rôle aux journalistes dans l'apprentissage de la langue, comme le développe l'auteur du commentaire suivant :

- (7) Et dire que maintenant il faut payer pour pouvoir lire un "journal" rempli de fautes d'orthographe, de fautes de syntaxe, ou autres fautes de français. Soit le journalisme n'existe plus, soit les rédacteurs n'ont plus d'éthique professionnelle, soit il faut faire rentrer l'argent à moindre coût dans les poches des investisseurs du groupe, soit la bête est financièrement mourante et il faut la sauver par tous les moyens. Ces idiots de scribouillards ne se rendent même pas compte qu'ils ont un devoir d'éducation et d'exemple envers certains des lecteurs qui n'ont pas eu la chance de recevoir une instruction leur permettant de s'exprimer correctement par écrit ou envers ceux qui ne sont pas nés francophones et qui désirent améliorer leur connaissance de la langue grâce à la lecture. [La Libre.be]

La figure qui se dégage de ces commentaires est celle du « modèle défaillant ». Les internautes concernés considèrent que les journalistes ont une responsabilité sociale, un rôle de modèle linguistique pour la communauté à laquelle ils s'adressent, mais qu'ils échouent à l'assumer. Dans plusieurs cas, ces internautes reconnaissent *de facto* aux journalistes un pouvoir

⁴⁰³ Dechesne, Jean-Francis (1997), *op. cit.*, p. 11.

⁴⁰⁴ Cette idée est toutefois peu présente dans les commentaires.

d'influence sur la langue de la communauté. L'un d'entre eux avance par exemple que les journalistes ont davantage « abimé » la langue française que les SMS [RTBF Info].

Aucun commentaire de cette catégorie n'a été trouvé sur Le Soir.be, ce qui peut paraître étonnant étant donné son statut de quotidien qualifié de « référence ». Toutefois, la période peu étendue et la taille réduite de ce corpus en particulier peut éventuellement expliquer une telle absence.

Dans les commentaires, le journaliste peut être présenté de façon plus générale comme un « professionnel défaillant », ce qui nous ramène à la question du devoir professionnel. On se situe alors, de manière très explicite, dans la critique des journalistes et de leurs pratiques qui ne seraient pas à la hauteur des attentes de leur public. Comme nous l'avons souligné, certains commentaires illustrent la proximité et la perméabilité des idées de pouvoir d'influence, de responsabilité sociale et de devoir professionnel. Le premier exemple de la liste qui suit en fait la démonstration.

- (8) Un journaliste qui manipule mal les mots, c'est comme un chirurgien qui manipule mal le bistouri. Vous me direz, peut-être, que l'erreur du chirurgien a des conséquences plus désastreuses. Ce à quoi je répondrais alors que ce n'est pas certain quand on regarde l'impact que peut avoir un journal sur l'opinion publique... [La Libre.be]
- (9) La plupart des articles que je lis sur internet, dont les auteurs, journalistes, sont donc considérés, a priori, comme performants en matière d'orthographe, contiennent des fautes d'orthographe. [RTBF Info]
- (10) Depuis quand écrire sans fautes n'est-il plus une condition sine qua non pour devenir journaliste? [RTBF Info]

On constate, dans ces exemples, la posture de l'analyste, voire du donneur d'injonctions, de la part du commentateur. La présence de questions rhétoriques peut à nouveau être soulignée.

Dans les commentaires liés au devoir professionnel, les internautes considèrent être en présence de mauvais journalistes, voire de pseudojournalistes [DH.be et RTBF Info], puisqu'ils manient la langue d'une mauvaise manière. Selon eux, le « respect de la langue » fait partie intégrante de l'activité journalistique, et le manquement à ce respect est alors dénoncé comme « une grave faute professionnelle » [DH.be], un manque de « professionnalisme » [Le Soir.be] ou d'« éthique professionnelle » [La Libre.be].

Certains commentateurs expriment parfois de manière très claire, comme le montrent les exemples qui suivent, que leurs attentes envers les journalistes sont spécifiques. Ces attentes sont parfois explicitement fondées sur des arguments qui rappellent, eux aussi, ceux donnés par les auteurs des textes du chapitre précédent. Tout d'abord, on trouve l'argument selon lequel les journalistes pratiquent un métier d'écriture. Cette caractéristique est partagée par d'autres acteurs de la communication publique : l'exemple 12 rapproche les journalistes des professionnels de la publicité.

- (11) "issues"... ça pique les yeux de lire une faute aussi grossière, qui indique une mécompréhension aussi flagrante de la langue française, d'autant plus qu'elle est commise par un professionnel (????) de l'écriture. [La Libre.be]
- (12) [Chronique consacrée au niveau d'orthographe des jeunes] C'est dommage de pénaliser exagérément des élèves doués pour les sciences, les arts ou les métiers manuels à cause des fautes d'orthographe. En revanche, commises par les professionnels de la publicité, ou par des journalistes disposant de correcteurs automatiques, les fautes d'orthographe relèvent de la désinvolture. [La Libre.be]

Comme plusieurs textes l'avançaient dans le chapitre 1, une langue correcte constituerait également une compétence minimum des journalistes.

- (13) Le moins qu'on puisse demander à un journaliste, à fortiori quand il se contente de réécrire les dépêches d'AFP, c'est de manier correctement sa langue. [La Libre.be]
- (14) Je pense tout de même que dans un journal à caractère national avec un journaliste dont c'est le métier d'écrire, on ne doit pas trouver de faute, aucune. [DH.be]
- (15) Pour des gens dont l'outil principal est la langue, c'est assez préoccupant. [La Libre.be]

Dans le dernier exemple, on retrouve exactement une idée mise en avant par des acteurs du milieu journalistique dans plusieurs textes analysés au chapitre précédent (section 5.4) : la langue est l'*outil principal* des journalistes, ce qui susciterait des attentes spécifiques. Les raisons de ces attentes sont parfois exprimées de manière moins explicite que dans les exemples qui précèdent.

- (16) Comme quoi, la ponctuation aussi présente des difficultés, même pour des journalistes... :) [La Libre.be]
- (17) "après que" réclame l'indicatif et non le subjonctif. Ce n'est pas très grave, sauf pour un journaliste... [DH.be]
- (18) Qu'un garagiste ou qu'un travailleur manuel fasse quelques fautes, ça ne me pose vraiment aucun problème, mais un journaliste qui ne sait pas conjuguer le verbe courir au présent de l'indicatif c'est simplement une honte!!! [DH.be]
- (19) Sur les chats, ont est habitué, mais venant d'un journaliste, c'est dommage. [RTBF Info]

La spécificité des attentes envers les journalistes transparait également dans des échanges entre internautes : lorsqu'un commentateur commet un écart dans un commentaire relevant un écart dans l'article, et qu'un autre internaute le lui fait remarquer, le premier se défend avec cet argument : « moi je ne suis pas journaliste » [DH.be], « Mais moi, je ne suis pas les médias, hein ! » [La Libre.be].

Un commentateur de RTL Info rappelle que « les articles sont censés être lus par des milliers de personnes », ce qui obligerait à une correction particulière et expliquerait des attentes normatives spécifiques aux journalistes. De même, un internaute de La Libre.be considère

qu'« [a]vant de publier un article, a fortiori pour un large public, il importe de le relire... ». On retrouve ici l'argument de la large diffusion des productions journalistiques, souvent évoqué dans les textes du premier chapitre.

Certains internautes fondent le devoir professionnel des journalistes sur des enjeux professionnels, qui embrassent ceux évoqués par les auteurs des textes du premier chapitre (section 5.4.2) : la crédibilité des journalistes et l'image du média (exemples 20, 21 et 22), le respect du public (exemple 23) ou les impacts financiers, dont la fidélisation et/ou l'existence même du public (exemples 24, 25 et 26)⁴⁰⁵.

- (20) Des fautes d'orthographe comme 'ce qui l'a interpellét' ou 'le car a continué a roulé' donnent une impression de bâclé. Si la forme est bâclée, qu'en est-il du fond ? [RTBF Info]
- (21) comment voulez-vous qu'un journaliste soit crédible dans ce qu'il rapporte s'il n'arrive pas à écrire avec un minimum de fautes... [RTBF Info]
- (22) [Titre de l'article : On a testé l'écran incurvé: est-ce que ça en vaut la peine ?] Les écrans courbent, c'est avant tout une histoire de design ..., dites-vous ! J'ajouterais : " et d'orthographe !" Les écrans "courbent" : à ma connaissance, ce ne sont pas les écrans qui courbent mais qui sont "courbes" (adjectif), à moins que c'est ce que vous vouliez dire réellement ? ! Je dirais donc "Mouais" pour l'orthographe et la critique qui est, du coup, un peu moins crédible, bien que ... [RTL Info]
- (23) pour vous [les journalistes], je pratique la tolérance zéro. Vous nous devez ce respect. [RTBF Info]
- (24) La correction orthographique et grammaticale des pages imprimées ou publiées sur le web ne semble plus être la préoccupation des éditeurs. Pourtant, un site bien écrit, sans fautes, ou un journal exempt de coquilles sont un plaisir pour les yeux et attirent forcément la sympathie et la fidélité des lecteurs... [RTBF Info]
- (25) Grave faute d'orthographe dès la première ligne. Je ne lis donc pas. [RTBF Info]
- (26) je n'ai pas lu l'article grâce à son titre, une aussi grosse faute d'orthographe sorry moi je ne lis pas le reste, bravo au journaliste et au rédacteur qui a laissé passé ça ... [DH.be]

L'enjeu de l'existence du public, mis en évidence dans ces deux derniers commentaires, fait l'objet d'un autre commentaire qui aborde la question spécifique de la gratuité des sites d'information :

- (27) [Titre de l'article : Les sites belges d'information bientôt payants ?] Payer pour des articles mal torchés, bourrés de fautes d'orthographe, d'accords, de participe passé, de syntaxe (et j'en passe), vous n'avez rien trouvé de mieux? A mon humble avis, vous signez là votre arrêt de mort. Et ce n'est certes pas moi qui vais pleurer... [RTBF Info]

⁴⁰⁵ S'y ajoute le rôle linguistique du journaliste.

L'internaute soutient ici que les fautes seraient encore moins tolérables si les productions journalistiques étaient payantes : l'indulgence envers les fautes de langue et, dès lors, le maintien d'une partie du public des médias concernés seraient donc conditionnés par la gratuité de l'accès aux contenus. Cette idée se retrouve dans plusieurs autres commentaires d'autres médias⁴⁰⁶.

(28) Heureusement c'est un article gratuit [DH.be]

(29) en régie vous trouver normal de laisser des coquilles dans le titre ? Scabndale !! je trouve cela scandaleux... et il faudrait payer pour ne plus lire de bourdes... [Le Soir.be]

L'exigence de l'internaute de l'exemple 23 (« Vous nous devez ce respect ») révèle un lien déjà souligné dans d'autres contextes par plusieurs chercheurs dont Paveau et Rosier (2008 : 143) : « L'orthographe est [...] présentée comme une marque de respect pour l'autre, et les fautes constituent [...] une sorte de violation de la bonne sociabilité [...]. »

Dans le chapitre précédent, les auteurs qui abordaient l'idée d'un devoir professionnel étaient très majoritairement des acteurs du milieu journalistique : le groupe professionnel s'imposait des règles. Notre analyse des commentaires montre que cette idée est partagée par au moins une partie du public des médias en ligne. Plus encore, les arguments utilisés par les internautes dont nous avons analysé les commentaires présentent de nombreuses similitudes avec ceux des auteurs des textes du chapitre précédent.

Enfin, de la même manière que nous l'avons suggéré au chapitre précédent, si seuls 7,1 % des commentaires évoquent ou sous-entendent l'idée d'un devoir professionnel, l'ensemble des commentaires relevant des écarts linguistiques peuvent être motivés par cette idée même si elle n'apparaît pas clairement dans le commentaire. De nombreux commentaires de déploration, dont nous donnons d'autres exemples dans les pages qui suivent, pourraient, dans cette optique, être considérés comme révélateurs d'un devoir professionnel.

D'autres recherches consacrées aux représentations et aux discours relatifs à la langue ont montré que les écarts linguistiques étaient souvent considérés comme significatifs d'un comportement problématique plus large de celui qui les produit. Ainsi, dans une étude portant sur un ensemble de commentaires d'abonnés de Twitter réagissant à un tweet posté en 2013 par la ministre française Aurélie Filippetti et contenant des écarts linguistiques, Desoutter (2016 : 27) observe que, dans les tweets étudiés, « les erreurs linguistiques sont considérées comme le symptôme d'un manquement plus grave, comme si elles reflétaient forcément une incompetence et un laisser-aller autres que linguistiques ». De la même manière, Paveau et Rosier (2008 : 143) livrent de nombreux exemples de ce type de corrélations dans les discours métalinguistiques des francophones : « Les imperfections de l'écriture semblent [...] engager l'individu tout entier ainsi que son image sociale, voire professionnelle. » Nombre de commentaires présentés dans cette section montrent que ce lien entre la présence d'écarts

⁴⁰⁶ Dans le chapitre 4, nous montrons que les articles destinés aux zones payantes des sites étudiés font l'objet d'une plus grande attention au sein des rédactions web.

linguistiques et une incompétence plus générale est également établi par certains internautes, notamment à travers la figure du « professionnel défaillant » mise en avant dans leurs messages.

5.2 Des fautes abondantes et en progression

En moyenne, 12,1 % des commentaires des cinq corpus (de 6,9 % pour Le Soir.be à 16,9 % pour RTBF Info) déclarent que les fautes linguistiques sont fréquentes ou abondantes et 4,7 % (de 3,4 % pour DH.be% à 6,9 % pour RTL Info) décrètent la dégradation de la situation linguistique des médias en général ou du média sur lequel ils interviennent. Il s'agit, dans les deux cas, de proportions non négligeables, d'autant plus qu'aucune requête utilisée ne portait en elle la marque de ces idées de fréquence et de décadence. Moins nombreux mais également révélateurs, 1,6 % des commentaires en moyenne contiennent un marqueur de temps indiquant que la récurrence des fautes est perçue comme spécifiquement actuelle ou récente (« de nos jours », « aujourd'hui », « ça devient/c'est devenu... », « les journalistes ne savent *plus* », etc.).

Tous ces commentaires sont partagés entre ceux qui s'en prennent au média concerné et ceux qui généralisent la critique à l'ensemble des journalistes et des médias. Tout d'abord, dans un grand nombre de commentaires dans lesquels les internautes pointent l'abondance des fautes, ces derniers évoquent clairement le site sur lequel ils interviennent. Sur ce point, le croisement des catégories 5 (« Le commentateur considère que les fautes linguistiques dans les productions journalistiques sont récurrentes/abondantes ») et 19 (« Le commentateur cite/apostrophe le média ») est assez révélateur : parmi la catégorie 5, la proportion de commentaires qui appartiennent aussi à la catégorie 19 peut être importante : 25/48 pour DH.be, 2/17 pour La Libre.be, 1/7 pour Le Soir.be, 27/80 pour RTBF Info et 6/13 pour RTL Info.

- (30) Voilà un arbitre QU'IL ne faut pas chauffer. La DH et son massacre quotidien de la langue française... [DH.be]
- (31) De grâce, La Libre.be, engagez un correcteur !!! Vos fautes d'orthographe sont quotidiennes et se multiplient ! [La Libre.be]
- (32) [Article listant les lapsus de la présentatrice Claire Chazal, alors licenciée par TF1] On fait la même chose avec les erreurs du journal Le Soir ? (syntaxe, orthographe, français, infos erronées...). La liste serait bien longue :) [Le Soir.be]
- (33) Décidément, il n'y a pas un seul article de la rtbf sans au moins une faute d'orthographe ! [RTBF Info]
- (34) Je trouve scandaleux de publier des articles truffés d'erreurs comme vous le faites généralement. Je parle des journalistes de RTL. [RTL Info]

On trouve également de nombreuses critiques généralisées à l'ensemble des médias, éventuellement francophones ou belges francophones.

- (35) Visiblement, quel que soit le pays, les journalistes francophones ont tous des problèmes avec la langue française. [DH.be]

- (36) si nous devons compter les erreurs des médias (forme et fonds), nous ne ferions plus que cela. [La Libre.be]
- (37) Ces fautes d'orthographe qui sont de plus en plus fréquentes dans les pages de nos grands quotidiens commencent vraiment à m'interroger sur le professionnalisme des journalistes.... Triste! [Le Soir.be]
- (38) Cela devient vraiment pénible de supporter ces fautes qui foisonnent dans à peu près tous les media. [RTBF Info]
- (39) Où en est la culture de l'orthographe en Belgique de nos jours chez les journalistes ??? Beaucoup à dire ! [RTL Info]

Comme le montrent les exemples ci-dessus, la lecture continue des commentaires de ces catégories dans les cinq corpus révèle une forte homogénéité des discours, de sorte que de nombreux commentaires paraissent parfaitement interchangeables d'un site à l'autre.

En ce qui concerne l'idée d'une décadence linguistique, les propos sont extrêmement clairs et similaires : il y a « de plus en plus » de fautes [RTBF Info], elles sont « en augmentation » [RTBF Info], de « plus en plus fréquentes » [DH.be, Le Soir.be, RTL Info], « de plus en plus courantes » [DH.be], en « nombre de plus en plus important » [RTBF Info], c'est « de pire en pire » [DH.be, RTL Info] ou « de mieux en mieux » [DH.be], « ça devient grave » ou « cela devient de plus en plus pénible » [RTL Info], « cela devient du style SMS » [RTBF Info], les journalistes « écrivent de plus en plus mal » ou « sont de plus en plus illettrés » [RTBF Info]. En plus de démontrer les différentes manières d'exprimer l'augmentation, l'assemblage de ces exemples illustre, d'une nouvelle manière, l'uniformité des discours sur les cinq sites par rapport à cette question.

Dans 1,3 % des commentaires en moyenne, cette situation de déclin linguistique est généralisée à l'ensemble de la société.

- (40) L'orthographe est mort, même à la RTBF. La langue française fout le camp. [RTBF Info]
- (41) "s'est plein": il avait bu ou quoi? puis on nous dira que les sms ne polluent pas orthographe avec leur phonétisme... [RTBF Info]
- (42) Voilà bien le résultat de notre système scolaire qui part à la dérive, partout dans nos sociétés où rien ne compte, sauf le langage SMS et ses conséquences. [Le Soir.be]

Les 15 commentaires de cette catégorie nous semblent faire réapparaître l'idée, jamais explicitée par les commentateurs, que la langue des journalistes est envisagée comme le reflet de la langue de la société : puisque la langue française décline, il est logique que les journalistes l'utilisent moins bien et, à l'inverse, les écarts commis par les journalistes sont le signe que la langue française décline de manière générale.

Nous montrons ici, dans le contexte des cinq sites d'information étudiés, l'existence d'un discours sur l'abondance et l'augmentation des fautes linguistiques des journalistes, relevant souvent de la déploration. Ces observations révèlent donc une continuité incontestable avec des

textes présentés au premier chapitre. Sur la question précise de l'abondance des fautes de langue, ce n'est donc pas tant le contenu des discours qui change entre nos deux corpus mais plutôt la quantité de messages analysés et donc de personnes qui s'expriment en ce sens.

Comme nous l'avons vu dans la revue de la littérature du chapitre 1, l'idée de déclin est une constante à la fois dans les discours sur la langue et dans les discours critiques sur le journalisme. De même, la nostalgie des observateurs par rapport au passé des médias ou à une image idéalisée de ce passé est récurrente dans les discours critiques. Plusieurs études évoquées au début de ce chapitre montrent que les internautes s'inscrivent également dans cette tendance (Falguères, 2008 : 159 et suiv. ; Craft, Vos, et Wolfgang, 2016 : 684-685). Les commentaires qui appartiennent aux catégories présentées dans cette section constituent de nouvelles illustrations de ces observations dans le cadre des discours spécifiques sur la langue des journalistes.

5.3 Des journalistes mal formés

Les attaques formulées à l'égard des journalistes sur leur usage de la langue sont parfois accompagnées de considérations sur leur formation. Celle-ci est évoquée dans 4,3 % des commentaires en moyenne. Les internautes y dénoncent une mauvaise formation des journalistes (exemples 43 à 46), une incompetence des journalistes malgré leur formation (exemple 43), ou incitent les journalistes à suivre des formations sur la langue française.

Tout d'abord, la qualité des études est dénoncée dans différents commentaires.

- (43) quand on voit le nombre de plus en plus important de fautes d'orthographe dans les articles écrits par des journalistes (+ de 3 ans d'étude, je pense), il y a de quoi se poser des questions quant à leur formation également. [RTBF Info]
- (44) Les journalistes n'ont jamais été aussi incultes que depuis qu'il y a des "études de journalisme", incultes et ignorants de la grammaire et de l'orthographe. [La Libre.be]
- (45) La conjugaison ne semble plus être au programme de l'école de journalisme [DH.be]
- (46) En même temps, quand on voit le niveau actuel des journalistes, on se demande ce que vaut encore leur diplôme! [DH.be]

Dans quelques cas rares, les commentateurs glissent même vers la critique politique en condamnant le système scolaire et son évolution.

- (47) Et l'orthographe pas assez étudié par le rédacteur..... On croirait une enseignante récemment formée par la Ville de Bruxelles [RTL Info]
- (48) [Article sur le système de notation à l'université, où la réussite est passée de 12 à 10/20] Tout ceci nous ramène à l'"école de la réussite" chère à Di Rupo⁴⁰⁷. Les premiers élèves qui en ont bénéficié (?) sont sortis de l'université et sévissent aujourd'hui dans la presse francophone : fautes d'orthographe, syntaxe défaillante,

⁴⁰⁷ Elio Di Rupo était le Premier ministre belge au moment où ce commentaire a été écrit.

connaissance par trop superficielle des sujets traités, manque général de rigueur. [...]
Effet pervers du nivellement par le bas... [La Libre.be]

L'incrimination du système scolaire dans la critique des pratiques linguistiques des locuteurs a déjà été soulignée dans d'autres études qui révèlent que cette critique s'inscrit dans la durée. Klinkenberg (1993 : 172) relève que l'enseignement est souvent pointé comme le principal responsable du « grand lâchez-tout »⁴⁰⁸. De son côté, Bogaards (2007 : 191) fait référence à un sondage français réalisé par la SOFRES en 1994 : « 38 % des mille personnes interrogées sur ce qui menace le plus la langue mentionnent le mauvais niveau de l'enseignement du français à l'école [...]. »

D'autres commentateurs s'interrogent sur le fait que les journalistes ont obtenu un diplôme. Certains vont jusqu'à proposer aux journalistes de réapprendre leur langue ou de suivre des formations linguistiques.

- (49) On se demande qui, dans leur équipe a un réel diplôme de journaliste... [DH.be]
- (50) Le niveau de certains "journalistes" me laisse pantois. On leur donne le diplôme ou ils peuvent l'acheter? [Le Soir.be]
- (51) 'si elle n'étais' et quoi les gars, on n'a plus son CEB⁴⁰⁹ à la Libre ? C'est un peu lamentable vous savez ! [La Libre.be]
- (52) Un arbitre "chaos" à "Hantet". Renvoyez vite ce scribouillard sur les bancs de l'école. [RTBF Info]
- (53) Renvoyez vos journalistes apprendre la grammaire et l'orthographe ! [RTL Info]

Dans l'ensemble de ces commentaires, les internautes livrent donc une explication ou une cause possible aux écarts linguistiques qu'ils constatent : la formation. Cette critique des formations en journalisme n'est pas apparue dans les textes analysés au chapitre 1, sauf à considérer les critiques des directeurs de presse à l'égard de la maîtrise de la langue des jeunes journalistes⁴¹⁰ comme une critique indirecte de leur formation. Pourtant, cette question de la formation constitue un des socles récurrents de la critique actuelle du journalisme, et les erreurs de fond comme de forme se voient régulièrement attribuées à des lacunes dans les formations journalistiques. Comme l'indique Charon (2007 : 147), « les commentaires faits dans le public à propos de ces erreurs manifestent un doute à l'égard du niveau de formation des journalistes. Ils manqueraient de culture générale, à moins que leurs qualités intellectuelles mêmes ne soient en cause ». À l'instar de nos observations du chapitre précédent (section 4.3.3), cette citation montre la coexistence, dans le discours critique, d'une part, de l'idée qu'il convient d'imputer les

⁴⁰⁸ L'auteur affirme que d'autres responsables sont souvent nommés : l'audiovisuel et la bande dessinée.

⁴⁰⁹ Le certificat d'études de base (CEB) est délivré à l'issue du cycle d'enseignement primaire en Belgique francophone.

⁴¹⁰ Duwaerts, Léon (1972), *L'organisation de la profession. Ses usages et sa déontologie*, s.l., Institut pour journalistes de Belgique, p. 79 et suiv.

erreurs aux personnes travaillant dans les rédactions (leurs compétences, leurs qualités intellectuelles) et, d'autre part, de celle que doivent être mis en cause des facteurs plus structurels qui leur sont, dans une certaine mesure, extérieurs (ici, la formation).

De manière plus large, la question de la formation fait débat au sein des milieux journalistiques depuis les débuts du mouvement de professionnalisation : différents acteurs s'interrogent sur l'opportunité qu'un diplôme spécifique constitue ou non un critère d'accès au groupe professionnel. En France, la première école de journalisme ouvre en 1899 (Ruellan, 2007 : 59). Néanmoins, Ruellan (2007 : 59) explique qu'« il fallut attendre l'après-1945 pour que le principe d'une formation initiale unique et spécialisée des journalistes commençât à s'imposer – dans les esprits – comme un mode de sélection des candidats à la profession ». En Belgique, l'Institut pour journalistes de Belgique est inauguré en 1921, alors que les universités ouvrent des filières spécialisées après la Seconde Guerre mondiale⁴¹¹. Bien que le passage par une formation spécialisée en journalisme ne constitue une condition ni pour travailler dans un média d'information ni pour prétendre au titre de journaliste professionnel (Grevisse, 2003 : 179 ; Libert, 2017 : 18-19)⁴¹², il est intéressant de constater que l'existence même d'une telle formation joue un rôle dans les discours critiques. En effet, utilisée en partie par le groupe professionnel au cours du XX^e siècle pour délimiter ses contours et exclure ceux qui ne méritaient pas le titre de journaliste (pour le cas de la France, voir Ruellan, 2007), la formation en journalisme devient un facteur de renforcement du discours critique à l'encontre du groupe. Dans les représentations, si des formations spécialisées existent, les journalistes devraient former un groupe d'autant plus « professionnel » : les attentes envers lui ont tendance à croître et les journalistes s'exposent davantage encore à la critique. Ce raisonnement est parfaitement illustré par les exemples 49 et 50 (voir *supra*).

Ces critiques émises à l'encontre de la formation des journalistes renforcent, à leur tour, l'idée que l'usage de la langue fait l'objet d'un devoir professionnel. En effet, il n'est pas concevable pour certains internautes que des journalistes ayant suivi des études spécialisées maîtrisent insuffisamment la langue. D'après ces commentateurs, les écoles de journalisme ne devraient diplômer – et donc, d'une certaine manière, « autoriser » à pratiquer le journalisme – que des étudiants qui ne présentent pas de lacunes en matière de langue, ou devraient faire en sorte qu'ils n'en présentent pas.

5.4 Les règles linguistiques rappelées par les internautes

Le fait de relever un écart linguistique peut permettre à l'internaute de se présenter comme critique, voire comme expert : il montre qu'il maîtrise un code auquel les journalistes font défaut. Notons que ce n'est évidemment pas toujours le cas, comme le montrent de nombreux extraits livrés dans ce chapitre. D'ailleurs, lorsqu'un commentateur critique l'utilisation de la langue par

⁴¹¹ L'Université libre de Bruxelles ouvre une section de journalisme en octobre 1945 (Clausse, 1971 : 81).

⁴¹² Cette question a suscité et suscite toujours un important débat (voir, entre autres, Charon, 2007 : 60-62 ; Ruellan, 2007 : 55-60 notamment).

les journalistes en commettant lui-même un écart, il arrive qu'un autre commentateur le lui fasse remarquer. Ces commentaires représentent 3,3 % des commentaires en moyenne des corpus de DH.be, La Libre.be et du Soir⁴¹³. Ce processus qui consiste, dans une interaction, à décrédibiliser l'autre sur son usage de la langue est fréquent dans le discours puriste sur la langue.

Par ailleurs, comme nous l'avons évoqué au chapitre précédent, la sociolinguistique a largement montré que la représentation normative de la langue n'est pas conditionnée par sa maîtrise : la valorisation d'une variété normée de la langue, tant en représentation qu'en discours, se retrouve chez ceux qui s'en écartent dans leurs pratiques (Gadet, 2007 : 29). Vernet (2012 : 33) confirme cette observation dans son analyse des messages métalinguistiques d'internautes sur des forums : « Rappeler la norme ne va [...] pas forcément de pair avec sa maîtrise. »

La posture d'expert est encore marquée davantage quand l'internaute précise la règle à laquelle le journaliste a dérogé (5,9 % des commentaires en moyenne, et 11 % pour RTBF Info). L'internaute fait parfois état d'un savoir sur le mode affirmatif, donne la définition d'un terme ou explique une règle.

- (54) inclure à la voix passive au féminin se dit INCLUDE..... [DH.be]
- (55) Erreur de journaliste ou d'information? La fusée est partie avec deux cosmonautes et un astronaute. En effet la désignation des russes sont des cosmonautes, les américains des astronautes, les européens des spationautes et les chinois des tokonautes ! [RTBF Info]
- (56) La locution conjonctive "après que" impose le mode indicatif et non subjonctif. Puisque les faits sont passés et donc certains. [RTBF Info]
- (57) Accord du participe passé employé avec AVOIR : La grammaire indique que le participe passé employé avec l'auxiliaire AVOIR s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct (COD) lorsque celui-ci est placé avant le verbe. [La Libre.be]

Dans le même ordre d'idées, 4,2 % des commentaires en moyenne comprennent une allusion à une référence linguistique (dictionnaire, grammaire, manuel, etc.). Ces outils normatifs occupent une place privilégiée dans les discours sur la langue. Certains internautes copient en tout ou partie la règle ou la définition donnée par l'ouvrage de référence cité. Comme dans l'exemple 59, le manuel est parfois évoqué sans être cité.

- (58) "Les vacances battent son plein donc, " est une faute, il faut écrire "battent leur plein", voir Le Bon Usage de Grevisse (§ 980) « Il faut rejeter comme fantaisistes les

⁴¹³ Les corpus de RTBF Info et RTL Info ne contiennent aucun commentaire de ce type. Deux facteurs peuvent expliquer cette absence : d'une part, la modération y est opérée à priori et laisse passer moins de commentaires sur la langue des journalistes et, d'autre part, au contraire des corpus des trois autres sites, nous n'avons pas extrait les fils de discussion entiers sous les articles. Rappelons que ces commentaires ont été écartés des proportions présentées dans nos résultats, étant donné qu'ils abordent l'usage de la langue des commentateurs et non pas celui des journalistes.

explications suivant lesquelles battre son plein serait dit métaphoriquement d'après le tambour bat son plein [= un son plein] ou d'après la cloche bat son plein [= un son non voilé] ; de telles formules sont sans fondement dans l'usage : un tambour (aussi bien qu'une cloche) qui bat un son, plein ou non, dit A. Dauzat, c'est du charabia, qu'on ne rencontre nulle part, et qui n'a pu germer que dans les volutes d'un cerveau tarabiscoté". » [RTBF Info]

- (59) Journalistes de RTL, vous devriez acheter un "Bescherelle" et soigner votre orthographe.... [RTL Info]

Cependant, il faut constater que, loin d'être restreinte à ces cas particulièrement exemplaires, la posture d'expert est clairement transversale dans notre corpus. Nos observations rejoignent les conclusions de Calabrese et Rosier (2015 : 134), qui avancent que « les postures normative et antinormative⁴¹⁴ se construisent non seulement sur un savoir savant sur la langue, mais sur des prédiscours liés au rôle de la presse écrite et sur une connaissance empirique des genres médiatiques. Les deux postures se construisent ainsi sur une énonciation experte ». Notre section consacrée aux commentaires abordant le processus de production journalistique (section 6) dévoile d'autres exemples de cette posture d'expert.

5.5 Des attentes et des discours « spécifiques » au média

Plusieurs discours déjà présentés tendent à montrer l'existence d'attentes linguistiques spécifiques envers les journalistes. Si de nombreux commentateurs fustigent les journalistes en général pour leur « mauvais » usage de la langue, il faut constater qu'un nombre important d'internautes citent le média concerné, en donnant les spécificités ou sous-entendent des attentes qui lui seraient spécifiques.

La proportion de commentaires dans lesquels l'internaute donne le nom du média sur lequel il commente, soit en le citant, soit en l'apostrophant (voir section 7.1), est extrêmement élevée : 19,1 % pour DH.be, 10,2 % pour La Libre.be, 14,7 % pour Le Soir.be, 17,1 % pour RTBF Info et 22,8 % pour RTL Info, soit 16,7 % en moyenne. Cette constatation pourrait paraître paradoxale étant donné l'homogénéité de certains discours que nous avons soulignée plus haut. Nous proposons plusieurs pistes de réflexion pour surmonter ce paradoxe :

- 1) Il est évident qu'un commentateur intervient sur un site en particulier, et s'adresse à lui ou commente à son sujet, peu importe que quelqu'un d'autre, voire lui-même, puisse émettre des remarques semblables sur un autre site. En d'autres termes, si un internaute restreint la portée de son commentaire au site sur lequel il réagit, cela ne signifie pas que cet internaute ne pourrait tenir des propos similaires à l'égard d'autres médias⁴¹⁵. Le module de commentaires est intégré à un site en particulier, ses internautes commentent donc logiquement dans ce contexte de communication.

⁴¹⁴ Concernant les commentaires s'opposant à la posture normative, voir la section 7.3.

⁴¹⁵ À ce propos, il est intéressant de noter qu'un internaute, qui consulte visiblement tant le site du Soir que celui de la RTBF, se trompe de cible dans un commentaire qu'il poste sur RTBF Info : « Et puisqu'il est question de

- 2) De manière générale, les citoyens critiquent « les journalistes » sur la base de leur propre consommation médiatique. Cette remarque tend à relativiser la distinction entre les commentateurs qui généralisent leur propos à l'ensemble des journalistes et ceux qui évoquent le nom de leur média.
- 3) Bien que les médias étudiés soient différents à maints égards, il faut rappeler ici la cohérence qui a été visée dans le choix des médias retenus : ce sont tous des médias généralistes à large diffusion, qui diffusent des informations de manière quotidienne en dehors de leur site web et qui s'adressent à toute la Belgique francophone. L'homogénéité de certains propos pourrait donc trouver une part de son explication dans la nature même de notre corpus.
- 4) Constaté un tel paradoxe incite précisément à dépasser une homogénéité apparente et à mettre en exergue les éventuelles spécificités que les internautes attribuent au média cité. C'est ce que nous présentons dans les lignes qui suivent.

Dans 2,9 % des commentaires en moyenne, l'internaute qualifie le média sur lequel il intervient ou le positionne par rapport à d'autres médias. De ce fait, il donne des arguments susceptibles de renforcer la pertinence de sa remarque. Selon ces commentaires, les attentes linguistiques seraient donc liées au type de média, à son statut, etc. Toutefois, on observe un important déséquilibre entre nos différents corpus : il n'y a aucun commentaire de ce type sur La Libre.be, et un seul sur RTL Info, alors que la proportion la plus élevée concerne RTBF Info, où l'on dénombre 31 commentaires (6,5 %) dans cette catégorie. Le statut de média public explique au moins en partie cette présence plus élevée dans le corpus de RTBF Info : « média public », « service public », « chaîne d'information publique », « télévision publique en langue française » sont des expressions que l'on retrouve dans plusieurs commentaires. En dehors de cette caractéristique, la RTBF est présentée comme « une chaîne d'information [...] sérieuse », « un média national », « un des rares sites sérieux », devant « faire preuve de sérieux » et préserver son « image de marque ». Ces commentaires rappellent les attentes normatives spécifiques des locuteurs québécois envers la langue pratiquée sur la chaîne publique, la Société Radio-Canada (chapitre 1, section 1.3.2). Plusieurs internautes, à l'instar d'acteurs du journalisme dans des textes présentés au premier chapitre, semblent corrélés la réputation d'un média avec un certain usage de la langue. Sur DH.be, média populaire, on trouve trois commentaires sur le fait qu'il s'agit d'un « journal à vocation nationale »⁴¹⁶, « à caractère national », « à échelle nationale ». Un commentaire posté sur Le Soir.be évoque la présence croissante des fautes « dans nos grands quotidiens » quand un autre le qualifie de « journal dit de qualité ». Un commentateur de La Libre.be juge l'orthographe du journaliste « triste et indigne d'un grand quotidien de la Belgique francophone ». Ces caractéristiques, qui confirment que l'homogénéité des commentaires peut en partie s'expliquer par notre sélection de médias, sont présentées comme

recrutement : le Soir devrait recruter des correcteurs, parce que faire paraître un article aussi bourré de fautes, c'est lamentable... »

⁴¹⁶ Un internaute répond d'ailleurs à ce commentateur indigné du nombre de fautes sur le site DH.be : « C'est pour ça qu'ils font de la radio maintenant ».

des circonstances aggravantes par rapport à la présence d'écarts linguistiques. Plusieurs extraits que nous venons de citer montrent qu'en matière d'attentes linguistiques, les différents supports d'une même entreprise médiatique ne semblent pas être distingués par les commentateurs concernés, qui évoquent un « quotidien » [Le Soir.be], un « journal » [DH.be], « une chaîne » [RTBF Info] – quelques commentaires portent d'ailleurs sur les productions audiovisuelles. Dans ces commentaires, les médias semblent donc perçus comme des entités, et la qualité de la langue devrait être identiquement irréprochable sur chacun des supports. Une telle analyse montre que, chez certains commentateurs, les spécificités du journalisme en ligne ne suscitent pas une adaptation particulière de leurs attentes⁴¹⁷.

En marge de ces caractéristiques clairement énoncées, de nombreux commentaires révèlent des attentes spécifiques de manière implicite.

- (60) Et "Loic Nottet à reçu"???...nous sommes pourtant bien sur www.lesoir.be ??? [Le Soir.be]
- (61) "Des héros entre les mains desquels se trouvent une immense responsabilité." pffff... C'est bien le site d'information de la Rtbfi ici? [RTBF Info]
- (62) Même chez vous, il devient difficile de trouver un article sans faute d'orthographe! [RTBF Info]

Quelques commentateurs évoquent d'autres médias, par rapport auxquels ils positionnent le média sur lequel ils commentent. Ces médias sont présentés par les internautes comme étant de moins bonne qualité, ou du moins pour lesquels ils ont manifestement d'autres attentes linguistiques.

- (63) "sur un coup france d'Odsonne" ... vous avez débauché le correcteur de la dh ? [Le Soir.be]
- (64) "Une voiture parquée..." Mon dieu, est ce que ce pseudo-journaliste pourrait écrire en français s'il vous plait ? On dirait le site web de la DH ou de RTL. Merci. Denis [RTBF Info]
- (65) Ils vont atteindre le niveau de sudpress à la DH [DH.be]

Plusieurs commentaires présentent d'ailleurs des formules similaires : « on se croirait sur le site de ... ». Ces commentaires révèlent une sorte de gradation dans les attentes linguistiques : un commentateur compare son média à un site jugé de moins bonne qualité, sur lequel un autre commentateur évoque un site jugé de moins bonne qualité. Les commentateurs comparent donc leur média à un autre qu'ils considèrent être pire. Il est intéressant de noter que les journaux populaires du groupe de médias locaux Sud Presse sont pointés comme les moins bons élèves du point de vue linguistique dans au moins un commentaire de chaque corpus, à l'exception de

⁴¹⁷ La section 6 revient sur ces questions dans les commentaires relatifs aux conditions de production des journalistes en ligne.

La Libre.be. Un internaute de DH.be avance à l'inverse qu'il convient d'avoir des attentes linguistiques basses envers son média :

(66) je vous rappelle qu'on est sur la déhach.... [DH.be]

Marty (2010 : 243-246) a montré que les attentes et les exigences des lecteurs, mais également leur représentation relative à la qualité rédactionnelle des productions journalistiques diffèrent significativement selon trois types de presse : la presse quotidienne gratuite, la presse quotidienne payante et la presse indépendante en ligne. Au vu des observations que nous venons d'évoquer, de telles comparaisons mériteraient d'être faites selon le public cible de différents médias.

Un petit nombre de commentaires livrent d'autres comparaisons, que ce soit avec des médias papiers ou des médias étrangers, surtout français.

(67) Ne pourriez-vous vous inspirer des "bons" journalistes de la presse quotidienne? [RTBF Info]

(68) Si vous [les internautes] voulez comprendre quelque chose, il vous reste les médias français (pas tout à fait parfaits mais nettement meilleurs que la populisante rtbf ou rtl pour abrutis incultes et adeptes de la secte des médiocres) [RTBF Info]

Bien que Charon et Le Floch (2011 : 111) soutiennent que dans les pratiques de consommation de l'information en ligne, les internautes ne manifestent pas nécessairement d'attachement à une marque, les commentaires présentés dans cette section démontrent une conscience forte, chez les commentateurs concernés, du média sur lequel ils interviennent. Ces observations tendent à rappeler que les commentateurs constituent une frange particulière du public des sites d'information.

Comme l'a montré Falguères (2008 : 127-219) dans le contexte des forums de discussion des sites d'information en ligne, la critique envers un média en particulier peut s'envisager comme un attachement important à ce média. La forte proportion de commentaires contenant le nom du média dans les critiques liées à l'utilisation de la langue, mais également la manière dont les internautes expriment des attentes spécifiques envers leur média, pourraient donc traduire un tel attachement.

5.6 Des qualifications négatives et « positives »

Dans 4,6 % des cas (de 2 % sur La Libre.be à 8,3 % sur DH.be), en plus de relever un écart ou de soulever des problèmes linguistiques dans les productions journalistiques voire d'en débattre, l'internaute émet une remarque explicitement négative. Le taux de propos de ce type est plus élevé sur DH.be et RTBF Info que sur les trois autres sites. Tous corpus confondus, on relève des qualificatifs comme « affolant », « agaçant », « ahurissant », « déplorable », « désespérant », « dommage », « dommageable », « édifiant », « effrayant », « fort », « grave », « hallucinant », « honteux », « incroyable », « inacceptable », « insupportable », « lamentable », « merveilleux », « pas croyable », « pas sérieux », « pathétique », « pénible », « préoccupant »,

« risible », « scandaleux », « triste », ou des expressions comme « une vraie catastrophe » [RTL Info], « ça fait mal aux yeux » [RTBF Info], « ça pique les yeux » [DH.be], « c'est la honte » [RTBF Info], « c'est un peu limite » [RTBF Info], « scandale » [Le Soir.be], « c'est une blague » [DH.be], « torchon » [DH.be], etc.

Ces commentaires montrent clairement qu'il existe un réel discours de déploration, de véritables plaintes de la part d'internautes au sujet de l'utilisation de la langue par les journalistes. Les diverses qualifications dénotent plusieurs éléments que nous avons déjà en partie relevés par ailleurs. D'abord, on voit émerger l'idée d'une responsabilité sociale dans des termes comme « grave », « scandaleux », « honteux », « dommageable », « une vraie catastrophe ». « Édifiant », « effrayant », « inacceptable », « c'est une blague », « pas croyable » révèlent une conception des internautes selon laquelle la situation linguistique des productions journalistiques est anormale, autrement dit que les attentes des internautes envers les journalistes ne sont pas rencontrées. Cette anormalité renvoie à l'idée de devoir professionnel, en particulier dans l'expression « pas sérieux ». Plusieurs qualificatifs dévoilent une irritation forte, due à la constatation répétée de fautes de langue dans les articles : « agaçant », « désespérant », « pénible ». Enfin, des qualificatifs comme « fort » ou « merveilleux » montrent à nouveau la présence de propos ironiques.

À l'inverse, seuls dix commentaires de RTBF Info (2,1 %) et un commentaire de RTL Info (1 %) vantent les qualités linguistiques de l'article. Ils portent la plupart du temps sur une manière plus générale d'écrire (un article « bien écrit »), mais ils évoquent également des questions de normes (« sans fautes »). Néanmoins, plusieurs de ces commentaires relativisent la portée du compliment : « c'est rare », « ça change ».

(69) Bravo aux auteur(e?)s pour le style et l'orthographe ! Pas une faute ; c'est rare et cela mérite d'être souligné ! [RTBF Info]

La présence de commentaires positifs sur la langue des journalistes dans notre corpus est donc clairement marginale. Il faut noter que plusieurs commentaires positifs ont été intégrés parce qu'ils contenaient la suite de mots *bien écrit*, repérés dans le corpus RTBF Info grâce à la requête *écrire* et dans le corpus RTL grâce à la requête *bien écrit*. Or, les requêtes utilisées pour les corpus DH.be, La Libre.be et Le Soir.be n'incluaient pas ces formes. À titre de comparaison, Graham et Wright (2015 : 327) établissent que les commentaires comprenant des compliments envers les journalistes représentent 1,6 % de leur corpus, mais leur analyse n'évoque pas de compliments à l'égard de l'utilisation de la langue.

6 Les conditions et le processus de production

De nombreux internautes soulèvent des questions liées à la production de l'information. Une large majorité de ces commentaires concernent la relecture : nous les avons rassemblés dans une section spécifique (section 6.1). La correction et la mise à jour des articles en ligne font l'objet de la deuxième section, alors que d'autres questions, souvent liées à l'urgence dans le processus de production en ligne, sont développées dans la dernière partie (section 6.3).

6.1 Le manque de relecture

Une proportion assez élevée des commentaires des différents corpus (21,8 % en moyenne) abordent la question de la relecture. Cette importance s'explique en partie par des requêtes spécifiques (*relire, relisez-vous, relecture*). Toutefois, à considérer uniquement le corpus RTBF Info, le taux semble considérable dans l'absolu : sur un nombre total de commentaires liés à la langue des journalistes estimé à 1 538 dans la base de données de 98 205 commentaires, la relecture concernerait au minimum un commentaire abordant la langue des journalistes sur 15 (*relecture* ne faisant pas partie des requêtes pour ce corpus).

Il convient d'opérer une subdivision entre les commentaires qui posent la question de la relecture de la part des auteurs des articles eux-mêmes, ceux qui évoquent la relecture de la part de pairs dans la rédaction (collègues, relecteurs/correcteurs), ceux qui parlent de relecture de manière générale sans qu'il soit possible de trancher, et ceux qui abordent les correcteurs informatiques.

La plupart des commentateurs qui évoquent un poste de correcteur demandent, ou se demandent, si les articles sont relus par quelqu'un. Certains commentateurs sont convaincus que des relecteurs travaillent dans les rédactions en ligne ; d'autres suggèrent de créer des postes de relecteurs dans les rédactions ; d'autres encore, plus nombreux, s'interrogent sur l'existence d'un poste de relecteur. Il est possible que certaines de ces questions soient rhétoriques ou ironiques : certains internautes qui, connaissant éventuellement l'inexistence d'un poste de relecteur au sein des rédactions web, souligneraient par ces questions la nécessité que les articles soient relus par quelqu'un. Les commentateurs exprimeraient alors de cette façon qu'ils estiment anormal que les rédactions web n'interviennent pas davantage dans la correction linguistique.

- (70) Sympa l'article, et chouette idée. Mais tout de même, engagez un relecteur pour le web. Ça fera un emploi en plus, et moins de coquilles pour vous. [Le Soir.be]
- (71) Sinon, y a personne pour vérifier l'orthographe des articles avant de les publier ? [...] 2 fautes sur une ligne c'est pas mal ! [RTL Info]
- (72) [C]et article est bourré de fautes orthotypographiques. Il n'y a pas de relecteurs à la RTBF? [RTBF Info]
- (73) Il est dommage que votre texte soit émaillé de fautes d'orthographe. Et ce n'est pas le seul aujourd'hui Le correcteur est en vacances? [RTBF Info]
- (74) En "altère"? Le correcteur est encore au bistrot? [La Libre.be]

Dans tous les corpus à l'exception de La Libre.be, des internautes se portent même volontaires pour relire les articles de la rédaction.

- (75) je suis demandeur d'emploi, si vous cherchez quelqu'un pour relire les articles contactez moi ;) [RTBF Info]

- (76) Si vous cherchez des correcteurs, je suis partant et je coûte moins qu'un journaliste avec 5 ans d'études.mdr. [RTL Info]
- (77) A LIVRÉ, merci de respecter notre jolie langue, et engagez des correcteurs si besoin (je cherche un emploi justement) [Le Soir.be]
- (78) Je me suis déjà proposé 100 fois aux corrections! Pas de réponse. ;-) [DH.be]

Bien que peu nombreux et éventuellement humoristiques, ces commentaires dénotent une volonté d'intervenir dans le processus de révision des articles en ligne.

De nombreux commentaires comportent des questions et des injonctions (« relisez-vous ! »), des conseils, voire des reproches adressés à la rédaction. On note enfin des formules récurrentes d'imploration dans les appels à la relecture : « pitié » ou « par pitié » [RTBF Info], « de grâce » [RTBF Info, RTL Info], « que diable » [La Libre.be, RTBF Info].

Une proportion considérable d'internautes établissent donc un lien clair entre les écarts observés dans les articles et un manque de relecture de la part de la rédaction. Cette possible explication à la présence d'écarts est relativement peu évoquée dans les textes du premier chapitre : seul Régis Laurent, dans son mémoire de licence, attribue explicitement les écarts relevés dans trois quotidiens belges à un manque de relecture de la part des journalistes⁴¹⁸. La différence de fréquence d'apparition de cette explication potentielle des écarts linguistiques entre notre corpus de texte et notre corpus de commentaires pourrait en partie s'expliquer par le nombre élevé de commentaires réagissant à des écarts de langue évidents et au nombre éventuellement plus élevé d'écarts évidents dans les articles en ligne (voir section 4). En effet, ces écarts évidents semblent, plus facilement que d'autres, attribuables à un manque de relecture : les commentateurs ne peuvent imaginer que de tels écarts auraient subsisté après une relecture attentive. Ce manque de relecture s'ajoute aux causes potentielles de la présence d'écarts données par les internautes et qui impliquent la responsabilité des journalistes. Mis en relation avec les propos dénonçant les connaissances linguistiques insuffisantes des journalistes, le manque de relecture constitue une couche supplémentaire de leur manque de professionnalisme, et dès lors une autre occasion manquée de respecter leur devoir professionnel : d'après certains commentateurs, non seulement les journalistes ne maîtrisent pas suffisamment la langue mais, en plus, ils ne prennent pas la peine de se relire.

6.2 La possibilité de corriger les articles

Une des particularités du web face aux autres supports d'information est de permettre de modifier une production une fois publiée. L'internaute peut donc devenir un déclencheur de correction, lorsque le journaliste, un modérateur ou toute autre personne de la rédaction prend

⁴¹⁸ Laurent, Régis (2006), *op. cit.*, p. 28. Par ailleurs, trois autres auteurs de textes étudiés considèrent les fautes de langue des journalistes de télévision d'autant moins acceptables que leurs productions sont préparées et qu'elles circulent éventuellement parmi plusieurs personnes (Hella, André (1988), *op. cit.*, p. 67 ; Thoveron, Gabriel (1989), *op. cit.*, p. 56-57 ; Van Overbeke, Mauritz (2004), *op. cit.*, p. 68.). Dans ces cas, c'est plutôt la possibilité non saisie d'une « relecture » qui est mise en cause, et qui impliquerait la responsabilité des producteurs d'informations.

connaissance d'un commentaire relevant une erreur. Si la question de la prise en compte des commentaires sur la langue par les rédactions est développée en détail au chapitre 4 (section 3), nous présentons ici les propos des commentateurs relatifs à ce processus de correction.

Quelque 3,8 % des commentaires en moyenne évoquent la correction des articles en ligne ou sont dus à cette correction.

- (79) L'avantage, avec les articles de presse en ligne, c'est qu'ils peuvent être revus et corrigés au fur et à mesure... C'est très bien d'avoir ajouté le "e". Je vous félicite pour votre rapidité. Ne me remerciez pas, je vous en prie. Bon we, LaLibre [La Libre.be]
- (80) Merci au rédacteur d'avoir corrigé son affreuse faute d'orthographe! Mais ce n'est pas très sympa de ne pas m'avoir publié! [RTL Info]
- (81) Ah oui, c'est bien de faire une correction sans publier le mail⁴¹⁹, encore faudrait-il que la correction soit complète... [RTBF Info]
- (82) Ça fait plaisir quand même de voir que des rédacteurs suivent le courrier⁴²⁰ et corrigent. [Le Soir.be]
- (83) En tous cas, s'ils ne se relisent pas avant publication, ils vous lisent vous.... Les fautes sont à chaque fois corrigées :-) [DH.be]
- (84) C'est bien, vous avez corrigé. Olivier Charlier devait pas être content, au prix de la pub de nos jours... [DH.be]
- (85) [Après une correction et en l'absence de réponse du journaliste] De rien, Mme [X] ;-) [Le Soir.be]
- (86) [En réponse à des commentateurs qui ne comprenaient pas le premier commentaire de l'auteur] C'est juste que la faute a été corrigée entre temps et donc le commentaire que j'ai fait semble incongru :) (...) Mais bon, pas de quoi en faire une montagne non plus, ils auraient juste pu supprimer mon commentaire après correction. [DH.be]
- (87) Quand on prend la peine de le leur faire remarquer, ils nient ouvertement mais s'empressent pourtant de corriger les fautes (parfois énormes!) [RTBF Info]

Pour de nombreux commentateurs, il semble évident qu'un commentaire relevant une faute devrait engendrer une correction de la part de la rédaction : la possibilité de mise à jour devient alors elle-même source d'attentes normatives de la part de certains internautes. Un commentateur de RTBF Info regrette l'absence d'un canal spécifique qui permettrait aux internautes de signaler les erreurs à la rédaction, obligeant les internautes à utiliser le dispositif de commentaires pour ce type de messages⁴²¹. De façon générale, les internautes constatent ou considèrent qu'ils ont un pouvoir d'influence réel, bien qu'indirect, sur les productions journalistiques. Il s'agit d'une nouvelle confirmation qu'une frange du public se veut active dans

⁴¹⁹ L'internaute veut vraisemblablement parler du commentaire.

⁴²⁰ Ici également, le commentateur évoque probablement les commentaires postés par les internautes.

⁴²¹ Cette question est développée dans le chapitre 4 (section 3.3).

le processus journalistique, et désireuse de forcer les journalistes à corriger leurs productions du point de vue linguistique.

Cette observation est conforme à d'autres recherches sur les productions d'internautes présentées dans notre revue de la littérature (notamment Falguères, 2008), même si nous avons souligné que les intentions des internautes avaient peu été interrogées autrement qu'à travers l'analyse de leurs messages. En particulier, Calabrese et Rosier (2015 : 131) dégagent cette volonté d'intervenir à partir de commentaires manifestant une certaine proximité avec la rédaction :

Même si elles ne sont pas présentes dans chaque énoncé rectificatif, ces interpellations (« Attention à ne pas traduire... », « Vous exagérez au Monde... », « Titre racoleur à changer ») établissent une sorte de proximité avec le discours journalistique qui révèle la place que les publics médiatiques actifs pensent être la leur : celle des surveillants du discours médiatique en général, se plaçant à la même hauteur que le méta-énonciateur.

Comme nous l'avons souligné dans la section 1.3, certains auteurs tiennent des propos similaires par rapport à d'autres aspects du travail des journalistes que la correction de la langue. Par exemple, Bernier (2013 : 7) soutient qu'« [a]vec Internet et le Web 2.0, les citoyens ont spontanément entrepris d'agir comme un 5^e pouvoir ». Calabrese (2014 : 28) met l'accent sur le rôle clé joué par le dispositif lui-même, qui « témoigne d'un mode de consommation de l'information novateur qui invite le lecteur à rectifier, compléter ou simplement mettre en cause l'information ». Nos observations confirment ces analyses dans le domaine de la langue et révèlent que les internautes publient des commentaires dans l'espoir de susciter des corrections.

Les internautes considèrent la correction des articles à partir des commentaires de façon hétérogène : certains propos saluent la correction effectuée (« merci »), quand d'autres semblent plus neutres (« l'article a été corrigé depuis »), négatifs (« ils nient ouvertement ») ou ironiques (« ne me remerciez pas » et « de rien »). Dans les commentaires plus négatifs ou ironiques, il semble que ce soit surtout la non-publication du commentaire ou l'absence de réponse du média qui pose problème.

Deux situations distinctes se présentent : lorsque le dispositif de commentaires est un module propre au média et que la modération est opérée à priori (RTBF Info et RTL Info), des commentateurs estiment être à l'origine de corrections et se plaignent que leur message n'ait pas été publié⁴²² ; sur les sites utilisant des modules Facebook, où la modération intervient à postériori, les internautes doivent parfois se justifier de leur commentaire auprès d'autres commentateurs car leur commentaire n'a pas été supprimé, et certains se plaignent de ne pas avoir été remerciés par la rédaction. Ces différentes attitudes mènent à deux réflexions :

- 1) Elles posent d'abord la question des attentes des internautes envers la rédaction lorsqu'ils postent un commentaire sur la langue des journalistes et de ce que la

⁴²² Ce n'est toutefois pas toujours le cas, en témoigne l'exemple suivant : « Madame [nom de la journaliste], Merci de faire les corrections nécessaires pour le 2ème et le dernier paragraphes. Inutile de diffuser mon message en ligne, juste les corrections merci. » [RTBF Info]

rédaction devrait faire pour les satisfaire : souhaitent-ils une simple correction, une réaction personnalisée du média ou, s'agissant de ceux qui regrettent de ne pas être publiés malgré la correction de l'article, est-il question avant tout de se présenter publiquement comme critiques ou experts aux yeux de la communauté, d'être confortés par celle-ci dans leur posture critique, ou encore d'obtenir une certaine reconnaissance de la part du média ou des autres internautes ? Notre corpus contient plusieurs commentaires qui tendent à montrer le plaisir ou la fierté que les commentateurs ont à être publiés. En outre, des internautes de chacun des cinq médias reviennent sur la page sur laquelle ils ont commenté puisqu'ils constatent des corrections, réagissent une seconde fois ou répondent ensuite à des réactions d'autres internautes. Une telle attitude renforce l'idée que certains internautes souhaitent avoir une incidence sur la production journalistique et, éventuellement, trouvent dans la preuve de cette influence une certaine satisfaction. Wu et Atkin (2017 : 73-74) ont mis en évidence que le caractère narcissique de certains internautes constituait un facteur favorisant leur prise de parole dans les commentaires : cette caractéristique pourrait en partie expliquer l'attitude que nous venons d'évoquer.

- 2) Ensuite, comme nous l'avons déjà mentionné *supra*, nous avons montré ailleurs que le type de modération (à priori ou à postériori) avait une incidence sur la visibilité des commentaires des internautes abordant la langue des journalistes (Jacquet, 2016 : 164, 2017 : 123). Ainsi, lorsque les commentaires sont filtrés à priori, les discours relatifs à l'utilisation de la langue par les journalistes ne sont généralement pas publiés alors que, quand la modération a lieu à postériori, ces mêmes discours ne sont pas supprimés. Cette différence de traitement explique la situation que nous décrivons ici : seuls des commentateurs des sites RTBF Info et RTL Info se plaignent de ne pas voir effectivement leurs commentaires en ligne. Comme nous l'avons indiqué plus haut, la majorité des commentaires de ces sites n'ont pas été publiés⁴²³.

De nombreux exemples montrent que les internautes des cinq sites d'information étudiés ont pleinement intégré ce processus de correction des articles. En effet, le fait que les commentateurs demandent ou attendent des corrections et les commentent montre qu'ils sont conscients de cette spécificité du web. Il arrive même qu'un internaute s'impatiente parce qu'une erreur n'est pas corrigée (« ça fait des heures que c'est publié » [Le Soir.be]). Toutefois, l'utilisation peu attentive de cette possibilité de mise à jour par la rédaction suscite, elle aussi, des critiques relatives à l'intelligibilité des textes.

- (88) A force de "compléter" [vos articles] au fil des heures ils deviennent incohérents. Cela commence par "La cour a condamné..." et se termine par "l'arrêt sera rendu après midi...". Curieuse chronologie ! [RTBF Info]

⁴²³ Pour rappel, les commentaires non publiés représentent 56,2 % du corpus de RTBF Info et 67,6 % de celui de RTL Info.

- (89) Si trop de mises à jour les rendent illisibles, le journaliste ne pourrait-il pas faire l'effort de ré-écrire son texte? Trop de travail? Trop difficile de synthétiser? [RTBF Info]

Si cette possibilité de mise à jour et de correction des articles est intégrée par les commentateurs, son utilisation pose donc question à certains d'entre eux et suscite des critiques à plusieurs égards : soit que les corrections ne sont pas assez rapides, soient qu'elles sont effectuées sans l'attention nécessaire⁴²⁴, soit que le commentateur ayant relevé l'écart à corriger ne soit pas remercié ou publié. On constate que le dispositif lui-même suscite des attentes normatives fortes de la part des internautes. Ceux-ci ont donc une conception très précise de la manière dont devrait être géré ce dispositif, et font remarquer que les pratiques des rédactions s'en éloignent. Falguères (2008 : 135-137, 190-192) avait déjà observé que les forums et leur modération faisaient également l'objet d'attentes normatives exprimées par certains utilisateurs, en particulier sur le prétendu laxisme ou le manque de réactivité des modérateurs, y compris lorsque des fautes de langue figurent longtemps dans les intitulés des forums (Falguères, 2008 : 190). Notre analyse confirme cette conception précise, chez certains internautes, d'une sorte de « bon usage » par les rédactions des possibilités offertes par le web.

6.3 L'urgence, la pratique du copier-coller et la traduction automatique

Outre les commentaires sur la relecture et la mise à jour des articles en ligne, 2,9 % des commentaires en moyenne évoquent les conditions ou le processus de production de l'information. Plus encore que dans les deux sections précédentes, il faut constater que les auteurs des commentaires présentés ici semblent constituer un public averti, ou du moins qu'ils questionnent la fabrication de l'information en ligne.

L'utilisation, la reprise ou le recopiage de dépêches d'agences sont régulièrement commentés. De même, la pratique du copier-coller est épinglée dans trois des cinq corpus. Ces deux éléments sont parfois liés dans les commentaires.

- (90) Bravo pour la forme et les fautes d'orthographe. Copier-coller les dépêches belga ou reuters n'est pas intelligent. Basta. [RTBF Info]
- (91) Dans ce genre de nouvelle internationale il y a toujours du copié / collé de plusieurs agences de presse, d'où l'importance de se relire... [Le Soir.be]
- (92) Quand j'étais jeune c'était du vrai journalisme, avec des articles bien écrits et en plus différent dans chaque journal, aujourd'hui une agence écrit des articles et les soi-disant journalistes ne font que les recopier. [RTBF Info]

On retrouve dans ce dernier commentaire l'expression claire d'une vision idéalisée du passé, dont nous avons vu qu'elle était caractéristique des discours critiques sur le journalisme.

⁴²⁴ Cette critique rejoint, sur le fond, celle du manque de relecture.

Plusieurs commentateurs suspectent les journalistes d'avoir un recours peu précautionneux aux outils de traduction automatique.

- (93) "Belga" arrive-t-il encore à écrire le français ? Ou est-ce une traduction automatisée du néerlandais relue par un jobiste ? [RTBF Info]
- (94) est-ce du google translate??? [RTBF Info]
- (95) - keskidi? - il dit rien: copier/coller, traduction automatique et pas de révision ... - ah, ok, merci, je comprends mieux [DH.be]

Les idées de rapidité et d'urgence, présentées par certains internautes comme un impératif du journalisme web, rassemblent de nombreux commentaires de cette catégorie. Selon ceux-ci, c'est précisément la rapidité qui expliquerait les écarts commis.

- (96) De toute évidence, les fautes ne passeraient pas si les journalistes se relisaient; peut-être n'en ont-ils pas le temps, pressés par les horaires, ou sont-ils fatigués, ou ... [RTBF Info]

Dans cet exemple, le commentateur attribue les écarts qu'il relève uniquement au processus de production, alors que d'autres commentateurs avancent d'autres raisons pour expliquer les fautes qu'ils constatent, comme le manque de compétences des journalistes ou leur formation. Cette hétérogénéité dans les causes d'écarts données par les internautes rappelle celle observée dans les textes étudiés au premier chapitre. Nous avons vu que les causes avancées étaient partagées entre des facteurs personnels et des facteurs professionnels, et engagent de manière plus ou moins importante les compétences des journalistes.

La notion d'urgence fait l'objet de propos divergents. D'un côté, dans la plupart des cas, l'auteur dénonce et regrette cet impératif.

- (97) L'urgence de l'info à diffuser avant tout crée, pour ma part, plus de dégât. Nous vivons tous dans une urgence de l'instant que la communication instantanée a créée, au détriment des règles de français élémentaires, sans compter les jeux de mots limites. [RTBF Info]
- (98) Mais si on quittait cette culture de l'immédiateté dans l'information, on ne s'éviterait pas ce genre de faute? [Le Soir.be]

Selon le commentaire qui suit, la tolérance envers l'urgence et ses risques varierait selon le sujet ou le contenu de l'article.

- (99) Journaloux relisez vos articles! Il n'y avait aucune urgence pour énoncer des banalités! [RTL Info]

D'un autre côté, quelques commentaires utilisent justement cette obligation de rapidité pour remettre les écarts linguistiques en perspective, les expliquer ou relativiser leur importance.

- (100) [L]es fautes de français et de frappe sont légions sur le site internet de la rtbf. C'est triste, mais c'est comme cela. En même temps les journalistes qui écrivent ces articles

en ligne sont sous une pression infernale pour aller le plus vite possible. En tout cas, c'est ce que j'ai entendu dire. Mais je dois bien avouer que de temps en temps, ça me scandalise un chouilla... ;-) [RTBF Info]

- (101) [En réponse à un internaute qui regrette un temps où les articles étaient davantage relus] [E]n ce temps-là, il fallait attendre plus longtemps pour lire cette information. L'information avait pris le temps de passer devant un correcteur avant d'être imprimée et distribuée. Perso je préfère l'info rapide avec ses inconvénients. [La Libre.be]
- (102) [En réponse à une internaute se plaignant de la qualité de l'écriture de l'article] sait vret con pré fait reraie une éqritur mieuh fête, mais l'important c'est de produire de courts articles pour attirer le lecteur et justifier toutes les pubs gratuites qui font survivre le journal. Que préférez-vous, un journal bien écrit qui meurt dans deux ans, ou un journal un peu improvisé qui de temps en temps fait de bons articles de fonds dignes du vrai journalisme. Ne lisez donc pas les articles racoleurs, ils sont là uniquement pour les sponsors ! [La Libre.be]

Dans le fil de conversation qui suit, l'internaute B insiste sur le fait que les journalistes web travaillent en flux tendu, mais évoque aussi l'argument de la gratuité, déjà mentionné plus haut.

- (103) [Internaute A :] "de le Mondiale..."..... excellent !!!! Un stagiaire peut-être? A espérer, et à virer...

[Internaute B :] C'est une presse gratuite et en direct. Il est logique qu'elle contienne des fautes. Faites-vous rembourser l'accès à cet article... Ou payez un journal papier qui ne paraît qu'une fois par jour et qui est relu. Il en reste aussi mais beaucoup moins...

[Internaute C :] [À l'internaute B] Où est la logique : gratuit = bourré de fautes ?!? Un peu nul comme raisonnement.

[Internaute D :] [À l'internaute B] J' achète régulièrement la version papier et l' orthographe et la syntaxe sont presque aussi déplorables qu' ici. Vraiment effrayant. Je dois être maso... [DH.be]

Nous constatons ici des perceptions hétérogènes de la différence de qualité linguistique proposée par le site gratuit et par le journal payant (il y a « beaucoup moins » de fautes / « presque aussi déplorable »). Cet échange montre aussi que l'adaptation des attentes linguistiques selon la valeur d'échange de l'information peut constituer un point de désaccord entre internautes. Il en va de même pour une éventuelle adaptation des attentes en fonction des conditions de production de l'information, comme nous venons de le souligner. Par ailleurs, selon l'internaute A, un journaliste qui commet des écarts n'a pas sa place dans une rédaction. Le commentateur convoque la figure du stagiaire, que l'on retrouve dans de nombreux commentaires. Soit l'internaute utilise la figure du stagiaire comme une insulte (exemples 104 et 105), soit il feint de savoir que l'article a été rédigé par un stagiaire (exemples 106 et 107).

- (104) le journaliste était tellement content des résultats de ce sondage qu'il en a oublié son orthographe et sa grammaire: "les démocrates-chrétiens flamands devraient s'en rendre compte car leurs disputent incessantes leur font perdre des plumes." leurs

disputes.... c'est pénible ; ces fautes, faut déjà se les coltiner dans les commentaires , on pourrait faire un effort, se relire avant de publier, espèce de stagiaire! encore un digne produit de l'enseignement fédération Wallonie Bruxelles sans doute! [La Libre.be]

(105) " A l'équipe, elle n'avait gagné de 5.000 \$." Relis toi, stagiaire !!! [DH.be]

(106) Le Britannique a finalement préféré au Danois Kevin Magnussen..... Hé le stagiaire en journalisme de le DH, merci de relire to texte ou bien de nous donner d'en donner une traduction en français.... Encore un qui avait la tête dans le c-l lors du cours de conjugaison du verbe être... [DH.be]

(107) Euh, il n'y a personne pour relire les articles du stagiaire, là? [RTBF Info]

En faisant intervenir la figure du stagiaire, l'internaute montre d'abord une faculté de réflexion par rapport à l'organisation des salles de rédaction. Ensuite, évoquer le stagiaire, soit une personne en apprentissage et ne disposant pas encore de toutes les compétences attendues d'un professionnel, constitue clairement une forme de dénigrement des auteurs des productions journalistiques. Ces allusions au stagiaire confirment à nouveau l'existence d'un devoir professionnel et d'une attente, de la part des commentateurs, que les journalistes disposent de de compétences linguistiques particulières. En effet, un article contenant des écarts linguistiques est présenté comme le signe d'une incompétence ou d'une incomplétude du professionnalisme de son auteur ; cette mise en relation est ici symbolisée par la figure du stagiaire.

De nombreux commentaires de cette section montrent une faculté de questionnement ou d'analyse, chez certains commentateurs, à l'égard du secteur médiatique et du processus de fabrication de l'information. Si la section 5 de ce chapitre a mis en évidence la posture d'expert de la langue adoptée par de nombreux commentateurs, nous venons de montrer que certains commentateurs se présentent aussi publiquement comme des experts de l'analyse des médias. Calabrese (2017 : 148) avait déjà relevé la présence de commentaires démontrant une certaine conscience du fonctionnement des médias : « Contrairement à d'autres commentaires qui reposent sur la *doxa* et des énoncés génériques, [certains] témoignent d'une connaissance globale du milieu journalistique ». Au-delà de l'expertise relative à la langue et de celle concernant le processus de production journalistique, Graham et Wright (2015 : 330) ont montré que dans le contexte des commentaires au bas d'articles relatifs aux thématiques environnementales, de nombreux commentateurs se présentent en experts, et que cette expertise est reconnue par les journalistes, parfois même comme supérieure à la leur.

Comme nous l'avons vu dans la revue de la littérature consacrée à la critique des médias (chapitre 1, section 1.1.2), plusieurs auteurs plaident pour une critique compréhensive des médias (Lemieux, 2000 ; Charon, 2007). Ces auteurs laissent entendre que la critique des médias par les citoyens tient rarement compte des conditions de production des journalistes. La présente section révèle deux éléments à ce sujet dans le contexte précis des commentaires d'internautes. Premièrement, on observe que certains commentateurs manifestent une réelle prise en compte du processus de production. Toutefois, ces commentaires ne représentent pas une proportion très élevée de notre corpus : en dehors de la question de la relecture, seuls 2,9 %

des commentaires de notre corpus en moyenne émettent un propos en lien avec la production de l'information. Deuxièmement, l'évocation du processus de production ne va pas nécessairement de pair avec une adaptation des attentes normatives et des critiques des commentateurs. C'est parfois le processus de production lui-même qui est mis en cause : celui-ci ne constitue pas un facteur d'indulgence par rapport aux écarts linguistiques observés ; il est l'objet même de la critique⁴²⁵. Nos observations sont conformes aux conclusions de l'étude menée en Suède par Karlsson, Clerwall et Nord (2017) au sujet des corrections de contenu dans le contexte des articles journalistiques en ligne. Les auteurs (2017 : 155) montrent que les internautes suédois « are, unsurprisingly, in general, negative toward sacrificing accuracy for swift dissemination of news ». De même, les chercheurs (2017 : 156) notent que la possibilité, offerte par le web, de corriger les articles après les avoir publiés ne modifie généralement pas les attentes élevées du public à l'égard des journalistes en amont de la première publication.

7 La place des journalistes dans les commentaires

La question de savoir si la section des commentaires constitue une possibilité pour les internautes de réagir aux articles, de parler entre eux ou d'échanger avec la rédaction est récurrente dans les études sur les commentaires, comme nous l'avons montré dans la revue de la littérature. Nos observations rejoignent les nombreuses études concluant à une absence d'interaction entre journalistes et internautes dans les commentaires au bas des articles. Cette section entend interroger, à partir de notre corpus de commentaires, la place qu'occupent les journalistes dans le dispositif des commentaires mais aussi dans le discours des commentateurs. Nous tentons de saisir la manière dont est envisagée cette (non-)interaction par les commentateurs à travers leurs propos.

7.1 Les journalistes : « vous » ou « ils » ?

La perception de la situation d'interaction est d'abord observable dans la manière dont sont énoncés les commentaires. On constate un partage net entre les commentaires qui s'adressent aux journalistes et ceux qui en parlent, donc entre l'utilisation de la deuxième et de la troisième personne.

Dans 3 % des commentaires en moyenne, l'internaute cite ou interpelle le(s) journaliste(s) de l'article concerné. Assez logiquement, c'est la deuxième personne qui est utilisée dans presque tous les cas.

(108) Monsieur ou Madame [nom du journaliste], Svp, relisez vos articles avant de les faire paraître !! Orthographe en péril !!! [RTBF Info]

(109) et pour l'orthographe [initiales du journaliste] toujours aussi nul ? Son ticket coût ... Gros débile ! [DH.be]

⁴²⁵ C'est notamment le cas de l'exemple 12, dans lequel le commentateur montre qu'il ne tolère aucune faute étant donné que les journalistes disposent, selon lui, de correcteurs informatiques.

Il s'agit d'adresses parfois directes, parfois indirectes (« vous direz à Untel que »), ou encore d'une simple énonciation à la troisième personne (« il faudrait que Untel fasse un effort... »). Notons la récurrence du titre « Monsieur » ou « Madame » dans ces commentaires, marquant une politesse éventuellement tournée en dérision.

(110) ... "après que le pilote avait demandé l'autorisation ... " c'est vraiment du français de bas étage ça, Monsieur le journaliste ! [La Libre.be]

Beaucoup d'autres commentaires qui n'évoquent pas le journaliste s'adressent directement à la rédaction ou aux journalistes sous forme de questions ou d'affirmations. Ces commentaires rencontrent les observations de Calabrese (2017 : 144), qui constate que, dans les commentaires métajournalistiques, de nombreux énoncés « miment le dialogue, ou [...] comportent au moins un marqueur d'interlocution ». L'auteure (2017 : 150) considère ces marqueurs d'interlocution comme « des signes de proximité qui donnent l'idée d'un dialogue direct avec le co-énonciateur absent ».

À l'opposé, de nombreux commentaires utilisent la troisième personne. Ceux-ci donnent l'impression d'une mise à distance de la part des internautes, qui formeraient une communauté fermée ayant le sentiment de ne pas être entendue. Les internautes semblent ressentir et marquer une séparation entre eux et la rédaction. Les commentaires ressemblent alors à des « bouteilles à la mer ».

On constate enfin des cas hybrides, où le propos semble être adressé à la rédaction mais est tourné à la 3^e personne.

(111) La RTBF prévoiT-elle de vérifier de temps en temps l'orthographe de ses articles ? [RTBF Info]

Rappelons qu'une proportion très élevée de commentaires mentionnent le nom du média : ces commentaires sont traversés par cette même hésitation entre la deuxième et la troisième personne. Notre corpus est donc marqué par une proximité hétérogène induite par les internautes⁴²⁶. Au sein d'un même espace, on peut passer de la proximité (« on vous parle ») à la distanciation (« on parle entre nous »), de l'inclusion de la rédaction à son exclusion. Ces écarts mènent à interroger le statut ou le rôle du dispositif des commentaires (pour qui et pourquoi est-il mis en place ?), et plus précisément à se demander si ce dispositif est ou non prévu pour recevoir ce type de commentaires. Par ailleurs, ils indiquent que les commentateurs ne savent pas, en réalité, ce qu'il advient de leurs messages dans les rédactions web.

7.2 Des journalistes quasi absents des commentaires

Parmi les 1 302 commentaires de notre corpus, seuls sept commentaires ont été postés par des journalistes ou par le média (0,8 % en moyenne). Pour RTBF Info et RTL Info, cette quasi-

⁴²⁶ La proximité affichée est parfois tellement forte qu'elle semble feinte : l'internaute se permet peut-être certains propos parce qu'il imagine qu'ils ne seront pas lus.

absence peut en partie s'expliquer par le fait que la modération est réalisée à priori et que la majorité des commentaires de ces deux corpus n'ont pas été publiés⁴²⁷ : il n'y a pas de possibilité de réponse publique à un message filtré. Par ailleurs, puisque nous ne disposons pas des fils de discussion complets pour ces deux sites, il est possible que des réactions de la part de la rédaction nous aient échappé. Cinq commentaires sur les sept sont issus des corpus des sites qui utilisent le module Facebook : DH.be, La Libre.be et Le Soir.be. Même lorsqu'on supprime les deux autres corpus, ces commentaires représentent seulement 1,3 % des commentaires en moyenne.

Quatre de ces cinq commentaires sont de simples remerciements (ils contiennent tous le mot « merci »). Le corpus du Soir.be comporte trois commentaires, dont deux sont issus du même article. Dans un de ces commentaires, le journaliste (qui n'est pas l'auteur de l'article), utilisant son compte personnel, invite l'internaute mécontente à participer à l'amélioration du site :

(112) Internaute : "Ce type, fils improbable de d'Artagnan et de Nana Mouskouri, paraît que c'est la tolérance personnifiée. " Parait aussi que français c'est pas cette phrase (sic). Depuis quelques jours, alors que les étudiants ne doivent plus être nombreux à travailler dans la rédaction, l'orthographe sur l'entièreté du site est portée aux grandes pompes ... funèbres.

Journaliste : Bonjour, pour améliorer notre site, pourriez-vous nous donner des exemples ou des références aux articles dont question? Merci [Le Soir.be]

Le seul commentaire qui n'est pas un remerciement est issu de DH.be. Il est rédigé sur un ton ironique.

(113) Internaute : "La DH, c'est aussi beaucoup d'informations locales !" [titre de l'article] Infos recoupées, correctes, sans faute d'orthographe, je ne demande qu'à voir.

Rédaction : Oui, jetez-y un œil cher Didier ! [DH.be]

Pour le reste du corpus, on ne peut pas conclure à l'absence totale de réaction de la part du média car il est possible que celui-ci ait répondu par un autre moyen (envoi d'un message privé, par exemple). Néanmoins, il est extrêmement clair que sur les cinq sites étudiés, la section des commentaires ne constitue pas un espace d'échange entre les journalistes et leur public.

7.3 Les internautes au secours des journalistes

Si les journalistes ne se défendent pas eux-mêmes des attaques concernant leur utilisation de la langue, ils sont parfois défendus par d'autres internautes. Falguères (2008 : 145) avait observé que les critiques émises à l'égard des journaux ou des journalistes dans les forums de discussion suscitaient également des oppositions de la part de certains internautes. Dans notre corpus, 6,3 % des commentaires en moyenne s'opposent explicitement à d'autres commentaires critiquant l'usage de la langue par les journalistes. Pour les mêmes raisons que celles présentées

⁴²⁷ Pour rappel, la proportion de commentaires non publiés dans nos corpus de RTBF Info et de RTL Info s'élève respectivement à 56,2 % et à 67,6 %.

dans la section précédente, il apparaît raisonnable d'écartier de ce calcul les corpus de RTBF Info et RTL Info. De cette manière, nous obtenons 9,3 % des commentaires en moyenne. Dans ces débats, il faut noter la récurrence de la question du mode suivant la locution *après que*⁴²⁸ – bataille emblématique du discours puriste (Paveau et Rosier, 2008 : 182-183) –, comme le montre l'exemple 114.

Les commentaires d'opposition peuvent prendre plusieurs formes. Tout d'abord, certains commentateurs soutiennent que la critique formulée au préalable par un autre internaute n'est pas fondée car le fait linguistique relevé n'est pas fautif à leurs yeux. Dans ces commentaires apparaissent éventuellement des références plus ou moins précises à des discours normatifs. On relève à la fois la manifestation de représentations puristes et de propos « antipuristes » relatifs à certains débats linguistiques.

(114) [En réponse à plusieurs internautes contestant l'usage de l'indicatif après la locution *après que*] vous avez tous tort ! le journaliste a raison: même si cela peut paraître "bizarre" à entendre, "après que" doit être suivi d'un verbe à l'indicatif et non au subjonctif ! [RTL Info]

(115) [Internaute A :] Le pluriel du mot "tumulus" est "tumuli", le niveau de l'orthographe du journaliste rédacteur est bien triste et indigne d'un grand quotidien de la Belgique francophone.

[Internaute B :] Les deux orthographes [(des tumulus ou des tumuli)] sont permises. (voir "dictionnaire des difficultés de la langue française" Larousse 1956 [La Libre.be])

(116) [Internaute A :] Pour les "puristes" de la langue française, le terme "second" est utilisé quand il n'y a pas de troisième ... donc dans ce cas on devait dire deuxième et pas second ...

[Internaute B :] Cette croyance, fort répandue, ne repose absolument sur rien... Et vous ne trouverez jamais un seul linguiste sérieux pour la défendre... À ce sujet, voici ce qu'en dit l'Académie française : « Longtemps, second a été la forme la plus courante, et certains grammairiens prétendaient réserver l'usage de deuxième aux cas où la série comprenait plus de deux éléments ; lorsque l'emploi de second s'est fait plus rare, on a voulu le réduire aux cas où la série ne comprend que deux éléments. Littré, déjà, contestait cette distinction qui jamais ne s'est imposée dans l'usage, même chez les meilleurs auteurs. L'unique différence d'emploi effective entre deuxième et second est que second appartient aujourd'hui à la langue soignée, et que seul deuxième entre dans la formation des ordinaux complexes (vingt-deuxième, etc.). » Quand à Hanse, il précise : « Second, qui est apparu avant deuxième, se dit comme lui qu'il y ait deux termes ou plus ». Grevisse abonde en parlant, lui, de "distinction arbitraire". Et j'ajouterai qu'il est regrettable de voir certains publier n'importe quoi sur des forums, sans se donner préalablement la peine de vérifier – à des sources valables, évidemment – ce qu'ils avancent. [DH.be]

⁴²⁸ Les propos à ce sujet apparaissent également dans des commentaires qui ne font pas l'objet d'une réponse. Ces commentaires ont été collectés grâce aux requêtes *subjonctif* et *indicatif*.

Ensuite, d'autres réactions relativisent la gravité des écarts et donc la nécessité d'une correction parfaite de la langue à l'intérieur des articles. Ces commentaires appellent à l'indulgence, parfois justifiée par les conditions de production des journalistes en ligne.

(117) [Internaute A :] Trois fautes dans la manchette! Bravo!

[Internaute B :] [À l'internaute A] Trois fautes dans la manchette : Même le dico de Word aurait détecté les fautes d'accord et de frappe ! A force de niveler par le bas, les socialos sont parvenus à ce que ce quotidien ne soit plus en mesure d'écrire une phrase "ssanfôtedorthaugraff" ! Triste époque...

[Internaute C :] Mais vous ne voyez pas l'apport multiculturel de l'immigration. Ce poste a peut-être été simplement attribué à un jeune migrant, diplômé en journalisme à Bagdad ou Damas et qui fait de son mieux ;-)

[Internaute D :] Mais le reste du texte est correct. Les réflexions stupides sont donc largement superflues. [Le Soir.be]

(118) [T]ravaillant en environnement anglais en permanence, il m'arrive aussi de faire qq fautes de français, d'où ma compassion pour le pauvre journaliste de service ;-)
[Le Soir.be]

(119) Soyons indulgents. il était 23h34 quand ce texte a été écrit. :-)
[La Libre.be]

(120) [Internaute A :] "sa nouvelle recrue était ausis " Voici un exemple de l'autographe des journalistes de le DH.. LAMENTABLE !!!!

[Internaute B :] C'est plus une coquille qu'une faute d'orthographe; pas la peine de vous mettre dans cet état ! [DH.be]

Ce dernier exemple montre que le type d'écart peut susciter une indulgence particulière : l'évidence qu'un écart n'est pas dû à un manque de connaissance linguistique permet à l'internaute de relativiser sa gravité. Par ailleurs, certains commentateurs invitent quelquefois les autres internautes à relativiser l'importance d'un écart linguistique en raison du sujet de l'article. C'est notamment le cas, comme le montre l'exemple 121, lorsque l'information paraît dramatique aux commentateurs.

(121) [Titre de l'article : Huit morts dans l'incendie d'un immeuble à Paris] Pour les cinglés de l'orthographe, n'oubliez pas votre dico dans votre cercueil, cela vous permettra de démontrer aux 8 décédés que vous les avez courageusement défendus en les protégeant des fautes d'orthographes [Le Soir.be]

(122) [Article sur la qualification de la Belgique pour la finale de la coupe Davis] On s'en fout, on est en finale !. [DH.be]

Dans de nombreux commentaires, comme ceux que nous venons de présenter, il ne s'agit pas d'une véritable défense des journalistes mais d'une invitation à reconsidérer ce qui serait réellement important dans les productions journalistiques. Certains commentaires s'opposent ainsi clairement à la posture normative, puriste ou celle du « grammar nazi » [La Libre.be] d'autres commentateurs.

- (123) vous ne savez rien faire d'autre que de corriger les fautes, sur le net les commentaires sont accessible a tous le monde vous vous croyez l'élite du monde lol [La Libre.be]
- (124) il y en a vraiment qu'un rien dérange... On s'en fiche de cette faute de français... Si on écoute cette chronique , c'est pour se détendre, pas pour relever la moindre petite erreur! Si vous voulez briller pour votre connaissance de la langue, présentez vous plutôt à un jeu télévisé! [RTBF Info]
- (125) pff tout le monde est braqué sur les fautes, et pas sur le contenu.. [La Libre.be]
- (126) Ont c'an fou dés laurtaugraffes madame valérike [DH.be]
- (127) [!]
- [!] est certain que pour certaines personnes, le plus important dans ce monde est l'orthographe :-)

Dans son étude du discours métalinguistique spontané des internautes de divers sites, Vernet (2012 : 47) a également observé que le discours « progressiste (ou relativisant) » sur la langue est très largement minoritaire et que celui-ci apparaît toujours en réaction à la dénonciation d'écarts linguistiques. Selon Calabrese et Rosier (2015 : 133), les échanges entre puristes et antipuristes seraient favorisés par les caractéristiques d'internet, et singulièrement « la conjonction de l'écrit et du dialogue » :

Cet environnement particulier permet de se focaliser sur l'écrit tout en s'adressant au fauteur, qu'il soit journaliste ou internaute, ce qui permet à l'argument puriste (ou antipuriste) de devenir un argument *ad hominem* qui délégitime l'énonciateur, ou bien de confirmer le rôle des publics dans le dispositif médiatique, à savoir celui des gardiens des normes, qu'elles soient linguistiques ou ayant trait aux routines scripturaires des journalistes.

Bien que l'on puisse conclure à un net déséquilibre entre les commentaires critiques et les commentaires de critique à la critique, la proportion de la seconde catégorie nous semble non négligeable. En effet, à considérer uniquement les corpus pour lesquels nous disposons des fils de discussion complets, les discours d'opposition constituent près d'un commentaire sur dix. Toutefois, comme nous l'avons montré, ces commentaires ne constituent pas tous des commentaires « antinormatifs ».

Conclusions

Nous avons analysé un corpus de 1 302 commentaires, dont 1 204 concernent directement la langue des journalistes, postés sur les sites web DH.be, La Libre.be, Le Soir.be, RTBF Info et RTL Info. À partir du sous-corpus de RTBF Info, nous avons pu estimer que l'appropriation, par les internautes, du dispositif des commentaires en vue d'exprimer une opinion ou une remarque relative à la langue des journalistes représentait 1,6 % des messages postés sur ce site, et un cinquième des commentaires qui abordent le travail des journalistes ou les médias.

Notre analyse met en exergue une certaine diversité, qui concerne le propos général des commentaires (de la simple mention d'écarts à des considérations plus générales sur l'utilisation de la langue par les journalistes, en passant par divers jugements), ce qui y est incriminé (différents types d'écarts mais aussi différentes causes données par les internautes à ces écarts) ou encore la manière dont ils sont rédigés. Pourtant, une très large majorité des commentaires

manifestent ou révèlent des attentes normatives et des déceptions relativement fortes de la part des commentateurs par rapport à la langue des journalistes. Les internautes dépeignent une situation linguistique anormale ou problématique et même, dans certains cas, en déclin.

Tandis qu'un nombre limité de commentaires de notre corpus (2 % en moyenne) attribuent clairement un pouvoir d'influence ou une responsabilité sociale aux journalistes en matière de langue, une proportion non négligeable des commentaires (7,1 % en moyenne) expriment implicitement ou explicitement qu'un certain usage de la langue fait l'objet d'un devoir professionnel. De plus, une part beaucoup plus large de notre corpus laisse apparaître que les commentateurs considèrent inacceptables les écarts commis par les journalistes, démontrant de manière indirecte l'existence d'un devoir professionnel dans leurs représentations. Les commentaires explicitement négatifs en réaction aux faits linguistiques observés, les appels insistants à la relecture ou le rappel de règles linguistiques en sont les illustrations les plus éloquentes. S'il est possible que certains internautes considèrent les fautes comme inacceptables dans l'absolu, de nombreux commentaires montrent que les attentes linguistiques envers les journalistes sont particulières dans les représentations de bon nombre d'entre eux. Lorsqu'elles sont exprimées, les raisons de cette spécificité rejoignent des arguments déjà développés dans les textes analysés au premier chapitre : la mission éducative des médias, leur large diffusion, le fait que le journalisme soit un métier d'écriture ou que la langue constitue l'outil principal des journalistes, etc. Ces arguments appuient donc l'existence d'un devoir professionnel qui, dans les représentations des commentateurs, devrait constituer un facteur de régulation central des pratiques linguistiques des journalistes.

Les internautes citent très souvent le nom du média dans leurs commentaires relatifs à la langue des sites d'information. Une partie de ces commentaires révèlent que les attentes linguistiques sont spécifiquement liées au média. Les corpus des différents sites ayant été constitués selon des méthodes distinctes, nous avons insisté sur l'impossibilité d'établir des comparaisons fines. Néanmoins, sur la base des commentaires analysés, de leur contenu et de la manière dont ils sont rédigés, il a été impossible de dégager des contrastes importants dans les propos des commentateurs en fonction du site. Pour la plupart de nos observations, nous avons d'ailleurs livré des exemples de commentaires de plusieurs sites, voire des cinq médias étudiés. Cette homogénéité nous semble assez forte pour soutenir que nous avons saisi des socles communs des discours relatifs à la langue des journalistes, qui révèlent des attentes communément partagées au minimum par des commentateurs des cinq sites d'information. Dans les commentaires analysés, l'usage de la langue entendu comme un devoir professionnel semble donc concerner tous les journalistes. L'étendue de ces attentes, que nous venons de montrer, suggère que celles-ci pourraient constituer un facteur de régulation linguistique.

On ne peut toutefois ignorer une frange du public, clairement minoritaire, qui pourrait être qualifiée d'antinormative ou antipuriste : ces commentateurs tendent à relativiser l'importance d'une « correction parfaite » de la langue des articles journalistiques en ligne, reprochent aux internautes qui relèvent et condamnent la présence d'écarts la pertinence de leur activité, voire contestent la validité de leurs propos. La présence de tels discours contraste avec le corpus de

textes étudiés au chapitre 1. Cette différence peut s'expliquer par le fait que, comme l'a notamment montré Vernet (2012), les discours antinormatifs sur la langue constituent des contrediscours réagissant à des discours normatifs : l'interaction fait partie du dispositif des commentaires étudiés ici à l'inverse des publications du chapitre précédent. Dès lors, le présent chapitre a permis de révéler l'existence d'un tel discours, empêchant de conclure à l'univocité totale des commentateurs par rapport à la question de la langue des journalistes.

Les internautes concernés incriminent divers éléments pour expliquer la présence d'écarts dans les productions journalistiques. Ils considèrent parfois que les journalistes sont incompetents, que leur formation n'est pas bonne, qu'eux-mêmes ou d'autres membres de la rédaction ne relisent pas ou pas assez les articles, que leurs conditions de production ne leur permettent pas de proposer des textes bien construits ou exempts d'écarts. Cette diversité de causes avancées par les commentateurs rappelle les enseignements du chapitre précédent : nous avons vu que les auteurs accusent tantôt les journalistes eux-mêmes, tantôt des facteurs professionnels plus larges qui dépassent leurs strictes connaissances linguistiques.

La diversité des propos, tant dans leur contenu que dans leur forme, fait émerger un flou autour du statut du dispositif des commentaires : est-il ou devrait-il être, aux yeux des internautes, un espace de discussion entre eux, un lieu d'échange avec la rédaction, ou les deux à la fois ? En effet, les commentateurs s'expriment alternativement en incluant et en excluant la rédaction. Pourtant, dans les faits, il est clair que, mis à part quelques exceptions, seuls les internautes postent des commentaires. Les commentateurs incluant la rédaction dans leurs propos semblent simuler une interaction dont ils savent l'inexistence.

Certains commentateurs ont parfaitement intégré différentes spécificités du journalisme web : l'interactivité, la mise à jour des articles, l'urgence de publication comme impératif de production, etc. Toutefois, il semble que cette conscience des spécificités du web n'ait que rarement modifié leurs attentes normatives. De nombreux commentateurs marquent une réelle volonté d'avoir une influence sur les productions journalistiques et aiment constater que leur commentaire a été la source d'une correction dans un article. En somme, ils souhaitent intervenir individuellement dans la correction de la langue des sites d'information, et semblent dès lors envisager le dispositif des commentaires comme un facteur de régulation linguistique. Nous rejoignons ainsi Calabrese et Rosier (2015 : 135), qui avancent que leur étude conforte « l'image de la presse écrite comme gardienne de la pureté linguistique, et du public comme une entité de contrôle para-institutionnelle ». Par ailleurs, la possibilité de correction des articles propre à internet constitue parfois la source de nouvelles attentes normatives : puisque les écarts peuvent être corrigés par les rédactions, leur persistance dans les articles en ligne engendre une incompréhension ou une indignation supplémentaire. Certains commentateurs considèrent ainsi que cette possibilité technique devrait être exploitée de manière plus efficace par les rédactions web, qu'elle devrait être utilisée comme un facteur de régulation de la langue. De manière générale, conformément aux observations d'autres chercheurs, la figure de l'internaute expert traverse notre corpus : qu'ils critiquent ou qu'ils contrent les critiques des autres, les

commentateurs se positionnent volontiers en tant que connaisseurs de la langue ou du journalisme.

Comme nous l'avons évoqué au premier chapitre, plusieurs chercheurs appellent à une critique du journalisme qui tiendrait davantage compte des contraintes des journalistes, sous-entendant que le discours à l'encontre de ces derniers pêche par un manque de connaissance du fonctionnement des médias et d'une prise en compte des logiques journalistiques (Lemieux, 2000 ; Charon, 2007). Certains commentaires de notre corpus entrent en contradiction avec les considérations de ces auteurs : des commentateurs appellent à relativiser les écarts pointés par d'autres internautes précisément en raison des conditions de production des journalistes en ligne. De cette manière, ils admettent la place que peuvent occuper les conditions de travail des journalistes dans la régulation de la langue des sites d'information. Toutefois, ces commentaires représentent une proportion extrêmement faible de notre corpus, qui est très majoritairement constitué de propos normatifs.

Plusieurs recherches ont montré que la critique de la presse en ligne révèle un attachement des internautes à des éléments qui ont historiquement fondé le journalisme d'information, et qui forment en quelque sorte une *doxa* journalistique. Ce chapitre vient consolider une telle analyse par rapport à la question spécifique de l'usage de la langue par les journalistes. Dans les représentations des commentateurs, cette *doxa* devrait jouer un rôle de premier plan dans la régulation linguistique des sites d'information. Craft, Vos et Wolfgang (2016 : 683-684) écrivent au sujet des critiques des internautes : « While all these criticisms are (perhaps too) familiar, they suggest commenters have a coherent and consistent notion of what they expect from traditional journalism – a notion that mostly tracks with what traditional journalists expect from themselves and believe, on the whole, they offer (Weaver et al., 2007). » Notre étude a montré que l'idée d'un devoir professionnel, soutenue par les acteurs du journalisme dans les textes du chapitre précédent, était bien partagée par de nombreux commentateurs des cinq sites étudiés. Il reste à évaluer dans quelle mesure les représentations mises en évidence jusqu'ici sont partagées par les journalistes qui travaillent pour ces médias en ligne. C'est l'une des questions auxquelles s'intéresse le chapitre suivant.

CHAPITRE 3 LES REPRÉSENTATIONS LINGUISTIQUES DES JOURNALISTES EN LIGNE

Introduction

Les deux premiers chapitres de ce travail ont permis de saisir les différentes composantes de l'univers de discours relatif à la langue des journalistes en Belgique francophone. Cet univers discursif, nous l'avons vu, est construit par une large diversité d'acteurs : journalistes, directeurs de médias, hommes de lettres, linguistes, acteurs de divers organismes consacrés à la langue française, politiciens, intellectuels, chroniqueurs, citoyens, commentateurs des sites d'information, etc. Cependant, presque aucun texte de notre corpus étudié au premier chapitre n'était le fruit d'acteurs du journalisme en ligne⁴²⁹. L'objectif de ce chapitre est d'appréhender de manière approfondie les représentations linguistiques des journalistes web : nous resserrons donc notre angle de vue afin de nous focaliser sur les praticiens du journalisme en ligne. Si nous avons envisagé l'univers discursif étudié plus haut comme ayant une incidence potentielle sur les pratiques journalistiques contemporaines – et donc sur la régulation de la langue des sites d'information –, nous faisons ici l'hypothèse que les représentations spécifiques des acteurs du journalisme web déterminent de manière importante leurs pratiques. De cette manière, nous avançons que les représentations linguistiques des journalistes en ligne forment un facteur de régulation important de la langue qu'ils pratiquent et que l'on peut observer dans les productions en ligne. Or, il faut noter avec Meier (2017 : 15) que « le rapport qu'entretiennent réellement les professionnels des médias avec leur principal outil de travail, [...] métaphore courante, constitue un objet de recherche relativement peu étudié ».

Dans ce chapitre, les représentations linguistiques des journalistes sont organisées autour de deux ensembles qui constituent, après la section consacrée à notre méthode (section 1), les deux sections principales. Le premier (section 2) concerne les représentations des journalistes à l'égard des qualités sociales et linguistiques de la langue qu'ils utilisent, conformément à notre modèle d'analyse. Pour sa part, le second ensemble (section 3) est formé par les représentations linguistiques proprement dites de ces acteurs, soit leur rapport à la langue française elle-même. L'hypothèse sur laquelle repose ce chapitre est que ces deux types de représentations peuvent réguler l'utilisation de la langue par les journalistes dans leur activité professionnelle. Pour le premier ensemble, nous soutenons, par exemple, que si un journaliste considère avoir un rôle d'exemple linguistique à jouer pour la communauté ou que son activité professionnelle exige une certaine utilisation de la langue, de telles représentations sont susceptibles de réguler ses pratiques linguistiques. Pour le second ensemble, il s'agit de considérer que la manière dont un journaliste évalue certains faits linguistiques, par exemple s'il les juge fautifs ou difficilement

⁴²⁹ Des propos sur l'écriture web tenus par des journalistes en ligne sont néanmoins rapportés par une chercheuse en journalisme dans la revue professionnelle *Journalistes* (Dierickx, Laurence [2012], *op. cit.*, p. 8). Cette absence de textes provenant d'acteurs du journalisme web s'explique sans doute en partie par la courte existence du journalisme web comparativement à l'étendue de la période considérée.

compréhensibles, va guider ses choix linguistiques dans la phase d'écriture ou d'édition des textes.

Dans ce chapitre, les deux ensembles de représentations envisagés sont étudiés au moyen de modèles d'analyse distincts. Concernant les représentations relatives aux qualités linguistiques et sociales de la langue des journalistes, nous nous sommes, en toute logique, fondé sur le modèle d'analyse que nous avons développé dans le premier chapitre de ce travail. En revanche, les représentations linguistiques proprement dites ou le « rapport à la langue » ayant fait l'objet de nombreuses études, la littérature existante nous offrait une diversité d'outils afin d'analyser nos données. Nous avons repris ici le modèle de l'Imaginaire linguistique d'Houdebine (1995, 1997, 2002, 2015 notamment) que nous avons adapté (voir section 3.2.1). Ce choix a été opéré pour deux raisons principales. Tout d'abord, l'auteure de ce modèle a elle-même réalisé deux études spécifiques auprès de journalistes (Houdebine et Baudelot, 1985 ; Houdebine, 1988) : ces études confirment la pertinence du modèle d'analyse dans le domaine d'activité qui nous occupe et leurs résultats constituent des pistes de réflexion pour nos propres analyses. Ensuite, nous avons volontairement visé la continuité avec nos travaux antérieurs (Jacquet 2012, 2015a). Ces travaux nous ont convaincu de la portée heuristique de ce modèle, en dépit des critiques dont il fait l'objet (voir section 3.2.1). En effet, il permet de mettre en évidence des logiques distinctes et éventuellement opposées, qui peuvent rendre compte de la complexité des représentations linguistiques en tant que facteur de régulation de la langue des sites d'information.

Il est important de noter d'emblée qu'à de nombreuses occasions, les représentations analysées dans les sections 3 et 4 se rejoignent. L'organisation de notre chapitre vise à assurer la complétude des deux analyses. La section 2 permet, au moyen d'un modèle commun, de croiser les représentations des journalistes en ligne avec les discours étudiés précédemment dans cette thèse. Ce modèle, au contraire du modèle de l'Imaginaire linguistique, ne permet toutefois pas d'approfondir suffisamment le rapport des acteurs à la langue. Si chacune de ces deux sections possède une cohérence propre, il s'agit parfois d'analyser des propos similaires à travers deux prismes différents qui offrent des perspectives complémentaires⁴³⁰.

Comme nous venons de le souligner, cette étude permet de déterminer dans quelle mesure les différentes idées qui traversent les discours sur la langue des journalistes et les arguments qui les sous-tendent (chapitres 1 et 2) sont partagés par les membres du groupe professionnel qui travaillent pour les sites d'information. Nous serons alors en mesure de comprendre plus précisément en quoi les représentations relatives à la langue des journalistes sont susceptibles de jouer un rôle dans la régulation des pratiques linguistiques des journalistes en ligne. Les pages qui suivent permettent également d'évaluer si les journalistes web sont en phase avec les critiques ou les attentes de leurs commentateurs (chapitre 2) et d'appréhender la manière dont ils les considèrent. Enfin, les représentations de nos enquêtés par rapport à la langue des

⁴³⁰ Les liens les plus explicites entre ces deux sections sont soulignés dans le texte ou en notes.

journalistes semblent indissociables de leurs considérations relatives aux contraintes matérielles et organisationnelles des journalistes. Ces contraintes sont, quant à elles, développées en détail dans le chapitre 4.

1 Méthode : 28 entretiens répartis en deux séries

Nous avons mené 28 entretiens, organisés en deux séries réalisées à des moments différents et selon des guides d'entretien distincts (voir Annexe 2). Un journaliste ayant été rencontré lors des deux séries, nous avons rencontré 27 acteurs du journalisme en ligne qui exercent leur activité professionnelle à titre principal dans l'un des cinq médias étudiés. Le panel a été constitué en tenant compte des spécificités de chaque rédaction et de manière à rencontrer au moins une fois un acteur occupant un poste hiérarchique de niveau éditorial (le rédacteur en chef ou fonction similaire) dans les cinq rédactions. Nous avons fait le choix de nous focaliser sur les journalistes assignés à la cellule web de ces médias alors que d'autres acteurs produisent des contenus publiés sur les sites d'information (voir chapitre 4). Ce choix est fondé sur deux raisons principales. Tout d'abord, nous souhaitons conférer à notre panel une certaine homogénéité afin de pouvoir analyser en profondeur les discours et représentations d'un type d'acteurs. Ensuite et surtout, ces acteurs restent, dans les cinq rédactions étudiées, les responsables principaux de la gestion et de l'édition du site : ils ont donc une responsabilité spécifique à l'égard du site internet pour l'ensemble des productions qui y sont publiées⁴³¹. Nous développons ici la méthode relative à chacune des séries d'entretiens (sections 1.1 et 1.2) avant de donner un aperçu global du panel d'acteurs rencontrés (section 1.3).

1.1 Entretiens centrés sur la modération des commentaires

La première série comprend dix entretiens réalisés entre février 2015 et mai 2016. Ces entretiens ont porté, de manière centrale, sur la modération des commentaires, et plus précisément des commentaires relatifs à la langue des journalistes considérés comme un facteur potentiel de régulation linguistique. Au-delà de permettre une étude spécifique par rapport à la modération de ces commentaires, nous avons évidemment considéré cette thématique comme un moyen d'accès aux représentations plus générales de nos informateurs par rapport à la langue des journalistes web et à leur environnement de travail. Les entretiens de cette série ont été plus courts que ceux de la seconde série⁴³². Une première analyse de ces entretiens a contribué à établir le guide d'entretien de la seconde série, notamment en nous incitant à conserver ou à modifier certaines questions⁴³³.

⁴³¹ Des études incluant d'autres acteurs, comme des journalistes d'autres supports qui produisent également pour le site web ou avec des directeurs de médias pourraient toutefois compléter notre recherche.

⁴³² Les dix entretiens de cette première série ont duré entre 41 minutes et une heure et 34 minutes, la moyenne se situant à une heure et cinq minutes. Concernant la seconde série d'entretiens, ces valeurs s'élèvent respectivement à une heure et une minute, une heure et 59 minutes et une heure et 27 minutes.

⁴³³ Cette série d'entretiens a également permis d'obtenir des informations sur l'organisation de chacun des médias étudiés et d'identifier les personnes clés à rencontrer.

Le choix de focaliser cette première série d'entretiens sur la modération a été motivé par une volonté de complémentarité avec notre étude des commentaires (chapitre 2). Ce thème permettait aussi d'appréhender la question du rapport des journalistes web à leur public, qui peut jouer un rôle dans la régulation de la langue. Alors que l'interactivité est souvent présentée comme l'une des particularités du journalisme en ligne, les études à ce sujet ont démontré la complexité de cette question dans les pratiques et les représentations des journalistes⁴³⁴.

Les statuts des acteurs rencontrés diffèrent mais chacun d'eux était concerné, au moment des entretiens⁴³⁵ et à divers degrés, par le traitement des commentaires : la modératrice de RTBF Info, les rédacteurs en chef de DH.be, La Libre.be et RTL Info, le chef d'édition du Soir.be, un journaliste de La Libre.be, un journaliste de DH.be et trois journalistes de RTL Info⁴³⁶.

Nous résumons ici la structure du guide d'entretien. La première partie de l'échange visait à comprendre l'organisation de la gestion des commentaires dans la rédaction. Ensuite, nous recentrons l'entretien sur le cas précis des commentaires relatifs à la langue des journalistes. Lors de six entretiens⁴³⁷, nous avons présenté aux interviewés une série de commentaires collectés sur leur site afin d'obtenir une réaction à des exemples concrets. Ces derniers ont permis d'affiner notre compréhension des logiques et des représentations des six acteurs concernés.

1.2 Entretiens élargis

Réalisée entre janvier et juillet 2017, la seconde série d'entretiens a reposé sur un guide d'entretien plus large (voir Annexe 2), permettant d'appréhender les pratiques d'écriture des acteurs des sites étudiés, leurs représentations linguistiques, et différents facteurs potentiels de régulation de la langue de façon générale.

Afin d'obtenir une large diversité de points de vue, notre volonté initiale était de réaliser quatre entretiens dans chacune des cinq rédactions, soit 20 entretiens au total, et de rencontrer des acteurs qui n'avaient pas été concernés par notre première série. La prise de contact et l'obtention de rendez-vous avec les acteurs en question se sont souvent révélées compliquées. Malgré notre insistance, notre ambition n'a pu être concrétisée dans deux rédactions : DH.be, où nous avons mené des entretiens avec trois journalistes dont un avait déjà été rencontré pour la première série, et La Libre.be, où nous avons rencontré trois informateurs. Le désagrément apparaît toutefois limité : d'une part, le sentiment de saturation intuitive des données avait été largement atteint au terme des 18 entretiens réalisés ; d'autre part, puisque les deux médias en ligne concernés fonctionnent en synergie et que les journalistes travaillent dans une même salle

⁴³⁴ Voir à ce sujet les études citées dans nos chapitres 2 (section 1) et 4 (section 3).

⁴³⁵ La gestion des commentaires a évolué sur certains sites entre le moment des entretiens et aujourd'hui (voir chapitre 4, section 3.2).

⁴³⁶ Le nombre plus élevé d'entretiens concernant RTL Info s'explique par l'organisation de la modération sur ce site : dans la mesure où tous les journalistes modèrent les commentaires, il était nécessaire de diversifier les points de vue.

⁴³⁷ La récolte des commentaires sur chacun des sites n'avait pu avoir lieu avant les quatre autres entretiens. Cet exercice a été réalisé avec les enquêtés suivants (voir tableau 9, section suivante) : DH3, LL3, RTB5, RTL2, RTL3, RTL4.

de rédaction (voir chapitre 4, section 1.1.1), nous avons recueilli des points de vue suffisamment diversifiés à son sujet.

Le guide d'entretien était constitué de quatre axes : le parcours et la situation professionnels de l'enquêté ; l'organisation de la rédaction ; les pratiques de rédaction et l'utilisation de la langue ; la réaction à dix extraits de textes. Cette dernière partie comprenait la présentation de quatre extraits de textes analysés au chapitre 1, deux commentaires issus du corpus étudié au chapitre 2 et quatre phrases présentées comme issues de dépêches d'agence⁴³⁸. Elle est fondée sur une technique d'élicitation, qui a fait ses preuves dans les études sociolinguistiques (voir notamment Francard *et al.*, 1993 : 24 ; Remysen, 2004 : 103-104 ; Meier, 2017 : 114). Nous avons présenté les six premiers extraits comme étant des discours étudiés dans le cadre de notre travail et à propos desquels nous souhaitons recueillir l'avis des journalistes web actuels, en précisant que nous ne préjugions pas de la véracité des propos tenus. Outre le fait d'appréhender les représentations des informateurs par rapport aux discours étudiés dans nos deux premiers chapitres, ce procédé a permis d'aborder des questions essentielles pour notre étude de manière moins frontale. En effet, cette « approche indirecte » (Remysen, 2004 : 103) permet de neutraliser au maximum le point de vue du chercheur aux yeux de l'informateur : les enquêtés ont probablement tendance à moins inférer une éventuelle opinion de la part du chercheur que s'il posait une question qu'il a lui-même produite.

Les paragraphes qui suivent détaillent le contenu des dix extraits présentés.

- 1) Quatre courts extraits du corpus de textes analysé dans le premier chapitre. Ces extraits ont été sélectionnés de manière à évoquer les quatre idées clés de notre modèle d'analyse relatives aux qualités sociales de la langue des journalistes : le reflet, le pouvoir d'influence, la responsabilité sociale et le devoir professionnel (voir rappel dans la section 2). Cette partie visait à analyser les représentations des journalistes web par rapport aux socles des discours relatifs à la langue des journalistes que nous avons mis en évidence précédemment⁴³⁹.

- (1) La crédibilité ne se fabrique pas sur rien : si un nom est mal orthographié, pourquoi le reste de ce que raconte le journaliste serait-il exact ? (Pierre Delrock, ancien journaliste, 2006)
- (2) [Les médias] ne font surtout que refléter l'évolution du français, évolution qu'ils enregistrent et reproduisent ; la reproduisant, ils la perpétuent, et sans doute l'accélèrent. (Gabriel Thoveron, professeur de journalisme, 1989)
- (3) Tout membre de la Communauté française a le droit d'être informé dans une langue de qualité. Les médias ont le devoir de produire des messages écrits ou parlés qui,

⁴³⁸ Ces phrases ne sont toutefois pas réellement issues de dépêches d'agence. Nous avons visé la continuité avec l'étude que nous avons menée en 2012 et avons donc gardé les emplois critiqués et certaines phrases utilisées dans cette recherche (voir Jacquet, 2012, 2015).

⁴³⁹ Pour chaque extrait, nous avons prévu plusieurs relances afin d'inciter notre informateur à préciser sa position (voir le guide d'entretien, Annexe 2).

par leur correction, leur clarté et leur précision, contribuent au prestige et au rayonnement de la langue. (Conseil de la langue, 1985)

- (4) Les médias sont des garants privilégiés du français. Ils représentent un modèle qui jouit d'une réelle légitimité⁴⁴⁰. (Michel Francard, étude sociolinguistique sur les représentations des jeunes, 1993)
- 2) Deux commentaires postés par des internautes sur le site pour lequel travaille l'interviewé en question. Cette partie permettait d'envisager de manière concrète la confrontation des journalistes web avec leurs commentateurs et l'influence que ces derniers peuvent avoir sur les productions journalistiques. Différents pour chacun des cinq médias, ces commentaires ont été sélectionnés selon des critères identiques, de manière à inclure :
 - 1) un commentaire clairement critique à l'égard de la langue des journalistes, abordant éventuellement le travail des journalistes voire le processus de production ;
 - 2) un commentaire relevant un fait de langue dont le caractère fautif n'est pas forcément évident : usage jugé abusif du mot *humiliation* pour DH.be, *berme centrale* présenté comme un belgicisme pour La Libre.be, *solutionner* pour Le Soir.be ; *transcontinental* mis pour *intercontinental* pour RTBF Info, *dealer* pour RTL Info.
- 3) Quatre phrases contenant un ou plusieurs emploi(s) critiqué(s) dans différents ouvrages prescriptifs sur la langue. Outre le fait de pouvoir évaluer la sensibilité des journalistes à des polémiques linguistiques, l'intérêt de l'exercice résidait dans le commentaire de notre interlocuteur. Lors de cette phase, nous demandions au journaliste d'imaginer qu'il se trouvait dans la situation où il devait publier une dépêche d'agence dont la phrase présentée était située dans le premier paragraphe. La question posée était de savoir s'il considérait que la phrase était publiable telle quelle ou si, pour diverses raisons, il souhaitait modifier un ou plusieurs élément(s) avant publication⁴⁴¹. Nous avons tenté de diversifier la nature des écarts à certains discours normatifs tout en limitant la longueur de l'exercice, et y avons inclus sept emplois critiqués : un anglicisme sémantique (*intégrer* au sens d'*entrer dans*), un belgicisme syntaxique (*assez ... que pour*), une impropriété (*draconienne* pour *drastique*), une anacoluthie⁴⁴², l'usage

⁴⁴⁰ Nous avons inversé l'ordre d'origine des deux propositions. Considérée comme moins lisible et inutile dans le contexte de l'entretien, une retranscription rigoureuse de l'extrait aurait été la suivante : « [L]es médias représentent [...] un modèle qui jouit d'une réelle légitimité. [...] [Ils sont considérés par certains] comme des garants privilégiés du français [...] ». »

⁴⁴¹ Deux interviewés, occupant des postes hiérarchiques, n'avaient pas dans leurs tâches la gestion de dépêches. La question a été formulée différemment lors de ces deux entretiens : « Si vous lisez la phrase présentée dans un des articles du site, faites-vous une remarque à la rédaction ou au journaliste qui l'a publiée ? »

⁴⁴² L'anacoluthie « consiste en une rupture de construction » (Gergely, 2008 : 97).

du subjonctif après *après que*, l'usage d'*au niveau de*, l'usage du pluriel pour l'élection d'un président⁴⁴³. Les phrases complètes sont présentées *infra* (section 3.2.2).

Les commentaires sélectionnés et les quatre phrases contenant des emplois critiqués visaient à ouvrir l'entretien aux faits de langue discutables. De cette manière, nous avons pu aller au-delà des discours relatifs aux écarts linguistiques évidents, et dépasser le caractère abstrait de la dénomination *fautes*, systématiquement évoquée plus tôt dans l'entretien. Si notre sélection de faits linguistiques est évidemment arbitraire, ces phrases doivent être considérées comme des déclencheurs de discours sur la langue visant à saisir de manière plus approfondie les représentations linguistiques des enquêtés. L'exercice ne permet en aucun cas d'évaluer, de façon exhaustive ou même pertinente, leurs compétences linguistiques. En outre, il revêt un intérêt au-delà des faits linguistiques sélectionnés : qu'elle concerne ou non ces faits de langue, la réaction de l'interviewé nous a permis d'obtenir des commentaires sur des énoncés concrets ainsi que, plus largement, des représentations concernant l'écriture journalistique.

Nous avons précisé – et parfois répété – à notre enquêté que nous n'attendions pas une réaction précise ou, si nécessaire, que la phrase présentée ne contenait pas forcément de « faute ». Le plus possible, nous avons tenté d'éviter de donner la sensation à notre interlocuteur qu'il subissait un examen de français. C'est notamment pour cette raison que nous avons choisi d'utiliser la mise en situation : celle-ci permettait de focaliser l'exercice sur une situation routinière des journalistes en ligne, laissant à l'interviewé l'impression que nous voulions avant tout obtenir des informations sur une pratique professionnelle ainsi qu'une impression sur des productions écrites par d'autres.

Reconnaissons, enfin, le caractère artificiel de cet exercice. Pour réduire au minimum le temps nécessaire à cette partie de l'entretien, nous n'avons chaque fois présenté à l'informateur qu'une seule phrase, exempte de contexte. Aucun journaliste n'a pour tâche de se focaliser sur une seule phrase. En outre, les contraintes de temps et les conditions matérielles du traitement de dépêches n'étaient pas reproductibles dans le contexte de l'entretien : plusieurs journalistes ont d'ailleurs reconnu spontanément qu'ils ne consacraient jamais autant de temps à une phrase de dépêche. Enfin, le seul fait de demander aux journalistes si « quelque chose les dérange dans la phrase au point qu'ils iraient la modifier avant de mettre en ligne la dépêche » influence la lecture et donc la réaction de l'interviewé. L'ensemble de ces limites ne privent pourtant pas l'exercice de son intérêt, étant donné notre objectif.

1.3 Aperçu global du panel

Nous avons rencontré cinq informateurs dans chacun des médias, à l'exception de RTL Info, rédaction pour laquelle huit entretiens ont été menés⁴⁴⁴. Autant que possible, nous avons tenté

⁴⁴³ Ces usages sont critiqués notamment dans Thomas (2004), Laygues (2003), Gergely (2008) et *Le Nouveau Petit Robert* (2009).

⁴⁴⁴ Le nombre plus élevé d'enquêtés pour RTL Info est dû aux spécificités de la première série d'entretiens (voir note 436).

d'inclure à ce panel des acteurs occupant diverses fonctions et dont l'ancienneté dans le média varie⁴⁴⁵. Si cette diversité a été rencontrée (voir tableau 9), notre panel est forcément tributaire des réponses à nos sollicitations, et nous avons déjà précisé que les acceptations avaient parfois été difficiles à obtenir. Il est possible que les personnes qui ont répondu positivement à notre demande d'entretien soient celles qui présentent une sensibilité particulière à la langue. Il demeure difficile d'estimer l'importance de cet éventuel biais. S'il est vrai que certains journalistes rencontrés se sont définis, au cours de l'entretien, comme particulièrement sensibles à la langue voire plus sensibles que certains de leurs collègues, tous n'ont pas développé des propos de ce type. De plus, en raison de la taille restreinte des équipes web dans les cinq médias concernés par notre travail (voir chapitre 4, section 1.1), le nombre de journalistes rencontrés par média représente une proportion significative de la population étudiée : tous nos informateurs ne peuvent donc être des « exceptions ».

⁴⁴⁵ L'ancienneté de nos interviewés dans l'entreprise médiatique concernée varie de moins d'un an à dix ans.

Tableau 9 : Profil des acteurs rencontrés

Média	Code	Fonction	Série	Date
DH.be	DH1	Rédacteur en chef	1	08/07/15
	DH2	Coordinateur éditorial	2	15/02/17
	DH3	Journaliste web	1	12/05/16
	DH4	Journaliste web (idem précédent)	2	08/03/17
	DH5	Journaliste web	2	06/03/17
La Libre.be	LL1	Rédacteur en chef	1	16/06/15
	LL2	Coordinateur éditorial	2	24/01/17
	LL3	Journaliste web	1	16/02/16
	LL4	Journaliste web	2	01/02/17
	LL5	Journaliste web	2	17/05/17
Le Soir.be	LS1	Rédacteur en chef adjoint en charge du numérique	2	27/06/17
	LS2	Chef d'édition/Responsable Info web	1	17/06/15
	LS3	Éditeur/Chef adjoint info	2	11/01/17
	LS4	Journaliste web	2	09/06/17
	LS5	Journaliste web	2	11/07/17
RTBF Info	RTB1	Chef de rédaction Info Nouveaux Médias	2	20/07/17
	RTB2	Éditeur ou journaliste web	2	13/01/17
	RTB3	Journaliste web	2	09/02/17
	RTB4	Journaliste web	2	21/02/17
	RTB5	Modératrice	1	03/02/15
RTL Info	RTL1	Rédacteur en chef	1	16/04/15
	RTL2	Journaliste web	1	04/05/15
	RTL3	Journaliste web	1	04/05/15
	RTL4	Journaliste web	1	08/05/15
	RTL5	Journaliste web	2	10/02/17
	RTL6	Journaliste web	2	16/02/17
	RTL7	Journaliste web	2	09/03/17
	RTL8	Journaliste web	2	16/03/17

L'ensemble des entretiens ont été enregistrés et intégralement retranscrits⁴⁴⁶. Nous avons effectué une analyse commune des entretiens des deux séries : les résultats proposés dans les chapitres 3 et 4 sont donc fondés sur nos 28 entretiens. Toutefois, certaines thématiques ont été davantage abordées dans l'une ou dans l'autre série. En particulier, les résultats du chapitre 3 reposent principalement sur des questions qui n'ont été posées que dans la seconde série d'entretiens, soit avec 18 enquêtés. De façon régulière, nous livrons entre crochets les codes des enquêtés dont les propos appuient nos observations. Dans de rares cas, afin de préserver davantage l'anonymat de nos enquêtés, nous avons jugé préférable de ne pas attribuer les propos évoqués ou cités à des codes précis.

⁴⁴⁶ Ces entretiens totalisent 37 heures d'enregistrement.

2 Les représentations relatives aux qualités de la langue des journalistes

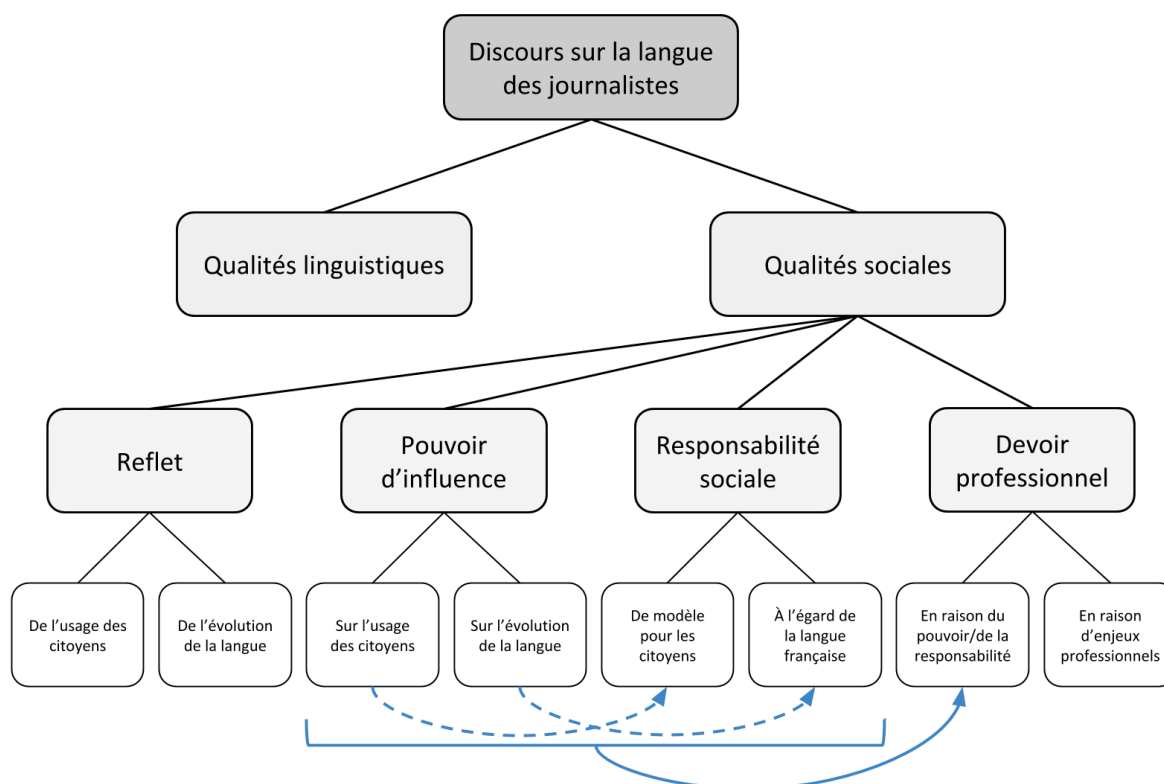
Nous étudions ici les représentations de nos informateurs à l'égard des caractéristiques de la langue des journalistes. Fondée sur notre modèle d'analyse développé dans le premier chapitre, cette étude vise à comprendre la manière dont nos interviewés conçoivent la langue des médias d'information et, en particulier, celle qu'ils pratiquent. Nous avons précédemment montré que l'analyse des discours, à travers notre modèle, permettait de dégager un ensemble d'attentes, d'enjeux et de contraintes liés à la langue des journalistes, et que ces différents éléments apparaissaient comme des facteurs de régulation potentiels des pratiques linguistiques.

Pour rappel, notre modèle distingue les propos relatifs aux qualités linguistiques de la langue des journalistes – observables à partir de la consultation seule de productions journalistiques – et ceux qui en déterminent les qualités sociales. Ces qualités sociales sont organisées autour de quatre idées principales :

- 1) La langue des journalistes est le reflet de la langue pratiquée dans la société et/ou de l'évolution de la langue.
- 2) La langue des journalistes possède un pouvoir d'influence sur l'évolution de la langue elle-même et/ou sur l'usage de la langue par les membres de la société.
- 3) Les journalistes ont une responsabilité sociale à l'égard de la langue française elle-même et/ou à l'égard du français pratiqué dans la société.
- 4) La langue doit être utilisée d'une certaine manière par les journalistes en vertu d'un devoir professionnel.

Nous avons vu dans les deux premiers chapitres que ces différentes composantes des discours sur la langue des journalistes entretenaient de nombreux liens entre elles, et nous avons accordé une attention particulière aux arguments sur lesquels les auteurs des textes étudiés fondaient leur argumentation. Le schéma de notre modèle, que nous rappelons ici, intègre les liens principaux entre ses différentes composantes. Cette section cherche à analyser les représentations de nos enquêtés par rapport aux différentes idées de ce modèle, aux liens entre elles et aux arguments qui les fondent.

Graphe 5 : Modèle d'analyse des discours sur la langue des journalistes (rappel)



Comme nous l'avons précisé *supra* (section 1.2), afin d'inviter les 18 informateurs de notre seconde série d'entretiens à s'exprimer au sujet des qualités linguistiques et sociales de la langue des journalistes, nous leur avons présenté quatre extraits de textes étudiés dans le chapitre 1 et deux commentaires d'internautes postés sur le site pour lequel ils travaillent parmi notre corpus étudié au chapitre 2. Pris ensemble, ces six extraits nous permettaient d'embrasser l'ensemble des idées principales de notre modèle d'analyse. Nous avons toutefois inclus dans la présente section des propos tenus ailleurs dans les entretiens, ainsi que dans les entretiens de notre première série, lorsque ceux-ci avaient une pertinence par rapport aux questions étudiées⁴⁴⁷.

2.1 Les qualités sociales de la langue des journalistes

Les discours relatifs aux qualités sociales de la langue des journalistes sont ceux qui établissent un lien entre l'usage de la langue par les journalistes et des éléments situés en dehors de cet usage lui-même : l'usage de la langue ailleurs dans la société, la langue française en tant que code, le groupe professionnel des journalistes ou la société dans son ensemble.

Il est nécessaire de rappeler ici deux constatations importantes relatives à la mécanique de ce modèle. D'abord, nous avons vu que, dans les discours sur la langue des journalistes, des liens très étroits, et éventuellement implicites, pouvaient apparaître entre plusieurs des quatre idées

⁴⁴⁷ Rappelons que six entretiens de notre première série comportaient également une partie relative à la réaction de commentateurs d'internautes.

principales relatives aux qualités sociales de la langue des journalistes (voir graphe 5 ci-dessus). Si ces idées sont apparues comme étant les quatre idées principales auxquelles peuvent être rattachés l'ensemble des discours portant sur les qualités sociales de la langue des journalistes, une idée peut servir d'argument pour en justifier une autre. Par exemple, le pouvoir d'influence de la langue des journalistes sert parfois d'argument pour justifier l'idée que la langue fait l'objet d'un devoir professionnel. La perméabilité des frontières entre ces quatre idées rend parfois difficiles l'interprétation et la classification de certains propos. Ensuite, nous avons vu que certains arguments clés présents dans les discours sur la langue des journalistes pouvaient être communs à plusieurs idées. La large diffusion des productions journalistiques, notamment, est parfois mobilisée pour justifier leur pouvoir d'influence, leur responsabilité sociale ou encore leur devoir professionnel. Il s'agit de garder à l'esprit ces différentes remarques à la lecture de cette section. L'endroit où nous présentons certains propos abordant plusieurs idées de notre modèle est guidé soit par l'importance que nous semble occuper une idée dans l'argumentation de nos interviewés, soit par l'aspect particulier que nous voulons mettre en évidence dans notre développement.

2.1.1 *Le reflet*

L'idée que la langue des journalistes reflète la langue de la société a été principalement évoquée par nos informateurs à partir d'un extrait de texte que nous leur avons présenté : « [Les médias] ne font surtout que refléter l'évolution du français, évolution qu'ils enregistrent et reproduisent ; la reproduisant, ils la perpétuent, et sans doute l'accélèrent. (Gabriel Thoveron, professeur de journalisme, 1989) ». Cet extrait aborde à la fois la question du reflet et celle du pouvoir d'influence de la langue des journalistes. En outre, il faut noter que cet énoncé ne permet d'aborder que le reflet de *l'évolution* de la langue et non pas, de façon plus large tel que nous l'avons considéré dans le premier chapitre, l'idée que la langue des journalistes reflète la langue de la société.

Si l'on peut considérer que, pris isolément, cet énoncé est relativement neutre et n'induit pas un jugement de valeur, il faut souligner que cinq journalistes sur les 18 ont interprété spontanément l'expression « évolution du français » comme synonyme de déclin de la langue. Plusieurs journalistes [LL2, LS5, RTL5] approuvent l'idée qu'un tel déclin est reflété par la langue des journalistes.

- (1) On reflète l'évolution du français, euh... [...] Disons que c'est d'autant plus le cas, sur le web, on a beaucoup de jeunes journalistes, ben c'est la génération, y a rien à faire, mais on a perdu en qualité orthographique avec l'avènement des forums comme Caramail, comme Messenger, fin MSN, et autres... On a vu qu'il y avait vraiment une détérioration du niveau orthographique... Fin, je veux dire, mes grands-mères écrivaient à la perfection, étant ados, et elles continuent à écrire à la perfection, alors que elles ont pas forcément [...] un métier très gratifiant, quoi, donc... je pense que... avant l'avènement de tous ces médias, y avait une qualité orthographique qui était quand même bien meilleure, et donc, effectivement, on suit, on reflète peut-être l'évolution du français. [LL2]

Klinkenberg (1993 : 174), entre autres, a déjà mis en lumière le fait que ce type d'argumentaire était classique dans le discours sur la crise de la langue française : « [N]ous en connaissons tous, de ces vaillantes grand-mères qui, sans avoir jamais fait d'études poussées, avaient une orthographe irréprochable... » Un discours similaire est également tenu par une autre journaliste.

- (2) Quand tu vois les soldats des années 14-18 qui savaient écrire des lettres, mais c'était [...] quasi des chefs d'œuvre de poésie, les trucs, la manière dont c'était écrit. On n'écrit plus comme ça. Donc ça, je pense qu'effectivement, l'évolution de la langue, et de l'orthographe se reflète dans les médias, tout simplement parce que ce sont des gens qui ont subi une autre formation, et que du coup ils sont le reflet de leur formation. Après je ne pense pas non plus que ce soit catastrophique à ce point-là. Mais oui, effectivement, si l'orthographe ne suit pas au niveau de l'école, beh ça va pas suivre dans le reste, ça va pas suivre dans tout. [LS5]

Dans l'extrait qui suit, la même informatrice explique que ce déclin de la langue se manifeste chez d'autres locuteurs que les journalistes. Néanmoins, elle développe ensuite les raisons pour lesquelles le fait de refléter la dégradation du français possède des spécificités lorsqu'il concerne les journalistes.

- (3) C'est pas que là. C'est dans les PV de la police que y a plein de fautes d'orthographe, dans les papiers de l'administration, c'est pas que dans le journalisme. Il se fait que dans le journalisme, vu que tu travailles la langue française, si tu fais des fautes, c'est beaucoup plus voyant, et beaucoup plus problématique parce que tout le monde va le voir. Un PV de la police ou un papier de l'administration, [...] ça va jamais avoir un tirage de 50 000 exemplaires. [LS5]

L'argument de l'exposition des médias, que l'on avait surtout rencontré dans les textes analysés au chapitre 1 pour justifier l'idée du pouvoir d'influence et de la responsabilité sociale, apparaît ici dans une réflexion relative à la qualité de reflet. Deux hypothèses peuvent expliquer cette apparition particulière. D'une part, il n'est pas exclu que le caractère « problématique » avancé par la journaliste s'explique par des liens non exprimés entre l'idée de la langue des journalistes comme reflet et celles du pouvoir d'influence ou de la responsabilité des médias en matière de langue. D'autre part, ce discours pourrait signifier que la large diffusion des médias serait problématique dans la mesure où elle rendrait davantage visible le déclin prétendu de la langue française, sans forcément y contribuer. Cette seconde hypothèse est renforcée par le fait que l'influence est abordée par la journaliste dans un second temps, lorsqu'elle réagit à la suite de l'énoncé présenté :

- (4) Et « sans doute l'accélèrent », c'est pas tout à fait faux parce que du coup les gens nous lisent. Donc... ce qui n'est pas le cas d'un PV ou d'un rapport de l'administration. [LS5]

La large diffusion des productions journalistiques est alors rappelée pour assoir l'idée que les médias peuvent avoir une influence sur l'évolution de la langue.

Plusieurs informateurs [LL2, RTL5] avancent que les journalistes ne seraient pas les seuls à illustrer le déclin général de la langue. Selon eux, la littérature et les discours politiques actuels présenteraient un niveau de langue bien inférieur à ce qu'on pouvait observer dans le passé.

- (5) Donc c'est pas tant les médias, je pense, hein. C'est tout le milieu politique, c'est toutes les personnes qu'on entend dans les médias. [...] Tu regardes un sujet [télévisé] sur la Saint-V⁴⁴⁸ dans les années 70, et t'as l'impression que les jeunes qui étaient à l'unif, qui ont 21 ans, parlaient super bien, quoi, comparé à aujourd'hui, et je sais pas à quoi c'est dû. [RTL5]

Nous avons déjà mis en évidence à travers les commentaires étudiés au chapitre 2 que même lorsque l'idée selon laquelle la langue des journalistes reflète la langue de la société n'était pas explicite dans les discours, elle pouvait se retrouver dans le parallèle que les auteurs de ces discours tracent entre le déclin de la langue française et le déclin de la langue dans les médias. Ce parallèle est aussi exprimé clairement par plusieurs de nos informateurs.

Au-delà de l'interprétation exclusivement négative de l'évolution de la langue qui serait reflétée par les médias, nos enquêtés se montrent majoritairement en accord avec l'idée que la langue des journalistes traduit l'évolution de la langue.

- (6) Je suis d'accord, euh... en me disant que ça n'est pas forcément négatif [...] qu'une langue colle avec la réalité actuelle. [RTL8]

Deux journalistes [LL4, RTL7] soutiennent que l'évolution de la langue est, *de facto*, reflétée dans les médias en raison du fait que ceux-ci répercutent des discours produits par les acteurs qui font l'objet de l'information.

- (7) On écrit aussi pas mal, justement, sur base de témoignages de personnes, et donc on entend aussi pas mal d'expressions, que des personnes utilisent, etc. [RTL7]

La journaliste dont nous venons de citer les propos [RTL7] considère également que les journalistes web reflèteraient davantage l'évolution de la langue que leurs confrères de la radio ou de la télévision. Elle ne parvient pourtant pas à trouver une explication qui la convainque, mis à part le « fait qu'en général, les journalistes web sont plus jeunes » :

- (8) C'est vrai qu'au niveau des expressions et tout ça, j'ai l'impression que sur le web, c'est plus en phase avec l'évolution et les nouveautés, quoi. [RTL7]

Nos enquêtés adhèrent souvent de façon plus nette à l'idée que les médias « reflètent » l'évolution de la langue qu'à celles qu'ils l'« accélèrent » (section 2.1.2) : les médias « sont un reflet [de la langue] plus qu'ils [ne] l'influencent » [LS4].

Si aucun de nos enquêtés ayant réagi à cette partie de l'énoncé n'a exprimé d'opposition totale, plusieurs d'entre eux ont émis deux légères réserves par rapport à l'idée que la langue des journalistes reflète l'évolution du français. Un argument mis en avant par plusieurs

⁴⁴⁸ La Saint-Verhaegen, aussi appelée Saint-V, est une fête des étudiants de l'Université libre de Bruxelles.

journalistes [LS4, LS5, RTB1] est que les médias auraient tendance à devoir attendre que les nouveautés linguistiques – en particulier les nouveaux mots – soient bien installées dans la communauté linguistique concernée avant de pouvoir en faire usage : dans le cas contraire, les journalistes risqueraient de ne pas être compris⁴⁴⁹. Il y aurait ainsi un temps de latence entre l'apparition de nouvelles formes linguistiques et leur utilisation par les journalistes.

- (9) LS4 : Y a plein de mots qu'on a vu apparaître, que tout le monde utilise, etc., mais nous on a mis du temps avant de les écrire. [...] *Fake news* [...], c'est un truc qu'on a mis du temps à... Je crois que, maintenant, on fait des titres avec ça, parce qu'on est surs⁴⁵⁰ que tout le monde le comprend. Mais tant qu'on était pas surs que tout le monde savait ce que c'était, on l'utilisait pas. [...]

AJ : T'as l'impression qu'à la limite, les médias seraient plutôt en retard par rapport à l'évolution de la langue ?

LS4 : Ouais. Après c'est ma petite expérience, hein. Mais, j'ai plus l'impression qu'on est... en tout cas, je sais qu'au *Soir*, on a tendance à être plus frileux.

L'exemple de *fake news* est également cité par une autre journaliste [LS5], alors qu'un troisième informateur [RTB1] évoque le mot *legging*, qui a suscité un débat dans la rédaction de RTBF Info.

Par ailleurs, plusieurs journalistes [LS3, RTB3, RTB4] se montrent également réticents à considérer que les journalistes reflètent exactement la langue de leur public (exemple 10) ou l'évolution de la langue (exemple 11) parce qu'il s'agirait de ne pas franchir certaines limites.

- (10) Le journaliste, à un moment donné, il est né dans une société, il a été construit par cette société, donc forcément, quand il doit en parler, beh c'est cette société qui se reflète dans sa manière d'écrire, et je pense [...] que du coup, euh, c'est les deux, même si à mon avis, [...] le langage que tu trouves dans les médias [...] reste quand même littéraire, par rapport à un langage parlé des jeunes, quoi, tu vois. C'est pas non plus exactement la manière dont on parle, et on essaie quand même de se dire, bon on va pas non plus, tu vois, parler... y a quand même des mots, des tournures de phrases, que t'utilises pas, parce que tu te dis, bon c'est quand même pas très sérieux... [RTB3]

- (11) Bah, pas tellement, je trouve qu'on a quand même un canevas, un cadre qu'on se force à respecter. Un média traditionnel, hein ! Je te parle pas d'un blog, tu vois... un blog de tendances qui parle aux 20-25. Je te parle d'un média traditionnel qui a 190 ans et qui publie un papier respectable, quoi. Donc ça dépend du type de média, j'ai l'impression. Pas pour *Le Soir*, en tout cas, il me semble. [LS3]

En définitive, le reflet de l'évolution de la langue par les journalistes est considéré comme une réalité par nos enquêtés, voire comme une évidence. Les médias font, en effet, partie d'une société donnée et doivent donc s'exprimer dans un langage que cette dernière partage : il faut

⁴⁴⁹ Ce raisonnement relève de considérations communicationnelles, que nous étudions dans la section 3.2.2.1.

⁴⁵⁰ Comme nous l'avons indiqué dans nos remarques préliminaires, les soulignements dans les extraits d'entretiens traduisent une insistance de la part de l'informateur.

être compris de son public. Néanmoins, le même impératif d'être compris de son public peut aussi avoir pour effet de ne pas suivre de trop près les évolutions langagières qui ont cours dans la société : pour s'assurer d'être compris, les journalistes auraient tendance à attendre que les nouveaux usages soient suffisamment implantés. S'ajoute encore la volonté de ne pas reproduire trop fidèlement le langage du public afin de conserver un niveau de langue jugé acceptable. Les journalistes auraient donc un équilibre à atteindre. Les tensions entre ces diverses contraintes apparaissent également dans certaines réflexions de nos enquêtés par rapport au pouvoir d'influence des médias sur l'évolution de la langue, que nous évoquons dans la section suivante.

2.1.2 *Le pouvoir d'influence*

Dans les discours sur la langue des journalistes, ces derniers sont parfois présentés comme ayant un pouvoir d'influence sur deux objets distincts mais évidemment liés dans la réalité : soit l'usage de la langue par les membres de la société, soit la langue française elle-même en tant que code. Tout comme pour l'idée du reflet, la question du pouvoir d'influence des médias sur l'évolution de la langue ou sur la façon de parler des citoyens a été évoquée quasi exclusivement au travers de la citation de Gabriel Thoveron. Après avoir laissé réagir notre informateur, nous avons volontairement focalisé son attention sur la portion de l'énoncé suggérant un pouvoir d'influence aux médias (« accélèrent [l'évolution] ») en posant éventuellement la question suivante : « L'auteur sous-entend que les médias auraient un pouvoir d'influence sur la manière de parler et d'écrire des gens. Vous êtes d'accord avec cette idée ? »

Il est frappant de constater que cette question du pouvoir d'influence a suscité bien davantage de réactions dubitatives ou circonspectes que celle du reflet. Elle a également donné lieu à des prises de position très diverses et même opposées parmi nos informateurs. Plusieurs enquêtés [LL2, LL4, LS1, LS4, RTB2, RTL5] reconnaissent explicitement, au moins dans un premier temps, ne pas savoir ou ne pas savoir précisément si les médias jouissaient d'un pouvoir d'influence sur la question spécifique de la langue ; celui-ci est clairement approuvé par d'autres journalistes [DH2, LL5, LS1, LS5, RTB2, RTL8] et plutôt désapprouvé par plusieurs de leurs collègues [DH5, LS4, LS3, RTB1, RTB4, RTL6] ; certains informateurs [LL4, RTL7] conçoivent un éventuel pouvoir d'influence sans davantage de conviction ; et plusieurs journalistes émettent certaines conditions ou réserves.

Dans une certaine mesure, la prise de position de l'informateur varie selon qu'il aborde le déclin de la langue ou l'émergence de formes linguistiques nouvelles. Plusieurs enquêtés ont d'ailleurs précisé le domaine d'application de leurs propos.

- (12) Quand on voit les mots qui sont acceptés chaque année dans le Larousse... euh... beh c'est aussi parce que sans doute, sans doute, sans doute, je suis pas expert, hein, les médias l'ont utilisé à tout vent, et que c'est rentré dans le langage commun. [...] Je suis d'accord de dire que les médias ont certainement une part de responsabilité dans l'adoption et l'accélération de certains, de certains... tics de langage, de certains mots... *Ubérisation*, sans les médias, il serait jamais passé, quoi. Voilà. Je pense pas que les médias accélèrent la dégradation de... en tout cas pas sciemment, la

dégradation de l'usage de la langue et... du mauvais accord du participe passé, quoi. [LS1]

Parmi ceux qui soutiennent l'existence d'une dégradation générale de la langue française, deux journalistes [DH5, RTB4] précisent que tous les médias ne peuvent être considérés comme les responsables d'un tel déclin en raison de leurs qualités. Nos interviewés citent des médias, tous français, auxquels la dégradation éventuelle de la langue ne pourrait pas être attribuée : *Le Monde*, *Le Monde diplomatique*, *Libération*, *So Foot*.

Plusieurs enquêtés considèrent que les journalistes ont davantage le pouvoir de « renforcer » [LS5] ou de « légitimer » [RTL7] certains nouveaux usages que d'imposer des formes dont ils seraient à l'origine. Cette nuance est identique à celle que nous avons dégagée des textes du premier chapitre.

- (13) Bah ils vont un peu un adouber de nouveaux mots, quoi. Dans cette mesure-là, oui, je suis d'accord. Parce qu'on va se dire « ah bah oui, [...] même le média que je lis utilise ce mot, il est entré dans l'usage courant. » [RTL8]

Dans l'extrait précédent, on décèle un rapprochement intéressant entre la qualité de reflet et le pouvoir d'influence de la langue des journalistes : les journalistes auraient le pouvoir d'« adouber » un nouveau mot (pouvoir d'influence) car l'utilisation de ce mot par les médias serait l'indice qu'il est « entré dans le langage courant » (qualité de reflet). Un tel rapprochement montre, d'une nouvelle manière, les liens que peuvent entretenir les différentes qualités sociales de la langue des journalistes dans les représentations.

Afin de justifier leur position consistant à reconnaître aux médias un pouvoir sur l'évolution de la langue ou sur les pratiques linguistiques des citoyens, plusieurs journalistes [DH2, DH5, LL5, LS5] convoquent l'argument de l'importante exposition des médias, en particulier chez leurs consommateurs réguliers : « c'est vrai que les médias ont quand même pas mal de place, je pense » [DH2].

- (14) Je pense que oui[, les médias ont une influence sur la manière dont les gens parlent]. [...] Forcément, à force de lire, j'imagine que ça forge un, même inconsciemment, une certaine forme de parler [...], oui, forcément y a des mots que j'ai appris [...] en lisant. [DH5]

Présente dans l'extrait précédent, l'expression *à force de*, insistant sur le caractère répétitif de l'exposition aux médias, se retrouvait déjà dans plusieurs textes étudiés au chapitre 1 (section 5.2). Cet argument de l'exposition aux médias occupe une place importante dans les discours de nos enquêtés.

Plusieurs informateurs [LL2, LL5, LS5] pensent que le pouvoir des journalistes sur l'évolution de la langue doit être replacé dans un contexte d'influences mutuelles : « c'est le serpent qui se mord la queue, tout le monde [...] influence tout le monde » [LL2], « c'est un espèce de cercle où tout le monde s'influence l'un l'autre, en fait » [LL5].

- (15) Effectivement, on reflète les usages actuels, et on peut effectivement, du coup, renforcer ces usages, et fait c'est une sorte de cercle vicieux. On entend des trucs, du coup on le fait, et hop les gens le font. Donc c'est une boucle sans fin, quoi. [LS5]

Dans le même ordre d'idées, plusieurs journalistes évoquent spontanément d'autres acteurs qu'ils considèrent impliqués dans l'évolution de la langue. Certains informateurs [DH2, LL5, LS5, RTB2, RTB3] estiment que les médias ont une influence au même titre que ces autres acteurs, alors que d'autres enquêtés [DH4, LS3] considèrent que les journalistes ne sont pas les réels moteurs de la langue, au contraire d'autres acteurs. Les vecteurs d'évolution de la langue ou d'influence des pratiques linguistiques de la société qui sont cités par nos interviewés sont les médias au sens large, le cinéma, la littérature, les réseaux sociaux, les blogs, les politiques, les artistes, « la famille » [RTB3], « le commun des mortels » [LS3] ou encore « la société elle-même » [RTL5]. Si la plupart de ces acteurs rappellent ceux qui étaient également évoqués dans les discours étudiés au premier chapitre, il faut noter la présence des réseaux sociaux, évoqués par plusieurs enquêtés [DH2, DH4, RTB2].

- (16) Avant, peut-être que les médias, y a 30-40 ans, étaient, tu vois, ce véhicule de mots, [...] que tous les jours, voilà, tu l'avais dans la tronche. Mais là maintenant, moi je dirais que [...] la locomotive [...], c'est devenu un wagon des réseaux sociaux. Tu le sens vraiment, en tout cas sur le web. [...] On va essayer justement, de faire le bon mot, [...] de vraiment être dans le buzz mais essayer de sentir le public, la manière dont eux vont faire après exister ce truc. Mais ça sera eux. Nous on va essayer qu'ils [...] nous acceptent. Alors qu'avant, c'était imposé [par les médias]. [...] Tout le monde est devenu un média, tout seul, donc... [DH4]

De façon plus large, plusieurs informateurs soutiennent que les médias auraient perdu de leur pouvoir d'influence. L'influence des journalistes en matière de langue est donc replacée dans un cadre plus général d'une société dans laquelle « le pouvoir des médias s'effrite » [LS1], notamment en raison de la « crise de confiance » [LS5] et de l'avènement des médias sociaux. Bien qu'elle ne soit pas partagée par tous les enquêtés, dont certains restent convaincus de l'existence d'un important pouvoir médiatique, une telle réflexion vaut également pour le statut de modèle linguistique des journalistes (voir section 2.1.3.1).

Une série de journalistes évoquent plus explicitement des restrictions à un éventuel pouvoir des médias sur l'évolution de la langue. D'après une journaliste [RTL6], celui-ci pourrait n'être observable qu'auprès de citoyens qui ont une sensibilité particulière à la langue. Une autre informatrice [DH5] soutient que l'influence des médias sur les pratiques linguistiques des citoyens pourrait davantage s'observer chez les jeunes, dont le vocabulaire peut plus aisément être enrichi que celui des adultes.

Un enquêté [DH4] rappelle que les pratiques journalistiques sont aussi individuelles, et que tous n'ont pas le même rapport à l'évolution de la langue. Dès lors, tous les journalistes ne reflèteraient pas les changements linguistiques et n'y contribuent pas de la même manière.

Parmi ceux qui refusent aux médias un quelconque pouvoir d'influence en matière de langue, plusieurs considèrent les journalistes davantage comme des reflets que des moteurs de

l'évolution de la langue [LS4, RTB1, RTL8]. Un interviewé du Soir.be explique que si les journalistes ne participent pas à l'accélération des changements linguistiques, c'est en vue de respecter les attentes de leur public :

- (17) Est-ce qu'on fait évoluer la langue, est-ce qu'on accélère l'évolution de la langue ?
Pas tellement, parce que nos lecteurs s'attendent aussi à relire des articles écrits dans le français qu'ils ont étudié, en fait. [LS3]

Plusieurs journalistes [RTB1, RTB4, RTL6] soutiennent même que les médias serviraient davantage de frein que d'accélérateur aux évolutions linguistiques⁴⁵¹. Les deux arguments principaux sont identiques à ceux qui concernaient le reflet de l'évolution de la langue : l'impératif d'être compris et la volonté de respecter certains standards de qualité. Cette volonté est d'ailleurs présentée par une informatrice comme un trait distinctif des journalistes par rapport à d'autres vecteurs d'évolution de la langue : les professionnels de la publicité.

- (18) Je pense que les médias sont là aussi pour freiner, tu vois, un dérapage, que par exemple la pub ne va pas nécessairement avoir, parce que la pub va vouloir essayer de... de correspondre au plus avec le groupe que tu cibles, alors que là, tu veux correspondre, et en même temps tu te dis qu'il y a des limites à pas franchir, quoi. [RTB3]

Cet extrait montre l'équilibre que tentent de trouver les journalistes entre une adaptation de leur langage afin de pouvoir accrocher leur public et une conformité avec une conception de la langue qui serait davantage normative.

Il faut noter que certains contrexemples par rapport à l'adoption et l'accélération d'usages nouveaux sont donnés par plusieurs interviewés. En particulier, chez certains journalistes [LS3, RTB1, RTL5, RTL6, RTL7, RTL8], l'idée de « l'évolution du français », énoncée dans l'extrait, évoque spontanément la « nouvelle orthographe », qu'ils affirment largement ne pas appliquer.

L'idée d'une influence des journalistes en matière de langue est également relativisée par deux interviewées qui évoquent certaines particularités de la langue des journalistes [LS4, RTL5].

- (19) Je sais pas si les gens [...] recopient, [...] [s']ils reproduisent ce qu'ils entendent à la télé, à la radio. Moi, je crois surtout que les journalistes, ils ont tendance à utiliser plein de termes que personne d'autre que eux utilise, genre *fort chabrol* ou *chassé-croisé* des vacances... Y a personne qui dit ça, quoi ! [...] Y a des expressions toutes faites. « Cette exposition que les personnes peuvent voir de sept à 77 ans. » Y a personne qui parle comme ça, ça, c'est vraiment un truc de journaliste. Je suis pas sûre qu'ils l'accélèrent. [RTL5]

Afin d'inciter nos interviewés à préciser leur position par rapport à l'idée d'un pouvoir d'influence des journalistes en matière de langue, nous leur avons presque systématiquement posé une question de relance : « Et vous, dans votre pratique, quand vous écrivez un texte, est-

⁴⁵¹ Cette idée se retrouve également chez deux autres enquêtés [DH4, RTB3] qui affirment que les médias peuvent être l'un et l'autre.

ce que vous avez l'impression que la manière dont vous écrivez va pouvoir influencer la manière dont les gens vont utiliser la langue après ? » Cette question, davantage focalisée sur l'influence individuelle, n'a pas révélé de prise de position nettement contradictoire avec les réactions précédentes des journalistes. En revanche, elle a suscité davantage de réactions immédiatement négatives – plusieurs journalistes [DH4, DH5, LL4, RTL5, RTL6, RTL8] se montrent clairement opposés à cette idée⁴⁵². On décèle chez plusieurs enquêtés une tendance à écarter un pouvoir d'influence personnel : « j'ai pas cette prétention » [RTL8], « ce serait limite un peu prétentieux » [DH5], « ce serait s'accorder trop d'importance » [RTL6].

- (20) Après, si effectivement, [...], oui, mais j'ai du mal, vraiment, à croire que mes articles, j'en fais pas forcément beaucoup, tu vois, c'est pas comme si les gens ne lisaient que moi. Mais clairement, tu vois, genre, si les gens ne lisaient que moi, si j'étais la seule journaliste sur terre, là clairement, je me dirais « oh là là, merde »... Mais bon ici, voilà, c'est tellement dilué, y a tellement de plumes différentes, que... si j'ai une influence, elle est quand même très minime. [DH5]

Ce dernier extrait révèle une distinction forte, dans les représentations de l'interviewée, entre, d'une part, le pouvoir individuel de chaque journaliste – et en particulier le sien – et, d'autre part, celui des médias en général. Au même titre que ces propos, les réactions plus franchement négatives à notre question de relance montrent que certains journalistes considèrent appartenir à un système dont ils ne seraient qu'un maillon parmi une multitude d'autres. Selon cette perspective, la question du pouvoir d'influence apparaît de manière complexe, dans la mesure où la responsabilité individuelle des journalistes leur semble moins engagée que celle du groupe ou du secteur dont ils font partie.

Deux journalistes [LL4, RTB3] affirment d'abord ne pas avoir d'opinion à ce sujet avant d'admettre avec précaution qu'ils ont « sans doute » une influence sur la façon dont leurs internautes utilisent la langue.

- (21) Je suis persuadée qu'il y a des choses que j'écris [...] qui vont influencer l'opinion des gens, ça je suis sûre que y a un lien, etc., dans l'opinion, mais dans la langue, je sais pas. Mais c'est possible... C'est possible, franchement. Ça m'étonnerait pas, qu'en tout cas, oui, des expressions, un nouveau langage, ou des nouvelles façons de parler, fin en tout cas chez les jeunes, ça je suis sûre. À mon avis, oui. [...] Je pense qu'ils sont plus influençables [rire] que les personnes qui lisent le journal depuis 30-40 ans et qui, voilà... Je suis, je pense, je sais pas. [LL4]

On retrouve ici l'idée, déjà mise au jour dans les deux premiers chapitres, que les jeunes sont davantage susceptibles d'être influencés par les productions journalistiques dans le domaine de la langue.

Il faut également souligner qu'au-delà des diverses hésitations et des positions incertaines de nombreux journalistes, plusieurs interviewés [DH5, LL5, LS5, RTL7] ont admis ne pas se poser

⁴⁵² Cette attitude de rejet indique éventuellement que notre volonté d'évoquer cette question d'abord de manière indirecte au moyen des extraits de textes a permis d'obtenir des réponses plus complètes.

la question de leur pouvoir d'influence en matière de langue dans la pratique de leur activité, ou ne s'être jamais posé cette question avant le moment de l'entretien. Les opinions de nos enquêtés au sujet d'un éventuel pouvoir d'influence des journalistes sur l'usage des citoyens ou l'évolution de la langue apparaissent relativement hétérogènes. Elles dépendent fortement de ce que les journalistes considèrent et de la formulation de nos questions. De nombreux enquêtés reconnaissent aux journalistes un pouvoir d'influence potentiel. S'ils livrent parfois des exemples qui leur permettent d'asseoir une telle influence, certains exposent également une série de contrexemples. Plus généralement, plusieurs journalistes estiment que le pouvoir des journalistes en matière de langue dépend des domaines linguistiques considérés.

2.1.3 La responsabilité sociale

L'idée que les journalistes ont une responsabilité sociale en matière de langue possède deux facettes distinctes bien qu'éventuellement liées : 1) les journalistes sont parfois présentés comme des locuteurs ou des scripteurs modèles et sont donc érigés en références par rapport à l'utilisation de la langue ; 2) les journalistes pourraient avoir une responsabilité à l'égard de la langue française elle-même (voir chapitre 1, section 5.3 et chapitre 2, section 5.1).

Ces deux aspects se retrouvaient dans un même extrait, que nous avons présenté à nos informateurs. Celui-ci est issu de l'étude relative aux représentations linguistiques des jeunes belges : « Les médias sont des garants privilégiés du français. Ils représentent un modèle qui jouit d'une réelle légitimité. (Michel Francard, étude sociolinguistique sur les représentations des jeunes, 1993) » Dans un second temps et afin que nos informateurs précisent leur point de vue, nous leur avons souvent demandé si, dans leur pratique, ils avaient l'impression de jouer ce rôle d'exemple.

Un autre extrait présenté comportait une proposition liée à une éventuelle responsabilité des journalistes par rapport à la langue française elle-même : « Tout membre de la Communauté française a le droit d'être informé dans une langue de qualité. Les médias ont le devoir de produire des messages écrits ou parlés qui, par leur correction, leur clarté et leur précision, contribuent au prestige et au rayonnement de la langue. (Conseil de la langue, 1985) » C'est ici plus précisément le passage relatif à la contribution au prestige et au rayonnement de la langue qui a permis d'obtenir une réaction par rapport à l'éventuelle responsabilité sociale des journalistes. Il nous semble qu'il existe une distinction entre le fait de constituer « un garant du français » (évoqué dans l'extrait de Michel Francard) et celui de « contribuer à son prestige et à son rayonnement » (présent dans la citation du Conseil de la langue). Dans le premier cas, il s'agit de veiller à incarner un certain français normé, de se porter garant de la perpétuation de la langue française. La seconde idée nous apparaît comme une démarche plus engagée encore, qui serait celle d'un « ambassadeur » du français. Selon cette perspective, la place et la visibilité de la langue française par rapport à celles d'autres langues devraient être les plus importantes possibles.

Enfin, plusieurs enquêtés ont parfois réagi à l'extrait de Gabriel Thoveron⁴⁵³ en émettant des considérations relatives à ce que nous estimons relever de la responsabilité sociale : nous les avons inclus à cette section.

De façon similaire aux propos recueillis par rapport à la question du pouvoir d'influence des journalistes sur la langue, les réactions de nos interviewés ont révélé des prises de position extrêmement hétérogènes et parfois en totale opposition. Cette observation suggère que l'idée d'un pouvoir d'influence et celle d'une responsabilité sociale des journalistes en matière de langue pourraient réguler la langue des sites d'information de façon différente selon les individus.

2.1.3.1 Les journalistes comme modèles linguistiques

La majorité de nos interviewés admettent soit que les journalistes doivent être des exemples soit qu'ils sont pris en exemples par les citoyens alors qu'ils considèrent ne pas pouvoir prétendre à ce rôle. Plusieurs journalistes [DH2, LL4, RTL6] justifient un tel rôle de modèle et/ou cette obligation d'être des modèles – cette distinction dans notre modèle d'analyse est particulièrement poreuse dans les réactions de nos enquêtés – en raison du pouvoir d'influence des médias, à nouveau lié à leur large diffusion.

- (22) C'est pas mon intention première d'être un exemple ou quoi pour les gens qui me lisent mais... [...] Voilà, on écrit quand même parfois des articles à 15 ou 20 000 clics, ben on se dit, y a 15 000 personnes potentiellement qui ont vu ma bête faute. Et donc peut-être 12 000 qui vont se moquer de moi, et 3 000 qui vont la reproduire, parce que ils ont pas grillé que c'était une faute ou... ils vont croire que... Voilà, je trouverais ça [...] vraiment dommage, quoi. C'est pas mon rôle numéro 1, en tout cas, [...] c'est pas une idée omniprésente quand j'écris un truc, mais ça m'emmerderait, ouais, c'est clair. [DH2]

Des interviewés [DH5, RTL6] justifient l'importance d'être exemplaires ou, du moins, irréprochables (voir *infra*) par le pouvoir d'influence des productions journalistiques sur les pratiques linguistiques du public, alors même qu'ils avaient plutôt rejeté l'hypothèse d'une influence linguistique exercée par les journalistes dans leur réaction à l'énoncé précédent. L'approbation d'une même idée par un individu peut différer selon la place que celle-ci occupe dans son argumentation : réfutée en tant qu'idée principale, l'influence linguistique des journalistes peut être convoquée lorsqu'il s'agit de justifier l'idée d'une responsabilité sociale.

- (23) Ben effectivement, par rapport à ce que j'ai dit avant, qu'on avait pas d'influence, mais c'est vrai que si on écrit des fautes et que les gens les lisent en se disant « c'est pas une faute », ben ouais, alors il vont écrire des fautes après... donc [...] Le journaliste écrit, [...] il doit écrire parfaitement... Ce qui n'est pas du tout le cas, hein. [...] Donc effectivement, bon... pour revenir à ça, on peut quand même, avoir un peu une influence [rire]... mais ouais... nan, c'est vrai, merde, on a une influence ! [RTL6]

⁴⁵³ Pour rappel : « [Les médias] ne font surtout que refléter l'évolution du français, évolution qu'ils enregistrent et reproduisent ; la reproduisant, ils la perpétuent, et sans doute l'accélèrent. »

Parmi les arguments énoncés pour justifier l'idée que les journalistes doivent ou devraient être des exemples, on retrouve donc, comme dans les discours étudiés au cours de nos deux premiers chapitres, leur pouvoir d'influence, leur large diffusion, mais également leur rôle en matière d'éducation.

- (24) Parce que on s'adresse au grand public dans un bon français, donc, moi je pense que c'est à ce niveau-là qu'on est légitimes. Et puis oui, en s'adressant dans un bon français à eux, beh on essaie de, que les gens qui nous lisent fassent moins de fautes aussi, quoi. [...] Je pense que si les gens lisent beaucoup les médias, ben, ça va faire [en sorte qu'ils apprendront l'orthographe]. [...] Je dois donner l'exemple, parce que [...] si les médias se mettaient à faire plein de fautes, à écrire en langage SMS, fin, qui écrirait encore sans fautes, alors ? À part les bouquins, je vois pas qui écrirait encore sans fautes, quoi. [Les journalistes ont un rôle] en restant quand même modestes, mais oui, je pense qu'à partir du moment où on est lus par quand même beaucoup de gens, bah, on a quand même une responsabilité vis-à-vis de ça, quoi. [LL5]

Cet extrait illustre parfaitement l'imbrication de trois des quatre idées principales relevant des qualités sociales attribuées à la langue des journalistes : ces derniers ont un pouvoir d'influence sur l'utilisation de la langue par les citoyens, ce qui leur confère une responsabilité sociale d'être des modèles linguistiques, et cette responsabilité fait inévitablement l'objet d'un devoir professionnel. La large diffusion des médias et le fait que les citoyens y soient abondamment exposés font figure d'arguments clés pour justifier une telle position. On voit également dans cet extrait un lien implicite entre la responsabilité sociale à l'égard des citoyens et la responsabilité à l'égard de la langue elle-même, que nous étudions plus en détail dans la section suivante.

À l'inverse, et de la même manière que certains interviewés considéraient le pouvoir d'influence linguistique des médias comme inférieur à ce qu'il a pu être dans le passé, plusieurs informateurs estiment que les journalistes ne sont plus considérés comme des modèles ou qu'ils le sont moins qu'auparavant [DH4, LL2, LS1, LS3, RTL5, RTL6, RTL8]. Deux arguments principaux sont donnés par nos enquêtés : la chute du pouvoir d'influence des médias et les écarts de langue fréquents qui sont produits sur les sites d'information. L'évocation de la perte d'influence médiatique afin de justifier un rôle d'exemple moindre, et donc une responsabilité sociale moindre, illustre une fois encore les liens étroits que peuvent entretenir ces deux qualités sociales.

- (25) Intuitivement, je dirais moins qu'avant. Bah oui, fatalement, comme y a une tendance à y accorder de moins en moins d'importance, d'accorder de moins en moins de crédibilité aux journalistes, etc. [LS1]

Plusieurs journalistes [LS3, RTB3, RTL5] manifestent un désaccord par rapport à l'idée que les journalistes auraient une « légitimité » en tant que modèle de langue, notamment au regard des critiques qui leur sont adressées. Deux journalistes [RTL5, RTL8] animent des ateliers d'éducation aux médias dans les écoles et évoquent des critiques récurrentes à ce sujet de la part des élèves. Ces critiques sont présentées par nos interviewés comme des indices d'une

défiance à l'égard des journalistes et, dès lors, comme preuves qu'ils ne sont pas considérés comme des modèles.

Le second argument avancé par nos enquêtés pour justifier leur refus de concéder aux journalistes un rôle de modèle linguistique réside dans les qualités linguistiques elles-mêmes de la langue des journalistes. En particulier, les contraintes de production auxquelles ils font face et le manque de moyens mis à leur disposition ne leur permettraient pas ou plus de proposer une langue d'une qualité suffisante afin d'assumer une telle responsabilité. Plusieurs informateurs [DH4, LL2, RTL5] ont ainsi évoqué des conditions de travail difficiles qui empêcheraient les journalistes d'honorer ce statut de modèle et/ou de garant du français⁴⁵⁴.

- (26) Peut-être que ça l'a été. Mais de nouveau, hein, on nous donne pas les moyens, aussi, pour garantir un tel niveau de qualité. Je veux dire, ça se fait pas comme ça, hein... [DH4]

Dans le même ordre d'idées, une informatrice [RTL5] soutient que les internautes exigent des journalistes d'être des modèles mais que cette exigence risque de se dissiper à force d'écart linguistiques causés par la surcharge de travail.

On constate une polarisation des opinions concernant la façon dont nos enquêtés conçoivent les représentations des citoyens par rapport à ce statut de modèle des journalistes. D'un côté, parmi les interviewés qui refusent l'attribution d'une telle responsabilité, certains [LS3, RTL8] estiment que « les gens » [RTL8] ne pensent pas que les journalistes sont des modèles de langue. D'un autre côté, plusieurs journalistes [LS5, RTB1, RTL5, RTL7] semblent convaincus qu'il s'agit d'une réelle attente sociale ou d'une véritable représentation auprès du public.

- (27) Oui, je trouve que le journaliste, c'est quand même un peu son rôle aussi [d'être un modèle]. C'est de... d'avoir une bonne utilisation de la langue, quoi. C'est ce qu'on attend aussi un peu de lui. Je trouve. [RTL7]

Une journaliste [LS5] soutient même que la manière dont elle envisage le pouvoir des médias se situe en décalage par rapport aux représentations des citoyens.

- (28) Mais parce que les médias sont... ça représente... on a toujours dit que c'était le quatrième pouvoir, les médias, donc ça représente une certaine forme d'autorité. [...] Donc ça, je pense que oui, [...], effectivement, ça peut être ressenti comme ça, mais je suis pas pour autant d'accord avec ce fait-là. [LS5]

Cette analyse est similaire à celle d'un autre interviewé qui considère que les journalistes ont un rôle de modèle « à leur corps défendant » [RTB1]. En d'autres termes, les journalistes ne constitueraient pas des modèles de langue mais ils seraient néanmoins considérés comme tels par les citoyens.

À l'instar des réactions concernant l'éventuel pouvoir des médias sur l'évolution de la langue, les propos tenus par nos enquêtés concernant le statut de modèle des journalistes ou la

⁴⁵⁴ Ces différentes questions liées au processus de production de l'information sont développées dans le chapitre 4.

légitimité d'un tel statut convoquent un ensemble d'autres acteurs. Certains interviewés présentent ces acteurs comme ayant un statut de modèle linguistique au même titre que les journalistes ; d'autres considèrent que les journalistes possèdent ce statut de manière moindre que les acteurs cités ; d'autres, encore, considèrent que seuls ces acteurs ont un statut de modèle de langue. Les acteurs de la littérature sont les plus fréquemment cités : une informatrice [LL5] estime que les auteurs sont des exemples linguistiques autant que les journalistes, deux autres interviewés [LS4, RTL6] pensent que les écrivains sont davantage considérés comme des modèles que les professionnels de l'information, et un journaliste [LS3] inclut exclusivement les écrivains parmi les modèles de langue. Apparaissent également à plusieurs reprises les professeurs, évoqués comme les seuls à jouer le rôle de modèle [RTB3] ou comme des modèles « à la même échelle » [RTL8] que les journalistes [LL5, RTL8]. Notons que le statut privilégié des professeurs et des écrivains en tant que modèles de langue se retrouve largement auprès de l'ensemble des Belges francophones (Garsou, 1991 : 32 ; Jacquet et Snyers, 2017 ; Snyers, à paraître) : les considérations des journalistes ne sont donc pas spécifiques sur cette question.

Parmi les acteurs cités figurent aussi les médias imprimés, dont deux journalistes [LL4, RTB2] considèrent qu'ils jouent un rôle de modèle de langue davantage que les médias en ligne.

- (29) RTB2 : « Ils représentent un modèle qui jouit d'une légitimité »... Ils devraient l'être mais ils ne le sont pas. Ils devraient être garants. C'est ce qu'on attend d'eux. Mais dans la réalité, c'est pas le cas. Mais oui, je trouve, surtout les médias papier, à partir du moment où c'est imprimé, je trouve qu'il faut, il faut que... il faut qu'ils soient ce modèle, et... voilà.

AJ : Donc plus sur le papier que sur le web ?

RTB2 : Il faudrait que ce soit sur le web, aussi, mais pour l'instant c'est pas le cas, parce que le web, c'est rapide, le web, c'est nouveau, internet...

Comme vient de l'illustrer l'extrait précédent, les questions relatives au statut de modèle éventuellement attribué à la langue des journalistes ont fait ressurgir la distinction, que nous avons clairement mise au jour dans les discours critiques étudiés dans notre premier chapitre, entre *ce qui est* et *ce qui devrait/doit être*. À travers leurs propos, plusieurs journalistes [LL5, LS1, LS4, RTL5, RTL6] érigent donc cette responsabilité sociale de modèle linguistique en devoir professionnel (section 2.1.4), même s'ils reconnaissent par ailleurs les difficultés à jouer un tel rôle.

- (30) [Les médias] devraient [avoir un rôle d'exemples linguistiques], mais... sans doute qu'ils devraient, ouais. Mais dans la réalité des faits... voilà. [DH4]
- (31) On tente de remplir ce rôle [de modèles]. Est-ce qu'on le remplit ? [LS5]
- (32) Normalement, oui, on devrait être un modèle d'écriture, parce que c'est notre métier. Ce que au final, on n'est pas vr... fin peut-être qu'on est un modèle mais sans être vraiment un bon modèle, vu qu'on fait des fautes. [RTL6]

On voit dans le dernier extrait que cette responsabilité de modèle est surtout vécue par l'informatrice comme un devoir professionnel, qui repose sur l'argument que le journalisme est un métier lié à l'écriture. De façon plus assertive encore que la journaliste de l'extrait précédent, une informatrice [RTL7] adhère à l'idée que les journalistes ont une légitimité en tant que modèles de langue et soutient que celle-ci est « remise en cause quand y a des fautes ». Cet ensemble de propos semble reposer sur le même raisonnement : les journalistes devraient constituer des modèles, mais étant donné les qualités linguistiques de leurs productions qu'ils jugent volontiers insuffisantes, ils ne peuvent jouer ce rôle, éventuellement en raison des conditions de production de l'information.

De la même manière que pour les réactions de certains enquêtés par rapport à l'idée d'un pouvoir d'influence des journalistes sur la langue, on constate une certaine retenue dans les propos de certains journalistes [DH5, LS5], qui considèrent que s'attribuer un rôle de modèle linguistique serait « un peu présomptueux » [LS5].

Plusieurs interviewés [LS5, DH4, DH5] soutiennent que le rôle de modèle linguistique est assumé par certains médias uniquement, ou que seuls certains médias sont considérés par les citoyens comme des modèles. Cette prise de position est parfois autocritique, comme le montre cet extrait d'une journaliste de DH.be.

- (33) On est pas le média, c'est le cas de le dire, qui a la meilleure presse. Tu vois, peut-être que *La Libre* ce serait différent, *Le Soir*, ce serait différent. Vraiment quand on parle de *La DH*, c'est genre... plus pour rigoler [...], tu pourrais faire une vanne « eh t'écirais pas dans *La DH* ? », tu vois, quand tu fais une grosse connerie, donc... c'est clairement pas *La DH* qu'on va prendre en exemple, quoi. [...] Là, je pense que c'est pas une question de « les médias », en général, c'est une question de un média en particulier parce qu'on n'est pas forcément le média [...] le mieux réputé, tout simplement, en termes de qualité. Voilà. Demande ça à une nana qui bosse au *Monde*, ou, ouais ou même au *Soir*, tu vois, peut-être qu'elle aura un autre discours, parce que là c'est un média quand même [...] réputé qualitatif, quoi. [DH5]

Il apparaît que tant chez ceux qui adhèrent à cette représentation des journalistes comme modèles linguistiques que chez ceux qui refusent ce rôle mais considèrent malgré tout devoir être « irréprochables », le rapport à la correction de la langue semble avant tout être vécu comme l'objet d'un devoir professionnel que comme une responsabilité sociale. Il s'agit donc davantage d'être « irréprochables » qu'« exemplaires » au sens de « constituer un modèle ». Entendus de cette manière, les enjeux qui accompagnent les pratiques linguistiques des journalistes sont alors éventuellement moins importants, moins difficiles à assumer.

- (34) Il faudrait [...] qu'on se rende compte que même si on va pas changer la façon d'écrire des gens, il faut que nous on soit un peu irréprochables. [RTL6]

Plusieurs journalistes expriment donc clairement que s'ils considèrent effectivement important de « bien écrire » [LL4, LS4, RTB4], ce n'est pas dans le but d'être des modèles de langue pour le public mais pour d'autres raisons essentiellement liées à un devoir professionnel.

- (35) [Devoir donner l'exemple n'est] pas le truc auquel je pense en premier quand je commence à écrire un article, mais quand je me relis, oui, ça m'emmerderait de laisser des fautes, parce que déjà je passe un peu pour un con, parce que c'est intéressant d'avoir un article nickel, parce que c'est mon boulot, c'est un peu mon devoir. [DH2]
- (36) C'est juste que y a pas de raison que je le fasse pas [écrire bien], et puis... et puis aussi, beh par rapport à l'image... En plus, quand tu travailles pour un média qui est pas le tien, je travaille pour *Le Soir*, c'est aussi une responsabilité moi vis-à-vis du *Soir*, qu'ils passent pas pour des cons... en faisant des articles où y a tout le temps des fautes, quoi. C'est plus dans ce sens-là, mais pas... moi j'estime pas, que [...] je donne l'exemple à tout le monde. Après peut-être que oui, hein, peut-être que les journalistes donnent l'exemple, mais... fin moi j'ai pas cette démarche-là dans ma tête. [LS4]

Ces derniers extraits, dont plusieurs éléments clés sont analysés dans la section 2.1.4, révèlent clairement que le refus explicite d'une responsabilité sociale au titre de modèle de langue n'empêche pas une intériorisation forte de l'idée d'un devoir professionnel : ce rejet semble même inciter les journalistes à s'expliquer sur les raisons pour lesquelles la correction de la langue leur paraît importante.

On ne peut toutefois ignorer une partie de nos enquêtés qui semblent davantage investis d'une mission à l'égard des citoyens voire à l'égard de la langue française elle-même, comme nous le montrons dans la prochaine section.

2.1.3.2 Les journalistes comme défenseurs de la langue

Dans notre modèle d'analyse, la responsabilité sociale des journalistes peut concerner non pas uniquement l'usage de la langue par les citoyens comme nous venons de le voir, mais aussi la langue française elle-même et son avenir. Même si ces idées sont proches et extrêmement liées dans la réalité, nous distinguons donc l'usage de la langue par la société et la langue française en tant que code. La proposition selon laquelle les journalistes constituent des garants de la langue française a suscité des réactions relativement proches de celles recueillies à propos de l'idée qu'ils représentent des modèles linguistiques pour la société⁴⁵⁵. Nous nous concentrons ici sur les propos qui, sans équivoque, ont été tenus sur la qualité de garant du français.

Tout d'abord, les réactions de nos enquêtés révèlent à nouveau la distinction entre *ce qui est* et *ce qui devrait être*. Plusieurs informateurs [LL2, LS4, RTL8] affirment que les journalistes doivent être des garants du français, alors que d'autres [LS3, RTB2, RTB4, RTL5, RTL6] estiment que les journalistes devraient l'être mais qu'ils ne le sont pas dans la réalité. Selon certains informateurs, les médias ne sont pas ou plus des garants du français à cause des conditions de production ou du système économique général des médias.

- (37) Ça, c'est utopique. Fin, c'est le modèle vers lequel on aimerait tendre, mais, mais on sait qu'on y arrive plus. [...] Non, ce sont pas les médias [qui sont les garants]. Parce

⁴⁵⁵ Puisque ces deux idées se trouvaient rassemblées dans un même extrait de texte, il n'est pas impossible qu'elles aient été considérées comme une seule par nos interviewés.

que, à nouveau, parce que à *La Libre*, on est de moins en moins... Je veux dire, tout est dans... tout est lié, mais... Pour produire [...] 56 pages, hier à la rédaction, ils étaient, disons une trentaine, et [...] ce sont des articles qui sont écrits au jour le jour, quoi. Et donc on peut pas demander à des journalistes à la fois de fouiller l'info, [...] d'appeler les sources, et en plus d'avoir une plume extraordinaire. Je pense que... si on veut [...] continuer à être les garants du français, il faudrait qu'on puisse prendre le temps, justement, de travailler l'écriture. Et le temps, généralement, on l'a plus tellement dans les rédactions. Avec tous les licenciements, c'est difficile... [LL2]

L'idée selon laquelle les journalistes doivent « bien écrire » car, à défaut, plus personne n'écrira bien, est partagée par plusieurs enquêtés [RTL6, RTL8, LL5]. Cette idée, contrairement à un extrait de la section précédente, révèle ici une inquiétude pour la langue française elle-même, et non pas sur la présence de modèles aux yeux des membres de la société.

- (38) Euh... ouais... c'est vrai que... on est un peu garants du français. Si on l'écrit mal, euh... qui va l'écrire bien, quoi ? [RTL6]
- (39) Est-ce qu'on est les garants, quoi ? Est-ce qu'on doit garder ce rôle ? Oui, on doit garder ce rôle. Parce que je pense que le français se perd à tous les niveaux, fin... d'une certaine façon, [...] on maîtrise moins, de façon générale, l'orthographe à notre époque, ça c'est certain. Ouais. Pour moi, effectivement, on devrait, on a quelque chose à... ouais, quand je dis ça, par exemple, j'ai vraiment envie de pousser pour qu'il y ait un meilleur système de correction, et [...] qu'on se bouge pour faire mieux, quoi. Parce que c'est vrai que... bah qui d'autre que les médias ? euh... bah oui, euh... les profs [rire] ! Mais c'est pas toujours ça, hein. [RTL8]

On perçoit dans cet extrait une réelle responsabilisation des journalistes par rapport à la langue française elle-même. Le déclin déclaré du français est un argument renforçant la nécessité pour les journalistes d'assumer une responsabilité sociale à l'égard de la langue : ils représenteraient une sorte de dernier rempart contre la circulation généralisée d'un français de mauvaise qualité.

Comme l'a illustré l'extrait précédent, nos interviewés citent plusieurs autres types d'acteurs qui, selon eux, partagent avec eux ou ont, au contraire d'eux, le rôle de garants de la langue : certains auteurs contemporains [LL2], les « vrais grands » auteurs du XIX^e siècle [LL2], les professeurs [RTL8], les romanistes [RTL6] et les linguistes [LS5]. Les derniers acteurs de cette liste ne figuraient dans aucun des textes étudiés dans le chapitre 1.

- (40) Je suis pas spécialement d'accord du fait qu'on est les garants privilégiés du français, ni qu'on ait une certaine légitimité pour ça. Tout simplement parce qu'on est pas des linguistes à la base, donc... Après, je pense qu'on a effectivement une influence mais je suis pas pour autant persuadée qu'on soit des garants du français. Après, ça dépend peut-être des médias. Tu peux dire que *Le Monde* est un garant du français, tu peux pas dire que Sud Presse est un garant du français. [RTB3]

Les derniers propos de la journaliste consistant à considérer que le rôle de garant de la langue peut être attribué uniquement à certains médias est partagée par plusieurs enquêtés [DH5, RTB4, RTL6, RTL8] : la qualité linguistique jugée médiocre de certains médias les empêcherait d'occuper une telle fonction.

- (41) Tu peux pas écrire ça [que les médias sont les garants du français], quoi. Tu vois, je veux dire, OK, lemonde.fr, OK, *Le Monde diplo*, [...] OK, *New York Times*... Mais est-ce que *La DH* est un garant privilégié du français ? Est-ce que Sud Presse est « un garant privilégié du français », est-ce qu'il représente « un modèle qui jouit d'une réelle légitimité » ? Ils font quand même beaucoup de la merde, hein. Je parle au niveau strict de la forme, hein. Allez, y a des barbarismes, mais d'une violence inouïe, qui sont commis dans des éditions papier, quoi. Fin, je veux dire, ça va très très loin. [RTB4]

Cette différenciation entre les médias, établie par plusieurs journalistes, se retrouve à nouveau chez certains interviewés qui excluent leur propre média de la catégorie de ceux qui assument le rôle de garant de la langue.

- (42) Je suis pas sûre que mon média ambitionne d'être le garant de la langue française. Plutôt vouloir avoir de bonnes infos, quoi. C'est ça, un peu, le souci. [RTL8]

Un autre journaliste [LS4] fait apparaître des arguments récurrents, utilisés ici pour justifier la responsabilité sociale des journalistes en tant que garants du français : la large diffusion des médias, le fait que le journalisme soit un métier de communication publique et, implicitement le pouvoir d'influence des journalistes.

- (43) Faut pas la détruire, cette pauvre langue française [rire]. Faut pas que les journalistes se mettent à écrire n'importe comment, ça c'est clair ! Oui, oui, oui. Surtout quand forcément, quand t'as des médias qui sont lus par des... des milliers de personnes, s'ils se mettent à la saccager, ce serait dramatique... [...] Le journaliste a une responsabilité dans le sens qu'il est lu, tous les jours, surtout si c'est un quotidien, par des milliers de personnes. Et c'est dans ce sens-là qu'il a quand même une responsabilité, parce qu'il est public. Tout le monde le lit. [LS4]

En définitive, parmi les enquêtés qui ont explicitement réagi à l'idée que les journalistes constituent des garants du français, une majorité se montre favorable. Peu s'y opposent réellement, à l'exception de quelques journalistes qui tracent diverses limites à ce rôle, notamment pour écarter certains médias de cette responsabilité, pour souligner les conditions de production qui nuiraient à cette fonction, ou encore pour désigner d'autres acteurs qui auraient une telle responsabilité. En revanche, la moitié de nos interviewés [DH5, LL2, LL4, LS3, LS4, RTB1, RTB2, RTB4, RTL7] se prononcent nettement contre l'idée d'une éventuelle responsabilité des médias à l'égard « du rayonnement et du prestige » de la langue française. Parmi eux, trois journalistes [LS4, RTB2, RTL7] questionnent ou critiquent l'idée même du prestige et du rayonnement de la langue.

- (44) Je pense que, quand même, y a un truc avec la langue française... une espèce de, comment on pourrait dire... de fierté inconditionnelle de la langue française par les francophones... Oui, c'est une belle langue, c'est vrai... Je sais pas si ça va vraiment contribuer au prestige... peut-être pas non plus à ce point... [LS4]
- (45) Je n'adhère pas du tout à l'idée du prestige de la langue française. Pour moi, la langue française, c'est une langue parmi d'autres avec un système et des règles, mais pas... une langue qui... Pour moi, le prestige, c'est un peu se mettre en avant, briller,

franchement, on s'en fout... du moment qu'on se comprend et qu'on se parle, et voilà... [RTB2]

Il faut noter que le journaliste auteur du dernier extrait s'est montré, au préalable, favorable à l'idée que les journalistes jouent un rôle de garant du français :

- (46) Je me sens, en tant que participant au système médiatique, un des garants de la norme, telle que décrite dans le bon usage. [RTB2]

Cette observation révèle qu'il est possible d'être attaché à la langue française normée, et même de se sentir responsable de la pérennité de cette norme, tout en n'éprouvant aucun intérêt pour le rayonnement de la langue. En revanche, on perçoit ici une certaine contradiction entre l'attachement à un « bon usage » et la représentation selon laquelle la priorité quasi absolue résiderait dans l'intercompréhension⁴⁵⁶.

Deux enquêtés [RTB1, RTB4] expriment que la participation au prestige ou au rayonnement de la langue n'est « pas le boulot » [RTB1] des journalistes.

- (47) Le rayonnement de la langue, [...] c'est pas notre rôle à nous. Désolé, vous avez plein d'autres... y a la littérature pour ça, y a... y a des chanteurs pour ça, y a la Francophonie qui est un déversoir à pognon, pour ça, donc... [RTB4]

Enfin, deux journalistes [LS3, RTB1] considèrent même que le rayonnement de la langue est incompatible avec les impératifs de l'écriture journalistique. Le rayonnement est alors associé à un langage plus recherché que celui pratiqué par les journalistes, à des « formules [...] perçues comme compliquées » [LS3], « un style chatoyant » [RTB1] ou des « mots [...] plus complexes » [RTB3] : la simplicité et la clarté requises dans l'écriture journalistique écarteraient la possibilité de faire rayonner la langue. Un enquêté [LS3] considère même que le rayonnement de la langue est « à proscrire » dans le contexte du journalisme car il desservirait la compréhension et mènerait les journalistes à « se couper » de leur public. Dans le même ordre d'idées, plusieurs interviewés [DH2, RTB3, RTL8] ont insisté sur le fait que le but principal d'un journaliste était d'informer son public et non pas de faire montre de « toute [s]a connaissance de la langue française » [RTL8], de « placer un peu toute sa panoplie de vocabulaire très élevé » [DH2].

- (48) Je pense que si tu veux vraiment participer au rayonnement du français, eh bien tu mets en avant tous ses mots les plus complexes, toutes ses tournures les plus difficiles, mais c'est pas ça le but, quoi. Le but, c'est informer, tu vois, c'est... t'informes avec une langue correcte, mais... la finalité, c'est informer, c'est donner du contenu, c'est pas faire un exposé de à quel point tu maîtrises bien le français, quoi... [RTB3]

À l'inverse, certains enquêtés [LL5, LS1, LS5, RTL5, RTL6, RTL8] approuvent la responsabilité des journalistes par rapport au rayonnement et au prestige du français. Certains précisent néanmoins que ce n'est pas « le but premier » des journalistes [LS5] ou qu'il s'agit d'un « idéal »

⁴⁵⁶ Nous analysons d'autres exemples de tensions de ce type dans la section 3.

[RTL6], que cette responsabilité ne semble pas intégrée par tous les journalistes et en particulier par les plus jeunes [LS1] ou, encore, qu'il conviendrait plutôt de parler de « mise en valeur » du français [LL5].

Deux informateurs [LS5, RTL8] indiquent partager cette responsabilité avec d'autres acteurs dont, une nouvelle fois, les auteurs de romans. Une interviewée [LS5] considère que les journalistes sont d'autant plus responsables à l'égard du prestige et du rayonnement du français que peu d'autres acteurs lui semblent en mesure d'assumer un tel rôle :

- (49) Parce que, si même nous, on écrit pas correctement, qui peut le faire ? [...] Après, c'est pas notre but premier. Mais quelque part, on doit faire ça, parce que effectivement, allez, les langues, fin la langue française a tellement tendance à évoluer dans un point qui n'est pas toujours positif, on peut s'enrichir des mots étrangers, et s'enrichir à d'autres niveaux, mais y a quand même une perte de vocabulaire, et... si les médias [...] ou les livres, au même niveau, ne les utilisent pas, beh les gens ne vont jamais apprendre ces termes-là, et du coup, le français va encore périliter plus, et en fait c'est de nouveau un cercle vicieux, donc... C'est pas son but premier, mais quelque part, oui, ça doit contribuer. Parce que si on le fait pas, qui le fera ? [LS5]

À nouveau, selon plusieurs enquêtés [LL4, LS5], certains médias ne contribuent certainement pas au rayonnement du français. Par ailleurs, les conditions de travail (voir chapitre 4) sont, une fois encore, présentées comme des obstacles à la prise en charge de la responsabilité de faire rayonner la langue :

- (50) Ça, c'est vrai, [...] [surtout] quand on écrit des articles propres, parce que [quand on traite] l'info [en continu], [...] on n'a pas le temps de se poser la question et de se dire « ah est-ce que je fais rayonner la langue ? Non, rien à foutre, je fais rayonner l'info » [rire]. [...] Et pourtant on devrait faire rayonner la langue et l'info. Mais on n'a pas assez de moyens, pas assez de temps, pas assez de tout... [RTL6]

Une éventuelle responsabilité envers la langue remporte une adhésion relativement mitigée de la part de nos informateurs, et dépend fortement de la nature de cette responsabilité. Plusieurs enquêtés affichent une réelle volonté d'assumer certaines responsabilités à l'égard de la langue française, d'autres acceptent de servir de modèles de la langue – un rôle parfois vécu davantage comme un devoir professionnel que comme une responsabilité sociale. Le rayonnement et le prestige de la langue sont les idées qui suscitent le plus d'attitudes de rejet : nos interviewés ne semblent donc pas majoritairement en phase avec la position défendue par l'Association internationale des journalistes de langue française, devenue Union de la presse francophone (voir chapitre 1, section 5.4.1). Toutefois, certaines idées soutenues par les membres de cette association sont partagées par plusieurs interviewés, en particulier le déclin du français et le fait que les médias occupent une position privilégiée pour assurer la pérennité d'un usage correct de la langue.

2.1.4 *Le devoir professionnel*

La quatrième et dernière idée fondamentale relative aux qualités de la langue des journalistes concerne le devoir professionnel. Selon cette idée, utiliser la langue d'une certaine manière ferait partie des obligations professionnelles des journalistes. En Belgique, une étude menée en 2013 (Raeymaeckers *et al.*, 2013) a montré que, parmi un ensemble de compétences (relationnelles, analytiques, critiques, de recherche en ligne, etc.), les compétences linguistiques sont jugées plutôt importantes ou très importantes par 98 % des journalistes répondants. Considérée comme la compétence journalistique la plus importante par 44 % des répondants, la compétence linguistique est aussi celle qui remporte l'adhésion la plus large.

La question du devoir professionnel est apparue de façon spontanée dans les propos de nos enquêtés au cours des entretiens. Toutefois, nous l'avons intégrée à l'échange de manière plus systématique par trois moyens : certains commentaires d'internautes présentés à nos informateurs ; l'extrait du Conseil de la langue déjà reproduit dans la section précédente (« Tout membre de la Communauté française a le droit d'être informé dans une langue de qualité. Les médias ont le devoir de produire des messages écrits ou parlés qui, par leur correction, leur clarté et leur précision, contribuent au prestige et au rayonnement de la langue. » Conseil de la langue, 1985) ; ainsi qu'un extrait de texte (« La crédibilité ne se fabrique pas sur rien : si un nom est mal orthographié, pourquoi le reste de ce que raconte le journaliste serait-il exact ? [Pierre Delrock, ancien journaliste, 2006] »). Ce dernier extrait a été choisi étant donné l'importance de l'argument de la crédibilité observée dans les discours étudiés au cours de nos deux premiers chapitres.

Les discours étudiés dans les deux premiers chapitres ont montré que deux types d'arguments permettaient d'asseoir l'idée qu'un certain usage de la langue constitue un devoir professionnel pour les journalistes : 1) la responsabilité sociale de ces derniers, éventuellement liée à leur pouvoir d'influence ; 2) un ensemble d'enjeux professionnels. Ces deux types d'arguments sont également mobilisés par nos informateurs lorsqu'ils s'expriment au sujet de leurs obligations à l'égard de l'utilisation de la langue.

Le premier type d'arguments est déjà apparu au cours des sections précédentes. En effet, l'idée du devoir professionnel émerge régulièrement dans les réactions de nos enquêtés face aux énoncés qui abordent les questions de pouvoir d'influence ou de responsabilité sociale : nous avons relevé dans plusieurs extraits des liens explicitement établis par nos informateurs entre les différentes idées. De même, les formulations du type « on devrait être un modèle » [RTL6] ou « on doit être les garants d'une écriture correcte » [LS3] illustrent bien les liens entre les deux idées dans les représentations de certains interviewés. Par ailleurs, plusieurs journalistes entendent davantage un éventuel rôle de modèle linguistique comme l'obligation d'être irréprochables. Cette nuance permet de considérer que les représentations de ces informateurs portent davantage sur un devoir qu'ils assignent aux membres de leur groupe professionnel qu'à une responsabilité à l'égard de la société.

L'extrait de Pierre Delrock « La crédibilité ne se fabrique pas sur rien : si un nom est mal orthographié, pourquoi le reste de ce que raconte le journaliste serait-il exact ? » a suscité une large adhésion chez nos informateurs. Les réserves exprimées ne concernent presque jamais le lien entre le respect de l'orthographe et la crédibilité des journalistes, mais plutôt le rapport, exprimé dans la seconde partie de la proposition, entre une erreur de forme et une erreur de fond. Elles portent aussi sur le caractère jugé excessivement sévère de l'affirmation – une seule faute d'orthographe ne suffirait pas à entacher la crédibilité d'un journaliste –, éventuellement en raison des conditions de travail difficiles des journalistes⁴⁵⁷. Comme on le voit dans l'extrait suivant, même lorsque le lien entre une faute d'orthographe et la véracité d'une information est contesté par nos informateurs, ceux-ci sont d'accord avec le fait que des erreurs de forme peuvent entamer la crédibilité journalistique.

- (51) Les gens, ils ne se demandent pas comment quelque chose est fait. Ils voient un résultat fini. Ils vont pas se mettre à imaginer. [...] Ils lisent un article. Ils se demandent pas comment ça a été fait, pourquoi y a une faute... C'est... ils consomment une news. [...] C'est une erreur de croire que tout le reste sera faux, mais je comprends [que Pierre Delrock] dise ça. Et donc tu t'adaptes et faut faire attention à ça. Et effectivement, il a raison, la mauvaise orthographe, ça décrédibilise ton média. [LS3]

Plusieurs interviewés [RTB1, RTB3, RTL8] ne semblent pas en phase avec le journaliste auteur du dernier extrait. Ceux-ci soutiennent que la forme et le fond sont reliés par une notion jugée nécessaire à la pratique journalistique : la rigueur⁴⁵⁸. Cette notion ne constitue pas un argument exprimé de manière fréquente par les auteurs des discours étudiés dans nos deux chapitres précédents, mais elle apparaît dans le manuel d'écriture journalistique de Benoît Grevisse⁴⁵⁹ et dans plusieurs commentaires d'internautes.

Plusieurs informateurs présentent le fait d'écrire sans fautes ou correctement comme une obligation des journalistes (« c'est mon boulot » [DH2]), éventuellement au même titre que d'autres impératifs. Une journaliste [RTL5] considère le respect de la langue comme aussi important que celui de la déontologie, de l'éthique ou de la véracité de l'information. Ce respect de la langue ferait donc partie des critères spécifiques de l'activité journalistique. Plusieurs journalistes comparent ce devoir professionnel à certaines obligations attachées à d'autres groupes professionnels :

- (52) Tu vas chercher à bien écrire sans faire de fautes de la même manière que si tu vas, je sais pas, chez le coiffeur, tu veux qu'il te coupe bien. [LS4]
- (53) De même que un peintre fait pas un mur avec des trainées de peinture et un endroit qui est moins bien couvert, eh bien, un journaliste s'efforce d'avoir le texte le plus présentable possible. [RTB2]

⁴⁵⁷ Deux journalistes [LL2, RTL8] soulignent le fait que cet extrait de texte doit faire référence à un contexte de production plus favorable à une telle exigence que celui, difficile, dans lequel travaillent les journalistes web actuels.

⁴⁵⁸ Un journaliste [RTB1] n'utilise pas ce terme mais parle d'attention et de distraction.

⁴⁵⁹ Grevisse, Benoît (2014), *op. cit.*, p. 32-33.

Le devoir des journalistes en matière d'utilisation de la langue fait donc écho à des attentes sociales envers un groupe professionnel. Dans ces discours, les attentes sociales sont donc celles du public des médias d'information : la correction de la langue est attendue dans les productions journalistiques. Certains enquêtés [DH5, LS4, RTL8] évoquent le rapport entre l'utilisation de la langue par les journalistes et le public en termes de respect.

(54) Je trouve que c'est le moindre des respects de fournir [au public] un article de qualité, écrit correctement. [RTL8]

Conformément à plusieurs textes étudiés dans le premier chapitre, certains interviewés soutiennent que l'incidence des fautes de langue sur la crédibilité ne porte pas uniquement sur le journaliste qui en est l'auteur, mais aussi sur l'ensemble du média [LL4, LS4, LS5] voire sur la totalité du groupe professionnel [LS5].

(55) Mais y a des petites fautes parfois, qui peuvent passer, certaines plus graves que d'autres, et effectivement c'est pas uniquement, en plus, ta crédibilité, c'est la crédibilité de ton journal aussi, et du métier que tu remets en doute, fin que tu fais remettre en doute pour les gens, et donc c'est pour ça que c'est ultra, ultra, important. [LS5]

L'extrait de Pierre Delrock a permis à nos enquêtés de pointer d'autres enjeux professionnels liés à l'utilisation de la langue que la crédibilité. Certains journalistes [DH5, RTB4, LL5, RTL6] évoquent le risque de perdre une partie du public : un article qui comporterait un ou plusieurs écart(s) linguistique(s) dans le titre ou dans les premières lignes risquerait de lui donner envie d'en arrêter la lecture [DH5, LL5, RTL6]⁴⁶⁰. Un tel risque avait déjà été évoqué dans plusieurs textes et plusieurs commentaires étudiés précédemment.

(56) Je pense que personne n'aime lire un texte où y a plein de fautes. Et personnellement, beh dès qu'il y a une faute, ben je quitte l'article, et je passe sur un autre site, ou je passe sur un autre article, j'ai pas envie de continuer, quoi. [LL5]

Plusieurs informateurs [DH5, LS4, LS5, RTB2, RTB4] évoquent un enjeu professionnel absent des discours étudiés dans les chapitres 1 et 2 : l'attention du public. L'enjeu, pour les journalistes, est de s'assurer que le lecteur reste focalisé sur le contenu de l'information et non pas sur la forme problématique d'un article. Dans le cas contraire, l'information risquerait simplement de ne pas être transmise au public. D'après ces enquêtés, l'attention du public doit être gardée à tout prix. Certains lient cet argument à la crédibilité des journalistes.

(57) Je pense que [quand un article contient des fautes,] l'info passe carrément au second degré, et ils [les internautes] ne la retiennent même pas. Parce qu'ils se focalisent sur le truc. Parce nous parfois on peut dire, je sais pas, moi, « La Corée du Nord menace Trump d'une bombe nucléaire », par exemple ça, c'est énorme comme information, c'est gros. Si t'as fait une faute, tu vas avoir plein de commentaires sur la faute, et on va s'en foutre du fait qu'un malade mental est en train de nous menacer, quoi, ça, on s'en fout complètement, parce que y a eu la faute. Ça, c'est vrai, je le sais, je le

⁴⁶⁰ Un journaliste [DH2] doute qu'une telle attitude s'observe dans la réalité.

vois dans les commentaires, et c'est un gros problème, parce que, le but principal c'est quand même que l'info passe. Si l'info passe pas, beh voilà, quoi... [LS5]

- (58) L'orthographe, sur internet, c'est comme la cravate de De Brigode⁴⁶¹. Dans le sens que si De Brigode met une cravate de travers ou avec une couleur étonnante, le téléspectateur, pendant tout son JT, il va ne voir que la cravate, il va pas du tout écouter ce que De Brigode dit. Si nous, on met des textes en ligne qui sont mal formulés et avec des fautes d'orthographe, peu importe ce qu'on racontera, ça pourra être le plus intéressant du monde ou le plus concernant, si le style et l'orthographe n'y sont pas, on est décrédibilisés. [RTB2]

Les propos de Pierre Delrock ont également déclenché une série de réactions dans lesquelles, pour justifier le devoir professionnel des journalistes, nos interviewés ont mis en évidence des arguments liés aux autres qualités sociales de la langue des journalistes : la responsabilité sociale et le pouvoir d'influence⁴⁶².

Ainsi, la responsabilité sociale des journalistes est évoquée par plusieurs enquêtés : trois informateurs soutiennent que les journalistes ont « un rôle d'éducation » [RTB3], « d'éducation à la langue » [LS1], « un petit rôle éducatif » [DH2], un « devoir d'exemplarité au niveau du style et de l'écriture » [DH2], un « devoir d'exemplarité de la langue » [DH4] ou qu'ils doivent effectuer un « travail d'émulation » visant à « enrichir [le vocabulaire] des gens qui [les] lisent » [DH5]. Un interviewé [DH2] classe les journalistes parmi les derniers usagers de la langue à pouvoir jouer le rôle d'exemples. Si nous avons déjà analysé des discours similaires plus haut, ceux-ci sont intéressants dans la mesure où ils servent à justifier le devoir professionnel qui constitue le centre du propos.

- (59) Et si dans les médias, on retrouve pas un peu d'exemplarité au niveau style et niveau écriture, ben voilà quoi. Qu'est-ce que... ? Fin moi pour l'instant je sais qu'en lisant des articles de bonne presse, je vais quand même un peu entretenir aussi une orthographe, etc. Si demain y a plus ça pour les futurs journalistes, où est-ce qu'ils vont apprendre à mieux écrire ? [...] Ce serait dommage. [DH2]

Notons que ces allusions sont exclusivement liées à la responsabilité sociale des journalistes à l'égard des locuteurs et non pas à l'égard de la langue elle-même. Le pouvoir d'influence est avalisé par plusieurs enquêtés de manière implicite, dans les extraits que nous venons de présenter, comme dans les propos suivants :

- (60) C'est bien, tu vois, d'utiliser un langage un peu... recherché, etc., et de pas faire des fautes, parce que sinon t'inci... fin, tu vois, t'incites les gens, un peu, d'une certaine manière, à en faire, etc., et donc pour ça, c'est problématique pour ce côté éducation aux citoyens, mais d'un autre côté, euh... j'ai pas envie de croire que les médias, c'est la seule manière, pour les gens, de s'éduquer. [RTB3]

⁴⁶¹ François De Brigode est un présentateur du journal télévisé de la RTBF.

⁴⁶² Il faut donc préciser le fait que cette assertion constituait le premier des quatre extraits de textes et que l'on peut donc exclure un biais dans les réactions de nos enquêtés dû aux autres énoncés présentés. De plus, ces deux qualités sociales attribuées à la langue des journalistes n'avaient fait l'objet d'aucune question antérieure dans l'entretien.

La responsabilité sociale et le pouvoir d'influence des journalistes en matière de langue semblent plus aisément avalisés par certains de nos enquêtés lorsqu'ils souhaitent spontanément livrer les raisons qui fondent leur devoir professionnel que lorsque nous évoquons ces deux idées de manière plus directe. Nous interprétons ce résultat comme le fait que ces deux qualités sociales de la langue des journalistes peuvent mettre mal à l'aise les journalistes lorsqu'ils sont directement questionnés à ce propos – comme nous l'avons noté *supra*, certains manifestent clairement une attitude de réserve qui les protège d'une accusation de prétention. En revanche, ces idées leur viennent de manière presque naturelle lorsqu'ils souhaitent légitimer leur devoir professionnel en matière de langue : elles apparaissent alors comme des évidences. Cette observation révèle, une fois de plus, les liens importants entre les différentes qualités sociales qui sont attribuées par les acteurs à la langue des journalistes.

L'autre assertion présentée à nos interviewés en vue d'aborder la question du devoir professionnel est celle du Conseil de la langue : « Tout membre de la Communauté française a le droit d'être informé dans une langue de qualité. Les médias ont le devoir de produire des messages écrits ou parlés qui, par leur correction, leur clarté et leur précision, contribuent au prestige et au rayonnement de la langue. » Aucun enquêté ne s'oppose à la première partie de l'extrait de la citation. Onze informateurs marquent même explicitement leur accord sur la question du devoir.

- (61) [T]oute personne a le droit d'être informée dans une langue de qualité [rire]. C'est le... c'est la... c'est leur droit le plus élémentaire, et le moindre des devoirs, c'est de s'acquitter de cette tâche, quoi, vraiment. [LS1]

Un informateur [DH4] évoque un argument qui n'est jamais apparu dans nos textes : l'aide publique à la presse augmenterait les exigences que les journalistes doivent se donner. Plusieurs commentaires de notre corpus RTBF Info évoquaient toutefois, dans la même logique, le caractère public du média.

Ici aussi, les principales limites à l'adhésion de certains informateurs [DH4, RTL6, RTL8] concernent les difficultés de remplir ce devoir en raison des conditions de travail ou des moyens mis en œuvre par les médias, ou le fait que ce devoir ne semble pas assumé dans la pratique par certains confrères d'autres médias. Quelques rares interviewés remettent également en doute le caractère primordial de ce devoir d'atteindre « une langue de qualité ». Une journaliste [RTB3] estime que le contenu prime sur la forme, alors qu'un autre enquêté [LL2] avance qu'une langue de qualité ne constitue pas une exigence de la part des internautes.

- (62) Je pense pas que ce soit forcément ce que les gens recherchent, en tout cas sur un site internet, hein. [...] Si moi je travaillais pour un magazine, que j'avais un mois ou une semaine devant moi pour écrire un article, je pense que ma réponse serait tout autre, mais sur un site internet, les gens ne recherchent pas forcément une langue de qualité. Ils recherchent une info, clairement compréhensible, et voilà, ils cherchent à être juste informés. C'est ça la priorité. [LL2]

Nous avons demandé à nos enquêtés de définir ce qu'ils considéreraient comme une « langue de qualité » dans les médias. Leurs réponses ont certainement pu être influencées par les différents éléments livrés dans l'extrait qui leur était présenté : la correction, la clarté et la précision. Quelque 12 journalistes y incluent des critères liés à la norme, en usant d'expressions comme le « français correct » [LS3], le « bon français » [LL4] ou la « langue standard » [RTB3]. Certains affirment également viser des productions « sans fautes » [DH2, LS3, LS4, RTL6, RTL8], « avec des bonnes constructions de phrases, sans fautes d'orthographe, sans fautes de grammaire, sans fautes de conjugaison » [RTL6], qui présentent une orthographe correcte, des mots corrects, qui respectent « l'orthographe telle qu'elle est établie » et la grammaire [RTL5], etc. Sont également évoquées des qualités comme la lisibilité, le caractère « ni trop simple, ni trop compliqué » [LL4].

En dehors des questions spécifiques que nous avons posées en lien avec le devoir professionnel, des propos à ce sujet sont apparus à d'autres endroits de l'entretien. De nombreux propos de nos informateurs dénotent l'existence, dans leurs représentations, d'un devoir professionnel. Dans les deux séries d'entretiens, cette idée d'un devoir professionnel a émergé des propos de nos interviewés au sujet des commentaires d'internautes. Il faut noter que nos interviewés s'opposent rarement aux commentateurs qui revendiquent des productions journalistiques irréprochables ou, plus exactement, ils ne contestent presque jamais l'idée que ces productions « devraient » être irréprochables. Autrement dit, ils considèrent légitimes, voire normales, les critiques des internautes.

- (63) Mais ils ont raison, en même temps, de nous le dire. Et de nous traiter de sales cons de merde parce que c'est notre métier, on est payés pour ça, pour bien écrire, et... oui, des fois ils sont un peu méchants, mais... je le prends pas trop mal, parce que ils ont raison. [RTL6]
- (64) Si on fait trop de fautes, bah clairement, on passe pour des guignols. Et on le voit aussi, par exemple, sur Twitter, hein. Quand y a trop de fautes dans un article, ben les gens tweetent, les gens se moquent, fin... et quelque part, je trouve ça normal. [LL5]
- (65) Mais voilà, de nouveau, les avocats sont plus rares que les lyncheurs. Et après je ne dis pas qu'ils n'ont pas tort, mais... Puisque y a des bonnes raisons de lyncher, mais... Voilà. [DH3]

L'existence d'un devoir professionnel est parfois suggérée par l'usage du verbe *devoir* (« on devrait pas [...] faire [de fautes] », « on doit parler bien », « ça doit être comme ça » [RTL4], « c'est vrai que ça devrait pas arriver » [RTL3], « on devrait, nous, rendre une copie impeccable » [RTB4]) ou d'autres formules synonymiques (« on n'a pas à [...] faire [de fautes] » [DH5], « il faut être impeccable » [DH1]).

- (66) La norme est extrêmement, extrêmement basse par rapport à ce que devrait être des critères d'exigence des médias francophones belges en ligne, quoi. Au moins les grands, quoi. Le groupe Rossel, IPM, nous, RTL, on devrait être impeccables, quoi. On est censés être tous professionnels... [RTB4]

Dans cet extrait, il faut constater que l'ensemble des médias cités par le journaliste, et envers lesquels les attentes linguistiques seraient élevées selon lui, correspondent aux médias inclus dans notre étude. D'autres formules montrent encore un attachement à une conception normative de la langue des journalistes entendue comme un devoir professionnel : « le boulot de journaliste, qui de nouveau, est censé écrire sans fautes machin, c'est de faire en sorte qu'il y ait pas de fautes à la publication d'un article » [LS2], « en plus, en tant que journaliste, on est censés avoir une maîtrise de la langue » [RTL7].

Les enjeux professionnels que renferme la correction de la langue apparaissent également de façon perlée dans de nombreux entretiens. Ce sont à nouveau les risques de perdre sa crédibilité et son public ou d'entacher l'image de son média qui reviennent le plus souvent.

(67) Une mauvaise orthographe ça enlève, fin, ça enlève plein de crédibilité. [RTL4]

Le terme *catastrophe* et son dérivé *catastrophique* sont utilisés par plusieurs journalistes.

(68) Je suis déjà tombé dans des articles où y avait dix fautes dans l'article quoi. En termes d'image, c'est une catastrophe ! [RTL1]

(69) Et la faute d'orthographe, c'est con, mais c'est une catastrophe [...] en termes d'image, hein. Un lecteur va lire une info qui sera très bonne, mais il va lire une faute d'orthographe, pour lui ça veut dire que l'info, fin la forme va discréditer le fond, en fait. Donc une faute d'orthographe, c'est une faute de forme qui va discréditer le fond de ton article. Et donc ta crédibilité. Un journal, c'est que ça. C'est la crédibilité. Si tu écris avec des fautes, ça veut dire que tu n'as pas de crédibilité, en fait. Dans la tête d'un lecteur, en tout cas, ça fonctionne comme ça. [LS3]

En définitive, il est clair que l'idée que l'utilisation de la langue fait l'objet d'un devoir professionnel est celle qui, parmi les idées de notre modèle d'analyse, a suscité le plus d'adhésions franches, et qui semble la plus ancrée dans les représentations de nos enquêtés. Elle est évoquée spontanément, c'est-à-dire en dehors des questions *ad hoc*, dans nos deux séries d'entretiens. Les arguments sont souvent similaires, et majoritairement liés aux enjeux professionnels de l'usage de la langue – en particulier, la question de la crédibilité et de l'image des médias. Toutefois, il faut constater que la responsabilité sociale des journalistes et leur éventuel pouvoir d'influence sont quelquefois avancés par les interviewés. Que ce soit dans les réactions aux extraits de textes, aux commentaires d'internautes ou dans les propos spontanés de nos informateurs, ce qui est éventuellement contesté n'est jamais le devoir professionnel lui-même mais la possibilité de le remplir en raison des conditions de production. En d'autres termes, de nombreux journalistes estiment que publier uniquement des articles irréprochables sur le plan linguistique n'est pas ou plus possible, mais ils ne soutiennent certainement pas que ce devoir n'existe pas ou qu'il n'a pas de pertinence. Celui-ci est alors présenté comme un idéal dont les informateurs savent pertinemment qu'il ne sera pas atteint dans la pratique.

2.2 Les qualités linguistiques de la langue des journalistes

Après avoir étudié les représentations de nos enquêtés par rapport aux qualités sociales de la langue des journalistes, nous passons aux discours qu'ils ont tenus sur ses qualités linguistiques. Pour rappel, dans notre modèle d'analyse, les propos concernant les qualités linguistiques de la langue des journalistes rassemblent les considérations relatives à la manière dont la langue est utilisée par les journalistes, aux spécificités linguistiques de cet usage. Nous avons vu dans les deux premiers chapitres que ces discours étaient souvent critiques à l'égard des pratiques linguistiques des journalistes. Il s'agit pour nous de comprendre le regard que portent les journalistes web sur la langue que l'on peut observer sur les sites d'information. Cette compréhension permet d'offrir une vue d'ensemble de la manière dont les acteurs des sites d'information considèrent leurs pratiques de la langue.

Les deux guides d'entretien ne comportaient pas de question spécifique consacrée à la manière dont nos enquêtés considèrent les qualités linguistiques de la langue qu'ils pratiquent. Néanmoins, les questions relatives aux commentaires d'internautes et la présentation d'exemples de commentaires ont encouragé nos enquêtés à s'exprimer sur ce point. Pour cette raison, il nous a paru pertinent de créer une section spécifique à la manière dont nos informateurs se représentent les considérations de leurs internautes par rapport à la langue des journalistes, afin de questionner ensuite l'éventuelle divergence ou convergence entre les représentations des journalistes et celles qu'ils attribuent à leur public.

D'autres moments dans les entretiens nous ont permis d'obtenir des informations sur les représentations de nos informateurs à l'égard des qualités linguistiques de la langue des journalistes. Les extraits relatifs aux qualités sociales de la langue des journalistes ont, comme nous l'avons vu, suscité des réactions : certains considèrent que les écarts linguistiques trop nombreux dans les articles en ligne empêchent les journalistes de constituer des modèles de langue ou des défenseurs du français. Par ailleurs, certains interviewés ont abordé spontanément la manière dont la langue est utilisée dans les médias au détour d'autres questions.

2.2.1 *Les discours critiques des internautes vus par les journalistes*

La plupart, sinon la totalité de nos enquêtés reconnaissent, parfois de façon spontanée, l'existence d'un discours critique de la part de leur public par rapport à l'utilisation de la langue (« on est décriés pour ça » [RTL2]). Plus encore, nous avons constaté que, avant même de lire les commentaires d'internautes que nous allions leur présenter, nos informateurs font souvent état d'une connaissance relativement exacte du contenu des commentaires sur la langue des journalistes postés sur leur site. Ainsi, les reproches des internautes sont connus des journalistes que nous avons rencontrés, et de nombreuses observations que nous avons dégagées dans le chapitre 2 sont spontanément évoquées par nos interviewés. Plusieurs informateurs se lancent même dans l'énonciation de commentaires fictifs censés résumer les propos des commentateurs sur la langue des journalistes : ceux-ci sont extrêmement proches de véritables commentaires de notre corpus. Parmi les éléments qui, d'après nos enquêtés, sont récurrents dans les

commentaires sur la langue des journalistes, on note l'abondance des écarts linguistiques dans les articles [DH3, DH5, LL1, LS1] et le manque de respect envers la langue [LS2], le déclin de la qualité des médias [LS5], l'usage fréquent, par l'internaute, du nom du média, éventuellement utilisé comme interpellation [RTL1, RTL2], les attaques personnelles [LL5], les réactions outrées [DH3, RTL1], les attentes particulières envers le site en question en raison de son statut de média sérieux [LL1, RTB5] ou de média de service public [RTB2, RTB4, RTB5], la focalisation sur l'orthographe au détriment de questions de vocabulaire [RTL1] ou de style [RTL2] voire de l'écriture de manière générale [RTL1], la mise à jour problématique des textes [RTL1], la mise en cause des compétences des journalistes insistant éventuellement sur les études en journalisme ou la valeur du diplôme [DH1, LL1, LS5, RTL2], la convocation de la figure du stagiaire [DH5, LL4, RTB2, RTL6], le fait que certains internautes défendent les journalistes [DH1, DH3], l'existence rare [LL1, LS2, RTL4] ou l'inexistence [RTL1] de commentaires positifs, le signalement de fautes sans identifications exactes [RTL2, RTL5]. Ces résultats sont intéressants dans la mesure où peu d'enquêtés, hormis ceux de RTL Info qui s'occupent de la modération, déclarent lire régulièrement les commentaires (voir chapitre 4, section 3.2). Plusieurs raisons pourraient expliquer cette contradiction : les journalistes pourraient prendre connaissance des commentaires davantage qu'ils ne l'affirment ; ils pourraient avoir lu, par le passé et en particulier au début de leur carrière, les commentaires de manière plus systématique avant d'abandonner cette pratique⁴⁶³ ; ils auraient consacré davantage de temps à la modération des commentaires dans le passé (voir chapitre 4, section 3.2) ; le caractère redondant des différentes critiques rend possible une connaissance relativement fine des commentaires sans avoir à les lire de façon régulière.

À divers égards, nos informateurs ont démontré une propension à mettre à distance les commentateurs, mais surtout leurs critiques. Dans certains cas, ces mises à distance pourraient traduire une volonté, chez les journalistes, d'assurer leur propre expertise par rapport à un public dont la démarche n'est pas considérée comme juste ou dont les propos sont jugés inadéquats ou erronés. Tout d'abord, plusieurs enquêtés [DH2, DH3, DH5, LL3, RTB2, RTB3, RTB4, RTB5, RTL6] ont affirmé que de nombreux commentaires critiques à l'égard du français des journalistes contiennent eux-mêmes des fautes de langue.

(70) Mais alors, ce qui est parfois drôle, c'est que eux-mêmes, dans leurs commentaires de critique, font des fautes. [...] Là, je me dis, ils sont un peu mal placés, quand même, pour critiquer... [RTB5]

Certains journalistes [DH2, LS1] relèvent néanmoins que « c'est pas le rôle de l'internaute d'écrire sans fautes, mais [...] le nôtre » [LS1], montrant à nouveau les qualités sociales spécifiques qu'ils attribuent à la langue des journalistes, en l'occurrence le devoir et/ou la responsabilité sociale des professionnels de l'information dont ils font partie. Les interviewés

⁴⁶³ Cette hypothèse est explicitement validée par un journaliste [DH2].

rejoignent, dans ce cas, les propos tenus par certains commentateurs (voir chapitre 4, section 5.1).

Même si plusieurs journalistes estiment que la critique fait partie du « jeu » [DH1, LL3, RTL4] ou appartient à « l'esprit du secteur » [DH1], certains se montrent sceptiques quant à la pertinence de l'action même, de la part d'un internaute, de poster un commentaire pour relever des écarts et, éventuellement, émettre des critiques au sujet de langue des journalistes.

- (71) Mais enfin, je suis toujours impressionné... du fait que des gens viennent mettre un commentaire pour ça, quoi. Je me dis que... [rire] je sais pas s'ils n'ont rien à foutre de leurs journées, ou alors que ce sont de grands défenseurs de la langue française, j'en sais rien, mais je suis impressionné par ça. [RTL3]

Plusieurs informateurs [DH1, DH3, LL2, LL3, RTB3, RTL3, RTL4] affirment déceler, chez certains internautes, un sentiment de satisfaction, voire de jouissance, dans le fait de montrer aux médias qu'ils ont commis des erreurs. Cette jouissance est parfois resituée dans un contexte de « crise de confiance » [LS5], jugé favorable à la critique des médias et à la défiance envers les journalistes [DH3, LL2, LL3].

- (72) Comme on est dans le *media bashing* à 2 000 % [...] depuis plusieurs années, fin, tu vois, j'ai l'impression que c'est toujours [...] le bonheur [...] absolu, de voir une faute d'orthographe, ou alors si c'est une faute de contenu [...], c'est le plaisir de pouvoir mettre ça, et puis après y a 70 personnes qui likent en disant « haha, trop bien » [...]. C'est juste par plaisir de critiquer les médias, quoi, donc... [RTB3]

La plupart de nos informateurs considèrent que les commentaires relatifs à la langue sont souvent empreints d'une certaine agressivité ou qu'ils démontrent une certaine frustration [DH1, DH5, LL1, LL3, LL5, LS4, RTB4, RTL1, RTL3, RTL5, RTL8]. Cette agressivité est présentée par plusieurs informateurs [LL1, LL3, RTL3, RTL8] comme caractéristique d'internet.

- (73) T'as l'impression que les gens se sentent bien forts derrière leur clavier, t'es anonyme et tu fais ton donneur de leçons. [RTL3]

Généralement déplorée par nos informateurs, cette agressivité est néanmoins comprise par un journaliste de RTBF Info mettant une nouvelle fois en évidence la spécificité d'un média de service public [RTB4] :

- (74) Même quand c'est agressif, même quand c'est... [...] je comprends la frustration du lecteur qui vient sur un média de service public et pour lequel il est contribuable [...] et où la qualité est pas au rendez-vous, franchement... Je trouve ça tout à fait légitime. [RTB4]

Plusieurs journalistes estiment que les intentions des commentateurs sont partagées : il y aurait des commentateurs qui signalent des fautes de manière constructive, et d'autres qui prennent plaisir à descendre les journalistes ou les médias de façon violente ou éventuellement pour se donner sorte d'existence virtuelle [DH3]. Deux interviewés [LS2, RTL1] estiment toutefois que les commentaires de ce type sont majoritairement cordiaux.

Une autre forme de mise à distance observée concerne l'objet même des critiques émises par les internautes : nos enquêtés expriment alors qu'ils ne considèrent pas comme des fautes les faits linguistiques contestés par les commentateurs [DH1, DH2, LL5, LS4, LS5, RTB3, RTL5]. Nous en proposons quelques exemples dans la section 3. Il s'agit notamment de contestations de l'usage d'anglicismes (*dealer, chat, e-mail...*), de formes linguistiques jugées populaires (*coups de gueule, balancer des poubelles*), de l'usage de l'indicatif après *après que*, etc. Ces contestations sont toutefois plutôt rares, de sorte que l'on pourrait penser que les reproches des internautes sont quasiment toujours considérés par nos interviewés comme légitimes sur le plan linguistique. Néanmoins, le nombre restreint de commentaires présentés à nos informateurs ne permet pas de conclure à une conception parfaitement partagée de la norme du français. De plus, cet accord est peut-être dû au nombre important de commentaires relevant des écarts évidents (orthographe grammaticale, fautes de frappe, etc.), comme nous l'avons mis en évidence au chapitre 2.

Enfin, la dernière manière dont nos enquêtés établissent une distance entre eux et les critiques du public concerne le manque d'indulgence [LL3] ou la méconnaissance de la manière dont fonctionne la production d'information en ligne dans les rédactions concernées.

- (75) [En réaction au commentaire « RTL n'a-t-elle pas les moyens de payer un prof de français ? »] J'aimerais bien lui faire une photo de l'équipe, et lui envoyer. Et dire, « je sais pas [...] combien d'articles [...] sont publiés par jour sur le site, mais regardez combien on est, et retenez que y en a un qui fait surtout des tâches administratives, et un autre que des vidéos », tu vois. Donc là, t'as envie de dire « je pense que vous vous imaginez une rédac comme tout le plateau ici pour le site alors qu'en fait, on est trois à travailler là-dessus ». [...] Y a un côté fort agressif. [...] Je connais évidemment pas la personne, mais j'ai l'impression que c'est une personne un peu frustrée. Mais bon après son message est un peu rigolo parce que il est complètement hors réalité... [RTL3]
- (76) Je pense que si [les internautes] venaient un jour dans notre rédaction [pour] voir comment on bosse, ils feraient plus tous ces commentaires-là, tu vois. [...] En fait, je pense que, et ils savent pas comment on bosse, tout simplement. Et s'ils le savaient, bah ils seraient peut-être moins durs aussi. [LL5]

Certains interviewés estiment qu'il serait nécessaire que les citoyens soient informés sur la manière dont les journalistes travaillent. À l'inverse, d'autres soutiennent que les membres du public « n'ont pas à savoir comment ça se passe » [RTL8] et que, peu importe les conditions de travail, les internautes devraient trouver sur les sites d'information des articles exempts d'écarts linguistiques. Néanmoins, de manière générale, l'idée défendue par Charon (2007) d'un « grand malentendu » entre les journalistes et leur public est clairement avalisée par plusieurs enquêtés [DH1, LS3, RTB3]. Une journaliste [RTB3] évoque même « une incompréhension totale ».

Nous venons de montrer que, de diverses manières et pour plusieurs raisons, nos informateurs mettent à distance les propos des commentateurs qui s'expriment au sujet de la langue des journalistes. Il faut toutefois observer que ces mises à distance concernent très rarement le fond des critiques. Ainsi, les journalistes contestent éventuellement la manière dont

les internautes relèvent les écarts linguistiques (« pas besoin de nous insulter » [RTL8]), certains comprennent mal l'activité ou les motivations de ces commentateurs, mais aucun enquêté ne rejette l'idée que le site d'information pour lequel il travaille comporte des écarts linguistiques plus ou moins fréquents. Par ailleurs, et comme nous l'avons vu dans plusieurs extraits de la section précédente, certains sont même parfaitement d'accord avec les internautes mécontents sur le niveau d'exigence qu'ils manifestent à l'égard des journalistes en matière de langue. En d'autres termes, internautes et journalistes s'accordent sur la présence importante d'écarts et sur leur caractère inacceptable. Ainsi, un journaliste réagit à des commentaires d'internautes relevant une faute de langue dans un article :

- (77) Après, on va corriger la faute, tu vois mais, mais laisser le message parce que... bah à un moment donné faut être honnête avec soi-même, et voilà. Le journal n'est plus au niveau. Que ça soit au niveau de l'orthographe ou de la syntaxe... voilà. Eh ben, les gens ils te le foutent dans la gueule, eh ben, sois au moins assez honnête que pour l'afficher. [DH3]

En dépit de certaines mises à distance des internautes de la part des enquêtés, il faut constater que journalistes et commentateurs se rejoignent en de nombreux points relatifs aux qualités linguistiques – et même sociales – de la langue des sites d'information.

2.2.2 Les évaluations relatives au français des journalistes

Cette section est consacrée à la manière dont nos enquêtés conçoivent les qualités linguistiques de la langue des journalistes. Dans leurs réactions à des exemples de commentaires ou ailleurs dans l'entretien, il faut constater la distance critique dont font preuve nos interviewés à l'égard de la langue qu'ils proposent à leurs internautes. Nombre de leurs propos pourraient être confondus avec ceux des commentaires que nous avons étudiés au chapitre précédent. Ainsi, la situation du français sur leur site et/ou dans d'autres médias concurrents est jugée « vraiment médiocre » [RTL5], l'orthographe est une « cata » [RTB2, RTL8] ou encore « catastrophique » [RTB1, RTB4,], « déplorable » [RTB4], « assez lamentable » [DH3], « c'est la honte » [DH4], « c'est pas possible » [DH4], la norme des grands médias en ligne belges « est extrêmement basse » [RTB4]. Bien que, à nouveau, nous n'ayons jamais posé de questions à ce sujet, de nombreux informateurs ont souligné la fréquence élevée de fautes de langue dans les articles publiés : ceux-ci contiendraient « pas mal » [DH2], « beaucoup » [DH3, RTB5, RTL4] ou « blindé » [DH5] de fautes ou en seraient « truffés » [DH3], « ça arrive souvent » [RTL6]. La modératrice de RTBF Info [RTB5] estime qu'un article sur trois contient au moins une faute.

Plusieurs journalistes soutiennent que leurs considérations concernent aussi d'autres médias en ligne ou l'ensemble de ceux-ci [DH2, DH3, RTB2, RTB4], voire les journaux imprimés ou du moins une partie d'entre eux [RTB2, RTB3, RTB4, RTL2]. L'idée selon laquelle la langue dans les médias décline est également avalisée par certains enquêtés : un journaliste [DH2] estime que la qualité de la langue était « sans doute » meilleure il y a trente ans, « qu'il y a globalement un niveau, dans l'écriture, dans les médias, qui régresse un tout petit peu, avec les réseaux sociaux, avec le web, etc. », alors qu'une autre informatrice [DH5] considère que le niveau de

langue « s'appauvrit ». On constate donc que le discours critique à l'égard de la langue des journalistes circule également parmi les journalistes web actuels.

À l'inverse, quelques journalistes [LL2, LL3, LL4, LL5, LS4] relativisent les critiques ou estiment que les journalistes de leur rédaction « ne s'en sort[ent] pas trop mal au niveau orthographique » [LL2]. Ce discours moins critique ne va toutefois pas sans une reconnaissance de la présence de fautes, comme le montre l'exemple suivant.

- (78) Mais dans le choix des mots, ou dans l'orthographe entre guillemets, euh, je pense, fin, ça va, entre guillemets. On fait des fautes, mais on essaie vraiment, fin on nous met la pression à ce niveau-là, pour vraiment se relire et vraiment faire super attention, quoi [rire]. [LL5]

Si une telle observation est rare dans l'analyse de nos entretiens, il faut relever ici que les journalistes qui se sentent peu concernés par les critiques ou qui relativisent leur pertinence travaillent tous pour La Libre.be et Le Soir.be, soit les deux sites adossés à des quotidiens dits de référence en Belgique francophone. Néanmoins, on note des critiques adressées à ces deux médias de la part de journalistes qui n'y travaillent pas. Par ailleurs, les journalistes de DH.be, RTBF Info et RTL Info se montrent, dans l'ensemble, plus critiques à l'égard des qualités linguistiques de leur site que ceux de La Libre.be et Le Soir.be.

2.2.3 Les causes données aux écarts linguistiques

Nous venons de voir que nos enquêtés pouvaient se montrer relativement critiques à l'égard de la langue proposée sur les sites d'information. Puisqu'ils estiment que les journalistes web produisent des écarts, il importe de s'interroger sur les raisons avancées par nos interviewés pour les expliquer. À l'instar des discours étudiés dans nos deux premiers chapitres, ces raisons peuvent être partagées en deux ensembles : 1) les facteurs liés au processus de fabrication de l'information en ligne et aux conditions de travail, que nous regroupons sous l'appellation de *facteurs professionnels* ; et 2) les compétences individuelles des journalistes, soit les *facteurs personnels*.

Avant de présenter les propos de nos interviewés relatifs à chacun de ces deux ensembles, nous devons noter que certains informateurs ont émis des considérations par rapport à l'articulation des facteurs professionnels et des facteurs personnels. Plusieurs enquêtés [RTB1, RTL2] avancent que l'attribution des fautes à l'un ou l'autre ensemble de facteurs dépend du type d'écarts linguistiques que l'on considère.

- (79) Y a pas de corrélation entre la rapidité d'écriture, et la quantité de fautes d'orthographe. Y a une certaine corrélation par rapport aux coquilles, parce que là, voilà, ça peut arriver, on n'a pas eu le temps de relire, et le S est venu avant le R, et le... Mais la notion de faute d'orthographe en tant que telle, le participe passé mal accordé, c'est pas parce que j'ai pris une seconde en plus ou en moins, c'est parce que fondamentalement, je maîtrise pas complètement la règle. [RTB1]

Le rédacteur en chef adjoint au numérique du *Soir* [LS1], considère, quant à lui, que les fautes qui sont produites par les journalistes de la cellule web et celles qui sont commises par les journalistes de matière⁴⁶⁴ sont dues respectivement à l'un et à l'autre type de facteurs :

- (80) Alors je dis pas qu'il y a pas d'erreurs dans le journal, y en a plein, y a des fautes, mais en général c'est des fautes d'orthographe, ça c'est un manque de temps, manque d'attention, de relecture, je pense pas que ce soit parce que la personne est mauvaise à la base. Y a pas de lacunes à la base. Ce qui n'est pas vrai dans l'équipe web. Y a des lacunes. Voilà. Fin, c'est impossible de se faire engager au *Soir*⁴⁶⁵ si y a des lacunes en français. C'est juste impossible. Et c'est pareil à *La Libre*, et je pense que c'est pareil chez Sud Presse. [LS1]

Précisons d'emblée que, comme le laissent présager de nombreux propos que nous avons relatés dans les sections précédentes, les écarts linguistiques des sites d'information sont bien plus largement attribués à des facteurs professionnels par nos enquêtés. Toutefois, l'idée d'un déficit de compétences linguistiques de certains journalistes web n'est pas absente des entretiens que nous avons menés. Les sous-sections suivantes sont consacrées aux deux types de facteurs d'explication.

2.2.3.1 Les facteurs personnels

Plusieurs informateurs considèrent inégales les compétences linguistiques des journalistes web de leur rédaction. Trois rédacteurs en chef ainsi qu'une journaliste pointent les faiblesses linguistiques de certains membres de leur rédaction.

- (81) Il est évident qu'il y a des éditeurs qui ont une très mauvaise orthographe. [Ils] nous posent de gros problèmes, parfois on est obligés de s'en séparer. Ça va de soi, parce que c'est un critère de qualité, surtout pour une marque comme la nôtre. [Informateur occupant un poste à responsabilité]

Un autre rédacteur en chef [RTL1] estime, quant à lui, que les fautes de langue commises sur le site d'information sont exclusivement attribuables à l'urgence dans laquelle travaillent les journalistes et en aucun cas à des lacunes. L'enquêté reconnaît toutefois que certains possèdent davantage de facilités que d'autres à allier vitesse de rédaction et correction de la langue.

Certains informateurs développent des critiques à l'égard des compétences linguistiques de groupes spécifiques, à commencer par celles des plus jeunes journalistes. Cette idée est largement développée par le rédacteur en chef adjoint en charge du numérique du *Soir* [LS1], qui admet toutefois que certains jeunes journalistes font exception. Selon lui, il s'agit d'une question générationnelle, principalement due à une formation en français moins bonne et moins exigeante qu'auparavant – cette opinion est partagée par une autre journaliste du *Soir.be* (« y a moins de dictées » [LS5]).

⁴⁶⁴ Les *journalistes de matière* sont ceux qui travaillaient auparavant exclusivement pour le journal papier. Il s'agit des journalistes de la rédaction du *Soir* qui ne font pas partie de la cellule web (voir chapitre 4, section 1.1.2).

⁴⁶⁵ Par ces propos, notre interviewé semble indiquer que les journalistes de la cellule web sont davantage des pigistes, à l'inverse des journalistes de matière dont la proportion d'employés est vraisemblablement plus élevée.

- (82) Maintenant, je pense aussi, et c'est pas un reproche, parce que il faut, il faut vivre avec son temps, mais les journalistes qui arrivent, de toute façon, sont moins bien formés en français. J'ai moi-même des enfants à l'école primaire, l'orthographe n'est plus un critère. L'orthographe n'est plus un critère ! L'apprentissage du français me laisse quand même un peu, parfois, perplexe. [...] Et on sent qu'il y a des lacunes, de vraies lacunes. En même temps, leur propre niveau d'exigence a diminué. Voilà. Y a aussi un déficit de lecture. On lit beaucoup moins. [LS1]

Une telle critique à l'égard du système éducatif, fréquente dans les discours de déploration sur la langue (Klinkenberg, 1993 ; Bogaards, 2007 : 191⁴⁶⁶), se retrouve dans deux autres études menées auprès de professionnels de l'information dont une date d'il y a plus de 30 ans (Houdebine et Baudelot, 1985 : 62 ; Meier, 2017 : 241). D'autres interviewés mettent en avant le déclin de la langue, et l'influence présumée de l'évolution des technologies, dont nous avons parlé plus haut.

Cette focalisation des critiques sur les lacunes des jeunes journalistes⁴⁶⁷ rappelle évidemment l'étude menée auprès des directeurs de quotidiens belges par l'Institut pour journalistes de Belgique en 1972, qui concluait que la maîtrise de la langue constituait le principal reproche envers les journalistes débutants⁴⁶⁸ : « La caractéristique des journalistes débutants n'est pas tellement de ne pas savoir écrire correctement – bien que cette incapacité semble augmenter ces temps derniers – que de n'avoir aucun intérêt pour l'orthographe correcte⁴⁶⁹. » Au sujet des journalistes débutants, voire des apprentis journalistes, le stagiaire, dont le chapitre précédent a pu montrer qu'il constituait une figure particulière dans les commentaires des internautes, fait l'objet de critiques de la part de plusieurs interviewés [DH3, RTB1, RTL1, RTL5]. Les critiques visent soit certains stagiaires, soit les stagiaires dans leur ensemble.

- (83) Tous les stagiaires qu'on a, à part ceux qui viennent de France [rire], [...] ont une orthographe de merde, c'est un truc de fou, quoi.

Certains informateurs se montrent offusqués du niveau de français de certains stagiaires, en regard du nombre d'années d'études qu'ils ont déjà suivies.

- (84) Ce qui est vraiment surprenant, c'est de se dire, tiens, comment ces gens peuvent arriver en dernière année, et être toujours... on leur a pas dit avant quoi, que ça n'allait pas. [RTL1]
- (85) Je vois quand même des stagiaires qui viennent et où... enfin là, on s'est dit entre éditeurs, quelquefois, « putain quoi, les types ils sont en cinquième à l'unif », fff, déjà

⁴⁶⁶ Bogaards (2007 : 191) rapporte un sondage réalisé en France par la SOFRES en 1994. Celui-ci établit que 38 % des 1 000 personnes sondées considèrent que le mauvais niveau de l'enseignement du français à l'école constitue la principale menace pour la langue française.

⁴⁶⁷ En revanche, une jeune journaliste [RTL8] déplore la pauvreté du vocabulaire et des constructions de phrases de certains journalistes de son média, en précisant que ce ne sont « pas forcément des journalistes qui débutent ».

⁴⁶⁸ Duwaerts, Léon (1972), *op. cit.*, p. 79 et suiv.

⁴⁶⁹ Duwaerts, Léon (1972), *op. cit.*, p. 79.

moi j'en ai déjà fait quelques belles, tu vois, je vais pas te mentir mais... waw, là y avait quand même, des trucs... [DH3]

Ces propos sont extrêmement proches de certains commentaires d'internautes analysés précédemment. Ils montrent que l'accomplissement d'un parcours d'études supérieures constitue un facteur aggravant d'une maîtrise de la langue jugée insatisfaisante.

Un autre groupe visé est celui des journalistes de radio ou de télévision⁴⁷⁰. De façon générale, de nombreux interviewés qui travaillent dans les deux institutions audiovisuelles (RTBF et RTL) ont affirmé que certains journalistes de la radio et/ou de la télévision présentaient une maîtrise de l'orthographe ou une richesse de la langue relativement faible : « c'est pas pour rien qu'ils font de la télé ». Développant la même analyse mais l'élargissant aux journalistes de la presse écrite qui bénéficiaient d'un relecteur, un informateur [RTL2] estime que la représentation commune du journaliste brillant en orthographe n'est pas légitime :

- (86) Mais [des journalistes qui font de la radio depuis des années], ce sont des très bons journalistes, c'est pas parce que tu écris avec des fautes d'orthographe que tu ne sais pas bien faire ton travail. [...] Si [un journaliste radio] faisait des fautes d'accord, des fautes de français, dans sa prononciation, ben, là ce serait moins bon. Là, sa prononciation et tout aussi importante que nous, notre orthographe sur RTL Info. Mais c'est pas lié au métier de journaliste. Et surtout [...], ils n'en ont peut-être plus aujourd'hui, dans les rédacs presse papier, mais pendant longtemps, ils avaient un relecteur, ils avaient quelqu'un qui corrigeait tout, donc eux-mêmes aussi n'étaient pas les meilleurs en orthographe, hein. [RTL2]

Plus tôt dans l'entretien, le même enquêté estime que les journalistes web sont, dès lors, sans doute meilleurs en orthographe que certains journalistes d'autres supports :

- (87) Je pense qu'on a une meilleure orthographe que plein d'autres journalistes, même parfois de presse écrite, puisqu'ils ont un correcteur, et qu'ils peuvent se permettre, eux, de faire des fautes. On est chacun notre propre correcteur. Donc c'est assez compliqué, hein... [RTL2]

Une telle posture est intéressante dans la mesure où, à l'inverse de certains propos, elle ne repose pas sur une idée selon laquelle les journalistes du passé ou les journalistes de la presse écrite étaient/sont plus compétents en matière d'orthographe. Une maîtrise fine de l'orthographe serait donc, de ce point de vue, rendue nécessaire non pas par l'activité journalistique de façon générale mais par le caractère écrit du média et l'absence de relecteurs. La nécessité d'une maîtrise de la langue écrite chez les journalistes différerait selon certains facteurs professionnels, voire en fonction d'une combinaison de plusieurs d'entre eux. Cet enquêté soutient donc qu'un lien existe entre les facteurs professionnels et les facteurs personnels : selon le type de médias dans lequel ils travaillent (facteur professionnel), certains journalistes pourraient avoir des compétences limitées (facteur personnel) en orthographe.

⁴⁷⁰ Certains de ces journalistes effectuent parfois des piges pour le site internet ou sont passés par la rédaction web avant de migrer vers la radio ou la télévision dans le même média.

La question du recrutement des journalistes est abordée par plusieurs interviewés. Des critères plus exigeants lors du recrutement des journalistes sont d'ailleurs envisagés comme une piste pour améliorer la qualité de la langue sur les sites d'information. Plusieurs informateurs évoquent le fait que, lors du recrutement, d'autres qualités indispensables pour être journaliste sont sans doute mises en balance avec les compétences linguistiques. Selon plusieurs enquêtés [RTL5, RTL8], donc, certains journalistes jugés moins compétents en matière de langue auraient été engagés selon d'autres critères ou apportent satisfaction pour d'autres raisons. Un tel raisonnement est avalisé par le chef de rédaction Info Nouveaux Médias de la RTBF, qui fait en partie allusion au fait que les journalistes de télévision et de radio sont amenés à produire des contenus pour le web (voir chapitre 4, section 1.1.3) :

- (88) À la RTBF, on engage des gens qui ont une belle voix et le cas échéant, une tête qui passe à l'écran, mais on ne s'est jamais posé la question d'avoir des journalistes qui ont une plume. Bah, désormais, je pense qu'on doit se la poser, oui. [RTB1]

Ailleurs dans l'entretien, le même interviewé [RTB1] soutient que certaines lacunes observables chez des journalistes de sa rédaction sont dues aux spécificités historiques de ce média : ceux-ci sont qualifiés de « journaliste[s] audiovisuel[s] reconverti[s] en journaliste[s] de presse écrite ». Par ailleurs, une journaliste [RTL5] pointe la diversité des profils des membres de l'équipe de RTL Info, composée en partie de gens dont le parcours ne les prédestinait pas au journalisme, dont le niveau d'exigence serait insuffisant ou, encore, qui présenteraient des lacunes en matière d'orthographe.

Des critiques relatives aux compétences linguistiques sont parfois émises par nos informateurs à l'égard d'eux-mêmes. Ainsi, plusieurs interviewés [LL2, LS5, RTL6] estiment que leur maîtrise de l'orthographe ou de la grammaire a régressé depuis leurs débuts dans la rédaction web⁴⁷¹. L'expérience acquise dans le journalisme web aurait dès lors une incidence vécue comme négative sur la régulation de la langue.

À l'inverse des critiques, une journaliste [LS4] soutient précisément que ses collègues ont des compétences satisfaisantes. Lorsque nous lui demandons quelles sont les pistes qu'elle envisagerait pour améliorer la qualité de la langue sur le site du Soir.be, elle s'étonne presque de la question :

- (89) Améliorer, je sais pas si vraiment y a besoin d'améliorer... [...] Je trouve qu'on a quand même des journalistes web, fin [...] pas parce que c'est mes collègues mais... je les trouve quand même assez compétents, je trouve que c'est des gens qui, y en a quelques-uns qui écrivent même bien, qui ont une capacité à écrire rapidement et bien, je trouve. [LS4]

On constate donc une certaine diversité dans les représentations de nos interviewés à l'égard des compétences linguistiques des journalistes web. Plusieurs enquêtés se montrent relativement critiques à l'égard de la maîtrise de la langue de certains de leurs collègues, ou

⁴⁷¹ Degand (2012a : 329) rapporte des propos similaires.

reconnaissent du moins l'hétérogénéité des compétences linguistiques des membres de la rédaction ou du groupe professionnel.

2.2.3.2 Les facteurs professionnels

Les facteurs professionnels, et en particulier les conditions de production de l'information en ligne, sont constamment présentés par nos enquêtés comme les principales causes de la présence d'écarts linguistiques sur les sites. La longueur de cette section est volontairement limitée en raison du fait que les facteurs organisationnels et structurels qui peuvent intervenir dans la régulation de la langue des sites d'information sont largement détaillés dans le chapitre suivant. Il s'agit, ici, de proposer une vue synthétique des propos tenus par nos informateurs, révélant explicitement le lien, dans leurs représentations, entre les écarts linguistiques produits et les conditions de production.

L'analyse des entretiens mène à observer que nos interviewés se considèrent « condamnés » [RTL5], « voué[s] » [LS5] à commettre des fautes de langue. Les journalistes web tiennent à un idéal linguistique, comme nous l'avons vu plus haut, mais ils mettent en exergue une impossibilité de l'atteindre dans leurs pratiques au quotidien. Un sentiment très clair de résignation émerge dans au moins dix entretiens [DH1, DH3, LL4, LS5, RTB2, RTL2, RTL3, RTL4, RTL5, RTL8]. Cette résignation est systématiquement liée, dans les propos de nos informateurs, aux conditions de travail des journalistes, à la « stratégie générale » [DH3] des entreprises médiatiques, voire au système économique des médias.

(90) Je pense que [le commentateur] a raison⁴⁷² [rire]. Mais je suis fataliste, je sais bien qu'on ne peut rien faire contre ça. [RTB2]

(91) On l'assume, hein, le fait qu'on fasse des fautes. Et on sait aussi l'expliquer. [RTL3]

De nombreux enquêtés soutiennent que ne pas commettre de fautes de langue compte tenu des difficultés et des contraintes auxquelles ils font face dépasserait largement ce que l'on peut attendre d'un être humain : pas moins de dix informateurs [DH3, DH4, DH5, LL3, LL4, LS4, LS5, RTB4, RTL2, RTL6] utilisent le terme « humain » ou ses dérivés afin d'expliquer les écarts observables dans les articles en ligne, autour d'une idée que l'on retrouve *in extenso* dans trois entretiens : « l'erreur est humaine » [LS5, RTL2], « *errare humanum est* » [DH5].

Plusieurs caractéristiques de la production journalistique en ligne, souvent liées, sont évoquées par nos informateurs. Comme nous l'avons déjà vu plus haut, l'absence d'un relecteur humain, de « filet de sécurité » [RTL8] dans les rédactions web est considérée comme problématique par plusieurs interviewés [DH1, RTB2, RTL2, RTL3, RTL8], qui combinent parfois cet argument avec celui de la quantité d'articles à produire.

⁴⁷² Le commentaire présenté est le suivant : « RTBF.BE, faudrait retourner à l'école et apprendre à lire dans un dictionnaire: transcontinental ce n'est pas la même chose que intercontinental; le vol était intercontinental, comme bien écrit par AFP. »

- (92) J'ai appris aussi [...] à décomplexer par rapport à ça. Je pense qu'il est inévitable de faire des fautes, et quand je vais dans les écoles, etc., d'ailleurs, souvent c'est une question qui se pose. On dit « voilà les journalistes ils savent plus écrire, comment ça se fait ? » et je leur explique un peu la réalité, en fait... de notre travail, et le fait qu'effectivement, on fait des fautes. Je trouve pas que c'est excusable, hein, mais je trouve que ce serait moins excusable si on avait un correcteur, quoi. [RTL8]
- (93) Bah forcément, à partir du moment où nous n'avons aucun service de relecture, si ce n'est entre nous, et qu'on édite une centaine d'articles par jour, ça me paraît normal de faire des fautes. [DH1]

La comparaison des conditions de production de l'information en ligne avec celles de la presse imprimée est fréquente dans nos entretiens (voir aussi chapitre 4). Les acteurs de la presse en ligne que nous avons rencontrés ont tendance à présenter la presse papier comme un secteur dans lequel les conditions de production sont nettement plus clémentes et confortables que les leurs. Le rythme de publication et la vitesse à laquelle les journalistes web travaillent font partie des facteurs expliquant la présence de fautes de langue présentés par nos informateurs. De nombreux interviewés évoquent la pression qu'ils ressentent à devoir publier leurs productions le plus rapidement possible, dans une situation d'urgence (« on doit faire en sorte que ce soit vite envoyé » [RTL8]).

- (94) On sait bien qu'on est, si tu veux, condamnés à en faire, parce que on travaille tellement vite que c'est obligatoire. [RTL5]

Cette rapidité est également mêlée, dans le discours de certains interviewés, à l'intensité du travail réalisé au quotidien. Il s'agit d'une « production en continu de 6h du matin à minuit, sept jours sur sept » [LS1], pour laquelle les journalistes ont constamment le « nez sur la tâche » [RTB2], le « nez dans le guidon » [DH1, DH4, LL3, RTB2], il leur arrive donc aisément d'être « crevé[s] » [LL3, RTL6] ou de ressentir une importante « fatigue » [DH2, RTB2, RTL6], éventuellement renforcée par des horaires compliqués [LS5]. Un autre aspect de la production en ligne évoqué est celui de la multiplicité des tâches.

Il faut également constater que, dans ce sentiment de résignation, les journalistes ne manifestent quasiment aucun espoir par rapport à une hypothétique amélioration des conditions de production de l'information en ligne et, partant, de la correction de la langue. Seule fait exception à cette dernière observation l'éventuelle installation d'un dispositif de correction informatique performant dans le logiciel d'édition, ou l'amélioration du dispositif déjà utilisé.

- (95) Donc voilà, y a des fautes, y a des fautes. C'est malheureux, mais on essaie qu'il y en ait le moins possible, [...] et on essaie de se corriger, c'est le mieux qu'on peut faire. Après, arriver à zéro faute sur internet, euh, on y arrivera jamais, quoi, tu vois... [RTL3]
- (96) On est dans un contexte où il y a les réductions de postes en tous sens, on nous demande toujours de faire plus avec moins, comme c'est le cas partout, donc... y a pas de secret. Ce genre de trucs [les fautes de langue] va se développer de plus en plus. Ça va pas aller mieux à ce niveau-là. Donc ouais, je suis d'accord avec [l'auteur du commentaire exposé], mais y a aussi une conjoncture qui fait que... voilà. [DH3]

Les facteurs professionnels sont donc largement mobilisés par nos enquêtés pour justifier les écarts de langue contenus dans leurs productions. Les éléments qu'ils évoquent correspondent largement aux contraintes générales du journalisme en ligne, comme nous l'évoquons dans le chapitre 4.

2.3 Conclusion : des conditions de travail opposées au devoir professionnel

Nous venons d'analyser un ensemble de représentations de nos enquêtés par rapport à la langue des journalistes. Ces représentations concernent à la fois les qualités sociales de cette langue (les liens entre elle et des éléments qui lui sont extérieurs) et ses qualités linguistiques (les caractéristiques de la langue des journalistes elle-même). Organisée autour du modèle d'analyse que nous avons développé, notre étude a permis de situer les représentations de nos informateurs par rapport aux socles de discours que nous avons étudiés dans les deux premiers chapitres. Dans cette conclusion, nous synthétisons d'abord le positionnement de nos enquêtés par rapport aux idées centrales de notre modèle et les multiples similitudes entre leurs propos et les discours que nous avons étudiés. Ensuite, nous nous focalisons sur les spécificités ou les originalités des discours des acteurs de la presse en ligne que nous avons rencontrés.

Tout d'abord, l'idée selon laquelle la langue des journalistes reflète l'évolution de la langue dans la société rencontre une adhésion assez générale auprès de nos informateurs. Les considérations de ces derniers concernant l'idée que les journalistes ont un pouvoir d'influence sur la langue pratiquée par la société ou la langue elle-même, ainsi que l'idée qu'ils ont une responsabilité sociale à l'égard de la langue et de ceux qui la parlent se révèlent hétérogènes voire opposées les unes aux autres et, dans certains cas, hésitantes. En revanche, l'idée selon laquelle la langue fait l'objet d'un devoir professionnel pour les journalistes suscite une adhésion quasi inconditionnelle sur le plan théorique. Ces observations pourraient en partie s'expliquer par une certaine modestie ou un rejet de certaines responsabilités vis-à-vis du public : plusieurs enquêtés affirment qu'ils ne pensent pas avoir de pouvoir d'influence sur la langue ou qu'ils ne sont pas considérés comme des exemples parce qu'une telle posture relèverait de la prétention. Le devoir professionnel est évoqué avec davantage de clarté et de conviction que le pouvoir d'influence ou la responsabilité sociale. Sauf exceptions, seul le devoir professionnel est évoqué par nos interviewés de façon spontanée, alors que la responsabilité sociale et le pouvoir d'influence ont été abordés presque uniquement lorsque nous avons amené ces notions dans l'entretien ou, et il s'agit d'une constatation importante, dans les justifications que nos enquêtés donnent à l'existence de leur devoir professionnel. En effet, les liens entre le devoir professionnel, la responsabilité sociale et le pouvoir d'influence ont été nombreux dans les propos de nos interviewés : lorsqu'ils ont réagi aux idées relatives au pouvoir d'influence et à la responsabilité sociale des journalistes en matière de langue, de nombreux informateurs ont érigé ces idées en devoir professionnel et, dans les questions sur le devoir professionnel, ils ont quelquefois évoqué les deux autres idées. De tels liens, déjà révélés dans nos chapitres précédents, sont donc très clairement confirmés par les discours de nos interviewés. Ils amènent à réfléchir aux différents statuts que peut occuper une même idée dans les représentations des

acteurs. L'idée d'un devoir professionnel relatif à la langue semble présente dans les préoccupations des journalistes lorsqu'ils écrivent, au contraire du pouvoir d'influence et de la responsabilité sociale. Le devoir professionnel constitue dès lors vraisemblablement un facteur de régulation nettement plus prégnant que les deux autres qualités. Les justifications de nos enquêtés révèlent, à l'instar de textes de membres du groupe professionnel étudiés au chapitre 1 mais également de commentaires d'internautes analysés dans le chapitre précédent, des enjeux professionnels importants (crédibilité, image, respect du public, existence du public, etc.). L'évocation de ces enjeux démontre que, selon certains interviewés, les pratiques individuelles des journalistes peuvent avoir des conséquences pour le journaliste, pour le média en question et pour le groupe professionnel dans son ensemble.

Les opinions par rapport au pouvoir d'influence et à la responsabilité sociale diffèrent selon les informateurs mais aussi, dans une certaine mesure, selon ce dont ils parlent exactement. Il faut noter de nombreux points d'accord entre nos informateurs et les auteurs de textes étudiés au premier chapitre. Même si les positions ne sont pas toutes tranchées, aucun interviewé ne s'oppose explicitement à l'idée que les journalistes constituent des garants du français. Conformément aux résultats de l'étude menée par Laurent (2006 : 57) et à certains textes étudiés au premier chapitre, plusieurs informateurs considèrent cette responsabilité d'autant plus importante qu'ils estiment que la langue française se dégrade : les journalistes figurent parmi les derniers à pouvoir opposer une résistance à un tel déclin. Cette spécificité des journalistes est éventuellement expliquée par leur pouvoir d'influence. Tant la responsabilité sociale que le pouvoir d'influence reposent, chez de nombreux enquêtés, sur un argument omniprésent dans les discours étudiés dans les chapitres 1 et 2 : la large diffusion des médias. De même, les acteurs auxquels nos interviewés comparent régulièrement les journalistes concernant le pouvoir d'influence et la responsabilité sociale sont, dans une large mesure, identiques à ceux qui sont désignés dans les textes de notre premier chapitre : les écrivains et les enseignants en particulier – les réseaux sociaux sont également évoqués par plusieurs journalistes comme constituant des acteurs de l'évolution de la langue. Plusieurs enquêtés considèrent que les journalistes ont un rôle éducatif par rapport à la langue. L'attachement à un français normé et l'éventuelle responsabilité sociale que nos interviewés concèdent aux journalistes ne sont toutefois pas synonymes d'une attitude d'ambassadeur du français : le rayonnement et le prestige de la langue ne suscitent que très peu d'intérêt de la part de nos informateurs.

Nos entretiens ont révélé plusieurs nouveautés par rapport aux conclusions de notre étude des discours réalisée dans nos deux premiers chapitres. Tout d'abord, il est arrivé que l'idée selon laquelle la langue fait l'objet d'un devoir professionnel soit utilisée par nos enquêtés comme contre-argument à l'idée que les journalistes reflètent ou influencent l'évolution de la langue. Puisque les journalistes doivent être compris de tous et parce qu'ils visent une utilisation correcte de la langue (voir section 3), ils pourraient ne pas suivre ou infléchir des évolutions langagières qui ont cours dans la communauté linguistique à laquelle ils s'adressent. Ensuite, si certains textes étudiés dans le premier chapitre de ce travail défendaient l'idée que les journalistes ont

d'un pouvoir d'influence et/ou doivent assumer une responsabilité sociale de plus en plus importants en matière de langue, éventuellement au détriment d'autres acteurs comme la famille ou l'école, plusieurs de nos interviewés soutiennent que le pouvoir actuel des médias est inférieur à ce qu'il a pu être dans le passé, et que le déclin de ce pouvoir doit également se vérifier dans le domaine de la langue. Par ailleurs, de nombreux enquêtés considèrent que l'attribution des différentes qualités sociales, à l'exception du devoir professionnel, diffère selon les médias (en fonction de la qualité de la langue qu'ils proposent généralement), voire selon les journalistes considérés (en fonction de leur sensibilité à l'évolution de la langue). Il s'agit là d'une idée quasiment absente de nos textes : certains médias seraient donc, moins que d'autres, les garants du français ou des exemples linguistiques, ou colleraient moins aux évolutions de la langue afin de se conformer davantage à un certain français de référence ; certains journalistes intégreraient moins que d'autres les évolutions linguistiques et participeraient donc moins à l'évolution de la langue.

Nous avons vu que nos interviewés justifient abondamment leur devoir professionnel en matière de langue par des enjeux professionnels. L'un d'eux ne figurait pas dans les textes étudiés plus tôt : l'attention du public. Les écarts linguistiques risquent de focaliser l'attention des internautes sur autre chose que le contenu de l'information, ce qui empêcherait le journaliste d'assumer sa mission d'informer. Cette notion d'attention du public semble constituer un facteur de régulation de la langue à divers niveaux.

Plusieurs discours marquent une incompatibilité entre, d'une part, les qualités linguistiques des médias en ligne en général ou certains d'entre eux et, d'autre part, la possibilité pour ces médias d'assumer une responsabilité sociale, tant pour servir d'exemples en matière de langue que pour avoir un rôle pour l'état et l'avenir du français. Cette incompatibilité trace, à nouveau, un lien entre les qualités sociales et les qualités linguistiques de la langue des journalistes : certaines qualités sociales seraient fonction des qualités linguistiques.

Les qualités linguistiques de la langue des sites d'information font clairement l'objet de discours critiques de la part de ceux qui les produisent. Les discours critiques qui circulent à l'extérieur du groupe professionnel au sujet de la langue proposée par les médias en ligne sont largement connus des journalistes web que nous avons rencontrés, mais ils sont aussi et surtout compris, et partagés dans une certaine mesure. Plusieurs enquêtés semblent indiquer que la qualité de la langue est inférieure en ligne comparativement à d'autres supports ou aux médias du passé. Certains interviewés pointent les effets du prétendu déclin du français et des compétences jugées insuffisantes des jeunes journalistes ou des stagiaires, rappelant les critiques présentes dans les textes que nous avons étudiés et qui ont été publiés il y a plusieurs décennies.

Ce sont toutefois les conditions de production de l'information en ligne qui sont majoritairement évoquées par nos enquêtés pour justifier les problèmes de langue. Ces conditions de production influeraient de manière très importante sur la langue des sites d'information : elles représenteraient donc un facteur de régulation linguistique déterminant.

Les éléments livrés à ce sujet par nos interviewés rejoignent les caractéristiques largement mises en avant par d'autres chercheurs par rapport au journalisme web : urgence, multiplicité des tâches, absence de relecteur, quantité et intensité du travail (voir chapitre 4, section 1). Ces conditions de travail occupent une place centrale dans les discours de nos enquêtés. Selon ces derniers, elles pèsent sur les qualités linguistiques de la langue des journalistes mais atteindraient aussi, par percolation, ses qualités sociales. Ainsi, nos interviewés considèrent que les journalistes *devraient* utiliser la langue d'une certaine manière (qualité sociale de devoir professionnel) mais, étant donné leurs conditions de travail, ils n'y parviennent pas et produisent donc des articles qui contiennent des fautes de langue (qualités linguistiques). Dans ce contexte, ils ne peuvent remplir leur devoir professionnel ni, éventuellement, assumer leur responsabilité sociale. Cette incompatibilité entre les qualités linguistiques et les qualités sociales de la langue des journalistes était déjà apparue dans certains textes, mais elle est énoncée de manière singulièrement explicite par nos interviewés. Les journalistes rencontrés témoignent aussi, nous venons de le souligner, d'une incompatibilité vécue en permanence entre leurs conditions de production et leur devoir professionnel. Si nos enquêtés ne manquent pas de souligner le caractère spécifique des conditions de production en ligne, il faut noter que d'autres études précédant l'existence du web avaient déjà mis au jour le réflexe, chez les journalistes, d'invoquer les conditions de production pour justifier les écarts linguistiques qu'ils produisent. Houdebine et Baudelot (1985 : 62) décrivent une « position de défense » alors qu'Houdebine (1988 : 142) souligne que les journalistes « mett[ent] en cause la hâte avec laquelle un journal se fait aujourd'hui et l'absence de certains corps de métiers provoquée par les nouveaux moyens de composition ».

En résumé, les journalistes semblent devoir assumer, en raison de conditions de production sur lesquelles ils considèrent n'avoir que peu de prise, la publication d'articles contrevenant au devoir professionnel auquel ils attribuent une certaine importance. Cette tension, que l'on peut apparenter à une frustration, peut expliquer une partie des mises à distance, de la part de nos interviewés, des commentaires relevant des écarts linguistiques : les journalistes web sont en réalité d'accord avec les critiques des commentateurs mécontents et partagent leurs exigences dans une large mesure, mais ils disent subir des conditions de production difficiles. Dès lors, ils n'apprécient guère que les écarts linguistiques leur soient reprochés étant donné qu'ils ne s'en considèrent pas les premiers responsables. Cette tension explique également l'ambivalence que nous avons soulignée entre la mise à distance et la compréhension dont font preuve nos enquêtés à l'égard des internautes.

- (97) [Les internautes] se disent « mais enfin, après vous voulez qu'on aille payer pour avoir accès à l'édition abonnés, pour des articles où y a plein de fautes », tu vois... je peux comprendre. Mais parfois, quand tu sais comment ça se passe, que t'es souvent mis sous pression et tout ça, et que tu te fais encore engueuler pour une faute d'orthographe... c'est pas bien mais... mais c'est bon, quoi ! [DH5]

Une preuve des différentes tensions mises en exergue réside dans la manière dont nos enquêtés ont évoqué ce qu'ils considèrent relever de la « normalité ». En effet, les fautes de

langue sur les sites d'information sont tantôt jugées « normales », tantôt « pas normales », selon le point de vue qui est adopté par les interviewés. Lorsqu'ils se placent du point de vue du devoir professionnel qu'ils s'attribuent en matière de langue et de l'idéal professionnel qu'ils visent, nos enquêtés jugent anormale la présence d'écarts linguistiques, à l'instar de nombreux internautes : « c'est pas normal, forcément, qu'il y ait une faute dans l'article » [LL3], « normalement, oui, on devrait être un modèle d'écriture » [RTL6]. Néanmoins, lorsqu'ils tiennent compte des réalités auxquelles les journalistes web font face, ces mêmes écarts linguistiques sont alors jugés « normaux » [DH1, RTL8], au sens d'inévitables. Cette « normalité » est, dans ce cas, entendue comme synonyme d'absence de lacunes, d'incompétence des journalistes en matière de langue.

Il semble donc que les journalistes web ne souhaitent pas que les attentes de leurs internautes baissent, pas moins qu'ils ne voudraient baisser leurs propres exigences. Ils aimeraient seulement pouvoir compter sur une indulgence accrue en raison de leurs conditions de production. Les journalistes web aspirent donc à un équilibre le moins insatisfaisant possible entre les tensions qui les traversent, et regrettent les écarts linguistiques qu'ils produisent, les estimant à la fois inacceptables, inexcusables mais explicables. Définitivement, les journalistes web ne considèrent pas qu'écrire « correctement », ou « sans fautes » n'est pas important, que ce devoir professionnel n'existe pas ou n'a pas de sens, mais simplement que le remplir n'est pas toujours possible, voire toujours impossible. Nos interviewés manifestent donc une résignation très forte à l'égard de la langue qu'ils pratiquent. Cette section a montré que, selon nos interviewés, le devoir professionnel des journalistes en matière de langue représente toujours un facteur de régulation important, mais qu'il est rendu inatteignable par leurs conditions de travail, autre facteur de régulation linguistique agissant en sens inverse.

3 Le rapport à la langue

Nous avons vu dans la section précédente que les journalistes condamnent ou regrettent les « fautes de langue » qu'ils produisent. Jusqu'ici, nous ne disposons toutefois que de très peu d'informations sur ce que recouvre cette catégorie dans leurs représentations, dans la mesure où elle est souvent évoquée de façon abstraite, ou uniquement à partir des exemples d'écarts relevés par des internautes. La présente section vise à pénétrer au cœur des représentations linguistiques proprement dites de nos enquêtés. Nous nous attachons tout d'abord à un ensemble de doutes que les journalistes affirment rencontrer dans leur usage de la langue. Ensuite, nous analysons leurs représentations linguistiques à partir de leurs réactions à des faits de langue concrets. Cette dernière analyse repose sur le modèle de l'Imaginaire linguistique d'Houdebine (2002) que nous avons adapté. L'ensemble de ces représentations nous semblent constituer des facteurs de régulation importants de la langue des sites d'information.

Nous devons, au préalable, préciser la distinction que nous établissons entre les représentations et les connaissances linguistiques. Nos entretiens n'ambitionnaient pas d'évaluer de manière pertinente les connaissances linguistiques de nos informateurs. Or, ces connaissances, d'ailleurs souvent mises en doute dans les discours étudiés dans les deux premiers chapitres de ce travail, constituent vraisemblablement un facteur de régulation

important de la langue des journalistes. Plusieurs raisons interconnectées expliquent que nous nous soyons gardé d'appréhender cette question des connaissances linguistiques. Tout d'abord, nos entretiens brassaient une large diversité de questions et allonger encore la durée de chaque entretien aurait desservi notre recherche : puisque nos entretiens devaient être focalisés sur les représentations et les pratiques des journalistes, évaluer de manière accélérée leurs connaissances linguistiques n'aurait pas permis d'obtenir des données de qualité⁴⁷³. Ensuite et surtout, notre démarche sociolinguistique consiste à ménager une place importante à la complexité de la notion de norme linguistique. Dès lors, circonscrire la notion de « connaissances » linguistiques peut s'avérer extrêmement compliqué dans une démarche réflexive par rapport aux dynamiques linguistiques. Nous soutenons qu'évaluer de manière significative et nuancée les connaissances linguistiques des journalistes en tant que facteur de régulation linguistique nécessiterait d'autres méthodes de recherche qui n'ont pu être déployées dans le cadre de cette thèse⁴⁷⁴.

Ce facteur est toutefois appréhendé au moyen de questions indirectes et de notre étude relative aux représentations linguistiques. Nous avons inclus à notre guide d'entretien plusieurs moyens de recueillir au minimum des indices des connaissances linguistiques des journalistes. Tout d'abord, une question spécifique portait sur les doutes ou les questions que les informateurs se posent, dans leur pratique quotidienne, par rapport à l'écriture ou à l'utilisation de la langue. Nous avons ainsi appréhendé certaines difficultés de nos enquêtés par rapport à l'usage de la langue, du moins celles dont ils ont conscience. Cette question fait l'objet de la section 3.1. Ensuite, nous avons présenté à nos informateurs plusieurs phrases, présentées comme issues de dépêches d'agence, qui contenaient des emplois critiqués. Comme nous l'avons précisé, cet exercice ne vise pas à évaluer les connaissances linguistiques de nos interviewés dans la mesure où nous n'adoptons pas, par rapport à ces usages, une position normative. Il nous permet, en revanche, d'évaluer la conscience qu'ont les journalistes de débats linguistiques spécifiques et, le cas échéant, de saisir leurs représentations à l'égard des usages concernés. La section 3.2 repose en grande partie sur cet exercice. Elle vise plus globalement à comprendre davantage le rapport de nos enquêtés à la langue française, et plus précisément à la langue qu'ils pratiquent dans le cadre de leur activité.

3.1 Les doutes linguistiques

Les compétences linguistiques des journalistes sont régulièrement critiquées par un ensemble d'acteurs (voir chapitre 1), dont les commentateurs des sites d'information étudiés (voir chapitre 2) mais aussi les journalistes travaillant pour ces mêmes sites (voir section 2.2.3.2). Lors de notre seconde série d'entretiens, nous avons cherché à déterminer la nature des doutes

⁴⁷³ Comme nous l'avons précisé dans la section 1.2, nous avons tout mis en œuvre pour que ces entretiens ne soient pas vécus par les acteurs comme un examen de français.

⁴⁷⁴ Nous pensons à des entretiens approfondis portant uniquement ou essentiellement sur la connaissance de la langue, ou encore des batteries de tests qui couvriraient divers aspects des normes linguistiques. L'élaboration de tels tests se révélerait de toute manière délicate.

que rencontrent les journalistes web par rapport à la langue, les questions linguistiques qu'ils se posent dans leur pratique professionnelle. Ces doutes exprimés par nos enquêtés peuvent être considérés comme des indices de lacunes éventuelles et constituent forcément un facteur de régulation de la langue des sites d'information. Afin de brasser un large spectre de doutes éventuels, nous avons posé une question volontairement vague : « Dans votre pratique/Lorsque vous écrivez, quels sont les types de doutes que vous rencontrez ou de questions que vous vous posez par rapport à l'écriture ou à l'utilisation de la langue ? » En fonction des réactions obtenues, nous réorientions éventuellement l'échange sur des phénomènes davantage linguistiques ou normatifs ou, afin de guider notre interlocuteur, nous donnions des exemples de domaines de la langue (le vocabulaire, la grammaire, l'orthographe, etc.).

La question normative la plus souvent évoquée par les informateurs est celle de l'accord du participe passé. Quelque 12 interviewés sur les 18 [DH2, DH4, DH5, LL2, LL4, LL5, LS1, LS5, RTB1, RTB3, RTL6, RTL8] évoquent leurs propres difficultés ou celles de leurs collègues à cet égard. Six d'entre eux [DH4, DH5, LL2, LL5, RTL6, RTL8] font allusion plus particulièrement aux participes passés des verbes pronominaux. Il s'agit là d'une difficulté communément reconnue de la langue française, qui a fait l'objet de nombreux manuels spécifiques (voir Paveau et Rosier, 2007 : 191-192). Paveau et Rosier (2007 : 190-191) notent que, lors du processus d'élaboration des rectifications orthographiques de 1990, les ambitions simplificatrices des règles d'accord du participe passé ont dû être revues à la baisse⁴⁷⁵.

L'orthographe, de façon générale, est présentée par une journaliste [LS4] comme une perpétuelle source de doute.

- (98) Dans l'orthographe, y a un peu tout qui me fait hésiter [rire]. Surtout qu'en plus, sur le web, on te manque pas. Donc t'as fait une faute de frappe ou une faute d'inattention, t'as tes correcteurs, tes internautes correcteurs qui sont là, derrière, pour venir te le rappeler. [...] En plus, la langue française est quand même tellement subtile, que tu peux avoir un mot qui a pas la bonne nuance, il faut faire gaffe aussi. [LS4]

Sans doute trop évidente, l'orthographe lexicale n'est pas évoquée de manière fréquente. Seules « l'orthographe d'un mot » [DH4], l'orthographe des noms de famille [RTB3] et les doubles consonnes [DH2] sont mentionnées par trois informateurs distincts. Un journaliste [LS3] évoque les noms dont l'orthographe n'est pas stabilisée, en citant les exemples de *Daesch* et *djihadiste*⁴⁷⁶. Des difficultés relatives à l'application des rectifications orthographiques de 1990 sont exprimées par un interviewé [RTB2] :

- (99) En termes d'orthographe, je suis toujours en balance entre l'ancienne et la nouvelle [rire]. Je sais jamais sur quel pied danser, laquelle prendre. Je fais ce qu'on

⁴⁷⁵ Les auteurs (2007 : 190) précisent que « la législation mise en place en 1901 visait à développer une tolérance grammaticale et orthographique et préconisait un non-accord pour le participe passé avec *avoir*. Mais elle ne fut jamais appliquée. »

⁴⁷⁶ Les termes de ce type ont fait l'objet de réflexions de la part de plusieurs interviewés à d'autres moments de l'entretien (voir chapitre 4, section 1.3.4.1).

m'apprenait en romanes, si on applique une règle de la nouvelle orthographe, on l'applique tout le temps, mais on n'applique pas l'ensemble de la nouvelle orthographe, si on a encore envie [...] d'appliquer l'ancien pluriel des mots composés, OK, pas de problème, mais si on veut mettre des points sur les I au lieu des accents circonflexes dans la conjugaison de certains verbes, alors on le fait tout le temps. [RTB2]

Le genre de certains noms suscite des hésitations chez une informatrice [DH5], alors que le pluriel des noms composés, déjà évoqué dans l'extrait précédent, est cité par deux journalistes [LS1, RTL7].

- (100) Ah ouais, le pluriel des noms composés, ça, souvent j'ai un doute [rire]. [...] Mais je vérifie. Si vraiment je vois que j'ai pas une réponse qui me semble évidente, ça m'est déjà arrivé, ça m'arrive pas très souvent, mais du coup de reformuler. Je préfère reformuler que de pas être sure. Mais c'est clair que faut quand même avouer que la langue française est pas une langue facile. Donc si en plus, en tant que journaliste, on est censés avoir une maîtrise de la langue, mais... [...] Y en a 10 000, des exceptions, et donc parfois j'hésite, et je vérifie, quoi. [RTL7]

On voit dans cet extrait la stratégie d'évitement assumée de manière générale par une journaliste : les lacunes ressenties à l'égard de certains aspects normatifs de la langue encouragent la journaliste à les contourner. Cette stratégie est ici justifiée par le devoir professionnel attribué aux journalistes par rapport à l'usage de la langue⁴⁷⁷.

À divers égards, le lexique constitue un autre point d'attention ou de doute fréquent. Outre un enquêté qui aborde la question des impropriétés [LL2], plusieurs journalistes [LS5, RTB4, RTL5, RTL7] insistent sur leurs questionnements relatifs à l'utilisation de termes justes, appropriés à la réalité qu'ils décrivent. La précision et la variété dans les verbes de parole sont évoquées par différents journalistes [LS1, RTB3, RTL7]. En dehors de questions strictement normatives sur la langue, deux interviewés [LS4, RTB4] se disent attentifs à ne pas utiliser des termes qui pourraient trahir leur opinion : le devoir de neutralité des journalistes d'information leur impose ainsi une attention particulière au vocabulaire.

Plusieurs informateurs évoquent aussi l'importance d'éviter les répétitions [RTL5, RTL6] et d'utiliser un vocabulaire varié [RTL7]. Parmi les questions relatives au vocabulaire, on voit apparaître l'impératif journalistique d'être compris par son public. En effet, deux journalistes [RTB2, RTL5] disent se poser des questions sur l'accessibilité du vocabulaire utilisé : il s'agit d'user de mots adaptés au public. Ce souci d'être compréhensible a fait l'objet d'autres réflexions de la part de nos enquêtés à cet endroit de l'entretien. Plusieurs enquêtés [LS4, LS5, RTB2, RTB4, RTB3, RTL6] rapportent des questionnements relatifs à l'intelligibilité de leurs productions : il s'agit d'être compris immédiatement, d'écrire de manière appropriée au contexte de la communication propre au journalisme. Motivée par le même souci de compréhension de la part du public, une journaliste [LS5] évoque la difficulté de se rendre compte du caractère régional de certaines expressions, qui risquent dès lors de ne pas être comprises par une partie du public.

⁴⁷⁷ Nous présentons plus loin d'autres exemples de cette stratégie d'évitement.

Ces types de considérations font partie des normes communicationnelles dans le modèle de l'Imaginaire linguistique et sont développées en détail dans la section 3.2.2.

Peu d'informateurs rapportent des difficultés relatives à la syntaxe. Une journaliste [LL4] évoque les accords de manière générale. Sans pouvoir nommer ce fait linguistique, une journaliste [RTL5] dénonce la production, fréquente chez ses collègues, d'anacoluthes : « je ne supporte pas d'entendre ça ». Il est intéressant de noter que cette journaliste n'a pas relevé l'anacoluthie contenue dans l'une des phrases de dépêche que nous avons présentées. On peut en déduire que même chez ceux qui y sont sensibles, les ruptures de construction n'apparaissent pas forcément de manière évidente.

La typographie semble faire l'objet d'interrogations chez plusieurs interviewés. L'utilisation des traits d'union (*camion-bélier*) est abordée par un journaliste [LS3]. L'usage des majuscules (*Grand-Place*) [LS3], des virgules [DH2], la cohérence typographique à l'intérieur d'un même texte [RTB2] ont chacun été cités une fois. Plusieurs informateurs [LS1, LS5] font également allusion aux mots en trop, reliquats d'anciennes formulations dans la rédaction d'un article.

Comme nous l'avons déjà évoqué, certains enquêtés abordent spontanément des questions qui se situent en dehors de considérations normatives sur la langue. Plusieurs journalistes abordent des questions relatives à l'organisation du texte, comme la cohésion et la cohérence textuelle [RTB2]. Deux journalistes [DH5, RTL6] confessent que l'enchaînement des idées constitue leur point faible.

- (101) C'est vraiment mon problème dans l'écriture, c'est que je vois pas si il manque, si c'est pas ordonné, parce que en fait mon cerveau fait le travail, et donc... et donc, je dois, c'est souvent ce que mon boss me reprochait, il me dit « des fois, quand t'écris un truc, tu pars dans tous les sens ». [RTL6]

Nous constatons donc, d'abord, que nos interviewés se posent des questions normatives diverses dans leur pratique. Même s'il est vrai que nous les y avons incités, nous remarquons que nos enquêtés évoquent sans trop de difficultés des doutes dont ils ont conscience, des questions concrètes qu'ils se posent régulièrement ou qu'ils se sont déjà posées. Ensuite, la langue et l'écriture journalistiques ne sont pas appréhendées uniquement dans leur dimension normative par nos enquêtés. Ces considérations normatives mais aussi les différents facteurs qui entrent en ligne de compte dans les comportements linguistiques des journalistes web sont étudiées en profondeur dans la section suivante.

3.2 L'imaginaire linguistique

Nous analysons dans cette section une série de propos sur la langue à travers le prisme du modèle de l'Imaginaire linguistique⁴⁷⁸ d'Houdebine (2002). Si ce modèle est développé en détail dans les pages qui suivent, notons d'emblée qu'il propose de catégoriser des propos tenus sur la

⁴⁷⁸ Conformément aux pratiques d'Houdebine et d'autres chercheurs qui ont utilisé son modèle (Remysen, 2011 : 48), l'usage ou non de la majuscule permet de différencier le modèle – *Imaginaire linguistique* – des représentations linguistiques elles-mêmes, correspondant aux *normes subjectives* (voir *infra*) – *imaginaire linguistique*.

langue autour de considérations plurielles. Les représentations linguistiques des acteurs peuvent être analysées au-delà d'une classification binaire des faits de langue entre le « correct » et le « fautif ». Grâce à sa dimension synthétique (Remysen, 2011 : 52), le modèle permet de saisir la complexité des logiques des discours métalinguistiques et donc, potentiellement, des logiques représentationnelles qui déterminent les comportements linguistiques des interviewés⁴⁷⁹. La catégorisation proposée par le modèle permet en outre de révéler certaines tensions qui peuvent apparaître entre plusieurs logiques et d'étudier la manière dont les locuteurs – les producteurs de l'information – les résolvent.

Une large part des propos analysés provient des réactions que nous avons demandées à nos enquêtés par rapport aux phrases de dépêches que nous leur avons présentées. Dans notre mémoire de master (Jacquet, 2012, 2015a), nous avons déjà expérimenté l'exercice consistant, au cours d'entretiens semi-directifs, à demander à des journalistes une évaluation linguistique d'un énoncé contenant des emplois critiqués. Les propos avaient alors également été analysés grâce au modèle de l'Imaginaire linguistique proposé par Houdebine. Étant donné la richesse des données récoltées par cette méthode – complémentaire aux questions du guide – et la satisfaction qu'avait apportée une telle analyse, il nous a semblé pertinent de reproduire cette étude dans le cadre de notre thèse. En effet, même si de nombreux résultats présentés dans la présente section se sont révélés similaires à nos observations antérieures⁴⁸⁰, nous ne pouvons raisonnablement extrapoler des analyses fondées sur des entretiens réalisés en dehors du contexte de la présente étude relative aux représentations linguistiques des journalistes web actuels⁴⁸¹. Puisque nous envisageons l'imaginaire linguistique comme faisant partie intégrante des facteurs de régulation de la langue, cette étude spécifique constituait un maillon nécessaire en vue de saisir, dans leur complexité et de manière la plus complète possible, les mécanismes de régulation de la langue dans les rédactions web.

Enfin, nous avons élargi notre analyse à des propos tenus par nos informateurs en dehors de cet exercice relatif aux phrases de dépêches : les catégories proposées par le modèle d'Houdebine servent donc de cadre pour étudier plus globalement les différentes considérations métalinguistiques manifestées par nos interviewés.

3.2.1 Le modèle de l'Imaginaire linguistique

Le modèle de l'Imaginaire linguistique est né au milieu des années 1970 à partir d'une réflexion sur la façon dont les locuteurs se représentent leur langue, celle qu'ils pratiquent et celle de leur communauté (Houdebine, 2002 : 9-10)⁴⁸². Il vise la compréhension du « rapport des

⁴⁷⁹ Le lien entre les représentations et les pratiques linguistiques est considéré comme avéré par Houdebine (voir notamment Houdebine et Baudelot, 1985 : 59 ; Houdebine, 1988). Néanmoins, Meier (2017 : 44) souligne le fait qu'à l'inverse du modèle de Cichon (1998), ce lien n'est pas modélisé par Houdebine.

⁴⁸⁰ Au départ d'illustrations nouvelles, certaines de nos analyses apparaissent donc identiques ou similaires à celles nos travaux antérieurs.

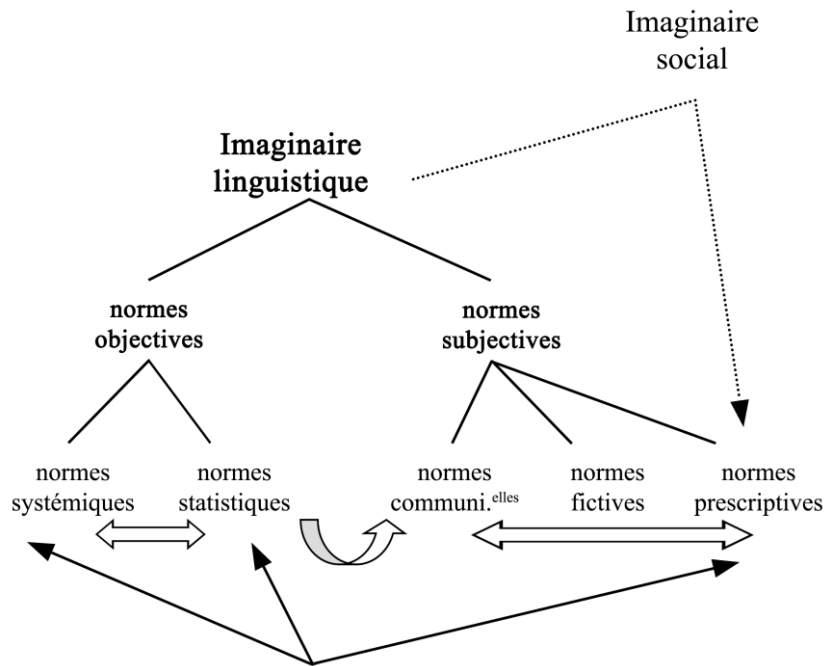
⁴⁸¹ Seul un journaliste web figurait parmi les 17 informateurs de notre terrain réalisé entre mars 2011 et mai 2012.

⁴⁸² La présentation du modèle de l'Imaginaire linguistique qui suit est largement reprise de Jacquet (2012, 2015a).

sujets parlants à la langue » (Houdebine, 2002 : 11) et permet de décrire les attitudes des locuteurs « en les précisant par la construction de catégorisations ». La langue que se représente le locuteur est donc envisagée comme le résultat de plusieurs facteurs, plusieurs « normes » de différents ordres, qui s’enchêâtrent (Remysen, 2011 : 48).

Graphe 6 : L’Imaginaire linguistique – Interactions des diverses normes (2000)

(Houdebine-Gravaud, 2002 : 21)



Le modèle d’Houdebine établit une séparation fondamentale entre les *normes objectives* et les *normes subjectives*. Ces deux catégories de normes ne sont toutefois pas étanches, comme l’indique le schéma ci-dessus.

Houdebine divise les *normes objectives* en deux sous-groupes : les *normes systémiques*, qui évaluent les usages selon leur conformité aux règles de la langue, à sa structure envisagée comme un système ; et les *normes statistiques*, qui rendent compte de leur fréquence au sein d’une population. Ces deux catégories sont également liées. Par exemple, Houdebine (1995 : 103) explique la fréquence croissante (*norme statistique*) du verbe *solutionner* par sa régularité morphologique supérieure (*norme systémique*) à celle du verbe *résoudre*.

Les *normes subjectives* constituent l’imaginaire linguistique proprement dit, et ressortissent à des « facteurs d’ordre psycho-socio-linguistique » (Remysen, 2011 : 48). Elles contiennent quatre normes différentes⁴⁸³ : les *normes évaluatives* (absentes du schéma ci-

⁴⁸³ Remysen (2011 : 49) explique que Tsekos (2002) y ajoute les *normes identitaires*, qu’Houdebine inclut dans les *normes fictives*.

dessus⁴⁸⁴), les *normes prescriptives*, les *normes communicationnelles* et les *normes fictives*. Les locuteurs se font une idée de la fréquence d'une forme linguistique⁴⁸⁵, dans leur propre usage ou au sein d'une population donnée. Ces représentations correspondent aux *normes évaluatives*, qui sont exemptes de jugement de valeur. Les *normes prescriptives* renvoient à ce qu'un locuteur considère comme « correct » ou « incorrect » du point de vue normatif. Les propos relevant des normes prescriptives se réfèrent alors au français « institutionnalisé », transmis par les ouvrages de référence (dictionnaires, grammaires, etc.), et institutions de référence (l'école, les académies ou les conseils de la langue, par exemple). Un locuteur peut adapter son langage, et donc son rapport aux normes, en fonction de la situation de communication et de son interlocuteur. Cette attitude relève des *normes communicationnelles*. La priorité peut être donnée ici à la compréhensibilité d'un usage, en dépit d'une éventuelle évaluation prescriptive qui le condamnerait au rang de « faute ». Enfin, les *normes fictives* contiennent les jugements que porte un locuteur sur des usages et qui n'appartiennent pas aux jugements prescriptifs. Ceux-ci peuvent être d'ordre esthétique, affectif ou encore historique.

Conformément à son statut d'origine (Houdebine, 2002 : 12), ce modèle a été envisagé ici comme un outil et non une fin en soi. L'application de ce modèle d'analyse dans notre travail nous a toutefois amené à quelques ajustements que nous décrivons dans les lignes qui suivent. Le modèle de l'Imaginaire linguistique a été critiqué⁴⁸⁶, modifié, augmenté et revu par de nombreux auteurs ainsi que par Houdebine elle-même (voir notamment Houdebine, 2002 ; Remysen, 2011 : 51-52). Sans entrer dans une explication détaillée de ces adaptations et critiques, nous en soulignons une qui nous paraît essentielle : certains auteurs (Remysen, 2011 : 51) contestent le terme *norme* car il se révèle polysémique et flou, voire inapproprié à ce à quoi il renvoie dans le modèle d'Houdebine⁴⁸⁷. Bien qu'Houdebine ait défendu sa terminologie (2002 : 13-14), Remysen (2011 : 62) lui préfère l'expression *type d'arguments*, qui semble plus pragmatique et plus souple.

Nous sommes parti du modèle d'Houdebine tel qu'il a été adapté par Remysen⁴⁸⁸ en effectuant trois aménagements terminologiques⁴⁸⁹ :

⁴⁸⁴ Les dernières versions du modèle d'Houdebine ne reprennent pas les *normes évaluatives*. Nous les présentons car elles sont utiles à notre analyse.

⁴⁸⁵ Une *forme (linguistique)* peut renvoyer à un terme, une construction ou une expression.

⁴⁸⁶ Canut (2007 : 51) le juge par exemple « bien trop restrictif et homogénéisant ».

⁴⁸⁷ Remysen (2011 : 51) partage cette critique et la développe : « [L]'utilisation du terme de *norme*, qu'Houdebine utilise essentiellement pour mettre en évidence les filiations entre son modèle et les réflexions de certains de ces prédécesseurs comme Alain Rey et Henri Frei (voir Houdebine à paraître), peut surprendre et le terme mérite d'être revu. En effet, si Houdebine s'en sert pour désigner les différents facteurs ou dimensions qui interviennent dans le discours d'un individu sur sa langue, le terme sert généralement à désigner plutôt un ensemble de règles qui gouvernent l'utilisation qu'on fait de la langue, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. »

⁴⁸⁸ Pour connaître l'ensemble des différences entre le modèle d'Houdebine et celui de Remysen, voir Remysen (2011).

⁴⁸⁹ Nous qualifions ces adaptations de terminologiques dans le sens où les changements apportés ne nous semblent pas modifier la mécanique du modèle initial ni le contenu des catégories.

- 1) Dans notre version, nous avons, à notre tour, remplacé *type d'arguments* par *considérations* ou *commentaires*, que nous utilisons comme synonymes⁴⁹⁰. Les réactions spontanées des journalistes s'apparentant moins facilement à une « argumentation » que les chroniques de langage qui ont intéressé Remysen, nous avons préféré utiliser un terme plus générique.
- 2) Nous appelons *considérations relatives à l'utilisation* celles qu'Houdebine qualifiait d'*évaluatives*, et que Remysen et d'autres avaient rebaptisées *constatives*. D'abord, ce dernier terme nous paraît appartenir à un vocabulaire trop spécialisé. Ensuite, nous préférons éviter cette référence, à notre sens porteuse de confusion, à la théorie des actes de langage. Quant à *évaluatif* (Houdebine) ou *descriptif* (issu de la définition de *constatif*), ils nous semblent trop vagues pour un type de commentaires assez circonscrit. Par ailleurs, un commentaire esthétique sur une forme linguistique relève aussi d'une *évaluation* de sa beauté. Afin d'être précis, nous nous sommes autorisé une entorse à la régularité de nos appellations catégorielles, en proposant *considérations relatives à l'utilisation*.
- 3) Gêné par la dénomination de l'ordre *fictif*, nous lui avons substitué *émotionnel*. Il nous était difficile de saisir en quoi les considérations de ce type seraient davantage « fictives » que les autres⁴⁹¹. En effet, toutes appartiennent à l'*imaginaire* linguistique (normes *subjectives* chez Houdebine) et sont donc, d'un certain point de vue, par définition « fictives ». De plus, nous estimons que « fictif » peut avoir une connotation négative. À des fins d'analyse, nous préférons adopter une terminologie plus neutre. Les commentaires esthétiques affectifs et, dans certains cas, les commentaires historiques ont à notre sens pour point commun de faire intervenir les émotions. Ces intrusions émotionnelles n'ont pas lieu, ou en tout cas de manière nettement moins évidente, dans les propos relevant des autres catégories.

La catégorisation qu'opère le modèle permet, entre autres, de montrer que différents types de considérations s'additionnent et/ou entrent en concurrence. Par ailleurs, même s'il est difficile de le démontrer, il existe assurément des influences entre ces différents types de considérations. En particulier, les considérations d'ordre émotionnel (esthétiques, par exemple) peuvent avoir été favorisées par des discours normatifs (ordre prescriptif). Le tableau récapitulatif qui suit s'inspire de celui qui a été élaboré par Remysen (2011 : 61). Il offre une vue synthétique de notre adaptation du modèle théorique de l'Imaginaire linguistique.

Nous nous sommes focalisé, dans ce chapitre, sur les *normes subjectives*, dans la mesure où ce sont elles qui forment « les imaginaires des locuteurs » (Houdebine, 2002 : 14), ou

⁴⁹⁰ En 2012 et 2015, nous avons utilisé *commentaire* dans la mesure où nos analyses portaient quasi exclusivement sur les réactions aux énoncés présentés. Le terme *considération* nous semble plus large car il permet de désigner à la fois la représentation elle-même et sa manifestation en discours.

⁴⁹¹ Il est intéressant de noter qu'Houdebine et Baudelot (1985 : 62) utilisent l'adjectif « fictif » lorsqu'elles semblent aborder les normes communicationnelles.

l'imaginaire linguistique « proprement dit » (Remysen, 2011 : 48)⁴⁹². Le tableau qui suit exclut donc les *normes objectives*.

Tableau 10 : Typologie des considérations métalinguistiques des journalistes

(adapté de Remysen, 2011 : 61)

Type de considérations	Contenu des considérations	
	Favorisant l'utilisation d'une forme	Défavorisant l'utilisation d'une forme
Considérations communicationnelles (outil de communication)	Compréhensibilité	Manque de compréhensibilité
Considérations relatives à l'utilisation	Usage (personnel ou chez autrui)	Non-usage
Considérations prescriptives (norme)	Caractère « correct », « français »	Caractère « incorrect », « fautif », « pas français »
	Autorité pour (ouvrages de référence, école, etc.)	Autorité contre
Considérations émotionnelles (esthétique, affection ou histoire)	Caractère esthétique	Caractère non esthétique
	Appréciation du locuteur	Non-appréciation du locuteur
	Origine française ⁴⁹³ , conformité au passé de la langue	Origine étrangère, non-conformité au passé de la langue

3.2.2 L'imaginaire linguistique des journalistes

Nous avons déjà souligné que les représentations linguistiques des journalistes avaient fait l'objet d'un nombre très limité d'études scientifiques. Avant d'entrer dans l'analyse de l'imaginaire linguistique de nos enquêtés, nous présentons ici plusieurs études qui se sont

⁴⁹² Dans la conclusion de son étude relative à des chroniques de langue, Remysen (2011 : 62) remet en question cette séparation (voir *infra*).

⁴⁹³ Les exemples donnés par Houdebine (1994 : 7) lient histoire de la langue et émotions, mais il est difficile d'évaluer la subjectivité des considérations historiques. Remysen (2011 : 61) a ainsi déplacé les arguments historiques vers l'ordre constatatif (soit les considérations relatives à l'utilisation). Cette question a peu d'importance ici puisque les commentaires de ce type sont quasi inexistant dans notre corpus. Pour la complétude de notre tableau, nous avons néanmoins conservé cette catégorie. En considérant, comme Houdebine, que les recours à l'histoire de la langue ont souvent un caractère émotionnel, nous avons laissé les commentaires de ce type dans la catégorie du même nom.

intéressées de près à cette question, en considérant non pas seulement les journalistes mais une série d'acteurs liés à l'activité journalistique.

La première recherche portant de manière centrale sur les représentations linguistiques des journalistes est un mémoire de maîtrise réalisé à Angers par Baudelot sous la direction d'Houdebine. Ce travail a fait l'objet d'une communication lors d'un colloque, publiée sous forme d'actes (Houdebine et Baudelot, 1985). L'article présente une longueur restreinte et propose des « premiers résultats qui pourront [...] apparaître comme autant de nouvelles hypothèses à confirmer, nuancer, préciser, voire, s'il y a lieu à infirmer » (Houdebine et Baudelot, 1985 : 61). Si les auteures évoquent un dispositif méthodologique comprenant un corpus d'entretiens avec des journalistes locaux, un corpus de documents professionnels et un corpus de journaux, les résultats semblent essentiellement, voire exclusivement, provenir des entretiens⁴⁹⁴. L'apport principal de cette étude est d'avoir souligné la propension des journalistes à se distancier de jugements prescriptifs sur la langue en vue de privilégier des formes linguistiques immédiatement compréhensibles et donc efficaces pour la communication dans le contexte journalistique. Houdebine (2002 : 15) écrira d'ailleurs plus tard que ce sont précisément les entretiens réalisés par Baudelot qui sont à l'origine de l'adjonction, au modèle de l'Imaginaire linguistique, des *normes communicationnelles* – que Baudelot avait initialement baptisées *normes fonctionnelles*. Quelques années plus tard, Houdebine (1988) a reproduit la méthodologie développée par Houdebine et Baudelot (1985) avec un panel d'une cinquantaine de journalistes français, à Paris et en province. Cette étude confirme globalement les conclusions d'Houdebine et Baudelot sur la base d'analyses plus détaillées. Les journalistes rencontrés accordent une grande importance aux normes prescriptives mais peuvent s'en détacher pour favoriser l'efficacité de la communication. Houdebine (1988 : 143) aborde notamment la question des représentations des journalistes relatives aux formes considérées comme orales :

Les professionnels de la presse écrite mettent en avant le moindre écart existant entre l'oral et l'écrit ; certains critiquent l'ignorance de cette distance mais la majorité l'accueille favorablement et revendique un style proche du parler pour être compris ; « parler comme les lecteurs » est la référence ; ou encore « on informe, on fait pas de la littérature » ; « on peut être cool, on n'est pas *Le Monde* ». D'où une extrême vigilance [sic] à l'informationnel et au communicationnel.

Selon les deux études précitées, l'ambivalence, dans l'attitude des journalistes, entre les normes prescriptives et les normes communicationnelles est présentée comme la singularité de cet imaginaire linguistique professionnel.

Remysen (2010) s'est penché sur les politiques linguistiques de deux chaînes publiques, la VRT en Flandre et la SRC au Québec. Cette étude est fondée sur l'analyse de documents internes de politiques linguistiques et de documents d'abord internes mais ensuite publiés, notamment sous forme de chroniques de langage (Remysen, 2010 : 128). Le chercheur (2010 : 143) révèle des contradictions dans les prises de position des conseillers linguistiques des deux médias :

⁴⁹⁴ Les interviewés ont néanmoins été confrontés aux résultats de l'analyse du corpus de journaux (Houdebine et Baudelot, 1985 : 60).

« [L]eurs choix normatifs ne prennent pas appui sur des critères univoques et clairement établis, car certains faits de langue dont l'usage est tout à fait comparable ne sont pas traités de la même façon. » Par ailleurs, Remysen souligne la complexité, voire l'ambiguïté de ces politiques linguistiques à l'égard des variations régionales. Les conseillers linguistiques se montrent ainsi ouverts à l'inclusion de particularités québécoises ou flamandes et ne préconisent donc pas une conformité stricte avec les modèles normatifs de la France et des Pays-Bas. Pour autant, « ils ne semblent pas nécessairement suivre le modèle normatif qui se dégage des pratiques langagières qu'on peut observer dans les faits au Québec et en Flandre » (Remysen, 2010 : 144).

Dans une autre étude, le même auteur (Remysen, 2011) utilise le modèle de l'Imaginaire linguistique afin d'analyser un corpus de chroniques de langue québécoises. Si cette étude est périphérique à notre sujet dans la mesure où elle ne s'intéresse pas aux discours et aux représentations de ceux qui produisent l'information, l'un des apports de Remysen est d'insister sur la hiérarchisation des normes opérée par les auteurs de ces chroniques, qui varie selon le fait linguistique considéré (Remysen, 2011 : 60) :

Le modèle de l'[Imaginaire linguistique] propose un inventaire des différentes dimensions susceptibles d'être abordées dans les discours sur la langue et Houdebine a souligné à plusieurs reprises que les différentes normes interagissent les unes avec les autres. Notre étude illustre qu'il faut en outre considérer l'imaginaire linguistique comme un ensemble d'attitudes qui ne sont pas toutes d'égale valeur selon les discours considérés.

Par ailleurs, Remysen (2011 : 62) remet en question la dichotomie entre les normes objectives et les normes subjectives, préférant situer les divers types de propos métalinguistiques selon un continuum de subjectivité.

Enfin, Meier (2017) a mené une thèse de doctorat consacrée aux représentations linguistiques des professionnels des médias écrits québécois⁴⁹⁵. Dans cette étude, l'auteur déplace quelque peu le regard par rapport à celui des deux études d'Houdebine. L'analyse des entretiens est fondée sur une adaptation originale du modèle de la conscience linguistique proposé par Cichon (1998) et du modèle des traditions discursives de Koch (1987). Cette adaptation comprend, entre autres, l'intégration des normes communicationnelles d'Houdebine. L'auteur propose ainsi une analyse axée sur trois types de normes : les normes textuelles (relatives aux univers de discours, aux genres et aux techniques d'écriture), les normes linguistiques (proches des normes prescriptives dans le modèle d'Houdebine) et les normes communicationnelles. Meier a notamment présenté à ses enquêtés une série d'assertions relatives à la langue ou à l'écriture journalistique afin d'obtenir une réaction. L'un des intérêts du travail de Meier réside dans la prise en compte des genres journalistiques – et des normes textuelles de manière plus large – en tant que facteur déterminant de la conscience linguistique, voire comme un facteur d'un niveau supérieur aux deux autres. L'auteur (2017 : 305-306) conclut en effet que

⁴⁹⁵ Cette thèse a également fait l'objet de plusieurs articles, dont Meier (2016).

l'articulation entre les trois normes s'apparente à une chaîne normative dans la mesure où les normes textuelles conditionnent le fonctionnement des normes communicationnelles et linguistiques, et les normes communicationnelles, celui des normes linguistiques, tandis que ces dernières n'influencent pas sur l'actualisation des deux autres types de normes⁴⁹⁶. Or, il faut comprendre cette hiérarchie comme relevant davantage du pouvoir qu'exercent certaines normes sur les autres que de l'importance qu'elles revêtent dans la conscience linguistique des locuteurs.

Par ailleurs, les résultats de Meier incitent à relativiser le poids, mis en avant par Houdebine et Baudelot (1985) ainsi qu'Houdebine (1988), que peuvent prendre les normes communicationnelles par rapport aux normes prescriptives. Ils révèlent également que « les témoins accordent en règle générale une grande importance au respect des trois types de normes et ce sont surtout les cas litigieux [...] qui font apparaître l'articulation de ces dernières ». Le chercheur (2017 : 306) émet l'hypothèse que la différence entre ses observations et celles de Houdebine et Baudelot (1985) et d'Houdebine (1988) soit due aux particularités du rapport à la langue dans le contexte québécois.

L'étude réalisée par Meier diffère de la nôtre en plusieurs points essentiels, au-delà du contexte géographique et social. Tout d'abord, si l'auteur affirme s'intéresser à la conscience linguistique des « professionnels des médias écrits québécois », il faut noter que son panel comporte en réalité peu d'acteurs dont l'activité professionnelle consiste à traiter l'information : parmi les 39 interviewés figurent 16 enseignants en journalisme, onze langagiers et 12 chroniqueurs⁴⁹⁷. Si certains enseignants rencontrés sont des journalistes en activité (Meier, 2017 : 105), on ignore leur nombre⁴⁹⁸. Par ailleurs, l'inclusion de chroniqueurs au panel de Meier se justifie dans son travail en raison de l'importance accordée par l'auteur à la question des genres journalistiques – et à la distinction entre les chroniques et les articles d'information en particulier –, au travers des normes textuelles. Étant donné notre choix de focaliser notre étude sur les cellules web des médias, cette question s'éloigne de notre propos : les équipes web des cinq médias étudiés n'incluent pas des personnes dont le statut correspond à celui de « chroniqueur ». Enfin, les « langagiers » (réviseurs ou conseillers linguistiques des médias écrits

⁴⁹⁶ Meier (2017 : 306) développe encore : « Ainsi, si les normes linguistiques ne conditionnent pas le fonctionnement des normes textuelles et communicationnelles, il ne faut pas pour autant croire qu'elles ne sont pas importantes aux yeux des répondants, bien au contraire. En effet, les témoins accordent en règle générale une grande importance au respect des trois types de normes et ce sont surtout les cas litigieux [...] qui font apparaître l'articulation de ces dernières. »

⁴⁹⁷ L'auteur (2017 : 104-105) justifie ce choix : « Notre objectif n'était pas de créer un échantillon composé exclusivement de journalistes qui travaillent pour des quotidiens, d'autant plus qu'il nous aurait été difficile de refléter équitablement la diversité du marché journalistique. Il s'agissait au contraire de cibler des personnes qui profitent d'une certaine autorité en matière de langue journalistique, soit parce qu'elles œuvrent dans le cadre d'institutions, soit parce qu'elles sont généralement reconnues dans la communauté journalistique, et parfois même au-delà. L'étude de la conscience linguistique normative d'un tel échantillon est d'un intérêt particulier puisque ces personnes sont sans doute les promoteurs de normes-modèles qui sont censées influencer sur les conceptions langagières de plusieurs autres journalistes ou de ceux qui veulent se lancer dans la profession. »

⁴⁹⁸ Le chercheur nous a informé personnellement du fait que parmi ses 39 enquêtés, au moins 16 avaient une activité journalistique relativement régulière au moment des entretiens. Par ailleurs, dans sa thèse, Meier rassemble parfois ses trois types d'enquêtés sous la catégorie « journalistes », ce qui nous semble problématique (voir, par exemple, Meier, 2017 : 270).

étudiés) – soit le troisième groupe étudié par Meier – n’existent pas au sein des rédactions web qui nous occupent⁴⁹⁹.

Une part substantielle de l’analyse que nous proposons ici est issue de l’exercice mené lors de nos entretiens consistant à demander à nos enquêtés de réagir à quatre phrases, présentées comme issues de dépêches d’agences, et contenant des emplois critiqués. Dès lors, avant d’entrer dans l’analyse, nous proposons un tableau mentionnant, pour chacun des sept emplois critiqués⁵⁰⁰, le nombre de journalistes qui y ont explicitement réagi, ainsi qu’une catégorisation simplifiée de leur attitude. Ce tableau a pour objectif principal de donner une vue d’ensemble et synthétique de l’exercice que nous avons mené avec les enquêtés. Nous n’envisageons pas les informations qu’il contient comme des données à partir desquelles il serait pertinent de proposer des statistiques détaillées : celles-ci seraient inappropriées dans notre approche qualitative.

Les attitudes ont été catégorisées comme suit : l’interlocuteur affirme remplacer l’emploi critiqué par l’usage recommandé (et avalise donc une lecture normative de l’emploi en question) ; il le remplacerait pour une autre raison ; il le remplacerait « dans le doute » ; il le laisserait tel quel dans la phrase ; il hésiterait ; ou il aurait besoin de davantage de précisions pour juger de sa pertinence. Puisque nous cherchions à savoir de quelle manière nos enquêtés modifieraient les phrases proposées, il est arrivé que, sans relever explicitement l’/les emploi(s) critiqué(s), ceux-ci disparaissent dans la reformulation proposée. Ces cas sont repris dans la dernière colonne du tableau.

Les quatre phrases proposées à nos enquêtés sont les suivantes⁵⁰¹ :

- 1) *À l’approche des élections présidentielles françaises, le nombre d’indécis augmente de façon draconienne.*
- 2) *L’homme a intégré l’entreprise juste après que celle-ci ait changé sa politique de recrutement.*
- 3) *Au niveau des « tendances à long terme », l’IRM ne les a jamais estimées assez fiables que pour les publier⁵⁰².*
- 4) *Le médecin se préoccupait surtout du moment présent. Occupé à soigner ces enfants, son avenir professionnel ne l’intéressait pas.*

⁴⁹⁹ Comme nous le précisons plus loin, parmi les cinq médias étudiés, seul *Le Soir* dispose encore de correcteurs humains travaillant dans la rédaction, mais ceux-ci ne sont pas intégrés à la cellule web et ne relisent pas les articles consultables gratuitement sur *Le Soir.be*.

⁵⁰⁰ Nous insistons sur le fait que l’expression *usage recommandé* se réfère ici aux seuls jugements des auteurs des ouvrages prescriptifs consultés (Thomas, 2004 ; Laygues, 2003 ; Gergely, 2008 ; *Le Nouveau Petit Robert*, 2009).

⁵⁰¹ Trois des quatre phrases sont directement reprises de notre étude de 2012, et les sept emplois critiqués contenus dans les quatre phrases avaient déjà été intégrés à cette recherche (voir Jacquet, 2012, 2015a).

⁵⁰² En 2012, la phrase était la suivante : *Au niveau de leur entente, ils étaient assez proches que pour partir en vacances ensemble.*

Tableau 11 : Emplois critiqués contenus dans les phrases à commenter et attitude (N = 16)

Usage critiqué (usage recommandé)	Interlocuteurs qui relèvent	Changeraient pour la norme	Changeraient pour une autre raison	Changeraient dans le doute	Laisseraient	Éviteraient l'un et l'autre	Hésitent	Auraient besoin de précisions	Évacuent dans la reformulation
Les élections présidentielles (l'élection)	1	1							
Draconienne (drastique, importante)	10	3	1	3	1		1	1	
Intégrer l'entreprise (entrer dans)	1				1				
Après que + subjonctif (+ indicatif)	6	4		1		1			2
Au niveau de (en ce qui concerne)	6	4	1			1			3
Assez... que pour (assez... pour)	10	4	1	4	1				2
Occupé à soigner ces enfants, son avenir professionnel ne l'intéressait pas (occupé à soigner ces enfants, il ne s'intéressait pas...)	4	4							3

Sans accorder à ces données quantifiées plus d'importance qu'elles ne peuvent en avoir dans notre perspective, il nous semble que plusieurs remarques peuvent être dégagées de notre tableau. Les emplois critiqués les plus fréquemment relevés par nos enquêtés sont aussi ceux qui ont suscité des attitudes très hétérogènes : il s'agit de *draconienne* utilisé au sens de *drastique* et la construction *assez... que pour*. Le premier est une impropriété : celle-ci a attiré l'attention de dix enquêtés sur les 16. Il faut toutefois noter que parmi eux, seuls trois interviewés affirment clairement que ce terme est inapproprié dans le contexte de la phrase, alors que, pour les autres, la gêne qu'ils éprouvent aboutit à un doute plus marqué. Quant au belgicisme syntaxique *assez... que pour*, utilisé spontanément par plusieurs enquêtés au cours des entretiens, il semble susciter également des attitudes diverses, allant de la condamnation claire à une simple hésitation. Il faut noter que, pour un Belge francophone qui utilise cette forme, l'usage normé *assez... pour* n'est jamais considéré comme fautif et ne peut susciter aucun problème de compréhension. L'objectif des journalistes, souvent souligné dans ce chapitre, de proposer des phrases les plus limpides possibles les incite à supprimer ce qui pourrait être considéré comme inutile : c'est donc bien le cas du *que* contenu dans cette construction, que plusieurs interviewés supprimeraient sans affirmer qu'il s'agit d'un belgicisme.

À l'inverse, l'anacoluthie (*Occupé à soigner ces enfants, son avenir...*) constitue une forme qui n'engendre jamais une attitude dubitative : soit elle n'est pas relevée, soit elle est repérée et systématiquement condamnée. Par ailleurs, ce type de construction ne semble pas forcément naturel à ceux qui ne connaissent pas le discours prescriptif qui lui est associé : trois interviewés évacuent spontanément l'anacoluthie dans leur reformulation de la phrase.

La forme *après que + subjonctif* a été proposée en raison d'un nombre très élevé de réactions intéressantes dans notre étude précédente (Jacquet, 2012, 2015a). Comme nous le montrons *infra*, elle est particulièrement porteuse de tensions chez ceux qui connaissent le discours normatif préconisant l'indicatif. Ces interviewés, qui présentent l'indicatif comme le seul usage correct, sont forcés de reconnaître que l'usage largement majoritaire est celui du subjonctif. Point d'attention particulier du discours puriste, cette question se pose en réalité depuis plus d'un siècle : Paveau et Rosier (2008 : 182) notent que l'usage du subjonctif suivant *après que* « n'était pas absent de l'ancien français, se développe au début du XX^e siècle, [et] s'accroît dans les années 1950 ». À partir d'entretiens avec des journalistes français, Houdebine (1988 : 146) observait il y a 30 ans que « [l]a référence aux usages majoritaires (évaluations statistiques) est [...] avancée par les sujets qui voient dans *après que + subj.* la règle. Les jeunes générations ne connaissent que celle-là, comme les productions médiatiques ». Nos entretiens montrent que de jeunes journalistes, plus d'une génération plus tard, prônent pourtant toujours l'indicatif. Celui-ci est effectivement utilisé dans les articles de certains journalistes, comme l'attestent plusieurs commentaires d'internautes de notre corpus (voir chapitre 2).

Six journalistes condamnent la forme *au niveau de* et trois autres l'évacuent dans la reformulation. À nouveau, la volonté d'utiliser un langage simple et limpide est peut-être à l'origine de ce nombre relativement important de réactions. Enfin, le pluriel dans *les élections*

présidentielles et l'anglicisme sémantique *intégrer* signifiant *entrer dans* n'ont chacun suscité qu'une seule remarque.

Comme nous l'avons précisé, les enquêtés ont parfois réagi à d'autres éléments des phrases proposées. Dans la suite de ce chapitre, nous tenons compte des entretiens dans leur ensemble et non pas uniquement de l'exercice des phrases présentées lors de la seconde série d'entretiens. D'autres usages critiqués, notamment ceux qui font l'objet des commentaires d'internautes proposés à nos interviewés, ont également donné lieu à diverses réactions intéressantes.

Les premières sous-sections permettent d'illustrer les différents types de considérations, de montrer leur existence et la manière dont ils se manifestent dans les propos des informateurs. Pour sa part, la dernière sous-section révèle les tensions entre différents types de considérations dans le discours de nos enquêtés et la manière dont ceux-ci, confrontés à de telles contradictions, effectuent un arbitrage.

3.2.2.1 Les considérations communicationnelles

Une étude réalisée en 2013 (Raeymaeckers *et al.*, 2013 : 52) sur les caractéristiques des journalistes professionnels belges a révélé que, parmi un ensemble d'objectifs à atteindre en tant que journaliste, « présenter les informations de manière compréhensible » est considéré comme important ou très important par 98 % des répondants⁵⁰³. Cet objectif figure parmi les trois premiers objectifs des journalistes pour 55 % des journalistes sondés. Conformément aux observations d'Houdebine et Baudelot (1985) et d'Houdebine (1988), mais également aux nôtres (Jacquet, 2012, 2015a), la nécessité d'être immédiatement compris de son public occupe une place omniprésente dans les discours de nos informateurs⁵⁰⁴. Houdebine et Baudelot (1985 : 62) soulignent qu'après une première analyse de leurs données aboutissant à la conclusion que les journalistes accordaient une grande importance aux normes prescriptives, une analyse plus fine a permis de révéler le « souci prioritaire qu'ils [les journalistes] montrent de se mettre "à la portée", "au niveau" de ceux-ci [leurs lecteurs] afin d'être compris du plus grand nombre ». Selon ces préoccupations, « [s]avoir écrire renvoie à une écriture "claire et compréhensible" » (Houdebine et Baudelot, 1985 : 62). Dans des propos très similaires, nos informateurs ont largement mobilisé ces considérations communicationnelles, visant une efficacité maximale de la communication dans le contexte journalistique, qui sont également en phase avec les manuels de journalisme étudiés dans notre premier chapitre⁵⁰⁵.

⁵⁰³ Lorsque les auteurs excluent les répondants néerlandophones de l'échantillon, ce chiffre s'élève à 97 % (Raeymaeckers *et al.*, 2013 : 53).

⁵⁰⁴ Cette préoccupation est d'ailleurs apparue dans certains propos tenus par nos enquêtés par rapport aux qualités linguistiques et sociales de la langue des journalistes, que nous avons étudiés dans la section 2.

⁵⁰⁵ Si des propos concernant la compréhension du public et l'incidence de cette préoccupation sur l'utilisation de la langue par les journalistes ont déjà été avancés dans la section 2 du présent chapitre, nous en proposons ici une analyse plus approfondie.

Il faut d'abord noter que l'exercice relatif aux phrases de dépêche a suscité un certain nombre de commentaires d'ordre communicationnel dus aux limites de l'exercice précisées *supra* (section 1.2) : comme plusieurs journalistes l'ont eux-mêmes affirmé, il peut être délicat de saisir un énoncé, et donc d'en faire une évaluation critique, en l'absence totale de contexte. De façon évidente, certaines réactions ont consisté à exprimer une compréhension difficile due au manque de contexte qu'à l'énoncé lui-même. Néanmoins, si l'on tente d'écarter ces cas dus aux limites méthodologiques de l'exercice que nous avons proposé, les commentaires d'ordre communicationnel demeurent nombreux. Tout d'abord, la simplicité des énoncés est une qualité souvent mise en exergue par nos interviewés, qui estiment parfois que les phrases mériteraient d'être « simplifiées » ou, à l'inverse, ne modifieraient pas l'énoncé en raison de son intelligibilité suffisante (exemple 102).

- (102) Ohlà ! *Au niveau des « tendances à long terme », l'IRM ne les a jamais estimées assez fiables que pour les publier. Ah ouais, là, t'as moyen de la simplifier. Ça, tu changes : L'IRM n'a jamais estimé les tendances à long terme suffisamment fiables pour les publier, tu vois. T'enlèves le que, au niveau...* [LS4]
- (103) Je ferais une phrase beaucoup plus simple avec tout ça. *L'IRM n'a jamais estimé que les tendances à long terme étaient fiables et elle ne les publie pas.* Sujet, verbe, complément. Et *au niveau des* c'est toujours un peu lourdingue. [RTB1]
- (104) [En réaction à *Le médecin se préoccupait surtout du moment présent. Occupé à soigner ces enfants, son avenir professionnel ne l'intéressait pas.*] Ouais, écoute, je laisserais passer, aussi [rire]. Ouais, parce que je trouve ça suffisamment clair que pour que le lecteur comprenne. [LL5]

La notion de clarté revient également dans plusieurs réactions. Ainsi, un journaliste réagit à la phrase *L'homme a intégré l'entreprise juste après que celle-ci ait changé sa politique de recrutement.*

- (105) Non, ça me paraît bon aussi. [long silence] Ouais, ça peut être tourné de façon plus claire, une nouvelle fois, mais y a rien qui me choque au point de le changer. [DH2]

Si le jugement d'un manque de clarté ou de fluidité peut concerner un énoncé dans sa totalité, il s'applique quelquefois à des termes spécifiques. Une journaliste critique l'usage du mot *draconienne* dans l'énoncé *À l'approche des élections présidentielles françaises, le nombre d'indécis augmente de façon draconienne* parce que « ça fait partie des termes un peu trop complexes, [...] ça se justifie pas vraiment » [RTL5]. De façon similaire, un autre journaliste reformulerait par *augmente fortement* « parce que c'est plus fluide, en fait, simplement. C'est aussi simple que ça » [LL2]. Un enquêté affirme que s'il devait vraiment réécrire l'article, il l'écrirait « peut-être de façon plus claire, mais [que] c'est pas choquant au point de prendre le temps d'aller changer » [DH2].

Plusieurs commentaires font appel à la notion de lourdeur pour condamner certains énoncés, termes ou formulations. Sont ainsi qualifiés de lourds les usages tels que *celle-ci, au niveau de, en ce qui concerne*. Plusieurs phrases entières sont jugées « lourdes » ou

« lourdingues ». Une journaliste [DH5] se montre défavorable à l'usage du subjonctif dans l'énoncé non pas en raison de son incompatibilité avec la locution *après que* mais parce qu'il serait lourd en soi.

- (106) Bah *que celle-ci ait changé*, c'est du subjonctif donc c'est un peu, peut-être un petit peu lourd mais... voilà... mais de nouveau, c'est difficile parce que c'est vraiment tout un contexte aussi, l'écriture. Parfois je peux utiliser des *que*, tu vois, des incises et tout. Mais là comme ça... non là comme ça, ça va, peut-être juste un petit peu lourd pour le *que*... mais... globalement... [DH5]

Cet extrait révèle une certaine souplesse dans l'attitude de la journaliste, qui évite d'ériger des règles de rédaction générales en matière de constructions syntaxiques. La même enquêtée se distancie d'ailleurs du schéma « sujet, verbe, complément ».

- (107) [Je n'ai pas envie] de pas faire juste sujet, verbe, complément, tu vois... pourquoi pas, y en a qui le font. Je juge pas, tu vois, c'est juste que moi c'est pas ma came, je préfère m'amuser un peu, limite, à être parfois un peu trop lyrique, va savoir... [DH5]

Bien qu'il ne s'agissait pas d'une question de notre guide d'entretien, cette formule « sujet, verbe, complément » est revenue dans plusieurs entretiens. Elle est parfois clairement recommandée [RTB1, RTB2, RTL6, LS1], parfois jugée satisfaisante [LL2] parfois présentée avec précaution comme une formule caricaturale – et pas forcément conseillée – de l'écriture journalistique [LS1, DH4], de l'écriture web [DH5] ou de l'écriture radio [LS5]. Un rédacteur en chef [LS1] critique les jeunes journalistes qui ont tendance à n'utiliser que des phrases simples construites selon le modèle « sujet, verbe, complément », mais la préconise lui-même à l'occasion d'une reformulation lors de l'exercice relatif aux phrases de dépêches. Meier (2016 : 92-93) a souligné le rapport complexe des enseignants en journalisme à cette structure canonique qui, pourtant, est présentée comme une règle dans les manuels d'écriture journalistique qu'il a consultés. Si la plupart des enseignants interrogés préconisent cette structure, d'autres tendent à en défavoriser l'usage systématique qui « pourrait porter atteinte à l'efficacité communicationnelle des textes, car la répétition d'un seul schéma syntaxique ennuerait les lecteurs » (Meier, 2016 : 93).

L'idée selon laquelle les journalistes ont l'obligation de produire des énoncés les plus compréhensibles possible traverse nos entretiens bien au-delà de l'exercice relatif aux phrases de dépêches. Tout au long des entretiens, les formules sont toujours similaires : les informateurs insistent sur l'importance d'« être compris par tout le monde » [RTB2] ou « par suffisamment de monde » [RTB1], d'être « directement compris » [LS3], d'« être compris de ton public » [RTB4], d'être « facilement compréhensible » [LS3], « clairement compréhensible » [LL2], « efficace [et] compréhensible » [RTB3], « compréhensible » [LS4, LS5, RTL6, RTL7], d'« être clair » [LL4, LL5, LS3, LS4, LS5, RTB2, RTL1, RTL8], d'utiliser un « langage simple » [LL4], d'« expliquer avec des mots clairs, même si ça paraît con » [LL4], avec des « mots compréhensibles », d'employer « des formules qui soient compréhensibles le plus rapidement possible » [LS3], etc. Une attention particulière semble être accordée, dans ce domaine, aux titres des articles, qui doivent être

« compréhensible[s] immédiatement » [LS3]. Ces propos rappellent les résultats d'Houdebine et Baudelot (1985 : 62) que nous avons évoqués plus haut.

Lorsque nous demandons à une journaliste du Soir.be les types de questions qu'elle se pose lorsqu'elle rédige ses articles, l'ordre des éléments de réponse démontre la prédominance des considérations communicationnelles.

- (108) Il faut que le lecteur comprenne très rapidement, tout de suite, en fait, il faut pas qu'il y ait d'ambigüité. Dès que t'as des textes un peu, où t'as fait une phrase qui était un peu tordue ou pas claire ou... Ce serait la priorité, c'est vraiment que ton texte soit le plus, voilà, que le lecteur ait pas besoin de relire deux fois pour comprendre ce que tu veux dire, faut vraiment que ce soit le plus clair possible. Fin, faut que ce soit clair, en fait. Ensuite, y a tout l'aspect orthographe, grammaire, machin, mais ça c'est, moi je suis en doute permanent [rire]. [LS4]

Cette préoccupation prioritaire est également évoquée par un journaliste de RTBF Info :

- (109) La question que je me pose toujours, par contre quand j'écris un article, c'est « est-ce que ma mère va comprendre ? » parce que si ma maman comprend, et que ma mère pige rien à rien, si je l'ai expliqué suffisamment simplement pour que ma mère n'ait pas de question, ça veut dire [...] que c'est accessible à tous. C'est un petit peu caricatural mais c'est pour dire, mon idée, en tant que journaliste, et c'est pour ça que je le suis devenu, c'est pour expliquer des choses aux gens, et que le monde devienne plus clair, donc voilà... Mon lecteur zéro, c'est ma mère. [RTB2]

D'après certains interviewés, l'obligation d'être clair et direct serait plus importante sur le web pour plusieurs raisons. La première d'entre elles concerne les conditions de consultation de la presse en ligne [LL2, LS3, RTL7].

- (110) La consultation optimale, ça va être un type qui est derrière un PC, concentré en train de regarder son écran et de scroller une page pour regarder la Une [...] et qui est concentré. Mais ça peut aussi être un type qui regarde un flux Twitter, où t'as un tweet toutes les dix secondes qui défile, où ton titre doit être directement compris. Ça peut être un mec qui est dans le métro, en train de consulter son Facebook, et qui est en train de faire passer les posts de ses potes, il doit tomber sur un titre qui est clair. Donc, c'est surtout les titres, [...] ça doit toujours être très... très très compréhensible immédiatement. [LS3]
- (111) Faut être factuel et clair. Donc utiliser des formules qui soient compréhensibles le plus rapidement possible. D'abord, parce qu'il faut être factuel, et aussi c'est propre au média, en fait, hein. Et à la lecture sur écran, et sur smartphone. Et sur les réseaux sociaux. [LS3]
- (112) Et ça, c'est très important, c'est que... étant donné que les gens, pour quasiment 50 % nous lisent sur smartphone, c'est-à-dire dans les transports en commun, à la boulangerie, dans une file ou autres, on sait que c'est une lecture qui est pas forcément très attentive. Et donc pour nous, c'est primordial d'être limpide. Et donc les phrases sujet, verbe, complément, on s'en satisfait tout à fait, mais du moment qu'elles sont bien rédigées. [LL2]

Il faut pourtant noter que ce discours professionnel sur la nécessité qu'un lecteur pressé ait un accès immédiat à l'information et qu'il comprenne le plus directement possible n'a rien de neuf, en dépit du discours de spécificité tenu par ces enquêtés. Lors de nos recherches dans les archives effectuées pour notre premier chapitre, nous avons trouvé plusieurs injonctions relatives à la nécessité d'aller droit au but, notamment en raison des conditions de consultation des médias (voir notamment chapitre 1, section 4.1)⁵⁰⁶.

Un autre élément présenté comme une spécificité du web entraînant une importance accrue des considérations communicationnelles concerne le public.

- (113) Pour le web, [...] il faut que ce soit plus léger, faut que ce soit plus digeste, quoi, j'ai l'impression. Que en presse écrite, tu peux... ou comme un magazine spécialisé, forcément, il va utiliser plus de termes spécifiques... parce qu'il sait aussi que son public est moins large. Chez RTL, c'est quand même un public très vaste, donc [...] faut que ce soit compréhensible, quoi. [RTL7]

Cet extrait trahit un raisonnement relativement hésitant : voulant affirmer la particularité de l'activité en ligne, la journaliste peine à développer la singularité de l'impératif d'intelligibilité sur le web, et finit par opposer une spécificité de support à une spécificité de ligne éditoriale et de public cible. Cet argumentaire peut également signifier que la journaliste se représente les médias en ligne comme rassemblant nécessairement un public large, ou un public plus large que celui d'autres médias. La réflexion sur le public des sites d'information est également menée par une journaliste du Soir.be. Celle-ci considère que le support internet attire un public plus jeune, dont le choix de vocabulaire de la part des journalistes est tributaire.

- (114) Ça doit être des mots compréhensibles, sur le web, aussi, y a, moins sur [Le Soir +] que dans [Le Soir.be]⁵⁰⁷, mais y a des termes qu'on va peut-être pouvoir utiliser dans le texte mais qu'on va jamais utiliser dans le titre si c'est un peu un français désuet. Si c'est des mots qu'on n'utilise plus réellement souvent, faut quand même penser au fait qu'on a une audience jeune, qui n'a pas autant de vocabulaire qu'avant. Mais du coup, tu peux pas mettre non plus n'importe quel mot, genre *désuet*, dans un titre, non, tu vois, c'est con mais... [LS5]

Les propos de cette informatrice révèlent l'attention particulière accordée par les journalistes aux titres de leurs articles en ligne. Par ailleurs, la – jeune – journaliste exprime que la jeune génération actuelle dispose d'un vocabulaire moins étendu que les précédentes. Une telle représentation est conforme à certaines observations proposées dans plusieurs études que nous avons déjà citées ainsi qu'aux résultats de l'étude sociolinguistique menée en Belgique francophone par Snyers (à paraître).

Selon plusieurs informateurs, l'étendue et l'hétérogénéité du public visé par leur média – spécificités que partagent plus ou moins les cinq médias étudiés –, imposent certains choix

⁵⁰⁶ Parmi les textes cités, voir Neuray, Paul (1951), *op. cit.*, p. 294 ; Schmieder, Maurice (1983), *op. cit.*, p. 20-21 ; Thoveron, Gabriel (1989), *op. cit.*, p. 55.

⁵⁰⁷ Comme nous l'avons précisé dans l'introduction de ce travail, Le Soir + est un site payant, qui coexiste au Soir.be.

lexicaux. De tels propos sont notamment tenus par les acteurs de DH.be et RTL Info, que l'on peut considérer comme plus « populaires » que les trois autres. Une journaliste raconte par exemple une plaisanterie entre collègues de DH.be : ceux-ci ironisaient sur la capacité de leurs lecteurs à saisir le mot *dithyrambique*. Le rédacteur en chef de RTL Info évoque, quant à lui, le terme *mystifier*.

- (115) Pour qu'on soit compris de tous, on utilise le moins possible des verbes, on va dire, qui seraient plutôt littéraires. Bah ça m'est encore arrivé y a deux jours, je voulais utiliser le mot *mystifier*, puis je me suis dit « putain si j'utilise ça, pff, non quoi, y en a plein qui vont pas comprendre, quoi ». Et ça me faisait chier parce que, ben du coup, comme il faut restreindre quand même un peu son vocabulaire, ça t'oblige parfois à être un peu répétitif dans les verbes que t'utilises, ou les mots que t'utilises. [...] Et puis, de toute façon c'est une volonté de, ça fait partie un peu de l'ADN d'RTL, en tout cas d'être clair, et donc cette clarté impose aussi qu'on utilise un langage plus, voilà avec des mots, des verbes de la vie courante, qui soient clairs, quoi, pas de la littérature, quoi. [RTL1]

À nouveau, le devoir de clarté est présenté comme une particularité du média alors qu'il est largement partagé par l'ensemble des médias d'information. On retrouve ici aussi la mise à distance de formes linguistiques présentées comme « littéraires », qui rappelle diverses injonctions glanées dans notre corpus d'archives au premier chapitre⁵⁰⁸. L'extrait qui suit tend également à dissocier l'écriture journalistique et d'éventuelles ambitions stylistiques.

- (116) Il faut un message clair, je veux dire, c'est très bien de vouloir écrire avec du style, mais parfois certains écrivent avec trop de style, donc... fin, pas trop de style, c'est pas forcément [la] question, mais si on s'amuse à placer un peu toute sa panoplie de vocabulaire très élevé. Fin faut rester accessible, c'est ça que je veux dire. [DH2]

Meier (2017 : 308) a montré que, dans les représentations des enseignants en journalisme, des langagiers et des chroniqueurs québécois, la clarté constitue un principe directeur de l'écriture journalistique. L'auteur avance que cette clarté apparaît comme un « concept polymorphe pouvant comporter des éléments très variés qui concernent l'organisation textuelle, la syntaxe et le lexique ». L'extrait précédent vient compléter l'analyse du chercheur : la clarté y est d'abord présentée comme liée à la question du style – deux notions que le journaliste semble opposer –, puis ramenée à la complexité du vocabulaire. L'exclusion de certains termes est également prônée par un journaliste du Soir.be :

- (117) Si ton lecteur a besoin de sortir un dictionnaire pour comprendre ce que tu écris, tu l'as perdu. [LS3]

Toutefois, la nécessité d'utiliser un langage accessible n'implique pas nécessairement l'éviction de formulations ou de termes jugés complexes. Dans l'extrait qui suit, la journaliste considère que le contexte peut éventuellement en justifier l'usage. De cette manière, la

⁵⁰⁸ Citons notamment l'injonction « tordez le cou à la littérature » contenue dans Duwaerts, Léon (1972), *op. cit.*, p. 32.

compréhension globale du message est privilégiée à une compréhension de chacune de ses composantes. La prise de position de cette informatrice apparaît en contradiction avec celle de l'auteur de l'extrait précédent, travaillant pourtant dans la même rédaction.

- (118) Quand j'écris un article, [...] je vais me poser la question de « est-ce que les gens vont comprendre ou pas ? ». Si je me dis que les gens vont comprendre, je vais pas me dire « ah non, le mot est trop vieux, trop difficile, je vais pas le mettre ». Non, au bout d'un moment, tu peux aller voir dans un dictionnaire et comprendre aussi... [LS5]

Plus tard dans l'entretien, la même journaliste précise sa pensée :

- (119) Moi, ça va m'emmerder si on me dit « on n'utilise pas ce terme-là, plus personne va le comprendre », mais non, c'est comme ça que t'apprends ! Voilà... si jamais personne te dit un mot que t'as pas encore entendu, t'augmenteras jamais ton vocabulaire. [LS5]

Il faut donc constater que tous les interviewés ne s'accordent pas sur la nécessité d'utiliser exclusivement des termes que le public est susceptible de comprendre. Comme nous l'avons vu dans la section 2.1.3, quelques journalistes considèrent que les médias ont un rôle éducatif et estiment avoir la responsabilité d'apprendre des mots à leur public, éventuellement en vue de sauvegarder la richesse du français.

L'analyse révèle que les considérations communicationnelles semblent bien constituer une préoccupation extrêmement forte dans les pratiques d'écriture de nos informateurs. Les sections suivantes montrent que ces considérations communicationnelles ne sont toutefois pas les seules à guider les choix linguistiques de nos enquêtés, et qu'elles ne prennent pas toujours le pas sur l'ensemble des autres considérations.

3.2.2.2 Les considérations relatives à l'utilisation

La frontière entre les considérations communicationnelles et celles relatives à l'utilisation d'une forme linguistique apparaît parfois ténue. En effet, lorsqu'une forme est utilisée par un ensemble de locuteurs, il est raisonnable de penser qu'elle est aussi compréhensible pour celui-ci. Cette correspondance est notamment apparue dans certains propos de nos enquêtés concernant la langue des journalistes entendue comme le reflet de la langue ou de son évolution. Comme nous l'avons vu dans la section 2.1.1, plusieurs journalistes considèrent devoir attendre que les nouveaux usages linguistiques soient bien installés dans la communauté (considérations relatives à l'utilisation) avant de les utiliser, faute de quoi ils risqueraient de ne pas être compris (considérations communicationnelles). À l'inverse, les propos évoqués dans la section précédente concernant la volonté de certains journalistes d'apprendre des mots à leur public peuvent également être interprétés comme une mise à distance tant des considérations communicationnelles que de celles relatives à l'utilisation.

Dans leurs réactions aux phrases de dépêche, les informateurs n'ont pas livré de commentaires relatifs à l'utilisation d'une forme de manière exclusive, sauf pour les mettre en balance avec d'autres considérations (voir section 3.2.2.5). En revanche, quelques considérations relatives à l'utilisation ont émergé à d'autres moments de l'entretien, notamment lorsque nos

informateurs ont évoqué la question des belgicisms. L'argument consiste donc à considérer qu'une forme est légitime étant donné qu'elle est utilisée dans la zone géographique visée par les médias concernés. Un informateur évoque un commentaire d'un internaute qui reprochait à la rédaction de DH.be d'avoir utilisé le terme *gourde* et non pas *bidon* dans un article consacré au cyclisme. L'informateur se montre en désaccord avec l'internaute en question.

(120) Les deux se valent, je pense qu'il y a un mot qu'on utilise probablement plus en Belgique qu'en France. [DH1]

De même, une journaliste conteste la critique d'un internaute reprochant l'usage du terme *berme*, présenté comme un belgicisme.

(121) C'est un mot qui, pour moi, est un mot de la vie courante, un mot du quotidien, je suis même sûre quasi que Belga l'a déjà utilisé... donc là dans ce cas-là, on le copie-colle, je me poserais pas la question. [...] Non, ça, je trouve qu'on peut se permettre d'utiliser des mots dans ce cas-là. Des belgicisms comme ça. Je sais pas, c'est bizarre que les gens le voient comme ça. [LL4]

Dans cet extrait, la journaliste tend à considérer l'usage d'un terme par l'agence Belga comme un facteur favorisant son acceptation. Or, plusieurs informateurs critiquent la qualité linguistique générale des dépêches Belga (voir chapitre 4, section 2.2). Par ailleurs, le discours de cette informatrice révèle que tous les belgicisms ne doivent pas être traités de la même manière, et le terme *berme* fait partie de ceux qui ont leur place dans les articles journalistiques.

3.2.2.3 Les considérations prescriptives

Selon Houdebine (1988 : 142),

l'imaginaire linguistique des professionnels de médias [...] comporte des attitudes de type prescriptif ; mais [...] leurs normes prescriptives jouent un rôle moins censurant et moins culpabilisant chez eux que chez d'autres sujets ; elles entraînent un autre regard sur la langue et partant une autre typologie des erreurs, des incorrections, des « fautes », d'autres latitudes, ou autorisations de dire et d'écrire que d'aucuns qualifieront parfois de laxisme quand ce n'est pas d'ignorance.

Malgré cette analyse, il faut rappeler que, ni selon l'étude d'Houdebine et Baudelot (1985), ni d'après celle d'Houdebine (1988), les normes prescriptives ne sont absentes de l'imaginaire linguistique des journalistes. Houdebine et Baudelot (1985 : 61-62) expliquent même que, dans un premier temps de leur analyse, elles ont vu se confirmer leur hypothèse d'un imaginaire linguistique à dominance puriste. Les entretiens menés par Meier (2017 : 232 et suiv.) ont également montré l'importance des considérations prescriptives des enseignants en journalisme, des langagiers et des chroniqueurs québécois. Nos observations valident également ces observations dans le cas des journalistes web en Belgique francophone.

Tout d'abord, l'objectif du « sans fautes » constitue un idéal professionnel duquel tous nos interviewés veulent se rapprocher. S'ils sont conscients que cet objectif n'est jamais et ne sera jamais atteint, il n'en conserve pas moins toute son importance. Nos informateurs abordent fréquemment cette composante normative lorsqu'ils parlent des qualités linguistiques et

sociales de la langue des journalistes – en particulier autour de l'idée du devoir professionnel (voir section 2). Les considérations normatives sont aussi largement incluses dans la définition qu'ils donnent d'une langue de qualité dans les médias.

Sans surprise, plusieurs notions habituelles du discours prescriptif sur la langue ont émergé dans nos entretiens : la faute d'orthographe, la *faute de grammaire*, la *faute de français*, le *français correct*, le *beau français* sont des expressions mobilisées par les journalistes. Certains informateurs ont également dénommé des formes au moyen de termes plus spécialisés. Ainsi, à propos de l'usage du terme *draconienne* dans l'énoncé *À l'approche des élections présidentielles françaises, le nombre d'indécis augmente de façon draconienne*, un journaliste affirme :

(122) Pour moi c'est une faute, hein. C'est un barbarisme. C'est un contresens. Tu utilises un adjectif à mauvais escient. Je me trompe ou... ? [RTB4]

Ces termes spécialisés ne sont pas toujours appropriés, comme le montre, par exemple, la réaction à la phrase contenant une anacoluthie, qu'un journaliste nomme *anantapodoton*⁵⁰⁹.

Il est intéressant de noter que ces divers types d'emplois critiqués faisaient l'objet d'un cours donné à l'Université libre de Bruxelles. Plusieurs journalistes ayant suivi cette formation ont fait allusion à ce cours ou au professeur titulaire⁵¹⁰. Leurs propos révèlent de manière claire que la formation des journalistes peut constituer un facteur de régulation de la langue qu'ils utilisent dans leur pratique professionnelle. En cours d'entretien – et avant l'exercice des phrases de dépêches –, une journaliste de RTL Info [RTL5] veut évoquer ce type de fait linguistique et ne parvient pas à retrouver son nom. Une de ses collègues reconnaît également l'avoir oublié :

(123) Et c'est... je sais plus comment s'appelle ce type de... c'est pas *son avenir professionnel* qui est *occupé à soigner ces enfants*, quoi, donc... la phrase est pas correcte. [RTL8]

Cet extrait permet une transition vers la notion de « correct », souvent sollicitée par les informateurs. Toujours au sujet de la même phrase, une journaliste développe les raisons de son jugement :

(124) Beh là pour moi, y a une faute de grammaire extrême. C'est que, oui, OK, tu peux mettre un truc comme ça, mais ça veut dire que c'est *son avenir professionnel* qui est *occupé*. Donc... ça, c'est non. [...] C'est des trucs que les gens font souvent. Parce qu'ils se disent « ben ma foi, c'est son avenir professionnel à lui, c'est *il*, donc je peux le mettre », mais en fait, non, c'est pas correct. [LS5]

Une journaliste de RTBF Info évoque les questions qui suscitent des interactions au sein de la rédaction.

⁵⁰⁹ L'anantapodoton est « une "variété d'anacoluthie, dans laquelle de deux éléments corrélatifs d'une expression alternative (comme: les uns... les autres, tantôt... tantôt, soit que... soit que)" (Morier, 1975 : 108) un seul est exprimé » (Gergely, 2008 : 99).

⁵¹⁰ Il s'agit de Thomas Gergely, par ailleurs auteur d'un manuel d'écriture intégré au corpus étudié dans notre premier chapitre.

- (125) Y a certaines expressions, tu vois, qui sont peut-être pas dans un beau français, tu vois, ou très correctes. Et tu te dis « est-ce qu'on dit vraiment ça de cette manière ? ou alors on dit ça autrement ? ». Tu vois, c'est au cas par cas, quoi. [RTB3]

Dans notre étude de 2012, nous avons mis en évidence différents marqueurs de discours prescriptif (Jacquet, 2015a : 109-110). Ces différents marqueurs sont réapparus dans les réactions de nos enquêtés. L'expression « on dit », que l'on retrouve dans l'extrait précédent, ou « on peut dire/utiliser » figurent parmi ces marqueurs. Comme nous l'avons déjà soulevé (2015 : 109), la formule « on dit » semble à la frontière entre l'ordre prescriptif et les considérations relatives à l'utilisation. Comme l'écrit Boyer (1996 : 14), « cette [...] formule [est] particulièrement ambiguë car [...] "on" n'est jamais identifié, ce qui est présenté comme un constat est en fait un impératif [et] ce qui est frappé d'interdit est ce qui est pourtant effectivement utilisé ». À travers cette formule, nos enquêtés semblent indiquer qu'il existerait une adéquation parfaite entre l'usage et la norme prescriptive, ou nient, volontairement ou non, l'interprétation littérale désignant plutôt l'usage pour ne conserver que sa dimension prescriptive.

- (126) Y a des questions parfois qui se posent, hein. Beh typiquement, les questions de Francard⁵¹¹, est-ce qu'on dit *merci de* ou *merci pour* ? [...] Ce genre de trucs. Moi j'adore lire ça. Et puis finalement on voit qu'après on peut tout utiliser. [LS1]

L'adverbe *normalement* fait aussi partie des marqueurs du discours prescriptif. Ainsi, une informatrice relève la rupture de construction de l'énoncé *Occupé à soigner ces enfants, son avenir professionnel ne l'intéressait pas* :

- (127) [long silence] Ouais, là pour moi, y a une... quand on met comme ça, normalement, ça doit être lui le sujet après. [...] Donc ça me gêne un peu. [...] Ça, tu vois, je l'aurais peut-être vite changé quand même... Pour moi, il faut mettre *il*. [...] C'est pas tout à fait juste. [RTL7]

Le tour impersonnel *c'est/ce n'est pas* ou *il faut/il ne faut pas* constitue une formule prescriptive récurrente également mobilisée par plusieurs informateurs. Une telle formule est particulièrement sans appel : « c'est » montre qu'aucun autre choix linguistique n'est possible.

- (128) Alors déjà, les élections présidentielles, c'est au singulier. J'enlèverais des élections présidentielles, parce qu'on élit un président, quand même, pas deux [rire]. [LS4]
- (129) [En réaction à *L'homme a intégré l'entreprise juste après que celle-ci ait changé sa politique de recrutement.*] Il y a une faute. C'est après que celle-ci a changé sa politique... [LL5]
- (130) Peut-être que je changerais *draconienne* en *drastique*. Mais je sais pas pourquoi... parce que pour moi c'est *drastique* le mot qu'il faut. [RTL6]

⁵¹¹ Michel Francard est le chroniqueur linguistique du *Soir*. Notre informateur fait ici allusion aux chroniques du sociolinguiste.

Dans plusieurs réactions, nos interviewés dessinent la frontière entre ce qui appartient au français et ce qui est exclu de cette catégorie légitime. Dans l'extrait suivant, le journaliste réagit à l'énoncé *Au niveau des « tendances à long terme », l'IRM ne les a jamais estimées assez fiables que pour les publier.*

- (131) Bah, *que pour*, fin, je me trompe peut-être mais je pense pas que ce soit du français. C'est, fin c'est du langage oral, mais c'est pas du langage écrit *que pour*. [LL2]

Cette réaction tend à assimiler les usages oraux à des formes qui n'appartiennent pas au français. Une telle position, de la part d'un journaliste qui ne s'est pas révélé particulièrement puriste tout au long de l'entretien, est pourtant classique dans le discours puriste sur la langue. Un tel discours rappelle des critiques révélées dans plusieurs textes étudiés au premier chapitre : selon certains auteurs, les journalistes auraient participé à transformer la norme écrite vers davantage d'oralité⁵¹².

Dans le modèle d'Houdebine, les normes prescriptives font référence au français transmis par les ouvrages et les institutions de référence. Remysen (2011 : 54-55), dans son étude relative aux chroniques de langue, a relevé des propos se référant à des ouvrages de référence pour appuyer une argumentation. Le contexte de nos entretiens ne favorisait pas l'apparition de telles références explicites. Néanmoins, les institutions et les ouvrages normatifs n'ont pas été absents du discours de nos informateurs, à différents moments de l'échange (voir chapitre 4, section 2.4).

Un journaliste réagit au commentaire d'un internaute contestant l'usage du verbe *solutionner*.

- (132) Je commencerais par vérifier moi-même, ou alors aller trouver un correcteur de la rédaction : « Dis, *solutionner*... qu'est-ce que t'en penses ? ». [...] Si le correcteur me dit « ah maintenant c'est dans le *Larousse 2016*, c'était un des nouveaux mots, tu peux l'utiliser sans problème », je le laisse. S'il me dit « ah non, non, c'est une invention de mecs comme toi qui travaillent sur le web et qui voient *solution* en anglais et qui ont inventé le verbe *solutionner* », alors je corrige, oui. [...] C'est le cas typique où j'irais voir un expert de la langue française, au sein de la rédaction. On a de la chance d'en avoir encore ! [LS3]

Le journaliste fait ici allusion aux correcteurs du *Soir* qui, bien qu'ils relisent exclusivement les articles destinés au journal imprimé ou au site payant, sont quelquefois sollicités par les membres de la rédaction web (voir chapitre 4). Il est intéressant de noter que la référence ultime énoncée, le *Larousse 2016*, n'est pas consultée directement par le journaliste, mais évoquée comme une référence que pourrait citer un correcteur. Enfin, l'informateur s'en réfère à une figure d'autorité au sein de la rédaction, le correcteur, qu'il présente comme « un expert de la langue ».

⁵¹² Notamment Boucher, Marcel (1967), *op. cit.*, n° 9, p. 59 ; Thoveron, Gabriel (1989), *op. cit.*, p. 56-57.

Un autre journaliste réagit à la critique d'un internaute concernant l'usage du verbe *dealer* auquel ce dernier préfère *vendre*.

(133) Ffff... Bah oui il a pas tout à fait tort... Mais il me semble quand même que *dealer*, c'est un terme qui est depuis très longtemps dans le dictionnaire, donc... La question mérite d'être posée, quoi. Mais bon voilà, le français, c'est pas une langue morte, c'est une langue qui évolue, et oui c'est sûr que pour l'instant, elle est fort imprégnée d'un certain vocabulaire anglais, enfin anglo-saxon, mais... voilà, c'est comme ça, tu vois... [RTL3]

Une informatrice qui tente de définir ce que signifie pour elle une langue de qualité dans les médias convoque également les ouvrages de référence.

(134) Euh... [silence] Langue de qualité... [silence] pfff... c'est difficile, tu vois, c'est... la langue standard, que tu retrouves dans le dictionnaire, euh... dans la conjugaison, euh... et en même temps avec, aussi, euh, quelques libertés. [RTB3]

Meier (2017 : 233) avait également noté l'évocation d'ouvrages de référence dans les réponses des enseignants en journalisme et des langagiers québécois dans leur définition du « français correct ». En outre, on constate dans nos derniers extraits une allusion non pas à l'un ou l'autre dictionnaire, mais *au* dictionnaire. Classiques dans le discours métalinguistique profane (Yaguello, 2015 : 85-90), ces allusions à « un » dictionnaire imaginaire faisant autorité avaient également été relevées dans l'étude d'Houdebine auprès de journalistes français (1988 : 138-139) : « L'article défini, utilisé par le locuteur, manifeste la construction fantasmatique : il existerait une langue, *le* français, dont *le* modèle serait accessible dans *le* dictionnaire ou *la* grammaire ; et c'est évidemment *une* belle langue, une, unique, uniforme cela va sans dire ! »

Il faut toutefois souligner que les choix opérés par les éditeurs de dictionnaires ne semblent pas nécessairement déterminer les attitudes linguistiques des journalistes. Une informatrice [RTL8] signale par exemple ne pas être choquée par le verbe *dealer* alors même qu'elle reconnaît ignorer son éventuelle intégration dans un dictionnaire.

Les académies et les conseils de la langue ont été peu évoqués par nos enquêtés. L'extrait du Conseil de la langue⁵¹³ a néanmoins suscité plusieurs réactions relatives à l'institution elle-même. Nos interviewés ne connaissent pas tous le Conseil de la langue en Belgique francophone ou son fonctionnement, comme l'indique l'extrait suivant.

(135) C'est le Conseil de la langue... [...] Y a que des vieux messieurs de l'Académie française qui siègent là-dedans ? [LS3]

⁵¹³ Pour rappel : « Tout membre de la Communauté française a le droit d'être informé dans une langue de qualité. Les médias ont le devoir de produire des messages écrits ou parlés qui, par leur correction, leur clarté et leur précision, contribuent au prestige et au rayonnement de la langue. (Conseil de la langue, 1985) »

De façon générale, nos informateurs, lorsqu'ils ont émis des réflexions par rapport à l'institution, ne la considèrent pas comme une référence et prennent parfois ouvertement leurs distances vis-à-vis d'elle.

- (136) Euh, oui... oui, ouais... La Communauté française qui veut faire son côté « on défend la langue française et la Francophonie »... [RTB2]
- (137) Le Conseil de la langue qui a écrit ça y a 30 ans [rire]. [...] Qu'est-ce que c'est que cette histoire de « le Conseil dit que... » ? Complètement con, quoi ! Non mais, c'est pas au Conseil... je sais pas ce que c'est que ce truc-là, le Conseil de la langue, c'est une secte ? Mais je veux dire, là, on voit que c'est la Communauté française, quoi, en gros. Donc c'est... fin un truc encore, un texte, politique, hein. [DH4]

Seules quatre rapides allusions à l'Académie française sont apparues au cours de nos entretiens. Si un journaliste lui accorde une certaine autorité (exemple 138), les autres l'évoquent en prenant davantage de recul par rapport à son activité et ses prises de position (exemple 139). Ces distanciations par rapport à l'Académie française avaient également été observées par Meier (2017 : 234-237, 292-293) auprès des chroniqueurs, langagiers et enseignants québécois.

- (138) On doit se soumettre, quelque part à... aux règles de l'Académie, on se soumet à ça. [LS1]
- (139) Moi franchement, je m'en fous du « prestige » et du « rayonnement » du français. Je trouve que si l'anglais doit être une langue véhiculaire, eh bien, c'est très bien comme ça, et on va pas essayer de se battre contre les néologismes anglais, surtout que les équivalents proposés par une commission de terminologie ou par l'Académie française sont pas du tout pratiques à utiliser... [RTB2]

Ce dernier extrait montre une faculté de certains journalistes à se distancier consciemment de certaines considérations prescriptives.

Enfin, plusieurs enquêtés soutiennent que toutes les fautes n'ont pas le même degré de gravité. Ainsi, une journaliste [LL5] indique spontanément distinguer les coquilles des « vraies fautes », les premières étant moins graves que les secondes. Les journalistes qui développent une distinction dans la gravité des fautes livrent souvent des exemples.

- (140) [Une] vraie faute, par exemple, [c'est] *il été* [...]. Les fautes d'accord de participes passés, ça passe pas non plus, pour moi. Maintenant, une coquille, ben, fin tu vois, [...] Si t'écris *chien*, et que t'oublies le N, ben ça se voit que c'est un oubli, et c'est pas un... une inculture du journaliste, tu vois, c'est juste que son doigt a ripé, il l'a pas vu. [LL5]
- (141) Ça dépend le type de faute d'orthographe que tu fais. Si tu mets des pluriels et que tu oublies S toutes les deux secondes, oui[...]... Maintenant si c'est une fois t'as mis un R [...] ou un L en trop parce qu'il [se] faisait que soit, beh tu t'es trompé, ou tu t'es pas relu, ou si t'as deux lettres échangées, parce que tu l'as écrit trop vite et que tu l'as pas revu, beh... c'est dommage de juste pour ça, avoir ton information qui passe à la trappe. [LS5]

- (142) Après, y a les fautes qui sont vraiment très dérangeantes, parce qu'on se rend compte que le journaliste ne connaît pas ses règles, et puis y a les fautes d'inattention, ou les coquilles, qui, ça, passent de manière beaucoup plus facile... Voilà. On en tient moins rigueur, quoi. [LL2]

Si une hiérarchisation, chez les journalistes, dans la gravité des fautes avait déjà été soulignée par Houdebine et Baudelot (1985 : 63) ainsi que par Houdebine (1988 : 144), le critère fondamental qui permet un tel classement semble différer dans nos entretiens. En effet, les chercheuses ont insisté sur la gravité moindre des écarts « qui n'entraînent pas une incompréhension du message » (Houdebine, 1988 : 144) alors que, dans plusieurs extraits que nous venons de présenter, c'est avant tout l'impossibilité de mise en cause des compétences linguistiques du journaliste qui favorise l'indulgence. Les fautes de frappe, en particulier, semblent moins déranger certains interviewés que d'autres types d'écarts. Une journaliste considère ainsi qu'« inverser deux lettres, c'est pas une faute » [RTL6]. Estimant qu'il « y a faute d'orthographe et faute d'orthographe », une autre journaliste [RTL8] soutient que celles qui sont dues à l'urgence et qui sont rapidement corrigées par la rédaction sont moins graves. Il n'est pas exclu que les écarts linguistiques qui n'entravent pas la compréhension du message et ceux qui ne peuvent être imputés à un manque de compétences linguistiques des journalistes soient deux catégories qui se recouvrent au moins partiellement. Nous soulignons toutefois la différence dans l'argumentation de nos interviewés par rapport à ceux des études d'Houdebine. Par ailleurs, l'indulgence à l'égard des fautes de frappe, également soulignée par Meier (2017 : 237)⁵¹⁴, ne semble pourtant pas toujours partagée par certains commentateurs des sites d'information (voir chapitre 2).

3.2.2.4 Les considérations émotionnelles

Les propos relevant de l'ordre émotionnel s'appuient sur des considérations esthétiques (beau/laid), affectives (j'aime/je n'aime pas) ou historiques (cela respecte les origines du français/c'est un anglicisme). Remysen (2011 : 61) considère qu'ils sont plus « personnels » ou « subjectifs » que les autres types de considérations.

Dans la phrase *À l'approche des élections présidentielles françaises, le nombre d'indécis augmente de façon draconienne*, une journaliste remplacerait *draconienne* par *drastique* et justifie cette décision : « Je sais même pas quel terme est le bon. C'est juste parce que j'aime bien *drastique* » [RTL6]. Un journaliste [LS4] n'utiliserait pas le mot *flic* parce que « c'est moche » [DH2] et une informatrice [LS4] trouve le verbe *solutionner* « très moche ». À propos de la phrase *Au niveau des « tendances à long terme », l'IRM ne les a jamais estimées assez fiables que pour les publier*, un enquêté affirme :

⁵¹⁴ Meier (2017 : 241) a également mis en évidence que, chez les enseignants, langagiers et chroniqueurs semblait apparaître une hiérarchie à l'intérieur des normes linguistiques : la grammaire étant considérée plus importante que le lexique et l'orthographe. Nos entretiens n'ont pas permis de dégager de telles observations.

- (143) C'est typiquement le genre de phrases qu'on pourrait avoir sur le site de *La Libre*, hein... parce que les gens aiment bien utiliser *au niveau de*, alors que c'est une très moche formulation. [...] Donc je changerais. [LL2]

Le même qualificatif est également utilisé par une informatrice qui exprime sa volonté d'éviter les répétitions car « y a rien de plus moche » [DH5]. Une telle analyse est partagée par l'un de ses collègues qui réagit à l'énoncé *Le médecin se préoccupait surtout du moment présent. Occupé à soigner ces enfants, son avenir professionnel ne l'intéressait pas* :

- (144) Ouais, le premier truc qui me choque un tout petit peu c'est *préoccupé* et puis *occupé*, du coup c'est pas méga joli, c'est pas une répétition en tant que telle, mais ça le fait un peu quand même. [DH2]

Une autre journaliste commente la phrase *Au niveau des « tendances à long terme », l'IRM ne les a jamais estimées assez fiables que pour les publier* : « T'enlèves que pour les publier. En plus, c'est pas beau » [LS4]. De même, le verbe *tacler*, que le rédacteur en chef du *Soir* a demandé à ses journalistes d'éviter, est jugé « pas très beau » par une informatrice [LS5].

Les jugements esthétiques s'appliquent parfois à un énoncé entier. Un rédacteur en chef réagit à la phrase *L'homme a intégré l'entreprise peu après que celle-ci ait changé sa politique de recrutement*.

- (145) Je sais pas... [...] c'est laid, c'est juste laid. Peut-être qu'il y a une erreur de français, mais je la décèle pas. Mais... [...] C'est laid. C'est laid à mourir. C'est triste. [LS1]

Pour des raisons similaires, le même informateur condamne également la phrase *Au niveau des « tendances à long terme », l'IRM ne les a jamais estimées assez fiables que pour les publier*.

- (146) C'est lourdingue, c'est moche [rire] ! T'imagines, t'achètes un bouquin, un bon roman pendant l'été, et tu lis ce genre de choses, quoi. [LS1]

Par ces propos, l'informateur semble mettre sur un même pied les attentes relatives à l'écriture des productions journalistiques et celles qui concernent la littérature. Ce discours va à l'encontre des points de vue exprimés par plusieurs acteurs, comme nous l'avons vu dans la section 2.

Bien que la plupart des productions des sites étudiés soient écrites, plusieurs informateurs développent des considérations émotionnelles liées à la sonorité d'un énoncé ou d'un terme.

- (147) Dans les articles buzz/people, [...] je vais un peu plus me lâcher en utilisant effectivement des anglicismes, parce qu'ils sont liés aux réseaux sociaux, et qu'il y a rien à faire, un *follower* ça sonne mieux qu'un *suiveur* ou... parfois on a envie de mettre autre chose que *abonné*, mais ça c'est plutôt par gout personnel, où je trouve que la langue anglaise est parfois plus fun. [LS5]

- (148) *Libé*, j'aime bien lire, parce qu'effectivement, j'apprends des mots, genre une belle tournure de phrase, mais aussi parce que... c'est Flaubert, je crois, quand il écrivait, il disait, il le lisait parce que, que ce soit beau aussi, au phrasé, quoi. [DH5]

Comme nous l'avons déjà souligné dans nos travaux antérieurs (2015 : 104), il est très probable que certains discours prescriptifs entendus ou appris antérieurement soient à l'origine de considérations d'ordre esthétique. Si cette influence demeure impossible à démontrer, le nombre de réactions négatives à l'égard de l'esthétique de formes critiquées ainsi que la manière dont elles sont énoncées tend à appuyer cette hypothèse.

Enfin, de manière plus vaste, plusieurs informateurs envisagent l'écriture journalistique en termes de plaisir de lecture. Ainsi, la notion de plaisir est parfois incluse dans la définition que les journalistes donnent d'une « langue de qualité » : une langue « dans laquelle on se plonge avec plaisir » [LL2], « un texte qui est agréable à lire pour le lecteur » [RTL8]. Plusieurs journalistes soutiennent donc que le souci d'offrir du plaisir aux internautes fait partie de leurs préoccupations lorsqu'ils rédigent des articles : il s'agit de proposer une écriture « agréable et rythmé[e], dynamique » [RTB3]. Parmi les réflexions relatives au plaisir de lecture, certaines lient explicitement les considérations émotionnelles à celles d'ordre prescriptif comme si elles se rejoignaient ou se recouvraient. Selon cette conception, un texte « sans fautes » est « plus gai à lire » [LS4], ou « plus agréable » [DH5]. Ces propos montrent de nouveaux liens possibles entre les différentes catégories du modèle de l'Imaginaire linguistique.

3.2.2.5 Les concurrences entre différentes considérations

Le modèle de l'Imaginaire linguistique permet de montrer, outre la coexistence de considérations d'ordres différents, que ces ordres entrent parfois en concurrence dans les représentations des locuteurs. Dans les sections qui suivent, nos informateurs manifestent une tension entre deux, voire trois considérations d'ordres différents, et tendent donc à faire primer une considération sur une ou plusieurs autre(s)⁵¹⁵.

Considérations prescriptives/considérations communicationnelles

Le discours puriste tend à superposer les considérations communicationnelles et les considérations prescriptives : le respect des règles est alors justifié par l'efficacité du message que lui seul assurerait. Cette conception s'est retrouvée dans les entretiens réalisés par Meier (2017 : 282) avec les professionnels des médias québécois et en particulier les enseignants en journalisme. Une telle analyse est avalisée par une journaliste du Soir.be, en réaction à l'extrait « Tout membre de la Communauté française a le droit d'être informé dans une langue de qualité. Les médias ont le devoir de produire des messages écrits ou parlés qui, par leur correction, leur clarté et leur précision, contribuent au prestige et au rayonnement de la langue. (Conseil de la langue, 1985) » :

- (149) [silence] Hum ! dans l'idéal... oui, c'est... alors clairement, « être informé dans une langue de qualité », ça oui, parce que l'information n'est pas de qualité si elle est pas écrite correctement. Donc ça veut dire que tu fais pas passer le message correctement, et si c'est pas écrit correctement, beh les gens ne comprennent pas.

⁵¹⁵ Malgré un nombre de phrases présentées moins important par rapport à l'exercice réalisé en 2012, l'analyse de nos entretiens a permis de révéler davantage de types de tensions que lors de notre étude précédente.

Toute personne a le droit d'être informée correctement, ce qui veut dire dans un langage correct, donc ça c'est vrai. [LS5]

Cependant, l'usage d'une forme jugée fautive sur le plan normatif peut n'avoir aucune incidence – ou même avoir une incidence positive – sur la compréhension d'un terme ou d'un énoncé. Ce type de cas de figure, entre autres, engendre alors une tension entre les considérations prescriptives et communicationnelles. Houdebine (1988 : 141) évoque à ce sujet « des contradictions [...] entre [...] un savoir linguistique prescriptif, parfois même un désir prescriptif énoncé comme tel, et un savoir pratique “professionnel” nettement moins orienté vers “la défense du bon français” ». La chercheuse ajoute que « “communiquer”, “être compris”, sont alors les injonctions qu'ils [les journalistes] se donnent, au détriment de celles qui leur laissent entendre que tout cela n'est guère du “bon français” ». Houdebine et Baudelot (1985 : 63) présentent cette tension, ou plutôt l'inclination à céder aux normes communicationnelles en dépit des normes prescriptives comme « l'originalité » de l'imaginaire linguistique des journalistes. Les auteures (1985 : 63) parlent à ce sujet de « déformations acceptées » pour désigner des usages en décalage avec la norme prescriptive de l'écrit – mais néanmoins conformes avec l'oralité –, et qui seraient « plus “efficaces”, plus “parlantes” pour le lecteur ».

Dans ses entretiens avec des enseignants, des langagiers et des chroniqueurs québécois, Meier (2017 : 117) a choisi de poser une question directe : « Qu'est-ce qui prime pour vous, la correction de la langue ou le désir d'être compris par le plus grand nombre de lecteurs possible ? » L'auteur (2017 : 282) conclut : « [L]a très grande majorité [...] sont d'avis que la correction et la compréhension constituent deux qualités qui devraient être d'égale valeur en écriture journalistique. » En l'absence d'exemples concrets, nos enquêtés développent des points de vue similaires, mettant les considérations communicationnelles et prescriptives sur le même pied. Notamment, plusieurs journalistes ont le réflexe de citer ces deux éléments dans leur définition d'une « langue de qualité dans les médias ».

(150) Une langue de qualité, pour moi, c'est une langue simple, comprise par tout le monde, avec des mots corrects. [...] Faut mettre les mots justes, à la bonne place, sans fautes, et être clair aussi. [LL5]

(151) Beh, un français ni trop simple ni trop compliqué, qui est clair, qui est du coup bien écrit, qui est en bon français... qui a un langage qui est adéquat par rapport au sujet, donc avec les bons mots de vocabulaire, euh... qui s'adresse à tout un chacun. [LL4]

De même, un journaliste définit ce qu'il entend par « français correct » – expression qu'il a utilisée quelques instants auparavant :

(152) C'est... fin je vais dire des trucs très bateau, quoi, écrire sans fautes, avec des mots que tout le monde peut comprendre, quoi. Factuellement, pour moi, c'est ça le français correct. C'est un langage direct, factuel, compréhensible par tous, et sans fautes. C'est ça la ligne du français correct pour Le Soir.be. [LS3]

On doit relever, ici encore, un discours visant à évoquer spécifiquement le média dans lequel l'interviewé travaille, alors que les éléments de définition qu'il livre sont donnés par la

quasi-totalité de nos informateurs. Une autre journaliste du Soir.be évoque également les deux impératifs sans favoriser l'un par rapport à l'autre.

- (153) Je pense que la priorité, c'est toujours d'être le plus, voilà, le plus précis, le plus clair, le plus concis possible, aussi, pour pas... et être le plus... comment dire, le plus rigoureux, autant sur l'orthographe que sur le fond, quoi. [LS4]

La nécessité d'honorer les deux types de considérations peut engendrer une certaine complexité dans la tâche du journaliste. Une informatrice évoque le cas des sujets d'actualité qui nécessitent l'usage de termes techniques :

- (154) T'as parfois [...] un peu des conflits entre que ce soit compréhensible, que ça reste léger, sinon les gens décrochent, mais qu'en même temps ce soit juste. C'est pas toujours évident. [RTL7]

Ces observations concordent ainsi avec l'analyse de Meier, que nous venons d'évoquer. Il faut toutefois relever que dans les réponses à sa question tout comme dans les différents passages de nos entretiens que nous venons de citer, les informateurs se situent à un niveau d'abstraction élevé. L'auteur (2017 : 304) montre ensuite que lorsqu'il s'agit d'aborder des cas particuliers (dans son étude, il s'agit des néologismes et des anglicismes), « les témoins établissent plus ou moins explicitement des hiérarchisations entre les normes linguistiques et communicationnelles ». Ces hiérarchisations incitent le chercheur (Meier, 2017 : 304) à conclure que « l'équivalence entre correction et compréhension constitue un énoncé de principe d'ordre général qui [...] ne va pas de soi dès lors qu'on aborde des faits de langue concrets ». Notre guide d'entretien, et plus particulièrement les exemples d'usages critiqués présentés dans les phrases de dépêche ou les commentaires d'internautes, ont permis de révéler des tensions possibles entre les considérations communicationnelles et prescriptives, ainsi que la manière dont les journalistes les démêlent.

- (155) Euh... pour moi, *dealer*... [...] J'imagine que [l'auteur du commentaire] a un certain âge, je peux comprendre que ça peut le choquer, parce que, je... à mon avis, il associe ce mot à quelque chose de négatif. Mais moi, je pense que les mots, voilà, c'est souvent des mots anglais hein, qui sont repris, chez nous... [...] Pour moi, y a pas de souci. Il faut justement évoluer, quoi. [...] Ce qui est important, c'est que il a compris ce que ça voulait dire. Tu vois, pour moi c'est ça qui est important. C'est que l'info passe et qu'elle soit comprise, et qu'elle soit claire, juste, précise. Après, voilà... [RTL7]

Une tension entre l'ordre prescriptif et l'ordre communicationnel apparaît dans les propos du chef de rédaction Info Nouveaux Médias de la RTBF lorsqu'il réagit à l'énoncé *L'homme a intégré l'entreprise peu après que celle-ci ait changé sa politique de recrutement*.

- (156) Alors, *intégré*, [...] c'est sans doute pas le meilleur terme, mais je crois que les gens comprennent ce qu'on veut dire. Donc *l'homme a été engagé par l'entreprise juste après que celle-ci serait sans doute plus correct, maintenant intégré*, ça je vais le laisser, je pense. [RTB1]

La considération communicationnelle prime ici sur celle d'ordre prescriptif. Une telle primauté de l'efficacité de la communication au détriment du respect de discours normatifs sur la langue est mise en avant par plusieurs journalistes qui se montrent ouverts à l'utilisation d'anglicismes, éventuellement avec des guillemets.

(157) C'est un gain de temps et en deux mots, donc c'est un gain de place, [...] l'idée elle est tout de suite beaucoup plus claire dans la tête des gens [...]. Si tu dois franciser le bazar, on va dire sur quatre-cinq mots... Voilà, boum. C'est punchy, quoi, l'anglais, c'est sexy, c'est punchy, c'est... c'est clair. Ça, parfois, c'est plus clair que le français parce que, en un mot, boum. [DH4]

(158) Il faut aussi prendre en compte l'évolution de la langue, quoi. Pas rester, tu vois, vraiment respecter le... la langue française, et [...] on peut utiliser des mots anglais, par exemple, moi je trouve. Si ce sont des mots qui sont compris et qui sont de plus en plus utilisés, moi j'ai aucun souci à les utiliser, tu vois. [RTL7]

Dans cet extrait, on constate encore l'intrication évidente entre les considérations communicationnelles et les considérations relatives à l'utilisation d'une forme : l'idée que des termes sont « compris » s'enchaîne avec celle qu'ils sont « utilisés ».

Un journaliste du Soir.be accorde, dans certains contextes, la primauté aux considérations communicationnelles sur l'ordre prescriptif mais aussi l'ordre émotionnel :

(159) Les gens doivent comprendre ce que tu racontes en une demi-seconde. En un dixième de seconde. Donc ça ne sert absolument à rien de venir avec des mots que, allez, 70 % des gens ne vont pas comprendre, quoi. Mais que tu trouves jolis et qui sont... le mot exact pour parler de... non, non... [LS3]

Cet extrait montre que l'adéquation d'une production linguistique avec un discours normatif ou une référence linguistique, soit une « correction parfaite » de la langue, ne constitue pas une condition suffisante : la compréhension immédiate requise dans le contexte journalistique nécessite une recherche linguistique plus adaptée. En d'autres termes, selon plusieurs interviewés, ce n'est pas parce qu'une production est inattaquable sur le plan normatif qu'elle a forcément sa place dans un article journalistique.

À l'inverse, il arrive que les considérations prescriptives soient favorisées au détriment de la compréhensibilité d'un énoncé ou d'une forme. En réaction à l'énoncé *Le médecin se préoccupait surtout du moment présent. Occupé à soigner ces enfants, son avenir professionnel ne l'intéressait pas*, une journaliste estime que les ruptures de construction peuvent être produites dans un but de favoriser la limpidité d'un énoncé, soit son efficacité communicationnelle. Néanmoins, elle condamne ce type de constructions :

(160) Moi, c'est le genre de trucs qui, quand je le lis, ça m'énerve. Parce que c'est pas correct. Et du coup, et pourtant c'est pas difficile de le faire autrement, c'est... c'est juste que là tu fais en sorte de rendre tes phrases limpides, mais du coup t'en viens à faire une faute de grammaire, et ça, ça va pas. C'est pas non plus horrible de dire « occupé à soigner ces enfants, il ne s'intéressait pas vraiment à son avenir professionnel ». [LS5]

Dans la dernière partie de l'extrait, la journaliste fait entrer dans la balance une troisième considération, d'ordre émotionnel. Elle semble exprimer qu'une rupture de construction peut apparaître plus esthétique, mais que le respect de la grammaire normative, qu'elle préconise, ne serait pas « horrible ».

Meier (2017 : 279) avait observé que la priorité accordée à l'ordre communicationnel par rapport à l'ordre prescriptif ne concernait pas tous les types d'éléments linguistiques. Nombre de domaines de la langue, et en particulier ceux qui concernent l'orthographe et la grammaire, semblent susciter une adhésion exclusive des enquêtés de Meier aux normes prescriptives. Notre recherche tend à confirmer ces résultats : les informateurs n'ont jamais explicitement plaidé pour le non-respect volontaire de règles élémentaires du français en vertu de l'intelligibilité du message. Pour nos interviewés, les « déformations acceptées » évoquées par Houdebine et Baudelot (1985 : 63) semblent donc concerner un nombre plutôt restreint de faits linguistiques (les anglicismes, notamment) et, en tout cas, pas des faits de toutes natures. Meier (2017 : 279) précise que « les témoins réclament le respect absolu du code orthographique et des règles syntaxiques, tandis que plusieurs témoins, surtout des langagiers et des chroniqueurs, affirment (devoir) tolérer des écarts occasionnels à la description lexicographique ». Si, en raison du nombre restreint de faits linguistiques soumis à l'évaluation de nos enquêtés, nos données ne permettent pas de valider avec certitude une telle conclusion, celle-ci semble toutefois partiellement confirmée par nos entretiens.

Considérations relatives à l'utilisation/considérations prescriptives

Face à un commentaire contestant l'usage du verbe *solutionner*, une informatrice estime qu'il serait dans l'intérêt du média de répondre à l'internaute en justifiant cet usage.

- (161) Pour moi, dans ce cas-là, il faut le justifier, parce que justement, tu vas avoir un manque de crédibilité auprès des gens, [donc il faut] que [...] tu leur expliques « oui, c'est pas encore entré dans le dictionnaire, mais de plus en plus on l'utilise, c'est un mot qui est accepté dans le langage parlé, et donc on peut commencer à l'écrire, et donc, vu que ça respecte les règles d'orthographe, que ça respecte la construction de la langue française, y a rien de mal à l'utiliser. Ça s'appelle un néologisme ». [LS5]

Ce développement révèle la manière dont la journaliste conçoit la néologie et éventuellement l'évolution de la langue de façon générale : l'usage d'une forme à l'oral peut devenir un argument justifiant son usage à l'écrit par les journalistes. Le raisonnement est toutefois soutenu par un argument supplémentaire concernant la conformité d'une forme au système linguistique du français. Le fait que cette explication, donnée par Houdebine elle-même (1995 : 103) par rapport à l'usage de *solutionner*, soit livrée dans un discours non expert sur la langue montre que de tels arguments systémiques méritent une place dans l'imaginaire

linguistique proprement dit, et repose donc la question de la frontière entre les normes objectives et les normes subjectives dans le modèle d'Houdebine⁵¹⁶.

Face au même commentaire d'internaute, le rédacteur en chef adjoint au numérique du *Soir* estime dans un premier temps que la condamnation, par un commentateur, du verbe *solutionner* est légitime. Lorsque nous lui demandons s'il irait dès lors remplacer ce verbe dans l'article concerné, l'informateur nuance sa position.

(162) Il a raison, mais il a pas raison. Il est clair que l'usage fait qu'on peut utiliser... Donc est-ce que j'irais changer ? Pour lui faire plaisir ! Oui, je ferais plaisir. Mais je n'enverrais pas un mail à la rédaction « à partir de maintenant, n'utilisez pas le verbe *solutionner* ». [LS1]

Dans ce propos, « l'usage » est également considéré comme un argument favorisant une prise en compte plus souple d'un certain discours prescriptif. Cet argumentaire est également développé par une journaliste du *Soir.be* à propos d'une autre forme.

(163) Des fois, on va utiliser des mots parce qu'ils sont entrés [...] dans le langage courant, tout le monde les utilise. Ou alors tout simplement, nous aussi on se trompe, des fois... Je sais qu'il y a ce gros débat sur *nommé/nominé*... Normalement, tu peux pas dire, en fait, en français, *nominé*. Mais [...] de plus en plus, les gens l'utilisent... donc c'est le gros débat, à chaque fois, est-ce qu'on l'utilise, est-ce qu'on l'utilise pas ? Moi du coup je l'utilise pas, au moins je suis sûre que comme ça je vais fâcher personne et puis voilà, même si en fait, instinctivement, j'aurais envie de l'utiliser. [LS4]

On constate dans cet extrait un nouvel exemple du marqueur prescriptif *normalement*. La balance entre l'usage et le discours prescriptif est également faite par un journaliste réagissant à la phrase *Au niveau des « tendances à long terme », l'IRM ne les a jamais estimées assez fiables que pour les publier :*

(164) Ouais... le Q-U-E est pas indispensable. Je sais pas... Là, je pense aussi que c'est un petit barbarisme et que du coup ça en ferait une faute. Maintenant, c'est tellement utilisé oralement, que ça pourrait passer, mais je l'enlèverais, moi. [RTB4]

Le même journaliste exprime une tension identique par rapport à la question du mode suivant la locution *après que*. Néanmoins, son jugement favorise dans ce cas-ci de façon beaucoup plus nette la considération prescriptive.

(165) Ben c'est une règle de synta... fin, tu vois, là y a pas d'opinion à avoir, hein. C'est une règle de syntaxe, quoi, je veux dire. *Après que* + indicatif, c'est une convention. Après on peut réinventer la langue si on veut mais alors on le décrète une fois pour toutes que c'est *après que* + subjonctif, parce que ça rejoint tout le monde... Mais pour

⁵¹⁶ Houdebine (1997 : 166) écrit que « [l]es *normes* dites *objectives* sont dégagées par les descripteurs linguistiques qui repèrent, dans les usages, des *normes statistiques*. Les *normes systémiques*, isolées à partir de l'analyse idiolectale, prennent en compte la manière dont les systèmes s'auto-régulent ». Le modèle, tel qu'il est présenté, ne semble donc pas ménager de place, dans la description de l'imaginaire linguistique des locuteurs non experts, à des considérations relatives au système de la langue.

l'instant, on est toujours dans l'*après que* + indicatif, donc... si y a une faute, faut la corriger, quoi. [RTB4]

Sur la même question, une journaliste de RTL Info considère que les deux types de considérations sont davantage en tension, et exprime la difficulté de composer avec deux arguments contradictoires.

(166) Je corrigerais [le subjonctif]. Ouais. [silence] Mais ça, c'est justement une faute hyper... parce que dans la pratique, souvent, on met le subjonctif. C'est là la complexité, c'est qu'on pourrait presque nous dire que c'est une faute [de mettre l'indicatif], en fait. [...] La langue française est compliquée, parce que en fait, parfois, le langage courant n'est pas le même que le, fin la bonne utilisation de la langue française. Donc parfois, on a l'impression que t'as fait une faute alors que c'est juste. Parce que dans le langage courant, la faute est tellement utilisée... [RTL7]

La journaliste développe ici une réflexion plus large sur le fait que les conflits entre l'usage et la norme prescriptive représentent une difficulté de la langue française. La section suivante montre que le mode verbal utilisé avec *après que* suscite également des tensions incluant l'ordre émotionnel, et engendre des attitudes différentes de la part des journalistes.

Considérations émotionnelles/considérations prescriptives

Les tensions entre les considérations émotionnelles et prescriptives sont apparues quasi exclusivement par rapport à la question du mode après la locution *après que*. Cette question favorise une opposition nette, exprimée par plusieurs journalistes, entre, d'une part, l'ordre prescriptif et, d'autre part, les considérations relatives à l'usage (le subjonctif étant « tellement répandu » [RTL8]) et l'ordre émotionnel (l'indicatif « sonne très mal » [RTL8])⁵¹⁷. Ces deux derniers peuvent être liés, comme le montre l'extrait suivant :

(167) Je pense que *après que*, il faut un indicatif, donc... Mais ça sonne bizarre parce que justement, on met souvent le subjonctif après *après que*. [RTL5]

Certains interviewés hésitent entre le respect scrupuleux du discours normatif – explicitement demandé par le rédacteur en chef de RTL Info à ses journalistes, comme nous l'avons vu *supra* –, et la stratégie de l'évitement que nous avons déjà mise en évidence à propos de la même question (Jacquet, 2015a : 114).

(168) Bon, alors ça, je change directement, parce que *après que*, c'est un indicatif ! [...] Et alors même dans les livres, hein ! Les gens mettent le subjonctif ! Mais c'est faux ! C'est un indicatif qu'il faut mettre. Même si ça commence à être accepté, c'est justement une évolution du français, mais ça je change tout le temps. Les *après que*, je mets toujours l'indicatif. Même si les gens après vont dire « ah vous avez fait une

⁵¹⁷ Il peut paraître étonnant que, par rapport à cette question, aucune considération d'ordre communicationnel n'ait été mise en avant par nos enquêtés. Dans la mesure où l'usage du subjonctif ne défavorise pas la compréhension du message, les considérations communicationnelles pourraient également être mises en opposition aux considérations prescriptives.

faute ! », « non, on a raison ! », même si c'est plus moche, à l'ouïe, non, ça je change tout le temps. J'engueule mes collègues [...] quand ils mettent un subjonctif. [RTL6]

Dans cet extrait, le respect du discours normatif est promu au détriment d'un assouplissement normatif reconnu par l'informatrice elle-même et en dépit d'une gêne d'ordre esthétique. Par ailleurs, la journaliste semble placer la littérature à un niveau d'attentes linguistiques supérieur à celui qui s'applique au journalisme (« même dans les livres »).

La tension forte entre des considérations de différents ordres incite plusieurs journalistes à appliquer une stratégie d'évitement, comme c'est le cas dans l'extrait suivant.

- (169) Donc en général, quand y a un *après que*, moi je... je tourne différemment la phrase, pour respecter l'orthographe et que ça... que ce soit doux à l'oreille quoi, qu'on ait pas l'impression qu'il y a un problème. Parce que souvent [...] on met un indicatif après *après que*, et alors on reçoit des mails pour nous corriger. Mais non ! [...] Donc là j'aurais trouvé une autre formulation. [RTL5]

Cette stratégie de l'évitement est légitimée ici, entre autres, par les retours du public, qui constituent ici un facteur de régulation indirect de la langue : les réactions hypothétiques des internautes, telles qu'elles sont anticipées par la journaliste, ont une incidence sur son choix linguistique. On note dans les deux extraits précédents une nouvelle allusion émotionnelle à l'aspect sonore de la production linguistique (« moche à l'ouïe » [RTL6], « doux à l'oreille » [RTL5]).

Il faut évidemment souligner que tous les informateurs ne développent pas la même analyse concernant la question du mode suivant *après que*. En réaction à la phrase *L'homme a intégré l'entreprise peu après que celle-ci ait changé sa politique de recrutement*, dix journalistes n'ont simplement pas relevé cet élément, contre six remarques explicites. Un journaliste considère, par ailleurs que cette phrase ne pose pas de problème du point de vue normatif mais qu'elle contrevient à des considérations d'ordre esthétique :

- (170) LL2 : Je trouve qu'en fait, fin, c'est pas une belle phrase. C'est ça le problème. *Juste après que celle-ci ait changé*, c'est tout à fait français, mais... [silence]

AJ : C'est peut-être pas assez fluide ?

LL2 : Bah disons que c'est pas beau, quoi... C'est pas beau à lire. [silence] Ouais, je mettrais déjà *après que*, plutôt que *celle-ci*, y a pas de raison de mettre *celle-ci*, *après qu'elle ait changé*. Mais en tout cas, je ferais, ou en fonction des phrases qui sont avant et après, je modifierais un peu.

De la même manière que nous l'avons révélé plus haut au sujet des considérations communicationnelles, cet extrait montre qu'une adéquation entre ce qu'un journaliste considère correct sur le plan prescriptif ne suffit pas à valider un énoncé ou une formulation : ici, le caractère prétendument inesthétique de la phrase, à lui seul, gêne notre enquêté au point de la modifier.

Considérations relatives à l'utilisation/considérations communicationnelles

Les considérations communicationnelles et celles relatives à l'utilisation d'une forme linguistique ont tendance à se recouvrir partiellement (voir *supra*). En effet, il paraît logique qu'une forme considérée comme utilisée par un ensemble de locuteurs soit également considérée comme compréhensible. Dès lors, ces deux types de considérations peuvent difficilement entrer en contradiction, sauf à considérer deux ensembles de locuteurs différents. Dans l'extrait suivant, l'informateur discute l'usage du mot *berme*, relevé dans un article par un internaute et dénoncé comme étant un belgicisme.

- (171) LL2 : Les belgicisms, on en utilise de temps en temps... Mais quand on les repère, généralement, on essaie de changer. On les modifie. [...]

AJ : Ouais, y a une volonté d'essayer de ne pas utiliser des termes qui sont utilisés en Belgique ?

LL2 : Ouais, ben en fait, on a un public français qui est quand même assez important, à *La Libre*. Je pourrais pas vous dire comme ça, combien de personnes ils représentent, mais c'est je pense au moins 5 à 10 % de Français qui viennent nous voir. Et... et donc on fait en sorte que ces gens-là comprennent aussi tout ce qui est dit dans les articles. [...] Si on nous le signale et que moi ça me revient, effectivement je vais changer. Voilà, simplement. [silence] Ouais, quoique, je pense que tous les [...] Belges francophones utilisent le mot *berme*. Mais bon, je sais pas. *Berme*, je le changerais peut-être pas, *berme*.

Ces propos montrent la difficulté, pour les journalistes, de s'adresser à un public dont les réalités linguistiques sont hétérogènes. Ils expriment la nécessité, pour les journalistes, de trouver un compromis entre les différents types de publics le site d'information est susceptible de toucher. L'hésitation exprimée ici révèle également la complexité de la question des régionalismes lexicaux, obligeant le journaliste à évaluer l'étendue de la couverture géographique d'un usage spécifique.

Considérations communicationnelles/considérations émotionnelles

Des tensions sont également apparues entre les considérations communicationnelles et émotionnelles. Comme le montre l'extrait suivant, il arrive souvent qu'en cas de concurrence entre deux considérations, l'une apparaisse comme une limite à l'autre.

- (172) On essaie d'écrire simplement, mais pas non plus comme si on parlait à des enfants de six ans, fin c'est simplement, mais quand même avec un beau vocabulaire. [LL5]

À l'inverse, la compréhensibilité d'une forme ou d'un énoncé peut aider à faire accepter son caractère inesthétique.

- (173) Après, des fois, y a des phrases, elles sont un peu pas parfaites, elles sont un peu lourdes, elles sont un peu... dans les dépêches, mais des fois on les laisse quand même, quoi, parce que, au final, ça fait l'affaire, elle va être quand même compréhensible, c'est pas la plus belle phrase de la terre, mais... [LS4]

- (174) Nous, on doit être un modèle de limpidité. [...] Et je pense que c'est le cas de *La Libre*, hein. [...] Tous les articles, même si y en a qui le sont, tous les articles ne sont pas forcément très bien rédigés, mais tous sont limpides, l'info est présente, et... Ouais, les gens doivent comprendre. Et même s'ils n'ont plus lu *La Libre* depuis un mois, ben quand ils se replongent dans un article, ils doivent clairement comprendre de quoi on parle, et quels sont les enjeux dans chacun des articles, et... voilà, donc c'est pas forcément la beauté du français qui doit être privilégiée. Même si ce serait bien que tous les articles soient extraordinaires à lire, mais... on n'y arrivera pas, c'est clair. À moins qu'on soit 150 et que chacun puisse prendre le temps d'écrire pendant deux jours un bel article. [LL2]

Dans ces deux extraits, le propos du journaliste concerne la qualité de l'écriture de manière plus large qu'une forme linguistique spécifique. Ce type d'analyse confirme la différence mise en avant par certains informateurs entre le journalisme et la littérature, pour laquelle le devoir d'une écriture agréable et esthétique serait supérieur. Dans la fin du second extrait, les conditions de travail des journalistes sont présentées par l'informateur comme favorisant la tension possible entre l'ordre communicationnel et l'ordre émotionnel : dans de meilleures conditions de travail, il serait possible de ne pas avoir à choisir entre l'efficacité du message et la « beauté » de la langue utilisée.

3.3 Conclusion : un imaginaire linguistique professionnel complexe

Nous avons analysé dans cette section un ensemble de propos tenus par nos informateurs sur des faits linguistiques concrets ou sur la langue qu'ils utilisent de manière plus générale. Cette analyse a principalement reposé sur le modèle de l'Imaginaire linguistique d'Houdebine, que nous avons adapté. Ce modèle permet d'envisager les représentations linguistiques comme une imbrication de facteurs de différents ordres : les considérations qui relèvent des normes prescriptives sur la langue, les considérations communicationnelles qui évaluent des productions linguistiques selon leur efficacité par rapport à la situation de communication, les évaluations que font les locuteurs de l'utilisation d'une forme linguistique par la communauté, et un ensemble de considérations émotionnelles relevant de l'esthétique ou d'une appréciation générale d'un énoncé ou d'une forme. Notre analyse révèle que l'imaginaire linguistique des journalistes est extrêmement complexe : chacun des facteurs existant dans le modèle d'analyse a été observé dans le discours de nos enquêtés, et de nombreuses interactions, tensions et oppositions entre différents facteurs ont été soulignées.

Conformément à Remysen (2011) et à Meier (2017), nous devons insister sur le fait que les différents types de considérations apparaissent de manière hiérarchisée dans le discours de nos enquêtés : elles n'ont pas toutes la même importance. De ce fait, elles sont susceptibles d'avoir une incidence plus ou moins forte dans la régulation de la langue des sites d'information. Ces hiérarchisations se révèlent fluctuantes selon une diversité de paramètres, et en particulier les interviewés eux-mêmes ainsi que les faits linguistiques considérés, comme l'a déjà souligné Meier (2017 : 304). Il demeure dès lors délicat d'établir des tendances générales par rapport aux

différentes configurations⁵¹⁸. Néanmoins, nos informateurs n'ont jamais prôné un mépris volontaire de l'orthographe lexicale ou grammaticale au profit de considérations d'autres ordres. Conformément aux résultats de Meier (2017 : 304), l'importance relative accordée à chaque type de considérations semble varier selon le degré d'abstraction du propos. Ainsi, les journalistes sont clairement convaincus de la double importance d'écrire « sans fautes » et d'« être compréhensibles », mais ces deux impératifs, qui constituent des préoccupations professionnelles très fortes, sont envisagés différemment lorsqu'il s'agit de réagir à des exemples d'énoncés concrets. Les considérations émotionnelles et celles relatives à l'utilisation d'une forme, apparaissent quelquefois comme des arguments d'appoint, émergeant lorsqu'il y a concurrence ou tension entre les considérations prescriptives et communicationnelles. Comme nous l'avons souligné, il n'est pas rare que les considérations d'ordres différents se recouvrent ou se rejoignent dans les représentations de nos enquêtés. C'est notamment le cas dans des discours à haut degré d'abstraction. On peut évoquer à ce sujet le lien spontané entre le « bon français » (ordre prescriptif) et le « beau français » (ordre émotionnel), les argumentations visant à avancer qu'un article « sans fautes » (ordre prescriptif) est « plus agréable à lire » (ordre émotionnel), l'affirmation selon laquelle un article qui n'est pas écrit correctement (ordre prescriptif) ne sera pas compris (ordre communicationnel). Les emplois critiqués permettent de révéler que les représentations linguistiques de nos informateurs sont souvent plus complexes. Entre autres, la question spécifique du mode suivant *après que* incite certains journalistes à reconnaître que la norme prescriptive n'est pas toujours conforme à l'usage majoritaire et que ce décalage peut engendrer certaines difficultés de choix linguistiques pour les journalistes. Les conflits entre les différentes composantes de l'imaginaire linguistique interviennent donc dans la régulation de la langue en tant qu'elles compliquent les décisions linguistiques des journalistes.

En cas de contradictions trop importantes entre des considérations d'ordres différents ou en cas d'hésitations ou de doutes normatifs, nos interviewés ont souvent reconnu adopter une stratégie d'évitement, consistant à modifier l'énoncé de manière à évacuer la question gênante. Ces stratégies d'évitement peuvent être considérées comme des traces concrètes du fait que les représentations linguistiques agissent comme un facteur de régulation de la langue. C'est à nouveau le temps à disposition ainsi que la volonté d'être irréprochables ou inattaquables qui peuvent favoriser cette stratégie d'évitement de la part des journalistes⁵¹⁹. Cette volonté fondamentale d'éviter d'être pris en défaut apparaît également à travers les discours de nos enquêtés sur la gravité variable des écarts linguistiques : ceux qui peuvent raisonnablement être mis sur le compte de la rapidité de la production de l'information apparaissent moins graves que ceux qui pourraient être imputés à des compétences insatisfaisantes des journalistes.

⁵¹⁸ Des études comprenant davantage de faits linguistiques seraient nécessaires pour tenter de dégager d'éventuelles régularités, dans les configurations des différents ordres, selon la nature des faits linguistiques. Nous rejoignons Meier (2017 : 304) qui avance que « décrire les interactions entre les différentes normes n'est pas une tâche facile ».

⁵¹⁹ Des stratégies d'évitement ont également été observées par Meier (2017 : 288-289), mais davantage dans des conflits qui opposent les considérations communicationnelles et prescriptives. Dans notre étude, ces stratégies apparaissent plutôt dans les oppositions entre les considérations relatives à l'utilisation et les considérations prescriptives ou entre ces dernières et les considérations émotionnelles.

Il nous faut revenir sur la réflexion que nous avons entamée en introduction sur la distinction entre les représentations linguistiques et les connaissances linguistiques. Les différents types de considérations semblent posséder des liens hétérogènes avec les connaissances linguistiques. À l'égard d'emplois critiqués, les considérations prescriptives de nos interviewés, ainsi que l'importance relative de celles-ci, dépendent ainsi davantage des connaissances qu'ils ont des discours normatifs que ce que l'on observe pour les autres types de considérations. Les tensions entre plusieurs types de considérations seront démêlées différemment selon le degré de connaissance des discours prescriptifs liés à une forme linguistique précise, et l'incidence des considérations prescriptives sur les productions linguistiques dépend forcément de cette même connaissance.

Les considérations émotionnelles semblent, à l'inverse, les plus immédiatement accessibles et ne nécessitent pas de connaissances relatives au fonctionnement de la langue, même si nous soutenons que ces évaluations esthétiques peuvent provenir de discours prescriptifs. Entre les deux, les considérations communicationnelles et celles relatives à l'usage nécessitent une évaluation qui peut se révéler plus complexe : les premières semblent bien plus immédiates que les secondes dans les représentations de nos enquêtés. Étant donné le temps limité à disposition des journalistes web, cette immédiateté d'apparition d'une évaluation selon chacune des considérations pourrait avoir une incidence sur l'importance relative de celles-ci en tant que facteur de régulation de la langue.

Les journalistes web sont donc traversés par des logiques multiples qui, prises isolément, leur feraient prendre des décisions linguistiques qu'ils ne jugent pas souhaitables pour diverses raisons. Ces logiques répondent à des impératifs pluriels et parfois contradictoires. Les journalistes tentent d'atteindre un équilibre entre ces diverses logiques, qui dépendent fortement de leurs connaissances, de leurs jugements normatifs ou d'autres considérations, mais également des faits linguistiques qu'ils traitent ou qu'ils produisent. Bien qu'il soit impossible de le démontrer rigoureusement, les représentations linguistiques des journalistes, dont nous venons de souligner la complexité, constituent un facteur de régulation qui, au terme de notre analyse, paraît évident. En effet, la mise en situation que nous avons proposée à nos informateurs a obligé ces derniers à s'exprimer sur ce qu'ils feraient, dans la pratique, avec les phrases présentées avant leur publication. Dès lors, malgré le caractère artificiel de l'exercice et le fait que les conditions réelles de travail ne soient pas reproductibles dans un entretien, on peut raisonnablement penser qu'au moins une partie des attitudes déclarées correspondent à ce que nos enquêtés feraient dans leur pratique. En outre, dans les cas où nos informateurs n'ont pas relevé les emplois critiqués présents dans les phrases présentées ou ne les ont pas jugés problématiques, il est permis de penser que ceux-ci resteraient dans une dépêche qui les contiendrait, voire que les journalistes concernés pourraient les utiliser eux-mêmes dans leurs articles.

Toutefois, plusieurs journalistes ont précisément insisté sur le fait que la lecture de dépêches était extrêmement rapide dans les conditions réelles de production. Certains d'entre eux ont reconnu que, dans leur pratique, ils auraient passé moins de temps à évaluer des phrases

de dépêches. D'autres interviewés ont manifesté une tendance à se satisfaire des dépêches, en dépit d'objections qu'ils pourraient avoir sur le plan formel ou linguistique. Ces considérations liées au processus de production de l'information sont étudiées dans le chapitre suivant.

Avant de clore cette section consacrée à l'imaginaire linguistique des journalistes, il nous paraît important d'évaluer le modèle d'analyse d'Houdebine que nous avons utilisé. Il s'agit, d'abord, de montrer que ce modèle a permis d'aboutir à des conclusions valides et, ensuite, de proposer des aménagements qui permettraient de surmonter ce qui est apparu comme une limite du modèle au cours de notre analyse.

On pourrait argüer que la complexité de l'imaginaire linguistique des journalistes en ligne, à laquelle nous concluons, est un effet d'analyse, puisque le principe même du modèle d'Houdebine mène à une compartimentation des discours sur la langue. Comme nous l'avons déjà soutenu (Jacquet, 2015a : 115), cette objection nous semble devoir être rejetée pour plusieurs raisons. D'abord, la distinction fondamentale de nature de chacune des considérations évoquées nous paraît incontestable : si l'on observe des recouvrements entre certaines considérations, l'usage isolé de ces considérations et les oppositions qui apparaissent entre elles démontrent leurs spécificités respectives et, partant, leur pertinence. Aucune de ces considérations n'a été absente des propos tenus par nos informateurs, révélant la nécessité de chacune d'elles. Plus globalement, ce modèle nous semble particulièrement efficace dans la mesure où il nous a permis d'inclure l'ensemble des discours produits en réaction à nos exemples d'énoncés contenant des emplois critiqués.

Cette inclusion totale n'est toutefois possible qu'en ouvrant la frontière qu'Houdebine trace entre les *normes objectives* et les *normes subjectives*⁵²⁰. À l'issue de notre analyse et en accord avec Remysen (2011 : 62), nous soutenons qu'une telle distinction apparaît caduque dans le contexte d'une étude des discours sur la langue. Il convient d'observer de plus près ce qui relève des *normes objectives* dans le modèle originel et qui, dès lors, n'appartiendrait pas à l'imaginaire linguistique proprement dit, soit aux représentations linguistiques. D'une part, les *normes statistiques* (relatives à la fréquence d'un usage et relevant des normes objectives) nous semblent concerner, dans une large mesure, les mêmes réalités ou représentations que les considérations relatives à l'utilisation d'une forme linguistique (les *normes évaluatives*, appartenant aux *normes subjectives*). D'autre part, le modèle d'Houdebine ne prévoit pas que les évaluations de formes linguistiques selon une conception de la langue envisagée comme un système (les *normes systématiques*) puissent apparaître dans des représentations linguistiques profanes. Cette impossibilité nous semble problématique, notamment dans la mesure où nous avons rencontré des discours de ce type et que le modèle ne nous a pas permis de les catégoriser à l'endroit des « imaginaires des locuteurs » (Houdebine, 2002 : 14). En définitive, la séparation qu'opère Houdebine apparaît surtout correspondre à une distinction de scientificité des discours sur la langue et des représentations qui les sous-tendent, ou de l'expertise scientifique de celui

⁵²⁰ Traduisant des interactions entre les deux types de normes, les liens prévus par la chercheuse dans son modèle nous semblent insuffisants.

qui les produit. L'auteure (1988 : 140) établit, en effet, que les *normes objectives* (*systémiques et statistiques*) sont « délogées par les chercheurs » alors que les *normes subjectives* sont « sociales et personnelles ». Définitivement, le continuum de subjectivité proposé par Remysen pour remplacer la dichotomie du modèle d'Houdebine nous semble pertinent. Néanmoins, nous suggérons d'envisager chaque discours ou chaque représentation, quel que soit le type de considération auquel il ou elle appartient, comme contenant une part variable de subjectivité, et non pas qu'une gradation puisse être tracée de type de considération en type de considération⁵²¹. Plus encore, nous soutenons qu'évaluer cette part de subjectivité, ou apporter une évaluation scientifique des propos tenus nous semble relativement peu pertinent dans le cadre d'une étude des représentations linguistiques : notre propos est ici de pouvoir décrire le plus justement et finement possible les différentes logiques formant les représentations relatives à la langue, en considérant que ces représentations sont susceptibles d'influer sur les comportements linguistiques, et ce quelle que soit l'exactitude scientifique de ces représentations.

Nous avons écarté les normes textuelles qui, n'apparaissant pas dans le modèle d'Houdebine, ont été étudiées et désignées par Meier comme d'un niveau supérieur aux normes prescriptives et communicationnelles. La question des genres journalistiques apparaissait peu pertinente par rapport aux informations que publient, éditent ou rédigent les journalistes web des sites internet étudiés. Les seules allusions à ces normes qui sont apparues dans nos entretiens concernent la volonté de ne pas « éditorialiser » [RTB2] les articles, notamment par l'utilisation de termes, de formules ou de commentaires « éditorialisant[s] » [LS4, RTB1, RTB4], qui trahiraient un manque de neutralité : « Ça, y a des pages éditoriales pour ça, y a des chroniques, pour ça. Nous, on fait de l'info » [RTB4]. En revanche, notre analyse a intégré deux types de considérations qui font partie du modèle d'Houdebine mais qui avaient pourtant été ignorées des études précédentes (Houdebine et Baudelot, 1985 ; Houdebine, 1988 ; Meier, 2017) : les considérations relatives à l'utilisation d'une forme et les considérations émotionnelles. Celles-ci se sont révélées importantes dans les discours de nos informateurs. Nous considérons, à nouveau, que l'inclusion possible de l'ensemble des propos émis à partir d'exemples concrets qu'a permis notre modèle confirme la pertinence de celui-ci.

Conclusions

Dans ce chapitre, nous avons exploré les représentations linguistiques des journalistes en ligne. Nous avons interrogé la manière dont nos enquêtés envisagent la langue « des » journalistes mais aussi, plus précisément, la langue qu'ils pratiquent eux-mêmes, l'idéal linguistique qu'ils visent, les prescriptions qu'ils considèrent, les impératifs auxquels ils souhaitent obéir. À partir du modèle d'analyse que nous avons développé dans le premier

⁵²¹ Dans son tableau récapitulatif, dont notre tableau 10 proposé *supra* constitue une adaptation, l'auteur (2011 : 61) intègre les arguments d'ordres systémique et statistique dans les premières lignes. Remysen (2011 : 62) avance que « les arguments qui tendent plus vers l'objectivité [...] figurent en haut du tableau, alors que les arguments qui sont mentionnés en bas sont clairement plus subjectifs ».

chapitre, nous avons d'abord étudié les caractéristiques linguistiques et sociales que nos interviewés attribuent à la langue des journalistes. Ensuite, nous avons analysé leur rapport à la langue, à partir de faits linguistiques concrets. Ces deux études ont livré des éléments de compréhension complémentaires afin de saisir les représentations linguistiques des journalistes en ligne. Elles ont permis d'identifier les logiques multiples qui traversent les journalistes dans leur usage de la langue.

Nous avons vu, au cours de la première section, que les journalistes soutiennent l'existence d'un devoir professionnel à l'égard de la langue. Selon les discours de nos enquêtés, ce devoir professionnel repose éventuellement ou indirectement sur la responsabilité sociale des journalistes et/ou sur leur pouvoir d'influence en matière de langue, mais surtout sur des enjeux propres à l'exercice du journalisme, aux journalistes, au média ou au groupe professionnel tout entier. Dès lors, nous pouvons conclure que, dans la régulation de la langue des journalistes en ligne, le devoir professionnel semble intervenir de manière plus prégnante ou du moins plus directe que les représentations relatives au pouvoir d'influence des médias d'information ou leur responsabilité sociale. La deuxième section a démontré la diversité des considérations linguistiques des journalistes : les formes linguistiques ou les énoncés, voire les textes entiers, doivent tendre à être corrects sur le plan normatif, compréhensibles et esthétiques ou agréables. Ces différentes considérations peuvent entrer en tension : les décisions linguistiques des journalistes sont donc le fruit d'un calcul plus ou moins conscient entre les différentes logiques évoquées. Chacune des différentes considérations composant l'imaginaire linguistique des journalistes est susceptible d'occuper une place plus ou moins importante et fluctuante dans la régulation de la langue des sites d'information. Il apparaît, en définitive, que dans les représentations des journalistes, les considérations prescriptives sur la langue ne sont pas les seules à être intégrées à leur *devoir professionnel* en matière de langue : ce devoir ne se réduit pas à utiliser la langue « correctement » – bien que cet aspect occupe une place importante dans leurs représentations. Dans les chapitres 1 et 2 ainsi que dans la première moitié de ce chapitre, nous avons souligné que si le français des journalistes faisait l'objet d'attentes fortes et qu'il était érigé en un devoir professionnel, les contours exacts du français qui est attendu des journalistes, en particulier sur le plan normatif, ne sont pas toujours explicites ni clairs⁵²². Notre étude de l'imaginaire linguistique des journalistes a permis de montrer que le contenu même de ce devoir professionnel se révélait particulièrement complexe : l'usage idéal visé par les journalistes est composé de logiques plurielles qui sont susceptibles de s'opposer. Ce chapitre suggère dès lors que, du point de vue des journalistes, le contenu de ce devoir professionnel est encore moins évident qu'il n'y paraissait jusqu'ici.

Plus encore, la composante prescriptive de leur imaginaire linguistique demeure difficile à cerner. Le croisement des deux études de ce chapitre fait émerger certaines nuances. Plusieurs journalistes manifestent une vision passéiste de la langue : avec regret, ils considèrent que

⁵²² Les textes étudiés au premier chapitre avaient déjà mis au jour, toutefois, l'importance des considérations prescriptives et l'impératif d'être clair et compréhensible.

l'orthographe n'est plus aussi importante qu'auparavant, que les exigences de l'école en la matière ont baissé, que la langue française se dégrade, etc. Cette représentation passéiste ne va pourtant pas nécessairement de pair avec une attitude puriste par rapport à l'ensemble des faits de langue. D'abord, plusieurs journalistes se détachent explicitement d'un intérêt pour le « rayonnement » de la langue française. Ensuite, les anglicismes font l'objet d'évaluations plutôt positives. Enfin, plusieurs interviewés se montrent sensibles et ouverts à l'évolution de la langue de manière générale. Sur ce point, nos observations concordent avec celles d'Houdebine (1988 : 142-143) : « [I]l s'agit pour [les journalistes] d'écrire dans une langue contemporaine et non amidonnée, de tenir compte de la dynamique linguistique, de l'accepter et de s'en faire les transmetteurs ; cela non sans une certaine prudence, dictée par la méfiance qu'inspirent les lecteurs toujours susceptibles de s'ériger en censeurs puristes. » Nos enquêtés semblent surtout vouloir éviter les écarts orthographiques et grammaticaux les plus évidents. Parmi ces écarts évidents, néanmoins, ceux qui seraient facilement attribuables à d'autres facteurs que des compétences linguistiques insuffisantes – les fautes de frappe, en particulier – leur semblent moins graves que les autres.

Le rythme des évolutions de la langue peut inciter les journalistes à une certaine précaution dans l'usage de nouvelles formes linguistiques. Selon plusieurs enquêtés, ces nouvelles formes doivent être comprises voire déjà utilisées par les citoyens avant que les journalistes ne les utilisent dans leurs productions : les journalistes auraient donc tendance à ne pas refléter immédiatement les évolutions linguistiques et à ne pas les accélérer. Dans la mesure où, comme nous l'avons précisé, la compréhension du public semble faire partie du devoir professionnel que des journalistes en matière de langue, celui-ci peut apparaître incompatible avec les qualités de reflet de la langue parlée dans la société ainsi que de vecteurs d'influence de la langue. De telles oppositions n'étaient jamais apparues dans les deux chapitres précédents.

Enfin, les journalistes soutiennent que la langue des sites d'information est particulièrement influencée par leurs conditions de production. L'immédiateté favorise notamment des stratégies d'évitement consistant à évacuer une forme linguistique gênante en recomposant l'énoncé. Les conditions de production apparaissent surtout dans le discours de nos enquêtés pour expliquer les écarts linguistiques contenus dans les productions en ligne. Nous avons vu que, selon plusieurs interviewés, ces conditions de production ont des conséquences en chaîne : elles provoquent des écarts de langue, qui diminuent donc les possibilités des journalistes d'assumer leur devoir professionnel, voire leur responsabilité sociale en matière de langue. D'après les discours des journalistes que nous avons rencontrés, leurs conditions de travail joueraient donc un rôle majeur dans la régulation de la langue des sites d'information. Selon nos enquêtés, l'idéal linguistique des journalistes n'a pas changé avec l'émergence d'internet ou ne diffère pas de celui que visent les journalistes d'autres supports, mais l'écart entre l'idéal et les possibilités de l'atteindre, en raison de leurs conditions de travail, se serait creusé. En d'autres termes, les conditions de production de l'information en ligne renforceraient le décalage entre *ce qui est* et *ce qui doit être* – une distinction qui est apparue dans les discours d'autres acteurs étudiés dans les deux premiers chapitres de notre travail – mais *ce qui doit être*

serait demeuré identique. Le quatrième et dernier chapitre étudie précisément les processus et les contraintes de production de l'information en ligne et la manière dont ils peuvent intervenir dans la régulation de la langue.

CHAPITRE 4 LA LANGUE DANS LES RÉDACTIONS WEB

Introduction

Précédemment dans ce travail, nous avons étudié un ensemble de discours relatifs à la langue des journalistes tenus, d'abord, par une diversité d'acteurs depuis la fin du XIX^e siècle (chapitre 1), ensuite par les commentateurs des sites d'information étudiés (chapitre 2) et, enfin, par les journalistes web que nous avons rencontrés (chapitre 3). Ces trois chapitres ont mis en évidence un ensemble de représentations relatives à la langue des journalistes et à ses diverses caractéristiques, révélant des attentes linguistiques envers le groupe professionnel des journalistes. Ces représentations et ces discours ont été envisagés comme des facteurs de régulation potentiels de la langue pratiquée par les journalistes. Dans les discours étudiés, nous avons observé que le processus de fabrication de l'information occupait une place plus ou moins importante selon les discours et selon les acteurs. Poursuivant notre objectif d'étudier un ensemble le plus large possible de facteurs qui participent à la régulation de la langue sur les sites d'information, nous entendons analyser à présent des facteurs qui, précisément, ont un lien direct avec les processus de production de l'information dans les rédactions web. En d'autres termes, après avoir mis l'accent sur les représentations et les discours qui ont une incidence potentielle sur l'utilisation de la langue par les journalistes web, nous nous focalisons ici sur les pratiques des professionnels de la presse en ligne au travers de leurs discours. Ce dernier chapitre vise à questionner la place de la langue dans les salles de rédaction web et les éléments qui en permettent la régulation. Dans une perspective compréhensive, nous analysons les facteurs de régulation linguistique en lien avec les pratiques professionnelles quotidiennes des journalistes en ligne et des rédacteurs en chef de DH.be, La Libre.be, Le Soir.be, RTBF Info et RTL Info. Ces facteurs sont étudiés à partir du discours des 27 acteurs travaillant pour ces médias et que nous avons rencontrés⁵²³.

Cette étape est d'autant plus fondamentale qu'elle fait largement écho aux propos analysés dans le chapitre précédent. En effet, lorsqu'ils réagissent aux critiques concernant la langue des sites d'information ou lorsqu'ils abordent eux-mêmes les écarts linguistiques contenus dans leurs articles, nos enquêtés invoquent systématiquement leurs conditions de travail et les multiples contraintes qui pèsent sur eux. Ils soutiennent également qu'il existerait, dans le public, une certaine ignorance de la manière dont un site d'information est produit. Cette ignorance est présentée comme la source d'un manque d'indulgence par certains interviewés. De la même manière, leurs contraintes professionnelles sont systématiquement mises en avant pour justifier l'écart qu'ils décrivent entre leurs pratiques et leur idéal professionnel. Il est donc indispensable de se pencher sur ces diverses contraintes pratiques telles qu'elles sont envisagées par les acteurs. Nous suivons donc ici les arguments avancés par nos informateurs dans le chapitre

⁵²³ Concernant le développement de la méthode relative à ces entretiens, nous renvoyons le lecteur à la section 1 du chapitre précédent.

précédent afin de saisir les facteurs qui, dans le travail effectué dans les salles de rédaction, peuvent avoir des incidences sur la langue des sites d'information.

Les facteurs de régulation analysés peuvent être organisés autour de plusieurs niveaux. Le premier d'entre eux, que l'on qualifie de sectoriel, concerne des spécificités communes à une large proportion des médias en ligne. Nous déterminons en quoi un ensemble de spécificités du journalisme web s'immisce dans la composante linguistique des productions journalistiques des sites étudiés. Sont notamment interrogées des caractéristiques telles que l'immédiateté et la multiplicité des tâches, les contraintes liées au référencement, la place de l'écriture dans l'activité quotidienne des journalistes web et la mise à jour des articles. Le deuxième niveau est celui de l'entreprise médiatique. Il s'agit ici d'analyser une série de spécificités liées au média, à l'organisation et aux décisions managériales qui peuvent avoir des conséquences sur l'utilisation de la langue. Nous décrivons l'organisation physique des rédactions et certaines routines de production de l'information. En outre, nous évaluons l'encadrement structurel des journalistes par rapport à la langue, et en particulier les ressources humaines, techniques et matérielles dont ils bénéficient ainsi que les consignes qu'ils reçoivent par rapport à l'usage de la langue et à l'écriture. C'est à ces deux niveaux qu'est consacrée la section 1. Le troisième et dernier niveau se focalise sur les pratiques individuelles et collectives des journalistes en ligne régulant l'utilisation de la langue (section 2). Nous nous intéressons aux pratiques de relecture des journalistes, aux outils linguistiques qu'ils mobilisent et aux interactions entre collègues concernant les questions de langue. Ces pratiques peuvent ou non répondre à des consignes provenant de la hiérarchie. S'il s'agit de trois niveaux distincts, ceux-ci présentent des frontières poreuses et entrent largement en interaction, comme nous le montrons dans ce chapitre.

Enfin, dans une troisième section, nous étudions la question spécifique des retours des internautes en tant que facteur potentiel de régulation de la langue. Si la participation du public fait partie des spécificités reconnues au journalisme en ligne et que, à ce titre, cette question aurait pu être intégrée au niveau sectoriel, nous l'avons isolée pour deux raisons. Tout d'abord, la quantité d'informations pertinentes recueillies à ce sujet nous a incité à lui dédier une section propre. Ensuite, cette question méritait un statut particulier puisqu'elle constitue le prolongement de notre deuxième chapitre : après avoir étudié le contenu de ces commentaires, il nous semblait important de nous intéresser en profondeur à l'utilisation de ces retours par les rédactions. Nous avons donc cherché à évaluer dans quelle mesure les commentaires engendraient des corrections dans les articles des cinq médias étudiés et, dès lors, le rôle du public dans la correction de la langue des sites d'information – soit dans sa régulation.

Il importe de garder à l'esprit que nous nous intéressons aux pratiques des journalistes web à travers le discours de ceux-ci. Les descriptions que nous proposons se fondent uniquement sur notre corpus de 28 entretiens réalisés auprès d'acteurs des sites étudiés. Nous avons visité chacune des rédactions mais nous n'y avons pas effectué d'observations prolongées. De telles observations permettraient sans doute une description plus fine de certains mécanismes à l'œuvre au cœur des salles de rédaction et apporteraient des éléments complémentaires à nos résultats. Néanmoins, si le prisme initial que nous adoptons dans ce chapitre est effectivement

orienté vers les pratiques, des facteurs relevant clairement des représentations professionnelles traversent certains des facteurs de régulation les plus concrets. Il était indispensable, dans notre recherche, de pouvoir recueillir et analyser le discours des acteurs par rapport à leurs pratiques. Comme le montrent certaines analyses, appréhender les pratiques à partir des discours des acteurs a constitué un atout évident pour notre étude.

1 L'organisation des rédactions web et leurs spécificités

Les pratiques des journalistes sont en partie fonction d'un ensemble de dispositifs, de contraintes, de choix ou d'exigences propres aux entreprises pour lesquelles ils travaillent. Certaines de ces contraintes répondent, parfois de manière différente selon les médias, à des normes professionnelles, qui concernent dès lors par une multitude d'acteurs d'un même secteur – ici, les médias en ligne – dans un contexte de concurrence. La présente section vise à évaluer le poids de ces contraintes et dispositifs managériaux, organisationnels et sectoriels sur l'utilisation de la langue par les journalistes en ligne, et à décrire la manière dont ils interviennent dans sa régulation.

Nous proposons tout d'abord une description des salles de rédaction étudiées qui permet de saisir la manière dont elles sont organisées. Ensuite, nous étudions certaines contraintes de production journalistique spécifiques au web telles qu'elles sont présentées par nos enquêtés et en lien avec des études antérieures consacrées au journalisme en ligne. Enfin, nous nous penchons sur une série de politiques managériales qui ont une incidence relativement directe sur l'utilisation de la langue.

1.1 L'organisation des rédactions

Dans la mesure où nous interrogeons la place de la langue dans les rédactions en ligne, il nous apparaît nécessaire de comprendre l'organisation de celles-ci. Cette organisation est susceptible d'influer sur la possibilité qu'ont les journalistes de travailler l'aspect linguistique de leurs productions. D'abord, il s'agit d'évaluer le rapport entre le nombre de personnes qui assument au quotidien la gestion des sites d'information que nous étudions et le nombre approximatif d'articles publiés par jour⁵²⁴. Bien entendu, pour diverses raisons, ce calcul ne se révèle pas si simple, et nous ne pouvons quantifier avec précision la productivité des différents journalistes. De plus, le résultat de ce calcul ne permettrait pas de rendre compte de la diversité des articles et de la quantité de travail extrêmement variable qu'un article requiert. Le croisement des informations, déclaratives, par rapport aux ressources humaines et à la quantité d'articles sert ici uniquement à donner un ordre de grandeur. Ensuite, saisir l'organisation des rédactions web permet de comprendre comment la production journalistique en ligne est envisagée par les médias étudiés : les différents postes qui composent la rédaction et la définition des différentes tâches assignées à chaque fonction constituent des pistes pour comprendre la place de l'écriture et/ou du travail de la langue dans l'organisation quotidienne

⁵²⁴ La quantité d'articles produits par jour n'a fait l'objet d'aucune question de notre part. Néanmoins, nous avons obtenu des propos spontanés à ce sujet dans chacune des rédactions.

des rédactions. Enfin, nous analysons les mécanismes par lesquels les rédactions web collaborent avec les rédactions des autres supports du média. Dans cette vaste question de la collaboration entre les rédactions d'une même entreprise médiatique (Degand et Francoeur, 2012 ; Pilmis, 2017), dont nous ne pouvons livrer tous les éléments d'analyse au risque de nous égarer, nous restons focalisé sur les éléments qui ont une incidence éventuelle sur la régulation de la langue. En particulier, nous nous intéressons à la diversité des acteurs qui, au sein d'un même média, sont susceptibles de produire des articles pour le web, voire de les mettre directement en ligne et selon quels processus.

L'organisation des rédactions et la répartition du travail évoluent extrêmement vite dans les entreprises médiatiques, et peut-être plus encore dans les rédactions web (voir Mercier et Pignard-Cheynel, 2014), comme l'ont affirmé plusieurs enquêtés. De même, la place des rédactions web et de la production en ligne au sein des entreprises de médias « traditionnels » influe, de manière hétérogène et plus ou moins rapide, sur l'organisation des cinq rédactions étudiées. À l'instar de la plupart des rédactions web, on observe, dans les rédactions étudiées, des logiques de convergence entre la production en ligne et celle dédiée au(x) support(s) premier(s) des entreprises médiatiques (Colson et Heinderyckx, 2008 ; Singer, 2008 ; Degand et Francoeur, 2012). Ce phénomène est également appelé *bimédia* (Charon, 2012 : 29-30 ; Pilmis, 2017). Les descriptions que nous proposons dans ce chapitre concernent l'organisation des cinq rédactions en semaine⁵²⁵ au cours du premier semestre 2017, période au cours de laquelle nous avons réalisé notre seconde série d'entretiens⁵²⁶.

Cette section vise principalement à décrire l'organisation des rédactions selon les différents aspects que nous venons d'évoquer, à livrer un aperçu global du contexte dans lequel travaillent les journalistes en ligne dans les cinq médias étudiés. Les processus de production des articles et, notamment, la relecture de ceux-ci font l'objet d'analyses dans les sections ultérieures de ce chapitre.

1.1.1 DH.be/La Libre.be

Dans les locaux d'IPM, les deux journaux quotidiens que sont *La Dernière Heure/Les Sports* et *La Libre Belgique* sont produits dans un *open space* dont l'organisation permet à la fois une séparation et un rapprochement. Il s'agit, en effet, d'une salle en forme de U, dont les plus grands côtés sont occupés par chacune des deux rédactions des journaux papier. L'équipe web, dont une partie est commune aux deux sites (voir *infra*), est installée sur le petit côté du U, soit « entre » les rédactions papier.

⁵²⁵ Le weekend, les équipes sont réduites, mais nous n'avons pas récolté suffisamment d'informations pour proposer une description fiable.

⁵²⁶ Ces descriptions ont été élaborées sur la base du croisement des différents propos tenus par nos enquêtés. Afin d'éliminer certaines imprécisions ou erreurs, nous avons demandé, à posteriori, une relecture de nos notes synthétiques à un informateur dans chacune des rédactions. Par ailleurs, certains changements organisationnels entre le premier semestre 2017 et le début de l'année 2018 ont été signifiés par ces informateurs. Sans doute incomplets, ceux-ci sont indiqués en notes. Nous avons, en effet, privilégié une description conforme à l'organisation des rédactions au moment des entretiens que nous analysons dans ce travail.

Tableau 12 : Organisation de la rédaction de DH.be/La Libre.be (juin 2017)

DH.be	La Libre.be
Un rédacteur en chef	Un rédacteur en chef
Un coordinateur éditorial	Un coordinateur éditorial
Un éditeur web 6h-14h	Un éditeur web 6h-14h
Un éditeur web 12h30-20h30	Un éditeur web 12h30-20h30
Un community manager ⁵²⁷	Un community manager
Un éditeur web 9h-17h (contenus propres ⁵²⁸) Un éditeur web 18h-0h Deux journalistes vidéos ⁵²⁹ Un responsable Lifestyle Un éditeur web Lifestyle (temps partiel)	

Les rédacteurs en chef assurent le lien entre, d'une part, la rédaction web et, d'autre part, la direction du groupe IPM ainsi que les rédactions en chef respectives des deux journaux. Les coordinateurs éditoriaux, considérés comme des « rédacteurs en chef adjoints » par plusieurs enquêtés, servent d'intermédiaires entre les rédacteurs en chef et les éditeurs web de l'équipe. Davantage que les rédacteurs en chef, ils se chargent de la gestion du site et veillent à en garder une vue d'ensemble. Rédacteurs en chef et coordinateurs éditoriaux produisent occasionnellement des contenus pour les sites.

Dans la rédaction du groupe IPM, *éditeur web* est considéré comme synonyme de *journaliste web*, mais la première appellation semble utilisée de manière plus spontanée chez plusieurs interviewés. Une telle dénomination susciterait des discussions, voire des frustrations, auprès de certains journalistes (voir *infra*). Les éditeurs web qui occupent les shifts 6-14h et 12h30-20h30 sont principalement chargés du suivi des dépêches d'agences et de la mise en ligne du journal papier du matin. L'éditeur du shift 9h-17h produit des contenus propres pour les deux sites. Le shift le plus tardif, 18h-0h est également commun aux deux sites : lorsque les deux éditeurs du shift précédent quittent la rédaction vers 20h30, une seule personne est aux commandes des deux sites jusqu'à minuit. Si chaque éditeur web est associé à un site ou à l'autre de manière relativement claire au sein de la rédaction, tous sont susceptibles d'occuper les shifts

⁵²⁷ En février 2018, une seule personne est nommée community manager pour les deux sites. La seconde personne, ainsi que le community manager, travaillent davantage en collaboration avec le pôle marketing.

⁵²⁸ L'expression *contenus propres* désigne des contenus originaux, qui ne sont donc pas fondés sur des textes produits par d'autres et principalement sur des dépêches d'agences.

⁵²⁹ Un troisième poste de journaliste vidéo a été créé en 2018.

qui sont communs aux deux sites. Le pool de journalistes qui se partagent la totalité des shifts est constitué de 13 personnes, pour les deux médias confondus.

Les journalistes du journal papier sont progressivement formés à produire des contenus web. En février 2017, environ la moitié des journalistes de la rédaction papier étaient déjà aptes à produire des contenus en ligne. La publication de ces articles reste sous le contrôle de la rédaction web. À l'organisation décrite s'ajoutent les journalistes qui travaillent dans les rédactions locales du journal. Ces derniers produisent également des articles pour le site, qui sont ensuite agencés par la rédaction centrale⁵³⁰.

Selon le rédacteur en chef de DH.be, environ 200 articles sont publiés chaque jour, contre une centaine sur La Libre.be, d'après son homologue travaillant pour le site du quotidien de référence. Étant donné la logique de synergie du groupe IPM, certains articles sont dupliqués d'un site à l'autre. En particulier, les articles consacrés au sport sont récupérés par La Libre.be à partir des productions réalisées pour DH.be, et de nombreux articles concernant la politique suivent le chemin inverse. Un de nos informateurs estime qu'il produit en moyenne une quinzaine d'articles par shift.

En dehors des shifts mentionnés dans notre tableau, les éditeurs web produisent occasionnellement des reportages, aussi appelés *dossiers*, réservés aux abonnés. Chaque dossier réalisé correspond à une pige, soit l'équivalent d'un shift pour le site web, mais les journalistes organisent leur travail comme ils le souhaitent.

1.1.2 Le Soir.be

Comme nous l'avons noté dans l'introduction de ce travail, *Le Soir* édite deux sites distincts : l'un est accessible gratuitement, Le Soir.be ; l'autre n'est consultable que moyennant un paiement, Le Soir +. Chaque site possède sa propre organisation ainsi que des journalistes et des éditeurs dédiés. Parmi les cinq rédactions étudiées, c'est dans celle du *Soir* que la logique de convergence apparaît la plus avancée. Ce degré d'intégration se traduit par l'organisation physique de la rédaction – la cellule web occupe une position relativement centrale, entourée des *pôles de matière*⁵³¹ de la rédaction et juste à côté du pôle des différents chefs –, par l'existence d'un rédacteur en chef commun à toute la rédaction, mais également par la nomenclature du logiciel de production utilisé (voir section 1.3.2)⁵³². Les journalistes du *Soir* qui ne travaillent pas spécifiquement pour la cellule web du Soir.be sont nommés *journalistes de matière*. Les managers ne souhaitent plus appeler ces derniers *journalistes (du) papier*, dans la

⁵³⁰ La publication directe des articles par les journalistes de région aurait été facilitée en 2018.

⁵³¹ Les pôles de matière représentent les différentes cellules de journalistes constitutives de la rédaction du *Soir*, et correspondent à des rubriques thématiques.

⁵³² Au sujet de ces différentes stratégies managériales visant à favoriser l'intégration des différentes rédactions, voir Degand et Francoeur (2012).

mesure où les contenus qu'ils produisent sont susceptibles d'être publiés sur Le Soir +⁵³³ ainsi que, plus occasionnellement, sur Le Soir.be.

Tableau 13 : Organisation de la rédaction du *Soir* (juin 2017)

<i>Le Soir</i>		
Un rédacteur en chef Un rédacteur en chef adjoint Un rédacteur en chef adjoint en charge du numérique ⁵³⁴		
Équipe Le Soir.be	Équipe Le Soir +	Pôles de matières
Un responsable info/chef d'édition	Un responsable info/chef d'édition	[Informations non récoltées]
Un (chef) éditeur ⁵³⁵	Éditeurs ⁵³⁶ [informations non récoltées]	
Un journaliste web 6-14h		
Un journaliste web 10-18h		
Un journaliste web 16h30-0h		
Un journaliste web 15h30-22h ⁵³⁷		
Un community manager/journaliste de communauté		

Les deux chefs d'édition sont les responsables des sites, qu'ils pilotent « minute par minute ». Le chef éditeur garde une vue d'ensemble du site et s'assure de la bonne tenue des photos, des vidéos, des titres et de la Une de façon générale. À l'inverse des quatre autres médias étudiés, *Le Soir* est la seule rédaction qui dispose encore d'un service de correction interne, constitué de plusieurs relecteurs qui travaillent selon des horaires différents. Les articles qu'ils sont tenus de relire sont exclusivement destinés à la consultation payante. Toutefois, installés à proximité de la cellule web, les correcteurs sont occasionnellement consultés par les journalistes du Soir.be (voir *infra*).

⁵³³ Ceux-ci sont gérés ensuite par les éditeurs du Soir +.

⁵³⁴ Aujourd'hui, il n'existe plus de rédacteur en chef adjoint en charge du numérique. En revanche, un chef assure le lancement du journal et un autre en assure « l'atterrissage ».

⁵³⁵ Ce poste a été dédoublé, au début de l'année 2018, afin d'assurer la fonction sur une période plus longue : le premier travaille de 7h30 à 15h30, le second de 15h à 23h. Ce changement a impliqué la prise en charge par ces personnes de la gestion des réseaux sociaux. Le poste de community manager a, effectivement, été remplacé par un « journaliste éditeur marketing ». Un poste a également été créé afin de gérer la mise en place de projets web à long terme.

⁵³⁶ En 2018, la gestion des articles de la version payante est répartie entre des éditeurs, qui assument leurs fonctions tant pour le journal imprimé que pour le site payant, et les responsables de l'édition des deux versions du site qui gèrent les Unes.

⁵³⁷ Ce poste, occupé par un journaliste appelé *gardiste*, a été supprimé.

1.1.3 RTBF Info

Les informations web produites sur le site de la RTBF sont réparties sur trois portails : Info, Culture et Sports. Ces portails sont gérés par des équipes spécifiques et dans des endroits différents. Seule la rédaction de RTBF Info, soit celle que nous étudions dans ce travail, est située dans le même *open space* que les rédactions radio et télévision, à une extrémité de la salle.

Tableau 14 : Organisation de la rédaction de RTBF Info (juin 2017)

Un chef de rédaction Info Nouveaux Médias
Un éditeur RTBF Info
Un journaliste 6h-13h
Un journaliste 14h-22h
Un journaliste 7h30-15h30
Un journaliste 9h-17h
Deux journalistes (actualité froide)
Un journaliste vidéo
Un facilitateur
Un community manager
Un modérateur

Contrairement aux rédacteurs en chef des quatre autres médias étudiés, le chef de rédaction Info Nouveaux Médias travaille dans un bureau individuel qui n'est pas intégré à la rédaction web. L'éditeur est chargé de garder une vue d'ensemble du site et dirige l'équipe au quotidien. Cette fonction est occupée à tour de rôle par deux journalistes différents qui appartiennent à l'équipe web, sur une période d'une semaine. L'éditeur assiste aux « réunions des majeurs », qui rassemblent les responsables de chaque rédaction de la RTBF. Il gère également les demandes bimédias, soit les articles web qui sont rédigés par des journalistes de la radio ou de la télévision. Ces journalistes peuvent faire appel au *facilitateur*, un journaliste de l'équipe web qui occupe ce poste durant une semaine avant de céder sa place à un de ses collègues. Le facilitateur a pour mission d'aider les journalistes de radio et de télévision dans le processus d'élaboration ou de mise en ligne des articles. Entre autres tâches, les deux journalistes qui occupent les shifts 6h-13h et 14h-22h traitent les dépêches d'agence, à l'exception de celles qui concernent un ou deux sujet(s) jugé(s) important(s) dans l'actualité. Ce(s) sujet(s) est/sont traité(s) spécifiquement par un autre journaliste qui ne se préoccupera pas des dépêches relatives à d'autres thématiques. Cette organisation peut varier selon l'actualité. Deux journalistes par jour sont chargés de produire des contenus propres. Par ailleurs, les journalistes de l'équipe web réalisent des articles à partir des sujets radiophoniques et télévisuels.

Nous avons vu dans le chapitre 3 (section 2.2.3.1) que les journalistes de radio et de télévision faisaient l'objet de critiques de la part de certains de nos enquêtés en matière d'écriture ou de maîtrise de la langue écrite. La publication de contenus par les journalistes de radio et de télévision leur semble en effet problématique sur le plan de la langue, en dépit de la présence du facilitateur. La possibilité, pour les journalistes de radio et de télévision, de publier directement sur le site web augmente de manière considérable le nombre et la diversité des acteurs qui alimentent le site. Cette diversité se voit encore élargie par le fonctionnement des rédactions locales (les *bureaux locaux d'information*). Selon l'actualité et les possibilités des journalistes dépêchés sur le terrain, il arrive que les articles envoyés par les rédactions locales soient rédigés par les assistants qui restent à la rédaction. Ces assistants ne sont pas des journalistes et ne sont pas engagés pour leurs compétences rédactionnelles.

Concernant la quantité d'articles produits quotidiennement, les chiffres livrés spontanément par nos enquêtés divergent. Avec une certaine assurance, une informatrice évoque environ 160 articles par jour, alors qu'un de ses collègues parle plus vaguement de « plusieurs centaines d'articles par jour ». Par ailleurs, selon le chef de rédaction Info Nouveaux Médias, la production bimédia représente une centaine d'articles par semaine publiés sur le site. Les deux journalistes occupant les postes consacrés à la production propre alimentent le site à raison de quelques articles par jour, selon l'actualité.

1.1.4 RTL Info

La rédaction web de RTL occupe le même *open space* que les journalistes de radio et de télévision, mais sa position n'est pas centrale.

Tableau 15 : Organisation de la rédaction de RTL Info (juin 2017)

Un rédacteur en chef
Un journaliste Info 6h-14h
Un journaliste Info 14h-22h
Un journaliste Info 7h-15h
Deux journalistes Info (actualité froide)
Un journaliste People/buzz
Un journaliste directs et vidéo
Un journaliste vidéo
Un community manager ⁵³⁸

⁵³⁸ Ce poste a disparu au profit d'un deuxième poste consacré à la production de vidéos à destination des réseaux sociaux.

La vue d'ensemble du site et la gestion de la page d'accueil, assumées par une fonction spécifique dans les quatre autres rédactions (le coordinateur éditorial pour DH.be et La Libre.be, le chef éditeur au Soir.be et l'éditeur pour RTBF Info) est assumée successivement par les deux personnes qui occupent le shift du matin (6h-14h) et celui du soir (14h-22h). Ces personnes sont aux commandes du site et assument donc davantage de responsabilités, particulièrement en l'absence du rédacteur en chef. Le journaliste qui assure le shift 7h-15h travaille sous les consignes de son collègue du shift 6h-14h ou se consacre éventuellement à des dossiers propres. Les deux journalistes Info qui traitent de l'actualité froide travaillent, en grande partie, sur les dossiers réalisés à partir du bouton « Alertez-nous ». Ce bouton est proposé aux internautes qui envoient des idées de sujets les concernant, des photos ou des vidéos. Les journalistes sélectionnent une idée parmi les messages envoyés par leurs internautes à partir de laquelle ils réalisent un reportage, nécessitant éventuellement de se déplacer sur le terrain. En cas d'évènement majeur dans l'actualité, les journalistes qui s'occupent normalement de l'actualité froide viennent en renfort de leurs collègues. À l'inverse de ce qui a lieu à la RTBF, les journalistes de la radio et de la télévision ne sont pas amenés à produire des contenus pour le site internet. En revanche, comme à la RTBF, l'équipe web est chargée d'adapter des contenus radiophoniques et télévisuels en articles pour le site.

Les articles qui traitent de l'actualité people/buzz sont publiés dans un onglet spécifique du site, qui appartient néanmoins au portail RTL Info. En revanche, l'actualité sportive est traitée dans le portail RTL Sports. Les informations sportives sont prises en charge par un journaliste spécifique, qui n'apparaît pas dans notre tableau.

Nous ne disposons pas d'estimation de la quantité d'articles produits par la rédaction de RTL Info. Plusieurs informateurs ont toutefois estimé la quantité d'articles que produit un journaliste au cours d'un shift. Les chiffres varient selon les enquêtés : « entre 10 et 20 » voire 30 articles pour les postes consacrés à l'actualité chaude. Pour les shifts dédiés à l'information people, les journalistes produiraient « maximum dix articles par jour, parce que ça prend quand même du temps » ou « 10-12 articles » par jour.

1.2 Les spécificités du journalisme web

Après avoir décrit l'organisation des rédactions dans lesquelles travaillent nos interviewés, nous nous intéressons à une série de contraintes communes à un ensemble de médias en ligne et qui jouent un rôle dans la régulation linguistique. Si ces spécificités ont souvent été présentées comme telles par nos enquêtés, les propos de ces derniers peuvent généralement être étayés par la littérature scientifique⁵³⁹. Les chercheurs travaillant sur le journalisme en ligne ont toutefois peu évoqué les effets de ces spécificités sur la langue observable sur les sites d'information.

⁵³⁹ Comme nous l'avons précisé dans l'introduction de ce chapitre, l'interactivité, constituant l'une des spécificités du journalisme web (Karlsson, 2011 : 279), est absente de cette section : nous la développons de manière approfondie dans la section 3.

1.2.1 *Les conditions de production*

Les conditions de travail des journalistes en ligne sont très souvent évoquées par nos enquêtés pour expliquer les qualités linguistiques qu'ils jugent insuffisantes de leurs productions (voir chapitre 3)⁵⁴⁰. Les caractéristiques récurrentes relatives à ces conditions de travail croisent largement celles qui ont été mises en exergue dans de nombreuses études portant sur les rédactions en ligne : l'immédiateté de publication, la vitesse de travail, le fait de travailler en flux tendu, l'objectif de productivité et la quantité de travail, la taille restreinte des équipes, la multiplicité des tâches et l'absence de relecteur (voir section 1.3.3)⁵⁴¹.

Depuis ses origines, le journalisme web est considéré comme particulièrement soumis à la contrainte de l'immédiateté, et l'accélération des cycles de production constitue un élément récurrent des discours sur le journalisme en ligne (Karlsson, 2011 : 279 ; Croissant et Touboul, 2013 : 256 ; Le Cam et Domingo, 2015). Plusieurs chercheurs ont insisté sur le fait que l'immédiateté comme contrainte de production et la « routinisation de l'urgence » (Bazin et Lesaunier, 2017 : 153) ne sont pas apparues avec le journalisme web (Usher, 2016). Nous avons vu au chapitre 1 que les discours sur la rapidité de la production de l'information apparaissent dans des textes bien antérieurs à l'existence d'internet. Deuze (2005 : 458) présente même l'immédiateté comme l'une des valeurs centrales de l'idéologie professionnelle des journalistes dans leur ensemble. Néanmoins, de nombreuses recherches, reposant souvent sur des méthodes ethnographiques, ont pu montrer la prégnance de cette contrainte dans les rédactions web et la manière dont elle structure les pratiques journalistiques en ligne (Domingo, 2008a ; Boczkowski, 2010a ; Fenton, 2010 ; Karlsson et Strömbäck, 2010 ; Degand, 2012a ; Usher, 2014). Buhl, Günther et Quandt (2018 : 82) résumant plusieurs études concluant que l'immédiateté « seems to have partly displaced other criteria for the evaluation of the quality of news outlets (Lewis, Cushion, and Thomas 2005; Lewis and Cushion 2009; Saltzis 2012) ». Dans les rédactions en ligne, l'immédiateté est constamment mise en balance avec la fiabilité d'une information, et cette tension est vécue comme un pari dans lequel la publication profite plus souvent aux rédactions qu'elle ne les dessert (Degand, 2012a ; Degand et Grevisse, 2014). Des facteurs qui, sur internet, ont considérablement renforcé l'immédiateté du travail journalistique sont la possibilité de publier en continu et l'absence de deadlines qui en découle : « Considering the fluidity of deadlines, "as soon as possible" is often almost equivalent to instantaneous publication » (Buhl, Günther et Quandt, 2018 : 82). Bazin et Lesaunier (2017 : 163) montrent qu'en l'absence de bouclage, les « deadlines » fluctuent selon une diversité de paramètres dont les journalistes doivent tenir compte, ce que certains d'entre eux envisagent davantage comme une contrainte que comme une liberté. Soulignant l'intensification des rythmes de travail ressentie par les journalistes en ligne, Pignard-Cheynel et Sebbah (2013 : 6) parviennent aux

⁵⁴⁰ Il faut noter qu'aucune question de notre guide ne portait sur les conditions de travail des journalistes web. Tous les éléments fournis dans cette section appartiennent donc au discours spontané de nos interlocuteurs en réaction à des questions portant sur d'autres sujets.

⁵⁴¹ Voir, à ces différents sujets, Fenton (2010) et Pignard-Cheynel et Sebbah (2013), ainsi que l'ensemble des études citées dans cette section.

mêmes constatations : « La production en flux continu conduit à amplifier la “charge mentale” au travail. » Le Cam (2012 : 76-83) avance que la temporalité représente un des éléments structurant l’identité professionnelle des journalistes web : « la pression à la vitesse [constitue] le socle d’une représentation dominante de l’information en ligne dans les médias » (Le Cam, 2012 : 77). La pression du temps, mais aussi « la mise en scène de la consommation du temps », sont vécues comme des injonctions fortement intériorisées par les acteurs du journalisme web (Le Cam, 2012 : 77-78). Tant chez les professionnels des médias que chez les chercheurs, l’immédiateté du journalisme en ligne semble avoir été érigée en « mythe » (Lim, 2012).

Cette représentation se retrouve très largement dans le discours de nos enquêtés, notamment sous la forme d’auto-injonctions : « tu dois être rapide » [RTL6], « y a ce besoin d’urgence, [...] il faut être vite en ligne, même deux lignes » [DH4], il faut « aller vite » [LL4, LS1, LS3, LS4, RTB2, RTB5, RTL1, RTL6, RTL7, RTL8]. Conformément à des recherches précédentes (Degand, 2012a : 301 ; Le Cam, 2005 : 342, 2012 : 76 ; Lim, 2012 ; Usher, 2014 : 141-142), cet impératif de rapidité est légitimé par une obligation de ne pas se laisser devancer par la concurrence, ou du moins de réduire au minimum le retard sur d’autres sites. Il s’agit, pour les journalistes web, d’« être les premiers » [DH4, RTL7, RTL8], « d’être avant les autres » [RTB2]. L’obligation de publier rapidement et, dès lors, de produire rapidement les articles qu’ils publient est présentée par nos journalistes comme la source de nombreux écarts de langue : les phrases sont produites à toute vitesse, ce qui augmenterait la probabilité d’introduire des écarts linguistiques. De plus, les articles sont souvent publiés sans relecture approfondie permettant de déceler ces écarts (voir section 2). L’impératif de rapidité apparaît donc comme un facteur important de régulation de la langue sur les sites d’information : il favorise la production d’écarts en même temps qu’il défavorise leur repérage avant la publication des contenus journalistiques.

- (1) On doit aller tellement vite... qu’on fait des fautes. Des fois, je vois des fautes et je suis là « mais comment est-ce que j’ai pu écrire ça ? ». [...] Pour moi, à la base, l’orthographe, c’était hyper important. Et c’est vrai que c’est devenu un peu moins important parce que t’as pas le temps. Mais ce serait bien que ça ait la même importance. Mais ce serait bien qu’on ait un relecteur attiré, fin officiel, engagé, quoi. [RTL6]

Cet extrait révèle que le poids de la contrainte de l’immédiateté en tant que facteur de régulation s’inscrit dans la durée : au-delà de favoriser la présence d’écarts, l’intériorisation de l’impératif d’urgence amènerait les journalistes à accorder moins d’importance à l’orthographe de manière générale. Un autre enquêté développe les liens entre l’immédiateté, la concurrence entre les sites d’information et la présence possible d’écarts linguistiques dans les productions journalistiques.

- (2) Maintenant, oui, on est obligés d’aller vite, parce que il faut être avant les autres, parce que... parce que voilà. [Et] ça pose des dégâts en termes de langue. [...] C’est vrai que la langue [...], l’orthographe, la syntaxe... est sacrifiée au profit de la vitesse. Et c’est un problème. Maintenant moi, je sais que j’ai des obligations, c’est que je dois faire mon *push*, je dois faire mon alerte, je dois faire vite, et je préfère... fin, non, mon objectif, évidemment, c’est de faire un push sans fautes, mais si je passe cinq

minutes à formuler mon *push* et que j'ai cinq minutes de retard sur les autres, pour des grosses actus, ça me fait chier. [...] Y a rien à faire, on ira toujours plus vers l'urgence, on ira toujours plus vite, on dira toujours plus de conneries. Et l'avantage sur le web, c'est qu'on peut corriger vite notre faute, et voilà... Donc oui, ça crée des dégâts... mais... c'est un dommage collatéral de la course à l'information. [RTB2]

Cette « course à l'information » [RTB2], soit l'acceptation de se plier à des logiques concurrentielles très fortes, est parfois considérée avec une certaine distance critique par nos enquêtés, qui la considèrent davantage comme un impératif voulu par les managers. Toutefois, plusieurs journalistes présentent la rapidité de publication comme une réponse à une attente du public (Le Cam, 2012 : 76).

- (3) Les gens, ils voient déjà [l'information] sur [...] les chaînes d'info en continu, beaucoup vont avoir une alerte sur leur smartphone, beaucoup vont l'entendre à la radio [...]. Tu viens sur internet, sur RTL Info, et t'as rien qui parle de ça. Tu vas te dire « eh les gars, y a un avion qui vient de se crasher en France, on l'entend partout, on voit rien chez vous ». [...] Ces deux-trois-quatre minutes où y a rien chez nous mais où l'info est connue, il faut que ça dure justement deux-trois-quatre minutes et pas dix ou encore moins 15, quoi, parce que là, [...] entre guillemets, t'es un *has been* quoi. Ça ne va pas. [RTL3]

De façon générale, l'exigence de rapidité est vécue comme une injonction forte par nos enquêtés qui semblent accepter ses conséquences sur la qualité des contenus qu'ils produisent.

- (4) On te demande de faire vite et bien, tu vois. On te demande pas de faire lent et parfait. [RTB3]

Si cette injonction d'écrire « vite et bien » apparaît dans cet extrait comme une spécificité du journalisme en ligne, il est intéressant de constater qu'on la retrouve, exactement dans les mêmes termes, dans un des textes de notre corpus étudié au premier chapitre (section 5.4.2) et publié en 1957⁵⁴².

Le Cam (2012 : 73-74) montre que la temporalité renforce la demande de polyvalence des journalistes web, autre caractéristique souvent énoncée du journalisme en ligne (voir notamment Cabrolié, 2009 : 140-143 ; Fenton, 2010 : 562 ; Carbonnel et Mercier, 2011 ; Fernandes et Jorge, 2017) : la « polyvalence [...] ne renvoie pas seulement à la succession de tâches différentes, mais bien à une forme de dispersion instantanée du travail, au sens où les journalistes observés font quasiment toujours plusieurs choses en même temps ». Entre autres facteurs, la polyvalence exigée des journalistes web entraînerait chez eux le sentiment d'une charge de travail trop lourde (Carbonnel et Mercier, 2011 : 18). Cette polyvalence, ou la « multiplication des tâches » [DH4] à accomplir en un temps très restreint, a effectivement été soulignée par nos informateurs. Ceux-ci expliquent notamment être « sans arrêt un petit peu dérangés » [DH5], ce qui provoque une difficulté de concentration [DH5, LL3, LS4]. Cette

⁵⁴² Guyaux, Jacques (1957), *op. cit.*, p. 243.

difficulté de concentration engendrerait une diminution certaine de l'attention accordée aux aspects linguistiques des productions.

- (5) T'as trois trucs à faire en même temps, il se fait que les trois tu les fais réellement en même temps. Ce que j'ai déjà eu [...], c'était un match de foot dans une oreille, et la F1 dans l'autre, c'est, fin... tu te retrouves à faire des multitâches, que tu ne pensais pas que tu ferais un jour. Et forcément, là-dedans, t'es voué à faire [...] des fautes, parce que tout simplement, il faut que ce soit instantané, que tu l'envoies, que les dépêches que tu reçois ne sont pas spécialement toujours correctes, autant au niveau factuel que au niveau orthographique, que tu dois déjà vérifier ça, que tu écris en plus, et que donc forcément, des fautes, tu vas en avoir. [LS5]

Cette multiplicité des tâches est présentée par nos enquêtés comme une contrainte spécifique à la production journalistique en ligne, à laquelle ils opposent les conditions de travail jugées plus clémentes de leurs confrères du papier [DH5] (voir aussi Fernandes et Jorge, 2017). Les journalistes web expriment qu'ils travaillent constamment ou presque « dans le rush » [DH2, DH3, LL2, LL3, LL4, LS4, RTL2, RTL4].

Aux différentes caractéristiques du journalisme web que nous venons d'évoquer se greffent d'autres spécificités : la taille réduite des équipes et la quantité d'articles à produire, évoquées dans la section 1.1.

Selon nos informateurs, le mélange de l'immédiateté, de l'urgence, de la multiplicité des tâches et de la quantité de travail et d'articles à produire a pour conséquence qu'ils n'ont « pas le temps »⁵⁴³. Les journalistes utilisent cette expression de manière extrêmement fréquente au sujet d'un ensemble de processus et de tâches⁵⁴⁴ ayant des implications sur le plan linguistique. Ainsi, nos enquêtés considèrent qu'ils n'ont pas ou pas toujours le temps de relire les articles de leurs collègues [LL5, RTL2, RTL6, RTL7], de relire leurs propres articles [DH2, DH3, LL3, RTL2, RTL4] ou les dépêches d'agences [DH2, DH4, DH5, LL5, RTL5, RTL6], de retravailler ou de corriger les dépêches en profondeur [RTL7, RTL8], de travailler ou d'améliorer davantage leurs productions [DH3, RTL6], de choisir les bons mots [LL4], de consulter des ouvrages de référence [DH4], d'aller corriger des fautes repérées par les internautes [LL2], etc.

- (6) En fait, [...] t'as des fautes, tu buzzes dans le rush, et je pense que ouais, évidemment, tu fais beaucoup plus de fautes que si t'avais le temps de relire ton truc, quoi... [LL3]

Enfin, des chercheurs ont mis en évidence que la publication immédiate des articles était favorisée par la possibilité de les mettre à jour et de les corriger en cas d'erreurs (Quandt *et al.*, 2006 ; Lim, 2012, cités par Buhl, Günther et Quandt, 2018 : 82 ; Degand, 2012b : 99-105). Degand (2012b : 103) écrit au sujet d'éventuelles erreurs factuelles : « Puisque l'information en ligne peut être corrigée après sa publication, l'erreur éventuelle apparaît, d'une certaine manière, moins lourde de conséquences. » Ce mécanisme compensatoire est également décelable dans

⁵⁴³ Nos observations concordent notamment avec les celles de Pignard-Cheynel et Sebbah (2013 : 7) : « Les journalistes interrogés semblent [...] en quête perpétuelle de "temps". »

⁵⁴⁴ Certains de ces processus font l'objet de sections particulières dans ce chapitre.

le discours de nos enquêtés en matière d'écarts linguistiques : la possibilité de corriger les écarts après la publication des articles est évoquée par certains informateurs comme un avantage du journalisme en ligne [LS2, RTB2, RTL1, RTL7]. Le lien entre la vitesse de publication et la possibilité de correction est établi spontanément par plusieurs journalistes [RTB2, RTL1, RTL7].

- (7) Ça, c'est le problème aussi, c'est que parfois, une petite coquille peut se glisser parce que on est allés tellement vite que... Bon par contre, l'avantage du web, c'est que tu peux, après, si tu la vois, tu vas changer [rire], et voilà. [RTL7]

La possibilité de mettre à jour les articles agit donc comme un facteur de régulation de la langue des sites d'information de deux manières opposées : d'une part, elle renforce le poids du facteur de l'immédiateté et de ses conséquences sur la présence d'écarts linguistiques ; d'autre part, elle permet, à posteriori, de limiter l'ampleur de ces mêmes conséquences. En outre, la mise à jour des articles peut également conduire à introduire dans les articles des écarts linguistiques, des mots en trop, des incohérences textuelles, etc. [LS1], comme le constatent d'ailleurs les internautes (voir chapitre 2, section 6.2). Enfin, la possibilité de mettre à jour les articles portant sur des informations susceptibles d'évoluer rapidement entraîne la sensation qu'il serait vain d'investir trop d'énergie dans l'écriture.

- (8) Ça arrive que tu doives tout changer, tu vois, donc... ça sert à rien [...] d'en faire un petit truc magnifi... fin, [...] ça dépend de la situation. Y en a où tu devras rien changer, mais certains, il faut les mettre à jour, quoi, tu vois. Et donc [...] t'es censé avoir aucun état d'âme à supprimer toutes des phrases pour en refaire, pour en réécrire au-dessus, quoi. Donc c'est pas une œuvre que tu crées, et à laquelle tu ne touches plus. [RTB3]

La fin de cet extrait tend à considérer que, en ligne, l'écart entre les pratiques linguistiques – et éventuellement les attentes qui les accompagnent – des journalistes et celles des écrivains (voir chapitres précédents) se creuse : une œuvre littéraire n'a pas vocation à être modifiée à plusieurs reprises après sa publication. Plus largement, les propos de la journaliste – néanmoins isolés dans l'ensemble de nos entretiens – cadrent avec les observations de Croissant et Touboul (2013 : 257) : les auteures « constate[nt] [...] dans les discours des journalistes une quasi-disparition du discours sur la forme, car l'actualisation continue invalide de fait cette notion au profit du mouvement permanent ». Ce raisonnement accorde à l'une des caractéristiques de la production de l'information en ligne un poids considérable dans la manière dont la langue est envisagée : la mise à jour possible des articles influencerait sur l'ensemble des processus de production en lien avec le travail de la langue. En d'autres termes, certaines caractéristiques de l'information en ligne tendraient à diminuer l'importance accordée au travail de la langue, que l'ensemble des discours étudiés dans les chapitres précédents ont assimilé à un devoir professionnel fort.

Une dernière spécificité de la production de l'information en ligne apparaît pertinente pour la régulation de la langue : outre l'absence de deadlines, les journalistes assurent la couverture

de l'information en continu sur une période étendue⁵⁴⁵. Tôt le matin et tard dans la soirée, un seul journaliste alimente le site pour lequel il travaille (voir section 1.1). Le Cam et Domingo (2015 : 137-138) ont montré que de telles conditions avaient des conséquences sur la production de l'information puisque, au cours de ces périodes, les décisions éditoriales ne sont prises que par une personne. Cette caractéristique apparaît également comme un facteur qui diminue l'efficacité de certaines autres formes de régulation linguistique : elle prive le journaliste de la possibilité de se faire relire par un collègue ou de poser des questions sur les faits de langue à propos desquels il doute. En somme, elle individualise la responsabilité à l'égard de la régulation de la langue.

Les spécificités de la production de l'information en ligne agissent comme des facteurs de régulation linguistique à de multiples niveaux. La plus prégnante de ces spécificités dans le discours des interviewés est l'immédiateté – à laquelle sont rattachées d'autres contraintes. Celle-ci intervient sur la langue des sites d'information de différentes manières. Tout d'abord, les articles sont produits rapidement avec, dès lors, un risque plus élevé de contenir des écarts linguistiques. Ensuite, beaucoup d'entre eux ne sont pas relus (voir *infra*). Comme le souligne Fenton (2010 : 561-562), de nombreux chercheurs ont montré que les entreprises de presse traditionnelles ont, sur internet, pris l'habitude de publier et de mettre à jour des articles sans passer par les étapes de vérification qui prévalent dans les processus de production hors ligne, et qui assurent « l'intégrité journalistique ». En matière d'usage de la langue, cette intégrité journalistique correspond à un enjeu pour le groupe professionnel, que nous avons mis en évidence dans les trois premiers chapitres de ce travail. Notre recherche montre ainsi la puissance de l'immédiateté en tant que facteur de régulation linguistique : cet impératif intériorisé par les journalistes les contraint, les incite, voire les autorise à produire des contenus qui risquent de leur coûter une partie de leur intégrité – ou de leur crédibilité. Nous avons vu au chapitre précédent que selon certains journalistes, les écarts linguistiques à répétition risquent de faire perdre aux médias des consommateurs trop insatisfaits, ce qui représente un enjeu économique pour les entreprises. Cette section montre toutefois que l'enjeu économique qui prévaut dans le discours de certains journalistes est le gain de la course à la publication dans un contexte concurrentiel. La possibilité de mettre à jour les articles diminue les scrupules des journalistes à l'égard des faiblesses linguistiques potentiellement contenues dans les productions qu'ils publient. En revanche, elle permet de rectifier les erreurs qu'elle-même a favorisées. Enfin, le manque de temps apparaît comme un obstacle à l'efficacité d'un autre facteur de correction linguistique : la lecture des commentaires (voir section 3).

1.2.2 La place de l'écriture

Les conditions de production de l'information en ligne que nous avons analysées dans la section précédente sont étroitement liées à la place qu'occupe l'écriture dans le travail quotidien des journalistes en ligne. En effet, la taille restreinte des équipes (voir section 1.1), l'immédiateté

⁵⁴⁵ Il faut évidemment noter que les chaînes d'information en continu partagent ces caractéristiques.

et les logiques de productivité incitent les rédactions web à réduire la part de production originale. Marty et Touboul (2013) ont montré que, si les pratiques diffèrent selon les sites voire certaines catégories de sites en lien avec l'information, les rédactions des sites d'information dits « professionnels » utilisent abondamment la reprise de contenus selon des logiques de productivité et de réactivité (voir aussi Fenton, 2010 : 562). D'autres recherches ont également mis en évidence que, dans les rédactions en ligne adossées à des médias publiant sur d'autres supports, la place de l'écriture était limitée (Degand, 2012a : 329-330 ; Smith, 2015 : 69), et que les tâches des journalistes correspondent davantage à de l'édition. En France, Cagé, Hervé et Viaud (2017 : 12) ont calculé que « 64 % de l'information produite en ligne par les médias d'information est du copié-collé pur et simple ». Les chercheurs (2017 : 52) établissent que 19 % des articles ne contiennent aucune originalité ; 37 % des articles reprennent tels quels des contenus dans une proportion variant de 80 à 99 %⁵⁴⁶, alors que 21 % des publications sont entièrement originales.

Nous avons cherché à évaluer l'importance de l'activité de production textuelle originale dans le travail de nos enquêtés. La question que nous avons posée à nos informateurs était volontairement vague : « En moyenne, quelle proportion de votre temps avez-vous l'impression de consacrer à l'écriture (de textes, d'articles) ? » Cette question a fait émerger des réactions variées : celles-ci ont permis de mettre en exergue diverses représentations des journalistes vis-à-vis de leurs pratiques professionnelles, mais aussi d'interroger ce que nos interviewés considèrent comme du travail d'écriture.

Tout d'abord, conformément aux études citées *supra*, plusieurs enquêtés présentent la place limitée de l'écriture comme une particularité du journalisme en ligne. Ensuite, la quantification du travail d'écriture a suscité des réponses hétérogènes et souvent très hésitantes. De nombreux interlocuteurs expriment que la proportion du temps consacrée à l'écriture varie considérablement selon plusieurs facteurs. Les plus fréquemment cités sont le poste de la personne (à responsabilité ou non, éditeur ou journaliste web), le type de shift occupé (voir section 1.1), les journées, l'actualité elle-même ou encore les types de sujets⁵⁴⁷. Principalement pour ces raisons, plusieurs journalistes soulèvent la difficulté de quantifier l'activité d'écriture [DH5, LS4, RTB2, RTB3, RTB4, RTL7, RTL8]. Très variables, ces quantifications en tant que telles sont peu significatives dans la mesure où elles dépendent à la fois des facteurs que nous venons d'évoquer et de la manière dont les informateurs ont interprété le terme *écriture* (voir *infra*). Ce questionnement relatif à l'interprétation de la notion d'écriture, ainsi que les spécificités que nos interviewés attribuent à la place de l'écriture dans la production de l'information en ligne nous semblent mériter une analyse plus détaillée.

⁵⁴⁶ Notons que sont inclus dans ces calculs les portions de texte qui, au sein d'un article, sont reprises telles quelles d'autres articles produits par la même la rédaction web et publiés antérieurement (Cagé, Hervé et Viaud, 2017 : 51).

⁵⁴⁷ Plusieurs journalistes expliquent que les sujets people, qui ne sont pas fondés sur des dépêches d'agences, permettent davantage de travail d'écriture [RTL6, RTL8]. La même remarque est formulée par une journaliste du Soir.be [LS5], au sujet des articles consacrés à la politique française, puisque l'abonnement à l'AFP n'inclut pas les informations concernant la France.

Plusieurs journalistes ont relevé le mot *écriture* dans notre question et nous ont demandé des précisions sur ce que nous désignons plus exactement. Certains interrogent spontanément la notion d'« écriture » dans le contexte de leur activité, quitte à affirmer clairement qu'ils ne considèrent pas leurs tâches comme des tâches d'écriture [LL2, LL4, LS3, LS4, RTB2, RTB4, RTL6]. Les propos de ces interviewés tendent à montrer que la responsabilité des journalistes dans la régulation de la langue ne pourrait concerner que des processus qui ne sont pas liés à la production même de textes.

- (9) À part [quand j'occupe le poste consacré à la production propre], je considère pas que j'écris des articles. [RTB2]
- (10) Il faut gérer l'actualité, faire du *breaking news*, moi, je considère pas que c'est vraiment de la rédaction, parce que le but c'est de compiler des dépêches, de voir ce qu'il se passe sur les réseaux sociaux... Donc, ouais, c'est de la présentation d'articles, mais moi je considère pas ça vraiment... [LL2]

Certains journalistes tentent de désigner de manière plus adéquate l'activité qu'ils considèrent être la leur. Ainsi, une informatrice estime que son travail « est un peu de la relecture, quoi [...], de l'édition » [LL4] alors qu'un journaliste établit une distinction entre « écrire » et « écriture journalistique » [RTB4]. Dans les représentations de certains interviewés, l'écriture implique certaines caractéristiques absentes de leurs pratiques, dont la composante créative (« c'est pas parce que je tape que j'écris quelque chose » [RTL6]). L'écriture serait différente de l'activité des journalistes web qui consiste davantage à « taper des mots sur un clavier et faire du copier-coller » [RTB2]. Il apparaît que, dans le discours de ces informateurs, l'écriture est associée à un apport personnel d'information : écrire des phrases de lien entre des blocs de texte, « re-paraphraser une dépêche pour pas avoir la même que tout le monde » [RTB4], écrire quelques phrases de mise en contexte d'une vidéo ou écrire des titres à une dépêche ne leur apparaissent pas relever de l'écriture. Or, du point de vue de la régulation de la langue des sites d'information, toutes ces activités peuvent impliquer la responsabilité des journalistes, dans la mesure où ils produisent des phrases, même si cette production peut ne représenter qu'une proportion limitée d'un article. Ces observations nuancent donc la conclusion que nous avons tirée dans le paragraphe précédent : les journalistes produisent des énoncés linguistiques même lorsque cette tâche n'a pas valeur d'écriture à leurs yeux.

Hormis pour les postes dédiés à la production d'articles propres, le temps consacré à l'écriture est considéré comme réduit voire faible [DH2, LL2, LS3, RTB2], ou du moins inférieur à celui des journalistes des autres supports [LS3, RTB2]. Il s'agit là du second point d'attention de notre analyse. En effet, la reprise de contenus produits par d'autres, principalement les dépêches d'agences et les productions des collègues en dehors de la cellule web, est considérée comme spécifique au travail du journaliste en ligne. Le travail d'un journaliste web s'apparenterait davantage à du « bricolage » [DH4, RTB2].

- (11) En quantité de texte, peut-être [qu'un journaliste web produit] un volume supérieur [à celui d'un journaliste de matière], mais on est beaucoup dans un travail de réécriture, de re-hiérarchisation de l'information, de re-titraille, de chapôtage,

d'ajout d'informations à la volée, trois lignes pour préciser que, bah finalement, les bouchons, c'est terminé, ou qu'il y a un orage, ou fin. On en est là, hein, c'est de l'ordre du *breaking news*, mais hiérarchisé, avec un semblant, quand même, de fil narratif, avec un début, un développement, une fin, mais... [...] Après, la production d'un chapô pour Facebook, je considère pas que c'est un acte journalistique, fin si, c'est un acte journalistique majeur, mais c'est pas un acte d'écriture journalistique. [...] Ces contenus ne sont pas tous créés, c'est pas une création de A à Z, y a une matière première, voilà. [LS1]

Relevons tout d'abord le lapsus, éventuellement révélateur, du rédacteur en chef adjoint en charge du numérique du *Soir* concernant le fait que les tâches d'un journaliste web constituent ou non des « actes journalistiques » : il se pourrait que, dans les représentations spontanées, les tâches des journalistes en ligne soient éloignées de celles qui correspondent à l'idéal du travail journalistique (voir *infra*). Ensuite, le fait que les journalistes web travaillent à partir d'une « matière première » est présenté comme une spécificité par cet informateur, ainsi que par son collègue éditeur (« on part rarement en *from scratch* » [LS3]). S'il est raisonnable de penser que la reprise de contenus produits par d'autres occupe une place plus importante sur les sites d'information généralistes adossés à des médias traditionnels qu'ailleurs, il nous semble que ces discours tendent à nier ou à minimiser l'existence de ces pratiques avant l'émergence d'internet (voir Lits et Wrona, 2014 : 3). Chez certains interviewés, la publication des dépêches semble tellement intériorisée et associée au processus de production de l'information en ligne qu'elle paraît justifiée par le fait que les sites d'information « suivent l'actualité », caractéristique qui n'est pourtant en rien spécifique aux journalistes web :

- (12) On se base sur des dépêches, parce qu'on, l'objectif, c'est de relater un peu, [...] de suivre l'actualité, donc pourquoi est-ce qu'on utilise les dépêches ? Parce que c'est représentatif de l'actualité, quoi... Donc on fait du contenu propre en plus, mais... c'est pas un site maga, c'est un site d'actu, donc... y a toute une partie aussi qui est de l'édition et pas de l'écriture, quoi. [RTB3]

Le journaliste de matière ou le journaliste de presse imprimée est considéré comme susceptible de se consacrer davantage à l'écriture qu'un journaliste web étant donné qu'il ne doit pas se préoccuper de l'actualité en continu, ni assumer un nombre de tâches aussi élevé (mise en page, relecture, ajout de vidéos, photos, liens, etc.) [DH5, LS3, RTB2]. Conformément à différentes études (voir notamment Degand et Francoeur, 2012 : 42), la place restreinte du travail d'écriture engendre une certaine frustration chez plusieurs enquêtés. Cette frustration s'explique par le fait que les différentes tâches assumées par les journalistes font l'objet d'une hiérarchisation dans leurs représentations, et que l'écriture se situe en haut de l'échelle (Smith, 2015 : 69) : le travail d'écriture constitue « un maillon symbolique » du processus de fabrication de l'information (Goasdoué, 2015 : 171). L'écriture est généralement située parmi les tâches les plus valorisées du travail des journalistes.

Lors de nos entretiens, la place restreinte de l'activité d'écriture dans les rédactions étudiées apparaît dans la question de la signature. Plusieurs interviewés précisent en effet qu'ils ne signent généralement pas les articles qu'ils publient, étant donné qu'ils n'ont pas

(suffisamment) écrit ou qu'ils n'ont pas apporté de plus-value personnelle au contenu de l'information⁵⁴⁸. Cette observation, qui peut traduire une politique éditoriale propre à certains sites, concerne un ensemble de pratiques journalistiques sur le web. Pignard-Cheynel et Sebbah (2013 : 14) lient la question de la signature à un ensemble de spécificités du journalisme en ligne : « Dans un système fondé sur les principes d'interchangeabilité, de polyvalence, d'absence de spécialisation, les particularités individuelles sont gommées. Un exemple révélateur est celui de la signature des articles. On trouve peu de "plumes" parmi les journalistes du Web qui sont habitués à signer leurs papiers par la formule du type "rédaction du monde.fr". »

Enfin, certains journalistes évoquent l'évolution de la place de l'écriture dans leur rédaction. Mettant en avant la multiplication des tâches assumées par les journalistes web, une journaliste de DH.be [DH5] estime que cette proportion a largement diminué en quelques années. Cette considération demeure toutefois isolée dans l'ensemble de nos entretiens. En effet, plusieurs interviewés [LL2, LS4, RTB1, RTL7, RTL8] considèrent que les journalistes de la cellule web écrivent davantage qu'auparavant. La principale raison qui permet d'expliquer cette évolution réside dans l'importance accrue accordée au web par les entreprises médiatiques, qui a notamment conduit certaines d'entre elles à agrandir les équipes. D'après plusieurs interviewés, dans les rédactions de DH.be, La Libre.be, RTBF Info et RTL Info, la place de l'écriture et de la production de contenus originaux était inexistante il y a quelques années. Selon le chef de rédaction Info Nouveaux Médias de la RTBF, cette place n'a cessé de croître et la progression devrait se poursuivre. Plusieurs enquêtés dans différentes rédactions nous ont fait part d'une prise de conscience récente de l'importance de produire davantage de contenus propres et d'une volonté nouvelle de délaissier peu à peu la publication de dépêches reprises sur tous les sites [LL4, RTL6]. Cette volonté ne passe pas uniquement par une production propre plus importante de la part des journalistes de la rédaction web mais également par une contribution accrue des journalistes des autres supports.

La place de l'écriture joue donc un rôle dans la régulation de la langue. Celui-ci consiste à déterminer le niveau et le type d'intervention des journalistes sur les productions publiées : selon la tâche ou l'article en question, il peut ainsi s'agir uniquement de la vérification linguistique de contenus produits par d'autres et publiés tels quels (voir sections 1.3.4.3, 2.1 et 2.2), de la production de phrases qui assurent des liens ou la mise en contexte et, parfois, dans le cas de contenus propres, de l'ensemble du texte publié. Quelle que soit la place de l'écriture dans l'activité quotidienne des journalistes, et quelle que soit la signification attribuée par les journalistes au terme *écriture*, ceux-ci traitent, retravaillent dans une mesure variable, et publient une grande quantité de textes : leurs pratiques et leurs discours demeurent donc pertinents à analyser afin d'étudier la régulation linguistique des sites d'information. Il faut néanmoins noter que, puisque de nombreuses dépêches d'agences sont publiées telles quelles ou légèrement remaniées, sans faire systématiquement l'objet de relectures (voir *infra*), la

⁵⁴⁸ Comme nous le soulignons plus loin, ce paramètre influence l'attention portée par nos enquêtés à la langue.

régulation de la langue opérée au niveau des agences de presse agit comme un facteur de régulation majeur de la langue observable sur les sites étudiés.

1.2.3 L'écriture web

Dans sa thèse de doctorat, Degand (2012a : 332), qui constate également la place limitée de l'écriture dans le travail des journalistes en ligne belges, pose la question : « [P]eut-on néanmoins parler d'une écriture web ? » La reconnaissance éventuelle, par nos enquêtés, d'une écriture web est en effet susceptible de réguler leur utilisation de la langue⁵⁴⁹. Nos interviewés livrent plusieurs éléments qui seraient singuliers à l'écriture en ligne. Or, nous venons de voir que les journalistes considéraient relativement peu écrire. Les propos qu'ils tiennent au sujet de l'écriture web concernent donc les activités, même peu nombreuses, qu'ils considèrent relever de l'écriture : rappelons que, dans chaque rédaction, des postes sont dédiés à la production propre. Toutefois, elles pourraient également concerner des activités de production textuelle qui n'ont pas valeur d'écriture à leurs yeux. Il n'est pas exclu que leur conception de l'écriture web ait une incidence sur la régulation linguistique de toutes leurs productions – éventuellement à des degrés variables –, y compris les contenus dont ils ne sont pas principalement les auteurs.

Nos informateurs insistent sur l'importance d'aller « à l'essentiel » [RTB2], « droit au but » [LL4, LS3, RTL6] ou « *to the point* » [RTB3], de « laisser tomber toutes les fioritures » [RTL6]. Plusieurs différences par rapport à l'écriture sur les autres supports sont avancées par nos enquêtés : on n'écrit pas de la même manière pour le web que pour un journal [DH2, DH4]. Il s'agirait, sur le web, d'être plus court [LS4], plus factuel [LS2, LS4], plus léger, plus digeste [RTL7], « plus vivant » [RTL6], de produire des paragraphes plus courts [DH5] ou des phrases plus courtes [RTL6], des phrases « hyper simples » [RTL6], de privilégier l'usage du présent [DH4], d'éviter les déictiques temporels (*hier, aujourd'hui, demain, etc.*)⁵⁵⁰ [LL5].

Les éléments livrés par nos enquêtés rejoignent largement ceux qui ont émergé des entretiens réalisés par Degand. La chercheuse (2012a : 332) les résume de la manière suivante :

L'information doit [...] être

- 1) Brève / synthétique / courte.
- 2) Aérée / mise en page.
- 3) Abordable / compréhensible.
- 4) Nerveuse / sexy / accrocheuse.
- 5) Factuelle / Sujet-verbe-complément⁵⁵¹ / moins soignée / sans fioritures.
- 6) Réactive / directe / rapide.
- 7) Libre.

⁵⁴⁹ De nombreux éléments concernant la manière dont nos enquêtés envisagent l'écriture sur le web ont déjà été analysés en profondeur dans le chapitre 3. Nous nous concentrons ici sur les propos qui évoquent de manière explicite l'écriture web.

⁵⁵⁰ Cette dernière caractéristique est également soulignée par Domingo (2006 : 418).

⁵⁵¹ Voir à ce sujet la section 3.2.2.1 du chapitre 3.

De même, Croissant et Touboul (2013 : 255) soulignent que les journalistes web aspirent à « écrire court, simple et direct ». De nombreuses caractéristiques, tant parmi celles présentées par nos interviewés que celles issues des recherches citées, ne sont pas sans rappeler un ensemble d'injonctions relatives à l'écriture journalistique de manière générale. Nous avons évoqué ces prescriptions dans le contexte de la Belgique dans le premier chapitre (section 4.1) : nombre d'entre elles ont été produites bien avant l'émergence du web. Présentant des spécificités de l'écriture web, nos informateurs semblent, en réalité, décrire une forme éventuellement poussée à l'extrême de l'écriture journalistique idéale telle qu'elle apparaît dans de nombreux manuels. On peut également émettre l'hypothèse que les journalistes web doivent respecter les prescriptions relatives à l'écriture journalistique de manière beaucoup plus stricte que leurs homologues travaillant pour d'autres supports. Par ailleurs, plusieurs enquêtés avancent que le journaliste web ne doit rechercher aucune forme de style, si ce n'est le style proche de celui de la dépêche d'agence, même quand les articles produits ne proviennent pas de dépêches [LS2, RTB2] (« je suis pas là pour faire du style » [RTB2]). Ce « style sans style » peut occasionnellement être abandonné au profit d'une volonté plus prononcée de « bien écrire », à l'occasion d'articles qui « leur « t[iennent] vraiment à cœur » [RTB2].

Les caractéristiques communes à l'écriture web et à l'écriture journalistique pourraient en partie expliquer la réticence de certains de nos enquêtés à reconnaître l'existence d'une écriture journalistique propre au web [DH5, LS5, RTL8] ou le questionnement qu'ils expriment à ce sujet (voir aussi Degand, 2012a : 336-338). Au-delà de « tous les outils, toutes les manières qu'il y a de raconter une histoire sur le web » [LS4]⁵⁵², plusieurs journalistes affirment ne pas « faire de différence » entre l'écriture web et l'écriture pour le journal imprimé [DH5, LS5]⁵⁵³.

- (13) En fait, limite, entre guillemets, hein, je le prends un peu mal quand on parle d'écriture web. Je sais pas, quoi, l'écriture web, c'est sujet, verbe, complément sur un petit chat qui se casse la gueule sur une plaque de glace, un truc comme ça ? Tu vois ce que je veux dire ? J'ai jamais vraiment compris... [DH5]

Les représentations de nos enquêtés ainsi que nos différentes observations pourraient expliquer les résultats de la thèse de Küppers (2013, citée par Lits et Wrona, 2014 : 4). À partir d'une étude quantitative de productions journalistiques, la chercheuse a révélé une certaine homogénéité dans les pratiques d'écriture, au-delà des supports mais aussi des lignes éditoriales des médias étudiés. Lits et Wrona (2014 : 4) y voient une stratégie de légitimation des journalistes en ligne : « A-t-on finalement, dans la situation actuelle, besoin de définir les contours d'une écriture hypertextuelle, si les nouveaux médias se légitiment en reprenant les spécificités de l'écriture journalistique la plus classique ? »

Si les spécificités de l'écriture web données par nos enquêtés font émerger de multiples ressemblances avec les recommandations générales relatives à l'écriture journalistique, elles

⁵⁵² Concernant le discours des journalistes par rapport aux possibilités formelles offertes par le web, voir notamment Croissant et Touboul (2013 : 257-260).

⁵⁵³ Le Cam (2005 : 294) rapporte des propos similaires tenus par des journalistes québécois.

n'en constituent pas moins un ensemble de représentations normatives intériorisées et vécues comme spécifiques par nos enquêtés. Il est probable que ces représentations, relativement vagues et dont l'explicitation donne une impression de déjà-vu, aient une incidence effective sur les pratiques des journalistes, et que celles-ci diffèrent réellement des pratiques des journalistes travaillant pour d'autres supports. Dès lors, que nos interviewés contestent la spécificité de l'écriture web ou qu'ils en livrent des éléments constitutifs, l'écriture journalistique – web ou non –, fait l'objet de représentations normatives qui façonnent la manière dont ils évaluent, éditent ou produisent des textes dans le contexte professionnel (voir également le chapitre 3).

1.2.4 *Clic et référencement*

La logique du clic et celle du référencement dans les moteurs de recherche, et en particulier Google, charrient des enjeux majeurs pour les entreprises de presse en ligne (Sire, 2017). Les sites d'information tirent une part importante de leurs revenus de la publicité et celle-ci est négociée en partie selon le nombre de clics (Ouakrat, Beuscart et Mellet, 2010). Il est donc indispensable, pour les entreprises médiatiques, que les différentes productions proposées engendrent des clics de la part des internautes. Par ailleurs, le bon référencement des articles dans les moteurs de recherche et les autres « infomédiaires » (Rebillard et Smyrnaio, 2009, 2010) est essentiel pour augmenter ou maintenir le taux de fréquentation des pages des sites d'information. Il s'agit donc, pour les entreprises de presse en ligne, d'adapter leurs pratiques au fonctionnement des algorithmes des infomédiaires comme Google et Facebook (Rebillard et Smyrnaio, 2009, 2010 ; Sire, 2017). Ces adaptations consistent en différentes techniques d'optimisation, appelées SEO (*Search Engine Optimization*). Si ces techniques peuvent influencer sur divers aspects de la production journalistique (Rebillard et Smyrnaio, 2009, 2010), ceux qui concernent la langue sont principalement limités à la titraille. Thiran (2012) montre comment la « culture du clic » (2012 : 88-89) peut avoir une incidence sur le vocabulaire choisi par les journalistes dans leurs titres. Des outils comme Google Trends permettent de connaître la fréquence d'une requête dans le moteur de recherche. Les résultats sont susceptibles de guider les journalistes dans le choix d'un terme parmi un ensemble de synonymes – *tremblement de terre* sera préféré à *séisme* (Thiran, 2012 : 92) –, ou la dénomination d'un événement. Seuls quelques interviewés [DH3, LL2, RTB1, RTL5] évoquent explicitement la question du référencement⁵⁵⁴. Le premier extrait montre que le référencement peut effectivement influencer sur le choix des mots utilisés dans le titre.

- (14) J'ai mis *prostituée* dans le titre. Je peux pas passer à côté. Je vais pas mettre *pute*, parce que c'est trop grossier, je vais pas mettre *travailleuse du sexe* parce qu'on sait que c'est pas forcément un... quoique *sexe*, c'est le mot le plus recherché, mais fin, j'aurais pu mettre *travailleuse du sexe*, mais c'est trop long. [...] Donc, ouais, on réfléchit quand même aux mots qui vont être recherchés par les gens. [LL2]

⁵⁵⁴ La logique du référencement ne faisait pas partie des questions de notre guide.

- (15) Donc si ton article est pas référencé dans Google, beh malheureusement, il tombe dans les oubliettes, quoi. [...] C'est une donnée objective, c'est le métier qui veut ça. [RTL5]

Au-delà de guider le choix des mots, le référencement peut constituer un facteur de régulation plus général sur la manière de composer les titres. En effet, les titres que favorise la logique du référencement sont fondés sur le canevas « Mot-clé : Titre » (Sire, 2017). À partir de l'étude de six sites d'information généralistes français, Sire (2017 : 108-109) établit que ce formatage concerne 55 % des titres en 2015⁵⁵⁵. Un tel schéma est évoqué de manière spontanée par plusieurs de nos enquêtés [LL4, LS5, RTL5], sans qu'ils explicitent forcément le lien entre cette pratique routinière et la logique du référencement. La présence de mots-clés dans le titre, impérative pour le référencement (Croissant et Touboul, 2013 : 255), est évoquée par plusieurs enquêtés [DH2, LL2, RTL5]. Comme l'a également constaté Sire (2017 : 108), cette pratique est parfois adoptée à regret par certains journalistes, qui intériorisent les impératifs économiques du média pour lequel ils travaillent.

- (16) Ce qui est difficile c'est que, pour la titrairie web, il faut des mots-clés, parce que tu dépends du référencement dans Google. Et donc ton titre ne va jamais être un beau titre comme dans la presse écrite, ou avec des jeux de mots, ou avec des subtilités... Non, jamais, parce que ça, c'est pas référencé [...]. Donc tu dois toujours faire « Drame social chez Caterpillar, deux points », et puis après, tu mets ton titre. [RTL5]

Il faut constater que la logique du clic et celle du référencement visent un objectif commun – augmenter la fréquentation des pages du site – et que la seconde peut favoriser la première – un bon référencement engendrera une augmentation du nombre de clics. Néanmoins, Sire (2017) a montré qu'elles pouvaient aussi s'opposer, de sorte que les journalistes se retrouvent à devoir favoriser l'une ou l'autre, voire à trouver un compromis entre les deux. En effet, les titres informatifs contenant un maximum de mots-clés seront privilégiés pour le référencement, mais les titres incitatifs, voire promotionnels, peuvent provoquer un nombre de clics plus important. Étant donné le risque que les internautes se contentent du titre et éventuellement de l'accroche lorsqu'ils consultent par exemple Google et Facebook, Sire (2017 : 105-106) explique que les éditeurs de presse doivent à la fois faire en sorte que les articles apparaissent sur ces différentes plateformes, mais également s'assurer que les internautes finiront par consulter le site d'information lui-même. Dès lors, « il s'agit d'être assez informatif pour franchir le prisme des infomédiaires algorithmiques, et assez incitatif pour que cela puisse avoir un intérêt du point de vue économique » (Sire, 2017 : 105-106). Cette tension entre la logique du clic et celle du référencement est évoquée par un de nos informateurs, qui révèle que les deux stratégies peuvent agir comme des facteurs de régulation de la langue dans la composition des titres.

- (17) On dit [que] pour les recherches, pour le référencement, il faut absolument « primaire de la gauche française », des mots-clés très précis, nous on essaie de les respecter, mais après, si on trouve qu'un titre est beaucoup plus accrocheur, et

⁵⁵⁵ Cette valeur est moins élevée pour les sites « dont le trafic et la part d'accès directs sont les plus forts » (Sire, 2017 : 108).

même si y a pas « primaire » dedans, euh... bah on va privilégier le titre très accrocheur. [LL2]

La logique du clic a été davantage mise en avant par nos enquêtés que celle du référencement⁵⁵⁶. Si le caractère « vendeur » d'un titre n'est pas une préoccupation propre aux journalistes en ligne, celui-ci acquiert sur internet une importance bien plus grande, dans la mesure où il influence à la fois l'accès à la production mais également le clic qui peut être « monnayé » (Sire, 2017 : 104). Plusieurs journalistes semblent en effet avoir intériorisé l'obligation de « provoquer le clic » [RTL5]. Cette obligation agit alors sur la formulation entière des titres. Elle est parfois présentée comme une condition nécessaire à la valorisation de leur travail et, partant, de l'utilité de celui-ci :

- (18) Contrairement au journal où, voilà, l'info tu l'as dans la gueule, ben là tu dois faire la démarche, faire un petit geste pour l'avoir dans ta gueule. Sinon tu n'auras que le titre, tu vois. Et donc pour attraper ce petit geste, ben, il faut que, nous, on fasse un peu les... fin les vendeurs. [DH4]
- (19) Ton article peut être super intéressant, super bien écrit, si personne ne l'ouvre, ne clique dessus, [...] il entre pas dans la comptabilité, et donc on va considérer que il est pas intéressant alors que, si ça se trouve, il l'est. Mais uniquement parce que ton titre est un peu plat, ou qu'il a rien suscité chez le lecteur pour provoquer le fait qu'il clique, et qu'il ouvre, et que du coup ça apparaisse dans le chiffre, bah ça passe inaperçu. Et donc [...] tu te fais un peu violence, parce que tu te forces à mettre un titre un peu... pfff... un peu ouais, choc, ou... qui va susciter vraiment une émotion [...] pour en fait simplement que ton article soit lu, parce que tu sais que t'as fait du bon travail. [RTL5]

Dans les discours de nos enquêtés, nous devons noter une approche relativement différente selon les lignes éditoriales des médias. Les titres essentiellement fondés sur l'envie de cliquer qu'ils susciteront auprès des internautes semblent valorisés dans certaines rédactions, et évités dans d'autres. Si plusieurs journalistes de DH.be se montrent volontiers critiques à l'égard de la politique du clic, ils admettent intégrer cette contrainte à leurs propres pratiques de composition des titres. La pratique de l'« *overselling* » [DH2], qui se traduit notamment par l'usage de mots plus forts que ceux qui décriraient fidèlement la réalité, est relativement bien acceptée par plusieurs journalistes de DH.be. Ceux-ci la présentent même parfois comme normale étant donné la ligne éditoriale du média. La différence d'approche entre DH.be et plusieurs autres médias est particulièrement manifeste à l'égard des titres qui « gardent un aspect mystérieux » [DH2], formés sur le principe du « Voici pourquoi... » ou « Voici comment... », évoqués par plusieurs journalistes.

- (20) Y a pas une vérité mais, c'est vrai que plus y a du mystère, et plus les gens cliquent, et vu que nous, notre seule façon de... fin, un journal doit se vendre, et doit avoir un lectorat important, nous [...] la seule vraie vérité au final, c'est le clic, et donc, le gars

⁵⁵⁶ Nos interlocuteurs de DH.be ont été incités à évoquer la logique du clic lors de la présentation d'un commentaire contestant l'usage du mot *humiliation* dans un article décrivant une action de football.

peut se dire « ah ça a l'air d'être une info intéressante », si il clique pas tout de suite ou quoi, ben voilà, on l'a un peu perdu. [DH2]

- (21) On est quand même dans un défi de l'attention, sans tomber dans le *clickbait*⁵⁵⁷. « Les cinq choses que vous devez savoir sur Emmanuel Valls, et la troisième va vous étonner », [...] c'est une interdiction formelle, au *Soir*. [...] L'info doit être dans le titre. Si y a pas l'info dans le titre, mais c'est une faute professionnelle grave, hein. Les titres du style « Devinez qui... Voici comment... »... Non, non, non. [LS1]

Dans le même état d'esprit que le rédacteur en chef adjoint en charge du numérique du *Soir*, plusieurs interlocuteurs de RTBF Info affirment également éviter les titres excessivement « putaclics » [RTB3] ou « putassiers » [RTB2]. Nos observations montrent que selon leur ligne éditoriale – autre facteur de régulation de la langue (voir section 1.3.1) –, les médias ménagent une place plus ou moins importante à la logique du clic en tant que facteur de régulation dans l'écriture des titres. Toutefois, le « potentiel clics » [LL2] ou le caractère « cliquable » [RTB2] du titre est considéré comme un paramètre dont les journalistes tiennent compte [RTB2]. Cette contrainte est présentée comme particulièrement importante dans un contexte où le titre constitue « la seule porte d'entrée » des articles [RTB2], étant donné qu'une proportion importante des internautes accèdent au site à partir d'autres plateformes et non pas par la page d'accueil [RTB2] (voir notamment Rebillard et Smyrnaiois, 2010 ; Mercier et Pignard-Cheynel, 2017 : 16-18).

- (22) Ils sont sur leur fil Facebook, ils regardent ce qui se passe sur leur fil, et si ça les intéresse, ils cliquent, et dans le meilleur des cas, ils partagent, et nous on a rempli notre contrat, on a rempli ce qu'on nous demandait, on a eu un clic et un partage, pas de problème ! S'ils commentent, c'est encore mieux ! [RTB2]

Bien que le discours de ce journaliste soit bien plus nuancé ailleurs dans l'entretien, cet extrait démontre une forte intériorisation des impératifs économiques du média. La « mission » des journalistes est, en effet, ramenée à une logique d'accomplissements d'objectifs chiffrés attendus par les directions. Cette logique marketing tend donc à accroître l'importance de la politique du clic dans les pratiques d'écriture des titres.

Cette politique du clic est encore plus palpable dans l'utilisation qui est faite d'outils spécifiques d'analyse de l'audience en temps réel, comme Google Analytics (voir Ouakrat, 2016 ; Malcorps, 2017).

- (23) On a aussi un outil magnifique qui est Google Analytics, en temps réel, et qui nous permet de voir si un article fonctionne ou pas. Et donc c'est facile pour nous, après, de repérer les titres qui fonctionnent bien. [DH2]

La logique du clic et celle du référencement façonnent indubitablement la manière dont les journalistes web pensent et composent leurs titres : elles affectent le choix des mots, la structure des titres et la manière dont ils sont formulés de façon générale. Néanmoins, le positionnement

⁵⁵⁷ Le *clickbait* désigne une pratique sur internet visant principalement à susciter le clic des internautes.

de chaque média par rapport à ces deux logiques dépend de sa ligne éditoriale. L'impact de ces logiques marketing, que les journalistes intègrent dans leurs pratiques (voir aussi Degand, 2012a : 326-327), sur l'utilisation de la langue se limite principalement au choix de mots plus marquants dans un ensemble de synonymes ou à des formules de titre stéréotypées. Au-delà des titres, cet impact, si fondamental qu'il soit pour les entreprises médiatiques et leurs journalistes, semble relativement limité par rapport à l'ensemble de la production textuelle proposée sur les sites d'information étudiés. Bien que Croissant et Touboul (2013 : 255) affirment qu'« écrire court et surtout de façon claire et explicite participe d'un travail d'optimisation des textes en vue d'un meilleur référencement sur les moteurs de recherche », aucun raisonnement de ce type n'a émergé au cours de nos entretiens. À l'exception des titres, l'écriture des journalistes et leur utilisation de la langue dans les textes qu'ils publient semblent très peu atteintes par les logiques du clic et du référencement.

1.3 Les politiques managériales

Dans la section 1.1, nous avons dressé le portrait des différentes salles de rédaction étudiées. Nous analysons à présent d'autres facteurs de régulation linguistique qui relèvent du niveau de l'entreprise : dans les pages qui suivent, nous nous intéressons à un ensemble de politiques et de choix managériaux propres à chaque média qui, à divers niveaux, ont une incidence potentielle sur la langue des sites d'information concernés par notre étude. L'analyse porte sur les spécificités éditoriales de chaque média, les logiciels avec lesquels travaillent les journalistes, les ressources humaines consacrées à la correction linguistique et, enfin, un ensemble de consignes de la part des hiérarchies portant sur des questions de langue.

1.3.1 Les spécificités éditoriales

Selon les propos de nos enquêtés, les qualités linguistiques de la langue des journalistes dépendent, dans une certaine mesure, du positionnement éditorial de chaque média (voir chapitre 3). Ces discours sont principalement liés à la ligne éditoriale du média, à son public cible et à son support originel⁵⁵⁸.

Un usage distinct de la langue selon la ligne éditoriale se pose dans des termes particuliers dans le groupe IPM où, comme nous l'avons vu, les journalistes sont amenés à traiter l'information sur les deux sites lors de certains shifts. Deux interviewés occupant des postes à responsabilité, l'un de DH.be et l'autre de La Libre.be, soutiennent qu'il existe bien une différence dans la manière dont la langue est utilisée ou doit être utilisée sur les deux sites.

- (24) Je pense que c'est quand même, d'un site à l'autre, ça change. Fin *La Libre* va pas écrire pour le web comme *DH* écrit sur le web. Fin, [mon homologue sur La Libre.be] titre pas comme moi je titre, et forcément, ça a aussi trait à la ligne éditoriale, etc., donc... [DH2]

⁵⁵⁸ Bien que nous n'ayons pas insisté, dans nos questions, sur les spécificités du rapport à la langue selon les spécificités du média, nous avons pu rassembler de nombreux propos de nos informateurs à ce sujet.

- (25) C'est-à-dire que y a un style, hein, j'ai envie de dire. [...] On [...] demande [aux journalistes] d'être attentifs à une façon, voilà, on se veut un site de référence, un journal de référence, donc on fait plus attention que quand on travaille pour *DH*. Y en a qui travaillent parfois pour les deux, et donc là on sent des dérapages... fin dérapages, des sorties de piste. [LL1]

La qualité de « journal de référence », mise ici en avant par le rédacteur en chef de *La Libre.be*, se retrouvait également dans certains propos tenus par les commentateurs (chapitre 2).

Un interviewé travaillant pour *DH.be* avance que le travail de la langue ne constitue pas une priorité pour *La Dernière Heure/Les Sports*, y compris pour le journal, et oppose son média à d'autres.

- (26) À *La DH*, la beauté de la langue... elle a pas cours. Fin [...], ce débat-là, il est tellement loin des préoccupations des gens au quotidien, quoi. Et au passage, j'ai l'impression qu'il a jamais vraiment eu lieu, tu vois... T'es pas dans un maga, où là, on peut vraiment se poser la question [...] « comment est-ce qu'on va retravailler ça ? » Là, on n'est pas chez *Médor*, *XXI* ou *24h01*, quoi... À *La Libre*, un peu plus quoi, ils font des suppléments où il faut un peu soigner... Ouais, t'as des mecs qui aiment faire chanter le verbe. [...] *La DH*, [...] c'est pas des poètes, quoi. Les mecs, on les a pas embauchés pour ça, tu vois.

Comme l'affirme le même informateur de *DH.be*, l'éventuelle faible place accordée au travail de la langue peut être liée à l'image que se font les membres de la rédaction des attentes de leur public. Ces attentes sont également mises en opposition avec celles du public de *La Libre Belgique*.

- (27) On [...] perçoit [notre lectorat] avec beaucoup de... de suffisance. [...] Et du coup ben, le style, tout ça, rien à foutre. Rien à foutre. Et tu sens même [que] les gens, y a des fautes d'orthographe, « ouais... ouais... ouais, voilà, quoi ! De toute façon, c'est tous des béotiens ». Tu sens un peu, moi je sens un peu ça. À *La Libre*, moins. Attention ! public plus... des vieux, tu vois, qui ont le temps. Fin, c'est des vieux [...] qui ont un peu le temps de... « quelle belle assimilation de verbe ! », tu vois [rire] ? « Quel beau dégradé d'adjectifs... » Allez, c'est comme ça que tu perçois un peu plus le public de *La Libre*, quoi. [...] Des gens plus éduqués, plus riches, qui viennent un peu du Bruxelles chic.

Plusieurs de nos interviewés des deux médias qui ne sont pas considérés comme des médias de référence – *DH.be* et *RTL Info* –, affirment que les attentes supposées du public cible ne sont pas forcément élevées. Cette représentation des attentes est susceptible d'influer sur la manière dont les journalistes travaillent ou retravaillent la langue des articles qu'ils publient : l'attention accordée à la forme des articles pourrait être moindre, comme l'explique notamment l'informateur de *DH.be* dans le dernier extrait. Toutefois, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, les considérations normatives à l'égard de la langue des journalistes sont partagées par l'ensemble des répondants, y compris ceux de *DH.be* et *RTL Info*. Certains informateurs qui avancent que les attentes linguistiques de leur public ne sont pas élevées manifestent pourtant bien une volonté d'atteindre leur idéal linguistique.

Des contraintes plus spécifiques liées au public cible des médias sont présentées par nos enquêtés. Une journaliste [RTL7] soutient notamment qu'un magazine spécialisé pourra utiliser davantage de termes spécifiques en raison de son public restreint. Par ailleurs, une informatrice de RTL Info [RTL8] souligne que la « proximité », principe clé de la ligne éditoriale du média, se répercute sur l'écriture, entendue ici plutôt comme la mise en récit que dans l'utilisation de la langue.

- (28) On va quand même toujours partir d'abord d'un témoignage, d'une personne, de l'humain, pour après développer derrière, des questions, des sujets plus institutionnels, etc., on va pas partir du « la loi est sortie », non on va parler d'un cas concret d'une personne, ce qui va permettre de s'identifier, etc., et c'est un peu la technique RTL, que ce soit dans les sujets télé, radio, on suit cette façon d'écrire-là, directe et proche des gens. [RTL8]

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, le rédacteur en chef de RTL Info [RTL1] présente la clarté et la simplicité du langage comme faisant partie de l'ADN de RTL.

Du côté du site RTBF Info, les spécificités évoquées par nos interviewés se rapportent souvent au fait que la RTBF constitue un média public. Cette particularité apparaît, comme le notent spontanément certains enquêtés [RTB2, RTB4, RTB5], dans les commentaires des internautes du site (voir chapitre 2, section 5.5). Un journaliste [RTB4] avance qu'il comprend l'existence d'attentes linguistiques spécifiques en raison du caractère public du média. Le chef de rédaction Info Nouveaux Médias [RTB1] considère que cette spécificité impose, en outre, une neutralité plus importante encore de la part des journalistes. Au-delà de ces spécificités, l'informateur définit l'écriture du site RTBF Info plutôt par la négative et met en avant des qualités comme la sobriété et la neutralité.

- (29) Y a pas une écriture RTBF, non. Y a des écritures qui ne sont pas RTBF. Je veux dire, mettre des tas de points d'exclamation à la fin des phrases, jouer dans les titres sur des devinettes, forcer le trait en utilisant des superlatifs ou des formules fortes à gogo, tout ça, assez naturellement, n'entre pas dans l'ADN d'un site comme le site Info de la RTBF. [...] [RTBF Info] privilégie une écriture plus sobre que certains de ses concurrents, une écriture plus neutre que des journalistes, que des sites entre guillemets engagés, euh... en se méfiant du sensationnalisme, en mettant plutôt deux conditionnels qu'un, s'il y a un doute... S'il fallait définir un style, [...] c'est autour de ces concepts-là, sans doute, qu'on le définirait. Mais donc c'est plutôt en creux. [RTB1]

D'après trois interviewés [RTB1, RTB2, RTB3], le support originel des médias influe de manière plus ou moins importante sur le rapport à l'écrit qui prévaut dans les rédactions web. Déjà mise en évidence plus haut, cette influence du support premier des médias concernés fait dire à deux journalistes que l'attention à la langue et, éventuellement, les réflexions linguistiques entre collègues (voir section 2.3) sont moindres dans les rédactions web liées à des entreprises audiovisuelles que dans les rédactions de journaux ou des rédactions web adossées à des journaux.

- (30) La réflexion sur la langue [entre collègues], ouais, ça peut arriver... Fin ça pouvait arriver [dans le média imprimé pour lequel je travaillais avant], ici plus tellement... parce que l'objectif est pas de bien écrire. L'objectif est de remplir le tuyau d'actu, quoi...

Les quelques différenciations selon les lignes éditoriales des médias que nous venons d'évoquer pourraient sembler contradictoires avec l'impression d'homogénéité qui se dégageait des commentaires relatifs à la langue des journalistes sur les cinq sites. En effet, nous avons noté au chapitre 2 que des attentes et des déceptions normatives à l'égard de la langue des journalistes étaient exprimées : peu de différences sur le fond étaient observables selon le média et sa ligne éditoriale. Toutefois, il faut noter que diverses caractéristiques des médias étaient également soulignées par certains commentateurs. De plus, il est possible que l'homogénéité des commentaires concernait davantage des éléments liés au respect de l'orthographe ou de la grammaire, alors que les différenciations énoncées dans cette section abordent plutôt des questions de style, de travail de la langue et de ton.

Cette section a montré que les journalistes sont conscients des spécificités éditoriales de leur média et lient ces dernières à la composante linguistique de leur travail. Dans la régulation de la langue, les spécificités éditoriales semblent avant tout jouer un rôle dans l'attention plus ou moins importante à accorder aux aspects formels des productions et au ton qui peut être utilisé par les journalistes.

1.3.2 Les logiciels d'édition

Le logiciel d'édition dans lequel les journalistes web éditent leurs articles fait partie des décisions managériales et des éléments qui structurent et façonnent leur travail (Jeanne-Perrier, 2005, 2006). Il s'agit d'étudier les différents aspects qui, dans le fonctionnement et les possibilités des différents logiciels informatiques, peuvent avoir une incidence sur l'utilisation de la langue. Deux éléments essentiels peuvent être dégagés : la gestion du bimédia et l'existence d'un correcteur informatique. Le premier élément joue un rôle sur les processus de production des articles web : la reprise plus ou moins immédiate de productions textuelles en provenance des journalistes travaillant pour les autres supports fait varier le niveau d'intervention linguistique des journalistes web. Par ailleurs, l'existence d'un correcteur informatique permet évidemment d'éliminer d'éventuels écarts avant la publication des articles. Nous proposons tout d'abord une description synthétique des différents logiciels utilisés dans les cinq rédactions étudiées, en focalisant notre propos sur ces deux éléments susceptibles d'avoir un effet sur la régulation de la langue. Ensuite, nous analysons ces logiciels en tant que facteurs potentiels de régulation linguistique, à travers le discours de nos interviewés.

Les journalistes de DH.be et de La Libre.be utilisent un logiciel distinct de celui de leurs collègues du papier, même si des liens existent entre les deux programmes. Les articles du journal papier qui sont signalés comme étant prêts pour l'impression arrivent automatiquement dans le *back-office* de la rédaction web, accompagnés d'une icône rouge. Cette icône signifie que la rédaction web peut disposer du contenu de l'article moyennant un traitement. Les textes mis à

la disposition des journalistes web ne comportent aucune marque de mise en page. Ainsi, le processus facilite la tâche de la rédaction web dans la mesure où il n'est pas nécessaire de copier-coller les contenus du papier à partir des versions PDF ou du logiciel d'édition des journalistes papier, mais il nécessite un travail de mise en page et notamment l'intégration d'intertitres. Les éventuels « encadrés » de la version papier engendrent parfois des problèmes à l'exportation, qui requièrent un travail de vérification de la part des journalistes web. Les articles en cours de rédaction par les journalistes du papier sont accessibles aux journalistes web en lecture seule, c'est-à-dire qu'ils n'ont aucune possibilité de modification, mais peuvent copier-coller les textes. Dans l'interface dédiée au web, plusieurs auteurs peuvent modifier un même article de façon simultanée, mais le premier qui sauvegarde l'article efface les modifications apportées par les autres auteurs : cette contrainte oblige les journalistes à communiquer oralement pour se coordonner.

Le logiciel de la rédaction en ligne est, en réalité, une application web à laquelle on accède par un navigateur. Ce logiciel ne comporte aucun correcteur linguistique. À l'inverse de leurs collègues du papier qui disposent du logiciel ProLexis – dont l'utilisation est obligatoire pour faire passer l'article au stade ultérieur du processus de fabrication du journal –, les journalistes web n'ont à leur disposition que le « correcteur » orthographique compris dans le navigateur utilisé. Celui-ci se limite à souligner les mots qui, selon ses critères, n'appartiennent pas à la langue définie et ne propose pas de corrections. En outre, de nombreux navigateurs de la rédaction web sont configurés en anglais, ce qui signifie que cet outil de correction est inopérant⁵⁵⁹. Les journalistes n'utilisent pas d'autres logiciels qui leur permettraient de bénéficier d'un correcteur orthographique. En particulier, une écriture des articles dans Microsoft Word – pratique courante dans la rédaction de RTL Info (voir *infra*) – ne semble pas envisageable en raison du temps qu'une telle manipulation nécessiterait.

L'ensemble des journalistes du *Soir* travaillent dans le même logiciel. L'organisation du logiciel ne se fait pas à partir d'articles mais bien d'informations. Une « enveloppe » créée autour d'une information comporte donc, en son sein, des espaces distincts pour la version imprimée, le site payant et le site gratuit. À partir du même « endroit » du logiciel peuvent donc être exportées tant la version destinée à la maquette du journal imprimé qu'une page web. De cette manière, quelle que soit leur cellule d'appartenance dans la rédaction, tous les journalistes ont accès à l'ensemble des contenus produits. Le programme « n'est pas conçu pour produire un support, mais vraiment pour suivre de l'information, et puis distribuer ces informations sur les différents supports » [LS1].

Le correcteur linguistique ProLexis a été intégré dans le logiciel d'édition. Ce correcteur est installé en tant que complément et n'est donc pas inclus dans l'interface que les journalistes utilisent lorsqu'ils sont en train de rédiger : il doit être « appelé » par le journaliste. Lorsqu'un journaliste fait passer son article dans ProLexis, celui-ci harmonise de manière automatique un

⁵⁵⁹ L'ajout d'autres langues que la langue définie par défaut semble toutefois possible, bien que cette possibilité n'ait jamais été mentionnée par nos enquêtés.

certain nombre de paramètres typographiques (espaces insécables, guillemets, etc.). Le logiciel de correction possède ainsi une double fonction d'harmonisation typographique et de correction linguistique. Si ce passage par ProLexis n'est pas techniquement obligatoire avant la mise en ligne d'un article, il est presque systématique dans la pratique, selon nos interviewés.

Le site RTBF Info est édité grâce à un logiciel spécifique distinct des logiciels utilisés par les journalistes de la radio et de la télévision. Les journalistes web ont accès aux programmes utilisés par leurs homologues de l'audiovisuel, ce qui leur permet de récupérer, à partir de la « conduite »⁵⁶⁰ des journaux parlés ou télévisés, les textes écrits par ces derniers. La récupération de textes bruts dans ces logiciels facilite le travail des journalistes web qui produisent des articles à partir des sujets de radio et de télévision, mais elle est aussi susceptible d'engendrer des problèmes. En effet, les textes rédigés par les journalistes audiovisuels dans leur logiciel n'ont pas vocation à être publiés : ils ne font donc pas nécessairement l'objet d'une attention importante par rapport à la langue et leur style est oral. Les journalistes de la radio et de la télévision ont également accès au logiciel d'édition web, dans le cadre des articles bimédias.

Le logiciel de RTBF Info ne comporte pas de correcteur orthographique spécifique : les mots considérés comme n'appartenant pas au français sont simplement soulignés. D'après deux enquêtés, il est possible que certains journalistes « qui ont des doutes » passent leurs articles dans Microsoft Word.

Les journalistes de RTL Info travaillent dans un logiciel auquel n'ont pas accès les journalistes de la radio et de la télévision. Dans l'interface d'édition, les mots considérés comme fautifs sont soulignés, mais aucune correction n'est suggérée. En outre, d'après une informatrice, la fonction de soulignement des mots fautifs n'est opérationnelle que pour les cadres consacrés au chapô et non pour l'ensemble du texte de l'article. Le rédacteur en chef préconise auprès de ses journalistes la rédaction des articles dans Microsoft Word, qui présente l'avantage d'offrir un correcteur orthographique⁵⁶¹. En outre, plusieurs postes de la rédaction sont équipés d'un logiciel de correction linguistique spécifique, Antidote, installé en tant que complément de Microsoft Word. L'utilisation de ce logiciel n'est toutefois pas systématique et dépend fortement des journalistes : certains estiment que son fonctionnement ralentit inutilement l'ordinateur et donc leur travail. Les articles écrits dans Microsoft Word sont copiés-collés d'abord dans le logiciel Bloc-notes afin d'éliminer les balises HTML créées par Microsoft Word qui risqueraient de poser des problèmes, avant d'être copiés-collés dans l'interface d'édition web. Tous les journalistes ne pratiquent toutefois pas ces différentes manipulations – certains rédigent dans le

⁵⁶⁰ La conduite, aussi appelée *conducteur*, est un « document consignait la succession et les caractéristiques des séquences, des reportages et des “plateaux” composant une émission » (Jespers, 2009 : 177). À la RTBF, cette conduite, informatisée, intègre toutes les productions, même provisoires, des journalistes. Elle comprend donc les textes de commentaire et éventuellement d'extraits d'interviews.

⁵⁶¹ La rédaction des articles dans Word permet également aux journalistes de se prémunir contre la perte totale de leur article en cas de bug de leur interface.

Bloc-notes, d'autres directement dans l'interface. En outre, les dépêches sont traitées directement dans le logiciel d'édition web.

Lorsqu'ils doivent récupérer des textes produits par les journalistes de radio, les journalistes web peuvent accéder au logiciel spécifique des rédactions radio. En revanche, aucun logiciel centralisé n'existe pour la télévision : chaque journaliste télévisuel écrit son texte sur le support qu'il souhaite – généralement dans Microsoft Word. Les journalistes du web demandent régulièrement à leurs collègues de la télévision de leur envoyer leurs textes dans la mesure où les sujets du journal télévisé font l'objet de reprises sur internet. Ces demandes semblent souvent rester lettre morte, obligeant les journalistes web à effectuer la dictée des sujets du journal télévisé à partir des fichiers vidéos⁵⁶².

La description que nous venons de proposer révèle que les outils linguistiques à disposition des journalistes sont extrêmement limités dans plusieurs rédactions. Nos enquêtés se montrent volontiers critiques à l'égard du logiciel avec lequel ils travaillent pour ce qui concerne les aspects linguistiques. Les propos relèvent de l'incompréhension ou de la critique : c'est « un peu con », « un peu bizarre » [LL4], il n'y a « même pas de correcteur orthographique » [DH4], « c'est un gros problème » [RTB2], « c'est un peu... fou » [RTB3]. L'outil permettant de souligner les mots qui, selon ses critères, n'appartiennent pas au français est considéré comme une aide minimale. Il est présenté comme « basique » [DH2, LS3, RTB4], « mieux que rien » [DH2, LL5], certains journalistes affirment que « c'est déjà ça » [RTB3], « pour les fautes de frappe, c'est quand même cool » [DH5], « au moins c'est souligné » [RTL6], mais il ne serait « pas suffisant » [LL5], en particulier par rapport aux fautes de grammaire [DH4, DH5, LL5]. L'absence de logiciel de correction performant est explicitement présentée par plusieurs informateurs comme responsable de nombreuses fautes contenues dans les articles web [DH4, DH5, RTB4]. En d'autres termes, l'absence d'un outil informatique de correction apparaît comme un facteur de (non-)régulation linguistique important.

- (31) Y a rien, y a aucun outil de... y a un correcteur orthographique de base, de Windows, et c'est tout. Y a rien. Y a même pas un relecteur. Et donc, bah résultat, bah comme tu peux t'y attendre, c'est catastrophique au niveau de l'orthographe sur le site. C'est hyper décrédibilisant. [RTB4]

D'après le coordinateur éditorial de La Libre.be et le chef de rédaction Info Nouveaux Médias de la RTBF [RTB1], l'intégration d'un correcteur orthographique performant au logiciel d'édition web fait partie des projets en chantier. À la RTBF, cette intégration est souhaitée « depuis trois ans » mais n'aboutit pas en raison de « retards, [d']obstacles et autres » [RTB1]. Le rédacteur en chef de RTL Info évoque également, de façon plus hypothétique, une telle initiative.

⁵⁶² Les journalistes de télévision qui travaillent également pour le site internet envoient plus systématiquement leurs textes.

- (32) Ce sera sans doute un développement à l'avenir [...]. Bah, je pense qu'il faudra y penser. Après, il faut pas que ça alourdisse le système mais... Ouais non, là y a rien. [RTL1]

Évoqué dans l'extrait précédent, le risque qu'un logiciel de correction linguistique rende moins fluide le travail des journalistes renvoie à nouveau à la question de l'impératif de rapidité. Plusieurs journalistes de RTL Info ont désinstallé Antidote car il ralentissait leur système informatique, d'autres ne l'utilisent jamais. Ces observations tendent à confirmer une nouvelle fois la puissance de l'immédiateté dans les représentations professionnelles des journalistes, mais également en tant que facteur de régulation linguistique : afin de ne pas être ralentis, les journalistes préfèrent se priver de l'apport d'un logiciel consacré à la correction linguistique.

Plusieurs journalistes ont livré leur point de vue sur les outils informatiques de correction spécialisés, comme ProLexis ou Antidote. D'abord, un informateur du Soir.be [LS3] énonce une limite de la version de base de ProLexis qui est intégrée au logiciel d'édition : il n'est pas possible d'enrichir le programme avec des dictionnaires ou des mots (des belgicismes, notamment) qui pourraient être ajoutés manuellement par le service de correction du journal. De façon plus générale, diverses limites des outils informatiques sont évoquées par nos interviewés. Ceux-ci resteraient « foireux sur plein de trucs » [DH4], et ne seraient « pas infaillibles » [RTL7].

- (33) Même si tu as le correcteur, ça suffit pas. [...] Ça peut suffire pour des petites fautes, mais... pour la compréhension générale, ou un mot qui passe... Moi, ça m'arrive parfois, j'écris une phrase, puis j'enlève une partie, et je réécris le reste, beh si j'ai laissé un mot là, il faut que je le voie moi, parce que le correcteur le verra pas. Il se dira pas « la phrase ne veut rien dire », c'est vraiment un correcteur orthographique, donc au niveau grammatical, il est pas du tout là, quoi. [LS5]
- (34) [Les logiciels professionnels] voient pas tout parce que c'est des ordi, mais [ils] permettent d'éviter la casse, et puis de corriger des fautes de syntaxe de base, ou de conjugaison, ou d'accord. [RTB2]

Le rédacteur en chef adjoint en charge du numérique du *Soir* espère d'ailleurs une amélioration des performances générales des correcteurs informatiques à l'avenir, qui permettrait de réduire le nombre d'écarts linguistiques présents sur le site. Plusieurs journalistes estiment que l'utilisation d'un outil informatique, fût-il performant, ne peut être considérée comme suffisante. Elle ne pourrait se substituer à d'autres formes de vérification linguistique : « il faut une relecture humaine » [LL5].

1.3.3 L'absence de relecteur

L'absence de poste dédié spécifiquement à la relecture dans les rédactions web étudiées a déjà été évoquée dans divers extraits présentés dans le chapitre 3 (section 2.2.3.2). Dans cette

section, nous nous intéressons à cette question en tant que facteur pesant sur la régulation linguistique⁵⁶³.

- (35) On est chacun notre propre correcteur. Donc c'est assez compliqué, hein... Quand on voit tout ce qu'on publie par jour, ben... Ouais, forcément, des fautes, y en aura toujours. [RTL2]

Comme l'illustre cet extrait, l'inexistence d'un poste de relecteur est jugée problématique par de nombreux enquêtés [DH1, RTB2, RTL2, RTL3, RTL8]. Cette absence de relecteur est systématiquement attribuée à des raisons budgétaires [DH2, LS1, RTL1, RTL2, RTL5].

- (36) En fait, l'idéal, ce serait qu'on ait un relecteur. Mais... ils veulent pas débloquer un budget pour [...] un relecteur alors qu'on pourrait le faire nous-mêmes, mais... on fait déjà assez de choses, quoi. [RTL6]

Cette situation semble être intériorisée par les journalistes qui sont forcés de l'accepter, même si certains « pleure[nt] » [RTL5] pour qu'un poste de relecteur soit créé. Le coordinateur éditorial de DH.be considère que la création d'un poste de relecteur pour le web ne fait pas partie des choix envisageables.

- (37) C'est dommage, mais on le fait pas pour le plaisir de gagner 50 000 euros à la fin de l'année sur le dos des autres [...], on le fait parce que les 50 000 euros-là sont impératifs pour continuer à vivre, donc euh... voilà. [DH2]

La plupart des informateurs qui se sont exprimés à ce sujet n'ont « aucun espoir » [LS1, LS3, RTL5] qu'une personne soit engagée dans leur média pour corriger la langue des articles qu'ils publient. La décision des directions de médias en ligne de ne pas consacrer de ressources humaines à la relecture des articles du site est néanmoins remise en cause par certains journalistes. L'un d'eux considère qu'une solution de relecture humaine ne « couterait pas cher » [RTB4]. Par ailleurs, le rédacteur en chef de RTL Info [RTL1] semble hésiter sur la possibilité de dégager un budget pour la relecture, éventuellement externe : « Franchement, on aurait des budgets pour ça, on le ferait. Je pense pas qu'il faut de si gros budgets que ça, mais enfin bon, pour le moment, euh... »

Comme nous l'avons déjà noté à plusieurs reprises, nombre d'informateurs ont tendance à considérer qu'il existe un écart considérable entre leurs conditions de travail et celles des journalistes de la presse imprimée. Sur la question spécifique de la relecture humaine des articles, de nombreux interviewés ont spontanément souligné le désavantage des rédactions web par rapport aux rédactions papier [LL1, LL3, LS1, LS3, LS5, RTB1, RTB2, RTL1, RTL2, RTL7, RTL8]. Ces journalistes web se positionnent donc en opposition à un ensemble d'autres médias afin de mettre en avant leur situation jugée plus difficile.

⁵⁶³ De manière complémentaire, la section 1.3.4 se penche sur les consignes de relecture et la section 2.1 étudie les pratiques de relecture des journalistes web.

- (38) [La relecture humaine] est la seule véritable solution. Bah d'ailleurs, c'est la solution qui a toujours existé dans n'importe quel journal de presse papier, c'est-à-dire qu'il y a des relecteurs, quoi. Le problème des rédacs web c'est qu'elles doivent fonctionner toutes avec des budgets assez restreints, très limités, et donc on peut pas se permettre ce genre de postes. [RTL1]
- (39) Je comprends pas pourquoi, on est le seul média au monde à ne pas avoir de correcteur. T'as des correcteurs de texte à la télé, t'as des correcteurs de texte à la radio, t'as des correcteurs de texte au papier, mais pas de correcteur au web. [LS5]

Il faut souligner, pourtant, que parmi les médias imprimés liés aux médias que nous étudions, seul *Le Soir* emploie toujours des correcteurs en interne – leur nombre a toutefois diminué au cours de cette dernière décennie. Les rédactions de *La Dernière Heure/Les Sports* et *La Libre Belgique* se sont séparées de leurs derniers relecteurs en janvier 2017, au profit d'une externalisation de la relecture, désormais assurée par une entreprise spécialisée située en Suisse⁵⁶⁴. Il semble qu'en dépit du décalage réel concernant la relecture humaine, la production du journal papier soit quelque peu idéalisée par certains informateurs, même ceux qui ont travaillé ou travaillent encore pour des médias papier. Les représentations que les journalistes expriment afin de soutenir leur situation désavantageuse ne sont donc pas en parfait accord avec la réalité. L'affirmation spontanée de la journaliste dans le dernier extrait (« on est le seul média du monde à ne pas avoir de correcteur ») est révélatrice de cette idéalisation des pratiques qui ont cours dans les rédactions d'autres médias. À l'inverse, soulignons la prudence de deux interviewés dans leurs propos :

- (40) Et surtout pendant longtemps, ils n'en ont peut-être plus aujourd'hui, dans les rédacs presse papier, [...] ils avaient un relecteur, ils avaient quelqu'un qui corrigeait tout » [RTL2].
- (41) Ces étapes-là ont peut-être aussi été sautées, hein... Je travaille pas dans une rédaction papier, je sais pas comment ça se passe mais... en tout cas avant, ça se passait comme ça. [RTL8]

Hormis les questions de budget, deux rédacteurs en chef [LL1, LS1] soutiennent que l'absence de relecteur s'explique par la quantité d'articles produits par la rédaction web. Ils estiment qu'aucun relecteur, même « en bonne santé » [LS1], ne serait en mesure d'assumer la relecture d'environ 200 articles par jour. Au-delà de révéler l'apparente nécessité de justifier l'absence d'un facteur de régulation linguistique, ces propos montrent que certaines spécificités de la production web – la quantité d'articles produits en continu et selon une logique de publication immédiate – sont ici présentées comme un facteur défavorisant la présence de mécanismes de contrôle sur la langue.

En ce qui concerne la RTBF, le chef de rédaction Info Nouveaux Médias évoque l'existence d'un poste consacré à la relecture pour la télévision, en montrant peu d'espoir sur la possibilité que cette personne puisse contribuer au site internet.

⁵⁶⁴ Cette décision est d'ailleurs critiquée par l'un de nos interviewés.

- (42) Ce qui est paradoxal, c'est qu'il y a quelqu'un qui fait ça pour les sous-titres de la télé, donc on se dit « mais tiens, par certains côtés [...], si on a bien, dans la maison, des gens dont la vocation est de corriger les fautes d'orthographe, pourquoi pas à l'endroit où on est le plus susceptibles d'en faire ». Mais voilà, ça ne s'est pas mis en place jusqu'à présent. [RTB1]

Le facilitateur de RTBF Info, poste occupé en alternance par un journaliste durant une semaine, relit une partie des articles bimédias. Cette disposition est néanmoins considérée comme un filtre insuffisant par plusieurs informateurs : le facilitateur assume diverses tâches, ne serait pas toujours présent dans la rédaction, et son état de fatigue se ferait sentir.

- (43) C'est pas un relecteur, c'est pas un journaliste. Donc ça crée quoi ? Ça crée un journaliste frustré, [...] et à partir de jeudi 10h, faut plus rien lui demander, hein. Le type il voit plus rien. Il a lu [...] des textes dégueulasses [...] depuis une semaine pendant huit heures par jour, il voit plus rien. Il voit plus rien. Donc voilà. C'est la cata.

Pour pallier l'absence de relecteur, plusieurs journalistes [LL3, RTL6] imaginent un système dans lequel la fonction de relecteur tournerait, selon un horaire déterminé, parmi les membres de la rédaction web. Ce mode de fonctionnement serait similaire à celui qui est mis en place à la RTBF pour les articles bimédias mais selon une temporalité plus courte.

En définitive, l'absence de relecteur, à l'intérieur ou à l'extérieur de la rédaction, est considérée par de nombreux enquêtés comme responsable d'une grande quantité d'écarts linguistiques dans les articles en ligne. Elle est donc présentée, tout comme l'absence de correcteur informatique, comme un facteur de (non-)régulation linguistique majeur. Cette absence de relecteur sert d'argument supplémentaire, dans le discours des journalistes en ligne, pour démontrer l'existence de conditions de travail plus rudes que dans d'autres médias. De plus, la création d'un poste de relecteur ne paraît une éventualité crédible pour aucun interviewé, qu'il occupe ou non un poste à responsabilité.

1.3.4 Les consignes liées à la régulation linguistique

Nous nous sommes intéressé aux conséquences sur l'utilisation de la langue de l'identité éditoriale des médias, des outils informatiques à disposition des journalistes et de l'absence de relecteur. Au-delà de ces paramètres dépendant du management, nous étudions à présent les facteurs potentiels de régulation linguistique en provenance des hiérarchies qui pourraient apparaître comme les plus explicites : les consignes que reçoivent les journalistes en matière d'utilisation de la langue. En effet, il s'agit d'évaluer l'encadrement managérial des journalistes en matière de langue, la communication interne de la part des différents niveaux hiérarchiques, afin d'estimer si les pratiques des journalistes web sont plus ou moins contraintes, surveillées et commentées par les personnes sous la responsabilité desquelles ils travaillent. Ces consignes sont organisées autour de trois sous-sections distinctes : la première se penche sur les consignes liées à l'homogénéisation de certains aspects linguistiques, la deuxième aborde les consignes plus générales en matière d'usage de langue, et la troisième se focalise sur les consignes de relecture.

1.3.4.1 Les consignes d'harmonisation

Plusieurs informateurs [DH2, LL2, LS4, LS5, RTL7] ont évoqué des consignes relatives à l'uniformisation de graphies de termes pour lesquels plusieurs formes coexistent. Par souci de cohérence, certaines décisions sont ainsi prises à l'échelle de la rédaction : orthographe de *Daech* ou *djihadiste*, interdiction d'écrire *État islamique* sans préciser qu'il s'agit d'un groupe terroriste, *Aéroport de Bruxelles à Zaventem*, traits d'unions dans *Roland-Garros* et *Maison-Blanche*, *ONU* en majuscules mais *Otan* avec des minuscules, etc. Une informatrice [LS5] déclare même que « *Le Soir* a sa propre grammaire ». D'après plusieurs interviewés, les décisions de ce type engendrent des difficultés lorsqu'elles entrent en contradiction avec les habitudes des agences de presse. Un journaliste [LL2] reconnaît qu'en période de rush, l'application de ces consignes n'est pas systématique. Par ailleurs, de telles consignes ne font l'objet d'aucun document centralisé dans les rédactions concernées⁵⁶⁵. Les consignes d'harmonisation demeurent ainsi souvent orales.

- (44) Nous, on fonctionne très très fort par les consignes données de vive voix. Et donc si, par exemple, je remarque qu'un journaliste a écrit *Daesh* avec un S, dans un titre, je vais le signaler à tous les journalistes présents, et donc si il est 13h, ben les cinq journalistes qui sont là vont m'entendre, et je vais dire, « les gars, pour rappel, *Daech* c'est avec un C qu'on l'écrit sur *La Libre* » et donc ça veut dire qu'il y a [...] un gros tiers de nos journalistes pour qui c'est réimprimé, quoi. [LL2]

Néanmoins, des courriels sont occasionnellement envoyés par les rédactions en chef aux journalistes sur des questions ponctuelles. Ceux-ci ne listent pas l'ensemble des décisions d'harmonisation typographiques, orthographiques ou lexicales prises par la hiérarchie, ce qui ne favorise pas la connaissance des règles internes aux rédactions. Cette situation est déplorée par plusieurs journalistes.

- (45) C'est ça qui est très chiant. [...] Quand je suis arrivée, ben moi je mettais *État islamique*, parce que [dans le média dans lequel je travaillais avant], il se faisait qu'on mettait *État islamique*, ou *Daech*, on s'en foutait, mais là, c'était avec un C [...]. Quand je suis arrivée [...], je n'ai pas eu de liste de « ça, c'est les règles ». C'est au fur et à mesure, quand tu tombes sur le coup, qu'on te dit « non, en fait, nous, on fait ça ». Mais toi, t'es pas au courant. Donc ça, non, malheureusement, c'est des règles qui ont été établies comme ça oralement, que parfois même par la suite ils oublient et ils ré-établissent une nouvelle règle, parce que forcément si ça fait longtemps que t'as plus utilisé le truc, tu te demandes, voilà. Mais sinon la règle, c'est, généralement, tu vas voir dans les archives comment on l'a écrit, et tu l'écris comme ça. [LS5]

En cas de doute à ce sujet, les journalistes consultent parfois leurs collègues. Dans la rédaction du *Soir*, les correcteurs sont parfois sollicités sur ces questions par les journalistes web. Il faut constater que, malgré la volonté d'harmoniser certains usages, les hiérarchies ne déploient que peu d'efforts pour assurer la prise de conscience ou le rappel des décisions qui ont été prises en matière de langue. En d'autres termes, elles n'agissent pas en tant que facteurs de régulation

⁵⁶⁵ Si Degand (2012a : 328-329) fait état de l'existence d'un guide d'écriture web au *Soir*, aucun de nos interviewés n'y a fait mention et semble donc inutilisé.

efficaces afin de faire appliquer les règles linguistiques ou typographiques qu'elles édictent. Ces règles ont donc, elles-mêmes, une portée régulatrice relativement aléatoire.

1.3.4.2 Les consignes relatives à l'usage de la langue

Au-delà des consignes relatives à l'harmonisation de certaines graphies, nous avons cherché à savoir si des instructions étaient données par rapport à l'usage de la langue ou à l'écriture de manière large. Plusieurs interviewés affirment, tantôt avec une certaine prudence, tantôt de façon plus tranchée, que de telles consignes sont inexistantes.

- (46) Non, des vraies questions d'orthographe, de style ou de... y a pas de consignes, quoi. Et fin je veux dire, on est... c'est vrai que ce qui prime, ça reste l'info. [DH2]
- (47) Y a... y a des consignes, mais qui tiennent en peu de mots. Ce sont les consignes de sérieux dans la démarche journalistique, qui nécessitent d'avoir aussi, en parallèle, un sérieux dans la démarche rédactionnelle, donc... Au-delà de ça, non, on n'a pas un petit guide des mots à utiliser, ou à ne pas utiliser, on n'a pas les cinq formules de titres, comme on pourrait le trouver dans d'autres médias. Et je dis pas qu'on ne l'aura jamais, ou que ça n'aurait pas un sens [...], mais pour l'instant, on n'en a pas. [RTB1]
- (48) On n'a pas de consignes particulières à la base, si ce n'est être clair, être, fin... le maître mot [du rédacteur en chef du *Soir*], c'est *rigueur*. Voilà. Donc ça veut dire que tu dois être bon dans l'orthographe, tu dois être bon dans la grammaire, tu dois être bon dans la conjugaison, et tu dois faire en sorte que ça veuille dire quelque chose. Si ton style à la base est chiant, c'est pas grave si tout le reste est bon. Parce que le but c'est que tout soit correct. [LS5]

Cette absence de consignes en matière d'utilisation de la langue est quelquefois critiquée (« comme y a aucune ligne directrice, tu as des ruptures énormes, quoi » [DH4]). De manière plus globale, plusieurs interviewés, dans différentes rédactions, ont le sentiment que la qualité de la langue ne fait pas l'objet d'une réflexion générale à l'échelle de l'entreprise, voire qu'elle ne figure pas parmi les préoccupations de la direction. Certains dénoncent ainsi un manque de considération de leur hiérarchie – et plus particulièrement de la direction – pour l'usage de la langue par les journalistes. Ces journalistes considèrent donc que l'encadrement linguistique de la part de la rédaction est quasiment inexistant. En d'autres termes, ils suggèrent que le management est un facteur de régulation absent dans la bonne tenue et l'amélioration linguistiques des sites d'information. Cette impression n'est pas exclusive à une rédaction parmi celles que nous étudions : les auteurs des extraits suivants travaillent pour trois sites d'information différents, dont deux sont considérés comme des médias de référence.

- (49) Moi je vais te dire un truc, hein, les boss, [dans ce média], ils en ont rien à foutre [de la langue], c'est un truc...
- (50) Non, c'est vraiment, je pense que c'est vraiment pas une priorité de la direction. Non, non... Non, la direction, ce qu'elle veut, c'est qu'on ait des scoops, des bonnes infos, des analyses approfondies, mais, même si c'est pas bien rédigé, je pense pas que ce soit un facteur primordial pour la direction. [Informateur occupant un poste à responsabilité]

- (51) Y a une non-prise en compte de la qualité formelle de ce qu'on écrit, et là je parle juste au niveau correction, même pas au niveau de la syntaxe, même pas au niveau du sens, quoi. Vraiment au niveau formel, orthographique.
- (52) Non, [on n'a pas de consigne], si ce n'est d'écrire sans fautes. Mais rien n'est mis en place pour nous aider à le faire, donc... [...] [L'attention à la langue], c'est pas dans les objectifs qu'on nous assigne. Non.

Toutefois, l'absence de consignes formelles en matière d'utilisation de la langue n'est pas vécue comme un manque par tous les journalistes. Une informatrice [DH5] estime que des consignes de style trop strictes ne seraient pas appréciables. D'autres considèrent que des recommandations relatives à l'utilisation de la langue n'ont pas de raison d'être étant donné le caractère évident de ce qu'elles pourraient contenir : « on n'a pas de document, c'est plutôt du bon sens » [LS3], « ça me semble tellement logique qu'ils ont pas à le dire, [...] genre pas faire de fautes » [RTB3]. Ces réticences à l'égard de consignes formelles sont similaires à celles que nous avons mises au jour dans le discours de journalistes belges travaillant pour la radio, la télévision et la presse imprimée (Jacquet, 2012 : 44-47). Les réactions que nous venons de rapporter pourraient être expliquées, au moins en partie, par la volonté de conserver une large place à l'autonomie professionnelle, qui constitue l'un des socles principaux de l'idéologie professionnelle des journalistes (Deuze, 2005).

Malgré l'absence de consignes générales, nos enquêtés évoquent des rappels à l'ordre ou des remarques ponctuelles. Plusieurs journalistes avancent que la communication de la part de la hiérarchie par rapport aux questions relatives à l'usage de la langue ou au style n'existe qu'en cas de problème (fautes d'orthographe ou de syntaxe fréquentes, formulations incorrectes, style inadapté au média, etc.).

- (53) Non, y a pas de consignes. En fait, cette boîte, elle fonctionne comme ça, tu vois. C'est qu'on te dit rien, tant que ça va. On te donne aucun conseil. Fin, à part si tu vas les chercher, ils vont te dire « ah ouais, fais plutôt ça ». [...] Donc tu fais [...] comme tu peux, tout le monde a le nez dans le guidon, donc personne n'a le temps de venir te dire... Par contre, si y a un problème, là, t'inquiète pas, faudra pas attendre longtemps, tu seras prévenu.

Cette constatation peut être croisée avec l'une des conclusions de notre étude des commentaires en ligne relatifs à la langue des journalistes : seuls 0,6 % des commentaires du corpus étudié en moyenne comprenaient des propos positifs. Ces observations renforcent l'idée que la langue fait l'objet d'un devoir professionnel des journalistes. Selon cette logique, l'accomplissement de ce devoir par les journalistes semble normal, voire évident, aux yeux tant des hiérarchies que des commentateurs et ne mériterait pas d'être souligné.

Dans tous les cas, les remarques ou les rappels à l'ordre proviennent exclusivement du niveau hiérarchique le plus proche des journalistes, c'est-à-dire la personne qui gère l'édition du site, le rédacteur en chef adjoint ou fonction apparentée et/ou le rédacteur en chef, mais jamais au-delà. D'après plusieurs interviewés, la rédaction web du Soir.be est assez régulièrement la cible de remarques en interne concernant la langue. Des e-mails seraient envoyés presque

quotidiennement (« je les harcèle [...], on lâche rien » [LS1], « on se fait incendier non-stop [sur l'orthographe] » [LS5]). C'est également au *Soir* que les consignes par rapport à la langue, souvent verbales, semblent les plus nombreuses. En plus des règles d'harmonisation que nous avons évoquées dans la section précédente, il est demandé aux journalistes de ne pas utiliser de termes en anglais à moins de les traduire, ou encore d'éviter d'utiliser abondamment le verbe *tacler*, etc. Il faut noter que l'absence ou la présence de consignes ou de rappels à l'ordre de la part des hiérarchies peut évidemment être due à des sensibilités individuelles de la part des membres du management.

Dans certaines autres rédactions, les rappels à l'ordre ou les remarques seraient plutôt rares. La fréquence peu élevée des remarques est parfois expliquée par la rareté de la lecture, de la part de la hiérarchie, des articles produits par les journalistes web. Nos interviewés justifient souvent ce manque de relecture par un manque de temps.

Nos observations rejoignent largement celles de Degand (2012a : 328) dans sa thèse réalisée dans onze médias web en Belgique francophone : « Les consignes d'écriture en ligne sont parfois inexistantes, la hiérarchie laissant les journalistes web gérer leur travail comme ils l'entendent. Des consignes sont tout de même la plupart du temps transmises oralement. » Il apparaît donc que, de façon générale, les hiérarchies jouent un rôle régulateur très limité dans les pratiques linguistiques des journalistes en ligne au quotidien. Ce rôle, assuré uniquement par le niveau hiérarchique le plus proche des journalistes, se borne souvent à alerter la rédaction web de la présence d'écarts linguistiques ou à rappeler à l'ordre les journalistes lorsque certaines limites sont franchies. Il faut ajouter que nos questions sur les éventuelles consignes en matière de langue ont parfois incité les journalistes à émettre des considérations sur la manière dont ils estiment devoir écrire⁵⁶⁶. De telles considérations normatives sur l'écriture révèlent quelquefois des règles intériorisées ou acquises par la pratique sans qu'elles aient forcément été verbalisées par la hiérarchie des médias pour lesquels les journalistes travaillent.

1.3.4.3 Les consignes relatives à la relecture

La relecture peut agir comme facteur de régulation linguistique, principalement par la possibilité qu'elle offre de repérer des écarts linguistiques ou d'autres problèmes formels dans les contenus journalistiques. Nous avons interrogé les éventuelles consignes que les journalistes des cinq rédactions reçoivent à ce propos.

Les politiques de relecture diffèrent selon les rédactions. De plus, il faut constater que tant les consignes que les pratiques de relecture dépendent de nombreux paramètres qui rendent difficile l'existence d'une politique unique à l'échelle de la rédaction. Tout d'abord, les rédactions en chef de DH.be et de La Libre.be demandent à leurs journalistes de faire relire leurs articles par un collègue. Toutefois, cette consigne, régulièrement rappelée dans la salle de rédaction [LL4], concerne exclusivement les articles propres et non pas les dépêches d'agences légèrement retravaillées. En ce qui concerne les dossiers destinés à la version payante du site, les articles

⁵⁶⁶ Ces représentations normatives se retrouvent d'ailleurs dans d'autres sections de ce travail.

produits par les journalistes de la rédaction web sont systématiquement relus soit par le rédacteur en chef soit par le coordinateur éditorial. Il en va de même pour les articles propres de la rédaction de RTL Info, qui passent par le rédacteur en chef avant leur publication.

À l'inverse, les journalistes du Soir.be et de RTBF Info n'ont pas pour consigne de faire relire leurs articles par une personne tierce⁵⁶⁷, mais doivent théoriquement se relire eux-mêmes avant publication.

Concernant les dépêches d'agences publiées telles quelles ou presque par les rédactions web, plusieurs rédactions en chef n'imposent pas une relecture de la part du journaliste qui les met en ligne.

- (54) On sait que le journaliste web a beaucoup, beaucoup à faire sur une journée, et donc on le force pas du tout à relire les dépêches. Ce qu'on le force à faire, c'est d'avoir un titre accrocheur, et pour que le titre soit accrocheur, il faut quand même qu'il comprenne le sujet, qu'il voie quelles sont les nouvelles informations contenues dans la dépêche, et donc il faut pour ça qu'il l'ait quand même un peu lue, au moins en diagonale. [LL2]

Le fait que les journalistes ne doivent pas relire les dépêches qu'ils publient peut avoir des conséquences en matière de langue qui sont reconnues par le rédacteur en chef de La Libre.be. Ce dernier justifie une telle politique en raison de la quantité d'articles qui doivent être traités au quotidien.

- (55) On demande que les journalistes se relisent entre eux, quand ils font des contenus propres, mais vous avez des agences de presse qui nous envoient des textes, et dans les dépêches de presse vous avez énormément de fautes d'orthographe aussi, voilà, on relit pas de fond en comble toutes les dépêches qu'on reçoit. [LL1]

Cette politique semble entrer en contradiction avec une prise de position du même rédacteur en chef, que nous avons évoquée plus haut (section 1.3.1) : celui-ci justifiait l'attention à la langue exigée de la part des journalistes par le fait que La Libre.be constitue un site de référence. Or, il est raisonnable de penser que la distinction entre un article propre et une dépêche d'agence n'est pas forcément établie par les internautes : l'éventuelle image de La Libre.be comme « site de référence » se joue probablement tant sur les articles propres que sur les dépêches d'agences.

Pour les trois rédactions web adossées à des quotidiens, le caractère payant de l'information favorise l'attention accordée aux productions. En effet, dans ces trois médias, qui sont les seuls parmi nos cinq médias étudiés à proposer des contenus payants, le processus de relecture diffère selon ce critère. En ce qui concerne les rédactions de DH.be et de La Libre.be, la relecture systématique des articles par le rédacteur en chef ou le coordinateur éditorial avant leur publication n'existe que pour les *dossiers* payants.

⁵⁶⁷ De telles relectures mutuelles existent néanmoins dans la pratique (voir section 2.1).

- (56) Sur la version payante, on se dit que les gens paient, donc ça doit vraiment être tip top. D'autant, la version payante, la grande différence, c'est qu'on prend le temps de le faire. Dans la version gratuite, souvent, ben c'est le rush de la journée, et... y a rien à faire, dans le rush, y a des fautes qui passent, quoi. [LL2]

De la même manière, au *Soir*, les correcteurs humains ne passent que dans les contenus payants produits par les journalistes de matière.

- (57) Tout le web n'est pas corrigé, à part le payant, étant donné que ça vient du papier, y a le correcteur qui passe... mais le web est jamais corrigé. [LS5]

Or, dans les discours de nos interviewés, le caractère payant d'une production journalistique n'est pas présenté comme une condition d'existence de leur devoir professionnel en matière de langue (voir chapitre 3). Les qualités linguistiques qu'ils affirment viser ne sont jamais corrélées, dans leurs propos, à la « valeur marchande » des contenus publiés. Selon ces mêmes discours, les journalistes auraient le devoir d'utiliser la langue d'une certaine manière étant donné leur activité professionnelle, indépendamment de la manière dont leur travail est rentabilisé par l'entreprise pour laquelle ils travaillent ou du modèle économique des médias. Nos observations montrent pourtant que les processus de contrôle linguistique diffèrent en partie selon ce critère : celui-ci constitue dès lors un facteur de régulation de la langue.

Dans la rédaction de RTL Info, les consignes de relecture semblent varier de manière épisodique. Plusieurs journalistes auraient fait et feraient toujours pression sur le rédacteur en chef pour que la relecture des articles par un collègue soit une pratique imposée et systématique⁵⁶⁸. D'après plusieurs informateurs, cette décision a été imposée à différentes reprises au cours des dernières années, mais son application n'est jamais parvenue à s'installer dans la durée. Des remarques nombreuses provenant de l'extérieur de la rédaction ont pu inciter le rédacteur en chef à réinstaurer la relecture systématique.

- (58) On [se] fait pas souvent [relire]. En fait, y a des fois où on reçoit trop de mails pour dire qu'il y a des fautes, et alors là, notre boss dit « les gars il faut qu'on se remette à relire », [...] ça dure trois jours, et après c'est fini, quoi. [RTL6]

Enfin, à l'instar de ce que nous avons noté dans la section précédente au sujet des consignes sur l'utilisation de la langue, une éventuelle absence d'injonctions claires concernant la relecture n'empêche pas une intériorisation de ce qui est vécu par les journalistes comme une attente évidente.

- (59) Y a pas de consignes claires écrites en rouge vif écrit au-dessus de la rédac genre « faites-vous relire », mais bon clairement, [...] c'est tellement naturel [...] que c'est sous-entendu, que tu dois te faire relire, quoi. [DH5]

⁵⁶⁸ Selon une informatrice [RTL5], la question de l'orthographe est régulièrement abordée lors des réunions mensuelles de l'équipe web.

Les consignes de relecture sont relativement variables selon les rédactions. L'analyse de ces consignes a permis de faire émerger des critères qui influencent la demande ou non d'une relecture et, dès lors, l'impact potentiel des processus de relecture dans la régulation linguistique. En effet, les consignes de relecture dépendent fortement du type de production : les contenus propres ainsi que les articles payants – deux catégories qui se recouvrent dans une large mesure – font l'objet d'attentes de relecture supérieures de la part des hiérarchies que les autres productions. Afin de pouvoir évaluer l'importance de la relecture en tant que facteur de régulation sur la langue des sites d'information, il nous faut analyser les pratiques des journalistes au-delà des consignes qu'ils reçoivent : cette question fait l'objet de la section 2.1

1.4 Conclusion : le management, acteur de la régulation linguistique malgré lui

Au terme de notre analyse d'un ensemble de paramètres dépendant du niveau de l'entreprise, il apparaît clairement que les journalistes web sont peu encadrés par leur hiérarchie dans le travail et la correction de la langue – Le Soir.be faisant néanmoins exception à certains égards⁵⁶⁹. Les ressources humaines et informatiques mises à leur disposition, les processus organisationnels mais aussi les consignes explicites en matière de langue sont peu nombreux : la plupart des journalistes web travaillent sans logiciel de correction opérationnel, sans guide de rédaction, ils ne peuvent compter sur l'aide d'aucun collègue dont la fonction serait de les soutenir dans le travail de la langue, les processus de relecture sont variables, etc. Dans plusieurs rédactions, certains journalistes nous ont fait part d'un certain désintérêt de leurs supérieurs ou, plus précisément, des directions de médias pour le travail et la régulation de la langue.

L'implication du management dans la régulation linguistique se révèle donc très limitée ou, considérée différemment, cette absence d'investissement de la part des organisations médiatiques dans le contrôle de la langue pèse de manière importante sur la (non-)régulation linguistique des sites d'information. Étant donné que de nombreux discours étudiés dans ce travail soulignent le devoir professionnel qu'auraient les journalistes en matière de langue, cette absence d'encadrement linguistique dans les entreprises peut étonner. Plusieurs hypothèses pourraient expliquer ce paradoxe apparent. Tout d'abord, la situation financière du secteur des médias, évoquée par certains interviewés, empêcherait un investissement important dans des mécanismes de régulation linguistique : parmi un ensemble de dépenses que doivent assumer les entreprises, celles qui concernent l'usage de la langue n'apparaissent pas prioritaires – la suppression récente des postes de relecteurs pour les quotidiens du groupe IPM illustre cette explication. Du point de vue des directions, le devoir des journalistes en matière de langue, parmi un ensemble d'obligations et de devoirs professionnels, ne figurerait pas dans le haut de la liste. Selon une seconde hypothèse, éventuellement complémentaire à la première, ce serait précisément le devoir professionnel en matière de langue qui affranchirait les managers de la nécessité de venir en aide à leurs journalistes dans ce domaine. Ce devoir professionnel serait alors entendu comme relevant uniquement de la responsabilité et des compétences des

⁵⁶⁹ Les journalistes de cette rédaction disposent d'un logiciel de correction, ils ont la possibilité de consulter le service de correction du journal, et ils reçoivent davantage de consignes et de rappels à l'ordre de la part de leurs supérieurs.

journalistes eux-mêmes : un journaliste doit pouvoir écrire sans fautes, même en l'absence d'encadrement technique et/ou humain. Cette seconde hypothèse est confirmée par les propos d'un journaliste du Soir.be : celui-ci affirme avoir essuyé un refus lorsqu'il a demandé à sa hiérarchie de mettre à disposition de la rédaction un programme en ligne de formation continue consacré à l'orthographe.

(60) On m'a [répondu] « noon, nooon, t'as fait l'université, tu sais écrire ». Tu sais, [...] y a toujours une différence entre le monde tel qu'il est, et le monde tel qu'il devrait être. Alors, oui, on a tous fait l'université, on a un diplôme, tout ça, on doit écrire sans fautes, mais en fait, on fait des fautes, donc... Et lui, il est resté bloqué sur « vous avez une formation, vous êtes engagés, donc, vous savez écrire ».

Si nous avons déjà pu montrer (Jacquet, 2012) que les journalistes belges francophones étaient peu encadrés sur le plan linguistique, les spécificités du journalisme web, que nous avons largement abordées, semblent rendre plus tangibles les conséquences de la prise en charge restreinte par le management. L'ambition des médias de « couvrir toute l'actualité, au plus vite, et ce, avec des équipes et des moyens réduits » (Degand, 2012a : 324) oblige les journalistes web à adopter une attitude de productivité qui ne favorise pas le travail de la langue. Les conditions de travail de nos enquêtés font l'objet de nombreuses réflexions de leur part : ils insistent régulièrement sur une opposition, parfois surévaluée, entre leurs contraintes et celles de leurs collègues des autres supports. Par ailleurs, la place de l'écriture demeure relativement limitée, même si des postes dédiés à la production propre existent, et que la place réservée à la création de contenus dans les rédactions web suit une évolution croissante d'après nos interviewés.

Malgré la constance du faible encadrement et des conditions de production éventuellement spécifiques des journalistes web apparaissent des processus de travail différenciés selon les types de productions. Étant donné l'urgence et la quantité d'articles attendue, l'attention accordée aux différents contenus est répartie de manière hétérogène. Le processus de relecture demandé par les rédacteurs en chef est, de ce point de vue, révélateur : les productions propres et destinées à un accès payant méritent davantage d'attention. Ces paramètres constituent donc des facteurs de régulation linguistique.

2 Les pratiques individuelles et collectives

L'absence de directives strictes et de politiques fortes dans les rédactions web pour les questions de langue incite à nous intéresser de plus près à ce que les journalistes mettent eux-mêmes en place pour réguler, d'une manière ou d'une autre, la langue qu'ils utilisent⁵⁷⁰. Ces pratiques individuelles et collectives sont organisées autour de quatre thèmes principaux : la relecture, le traitement des dépêches, les diverses interactions qui ont lieu au sein de la rédaction autour de questions de langue et d'écriture et, enfin, les outils mobilisés par les journalistes.

⁵⁷⁰ Nous avons d'ailleurs constaté dans la section précédente que l'absence de consignes formelles n'empêchait pas l'intériorisation de certaines règles liées à l'écriture, éventuellement spécifiques au web ou à la ligne éditoriale du média.

2.1 Les pratiques de relecture

Dans la mesure où la relecture a notamment pour but de relever des faits linguistiques problématiques dans les productions et de les corriger, elle constitue un facteur de régulation de la langue des sites d'information. Nous appréhendons ici les pratiques de relecture du point de vue des journalistes, au-delà des éventuelles injonctions qu'ils reçoivent de la part de leur hiérarchie (voir section 1.3.4). Les discours de nos enquêtés permettent de comprendre que la relecture des articles mis en ligne n'est pas pratiquée de manière homogène : elle dépend fortement d'une série de facteurs que nous détaillons dans les pages qui suivent.

Plusieurs interviewés font remarquer que la relecture mutuelle dépend de facteurs très pratiques, découlant de l'absence de poste de relecteur attribué. Nous avons vu que les équipes web étaient de taille relativement restreinte (voir section 1.1). Selon l'horaire, le nombre de collègues présents dans la rédaction – et donc de relecteurs potentiels – varie. Il peut même être nul lors des shifts du matin et du soir. Même lorsque des collègues sont présents, il ne semble pas toujours possible ou envisageable à nos interviewés de les solliciter.

- (61) On se fait relire, mais on se fait relire par des gens qui sont entre 15 000 trucs, quoi. donc ils doivent relire ça en 30 secondes. À partir de là, c'est compliqué. [DH5]
- (62) On se relit entre nous, quoi, tu vois, mais... Moi ça m'est déjà arrivé plein de fois où je vois les autres, ils sont dans le jus, et je me dis, bon je vais me relire, mais je vais pas aller demander à [un collègue] d'aller me relire mon truc, il a déjà huit trucs sur le feu. [...] On est dans ce nivellement par le bas où... voilà, petite faute, au pire, c'est triste hein mais... [...] Tant pis, tu vois ? Parce qu'on a pas le temps, il faut avancer, y a ça et ça à faire, c'est plus urgent... [...] À un moment donné, ben ça m'emmerde d'aller demander à tel ou tel, même si [...] je devrais me dire « non mais rien à foutre, il faut que le papier soit irréprochable ». Il faut sentir, aussi. C'est un travail d'équipe. [DH4]

Dans ce dernier extrait, le journaliste témoigne d'une tension entre la volonté de publier des articles sans fautes et le besoin de ménager des collègues dont il sait la charge de travail. Entre ces deux facteurs traverse l'impératif de l'immédiateté, qui finit ici par prendre le dessus. Il faut noter que notre interviewé use de la formule « on devrait », sur laquelle nous nous sommes attardé dans le chapitre précédent (section 2.1.4) dans un autre contexte : « les journalistes ne devraient pas faire de fautes ». Une telle formulation a été utilisée par plusieurs autres journalistes [RTL3, RTL7] au sujet de la relecture, qu'elle soit individuelle ou mutuelle.

- (63) On prendrait le temps de se relire attentivement, et... on devrait le faire. Mais, parfois, pour diverses raisons, on le fait pas, mais... [RTL3]

Ces formulations illustrent bien le conflit que nous venons d'évoquer entre plusieurs paramètres avec lesquels les journalistes doivent composer. Elles révèlent également le décalage, que les journalistes paraissent devoir accepter, entre l'idéal qu'ils visent et ce qui leur semble possible dans la pratique. Par ailleurs, puisque les relecteurs sont des journalistes qui ont d'autres tâches à assumer, les conditions de relecture des articles, au même titre que les

conditions de rédaction (voir chapitre 3 et section 1.2 de ce chapitre), ne semblent pas idéales à plusieurs informateurs [DH2, DH4, DH5, LL2].

- (64) Y a toujours une relecture d'un autre journaliste. Mais parfois, y a deux journalistes qui ont une mauvaise orthographe qui sont assis l'un à côté de l'autre, et... ben on voit ce que ça donne. Et y a aussi des périodes de rush, hein, voilà, on écrit dans le rush, on relit dans le rush. [LL2]

À l'instar de ce que l'on peut lire dans le dernier extrait, certains informateurs soulignent que l'efficacité d'une relecture mutuelle est fonction des compétences des journalistes présents à ce moment-là ou de l'importance que ces derniers accordent à la question de la correction linguistique – intérêt qui influe également sur la relecture qu'ils effectuent de leurs propres articles [RTL5].

Les possibilités et l'efficacité d'une relecture mutuelle ou individuelle dépendent de l'urgence plus ou moins grande dans laquelle les journalistes doivent publier l'information qu'ils traitent. Étant donné cette même urgence et la quantité de travail pesant sur la rédaction web au moment où une relecture est nécessaire, une informatrice souligne le fait que l'efficacité de cette révision dépend aussi de la longueur de l'article [LL5]. À l'inverse, les articles les plus longs, qui sont généralement ceux qui ont demandé un travail plus important, font plus facilement l'objet de demandes de relecture que ceux dont la quantité de texte est restreinte [LL5, RTB5]. Une interviewée [LL4] soutient que la relecture entre collègues est fréquente, et qu'il revient parfois à la personne qui relit de publier l'article en question.

Nous avons vu dans la section 1.3.4.3 que le processus de relecture imposé dans les cinq rédactions dépendait, dans une certaine mesure, du type de production journalistique : les articles propres doivent faire l'objet d'une attention plus importante que les dépêches d'agences. Cette distinction se retrouve largement dans les pratiques déclarées des journalistes interviewés. Pour cette raison, les articles produits par les journalistes qui occupent des shifts spécifiques de production propre sont davantage relus que ceux des collègues qui se consacrent à l'édition de dépêches [LL4]. Indépendamment du shift, les journalistes semblent relire plus attentivement ou plus régulièrement les productions dans lesquelles ils se sont davantage investis et, partant, pour lesquelles ils ont fourni une plus grande quantité de travail [LL3, LL5, RTB5, RTL3, RTL6, RTL8].

- (65) On fait double relecture, moi je relis mon truc et je l'envoie souvent à un gars qui le relit. Dès que c'est des contenus, quoi. [LL3]
- (66) Quand c'est vraiment deux lignes [...] on se dit « bon, deux lignes normalement, y a pas de fautes », mais sinon, quand c'est un long texte, et qu'on en est quand même fier, beh on aime bien qu'il y ait pas de faute, ça c'est sûr. [LL5]
- (67) On n'a pas le temps, dans notre équipe, de chacun relire ce que l'autre a fait, [...] à part pour nos articles de fond, qu'on a pris plusieurs jours à rédiger, [une] enquête, etc., où là on a une relecture et on ne laisse rien passer, parce qu'on essaie d'apporter de la qualité. [RTL2]

Le dernier extrait révèle clairement que les exigences de « qualité » diffèrent, chez certains journalistes, selon l'énergie et le travail qu'ils ont consacré à leurs productions. Cette distinction selon l'investissement personnel se manifeste également à travers une question importante, celle de la signature. En effet, plusieurs journalistes [DH5, LL4, RTL8] ont affirmé qu'un article signé faisait l'objet d'une attention supérieure.

- (68) Si [je fais] un article [...], je [me] dis clairement [qu'il] faut me relire au moins une fois, quoi. [...] C'est que, moi, [...] quand c'est un article que je signe, alors j'aime autant pas que on dise [...] « qu'est-ce que c'est que ça, c'est bourré de conneries ». [DH5]
- (69) Moi, j'ai tendance, et je pense que je suis pas la seule, quand je signe un article, à du coup demander à [mes collègues] de le relire. [RTL8]

Plusieurs enquêtés confirment que les articles qui n'ont pas fait l'objet d'un travail d'écriture ne sont pas signés [LL2, LL4, LS5].

- (70) Le travail de dépêche [n'est pas un travail d'écriture] [...]. Ce qu'on fait, c'est qu'on l'agrémente un peu, parfois, de tweets, ou de vidéos, ou alors on ajoute quelques éléments d'analyse, mais... Ce sont pas des dépêches qu'on signe, du coup. On met « Rédaction web », « avec Belga », à la limite, mais... rien de plus. [LL2]
- (71) Après, y a une partie du boulot, vraiment quand c'est pas important, forcément, c'est la dépêche qu'on met et là on signe « AFP/Belga ». Mais quand c'est important, on travaille le texte nous-mêmes, et là tu peux vraiment écrire comme tu veux et ça, c'est totalement différent. [LS5]

Selon plusieurs interviewés, la signature et l'investissement qu'a nécessité le travail d'un article renforcent l'attention qu'ils accordent aux productions même lorsque leur auteur ne travaille pas pour la rédaction web. Une journaliste de La Libre.be évoque, en effet, le cas de journalistes de la rédaction papier qui envoient des articles à la rédaction web pour publication sur le site en précisant que l'article n'a pas été relu.

- (72) Là, en plus, c'est un journaliste qui signe [...]. Fin, parce que nous, on signe « Rédaction en ligne », en fait, quand on met nous. [...] Mais là quand c'est un journaliste qui envoie, qui nous demande de relire, on s'y met souvent à deux, et on fait gaffe, quoi. [LL4]

Par ailleurs, plusieurs interviewés expliquent que le degré d'attention qu'ils accordent à la relecture dépend du journaliste qui en est l'auteur : certains journalistes seraient réputés dans la rédaction pour présenter des faiblesses de langue et leurs papiers sont donc davantage relus avant publication. Il en va de même pour les articles des journalistes débutants [RTL6] et, plus encore, des stagiaires [LS2, LS3, RTL2, RTL5].

La question du moment de la relecture a été abordée par plusieurs enquêtés. En effet, selon plusieurs journalistes, l'absence de relecture avant publication n'empêche pas une relecture à posteriori. Certains justifient cette pratique par la priorité accordée à la publication de l'information, à nouveau liée à l'urgence ressentie [LS3, RTL8].

- (73) Je vais essayer de tout vérifier [dans une dépêche] avant de publier. Parfois je vais le faire dans un deuxième temps, hein, parce que la priorité va toujours être de mettre l'info, et puis, bah après, je publie l'info [...] et puis je re-rentre dans l'article, et [il y a] peu de chances que beaucoup de gens l'aient déjà lu entretemps. Je m'arrange, quoi [rire]. [RTL8]

Une journaliste de La Libre.be [LL4] considère que la question de la relecture à priori ou à postériori révèle le dilemme auquel les journalistes web font face entre la rapidité et la qualité (voir Degand, 2012a). À nouveau, certains journalistes avancent que les articles qu'ils relisent davantage à postériori sont ceux qu'ils ont eux-mêmes rédigés [DH5, LL3, LS4, RTB3].

- (74) Je repasse dedans 15-20 minutes après et je le relis quoi [...], parce que j'ai envie que ce soit... C'est sans doute une question de caractère, mais à partir du moment où y a mon nom, j'aime autant que ce soit parfait. [DH5]

Plusieurs informateurs [LS3, LS5, RTB2, RTL7] soutiennent que des corrections leur parviennent de la part de membres de la rédaction web ou des journalistes des autres supports qui consultent le site. Une journaliste de La Libre.be [LL4] soutient que les journalistes de la rédaction papier visitent régulièrement le site « pour voir un peu ce qui se passe ». D'après plusieurs informateurs du Soir.be, étant donné que les journalistes de l'ensemble de la rédaction consultent le site, la totalité des articles sont « relus » (« c'est rare qu'un article ne soit vu que par un journaliste » [LS5]).

- (75) Le site est consulté par tout le monde, donc chaque article est relu. En fait il est lu après, post-publication. C'est pas relu en pré-publication. [...] À un moment, on a essayé de mettre en place une relecture avant publication, comme le journal, papier, en fait. Mais... on fait trop de choses en même temps, on bouge trop... C'est plus simple que la personne qui est en charge de l'actu, ce qui se passe maintenant, l'envoi, et puis après... Si on devait, nous, moi [en tant qu'éditeur] ou [le chef d'édition], à chaque fois, relire chaque publication, on perdrait du temps, on perdrait trop de temps, en fait. Et ce serait même frustrant pour la personne qui l'a écrite, quoi, tu vois. Ça fait partie de son indépendance, en quelque sorte. Fin, pas son indépendance, sa liberté de travail, quoi. [Mais] on finit par [...] relire [tous les articles], oui. [LS3]

Dans cet extrait, plusieurs arguments sont avancés pour justifier l'absence de relecture avant publication. Tout d'abord, l'impératif de l'immédiateté joue à nouveau un rôle prépondérant. Ensuite, le journaliste considère que le processus de relecture à postériori est plus « simple », qualificatif qui nous semble traduire ici surtout une volonté de publier l'information le plus rapidement possible. Enfin, le troisième argument concerne « l'indépendance » des journalistes dans leur travail. Si cette raison n'a été donnée par aucun autre informateur, elle semble révélatrice d'une intériorisation importante du fait que la décision de publication est prise par les journalistes eux-mêmes. Cette forme de pouvoir sur le processus que suit un article peut être corrélée avec l'impératif de rapidité qui, comme nous l'avons déjà montré, est fortement intégré par les journalistes web : les journalistes décident seuls, et cette décision semble majoritairement guidée par l'objectif d'immédiateté. De ce fait, le processus de

production en ligne pourrait avoir renforcé, dans les représentations des journalistes, l'importance qu'ils accordent à leur autonomie professionnelle (Deuze : 2005).

Dans les rédactions de DH.be et La Libre.be, la récupération d'un article d'un site afin de le publier sur l'autre (voir section 1.1.1) permet, de fait, une relecture spécifique de certains articles. Ces relectures permettent de signaler et de corriger d'éventuels écarts linguistiques [LL5].

Le facilitateur de RTBF Info relit les articles à la demande des journalistes de radio et de télévision qui doivent publier sur le site internet. Certains journalistes de la cellule web le sollicitent occasionnellement pour relire des articles, selon le temps dont il dispose [RTB2, RTB3]. La modératrice, qui s'occupe des commentaires postés par les internautes au bas des articles, affirme qu'elle relit les articles du site de sa propre initiative lorsqu'elle en a le temps. De cette manière, elle corrige des fautes directement ou en signale à l'éditeur. Selon elle, des journalistes lui demandent occasionnellement de relire des productions propres avant leur publication. Elle justifie cette pratique, qui ne fait pas partie de ses attributions, par les conditions de travail des journalistes de la rédaction : « On doit tellement être à la pointe qu'ils n'ont pas toujours le temps de tout relire » [RTB5]. Selon un éditeur du site, les relectures mutuelles ne sont pas systématiques : « chaque journaliste publie son article, et... et Inch'Allah ! » [RTB2].

D'autres types de « relectures », moins formelles, proviennent de l'extérieur de la rédaction. Plusieurs journalistes de RTL Info [RTL5, RTL7, RTL8] affirment que les journalistes de RTL, même ceux qui travaillent pour la radio ou la télévision [RTL7], consultent régulièrement le site internet en dehors de leurs heures de travail et qu'ils transmettent à la rédaction des écarts linguistiques qu'ils relèvent. Les proches des journalistes envoient parfois également ce type d'informations [DH2, LL2]. Enfin, les internautes ne manquent pas de faire remonter aux médias les erreurs qu'ils relèvent, par courriel, à travers les réseaux sociaux (Facebook, Twitter⁵⁷¹), ou dans le dispositif de commentaires. Dans la section 3, nous tentons de déterminer précisément dans quelle mesure la « relecture » spontanée des internautes profite aux rédactions en ligne.

Enfin, selon une informatrice [LS4], l'attention portée à la relecture voire à la correction des contenus publiés dépend de leur place dans la hiérarchisation des informations : « peut-être que j'accorde un peu moins d'importance à une info si elle est pas remontée très très haut ». L'importance d'une information aux yeux du journaliste et sa hiérarchisation constituent donc également des facteurs d'attention et, dès lors, de régulation linguistique.

Nos enquêtés assimilent parfois la relecture au meilleur remède à la présence d'écarts linguistiques dans les productions journalistiques. Cette représentation est particulièrement manifeste lorsque les journalistes évoquent l'absence de relecteur dans les rédactions web, ou dans leurs critiques à l'égard des logiciels de correction (voir section 1.3.2.2). D'après certains interviewés, la relecture constituerait donc, dans un processus de production idéal, le facteur de régulation potentiel de la langue le plus efficace. Les descriptions de nos informateurs par

⁵⁷¹ Ces internautes peuvent parfois être des confrères d'autres médias, comme le signale un journaliste [DH2].

rapport aux pratiques de relecture dans les rédactions web tendent à relativiser l'efficacité de ce facteur de régulation. Les relectures personnelles ou mutuelles, quand elles ont lieu, sont effectuées dans des conditions jugées difficiles, par des journalistes qui disposent de peu de temps. Ce temps est toutefois dégagé en priorité pour les contenus qui ont nécessité un travail plus important : celui-ci renforce alors la relecture comme facteur de régulation de la langue. Par ailleurs, nos enquêtés évoquent l'existence de « relectures indirectes » : des membres de la rédaction ou des personnes qui lui sont extérieures lisent les publications sans que cette lecture ait pour but premier d'améliorer les productions, repèrent et signalent des faits linguistiques à modifier.

2.2 Le traitement des dépêches

Nous venons de voir que la relecture des contenus à publier ou publiés dépendait en partie du travail et du temps que les journalistes leur ont consacrés. Dans cette section, nous nous focalisons sur le cas précis du traitement des dépêches. S'il s'agit de l'activité pour laquelle l'investissement des journalistes web par article semble le moins important, elle constitue, de manière générale, une part importante de leur temps de travail⁵⁷². Indépendamment des consignes que les journalistes reçoivent, nous avons cherché à savoir dans quelle mesure les dépêches faisaient l'objet d'une révision de la part des journalistes.

Bien que les propos de ce type ne soient pas nombreux parmi nos enquêtés, plusieurs informateurs travaillant pour Le Soir.be assurent que les dépêches sont majoritairement relues dans leur rédaction. Par ailleurs, certains interviewés de plusieurs rédactions [RTB4, RTL5] affirment qu'ils tentent, autant que possible et selon leurs contraintes, d'apporter une plus-value minimale aux dépêches. En revanche, de nombreux enquêtés [DH2, DH4, DH5, LL1, LL2, LL3, LL4, RTB2, RTB3, RTL3, RTL6] reconnaissent que les dépêches d'agences sont publiées sans relecture préalable ou après une relecture très succincte. Lorsqu'elle a lieu, cette relecture serait principalement justifiée par la nécessité de donner un nouveau titre à la dépêche. L'explication la plus fréquemment donnée par nos informateurs à la non-relecture des dépêches est le temps à disposition.

(76) On n'a pas le temps de relire toutes les dépêches, on n'a pas le temps [...] de s'assurer que tout soit nickel tout le temps. [DH2]

Ensuite, plusieurs journalistes mettent en avant la confiance nécessaire envers les agences : « on fait quand même confiance [...] à l'agence de presse dont on est clients, quoi » [RTL3]. Dans l'ensemble du travail assumé par la rédaction web, il ne serait pas prioritaire de consacrer un temps précieux à la relecture de dépêches qui « sont censées être nickel » [RTB3]. Cette confiance de principe est toutefois remise en question par plusieurs enquêtés.

⁵⁷² Nos enquêtés soutiennent en effet que la place de l'écriture est réduite dans les rédactions en ligne (voir section 1.2.2).

- (77) Cette confiance aveugle dans l'AFP... c'est pas toujours une référence, en termes d'orthographe. Et Belga encore moins. Belga, on reçoit tous les jours des correctifs parce qu'ils corrigent des fautes d'orthographe dans leurs dépêches. [RTB2]

De nombreux interviewés soulignent effectivement la présence fréquente d'écarts linguistiques dans les dépêches [DH2, LL1, LL2, LL4, LL5, LS5, RTB2, RTB3, RTL5, RTL6, RTL7]. D'après un journaliste, les fautes dans les dépêches d'agences seraient plus nombreuses qu'auparavant [DH2]. Conformément au dernier extrait, trois enquêtés [RTB2, RTL5, RTL6] considèrent que les dépêches de l'agence Belga contiennent davantage de fautes que celles de l'AFP. Plusieurs journalistes livrent des éléments d'explication à la présence d'écarts linguistiques dans les dépêches. Les causes pointées concernent souvent les conditions de production des journalistes d'agences.

- (78) De plus en plus, comme les agences, pas AFP, mais Belga surtout, tu sens que c'est un peu serré sur les budgets, ben, y a sans doute des gens bilingues qui écrivent dans les deux langues, je veux pas leur jeter la pierre, mais ça peut pas être parfait dans les deux langues. [RTB4]

- (79) Sans doute qu'ils ont le même problème que nous, qu'ils sont moins nombreux, qu'il y a pas un travail de relecture, etc. [DH2]

- (80) Après, les journalistes Belga, ils doivent aussi aller super vite, hein, donc je comprends que c'est chaud, mais... il devrait y avoir un relecteur chez Belga [...]. Parce que on paye, vraiment, leurs dépêches, quoi, donc... C'est quand même un service bien payant. [RTL6]

Comme le montre le dernier extrait, plusieurs journalistes [RTB2, RTL3, RTL6] mettent en avant le caractère payant des agences de presse. L'idée qui sous-tend leurs propos est que les dépêches d'agences ne devraient pas contenir de fautes en raison du lien commercial entre les agences et les médias. Ce raisonnement peut être mis en parallèle avec l'attention supérieure demandée par les rédactions en chef aux contenus destinés à la consultation payante (voir *supra*) : le caractère payant d'une production journalistique engendrerait des attentes plus élevées en matière de langue et nécessiterait un travail de la langue plus poussé. Une telle approche correspond d'ailleurs aux représentations de plusieurs commentateurs, même si nous avons vu que le niveau d'exigence envers les productions gratuites n'était pas nécessairement moins élevé (voir chapitre 2).

Si les fautes de langue commises par les journalistes d'agences sont dénoncées par de nombreux enquêtés, elles n'incitent toutefois pas les rédactions à consacrer davantage de temps à la relecture des dépêches. Cette constatation concerne à la fois la volonté de plusieurs rédactions en chef, qui n'exigent pas de leurs journalistes une relecture des dépêches (voir section 1.3.4.3), et les pratiques déclarées des journalistes. Deux hypothèses non exclusives permettraient d'expliquer cette contradiction. La première piste consiste à avancer que dans un contexte de production jugé difficile, certaines tâches doivent être sacrifiées par nécessité, et il peut sembler légitime d'évacuer la relecture de productions supposées correctes sur le plan formel. Il apparaît donc inapproprié aux journalistes de consacrer le temps dont ils disposent,

déjà limité, à relire des dépêches. Une seconde piste apparaît davantage en filigrane des différents propos. Le choix de ces tâches sacrifiées pourrait être guidé par une certaine idéologie professionnelle : la publication de dépêches d'agences ne représentant pas un travail journalistique valorisé ni valorisant – elle n'est pas considérée comme porteuse de valeur journalistique ajoutée –, c'est elle qui serait négligée en premier lieu. L'édition de dépêches apparaîtrait trop éloignée de l'idéal professionnel des journalistes : ceux-ci seraient dès lors peu motivés à améliorer des textes qui sont copiés-collés. L'idéologie professionnelle (Deuze, 2005) agirait donc comme un facteur déterminant de la régulation linguistique. Cette hypothèse est validée par une interviewée qui met en évidence le caractère automatique de certaines tâches assumées par les journalistes web, dont fait partie la publication de dépêches. L'automatisme engendrerait une diminution de l'attention : « on est en mode robot, et parfois on fait juste pas gaffe, quoi ». La même informatrice développe les raisons pour lesquelles elle repasse rarement dans les dépêches d'agences :

(81) À la fois parce qu'on n'a pas le temps, mais aussi parce que j'ai plus envie. C'est tellement automatisé que je m'en fous... je m'en fous.

Cet extrait nous semble particulièrement intéressant dans la mesure où il rapproche deux éléments qui influent sur l'attention portée par les journalistes aux textes qu'ils publient – autrement dit, deux facteurs de régulation de la langue des sites d'information – : d'une part, le temps à disposition, contrainte constamment mise en avant par nos enquêtés pour justifier les écarts linguistiques et, d'autre part, « l'envie », soit la motivation des journalistes à atteindre l'idéal qu'ils décrivent lorsqu'ils évoquent leur devoir professionnel en matière de langue. La conjonction de ces deux facteurs détermine l'investissement potentiel des journalistes : l'idéologie professionnelle s'ajouterait donc aux limites des ressources de temps et de personnel auxquelles font face les équipes web. Cette observation est également confirmée par un autre informateur qui explique que les dépêches sont rarement retouchées.

(82) C'est très rare, [...] dans le journal [papier], d'avoir la [dépêche] Belga, idem, identique. [...] Ils vont prendre le temps de la rebidouiller un peu, quoi. Mais nous, non. Non, non... parce que ça prend quand même du temps quoi. Ça prend bien 10-15 minutes pour le faire bien, tu vois. Alors tu te dis « ouais mais si je prends 10-15 minutes, ben autant que j'appelle [...] un type pour avoir une plus-value »... Fin, tu vois pour que ça soit vraiment mon papier, quoi. Si c'est juste pour remettre les mots dans le bon ordre... Donc ça prend vraiment du temps. Nous, on a pas le temps...

Il faut souligner le lien que le journaliste établit spontanément entre la propension à consacrer du temps à une tâche et l'apport journalistique de celle-ci. En d'autres termes, sortir de la routine de publication des dépêches, dont nous venons de voir qu'elle pouvait être vécue de manière très automatique, ne serait envisageable qu'à condition d'apporter une « plus-value » journalistique. L'amélioration des dépêches sur le plan linguistique, seule, ne remplirait pas cette condition. On observe également que la notion d'apport journalistique, de « plus-value », est fortement liée à l'« apport personnel ». En effet, le journaliste semble indiquer qu'une dépense d'énergie et de temps pourrait se justifier si l'objectif était que l'article devienne

« son papier ». Cette dimension personnelle, que nous avons déjà constatée dans la section précédente notamment à travers la question de la signature, semble déterminante dans les pratiques des journalistes. De plus, elle pourrait être singulière sur le web, où la part de production propre est particulièrement faible : bridés dans leur créativité par la machine à publier des contenus qu'ils ont pour mission de faire tourner, les journalistes web aspirent à apposer leur marque personnelle sur des tâches qui s'écartent de la routine. Un temps supplémentaire ne peut être investi que si cette récompense est à la clé.

2.3 Les interactions au sujet de la langue

Les échanges entre les journalistes en matière de langue sont susceptibles d'influer sur la langue des sites d'information : en cas de doute, les journalistes posent éventuellement des questions à leurs collègues et le résultat des discussions peut guider les décisions linguistiques. Nous avons interrogé nos enquêtés au sujet de ces échanges informels.

Comme nous l'avons noté pour la relecture, les interactions entre membres de la rédaction au sujet de la langue sont fonction du nombre de journalistes présents [RTL7]. Néanmoins, la quasi-totalité de nos informateurs qui se sont prononcés à ce sujet s'accordent sur la fréquence de ces échanges⁵⁷³. D'après leurs estimations, de telles interactions à propos de la langue arrivent « une dizaine de [fois] par jour » [LS3], « super souvent », « au moins plusieurs fois par jour » [RTL5], « super souvent, vraiment... ça arrive mais tout le temps ! » [RTL6], « très souvent, il y a beaucoup de collaboration entre nous » [RTL7], « quasi une fois par shift » [DH4], « relativement souvent », « personnellement, une ou deux fois par semaine » [LL5], « assez fréqu[em]ent », « tous les jours au moins une fois » [LS4], « beaucoup » [RTL8].

Dans notre seconde série d'entretiens, nous avons demandé à nos interviewés quels étaient leurs réflexes en cas de doute sur des questions d'usage de la langue⁵⁷⁴. Parmi les 18 informateurs, dix ont répondu, entre autres, qu'ils posaient leurs questions aux collègues présents [DH2, LL4, LS3, LS4, LS5, RTB2, RTB4, RTL5, RTL7, RTL8]⁵⁷⁵. Les questions posées aux collègues concerneraient davantage la grammaire [DH2, RTB2, RTL7, RTL8], en raison de la difficulté jugée plus importante de trouver une réponse immédiate que dans le cas de questions d'orthographe lexicale. Néanmoins, des questions d'autres types sont posées, par rapport à la clarté d'un énoncé ou d'un paragraphe, au caractère approprié ou non d'un terme, à la recherche d'un mot de vocabulaire, etc.

D'après nos enquêtés [LS3, LS4, LS5], les journalistes du Soir.be n'hésitent pas à consulter les correcteurs de la rédaction⁵⁷⁶, tandis que, avant que le groupe IPM décide d'externaliser la correction de ses journaux, les journalistes de DH.be et de La Libre.be n'avaient aucune

⁵⁷³ Seule une informatrice [DH5] considère que ces échanges n'arrivent « pas très souvent ».

⁵⁷⁴ Pour une analyse de la nature de ces doutes, voir la section 3.1 du chapitre 3.

⁵⁷⁵ Un journaliste [LL2] évoque plutôt les questions qui lui sont posées par ses collègues.

⁵⁷⁶ Toutefois, deux journalistes [LS4, LS5] soutiennent que cette option est envisagée uniquement lorsque la question n'a pu être résolue par d'autres moyens.

interaction avec les correcteurs. La proximité physique de la rédaction du *Soir.be* avec le service de correction pourrait en partie expliquer cette différence. Ces constatations montrent que les interactions au sein des rédactions ainsi que la configuration physique de celles-ci peuvent constituer des facteurs de régulation linguistique.

- (83) Les correcteurs sont aussi les spécialistes grammaticaux, et ils ont non-stop, mais je déconne pas, un livre comme ça [elle mime la taille impressionnante du livre], si tu viens leur poser la question et qu'ils hésitent, ils vont dans le livre et tu as la règle. [LS5]

Outre les correcteurs du *Soir*, il semble que chaque rédaction comprenne des personnes-ressources en matière de langue, reconnues par les journalistes pour leur expertise. Plusieurs journalistes d'une même rédaction sont parfois considérés comme des experts dans des domaines différents de la langue (le vocabulaire, les accords, etc.) [LL5, RTL6].

Nos informateurs développent les différents avantages que présente la consultation des collègues par rapport à d'autres moyens de vérification. Au-delà de permettre une réponse plus immédiate à une question que se pose un journaliste [LS3, LS4], les interactions verbales au sujet de la langue peuvent profiter à l'ensemble des journalistes présents [DH2, RTB2, RTL6]. Ces discussions entre collègues permettent donc de « se faire avancer » [RTL6]. Par ailleurs, un journaliste [RTB2] considère que certains collègues profitent éventuellement de questions qu'ils se posent pour « briser le silence, parce qu'ils s'ennuient ». Un de ses confrères du *Soir.be* [LS3] évoque le fait que les journalistes ont « déjà [...] la tête dans un écran toute la journée », ce qui favorise le choix de poser des questions oralement. Pour ces différentes raisons, plusieurs enquêtés [DH5, LL2, LS3, RTL7] affirment que les questions linguistiques sont d'abord partagées entre collègues, et qu'une vérification par d'autres moyens n'est envisagée que si le problème n'est pas résolu.

Ces « questions à la cantonade » [RTB2] ne sont toutefois pas posées à la même fréquence par tous les journalistes. En particulier, une jeune journaliste explique qu'elle préfère vérifier par elle-même sur internet car il serait plus délicat pour elle de faire part de ses doutes : « je vais pas commencer à avoir l'air d'être la fille qui se pose toujours dix milliards de questions d'orthographe ». La timidité ou la gêne qui retiendrait les journalistes de poser leurs questions oralement est évoquée par une autre informatrice :

- (84) Y a pas de soucis par rapport à ça, y a pas de gêne. [...] Fin bon, ça, peut-être que tout le monde te le dira pas, y en a qui sont plus timides, mais... moi en tout cas, j'éprouve pas de gêne par rapport à ça, [...] je pense que c'est normal. Ce qui est important surtout, c'est que, au final [rire], ce soit juste, quoi, ce qui est écrit. [RTL7]

Cette question de l'exposition personnelle intervient également dans les attitudes des journalistes lorsqu'ils relèvent des erreurs dans les articles de leurs collègues, soit par eux-mêmes soit grâce aux commentaires des internautes. Plusieurs interviewés assurent corriger les écarts linguistiques eux-mêmes ou avertir les auteurs par courriel afin de conserver une certaine

discrétion. Ce réflexe est motivé par le souhait d'éviter un éventuel sentiment d'humiliation ou un quelconque malaise [RTL2, RTL4, RTL6].

- (85) Généralement je le [corrige] moi-même, parce que moi je déteste qu'on me dise « [nom de la personne], t'as fait une faute ! » [rire] devant tout le monde. [RTL4]

D'autres journalistes soutiennent que la discrétion dépend du statut ou du profil de la personne responsable de la faute relevée : les journalistes des rédactions des autres supports sont moins facilement contactés étant donné le caractère délicat des relations entre la rédaction web et les autres [RTB5], alors que les stagiaires se feraient plus facilement rappeler à l'ordre publiquement.

- (86) Quand c'est des stagiaires, ils doivent apprendre, et [...] si c'est la troisième fois sur la même journée qu'il confond É/ER, bah là je vais lui dire tout haut, parce qu'il faut que ça s'imprime. Ça le marquera plus que si tu le fais doucement, et c'est pour son bien. [RTL2]

On voit que la question de la langue est susceptible d'affecter personnellement certains journalistes, dont les compétences seraient remises en cause en cas de remarque ou de question.

De façon générale, la plupart de nos informateurs affirment que les interactions à propos de la langue sont fréquentes, nombreuses et spontanées au sein de leur rédaction. Il faut conclure que ces interactions dans la rédaction apparaissent comme des facteurs de régulation de la langue. L'effet principal de ce facteur consiste à réduire l'incertitude et à aider la prise de décision linguistique au moment où un journaliste écrit un texte. Les interactions au sujet de la langue influent également de plusieurs autres manières. En effet, elles participent notamment à créer des dynamiques collectives et des habitudes de travail qui influencent les pratiques linguistiques. Notamment, ces interactions permettent l'identification de personnes-ressources en matière de langue et sont susceptibles d'encourager la réflexion collective et individuelle à propos de questions linguistiques précises. Ces interactions peuvent donc aboutir à une forme d'apprentissage linguistique. Les dynamiques interactionnelles diffèrent selon le statut des journalistes : nos enquêtés n'ont pas le même type d'échanges sur la langue avec tous leurs collègues selon leur stade d'apprentissage du métier, et certains jeunes journalistes entrent plus difficilement en interaction avec leurs collègues pour leur faire part de leurs questions de langue. Le rapport hiérarchique, le statut et l'ancienneté des journalistes constituent dès lors des facteurs de régulation de la langue. Enfin, rappelons que de nombreuses consignes en matière de langue ne sont pas répertoriées dans un document délivré aux journalistes et que leur diffusion dans la salle de rédaction passe également par des interactions entre journalistes et/ou entre les journalistes et leur hiérarchie.

2.4 Les outils utilisés

Nous avons vu dans la section 1.3.2 que les outils linguistiques installés sur les postes de travail des journalistes dans plusieurs rédactions web étaient relativement limités voire inexistants. Cette section se penche sur les outils que les journalistes mobilisent afin de résoudre

les problèmes linguistiques qu'ils rencontrent, éventuellement en complément de la consultation de leurs collègues que nous avons étudiée dans la section précédente. Ces outils sont entendus comme des facteurs de régulation, principalement en tant qu'aide à la prise de décision linguistique. Ils sont également susceptibles de réguler les pratiques linguistiques à plus long terme : les journalistes qui retiennent les réponses qu'ils trouvent pourraient en tenir compte dans leurs pratiques bien après le moment de consultation des outils linguistiques.

Indépendamment des outils de correction informatiques évoqués plus haut, les directions des médias étudiés offrent peu d'outils linguistiques spécifiques aux journalistes. Ceux-ci utilisent quasi exclusivement internet pour trouver des réponses plus ou moins documentées aux questions qu'ils se posent.

- (87) Les journalistes web, ils trouvent tout sur le web. C'est sûr qu'on est pas trop le nez dans les bouquins, à la rédac, parce que ouais, le monde s'ouvre à nous [rire]. [RTL8]

Ce réflexe consiste généralement à lancer une requête dans le moteur de recherche Google : celui-ci a été explicitement cité par la moitié des 18 interviewés de notre seconde série d'entretiens [DH2, DH4, DH5, LL4, LL5, LS3, RTB2, RTB4, RTL8]⁵⁷⁷. En matière de recherche d'informations, Pélissier et Diallo (2010) avaient déjà mis en évidence l'usage central et « peu discuté » (2010 : 5) du moteur de recherche Google par les journalistes. Nos entretiens confirment cet automatisme concernant un ensemble de questions de langue qui se posent dans les rédactions web : signification d'un mot [RTB2], orthographe d'un nom [DH2], orthographe d'un nom propre [RTL8], recherche de synonymes [LS3], conjugaison [RTB2], accord [DH4], préposition [LS5], etc. Certaines réponses sont particulièrement éloquentes : « on va toujours passer par Google » [LS3], « Google répond à tout ! » [DH4]. D'après un journaliste de RTBF Info [RTB2], Google peut également être mobilisé pour trancher le choix de graphie pour les mots dont l'orthographe n'est pas stabilisée : les journalistes sélectionnent alors celle qui obtient le nombre le plus élevé de résultats sur le moteur de recherche⁵⁷⁸. Le passage par Google semble systématique, même chez les journalistes qui ont identifié certains sites spécialisés pertinents. Un enquêté [RTB2] affirme que pour connaître la définition d'un mot, il « tap[e] le mot et rajout[e] Larousse dans Google, et voi[t] ce que le Larousse dit ». Il en va de même pour une journaliste qui semble être une habituée d'un site de référence dont elle a oublié le nom.

- (88) Encore hier, par exemple, je me disais, « est-ce qu'on dit à *vélo* ou *en vélo* » ? [...] Donc j'ai été voir sur internet, et [...] dans la barre de Google, on tape « à vélo ou en vélo », généralement, t'as un site, je sais plus le nom, mais qui compare les deux, et qui dit « voilà, ça, ça se dit, ça, ça se dit pas ». [...] J'aime bien ce genre de sites, parce que au moins, t'as une réponse concrète, et t'as le pourquoi aussi, donc t'as plus de chances de le retenir, plutôt que simplement, quand on te dit, « bah non, tu dis *en*

⁵⁷⁷ En dehors des journalistes cités, plusieurs autres enquêtés [LL2, LS4, RTB1, RTB3, RTL5] évoquent internet comme source de réponse à des questions de langue sans évoquer Google.

⁵⁷⁸ Cette pratique diffère de celle qui nous a été présentée par les journalistes du Soir.be : ceux-ci affirment que dans de telles situations, ils se réfèrent aux correcteurs humains ou aux archives du journal.

vélo, point ». Donc ouais, moi je checke quand même souvent sur internet, ouais. [LS5]

Si, comme nous l'avons vu, Google est également utilisé en cas de recherche de synonymes, trois journalistes [LS5, RTL6, RTL8] évoquent le dictionnaire de synonymes en ligne CRISCO, développé par l'université de Caen Normandie. L'usage de celui-ci, présenté par une informatrice comme « le meilleur dictionnaire de synonymes qui existe » [LS5], serait préconisé par le rédacteur en chef de RTL Info. La consultation de cet outil est également restreinte par le temps à disposition des journalistes.

- (89) CRISCO, il est toujours ouvert, mais je le fais en deux minutes, tu vois, je vais pas lire les 150 résultats que je peux avoir, je vais juste regarder les deux-trois premiers. Ce qui est dommage parce que, parfois, le bon peut être en 17^e position, mais... t'as pas eu le temps de le voir. [LS5]

Plusieurs sites sont cités en tant que références utilisées : la version librement accessible du *Larousse* [DH5, LL2, LS3, RTB2, RTL7], Wiktionnaire [DH4, LL2], Wikipédia [RTL8]. D'autres sites sont encore cités : Projet Voltaire, le site du *Bon usage* et celui du *Bescherelle*. L'évocation des deux derniers sites pose question dans la mesure où, d'après nos recherches, il ne s'agit pas de sites qui permettent de trouver des réponses à des questions linguistiques précises : ils constituent seulement la vitrine des éditions papier de ces ouvrages de référence⁵⁷⁹. Ces évocations sont éventuellement attribuables à la volonté des interviewés en question de livrer des références qui, dans les représentations communes, font autorité. Elles démontrent sans doute aussi la volonté de montrer au chercheur que la question de la langue est importante à leurs yeux, quitte à évoquer des références que, manifestement, ils ne consultent pas dans leur pratique. Ces arrangements avec la réalité renforcent l'idée selon laquelle la langue fait l'objet d'un devoir professionnel dans les représentations de ces informateurs.

Par ailleurs, un journaliste possède un abonnement personnel à la version payante du site du *Larousse*. Deux journalistes [DH5, LL2] considèrent les forums de langue comme peu fiables, alors qu'une journaliste affirme consulter « des blogues de grammaire » [RTL8]. Enfin, certains sites d'information considérés comme des références sont parfois consultés pour décider de la graphie d'un nom dont l'orthographe n'est pas stabilisée ou d'un nom propre.

Relativement marginal, l'usage d'ouvrages de référence imprimés est évoqué par plusieurs journalistes [LL2, RTL5, RTL7] : le *Bon usage* de Grevisse [LL2], le *Bescherelle* [LL2], des dictionnaires [LL2, RTL5]. Un journaliste de RTBF Info [RTB2] « pense que ça s'utilise plus » [RTB2]. Dans le même ordre d'idées, un informateur évoque des outils de référence disponibles dans la rédaction et dont certains lui appartiennent, en reconnaissant également leur fréquence d'utilisation peu élevée.

- (90) Y a le *Bon Usage*, le gros *Bon Usage*, mais que personne n'ouvre jamais, y a plusieurs *Grevisse*, y a plusieurs *Bescherelle*, mais le *Bescherelle*, plus personne ne l'utilise,

⁵⁷⁹ Le site du *Bescherelle* propose également des dictées et des jeux en ligne.

parce que tout est en ligne, maintenant. Y a un dictionnaire aussi, mais que personne n'ouvre parce que, évidemment, tout est en ligne aussi.

L'existence de ces ouvrages est toutefois ignorée par d'autres interviewés de la même rédaction. Dans la rédaction de RTL Info, si une journaliste assure qu'elle consulte régulièrement les dictionnaires à disposition, une de ses collègues affirme que ceux-ci sont davantage consultés par les journalistes de télévision que par ceux de la rédaction web : « comme on est quand même devant notre PC, je crois qu'on a le réflexe, pouf, on va regarder » [RTL7].

Les pratiques des journalistes à l'égard des références utilisées pour résoudre leurs problèmes linguistiques semblent donc hétérogènes et peu systématiques, à une exception près : Google constitue le moyen d'accès majoritaire à ces références. Les outils utilisés sont relativement peu spécialisés : il s'agit essentiellement de sites gratuits et grand public, proposés dans les premiers résultats de leurs recherches sur Google. Enfin, à l'exception du dictionnaire de synonymes CRISCO dont l'usage est recommandé par le rédacteur en chef de RTL Info, les différentes références sont choisies par les journalistes eux-mêmes.

Les outils cités par les journalistes semblent répondre à un besoin, exprimé par une journaliste [LS5], de trouver une information de manière rapide. En effet, si les références en ligne citées sont accessibles gratuitement – à une exception près (voir *supra*) –, certains sites gratuits n'ont pas été évoqués. Notamment, le *Trésor de la langue française*, dont les définitions sont plus élaborées que celles des outils cités par nos interviewés, n'a jamais été évoqué. La version gratuite du Larousse en ligne rassemble à la fois le critère de fiabilité et celui de rapidité d'accès à une réponse simple.

D'après le discours de nos enquêtés, les outils linguistiques constituent des facteurs de régulation de la langue des sites d'information : les journalistes web affirment chercher régulièrement des réponses à leurs questions sur internet, en sélectionnant un ensemble de sites qu'ils considèrent fiables. Néanmoins, l'activation et l'utilisation même de ce facteur de régulation sont, elles aussi, dépendantes de l'impératif de rapidité. Les journalistes ne semblent pas rechercher les sites livrant les explications les plus développées ou les plus nuancées : les outils qu'ils privilégient doivent livrer des réponses immédiates.

2.5 Conclusion : les pratiques des journalistes comme facteurs d'autorégulation

Nous avons étudié dans cette section un ensemble de pratiques de nos enquêtés en lien avec leurs habitudes de relecture, le traitement des dépêches d'agences, les échanges concernant la langue dans les rédactions et les outils linguistiques utilisés. Nous avons interrogé les pratiques routinières mises en place par les journalistes eux-mêmes et qui, à divers degrés, régulent la langue des sites d'information.

Les pratiques que nous avons analysées interviennent dans la régulation linguistique sous trois fonctions distinctes et complémentaires. Tout d'abord, certaines pratiques ont une fonction d'alerte, de repérage de problèmes linguistiques et permettent donc aux journalistes de les corriger. Il s'agit principalement des pratiques de relecture, qui peuvent apparaître sous diverses

formes : relectures individuelles, relectures mutuelles ou lectures effectuées par des personnes situées à l'intérieur ou à l'extérieur de la rédaction. Ensuite, plusieurs pratiques visent à aider la prise de décision linguistique, à écarter les doutes linguistiques : les journalistes posent leurs questions verbalement à leurs collègues ou cherchent des réponses sur internet. Enfin, ces mêmes pratiques permettent un éventuel apprentissage linguistique des journalistes, de façon individuelle ou collective.

Au-delà d'identifier les fonctions que remplissent ces pratiques dans la régulation linguistique, nous avons tenté d'estimer leur importance. L'incidence de ces pratiques est étroitement liée à d'autres facteurs. Les décisions propres à l'entreprise (voir section 1) rendent certaines pratiques des journalistes plus ou moins possibles ou plus ou moins régulières. La taille restreinte des équipes web, la charge de travail et l'impératif de l'immédiateté limitent la fréquence des relectures ; l'impératif de l'immédiateté incite également à relire certaines publications après leur mise en ligne ; l'absence de relecteur oblige les journalistes, occupés par d'autres tâches, à relire les articles des collègues qui en font la demande dans des conditions jugées difficiles. De même, les journalistes ne disposent pas d'outils linguistiques spécialisés, et consultent dès lors des références gratuites en ligne, selon un processus de recherche qui répond à une logique de rapidité.

Il apparaît que les pratiques individuelles et collectives mises en place par les journalistes pour réguler la langue des sites d'information sont soumises à un ensemble de paramètres fluctuants : les relectures, la consultation d'outils et les interactions au sujet de la langue dépendent fortement du nombre de journalistes présents, du temps disponible, de l'urgence de la publication de l'article considéré, de la hiérarchisation de l'information, mais également de l'investissement personnel des journalistes dans une production déterminée. Ce dernier facteur, déjà présent dans les consignes de relecture provenant des rédacteurs en chef, se révèle déterminant dans les pratiques des journalistes et, dès lors, dans la régulation linguistique. L'analyse des pratiques de relecture et du traitement des dépêches d'agences a permis de mettre au jour que les mécanismes de contrôle linguistique mis en place par les journalistes étaient fonction de leur idéologie professionnelle. La conformité entre une production et l'idéologie professionnelle des journalistes représente un facteur de régulation linguistique : elle active ou non la mise en œuvre de mécanismes de contrôle linguistique. La contrainte du temps à disposition, centrale dans les discours de nos enquêtés, n'est donc pas envisagée de la même manière selon le type de production dont il est question. Dans un contexte d'urgence, les mécanismes de contrôle linguistique perdent de leur importance en priorité pour les tâches qui ne correspondent pas à l'idéologie professionnelle des journalistes.

3 Les retours des internautes

Les internautes se servent du dispositif des commentaires pour signaler des écarts linguistiques repérés dans les productions des journalistes (voir chapitre 2). Nous tentons de déterminer ici dans quelle mesure les réactions des internautes, et en particulier leurs

commentaires, engendrent des corrections dans les articles web⁵⁸⁰. Comme nous l'avons mentionné *supra*, une certaine forme élargie de participation des internautes fait partie des spécificités du journalisme en ligne. Il s'agit pour nous d'appréhender cette spécificité comme un facteur de régulation potentiel de la langue.

3.1 Les internautes comme aides à la correction linguistique

Les corrections linguistiques apportées dans les articles par les rédactions web au départ de signalements provenant des internautes ont peu intéressé les chercheurs. Plusieurs études évoquent cette question mais de manière rapide (Robinson, 2010 : 133 ; Reich, 2011 : 105 ; Degand, 2012a : 344)⁵⁸¹. Dans ces études, une telle possibilité de correction est généralement considérée par les acteurs du journalisme comme l'un des avantages des dispositifs participatifs. Degand (2012a : 344) apporte une nuance sur la manière dont les rédactions reçoivent les différents retours des internautes : « Pour certains journalistes, ces interventions des lecteurs [sur l'orthographe et la grammaire] sont "agréables" au sens où elles permettent de corriger les erreurs. Mais pour d'autres, la critique apparaît plus "difficile à vivre". »

Lors des entretiens de notre seconde série, nous avons posé une question générale sur les différents moyens par lesquels la rédaction web se rend compte d'éventuels éléments à modifier dans un article en ligne. Cette question a systématiquement été posée, de façon volontaire, avant les questions consacrées aux retours des internautes. En réponse à cette question générale ou à un autre moment de l'entretien précédant la partie consacrée aux internautes, dix enquêtés ont évoqué ces derniers comme des signaleurs de fautes [DH2, DH5, LL4, LL5, LS1, LS3, LS4, LS5, RTB2, RTL7]. Au-delà des commentaires, nos interviewés ont évoqué d'autres moyens par lesquels des remarques de forme de la part d'internautes parviennent à la rédaction : les commentaires sous les articles de la page Facebook du média [LL1, LL2, RTB1, RTB3, RTL6], la messagerie Facebook du média [DH3, RTB1], Twitter [DH2, DH3, LL1, LL3, LL5, LS1, LS3, RTB3], les courriels [DH3, LL2, LS2, RTB3, RTL1, RTL5, RTL6, RTL8] et le bouton « Alerte-nous » proposé sur RTL Info sont évoqués par nos enquêtés.

Conformément aux résultats des études que nous venons de citer, nos interviewés considèrent les corrections permises par les internautes de manière positive. Même s'ils ne font éventuellement pas plaisir aux journalistes car ils soulignent des faiblesses dans les productions journalistiques [DH1, LS2, RTB4, RTL2], ces commentaires sont présentés comme « pratiques » [DH5, LL5, RTL1], un « avantage » [LL2, LS2], « une aide » [DH1, LL1, LL3, RTL7, RTL6]. D'une certaine manière, les commentateurs contribueraient à faire en sorte que les journalistes assument davantage leur devoir professionnel en matière de langue.

⁵⁸⁰ Notre étude concernant la modération des commentaires sur les cinq sites étudiés a donné lieu à deux publications (Jacquet, 2016, 2017). Ces publications reposent uniquement sur la première série d'entretiens réalisés pour notre thèse.

⁵⁸¹ Secko *et al.* (2011 : 825) évoquent également la correction d'erreurs de contenu permise par les internautes.

- (91) C'est bien pour nous, c'est une aide, hein. C'est une aide à être meilleurs et à être plus propres, puisque, quand même, un média, son but est quand même d'essayer de faire le moins de fautes possible d'écriture. [DH1]

Certains enquêtés expriment plus clairement que cette méthode de correction est d'autant plus avantageuse qu'elle s'inscrit dans un contexte de moyens structurels très limités en matière de contrôle linguistique. Plusieurs informateurs soulignent même spontanément le caractère non coutant de ce processus de relecture [LL2, RTB1, RTB4, RTL2, RTL5, RTL8]. Les retours des internautes permettraient donc de pallier les limites des systèmes de correction utilisés au sein de la rédaction. De cette manière, les retours des internautes, représentant un facteur de régulation linguistique, sont perçus comme compensation d'un autre facteur de régulation manquant.

- (92) C'est pratique, parce que [rire], comme on n'a pas de correcteur très efficace, faut quand même reconnaître que Word laisse passer beaucoup de choses, il faut reconnaître que voilà, c'est le défaut numéro 1 d'une rédaction web qui n'a pas beaucoup de journalistes et qui doit aller vite, c'est qu'il y a des fautes d'orthographe. [RTL1]
- (93) Le gros avantage, c'est que comme on partage beaucoup sur Facebook, et que les gens ont la possibilité de commenter sous les articles, y a quand même un contrôle, disons, de la « communauté *La Libre* » [...] Donc nos internautes sont aussi nos relecteurs, en gros. Même s'ils le font de manière très critique. [LL2]

D'après nos enquêtés, lorsqu'un membre de la rédaction prend connaissance d'un commentaire relevant une faute de langue dans un article, une correction sera « systématiquement » [LS2] apportée. Cette pratique de correction dans de tels cas semble évidente à plusieurs informateurs : « c'est quand même la moindre des choses » de corriger [LS2], « ce serait vraiment stupide » de ne pas le faire [RTL1]. Des formules très similaires sont utilisées par plusieurs enquêtés : « on en tient compte » [LS2, RTL1], « on les écoute » [LS2], « j'en tiens compte » [RTL4], « tout ça est pris en compte » [RTB2]. Le caractère systématique de ces corrections peut toutefois s'effacer devant un contexte de production particulier, comme un événement important couvert en direct [RTL1]. De même, les corrections demandées par les commentateurs seraient moins facilement apportées sur des articles qui n'occupent pas le haut de la page d'accueil du site et qui ne feront pas l'actualité durant longtemps [RTL4].

Malgré l'intérêt, unanimement reconnu par nos enquêtés, des commentaires en matière de correction de la langue, certains informateurs soutiennent qu'ils ne comptent pas pour autant sur les internautes pour assurer la correction des productions publiées sur le site.

- (94) Mais après, le but n'est pas qu'on fasse des fautes en se disant [que] de toute façon [...] on a 200 000 visiteurs et donc qu'il y en a bien un qui va nous dire s'il y a une faute. [...] Si on a fait une faute, on a failli à notre mission d'informer les gens sans faire de faute [rire]. Mais au plus vite on peut le corriger, au mieux c'est quoi. Mais je te dis, quand on nous signale une faute, c'est toujours un échec, quoi. On se dit pas « cool on a un filet de sécurité en plus ». Si on fait une faute, on est déjà trop loin. [LS2]

Cet extrait révèle une tension forte entre l'avantage des commentaires pour la correction et le devoir professionnel que les journalistes considèrent avoir en matière de langue (voir section 3).

L'effectivité de ce facteur de régulation semble clairement avalisée par les propos de nos enquêtés que nous venons de rapporter. Toutefois, elle se heurte à un obstacle majeur : l'intérêt des rédactions web pour les commentaires et l'énergie limitée qu'elles consentent à y consacrer.

3.2 Le désinvestissement des rédactions dans la gestion des commentaires

Nous nous intéressons dans cette section à la manière dont sont gérés les commentaires au sein des rédactions étudiées, dans le but de pouvoir mesurer la fonction des commentaires en tant que vecteurs de corrections linguistiques. Il s'agit d'évaluer plus précisément l'efficacité des commentaires en tant que facteur de régulation de la langue.

Si nous avons vu dans le chapitre 2 que les journalistes ne participent quasiment jamais aux discussions au bas des articles, cette attitude s'intègre en réalité dans un détachement plus général à l'égard des diverses contributions de leur public. En effet, depuis l'arrivée des dispositifs participatifs⁵⁸², les journalistes des rédactions web associées à des médias traditionnels ont constamment manifesté un certain désintérêt pour ces productions d'internautes voire des réticences à leur égard (Domingo, 2008b ; Thurman, 2008 ; De Maeyer, 2010 ; Reich, 2011)⁵⁸³. Les équipes web des médias traditionnels ont rapidement considéré la participation des internautes comme « a problem to manage rather than a benefit for the news product » (Domingo, 2008b : 698). Graham et Wright (2015 : 318) résumant plusieurs études qui concluent que les journalistes perçoivent les commentaires comme agressifs, pauvres, peu fiables et non représentatifs de ce que pense le public⁵⁸⁴. Plusieurs recherches (Thurman, 2008 ; Noblet et Pignard-Cheynel, 2010 ; Touboul, 2010 ; Usher, 2014 : 153-156) ont pu déterminer que si la participation du public est vécue comme un impératif par les entreprises médiatiques, c'est en partie pour ses retombées économiques⁵⁸⁵.

Les médias que nous étudions continuent à promouvoir et à renforcer l'importance de certains dispositifs participatifs (voir *infra*). Néanmoins, nos entretiens rejoignent très largement les études que nous venons de citer et qui démontrent le désintérêt des journalistes web pour

⁵⁸² Degand et Simonson (2011 : 56) établissent que les premiers outils de participation sont apparus sur les sites d'information belges en 2001.

⁵⁸³ Pour un résumé des différentes études qui se sont intéressées à cette question, voir Graham et Wright (2015 : 320). Certains travaux sont plus positifs à ce sujet, comme le note Karlsson (2011 : 286) : « Furthermore, it appears that news producers view user participation as positive (Chung, 2007; O'Sullivan and Heinonen, 2008; Robinson, 2007), although there are studies that arrive at more negative conclusions concerning user participation in news production (Paulussen et al., 2007; Spyridou and Veglis, 2008). However, the overall trend in the research findings implies that the role of users as co-creators of news is relatively strong and growing. »

⁵⁸⁴ Les recherches citées sont celles de Bergström et Wadbring (2015), Harrison (2009), Phillips (2010), Reich (2011), Singer et Ashman (2009). Nielsen (2014 : 481) partage également ces observations.

⁵⁸⁵ Par ailleurs, Smith (2015 : 68) a pu montrer que, dans l'organisation du travail des rédactions, la charge de travail qu'occasionne la modération est largement sous-estimée par le management.

les commentaires des internautes. Plus encore, l'évolution des dispositifs de commentaires ainsi que leur gestion par les cinq rédactions web étudiées révèlent, dans une certaine mesure, ce désintérêt. Au cours de ces dernières années, trois évolutions, importantes pour évaluer l'incidence éventuelle des commentaires sur la correction de la langue, ont eu lieu de manière tantôt parallèle, tantôt séquentielle.

- 1) La première mutation concerne le dispositif lui-même : les cinq sites étudiés ont progressivement abandonné leur propre module de commentaires au profit du module de commentaires proposé par le réseau social Facebook, qui peut être intégré directement au bas des articles⁵⁸⁶. Les raisons évoquées par nos informateurs sont invariablement la lutte contre l'anonymat et, donc, l'espoir de trouver moins de commentaires jugés problématiques. Cette solution permet également de pouvoir se décharger du développement et de la gestion d'un dispositif technique et des comptes d'utilisateurs. Le module proposé par Facebook présente l'avantage, pour les sites d'information, d'augmenter le nombre de visiteurs du site : en effet, lorsqu'ils commentent, les internautes peuvent choisir de rendre leur commentaire visible également sur leur mur, engendrant un partage de l'article. Ce module Facebook impose une modération à posteriori et empêche donc les rédactions de filtrer les messages avant leur publication. Étant donné le flux de commentaires, certains articles dits « chauds » ou « *touchy* » (qui concernent notamment le conflit israélo-palestinien, la communauté musulmane, les homosexuels, l'immigration) sont simplement fermés aux commentaires⁵⁸⁷ [DH3, DH5, LL1, LL2, LS2, LS4, LS5]. Cette décision est jugée nécessaire afin de prévenir toute dérive, en particulier les propos susceptibles de poursuites judiciaires. Lorsqu'ils sont ouverts aux commentaires, certains articles qui ne risquent pas de poser de problème – un journaliste [LS2] cite l'exemple des articles économiques – ne sont jamais consultés par certaines rédactions.
- 2) La deuxième évolution consiste en la suppression, principalement pour des raisons budgétaires, des postes spécifiques de modérateurs dans les médias où ils existaient. Seul RTBF Info fait aujourd'hui exception et emploie toujours une modératrice⁵⁸⁸. En ce qui concerne RTL Info, la modération est répartie parmi les journalistes web selon des horaires plus ou moins réguliers. Dans cette rédaction, tout comme dans les autres médias étudiés avant que la modération n'y soit externalisée (voir *infra*), les journalistes rencontrés assum(ai)ent cette tâche imposée, souvent considérée comme ne relevant pas du journalisme⁵⁸⁹, en supplément du reste. Ces différentes observations sont

⁵⁸⁶ En 2018, RTL Info est le seul des cinq médias étudiés à proposer à ses internautes un module de commentaires propre qui ne nécessite pas de compte Facebook. Néanmoins, ce module est juxtaposé au module Facebook, qui est activé par défaut.

⁵⁸⁷ Cette précaution vaut aussi pour la publication des mêmes informations sur la page Facebook du média. Ce phénomène a également été observé par Canter (2013 : 612).

⁵⁸⁸ En son absence, les articles du site ne sont pas ouverts aux commentaires.

⁵⁸⁹ Cette question du caractère journalistique de la gestion des commentaires a été étudiée par Smith (2017 : 68) dans une étude relative au média slovaque SME : « If web 2.0 creates demand for new roles and competences, we

conformes aux résultats de l'étude d'Ihlebaek et Krumsvik (2015 : 477-478). Dans cette perspective, comme l'avaient également noté Degand et Simonson (2011 : 68), « éviter les dérapages » représente déjà une quantité de travail suffisante et un objectif auquel les rédactions se limitent. En accord avec les conclusions de plusieurs études (voir notamment Degand et Simonson, 2011 : 65-66 ; Smith, 2015 : 64), cette tâche n'est globalement pas appréciée des journalistes, qui la considèrent comme pénible et peu gratifiante.

- 3) Fin 2016, en raison de problèmes récurrents observés dans le fil des commentaires des sites d'information (messages haineux, racistes, etc.), les responsables des sites d'information composant l'alliance LaPresse.be⁵⁹⁰ et les pouvoirs politiques belges ont conclu un accord obligeant les rédactions adossées à des médias de presse imprimée à passer par une même société externe de modération pour la gestion de leurs commentaires (Sudinfo.be, 2016)⁵⁹¹. Cette décision ne concerne pas les entreprises audiovisuelles.

La triple évolution que nous venons de développer a eu plusieurs conséquences tant sur la possibilité de commenter certains articles que sur l'attention prêtée par les membres des rédactions aux commentaires des internautes. Ces conséquences sont fondamentales dans l'évaluation du dispositif de commentaires en tant que vecteur potentiel de correction de la langue. L'efficacité de ce moyen de régulation semble, en effet, considérablement réduite. D'abord, alors que tous les articles sont susceptibles de contenir des écarts linguistiques, tous ne sont pas « commentables » : la non-ouverture aux commentaires de nombreux articles jugés délicats rend impossible un éventuel signalement d'écarts linguistiques par les internautes au moyen de ce dispositif. En ce qui concerne tous les articles ouverts aux commentaires, les évolutions évoquées ont engendré une probabilité beaucoup plus faible que les éventuels commentaires relevant des écarts de langue arrivent à la connaissance des journalistes. En effet, le passage à un système de modération opérée par une société externe a définitivement exempté les membres des rédactions web de devoir prêter une attention aux commentaires. L'externalisation de la modération a affaibli voire rompu le lien entre, d'une part, les informations éventuellement pertinentes pour le média contenues dans les commentaires et, d'autre part, les membres de la rédaction aux commandes du site⁵⁹². La société spécialisée fait appliquer les règles demandées par les sites d'information. En cas de faute relevée par les internautes, elle

find contradictory views about whether or not they belong to the journalistic repertoire - whether they are "dignified" enough to lay claim to (as new competences in which people can professionally excel) or must be rejected as a menace amounting to deskilling or deprofessionalisation. » Notons que, dans leur ouvrage consacré à la presse en ligne, Charon et Le Floch (2011 : 6) considèrent « la modération des différentes formes de contribution issues du public lui-même » est incluse dans les tâches prises en charge par des journalistes professionnels.

⁵⁹⁰ Cette alliance regroupe les médias belges appartenant aux groupes de presse Mediafin, Les Éditions de l'Avenir, Grenz Echo, IPM, Rossel et SudPresse.

⁵⁹¹ D'après un rédacteur en chef interrogé, cette décision correspond à une condition imposée par les pouvoirs politiques pour l'octroi des subsides à la presse.

⁵⁹² Il faut toutefois noter qu'au Soir.be, la rédaction scruterait les commentaires de manière proactive afin de dégager d'éventuels sujets d'articles [LS2].

laisse les commentaires en ligne mais n'en informe pas les rédactions. Falguères (2008 : 241) et Barbeau (2016 : 266) ont considéré, avant nous, que l'externalisation de la gestion des commentaires peut être entendue comme révélatrice du désintérêt des rédactions pour les productions des internautes. Si cette externalisation n'empêche pas les membres des rédactions de prendre connaissance des commentaires, il est raisonnable de penser que la consultation de ces retours d'internautes dans les rédactions est moins nécessaire et, dès lors, moins fréquente.

Selon certains propos évoqués *supra*, les commentaires relevant des écarts linguistiques engendreraient des corrections « dès que » [LL1] la rédaction en prendrait connaissance. Les remarques que nous venons de formuler tendent à montrer que cette prise de connaissance peut ne jamais avoir lieu : un écart relevé par un internaute sera donc corrigé uniquement « si » [DH1] la rédaction voit le commentaire, et cette probabilité a considérablement chuté au cours des dernières années.

Hormis à RTL Info, les journalistes ne sont pas incités par leur hiérarchie à consulter les commentaires. Indépendamment de cette absence de consigne, les enquêtés affirment qu'ils les consultent rarement (« ça ne m'intéresse pas et [...] ça me détruit un peu, en fait » [LL4]). Plusieurs informateurs reconnaissent qu'ils lisent néanmoins plus fréquemment les commentaires sous les articles qu'ils ont écrits [DH2, DH3, LL1, LL3, LS4, RTB3, RTB5]. Si cette pratique est motivée par une certaine curiosité quant à l'accueil réservé à leur article par les internautes, certains précisent spontanément qu'elle permet de corriger des erreurs relevées par les internautes [LL1, LL3, RTB3].

Même avant le passage à la modération par une société externe⁵⁹³, plusieurs enquêtés envisageaient la correction de la langue comme une fonction collatérale du dispositif des commentaires, qui ne mérite pas une augmentation du temps et de l'énergie consacrés à sa gestion. Avant ce changement, les rédactions de DH.be et de La Libre.be considéraient s'occuper de la modération en complément des robots et des opérateurs de Facebook, et comptaient également sur leurs internautes pour « signaler des abus ». La lecture, par des membres de la rédaction, de l'ensemble des commentaires postés sur les sites était jugée « juste impossible » par le rédacteur en chef de La Libre.be [LL1]. Ce dernier expliquait, dès lors, que le système de modération par des personnes qui en avaient la charge permettait de faire remonter davantage d'écarts linguistiques.

- (95) Vu que ça passait en partie dans un filtre, [...] y a quelqu'un qui le voyait. Et donc peut-être que par le passé, on pouvait corriger ou adapter un article beaucoup plus vite que maintenant. [LL1]

Provenant d'un entretien réalisé avant l'externalisation de la modération, le prochain extrait résume bien la manière dont plusieurs enquêtés envisagent le dispositif des commentaires et l'intérêt qu'il représente pour la correction de la langue.

⁵⁹³ La première série d'entretiens a précédé cette décision.

- (96) [L'internaute] est un relecteur, en fait, hein. C'est devenu un relecteur à part entière [rire]. On peut dire ça. Le problème, c'est qu'on n'a pas le temps d'aller lire tous ces commentaires. Donc on n'a pas le temps d'avoir l'info de la faute. On n'a pas le temps, ou on n'a pas envie, ça c'est... Mais... c'est clair que y a beaucoup de fautes qui remontent [...] par les commentaires. [DH3]

Le lien, établi par notre informateur, entre l'absence de temps et l'absence d'envie de consulter les commentaires rappelle les propos tenus par une autre interviewée au sujet de la relecture de dépêches. Ces discours appuient l'idée selon laquelle, dans le contexte des rédactions en ligne, certaines tâches évacuées au motif de la pression du temps correspondent à des tâches qui, éventuellement parmi d'autres caractéristiques, ne rencontrent pas l'intérêt des journalistes, voire ne correspondent pas à leur idéologie professionnelle.

Nielsen (2014 : 483) a montré que si les membres des rédactions web considèrent que les commentaires apportent parfois un feedback utile, celui-ci ne compense pas, selon eux, le poids de leurs aspects négatifs. Cette conclusion s'applique également à notre étude : si elle profite occasionnellement aux rédactions, la fonction correctrice du dispositif ne justifie pas, du point de vue des rédactions étudiées, d'y accorder davantage d'attention. Le temps et l'énergie consacrés au traitement des commentaires semblent bien réduits au minimum. L'évolution de la gestion des commentaires sur trois des cinq sites amplifie les effets de ce désintérêt.

Néanmoins, le désintérêt global des journalistes pour les commentaires au bas des articles ne doit pas occulter les corrections effectuées grâce aux réactions du public par d'autres voies. Selon plusieurs interviewés [RTB1, RTB3], la messagerie Facebook et les commentaires sous les articles du même réseau social, plus nombreux, permettraient de corriger davantage d'écarts. De façon générale, les pages Facebook des sites du groupe IPM, du Soir.be et de RTBF Info suscitent davantage d'attention de la part de la rédaction, par l'intermédiaire de la fonction de community manager ou « journaliste de communauté » [LS1]. Par ailleurs, les journalistes de RTL Info affirment, par exemple, que les internautes « ont pris le pli » [RTL7] d'envoyer leurs corrections au moyen du bouton « Alertez-nous », destiné à envoyer des informations, des photos ou des vidéos à la rédaction. D'autres journalistes évoquent des e-mails envoyés à la rédaction. Sur Le Soir.be, le signalement d'erreurs fait partie d'une des options du formulaire de contact.

Il faut encore noter, concernant les commentaires au bas des articles, que ce dispositif engendre vraisemblablement davantage de corrections dans les deux rédactions qui se chargent toujours de la modération en interne. Dans la rédaction de RTL Info, le fait que la modération soit assurée par les journalistes web eux-mêmes est présenté comme un avantage de ce point de vue par plusieurs informateurs : « c'est quand même un bon outil de correction, [...] la modération » [RTL6], « c'est utile de les lire nous-mêmes » [RTL4]. Du côté de RTBF Info, la modératrice affirme remonter des fautes relevées par les commentateurs, ou les corrige directement dans l'interface d'édition.

En définitive, les commentaires engendrent bien des corrections dans les articles en ligne mais la fréquence de ces corrections est grandement réduite par l'attention très limitée qu'y

accordent les rédactions web étudiées, en particulier DH.be, La Libre.be et Le Soir.be. Les évolutions du dispositif et de la gestion des commentaires sur les cinq sites ont encore affaibli ce facteur de régulation potentiel.

3.3 Vers un dispositif participatif *ad hoc* ?

Les deux sections précédentes ont montré, d'une part, que les journalistes apprécient les corrections permises par le retour des internautes et, d'autre part, que l'efficacité de ce moyen de régulation linguistique est limitée par le désintérêt des rédactions pour les commentaires. Ces deux observations pourraient sembler relativement contradictoires : les commentaires apportent des corrections qui profitent aux rédactions en ligne, mais trois rédactions sur les cinq n'y prêtent que très peu d'attention. Nous avons tenté d'appréhender plus en détail la perception qu'ont nos enquêtés du rôle que peut jouer leur public en matière de correction de la langue.

Next INpact, un site d'information français spécialisé en informatique, propose sur chacun de ses articles un bouton « Signaler une erreur ». Un tel dispositif nous semble révéler une posture, de la part du média, visant à assumer la sollicitation du public pour améliorer la qualité des productions. On peut faire l'hypothèse qu'un tel bouton permettrait aux rédactions que nous étudions d'obtenir directement les seules informations pertinentes pour corriger d'éventuelles erreurs dans les articles, sans pour autant avoir à se soucier de l'ensemble des réactions d'internautes pour lesquelles ils ne manifestent pas d'intérêt. Il s'agirait ainsi, pour les rédactions web, de profiter des avantages des retours du public sans en subir ce que les journalistes considèrent comme des inconvénients. Nous avons donc demandé à nos informateurs s'ils pourraient envisager qu'un tel bouton soit mis à la disposition des internautes de leur média – cette question a été posée à 23 enquêtés. Il s'agissait d'aborder, de manière volontairement détournée, la question de l'« utilisation » des internautes pour la correction des articles. Relativement contrastées, les réactions obtenues ont surtout révélé des tensions extrêmement fortes que nous analysons dans cette section.

De nombreux journalistes se montrent clairement enthousiastes ou reconnaissent, à un moment ou l'autre de leur réaction, l'intérêt d'un tel dispositif [DH1, DH2, DH3, DH5, LS2, LS5, RTB2, RTB3, RTL3, RTL4, RTL5, RTL6, RTL8]⁵⁹⁴ : « ce serait bien ! [...] Moi j'aime pas voir des fautes sur le site, hein » [RTL3], « ce serait vraiment intéressant » [DH5], « c'est pas mal, ça, [...] ça nous aiderait » [RTL8], « très bonne idée » [DH3], « chouette idée » [RTB2]. L'intérêt que présenterait ce dispositif pour l'amélioration globale de la qualité linguistique du média est mis en évidence par certains enquêtés (exemple 99). Cet intérêt est parfois présenté comme particulièrement important étant donné la surcharge de travail, l'absence d'un processus de relecture jugé satisfaisant (exemple 98) et d'un relecteur [RTL3], ou encore l'absence d'une prise de connaissance systématique des commentaires (exemple 97).

⁵⁹⁴ Avant même que nous ayons évoqué ce dispositif spécifique dans l'échange, deux journalistes l'ont suggéré spontanément [RTB2, RTL2].

- (97) Beh nous, ça nous simplifierait la tâche parce qu'on devrait déjà pas aller repérer tous les commentaires où on nous dit qu'il y a une erreur, déjà ça. Mais en plus, voilà, on le saurait et ce serait corrigé. [LS5]
- (98) Je trouve que ce serait bien. [...] Je vais en parler à mon boss, tiens ! Nous, on a pas le temps de lire les articles des autres, souvent. Donc... donc ouais, moi je trouve que ça pourrait être un bon plan, une bonne idée. [RTL6]
- (99) Si ça pouvait aussi servir à [...] rendre la qualité de l'info meilleure, tu vois... je pense qu'on en sortirait tous gagnants. [DH5]

Contenue dans le dernier exemple, l'idée que le dispositif serait également profitable aux internautes dans la mesure où ils liraient des articles contenant moins d'écarts de langue est développée par trois autres enquêtés. Ceux-ci considèrent que ce bouton permettrait de valoriser les internautes les plus attentifs [RTB2, RTL6], voire de renforcer l'esprit de communauté du site [RTL8]. D'autres types d'avantages pour le média sont cités par nos informateurs. Un bouton spécifique permettrait de vider le fil des commentaires de messages relatifs à la langue et qui n'ont donc aucun lien avec le sujet de l'article [LS5, RTL2, RTL3, RTL4]. Notons que cet argument est principalement avancé par des journalistes de RTL Info, qui s'occupent effectivement de la modération des commentaires : la diminution du nombre de commentaires leur permettrait éventuellement de devoir traiter un nombre moins élevé de messages lorsqu'ils les modèrent. Le passage par une voie spécifique et non plus par le fil des commentaires présenterait plusieurs autres avantages pour les médias. Tout d'abord, le signalement d'erreurs ne serait plus visible publiquement [DH5, LL5, LS5, RTL4] : « au moins, [...] tu te ferais pas traiter de con devant les 20 000 personnes qui ont lu ton truc, par un type qui ne sait lui-même pas écrire » [DH5]. La crédibilité des journalistes s'en trouverait donc moins entachée [LL5]. Dans le même ordre d'idées, plusieurs journalistes affirment que les retours des internautes seraient éventuellement moins dénigrants envers eux [DH5, LS4, LS5, RTL3].

Toutefois, de nombreux enquêtés ont manifesté des réticences, parfois très nettes, envers la mise en place hypothétique d'un tel système sur leur site. Ces réserves sont de plusieurs ordres. Tout d'abord, certains informateurs considèrent qu'un tel bouton serait superflu en raison du nombre de possibilités déjà suffisamment élevé dont les internautes disposent pour contacter la rédaction, y compris pour lui signaler des erreurs [DH1, DH2, LL1, LL5, LS1, LS2, LS5, RTB1, RTL1, RTL2, RTL6, RTL7]. En particulier, le signalement d'erreurs entrerait déjà dans une des différentes possibilités du formulaire de contact [LS2].

Un grand nombre d'enquêtés craignent une utilisation abusive ou inadéquate du dispositif de la part des internautes, qui feraient parvenir des propos jugés non pertinents [DH1, DH2, DH3, LL3, LL5, LS1, LS5, RTB1, RTL3, RTL7]. Au-delà d'éventuels faits linguistiques qui seraient considérés à tort comme des fautes de français par les internautes, les journalistes redoutent de récolter des reproches généraux sur leur travail. Certains passages voire articles entiers risqueraient d'être contestés, comme l'explique un enquêté : « si on fait un article sur Anderlecht, et que le gars [...] est pour le Standard, pour lui c'est une "erreur", quoi » [LS1]. Une autre journaliste [LL5] considère qu'un bouton spécifique serait de nature à « ouvrir toutes les

portes aux abus ». Ces diverses appréhensions de la part de nos enquêtés nous semblent révélatrices d'une intériorisation forte, chez les journalistes, de l'existence de « trolls » [LL3, DH2, RTB1], soit d'une frange du public qui utilise les dispositifs participatifs d'une manière qu'ils jugent inappropriée.

Conséquence ou non de l'argument précédent, de nombreux informateurs mettent en avant ou craignent la charge de travail supplémentaire que nécessiterait la gestion quotidienne du dispositif [DH1, DH3, LL2, LL3, LL5, LS1, RTB1, RTL4, RTL5, RTL7].

- (100) On a déjà beaucoup trop de boulot, [...] si en plus on doit commencer à gérer ce genre de messages, on va pas s'en sortir. Fin, sur *La Libre*, y a quand même plus de 150 000 visiteurs uniques par jour. Disons que si, même, y a 1 % d'internautes qui appuient sur ce bouton-là, pour nous, c'est l'enfer, quoi. Donc je pense que c'est tout à fait adapté pour des sites [...] qui sont à mon avis plutôt des niches, pour lesquels y a beaucoup moins d'internautes, [...] mais pour nous, non. [LL2]

Comme le montre notre dernier extrait, les retours du public obtenus grâce à un bouton spécifique, alors qu'ils ne seraient théoriquement orientés que vers l'amélioration des productions journalistiques, apparaîtraient comme un problème à régler, une tâche supplémentaire à assumer. Pélissier et Diallo (2015 : 6) ont montré que « les nouvelles contraintes du webjournalisme liées à la pression du temps, à l'instantanéité de l'information et au caractère interactif de l'Internet, placent les professionnels de l'information en ligne dans une situation qui les oblige à fonder leur démarche d'adoption et d'appropriation de toute technologie nouvelle au prisme du ratio investissement/rendement ». D'après le discours de plusieurs enquêtés, le « ratio investissement/rendement » d'un bouton spécifique qui permettrait aux internautes de signaler des erreurs apparaîtrait insuffisant. Tel est exactement le raisonnement du chef de rédaction Info Nouveaux Médias de la RTBF :

- (101) Ça obligerait à avoir, derrière, un traitement dont j'ai un peu peur que ça soit beaucoup de travail en plus pour pas nécessairement beaucoup de valeur ajoutée d'information pour nous. [RTB1]

Un tout autre argument, développé par de nombreux journalistes, concerne l'image que donnerait de lui-même un média d'information qui proposerait un tel bouton [DH3, LS3, LS4, LS5, RTB1, RTB3, RTL1, RTL2, RTL4, RTL5]. D'après ces enquêtés, celui-ci donnerait une impression de négligence de la part des médias : « c'est un peu genre "bon on va laisser plein d'erreurs, on s'en fout, de toute façon, vous pouvez nous le dire" » [RTB3]. D'une certaine manière, la présence d'un tel bouton sur le site serait incompatible avec le devoir professionnel que les journalistes s'assignent en matière de correction linguistique (voir chapitre 3) : « ça le fait pas trop » [RTL4]. Les réactions avançant cet argument révèlent, parfois de manière explicite, des tensions voire des contradictions. Nous nous attardons ici sur quelques exemples.

- (102) Oui, beh ça partirait aussi, quelque part, de l'à priori qu'on est inévitablement condamnés à toujours faire des fautes [rire]. Je crois que... on part tous, même si on sait que c'est pas très très réaliste, sur l'idée que non, qu'on va proposer un produit conforme aux règles de la grammaire et de l'orthographe. [RTB1]

Le chef de rédaction Info Nouveaux Médias insiste ici sur le devoir professionnel des journalistes en matière de langue, tout en reconnaissant que les journalistes sont conscients de ne pas pouvoir produire des articles exempts d'écarts. La proposition concessive « même si on sait que c'est pas très réaliste » est particulièrement révélatrice de cette tension. L'interviewé soutient ici que le devoir professionnel doit primer, quitte à faire abstraction de l'impossibilité avouée de l'accomplir. Quelques instants plus tard, le même interlocuteur considère qu'un tel dispositif constituerait « un aveu d'incompétence, qui contrasterait un peu avec l'ambition d'excellence du service public ». Cette idée d'« aveu d'incompétence » est proche de celle développée par un journaliste de DH.be :

- (103) C'est un petit peu, entre guillemets, faire acte de... défaite, quoi, accepter la défaite, donc « bon ben voilà, on n'arrive plus à corriger les trucs en amont, donc communiquez-nous nos erreurs ». [DH3]

Le journaliste manifeste, dans cet extrait, une volonté de ne pas « accepter la défaite ». Pourtant, au cours de l'entretien, cette défaite est largement reconnue, et transparait dans un sentiment de frustration explicite, partagé par de nombreux journalistes (voir chapitre 3). Cette observation montre que ce n'est donc pas l'aveu de défaite qui pose problème, mais le fait de rendre cet aveu public. Le même raisonnement est développé par un journaliste du Soir.be.

- (104) Je trouverais ça plutôt chouette [que les internautes participent à la correction]. En plus, ça donnerait l'impression, fin, ça donne comme image, et c'est le cas, ça devrait être plus le cas, que le média appartient au lecteur. Parce qu'en fait on écrit que pour lui, d'ailleurs. On a tout intérêt à ce qu'il se sente impliqué et porté par ce média... Mais [...] il participe pas à la correction parce que c'est admettre qu'il y a une faille. [LS3]

Cet extrait révèle de fortes tensions. Tout d'abord, on perçoit une valorisation de l'idéologie participative (« le média appartient au lecteur ») que l'on sent pourtant relativement éloignée des pratiques des journalistes, trahies par les reformulations successives de l'interviewé (« ça donnerait l'impression », « ça donne comme image », « c'est le cas », « ça devrait être plus le cas »). Ensuite, bien qu'elle soit érigée en idéal vers lequel l'enquêté affirme vouloir tendre, la participation ne pourrait, selon lui, valoir pour la correction de la langue. En d'autres termes, le devoir professionnel des journalistes en matière de langue, que ceux-ci devraient accomplir sans l'aide du public, empêche l'idéologie participative d'occuper une quelconque place dans la correction linguistique du site. Le même informateur poursuit encore son argumentation.

- (105) Dire aux gens « participez à la correction », c'est admettre qu'on va faire des fautes. Mais tu ne peux pas faire de fautes. Tu vois, on est pas sur Wikipédia, quoi. [...] On produit un article qui doit être bien, et la norme du *Soir*, c'est pas d'avoir un article avec des fautes que les internautes peuvent corriger. [...] En termes d'image, ça marchera jamais ! [LS3]

Le propos tenu ici consiste à souligner la distinction entre un site d'information, produit par des journalistes professionnels possédant un ensemble de devoirs, et d'autres sites fondés sur le principe collaboratif. Plusieurs enquêtés avancent l'idée selon laquelle les médias d'information

ont « un certain statut à protéger » [RTL2] : « notre réputation nous précède » [DH3]. D'autres journalistes soutiennent qu'un tel dispositif aurait éventuellement sa place sur un site personnel [RTL2], sur le site d'une association sans but lucratif [RTL8] ou un site fondé sur la contribution des consommateurs [LS3, RTL1], mais certainement pas sur un site d'information généraliste.

Divers paradoxes émergent des nombreux propos que nous venons de rapporter. Tout d'abord, nous avons vu que plusieurs journalistes ne souhaitent pas la reconnaissance publique d'un devoir professionnel non rempli. Or, comme nous l'avons vu dans le chapitre 3, non seulement les journalistes sont largement conscients du fait qu'ils n'atteignent pas leur idéal linguistique, mais nombre d'entre eux souhaiteraient une meilleure connaissance ou une compréhension plus fine, de la part du public, de ces conditions de travail entendues comme explicatives des écarts de langue. Le bouton « Signaler une erreur », qui serait de nature à indiquer aux internautes que les journalistes sont effectivement susceptibles de produire des écarts linguistiques, semble « inimaginable » [RTL2] à certains enquêtés. Cette posture consiste donc à souhaiter une indulgence supérieure de la part des internautes, mais en aucun cas une participation de la part d'internautes qui auraient éventuellement intégré les contraintes de production des journalistes web. En résumé, ce que certains enquêtés semblent vouloir éviter est une reconfiguration des rôles des journalistes et du public (voir *infra*). Il faut toutefois souligner que cette contradiction est largement levée par quelques journalistes qui ne partagent pas les propos exprimés dans les derniers paragraphes. Quatre journalistes [DH5, LS4, LS5, RTB3] considèrent précisément un bouton spécifique pour signaler les erreurs des articles comme une occasion, pour les journalistes, de se positionner de manière plus proche du public et de « désacralise[r] » [LS4] leur statut : « tu prends un petit peu de recul, aussi, tu es un peu plus modeste, vois, en te disant [...] “je suis pas ce grand journaliste parfait” [rire] » [LS4]. Une telle démarche des journalistes qui « jouer[ai]ent l'honnêteté » [LS5] permettrait également d'instaurer un « rapport plus sain » [LS4] des journalistes et des internautes aux écarts de langue.

La question de la correction linguistique par les internautes révèle une autre tension, qui voit s'opposer une idéologie de l'autonomie professionnelle ou du devoir professionnel (les journalistes doivent pouvoir écrire sans fautes seuls) et l'idéologie de la participation, caractéristique du journalisme en ligne (Rebillard, 2007). En effet, plusieurs journalistes sont « gêné[s] » [RTL5] par le fait d'encourager le public à participer, même partiellement, à une tâche qui devrait selon eux être assumée à l'intérieur des rédactions : « Ça donnerait un peu trop une image “vous faites le boulot à notre place”, quoi. Je raffole pas » [RTL1]. La correction de la langue ne serait pas du ressort du public [RTL4, RTL5, RTL8].

- (106) Non, c'est pas leur job [d'être les correcteurs du site], hein ! Franchement, non ! Il faut qu'on sache écrire correctement ! J'étais en train de me dire « oui, pourquoi pas », mais [rire]... Non, il faut quand même savoir écrire. [RTL4]

Il faut pourtant constater que, même si l'« utilisation » du public dans le processus de fabrication de l'information est parfois contestée par certains journalistes [RTL5], d'autres domaines que la correction linguistique font l'objet d'un appel à contribution du public

clairement assumé par les médias, sans que celui-ci soit considéré par les journalistes comme contrevenant à leurs obligations ou leurs valeurs professionnelles. C'est particulièrement le cas du bouton « Alerte-nous », développé de façon pionnière en Belgique francophone par RTL Info : l'envoi de photos, de vidéos, d'informations pourrait pourtant également être considéré comme une tâche traditionnellement réservée aux journalistes⁵⁹⁵. Lors de nos entretiens avec les rédacteurs en chef de DH.be et de La Libre.be, ceux-ci ont identiquement affirmé qu'un bouton dédié à la correction des articles ne serait pas prioritaire en raison d'un autre projet en développement qui suscite bien davantage d'intérêt : un bouton « Alerte-nous », identique à celui de RTL Info – ce bouton a entretemps été mis en place sur les deux sites. De même, avant que la modération pour les sites du groupe IPM ne soit assumée par une société externe, plusieurs enquêtés encourageaient vivement les internautes à assumer une part importante de la modération des commentaires. Cette tâche a pourtant été, dans un premier temps, l'apanage des membres des rédactions.

Si plusieurs journalistes replacent précisément l'idée d'un bouton « Signaler une erreur » dans le contexte de participation ou d'utilisation du public favorisée par les médias [RTL5, RTL7], les réticences par rapport à un tel appel à contribution pour la correction de la langue semblent particulières. Pourquoi donc la correction de la langue ferait-elle à ce point exception à cette logique participative ? Une première piste explicative est livrée par le chef de rédaction Info Nouveaux Médias de la RTBF, qui expose les raisons pour lesquelles un tel bouton n'existe pas sur le site :

- (107) C'est aussi parce que c'est pas une pratique généralisée. Je crois que si c'était une pratique généralisée, on le ferait, ne serait-ce que pour éviter les courriers « mais pourquoi ne faites-vous pas comme... ». Y a un effet d'entraînement à ce genre de choses. [RTB1]

Le mimétisme a effectivement conduit plusieurs sites, dont RTBF Info, à proposer le bouton « Alerte-nous » sur une période relativement courte. Cette logique d'entraînement a également été avancée par plusieurs enquêtés [RTL1, RTL2] concernant le module de commentaires lors de son lancement par les différents sites d'information. On pourrait donc imaginer qu'un site qui proposerait un bouton « Signaler une erreur » engendrerait une décision similaire de la part de ses concurrents et, éventuellement, une dissipation des gênes formulées par nos informateurs par rapport à l'image qu'un tel bouton renverrait.

Une seconde hypothèse explicative consisterait à considérer que la correction de la langue est beaucoup plus fortement ancrée que d'autres domaines en tant que prérogative des

⁵⁹⁵ Comme nous l'avons précisé dans la note 362 (chapitre 2, section 1.2), la pratique consistant à utiliser des nouvelles envoyées aux rédactions par les membres du public est toutefois courante au XIX^e siècle (Widart et Antoine, 2004). Dans le contexte du journalisme en ligne, Noblet et Pignard-Cheynel (2009 : 14) expliquent les raisons pour lesquelles les sites d'information ont tendance à développer ce type d'outils : « Pour les sites de presse, l'approche est [...] triplement positive : ils répondent à l'impératif participatif tout en canalisant davantage les contributions amateurs et, grâce au recours à la figure positive du reporter, ils valorisent à la fois leur marque et l'internaute, potentiel participant. »

journalistes : elle serait une obligation professionnelle trop importante, associée à la démonstration d'une certaine compétence (voir les trois chapitres précédents), pour que les acteurs puissent assumer une demande d'aide adressée à leur public. À ce titre, la correction de la langue s'apparenterait à une « chasse gardée » particulière des professionnels de l'information. Le devoir professionnel des journalistes en matière de langue serait trop puissant dans leurs représentations et prendrait le pas sur toute tentative d'élargir au public la capacité de participer à la correction. Cette idée transparait dans plusieurs réactions de nos enquêtés, qui affirment qu'au développement d'un bouton « Signaler une erreur », ils préféreraient une solution proposée à l'intérieur des rédactions [DH3, LS1, RTL5, RTL8].

- (108) Je serais pour [l'instauration d'un bouton « Signaler une erreur »], mais en complément d'un dispositif [...] structurel, quoi. Parce que juste se baser sur la communauté, euh... Quand il fait beau, y a moins de monde, et alors on signale moins d'erreurs [rire]. [...] Il faut d'abord professionnaliser en interne. Ce qui est vain, hein. Je pense pas qu'on va engager une armée de correcteurs pour le web. Jamais. Non. Jamais. Dans le contexte actuel, c'est... [LS1]

Comme le révèlent parfaitement ces propos du rédacteur en chef adjoint en charge du numérique du *Soir*, notre seconde hypothèse fait émerger un nouveau paradoxe : l'obligation pour les médias d'assurer, en interne, l'absence d'écarts linguistiques dans les productions publiées entre en contradiction avec la faiblesse des dispositifs structurels mis en place par les entreprises afin de réguler la langue des sites d'information. Les discours affirmant ou suggérant la primauté du devoir professionnel et de l'exclusivité des médias dans le processus de correction des articles paraissent contradictoires avec la conscience qu'ont nos enquêtés de l'insuffisance des mécanismes de contrôle institutionnels. De plus, comme nous l'avons vu *supra*, nos enquêtés ne se font aucune illusion quant à un hypothétique changement substantiel des dispositions structurelles. Le discours du rédacteur en chef adjoint en charge du numérique du *Soir* aboutit donc clairement à une impasse, qui illustre l'ambiguïté de l'attitude des entreprises en tant qu'actrices peu impliquées dans la régulation linguistique.

3.4 Conclusion : des internautes (in)exploités et inexploités

De très nombreux interviewés reconnaissent l'avantage que représentent les retours des internautes pour la correction de la langue. Ces retours engendrent des corrections formelles dans les articles selon nos enquêtés. Ceux-ci ont d'ailleurs souvent fait mention de ce phénomène et, dans de nombreux cas, avant même que nous leur posions des questions spécifiques à ce sujet. Nous devons donc conclure que les réactions des internautes constituent effectivement un facteur de régulation de la langue sur les sites d'information : les retours du public peuvent agir comme un système de relecture des articles en ligne, permettant aux rédactions de prendre connaissance de problèmes de langue dans les articles publiés et de les corriger. Néanmoins, l'efficacité de ce levier d'intervention est considérablement limitée par l'intérêt que portent les rédactions web aux réactions des internautes de manière générale, et en particulier aux commentaires au bas des articles.

De plus, s'ils profitent parfois des corrections ponctuelles spontanément suggérées par leurs internautes, une proportion importante de nos enquêtés considèrent qu'ils ne devraient pas avoir besoin de leur public pour produire des articles sans fautes. En partie pour cette raison, le renforcement de ce mécanisme de correction semblerait difficile à assumer pour plusieurs interviewés. Cette posture de résistance, qui fait primer une idéologie professionnelle en refusant volontairement l'amélioration linguistique des productions pourtant souhaitée (voir chapitre 3), est conforme aux conclusions d'études antérieures. Nielsen (2014 : 472), résume une étude réalisée par Deuze, Bruns et Neuberger (2007) : « Journalists have been generally resistant to interactivity as it challenges their traditions of gatekeeping and conception of professional identity. » Plusieurs travaux (Croissant et Touboul, 2009 ; Noblet et Pignard-Cheyne, 2009 ; Nielsen, 2014) ont mis en évidence que les dispositifs participatifs, tels qu'ils sont développés par les rédactions, sont plutôt de nature à renforcer la distinction des positions respectives des producteurs d'information et des consommateurs⁵⁹⁶. Comme le résumait Bergström et Wadbring (2015 : 148), « [t]he blurring roles still seem to be a myth rather than a fact ». Croissant et Touboul (2013 : 260) soulignent que l'un des enjeux dans les décisions relatives à la gestion de la participation du public réside dans le maintien de l'autorité journalistique :

[La] problématique de la place du lecteur internaute dans le processus de fabrication et de diffusion de l'information anime toujours les débats, quinze ans après le début du journalisme en ligne : de fait, c'est au vu de cette relation que se définissent les compétences, les statuts, les rôles professionnels et sociaux qui délivrent, ou non, l'autorité nécessaire à la production de l'information dans l'espace public.

Si certains dispositifs, récents en Belgique, comme le bouton « Alertez-nous », encouragent les internautes à prendre des initiatives autrefois uniquement assurées par les rédactions⁵⁹⁷, le public semble pouvoir difficilement être associé de manière visible à la correction de la langue pour nombre de journalistes. Le renforcement du facteur de régulation de la langue potentiellement puissant que constitue le retour des internautes ne paraît donc pas près d'être proposé par les médias étudiés.

Ces observations mènent à interroger le statut du devoir professionnel en matière de langue et permettent de l'envisager sous un autre angle. En effet, la correction de la langue est souvent présentée comme un devoir absolu par nos enquêtés. Or, de nombreuses réactions que nous avons présentées dans cette section démontrent que, selon les acteurs des sites d'information, tous les moyens pour parvenir à une correction la plus importante possible ne sont pas envisageables. Les retours du public ne peuvent pas être encouragés par les institutions médiatiques pour des questions d'idéologie professionnelle, mais également en raison de la charge de travail que représenterait la gestion d'un dispositif spécifique. En réaction à nos questions sur une hypothétique instauration d'un bouton qui inviterait les internautes à signaler des erreurs, nous avons constaté de fortes hésitations [LL5, LS4, RTB3, RTL4, RTL5], des

⁵⁹⁶ Toutes les analyses ne sont toutefois pas aussi sévères (voir notamment Robinson, 2010).

⁵⁹⁷ Le contrôle de ce dispositif est toutefois très largement encadré par les journalistes.

changements d'avis de certains enquêtés [RTL2, RTL4], mais également des prises de position relativement hétérogènes. L'ensemble de ces constatations montre que la question de la correction de la langue par les internautes cristallise, dans les représentations de nos enquêtés, des tensions entre différentes considérations, éventuellement sous-tendues par différentes idéologies professionnelles et traversées par des enjeux particuliers.

Les résultats de cette section nous incitent, enfin, à revenir sur une idée présentée dans la revue de la littérature de notre deuxième chapitre. En effet, nous avons rapporté que plusieurs chercheurs (Lemieux, 2000 : 95 ; Fengler, 2012 ; Bernier, 2013, 2016) envisageaient les dispositifs participatifs comme des lieux potentiels de corégulation des médias. Il faut constater que la manière dont ces dispositifs sont considérés et gérés par les acteurs des cinq sites d'information étudiés s'écarte clairement d'une telle perspective, même si les corrections linguistiques à partir des retours des internautes ont lieu, de façon plus ou moins limitée, dans chacun d'eux.

Conclusions

Dans ce chapitre, nous avons identifié, décrit et analysé un ensemble de facteurs de régulation de la langue des sites d'information qui sont directement liés au travail des journalistes au cœur des rédactions. L'étude a permis de comprendre en détail ce que recouvraient les conditions de production constamment évoquées par nos enquêtés et, dès lors, de saisir davantage le lien entre la langue des sites d'information et la manière dont les journalistes web travaillent. Les propos de nos interviewés confirment une multitude de caractéristiques du journalisme en ligne qui ont été mises en exergue dans de nombreuses études. Tout d'abord, les équipes web étudiées sont de taille réduite : les journalistes ne sont que quelques-uns simultanément à alimenter l'ensemble d'un même site, voire seuls lors des heures les plus matinales ou tardives. Les sites étudiés produisent pourtant une quantité importante d'articles chaque jour : il est donc attendu des journalistes qu'ils organisent leur travail de manière à être quantitativement productifs. Traversant une diversité d'autres contraintes, celle de l'immédiateté est particulièrement saillante dans le discours de nos enquêtés, qui mettent également en avant la multiplicité des tâches qu'ils assument et entre lesquelles ils naviguent constamment au cours d'un même shift. La place de l'écriture demeure limitée, bien que des postes consacrés à la production propre existent.

Nous avons vu que les journalistes web étaient très peu encadrés par rapport aux questions de langue : ils reçoivent peu de consignes et celles qui existent sont généralement orales et ponctuelles. À l'exception des journalistes du Soir.be, ils ne peuvent compter sur l'expertise d'aucun service linguistique propre à leur média et la relecture n'est pas prévue de manière spécifique dans la charge de travail d'un membre de la rédaction. Les moyens techniques mis à leur disposition sont également très limités : les journalistes de plusieurs rédactions web travaillent sans logiciel de correction orthographique et grammaticale opérationnel. Indépendamment de cet encadrement limité, différentes pratiques individuelles et/ou collectives des journalistes influent sur le travail de la langue. Selon nos interviewés, les

interactions dans la rédaction à propos de questions de langue sont fréquentes. Par ailleurs, les habitudes de vérification de nos enquêtés dans des ressources de référence sont relativement hétérogènes. Seul le mode d'accès aux sites consacrés à la langue semble largement partagé : le recours à Google constitue un réflexe pour nombre d'interviewés. Parmi les pratiques individuelles et collectives figure encore la relecture, qui dépend de différents paramètres (voir *infra*). Toutes ces pratiques participent à la régulation – ou, plus précisément, à l'autorégulation – de la langue des journalistes en ligne. Elles permettent d'aider la prise de décision des journalistes concernant des questions liées à l'usage du français, de repérer des faits linguistiques problématiques et de les corriger, mais également de se rappeler ou d'apprendre certaines règles de la langue. Néanmoins, l'activation de ces pratiques régulatrices dépend des contraintes de production et des dispositions organisationnelles.

Après la synthèse que nous venons de proposer, il ne fait aucun doute que les contraintes structurelles, organisationnelles et sectorielles constituent des facteurs de régulation très forts de la langue des sites d'information. Jusqu'ici, nous venons de donner corps au discours de défense systématique des journalistes lorsqu'ils abordent les qualités linguistiques des sites d'information jugées insuffisantes tant par eux-mêmes (chapitre 3) que par les commentateurs (chapitre 2). Toutefois, notre parcours analytique des facteurs de régulation linguistiques en lien direct avec les processus de fabrication de l'information en ligne a permis de faire émerger une hétérogénéité des pratiques relatives au travail de la langue selon le type de production journalistique. Il s'agit là d'un autre point fondamental dans la compréhension de la régulation de la langue des sites d'information. Ce facteur mérite d'être développé davantage.

Les journalistes web accordent une attention beaucoup plus grande aux articles pour lesquels ils se sont davantage investis, pour lesquels ils ont davantage écrit, et dans lesquels leur « plus-value » est significative. L'apport personnel d'un journaliste se matérialise dans la question symbolique de la signature : seuls les articles que nous venons d'évoquer sont signés par les journalistes des rédactions web. Ces articles signés, qui, selon nos enquêtés, représentent une proportion relativement faible de l'ensemble de la production des sites étudiés, font l'objet d'une exigence plus élevée de la part des journalistes lors de la phase de rédaction, ils sont davantage relus par leurs auteurs, qui demandent aussi plus régulièrement une relecture de la part d'un collègue présent. De même, les commentaires des internautes, suscitant relativement peu d'attention de la part de nos interviewés selon leurs dires, sont davantage consultés au bas de leurs propres articles. On pourrait poser comme première hypothèse que ces pratiques différenciées s'expliquent par l'égo des journalistes : ces derniers prêteraient une réelle attention aux productions qu'ils publient uniquement lorsqu'ils seraient personnellement identifiables par le public au travers de leur signature. Sans pouvoir exclure totalement une telle hypothèse, d'ailleurs appuyée par les propos de plusieurs interviewés⁵⁹⁸, il nous semble qu'elle ne peut être suffisante. La principale raison réside dans le fait que cette différenciation selon le type de production ne concerne pas uniquement les pratiques mises en place par les journalistes,

⁵⁹⁸ Certains de ces propos ont été présentés *supra*.

mais également les consignes et les pratiques de certains rédacteurs en chef. En effet, les contenus propres sont systématiquement relus par le rédacteur en chef de RTL Info ; les rédacteurs en chef ou les coordinateurs éditoriaux de DH.be et La Libre.be demandent que les journalistes se relisent de manière rigoureuse uniquement pour les articles propres ; ces mêmes acteurs relisent avant publication uniquement les articles réservés à la consultation payante ; le management de RTBF Info a dégagé un poste pour la relecture des articles produits par des journalistes de radio et de télévision ; les relecteurs du *Soir* ne travaillent que sur les articles des journalistes de matière qui finissent sur le site payant et non pas les contenus produits par l'équipe du site gratuit.

Nous proposons donc une seconde hypothèse, qui veut que la conformité des tâches assumées par les journalistes web avec une certaine idéologie professionnelle influe sur l'attention portée par les rédactions aux productions et constitue, à ce titre, un facteur de régulation de la langue. Cette hypothèse peut s'appuyer sur diverses recherches antérieures qui ont démontré que l'exercice du journalisme était fragmenté en un ensemble de pratiques qui n'ont pas toutes la même valeur dans les représentations des journalistes, ainsi que dans celles du public. La figure du reporter, ou du grand reporter, constitue la figure la plus valorisée dans le journalisme (Le Bohec, 2000, Ruellan, 2007). L'attachement des journalistes web à des pratiques du « journalisme traditionnel » est souligné par Pignard-Cheynel et Sebbah (2013 : 10), qui observent que certains journalistes craignent « une profession abandonnant les fondements mêmes de son identité ». Smith (2015 : 69) observe également une hiérarchisation des pratiques dans les représentations des membres des rédactions web : « When asked to describe what they do, [...] an implicit hierarchy of importance was evident from the very order in which they listed different tasks. Invariably writing tasks were mentioned first (even though web editors do very little original writing) [...] ». »

La littérature sur le journalisme en ligne a largement montré la prédominance des pratiques de journalisme de desk – aussi appelé *journalisme assis* – (Le Cam, 2005 : 325-326 ; Fenton, 2010 : 559 ; Charon, 2012 : 32 ; Degand, 2012a : 387), la place restreinte laissée à l'écriture et à la production propre. Si, d'après nos enquêtes, la production propre des rédactions web a augmenté au cours de ces dernières années, nous devons noter, avec Degand (2012a : 324) qu'elle reste toujours limitée par les moyens financiers et humains mis à disposition des rédactions web. Il semble que les journalistes des rédactions étudiées s'adonnent principalement – voire totalement lors de certains shifts – à des activités qui s'écartent de leur idéal professionnel. Cet écart se ressent clairement dans certaines réflexions relevant de l'autodéfinition. Plusieurs interviewés affirment que, lorsqu'ils travaillent pour la rédaction web, ils ne se considèrent pas comme des journalistes, ou montrent qu'ils sont mal à l'aise avec l'idée de désigner leurs activités comme relevant du journalisme. Ces propos interrogent de manière directe l'identité professionnelle des journalistes en ligne.

- (109) Sur mon contrat, il est mis que je suis journaliste. Même si, dans les faits, c'est pas la majeure partie de mon temps d'aller collecter des infos et d'aller les vérifier, quand je suis éditeur, c'est pas vraiment ça que je fais. [RTB2]

Nous avons vu que, dans la rédaction d'IPM, les journalistes de la cellule web étaient nommés des *éditeurs web*, entendus comme synonymes de *journalistes web*. Ce flottement de dénomination, dont on mesure la charge symbolique, est discuté par plusieurs enquêtés.

- (110) On est des *publishers*, quoi, tu vois. [...] On est des éditeurs. On est pas des journalistes. Fin, après, on peut l'être à côté, mais... [...] Au sein de la rédaction, [...] on n'est pas d'accord entre nous [...]. Y en a qui gueulent « je suis pas d'accord, on est "journalistes web" ». Je suis là « rien à voir, où t'as vu qu'on était journalistes [...] ? la dernière fois que t'as passé un coup de fil pour avoir une info, c'est en 92 ».

Dans l'extrait qui suit, une autre journaliste d'IPM, qui travaille à temps partiel pour une rédaction papier, tente de définir son identité professionnelle, qui diffère selon l'activité qu'elle considère. Ce partage du temps de travail entre la rédaction web et une autre rédaction ou une autre activité journalistique concerne d'ailleurs plusieurs interviewés. Degand (2012a : 329) avait déjà mis en évidence que ce type d'organisation de la vie professionnelle permettait à certains journalistes de combler un manque d'écriture⁵⁹⁹.

- (111) Dans l'ensemble de mon activité [professionnelle], je me considère comme journaliste, mais pour [ce qui concerne le site], plus comme un éditeur. Mais en fait cette notion est un peu floue, c'est eux qui nous ont appelé comme ça. Bon, y en a qui sont un peu vexés et qui trouvent que c'est un peu méprisant, qu'on est un peu des machines, et tout ça. Y a des journalistes qui nous disent « cher éditeur », on est là... bon, ça va [rire] ! Mais non, je pense que c'est juste une façon de dire que, fin oui, qu'on travaille, on va dire [...] qu'on étoffe quelque chose, mais qui est déjà souvent prémâché, quoi. [...] [C'est] de la mise en forme, de la mise en ligne, quoi. Je veux dire, ça m'est arrivé de devoir téléphoner pour avoir une précision, etc., [...] et là dans ce cas, je mets mon nom. Mais dans la plupart des journées, je signe pas mes articles, quoi. Parce que c'est pas moi, donc je me considère pas, du coup, comme journaliste à ce niveau-là.

Il faut préciser que les propos, extrêmement forts, que nous venons de présenter ne se retrouvent pas dans un grand nombre d'entretiens. Toutefois, plusieurs interviewés soulignent que l'apport d'une plus-value personnelle à travers un travail qu'ils considèrent comme journalistique est relativement peu fréquent dans leurs pratiques, à l'exception des shifts, minoritaires, dédiés à la production propre. La rareté de ces pratiques est susceptible de mener à un certain désenchantement, à une forme de détachement par rapport à leur activité professionnelle. Si, comme nous l'avons souligné, cet écart entre l'idéal professionnel et un ensemble de tâches souvent assignées aux journalistes en ligne a déjà été documenté dans d'autres études (Le Cam, 2005 ; Degand, 2012a), la nôtre révèle l'incidence d'un tel écart sur la régulation linguistique : une attention limitée accordée à la langue des articles publiés pourrait constituer la trace d'un éventuel désenchantement professionnel. Cette hypothèse nous incite à envisager différemment l'une des conclusions principales du chapitre précédent. En effet, nos

⁵⁹⁹ La chercheuse (2012 : 330) ajoute plus loin : « Il transparait donc l'idée qu'une dose minimale d'écriture est essentielle pour préserver la motivation des journalistes web englués dans des tâches, relativement répétitives, d'édition de dépêches. Les tâches d'écriture, même limitées, semblent permettre aux journalistes web [...] de (s'auto)définir comme journalistes à part entière. »

journalistes semblaient soutenir l'existence d'une relation à sens unique entre les qualités linguistiques de la langue des sites d'information et les conditions de travail des journalistes en ligne. Convaincus par l'existence d'un devoir professionnel en matière de langue, ils se montraient résignés, en raison de leurs conditions de travail, à ne pas atteindre leur idéal linguistique. Au regard de ce chapitre, il semble qu'à cette équation doive être ajouté le degré de conformité entre l'idéologie professionnelle dans son ensemble et la pratique quotidienne de nos enquêtés. Considéré isolément, le devoir professionnel des journalistes par rapport à l'usage de la langue paraît absolu dans leur discours. Néanmoins, d'après les analyses proposées dans ce dernier chapitre, la propension des acteurs à vouloir accomplir ce devoir semble supérieure lorsque ceux-ci s'adonnent à des activités qu'ils considèrent relever d'une pratique journalistique professionnelle, ou du moins d'une pratique journalistique idéale. Autrement dit, le devoir professionnel en matière de langue est plus facilement bafoué par les acteurs lorsque leur pratique n'est pas conforme à leur idéologie professionnelle. On pourrait considérer, en simplifiant quelque peu, que pour qu'un devoir professionnel des journalistes soit accompli, il faut d'abord qu'il y ait une activité journalistique professionnelle – ou une activité journalistique idéale. Or, il faut constater que cette condition n'est pas remplie pour de nombreuses tâches que les journalistes web assument.

Bien entendu, il ne s'agit pas pour nous de contester l'importance des contraintes de production dans la régulation de la langue des journalistes. Sans évacuer ce facteur de régulation, notre hypothèse d'un rôle joué par le décalage entre l'idéologie et la pratique professionnelles s'y ajoute. Il faut envisager le rapport entre les contraintes de production et les qualités linguistiques de la langue des sites d'information comme une causalité partiellement tributaire de la conformité des tâches avec l'idéologie professionnelle des acteurs. Cette conformité agirait comme un vecteur de résistance aux contraintes de production. Ainsi, les conséquences de l'immédiateté sur la langue des journalistes s'observeraient davantage sur des productions dont la valeur ajoutée de la part des acteurs des rédactions en ligne est faible. Plus la production qu'ils réalisent correspond à un travail qu'ils estiment journalistique ou à une pratique journalistique idéale, plus ils se donneront les moyens de faire en sorte qu'elle soit conforme à leurs standards professionnels sur le plan linguistique.

L'attention aux productions et, dès lors, à la langue, fait l'objet d'un jeu de balancier entre divers facteurs qui peuvent se recouvrir ou s'opposer : le caractère payant de la production (facteur économique), la conformité de la production avec l'idéologie professionnelle et donc le caractère valorisé et/ou valorisant d'une tâche (facteur identitaire ou idéologique), le temps à disposition (facteur temporel), la charge de travail et l'organisation des rédactions (facteurs organisationnels). Dans la pratique, la configuration de ces divers paramètres est susceptible de favoriser ou de défavoriser la présence d'écarts linguistiques dans les articles ou le travail de la langue dans son ensemble. Le devoir professionnel, présenté comme applicable à toute situation lorsqu'il est évoqué de façon isolée, n'est en fait considéré comme une véritable obligation pratique que dans un calcul qui intègre les divers facteurs évoqués. La régulation linguistique est ainsi constituée de trois socles factoriels principaux :

- 1) l'idéologie professionnelle ;
- 2) les conditions de production ;
- 3) le devoir professionnel lié à la langue.

Cette triade apparaît malléable et se reconfigure en permanence : le poids pris par chacune de ses composantes varie au gré des activités, selon l'organisation de la rédaction, de l'actualité et des possibilités à un moment précis, etc. Le devoir professionnel des journalistes en matière de langue apparaît comme l'un des pôles d'une équation complexe et instable. Il est soumis à des forces contradictoires qui ne s'exercent pas toutes de la même manière au même moment⁶⁰⁰. Dans le discours des journalistes, le poids central accordé aux contraintes de production dans la correction de la langue mérite donc d'être remis en perspective. Comme l'écrit Boczkowski (2010b : 70),

l'accélération des activités journalistiques ne relève pas de l'essence de l'information en ligne, mais peut varier considérablement selon des facteurs organisationnels et matériels, et ce même à l'intérieur d'une seule rédaction. Autrement dit, le temps compte, mais toujours en relation à d'autres facteurs sociaux et technologiques pertinents.

Nous avons vu au chapitre précédent que nos enquêtés envisagent la langue des sites d'information comme porteuse d'enjeux pour les journalistes, pour les entreprises médiatiques et pour le groupe professionnel, dont la crédibilité. Or, la crédibilité se joue vraisemblablement sur l'ensemble des productions publiées par les journalistes, et non pas uniquement sur celles qui correspondent à leur idéal professionnel – et qui suscitent à ce titre une attention plus importante de la part des acteurs. Il semble donc que la non-conformité des tâches qu'effectuent les journalistes avec leur idéal professionnel tend à occulter l'importance des enjeux professionnels liés à la langue.

Enfin, la force de l'idéologie professionnelle dans la régulation linguistique se mesure également à la place laissée aux internautes dans la correction de la langue. Si les retours des internautes profitent aux rédactions qui corrigent des écarts relevés par le public, celles-ci n'entendent aucunement accroître l'attention portée à ces retours dans le but d'améliorer la qualité linguistique des sites. En outre, de nombreux enquêtés ne pourraient assumer une demande officielle de participation du public à la correction du site. À nouveau, l'idéologie professionnelle – les journalistes ne doivent pas avoir besoin de leur public pour proposer des productions sans fautes – peut se révéler être un obstacle à la volonté des journalistes d'améliorer la qualité linguistique des sites d'information.

⁶⁰⁰ Analysant les processus de décisions éditoriales dans les rédactions web françaises et espagnoles, Le Cam et Domingo (2015 : 138) parviennent à des conclusions similaires : « The gatekeeping role of the journalist is actually defined through a *fluid* process where the personal factors (career, status, position in the newsroom) and the context (professional culture and socio-technical constraints) interplay in a negotiation of responsibilities that is reenacted every day with each of the activities. »

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

« Une thèse sur le français des journalistes web ? Tu dois en avoir, des choses à dire ! », ont affirmé, en substance, plusieurs de nos interlocuteurs au cours de ces dernières années. En effet, dans ce travail, des « choses » ont été dites. Même si elles s'éloignent plus ou moins de ce qu'avaient en tête les personnes avec qui nous avons brièvement parlé de nos recherches. Certains des éléments que nous avons mis en avant seraient sans doute de nature à alimenter leur discours critique. Mais nous avons surtout offert une compréhension, d'une part, précisément, de ce discours critique et, d'autre part et surtout, des mécanismes qui régulent l'usage de la langue par les journalistes en ligne, et grâce auxquels on peut expliquer le français que l'on observe sur les sites d'information.

Nous avons ambitionné de cerner la langue des journalistes web au travers de quatre approches : une perspective historique des discours relatifs à la langue des journalistes, une étude de commentaires postés par les internautes des sites d'information, une analyse des représentations linguistiques des journalistes web et, enfin, une étude de la place qu'occupe la langue dans les processus de production de l'information en ligne. Au cœur de notre analyse, nous avons posé une hypothèse fondatrice, selon laquelle la langue des sites d'information est le résultat d'une régulation multifactorielle, que nous avons œuvré à analyser. Le dispositif que nous avons mis sur pied a permis de porter un regard diachronique et multidimensionnel sur les pratiques linguistiques des journalistes. Grâce aux nombreux discours analysés, nous avons pu montrer que la langue des sites d'information était régulée par une multitude de *représentations*, *d'attentes*, *d'enjeux*, de *contraintes* et de *pratiques*.

La régulation de la langue des sites d'information

Notre travail a consisté à identifier et à étudier les facteurs de régulation de la langue de cinq sites d'information : DH.be, La Libre.be, Le Soir.be, RTBF Info et RTL Info. Certains des facteurs étudiés relèvent de pratiques mises en place par les journalistes eux-mêmes, individuellement ou collectivement : la relecture variable des articles, les interactions métalinguistiques au sein des rédactions et les vérifications au moyen d'outils de référence en ligne. Par ailleurs, la lecture de commentaires d'internautes permet d'apporter des corrections linguistiques dans les articles. Ces facteurs agissent soit en tant que mécanismes de contrôle, de vérification linguistique ou de repérage de problèmes de langue – avant ou après la publication des textes –, soit comme mode d'apprentissage linguistique.

Malgré ces pratiques de régulation concrètes, nous avons montré que les journalistes étaient très peu encadrés en matière d'usage de la langue : à l'exception du Soir.be concernant certains aspects, les cinq entreprises étudiées déploient peu de moyens humains, financiers et techniques dans la régulation linguistique. En outre, les consignes et les décisions linguistiques édictées à l'échelle de l'entreprise ne sont rassemblées dans aucun document circulant dans les rédactions : elles demeurent essentiellement orales, voire tacites. Cette absence d'intervention des entreprises apparaît comme une « absence régulatrice » : les journalistes web sont

particulièrement livrés à eux-mêmes. L'investissement dans le contrôle de la langue, parmi un ensemble d'impératifs, ne semble pas constituer une priorité des directions de médias web, dont il est possible qu'elles reportent la correction et la régulation de la langue sur la seule responsabilité des journalistes.

Les conséquences de cette absence régulatrice sont amplifiées par une série de contraintes de production, dont certaines sont communes à de nombreuses rédactions en ligne généralistes : la taille restreinte des équipes – pour ce qui est de la Belgique francophone –, la logique de production quantitative, l'absence de deadlines, l'immédiateté qui pèse sur l'ensemble du processus de production et qui est accentuée par le contexte concurrentiel, la multiplicité des tâches des journalistes, etc. Tous ces facteurs agissent de la même manière sur le processus de régulation de la langue : ils diminuent le temps et l'attention accordés par les acteurs aux articles, et donc au travail de la langue. Par ailleurs, l'impératif financier de susciter des clics, propre à l'ensemble des sites d'information financés en partie par la publicité, façonne la manière dont les journalistes composent leurs titres.

La plupart de ces diverses contraintes de production apparaissent en opposition avec ce que les discours de nombreux acteurs que nous avons analysés présentent comme un *devoir professionnel* des journalistes en matière de langue. En revanche, elles répondent à d'autres logiques, stratégies, règles, normes ou idéologies professionnelles. Parmi celles-ci, l'immédiateté, qui traverse plusieurs contraintes de production, est véritablement vécue par les journalistes comme une norme. Elle est justifiée tantôt par la concurrence entre les médias – à laquelle sont particulièrement attentifs les rédacteurs en chef et les journalistes –, tantôt par une attente sociale qui serait partagée par les consommateurs de l'information en ligne. Si nous avons vu que la temporalité occupait une place centrale – sous des avatars différents – dans les discours sur la langue des journalistes, des travaux antérieurs ont montré que l'immédiateté était particulièrement prégnante dans les discours et les pratiques des journalistes en ligne.

Notre thèse révèle le rôle central des *représentations*, à la fois linguistiques et professionnelles, dans la régulation de la langue des sites d'information. S'il est vrai que ces représentations constituaient notre porte d'entrée vers notre objet d'étude, nous avançons que la conclusion qui vient d'être formulée n'est que très partiellement due à nos choix méthodologiques. Deux éléments différents appuient notre propos. D'abord, le faible encadrement structurel des journalistes web par rapport à l'usage de la langue laisse inévitablement une place importante aux représentations et aux normes tacites dans la régulation. Ensuite, l'analyse de certains des facteurs les plus concrètement liés à la production de l'information en ligne a mis au jour l'emprise de certaines représentations professionnelles. En effet, les processus de contrôle linguistique mis en place dans les rédactions, tant par les journalistes que par les rédacteurs en chef, diffèrent selon le type de production. Outre leur caractère payant ou gratuit – facteur déterminant de la régulation linguistique –, les productions qui s'approchent le plus de l'idéologie professionnelle des journalistes méritent davantage d'attention. Les acteurs de la presse en ligne puisent ainsi dans leur idéologie professionnelle des ressources leur permettant de contrer le poids des contraintes de production. L'idéologie

professionnelle constitue dès lors un facteur de régulation majeur de la langue des journalistes web. La fréquence et l'ampleur du décalage entre les pratiques et l'idéologie professionnelles semblent particulièrement élevées dans la presse en ligne gratuite, où la reprise de dépêches d'agences constitue une activité essentielle : ce décalage pèse donc de manière particulièrement importante dans le contexte journalistique que nous avons étudié.

En dehors des pratiques des acteurs de la presse en ligne, des dispositions organisationnelles, des contraintes de production et des retours directs du public, la langue des sites d'information est donc régulée par une multitude de représentations et d'idéologies professionnelles, linguistiques et sociales. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous pouvons en désigner un nombre relativement élevé : la représentation du *français correct*, l'esthétique des productions linguistiques, leur intelligibilité, la représentation de la langue parlée par le public⁶⁰¹, les attentes de ce public, la représentation de l'évolution de la langue française, la figure du journaliste influent, celle du journaliste éducateur, celle du journaliste auteur, celle du journaliste maîtrisant la langue, la responsabilité sociale des journalistes, l'immédiateté, l'interactivité du journalisme en ligne, l'identité professionnelle, l'autonomie professionnelle et la figure du journaliste reporter. Par rapport à l'usage de la langue, certaines de ces représentations convergent, d'autres entrent constamment en tension quand elles ne sont pas fondamentalement incompatibles. Ces tensions apparaissent extrêmement fortes : elles régulent la langue des sites d'information.

Nous avons regroupé les facteurs de régulation de la langue autour de trois socles principaux : le devoir professionnel affirmé des journalistes en matière de langue, les contraintes de production et l'idéologie professionnelle – toutes les représentations et les pratiques évoquées précédemment peuvent être rattachées à un ou plusieurs de ces pôles. L'attention que les journalistes en ligne portent aux aspects linguistiques des productions qu'ils publient dépend d'un calcul complexe et instable intégrant ces trois pôles. Chacun de ces pôles pèse de manière fluctuante sur le travail journalistique : ils sont constamment reconfigurés au gré des activités, extrêmement nombreuses et variées, des journalistes web. Le rythme auquel s'opèrent ces reconfigurations semble particulièrement élevé dans la production de l'information en ligne.

Affirmer que les pratiques journalistiques sont régulées (Charron et de Bonville, 2004 : 43), qu'elles sont fortement guidées par des représentations, des idéologies voire des mythes professionnels (Le Bohec, 2000 ; Deuze, 2005 ; Ruellan, 2007 ; Domingo, 2008b), que les journalistes doivent répondre à des logiques multiples et souvent contradictoires (Lemieux, 2000, 2010), n'a rien de neuf. En revanche, aucun chercheur n'avait relevé ni analysé, par rapport à l'usage de la langue, l'existence de logiques et de représentations multiples et en tension permanente, leurs reconfigurations possibles et la manière dont elles interviennent dans les pratiques linguistiques des journalistes. Nous avons montré que les représentations professionnelles et linguistiques des journalistes ainsi que leurs contraintes de production sont

⁶⁰¹ Ces quatre premiers types de représentations font partie de l'imaginaire linguistique des journalistes selon le modèle d'Houdebine (2002), dont nous avons proposé une analyse dans le chapitre 3.

traversées par des logiques nombreuses et opposées. Ces affrontements de logiques, soutendues par des représentations et des contraintes particulièrement complexes, ne peuvent donner lieu qu'à des pratiques tourmentées, fluctuantes, commentées, discutées et critiquées.

Les attentes et les enjeux relatifs à la langue des journalistes

Dans cette thèse, nous avons précisément étudié les discours, les critiques et les représentations relatives à la langue des journalistes d'une large diversité d'acteurs. Nous avons cherché à comprendre la manière dont l'usage de la langue par les journalistes est et a été considéré en Belgique francophone, à mettre en évidence les caractéristiques qui lui sont attribuées et les reproches dont il fait l'objet. Pour ce faire, nous avons analysé les discours tenus, depuis l'émergence du groupe professionnel à la fin du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui, par des acteurs du journalisme travaillant pour des médias « traditionnels » et web, des membres du public des médias d'information – y compris et surtout de la presse en ligne –, des professeurs de journalisme, des acteurs qui exercent une activité directement liée à la langue française, des politiques, des intellectuels, etc. L'analyse de ces discours a mis en évidence un ensemble d'enjeux et d'attentes liés à l'usage de la langue par les journalistes.

En effet, notre travail a montré que pour une multitude d'acteurs, les journalistes occupent une place particulière par rapport à la langue française dans la société⁶⁰². En réalité, ils se situent au croisement d'attentes sociales diverses. Selon les discours étudiés, les journalistes rassemblent une série de caractéristiques, qu'ils partagent souvent avec des catégories d'acteurs différents : ils ont un rôle éducatif (comme les professeurs ou la famille) ou un rôle de modèle linguistique (comme les professeurs, les écrivains, etc.), ils appartiennent à une élite sociale sur laquelle la société a tendance à prendre exemple (comme les intellectuels, les écrivains, les politiques, etc.), ils pratiquent une activité professionnelle relevant de la communication publique (comme les acteurs de la publicité, les acteurs de la communication, les politiques, etc.) ou de l'industrie culturelle (comme les acteurs des médias au sens large, les artistes, etc.), leur premier outil de travail est la langue, ils jouissent d'une large diffusion et occupent une place centrale dans le quotidien de citoyens, ils doivent éclairer ces mêmes citoyens sur les enjeux de la société dans laquelle ils vivent. Dans de nombreux discours analysés, ces caractéristiques tendent à justifier l'existence d'un *pouvoir d'influence* des journalistes sur l'usage de la langue des locuteurs et/ou sur l'évolution du français, d'une *responsabilité sociale* en matière de langue, et d'un *devoir professionnel* spécifique des journalistes. Ce devoir peut reposer sur les différents arguments que nous avons évoqués, sur la responsabilité sociale des journalistes et/ou sur leur pouvoir d'influence, mais également sur un ensemble d'enjeux qui sont propres au groupe professionnel : la crédibilité, la satisfaction du public et son existence sont autant d'éléments que le journaliste met en jeu à travers ses pratiques linguistiques. L'usage de la langue par le

⁶⁰² Comme le montre la présente section, de nombreux résultats issus de notre premier chapitre ont été confirmés dans la suite de notre travail.

journaliste peut, dès lors, avoir des conséquences pour lui-même, pour le média pour lequel il travaille ou pour le groupe professionnel dans sa totalité.

L'idée d'un pouvoir d'influence, celle d'une responsabilité sociale et celle d'un devoir professionnel des journalistes en matière de langue ne sont pas toujours exprimées ou avalisées par l'ensemble des acteurs. De même, ces idées ne revêtent pas toujours la même importance ou n'occupent pas la même place dans l'argumentation des acteurs. Néanmoins, elles traversent l'ensemble de notre thèse. Quelle que soit notre approche et quels que soient les acteurs considérés, ces idées ont été plus ou moins explicitées, entérinées, rapprochées – et quelquefois contestées. De plus, des liens entre elles n'ont cessé d'être établis et actualisés dans les discours analysés. Grâce à notre approche diachronique et multidimensionnelle, nous pouvons conclure à un haut niveau de congruence au sujet des attentes sociales envers la langue des journalistes de la part d'un large ensemble d'acteurs dont nous avons étudié les discours. Ces observations valident aussi l'intuition que nous avons exprimée au début de ce travail : la langue des journalistes est porteuse d'enjeux relatifs à la langue elle-même en tant qu'objet social, au groupe professionnel des journalistes mais aussi, plus largement, à la place de ce groupe professionnel au sein de la société dans laquelle il s'inscrit.

Quelles qu'en soient les raisons – et nous venons de souligner qu'elles étaient souvent identiques – une idée s'impose particulièrement comme une évidence : l'usage de la langue fait l'objet d'un devoir professionnel pour les journalistes, dont les acteurs de la presse en ligne actuels affirment toujours l'existence. Il s'agit donc d'une *norme professionnelle* qui, puisqu'elle est partagée par un grand nombre d'acteurs dans la société, correspond également à une *norme sociale*. Cette norme semble s'être formée dès les débuts de l'histoire du journalisme et en avoir traversé les évolutions. Nous avons formulé cette norme sociale de la manière suivante : « les journalistes ont le devoir d'utiliser la langue d'une certaine manière ». Cette expression floue – *d'une certaine manière* –, que nous avons maintenue tout au long de ce travail, traduit le fait que cet usage attendu présente des contours incertains et est rarement défini de façon explicite. Cet usage correspond dans une large mesure, mais pas uniquement, à la représentation d'un *français correct* et de ce que les acteurs intègrent dans cette catégorie. Fortement intériorisée par les journalistes, cette norme sociale constitue un facteur de régulation puissant de leurs pratiques linguistiques.

Malgré l'affirmation persistante d'un devoir professionnel spécifique aux journalistes, les discours critiques à l'égard de l'usage de la langue dans les médias d'information apparaissent permanents. Ces critiques traversent les décennies et les siècles, elles semblent gagner en intensité et/ou se déplacer à chaque transformation majeure des systèmes médiatiques, et à chaque apparition de nouveaux supports. Elles sont, depuis la fin du XIX^e siècle⁶⁰³ jusqu'à aujourd'hui, partagées par une diversité importante d'acteurs appartenant ou non au groupe

⁶⁰³ Nous avons pu montrer, à travers la citation d'une œuvre de Voltaire contenue dans un des documents analysés, que des critiques à l'égard de la langue des journalistes existaient déjà au XVIII^e siècle (voir Schmieder, Maurice [1983], *op. cit.*, p. 18).

professionnel. Les journalistes web que nous avons rencontrés ne manquent pas de souligner et de regretter les écarts linguistiques contenus dans les productions journalistiques en ligne. Nous avons pu déterminer que de nombreux journalistes web et une partie de leur public insatisfait se rejoignent, dans une large mesure, pour établir le caractère problématique, voire « anormal », de la situation linguistique sur les sites d'information. Nous avons précisé, dès l'entame de notre premier chapitre, que tant la langue que l'activité journalistique étaient soumises à des discours critiques forts et récurrents au cours des siècles derniers. Si nos observations peuvent donc difficilement surprendre, nous venons toutefois de démontrer, à travers une analyse d'un ensemble discours relatifs à la langue des journalistes jamais réalisée de la sorte auparavant, que le croisement de ces deux objets de discours constituait une zone de critiques particulièrement riche.

Il ressort de notre étude que ces discours critiques doivent leur existence ou leur importance, au moins en partie, aux qualités sociales qui sont attribuées par les différents acteurs à la langue des journalistes. Dès lors, ce serait précisément parce qu'il fait l'objet d'attentes sociales importantes et qu'il est porteur de différents enjeux que le français des journalistes attire de tant d'attention et de critiques. En somme, si les journalistes ont tout pour susciter des attentes, ils ont forcément tout, aussi, pour essuyer des critiques lorsque ces attentes ne sont pas rencontrées. Avec le développement du journalisme web, ces attentes ont peu évolué, tant du côté des commentateurs que du côté des journalistes en ligne – ces derniers souhaiteraient, tout au plus, davantage d'indulgence de la part de leur public.

Le paradoxe d'une norme sociale qui serait constamment bafouée

Nous venons de souligner la permanence de deux types de discours, qui se maintiennent sur une longue période et qui sont partagés par une diversité d'acteurs : d'une part, les discours qui semblent ériger l'usage de la langue par les journalistes au rang de norme sociale ; d'autre part, les discours critiques affirmant que cette norme est bafouée. Cette double observation pourrait apparaître antinomique. En effet, de nombreux acteurs soutiennent l'existence d'une norme sur une période vaste, tout en observant constamment qu'elle n'est pas respectée. Or, la sociologie interactionniste (Blumer, 1969) soutient qu'une norme sociale n'existe que lorsqu'elle est partagée et actualisée dans la pratique par les différents acteurs concernés. De même, Charron et de Bonville (2004 : 48-49) résument ainsi la théorie de la structuration de Giddens :

Les *règles*⁶⁰⁴ et l'*action* sont indissolublement associées par le truchement des *attentes*, dans l'ordre suggéré par les propositions suivantes : des interactions répétées donnent naissance à des habitudes ; celles-ci sont perçues par les acteurs qui peuvent ainsi prédire ou anticiper les comportements récurrents ; ces comportements suscitent donc des attentes que les acteurs peuvent éventuellement se sentir contraints de satisfaire, par crainte de décevoir, d'offenser ou d'irriter les personnes qui nourrissent ces attentes. [...] D'après ce modèle, les règles se développent du simple fait de la répétition des interactions. Sensibles à leurs attentes réciproques, les acteurs sociaux sont particulièrement disposés à adopter des règles qui augmentent la probabilité de les satisfaire durablement. Les modifications à la situation des

⁶⁰⁴ Les italiques sont des auteurs.

acteurs ou dans le contexte de l'interaction entraînent des changements dans les comportements, lesquels suscitent de nouvelles attentes qui pourront devenir, si l'interaction qui leur a donné naissance se maintient, de nouvelles règles. En conséquence, la possibilité du changement est inhérente à l'action sociale, y compris à l'action déjà régulée.

Si l'on applique cette théorie à notre situation, la *règle* édictée veut que les journalistes manient la langue d'une certaine manière : par un *comportement* récurrent (user de la langue d'une certaine manière), les journalistes suscitent des *attentes* auprès du public et d'eux-mêmes. À en croire les discours critiques que nous avons analysés, les journalistes, de façon récurrente, ne satisfont pas ou plus ces attentes. Les infractions des journalistes devraient donc aboutir à une situation modifiée (les journalistes ne respectent pas suffisamment la langue) donnant lieu à des attentes nouvelles (le public n'attend plus des productions journalistiques « parfaites » sur le plan de la langue). S'ils continuent à ne pas respecter suffisamment un usage jugé correct de la langue, de nouvelles règles devraient apparaître (les journalistes comme le public manifesteraient un autre rapport à la langue des médias d'information). Notre thèse a montré qu'il n'en est rien. Ce schéma est éloigné de ce que nous avons observé : les attentes sociales à l'égard des journalistes en matière de langue demeurent, tant du côté des observateurs que des acteurs du journalisme. Comment expliquer que les acteurs invoquent en permanence, et sur un temps long, une norme linguistique forte pour les journalistes alors même qu'ils affirment, avec la même constance, sa non-application dans la pratique ? Pourquoi les « modifications à la situation », comme l'apparition de nouveaux médias – y compris internet et ses contraintes –, ne modifient-elles pas les attentes ? Comment une norme sociale peut-elle survivre sur une période aussi longue malgré tant d'infractions constatées ? Comment des attentes normatives subsistent-elles à l'égard des journalistes en matière de langue alors même que les acteurs constatent en permanence qu'elles ne sont pas rencontrées ? Pour surmonter ce paradoxe, nous proposons plusieurs hypothèses explicatives qui ne sont pas exclusives :

- 1) La norme qui veut que les journalistes doivent utiliser la langue d'une certaine manière apparaîtrait comme une exception parmi les normes sociales. Plus que d'autres normes, elle serait en mesure de survivre à des infractions nombreuses et perpétuelles. L'approche normative de la langue, largement partagée dans la société, pourrait appuyer une telle hypothèse : les locuteurs relèvent des infractions au *bon français* dans de nombreux contextes, sans remettre en question l'existence de cette norme linguistique. L'usage de la langue par les journalistes, en tant que pratique normée, serait donc suffisamment robuste pour résister à des infractions à répétition.
- 2) Cette norme sociale demeurerait car, en dépit de ce qu'affirment certains discours critiques, elle serait en fait généralement respectée. Les infractions à cette norme resteraient alors plutôt, quantitativement, des exceptions. Celles-ci ne seraient pas suffisamment nombreuses pour considérer qu'une nouvelle situation, donnant lieu à de nouvelles attentes, soit créée. Il s'agit, dans ce cas, de considérer que les discours critiques joueraient un rôle d'amplification de la réalité : ils isoleraient des infractions à la norme et, ce faisant, donneraient l'illusion d'un phénomène d'ampleur qui ne serait pourtant pas majoritaire. Cette hypothèse permettrait de résoudre la tension, que nous

avons soulignée dans notre premier chapitre, relative à la fréquence prétendue des écarts linguistiques dans les productions journalistiques : plusieurs acteurs tendent à admettre que les journalistes s'expriment plutôt bien, mais ne manquent pas, pourtant, de critiquer leur usage de la langue – certains auteurs font le grand écart dans un même texte⁶⁰⁵. La norme sociale serait donc respectée par les journalistes de manière générale mais la moindre infraction serait difficilement tolérée. À nouveau, la sensibilité particulière des acteurs à l'égard des questions de langue, couplée à la récurrence des critiques formulées envers les journalistes, pourraient soutenir cette hypothèse : les infractions seraient immédiatement dénoncées, mais la fréquence de celles-ci ne serait pas suffisante pour aboutir à la constitution d'une nouvelle norme.

- 3) La convocation et le rappel permanents de cette norme sociale en discours et dans les représentations pourraient suffire à la perpétuer, peu importe son application. L'ampleur des discours à l'égard de la langue des journalistes agirait alors comme une force permettant à une norme sociale bafouée de se perpétuer. En somme, on pourrait considérer que c'est l'infraction qui révèle la règle⁶⁰⁶. Les infractions mettent en lumière l'existence de la norme et, ce faisant, l'activent dans les représentations et peut-être dans les pratiques. Au lieu de conduire à un changement d'une norme, les infractions agiraient plutôt comme une force centripète, par le rappel de la norme sociale qu'elles permettraient. Cette hypothèse est renforcée par d'autres exemples de normes professionnelles et sociales concernant les journalistes et qui, comme nous l'avons détaillé au premier chapitre, font l'objet de discussions depuis l'apparition du journalisme. Les infractions et les discours qui les mettent en évidence permettent ainsi d'asseoir plus solidement encore le statut de doxa de certaines obligations professionnelles.
- 4) De manière relativement proche de l'hypothèse précédente, on pourrait avancer que l'idéologie professionnelle des journalistes serait en réalité plus forte que la norme sociale⁶⁰⁷. À l'instar d'autres valeurs fortes qui forment la doxa journalistique, comme *l'objectivité* ou *la vérité*, un certain usage de la langue ferait partie des principes centraux de l'idéologie professionnelle des journalistes. La normativité relative à l'usage de la langue serait donc comparable à celle qui concerne d'autres fondamentaux de la pratique journalistique. À ce titre, elle n'aurait aucune raison d'être remise en question, quand bien même elle apparaîtrait, dans les faits, uniquement comme un idéal inaccessible.
- 5) L'hypothèse précédente pourrait être formulée de manière légèrement différente : la norme sociale relative à l'utilisation de la langue par les journalistes persisterait tant

⁶⁰⁵ Nous pensons en particulier à Boucher, Marcel (1967), *op. cit.* et Hella, André (1988), *op. cit.* Cette tension apparaît également dans deux études sociolinguistiques : Francard, Michel *et al.* (1993), *op. cit.*, ainsi que Snyers, Bénédicte (à paraître), *op. cit.*

⁶⁰⁶ Nous remercions Nicolas Kaciaf de nous avoir suggéré la formulation de cette piste explicative.

⁶⁰⁷ Nous devons cette piste d'explication à Florence Le Cam.

que l'ensemble des acteurs concernés restent convaincus de sa pertinence. Cette pertinence, assise sur les nombreuses raisons qui justifient l'existence affirmée du devoir professionnel des journalistes en matière de langue, semble évidente aux différents acteurs, qu'ils appartiennent ou non au groupe professionnel. À ce titre, la norme aurait des raisons d'exister et de se perpétuer dans la mesure où aucun acteur ne souhaite son changement, son remplacement par une autre norme. La volonté de maintenir une norme sociale, ainsi que les représentations et les comportements des acteurs qui souhaitent continuer à l'observer, serviraient de protection aux infractions, même nombreuses.

- 6) Cette norme subsisterait en raison de l'ignorance, chez les acteurs, de la permanence des critiques. Nous avons noté que de nombreux acteurs, dans l'ensemble de notre travail, par l'usage de marqueurs temporels, tendent à considérer que la situation qu'ils décrivent est typiquement actuelle et en déclin : ils manifestent une vision éventuellement fantasmée des pratiques linguistiques des journalistes d'un temps pas si lointain. Dès lors, le changement de norme sociale n'apparaîtrait pas étant donné que les acteurs vivent les infractions comme si elles n'étaient que récentes, et que la situation à laquelle ils aspirent ne leur semble pas si éloignée dans le temps. Dans cette hypothèse, la nostalgie agirait comme une force qui permet de perpétuer une norme sociale même si elle est décrite comme bafouée. Il faut d'ailleurs noter que, par rapport à la langue des journalistes, la situation initiale décrite dans l'extrait de Charron et de Bonville (« des interactions répétées donnent naissance à des habitudes ») n'a sans doute jamais existé ailleurs que dans les discours et les représentations.
- 7) Cette norme pourrait survivre à de nombreuses infractions en raison de son lien avec une autre norme plus large : le français normé. Autrement dit, l'attachement des locuteurs à une conception normative du français rendrait la norme sociale relative au français des journalistes d'autant plus nécessaire. Dans les représentations de certains acteurs, si les journalistes ne sont plus des garants du français normé, celui-ci risque de ne plus exister – ce raisonnement a d'ailleurs été observé tant dans des textes publiés il y a plusieurs décennies que dans le discours de certains journalistes web rencontrés. L'attachement des citoyens au français normé l'emporterait alors : maintenir la norme sociale liée au français des journalistes et continuer à dénoncer les infractions seraient nécessaires, sans quoi le français normé, dont le nombre d'acteurs en mesure d'assurer la survie serait insuffisant, risquerait de disparaître. Une telle hypothèse insiste sur la responsabilité sociale des journalistes à l'égard de la langue française. Cette responsabilité constitue l'un des socles des discours sur la langue des journalistes que nous avons analysés.

Chacune de ces hypothèses révèle ou entérine la force de la norme sociale relative à la langue des journalistes, la puissance des attentes normatives à l'égard des journalistes en matière de langue. Indéniablement, cette norme apparaît, de l'émergence du journalisme professionnel à nos jours, comme un idéal à atteindre, et demeure en dépit des infractions. Elle

continue dès lors à agir de manière significative sur les pratiques journalistiques et constitue donc un facteur de régulation important de la langue des journalistes. Les représentations et les attentes agissent sur les pratiques comme une force de stabilisation d'une norme sociale dont de nombreux acteurs affirment qu'elle est bafouée. Assez logiquement, les discours relatifs à la langue des journalistes insistent alors sur la distinction, traversant l'ensemble de notre thèse, entre *ce qui est* et *ce qui devrait être*.

Des récurrences et des divergences dans les discours et les pratiques

Au-delà de l'idée que la langue fait l'objet d'un devoir professionnel érigé en norme sociale, nous avons mis en évidence plusieurs permanences dans les discours étudiés. Tout d'abord, les prescriptions relatives à l'écriture journalistique ont relativement peu évolué. Certains impératifs liés à l'écriture ou à l'utilisation de la langue par les journalistes que nous avons rencontrés sont extrêmement similaires à ceux présentés dans des textes plus anciens. Les acteurs qui décrivent l'écriture web livrent, en réalité, souvent des éléments clés contenus dans de nombreux manuels précédant l'émergence du web.

Ces prescriptions contiennent parfois les traces d'une autre permanence : l'ambiguïté du lien entre le journalisme et la littérature. Ces deux activités professionnelles sont, en effet, tantôt rapprochées, tantôt opposées dans les discours. Le lien entre elles apparaît, dans l'ensemble de nos corpus, relativement lointain. Dans le discours de plusieurs enquêtés et dans certains commentaires, les rapprochements sont souvent indirects, et concernent des attentes sociales à l'égard de l'utilisation de la langue. D'autres interviewés attribuent, en matière de langue, une responsabilité sociale et un pouvoir d'influence davantage aux écrivains qu'aux journalistes. Par ailleurs, plusieurs textes et plusieurs journalistes rencontrés l'affirment clairement : le journalisme n'est pas de la littérature, l'écriture journalistique n'est pas l'écriture littéraire. Cette opposition est parfois soutenue par des quantités et des fréquences de production respectives très éloignées, mais également par la temporalité du processus d'écriture.

Précisément, la question de la temporalité est récurrente dans les discours relatifs à la langue des journalistes. Elle occupe une place importante dans le discours des journalistes web : ceux-ci déclarent continuellement qu'ils « n'ont pas le temps » de s'investir dans divers mécanismes de régulation linguistique (la relecture de leurs articles ou de ceux de leurs collègues, la lecture des dépêches d'agences, la consultation d'outils de référence de manière approfondie, la lecture des commentaires, etc.). Bien que les journalistes web avancent régulièrement que la temporalité de leur travail est plus soutenue que celle de leurs confrères d'autres supports, la vitesse de production de l'information en tant qu'explication à la présence d'écarts linguistiques constitue une récurrence dans les discours sur la langue des journalistes. En d'autres termes, la temporalité comme facteur de régulation de la langue des journalistes traverse les discours. Pourtant, lorsqu'ils commentent les écarts contenus dans les articles, peu d'internautes des sites d'information manifestent une indulgence particulière en raison de la vitesse du processus de production de l'information en ligne.

Aussi solides soient-elles, les permanences que nous avons observées ne doivent pas occulter, d'une part, l'existence de spécificités dans les discours de certains acteurs, et en particulier dans ceux qui sont liés au journalisme web, et, d'autre part, l'évolution réelle des pratiques linguistiques des journalistes – conclure à la permanence de certains discours ne permet aucunement d'inférer que les pratiques sont restées inchangées.

À l'exception de certains commentateurs, les journalistes web rencontrés sont les seuls à différencier de manière très nette les pratiques linguistiques, mais aussi les attentes sociales qui leur sont liées, selon les médias eux-mêmes et leur ligne éditoriale. En effet, dans les textes étudiés mais également dans de nombreux commentaires d'internautes, les journalistes sont envisagés comme un tout relativement homogène, qui suscite des attentes et des déceptions. Alors que certains auteurs de textes publiés il y a plusieurs décennies déclaraient l'influence croissante des journalistes en matière de langue, certains journalistes web décrivent une évolution inverse. Ils semblent avoir fortement intériorisé l'existence d'une certaine méfiance des citoyens à l'égard des médias et des journalistes : la « crise de confiance » évoquée pourrait avoir limité la représentation selon laquelle les journalistes ont un pouvoir d'influence en matière de langue, ou encore ce pouvoir d'influence lui-même.

Une proportion importante des commentaires relatifs à la langue des journalistes doivent leur existence à des écarts de langue « évidents ». Au cours de notre analyse, nous avons posé l'hypothèse que les écarts de ce type pourraient être plus fréquents en ligne qu'ailleurs. Certains facteurs de régulation relatifs au processus de production de l'information en ligne que nous avons étudiés dans notre travail semblent indiquer que cette hypothèse ne peut être exclue. Malgré les permanences que nous avons largement soulignées dans ce travail, il faut constater que, en ce qui concerne les pratiques, certaines lignes bougent. Nos observations nous incitent même à considérer que les discours et les attentes envers les journalistes sont en réalité plus stables que les pratiques journalistiques elles-mêmes. La doxa journalistique et les idéologies du journalisme traversent les évolutions des pratiques et des systèmes médiatiques. Ici encore, nous avançons que si les discours et les représentations évoluent moins vite que les pratiques et qu'ils les influencent, ils agissent comme une force centripète, qui stabilise et régule les pratiques en les rapprochant des normes professionnelles et sociales dont elles font l'objet.

Perspectives d'approfondissement et apports de ce travail

Bien que nous ayons envisagé la régulation de la langue des journalistes web à travers des approches multiples, nous ne pouvons évidemment prétendre avoir épuisé notre objet d'étude. Tout d'abord, une analyse linguistique des productions journalistiques permettrait de chercher des traces de la régulation que nous avons analysée dans ce travail. Comme nous l'avons souligné (voir chapitre 1, section 1.3.1), de telles études présentent des écueils importants. Néanmoins, une étude comparative de productions journalistes web avec des articles de presse imprimée, focalisée sur les écarts évidents, permettrait de vérifier l'hypothèse que nous venons de formuler. Une recherche fondée sur des corpus d'articles web constituerait une occasion d'évaluer dans quelle mesure les processus de relecture différenciés selon les types de

productions (voir chapitre 4) donnent lieu à des différences linguistiques significatives. Il s'agirait ainsi d'évaluer le poids du type de production en tant que facteur de régulation linguistique mais également l'efficacité des processus de relecture mis en place dans les rédactions concernant les contenus propres.

Ensuite, il nous semble qu'étudier les discours d'un ensemble d'acteurs plus large encore que celui qui nous a intéressé ici permettrait d'apporter des éléments de compréhension complémentaires de la régulation linguistique. En particulier, il serait intéressant de recueillir le point de vue des directeurs de médias, des responsables du marketing, mais aussi celui de journalistes qui ne font pas partie des cellules web. De même, à travers d'autres méthodes, une étude des représentations des membres du public qui ne participent pas au fil des commentaires permettrait de préciser les attentes des citoyens à l'égard de la langue des journalistes ainsi que les enjeux de celle-ci⁶⁰⁸.

Enfin, nous avons constaté, lors de certains entretiens, que le parcours personnel des enquêtés, leur histoire et leur entourage façonnent leur rapport à la langue des journalistes et contribuent donc à réguler leurs pratiques linguistiques. Il ne nous a pas été possible de réunir suffisamment d'éléments biographiques pour en proposer une analyse solide : une recherche consacrée à ce sujet pourrait mettre en lumière ce facteur de régulation.

Outre les conclusions de notre thèse, celle-ci offre plusieurs apports sur lesquels pourraient se reposer de futures recherches. Nous espérons avoir démontré que, dans le cadre d'une étude relative à la langue des journalistes, le croisement de la sociologie du journalisme et de la sociolinguistique apparaît particulièrement fertile, sinon nécessaire. Un tel croisement a permis d'élargir considérablement le nombre de logiques qui participent à la régulation de la langue des journalistes. Une focalisation sur les questions de recherche davantage liées à la sociolinguistique ou sur celles qui intéressent plutôt les chercheurs en sociologie du journalisme ne permettrait qu'une compréhension trop partielle des mécanismes de régulation linguistique, ainsi que des enjeux professionnels, linguistiques et sociaux que cet usage de la langue renferme.

Nous avons développé, dans ce travail, un modèle d'analyse des discours sur la langue des journalistes. Si ses composantes, prises isolément, contiennent peu d'éléments fondamentalement novateurs par rapport à certaines études qui se sont intéressées à la langue des journalistes, notre modèle d'analyse permet une organisation cohérente et possiblement exhaustive des discours. Il offre une compréhension des mécanismes des discours et des représentations, ainsi que des liens unissant une série d'idées qui apparaissaient dispersées dans la littérature sur le sujet. Amené à être précisé, développé ou remanié, ce modèle d'analyse pose néanmoins les bases d'une réflexion plus systématique sur les discours relatifs à la langue des journalistes.

⁶⁰⁸ Les résultats définitifs de l'enquête sociolinguistique menée en Belgique par Snyers (à paraître) offriront des informations pertinentes à ce sujet.

RÉFÉRENCES

Bibliographie

Note : Les références qui débutent par un astérisque correspondent à des documents qui apparaissent dans notre travail uniquement dans des citations issues de notre bibliographie ou de nos sources, mais que nous n'avons pas consultés.

Alexander, Jeffrey C., Elizabeth Butler Breese et María Luengo (dir.) (2016), *The Crisis of Journalism Reconsidered. Democratic Culture, Professional Codes, Digital Future*, New York, Cambridge University Press.

*Ammon, Ulrich (1997), « Standard und Nonstandard in den nationalen Varietäten des Deutschen », dans Klaus Mattheier et Edgar Radtke (dir.), *Standardisierung und Destandardisierung europäischer Nationalsprachen*, Frankfurt/Main, Peter Lang, p. 171-192.

*Antoine, Gérald et Bernard Cerquiglini (2000), *Histoire de la langue française (1945-2000)*, Paris, CNRS éditions.

Aron, Paul (2011), « Postures journalistiques des années 1930, ou du bon usage de la “bobine” en littérature », *COntEXTES* [En ligne], n° 8, p. 1-17.

Association des journalistes professionnels (2017), « Propos haineux et racistes : Roularta ferme les commentaires sur ses sites », site de l'Association des journalistes professionnels, 10 janvier, disponible sur <http://www.ajp.be/propos-haineux-et-racistes-roularta-ferme-les-commentaires-sur-ses-sites/>. [Page consultée le 14 février 2018.]

Aubert, Aurélie et Pascal Froissart (2014), « Les publics de l'information », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], n° 5, p. 2-16.

Aubert, Aurélie (2007), « D'une prise de parole dans les médias à une prise de pouvoir sur les médias ? Les courriers au médiateur de la rédaction de France 2 », *Questions de communication*, n° 12, p. 227-244.

Ayres-Bennett, Wendy (2015), « La persistance de l'idéologie linguistique des remarqueurs dans les chroniques de langage de 1925 à nos jours », *Circula*, n° 1, p. 44-68.

Baggioni, Daniel (1997), « Norme (Genèse du concept) », dans Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Sprimont, Mardaga, coll. « Psychologie et sciences humaines », n° 218, p. 217-218.

Barbeau, Jean-Sébastien (2016), « Sur la présence des commentaires dans un médiablogue. Dialogues de sourds ou réels échanges entre les blogueurs et les internautes ? », dans Marc-François Bernier (dir.), *Le cinquième pouvoir. La nouvelle imputabilité des médias envers leurs publics*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 251-270.

Barnes, Renee (2015), « Understanding the affective investment produced through commenting on Australian alternative journalism website *New Matilda* », *New Media & Society*, vol. 17, n° 5, p. 810-826.

Bazin, Maëlle et Marie-Eva Lesaunier (2017), « Journalisme et temporalités à l'heure du numérique. La conception du temps au Monde.fr », dans Jean-Baptiste Legavre et Rémy Rieffel (dir.), *Le Web dans les rédactions de presse écrite*, Paris, Éditions Pepper, L'Harmattan, coll. « Communication, politique et société », p. 153-177.

Beacco, Jean-Claude (2008), « De la verve. À la recherche d'un idéal discursif ordinaire », *Pratiques*, n° 139-140 (décembre), p. 129-147.

- *Beheydt, Ludo (1991), « Nederlands bij de omroep », *Voorzetten*, 's Gravenhage, n° 33, p. 10-36.
- Bell, Allan (1983), « Broadcast News as a Language Standard », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 40, p. 29-42.
- Bell, Allan (1991), *The Language of News Media*, Oxford, Cambridge, B. Blackwell.
- *Bellanger, Claude, Jacques Godecho, Pierre Guiral et Fernand Terrou (dir.) (1969-1976), *Histoire générale de la presse française*, dir. Bellanger et al., Paris, Presses universitaires de France, 5 volumes.
- *Benkler, Yochai (2006), *The Wealth of Networks: How Social Production Transforms Markets and Freedom*, New Haven, London, Yale University Press.
- Bergström, Annika et Ingela Wadbring (2015), « Beneficial yet crappy: Journalists and audiences on obstacles and opportunities in reader comments », *European Journal of Communication*, vol. 30, n° 2, p. 137-151.
- *Bergström, Annika (2008), « The reluctant audience: online participation in the Swedish journalistic context », *Westminster Papers in Communication and Culture*, vol. 5, n° 2, p. 60-79.
- Bergström, Annika (2009), « The scope of user-generated content. User-contributions within the journalistic online context », communication à la conférence *The Future of Journalism*, septembre, disponible sur <http://www0.caerdydd.ac.uk/jomec/resources/foj2009/foj2009-Bergstrom.pdf>. [Page consultée le 18 juillet 2014.]
- Bernier, Marc-François (1998), « L'autorégulation pragmatique du journalisme en Amérique du Nord », *Recherches en communication*, n° 9, p. 47-71.
- Bernier, Marc-François (2013), « La montée en puissance d'un "5e pouvoir" : les citoyens comme acteurs de la corégulation des médias ? », *Éthique publique* [En ligne], vol. 15, n° 1, p. 1-14, disponible sur <https://ethiquepublique.revues.org/1077>. [Page consultée le 8 février 2016.]
- Bernier, Marc-François (2016), « L'émergence d'un 5^e pouvoir comme source d'imputabilité », dans Marc-François Bernier (dir.), *Le cinquième pouvoir. La nouvelle imputabilité des médias envers leurs publics*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 9-62.
- *Beyers, Hans (2004), « Interactivity and online newspapers: a case study on discussion boards », *Convergence: The International Journal of Research into New Media Technologies*, vol. 10, n° 4, p. 11-20.
- Bigot, Davy (2010), « Français québécois: histoire d'une norme inachevée », *Revista Quaderns de filologia*, n° 71, p. 755-769.
- Blanche-Benveniste, Claire (2000), *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys, coll. « L'essentiel français ».
- Blanchet, Philippe (2013), « Politique linguistique et diffusion du français dans le monde », dans Thierry Bulot et Philippe Blanchet, *Une introduction à la sociolinguistique. Pour l'étude des dynamiques de langue française dans le monde*, Paris, Éditions des archives contemporaines, p. 73-111.
- Blumer, Herbert (1969), « The Methodological Position of Symbolic Interactionism », dans Herbert Blumer (dir.), *The Symbolic Interactionism*, New Jersey, Prentice Hall.
- Boczkowski, Pablo J. (2010a), *News at Work. Imitation in an Age of Information Abundance* Chicago, London, The University of Chicago Press.

- Boczkowski Pablo J. (2010b), « Ethnographie d'une rédaction en ligne Argentine. Les logiques contraires de la production de l'information chaude et froide », *Réseaux*, 2010/2, n^{os} 160-161, p. 43-78.
- Bogaards, Paul (2007), « Le château de cartes de la défense de la langue française », *Le Débat*, 2007/2, n^o 144, p. 177-192.
- Bogaards, Paul (2008), *On ne parle pas franglais. La langue française face à l'anglais*, Bruxelles, De Boeck, Duculot, coll. « Entre guillemets ».
- *Borger, Merel, Anita Van Hoof, Irene Costera Meijer et José Sanders (2013), « Constructing Participatory Journalism as a Scholarly Object. A Genealogical Analysis », *Digital Journalism*, vol. 1, n^o 1, p. 117-134.
- Bouchard, Pierre et Jacques Maurais (2001), « Norme et médias. Les opinions de la population québécoise », dans Diane Raymond et André A. Lafrance (dir.), *Norme et médias*, Québec, Les publications du Québec, coll. « Terminogramme », n^{os} 97-98, p. 111-125.
- Bourdieu, Pierre (1996), *Sur la télévision. Suivi de l'emprise du journalisme*, Paris, Liber éditions.
- *Bowman, Shayne et Chris Willis (2003), « We Media: How Audiences Are Shaping the Future of News and Information », *Hypergene* [En ligne], disponible sur <http://www.hypergene.net/wemedia/weblog.php>. [Page consultée le 4 février 2017.]
- Boyer, Henry (1996), *Éléments de sociolinguistique. Langue, communication et société*, 2^e éd. revue et corrigée, Paris, Dunod. [1^{re} éd. : 1991.]
- Branca-Rosoff, Sonia (2007), « Les normes du français en situation publique. Les ambiguïtés d'une notion », dans Gilles Siouffi et Agnès Steuckardt (dir.), *Les linguistes et la norme. Aspects normatifs du discours linguistique*, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien, Peter Lang, coll. « Sciences pour la communication », vol. 81, p. 21-48.
- Breton, Philippe et Serge Proulx (2012), *L'explosion de la communication. Introduction aux théories et aux pratiques de la communication*, 4^e éd., Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
- *Briggs, Asa et Peter Burke (2005), *A Social History of the Media: From Gutenberg to the Internet*, Cambridge, Polity Press.
- Brin, Colette, Jean Charron et Jean de Bonville (dir.) (2004), *Nature et transformation du journalisme. Théorie et recherches empiriques*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- *Broersma, Marcel, and Todd Graham (2011), « Social Media As Beat: Tweets As News Source during the 2010 British and Dutch Elections », communication présentée à la conférence *The Future of Journalism*, Cardiff, 8-9 septembre.
- Buhl, Florian, Elisabeth Günther et Thorsten Quandt (2018), « Observing the Dynamics of the Online News Ecosystem. News diffusion processes among German news sites », *Journalism Studies*, vol. 19, n^o 1, p. 79-104.
- Cagé, Julia, Nicolas Hervé et Marie-Luce Viaud (2017), *L'information à tout prix*, Bry-sur-Marne, INA Éditions, coll. « Médias et Humanités ».
- *Cajolet-Laganière, Hélène et Pierre Martel (1995), *La qualité de la langue au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- Calabrese, Laura, David Domingo et Fabio Pereira (2015), « Dépasser les frustrations normatives des études sur la participation des publics. Introduction », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*, vol. 4, n^o 2, p. 12-16.

- Calabrese, Laura et Laurence Rosier (2015), « Les internautes font la police : purisme langagier et surveillance du discours d'information en contexte numérique », *Circula*, n° 2, p. 120-137.
- Calabrese, Laura (dir.) (2011), *L'internet, corpus sauvage. Nouvelles ressources, nouveaux problèmes ?*, numéro thématique de la revue *Le discours et la langue*, Tome 2.1 (2010 [2011]).
- Calabrese, Laura (2014), « Rectifier le discours d'information médiatique. Quelle légitimité pour le discours profane dans la presse d'information en ligne ? », *Les Carnets du Cediscor*, n° 12, p. 21-34.
- Calabrese, Laura (2016), « “Réfléchissez avant d'écrire !” Approximation et précision dans le discours des lecteurs de la presse en ligne », dans Hava Bat-Zeev Shyldkrot, Silvia Adler et Maria Asnes (dir.), *Nouveaux regards sur l'approximation*, Paris, Champion, p. 186-198.
- Calabrese Steimberg, Laura (2017), « Le discours (très) prescriptif des internautes sur le journalisme et les journalistes. Une étude des commentaires en ligne », dans Isabelle Hare, Jean-Michel Rampon, Jean-François Tétu, et Annelise Touboul (dir.), *Informer avec internet. Reprise et métamorphoses de l'information*, Besançon, Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, n° 960, p. 141-157.
- Canter, Lily (2013), « The Misconception of Online Comment Threads: Content and control on local newspaper websites », *Journalism Practice*, vol. 7, n° 5, p. 604-619.
- Canut, Cécile (2007), dans Gilles Siouffi et Agnès Steuckardt (dir.), *Les linguistes et la norme. Aspects normatifs du discours linguistique*, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien, Peter Lang, coll. « Sciences pour la communication », vol. 81, p. 49-72.
- Caput, Jean-Pol (1972), « Naissance et évolution de la notion de norme en français », *Langue française*, n° 16, p. 63-73.
- Carbonnel, Anne et Arnaud Mercier (2011), « Webjournaliste : une identité fragile dans un contexte de mutations professionnelles », communication présentée au XXII^e congrès de l'AGRH, Marrakech, disponible sur https://www.academia.edu/1983234/WEBJOURNALISTE_UNE_IDENTITE_FRAGILE_DANS_UN_CONTEXTE_DE_MUTATIONS_PROFESSIONNELLES. [Page consultée le 15 février 2017.]
- Cardon, Dominique (2010), *La démocratie Internet*, Paris, Seuil, coll. « La République des Idées ».
- Centre d'information sur les médias (en ligne), Sans titre, site du Centre d'information sur les médias, disponible sur <http://www.cim.be/fr/>. [Page consultée le 5 avril 2016.]
- Champagne, Patrick (2000), « Le médiateur entre deux Monde », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 131-132, p. 8-29.
- *Charaudeau, Patrick et Robert Ghiglione (1997), *La parole confisquée. Un genre télévisuel : le talk-show*, Paris, Dunod.
- Charle, Christophe (2007), « Histoire des médias et crise des médias. L'ancien et le nouveau », dans Éveline Pinto (dir.), *Pour une analyse critique des médias*, Broissieux, Éditions du Croquant, p. 25-38.
- Charon, Jean-Marie et Patrick Le Floch (2011), *La presse en ligne*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
- Charon, Jean-Marie (2003), « L'éthique des journalistes au XX^e siècle », *Le Temps des médias*, 2003/1, n° 1, p. 200-210.
- Charon, Jean-Marie (2007), *Les journalistes et leur public. Le grand malentendu*, Paris, Clemi/Vuibert/INA.

- Charon, Jean-Marie (2012), « Historique du journalisme en ligne », dans Amandine Degand et Benoît Grevisse (dir.), *Journalisme en ligne. Pratiques et recherches*, Bruxelles, De Boeck, p. 19-34.
- Charron, Jean et Jean de Bonville (2004), « La notion de paradigme journalistique : aspects théorique et empirique », dans Colette Brin, Jean Charron et Jean de Bonville (dir.), *Nature et transformation du journalisme. Théorie et recherches empiriques*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 33-55.
- *Chung, Deborah S. (2007), « Profits and Perils: Online News Producers' Perceptions of Interactivity and Uses of Interactive Features », *Convergence: The International Journal of Research into New Media Technologies*, vol. 13, n° 1, p. 43-61.
- *Cichon, Peter (1998), *Sprachbewußtsein und Sprachhandeln. Romands im Umgang mit Deutschschweizern*, Wien, Braumüller.
- Clause, Roger (1971), *L'enseignement universitaire du journalisme et de la communication sociale*, Bruxelles, Éditions de l'Institut de sociologie, Université libre de Bruxelles.
- Clerc, Isabelle, Éric Kavanagh, François Lépine et Renée-Lise Roy (2001), *Analyse linguistique de textes tirés de quatre quotidiens québécois (1992-1999)*, Québec, Université Laval, Conseil de la langue française.
- Colson, Vinciane et François Heinderyckx (2008), « Do Online Journalists Belong in the Newsroom? A Belgian Case of Convergence », dans Chris Paterson et David Domingo (dir.), *Making Online News. The Ethnography of New Media Production*, New York, Peter Lang, p. 143-154.
- Corbeil, Jean-Claude (1986), « La langue des médias, témoin ou guide de la langue d'usage », dans *Actes du colloque tenu à l'occasion du 25e anniversaire des publications du Comité de linguistique de la Société Radio-Canada, le 25 avril 1985*, Québec, Service des communications du Conseil de la langue française, p. 17-24.
- Cornu, Daniel (2008), *Médias mode d'emploi. Le journaliste face à son public*, Genève, Labor et Fides.
- Craft, Stephanie, Tim P. Vos et J. David Wolfgang (2016), « Reader comments as press criticism: Implications for the journalistic field », *Journalism*, vol. 17, n° 6, p. 677-693.
- Croissant, Valérie et Annelise Touboul (2009), « Discours journalistique et parole ordinaire : analyse d'un rendez-vous manqué. » *Communication et langages*, n° 159, p. 67-75.
- Croissant, Valérie et Annelise Touboul (2013), « Journalisme et internet : quinze ans de discours d'ajustement », dans Alexis Lévrier et Adeline Wrona (dir.), *Matière et esprit du journal. Du Mercure galant à Twitter*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, p. 251-261.
- Conseil supérieur de l'audiovisuel (2013), *Actes du colloque du 9 décembre 2013 : Quel avenir pour la langue française dans les médias audiovisuels ?*, site du Conseil supérieur de l'audiovisuel, disponible sur <http://www.csa.fr/index.php/content/download/42728/475315/file/CSA-091213%20colloque%20langue%20fran%C3%A7aise.pdf>. [Page consultée le 27 janvier 2014.]
- d'Almeida, Fabrice (dir.) (1997), *La question médiatique. Les enjeux historiques et sociaux de la critique des médias*, Paris, Seli Arslan.
- *D'Anglejan, Alison et Richard Tucker (1973), « Sociolinguistic correlates of speech style in Québec », dans Roger W. Shuy et Ralph W. Fasold (dir.), *Language Attitudes: Current Trends and Prospects*, Washington, Georgetown University Press, p. 1-27.
- Damar, Marie-Ève (2008), « Le subjonctif : normes et représentations de la norme dans les discours des internautes », *Le Français moderne*, vol. 1, p. 83-96.

- Damar, Marie-Ève (2010), « De la polymorphie du purisme linguistique sur l'Internet », *Langage et société*, 2010/1, n° 131, p. 113-130.
- *Darras, Éric (1994), « Un paysan à la télé, nouvelles mises en scène du politique », *Réseaux*, n° 63, p. 75-100.
- de Broglie, Gabriel (1997), « Les médias électroniques et la langue française », *Communication et langages*, vol. 112, n° 1, p. 4-14.
- De Maeyer, Juliette (2010), « Être journaliste dans un environnement 2.0. Les médias belges face aux innovations technologiques », *Les Cahiers du numérique*, 2010/1, vol. 6, p. 157-177.
- *de Villers, Marie-Éva (2000), *La qualité de la langue au cœur de notre quête identitaire*, Mémoire soumis à la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, 12 décembre 2000.
- de Villers, Marie-Éva (2001), « Analyse linguistique d'un titre de presse : illustration d'une norme », dans Diane Raymond et André A. Lafrance (dir.), *Norme et médias*, Québec, Les publications du Québec, coll. « Terminogramme », n°s 97-98, p. 21-45.
- *de Villers, Marie-Éva (2005), « La norme réelle du français québécois », dans Alexandre Stefanescu et Pierre Georgeault (dir.), *Le français au Québec. Les nouveaux défis*, Saint-Laurent/Québec, Fides/Conseil supérieur de la langue française, p. 399-420.
- Degand, Amandine et Chantal Francoeur (avec la participation d'Arnaux Anciaux et de François Demers) (2012), « L'organisation interne des rédactions en ligne », dans Amandine Degand et Benoît Grevisse (dir.), *Journalisme en ligne. Pratiques et recherches*, Bruxelles, De Boeck, p. 35-60.
- Degand, Amandine et Benoît Grevisse (2014), « Aux sources des nouvelles en ligne : le pari sur la fiabilité de l'information », dans Florence Le Cam et Denis Ruellan (dir.), *Changements et permanences du journalisme*, Paris, L'Harmattan, coll. « Communication et civilisation », p. 177-197.
- Degand, Amandine et Mathieu Simonson (2011), « La modération des fils de discussion de la presse en ligne », *Les Cahiers du Journalisme*, n°s 22-23 (automne), p. 56-73.
- Degand, Amandine (2012a), *Le journalisme face au web. Reconfiguration des pratiques et des représentations professionnelles dans les rédactions belges francophones*, thèse de doctorat, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, Presse universitaires de Louvain.
- Degand, Amandine (2012b), « La vérification de l'information en ligne », dans Amandine Degand et Benoît Grevisse (dir.), *Journalisme en ligne. Pratiques et recherches*, Bruxelles, De Boeck, p. 97-113.
- Delorme-Montini, Bénédicte (2006), « Quand les médias écrivent sur les médias », *Le Débat*, 2006/1, n° 138, p. 170-191.
- Delporte, Christian (1997), « Journalistes français et morale professionnelle », dans Fabrice d'Almeida (dir.), *La question médiatique. Les enjeux historiques et sociaux de la critique des médias*, Paris, Seli Arslan, p. 25-40.
- Desoutter, Cécile (2016), « Erreurs et imaginaire linguistique à l'ère des réseaux sociaux », *Elephant & Castle*, n° 13, p. 5-28.
- *Deuze, Mark, Axel Bruns et Christoph Neuberger (2007), « Preparing for an Age of Participatory News », *Journalism Practice*, vol. 1, n° 3, p. 322-338.
- Deuze, Mark (2005), « What is journalism? Professional identity and ideology of journalists reconsidered », *Journalism*, vol. 6, n° 4, p. 442-464.

- *Deuze, Mark (2006), « Participation, Remediation, Bricolage: Considering Principal Components of a Digital Culture », *The Information Society*, vol. 22, n° 2, p. 63-75.
- *Diakopoulos Nick et Mor Naaman (2011) « Towards quality discourse in online news comments », dans Pamela J. Hinds, John C. Tang, Jian Wang *et al.* (dir.), *Proceedings of the ACM 2011 Conference on Computer Supported Cooperative Work*, New York, Association for Computing Machinery, p. 133-142.
- Dister, Anne (2004), « La féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre en Belgique francophone. État des lieux dans un corpus de presse », dans Gérald Prunelle, Cédric Fairon et Anne Dister (dir.), *JADT 2004 : Le poids des mots. Actes des 7^{es} Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, p. 313-324.
- Domingo, David (2006), *Inventing online journalism. Development of the Internet as a news medium in four Catalan newsrooms*, thèse de doctorat, Bellaterra, Universitat Autònoma de Barcelona.
- Domingo, David (2008a), « When Immediacy Rules: Online Journalism Models in Four Catalan Online Newsrooms », dans Chris Paterson et David Domingo (dir.), *Making Online News. The Ethnography of New Media Production*, New York, Peter Lang, p. 113-126.
- Domingo, David (2008b), « Interactivity in the daily routines of online newsrooms: dealing with an uncomfortable myth », *Journal of Computer-Mediated Communication*, p. 680-704.
- Domingo, David (2014), « Fostering and moderating citizen conversations », dans Lawrie Zion et David Craig (dir.), *Ethics for Digital Journalists: Emerging Best Practices*, Londres, Routledge, p. 159-173.
- Doppagne, Albert et Michèle Lenoble-Pinson (1982), *Le français à la sauce anglaise. Lexique des termes anglais et américains relevés en une année dans un grand quotidien bruxellois*, Bruxelles, Commission française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles.
- Doppagne, Albert (1971), « La néologie dans les communications de masse », *La banque des mots*, n° 1, p. 13-22.
- Doppagne, Albert (1979), *Belgicismes de bon aloi*, Bruxelles, Office du bon langage.
- Dozo, Björn-Olav (2010), « Portrait statistique de l'écrivain journaliste en Belgique francophone entre 1918 et 1960 », *Textyles*, n° 39, p. 123-143.
- *Dumas, Denis (1984), « Les fonctions linguistiques de la télévision », dans Michel Amyot (dir.), *Les activités socio-économiques et le français au Québec socio-économiques et le français au Québec*, Actes du congrès *Langue et société au Québec*, tome I, Éditeur officiel, p. 234-238.
- Eloy, Jean-Michel (dir.) (1995), *La qualité de la langue ? Le cas du français*, Paris, Honoré Champion Éditeur.
- *Emmer, Martin, Gerhard Vowe, Jens Wolling (2011), *Bürger Online. Die Entwicklung der politischen Online-Kommunikation in Deutschland*, Konstanz, UVK.
- Encrevé, Pierre (1983), « La liaison sans enchaînement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 46 (mars), p. 39-66.
- *Esquenazi, Jean-Pierre (2002), « Les non-publics de la télévision », *Réseaux*, n° 112-113, p. 315-344.
- Estienne, Yannick (2008), *Le journalisme après Internet*, Paris, L'Harmattan.

- Falguères, Sophie (2008), *Presse quotidienne nationale et interactivité : trois journaux face à leurs publics. Analyse des forums de discussion du Monde, de Libération et du Figaro*, Clermont-Ferrand, Fondation Varenne, Presses universitaires Blaise Pascal, coll. « Collection des Thèses », n° 16.
- Fengler, Susanne (2012), « From media self-regulation to “crowd-criticism”: Media accountability in the digital age », *Central European Journal of Communication*, vol. 5, n° 2, p. 175-189.
- Fenton, Natalie (2010), « News in the Digital Age », dans Stuart Allan (dir.), *The Routledge Companion to News and Journalism*, New York, Routledge, p. 557-567.
- Ferenczi, Thomas (1996), *L'invention du journalisme en France. Naissance de la presse moderne à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Payot & Rivages, coll. « Petite Bibliothèque Payot », n° 279. [1^{re} éd. : Plon, 1993.]
- Ferenczi, Thomas (2005), *Le journalisme*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? ».
- Fernandes, Sarita González et Thaïs De Mendonça Jorge (2017), « Routines in Web Journalism. Multitasking and Time Pressure on Web Journalists », *Brazilian Journalism Research*, vol. 13, n° 1, p. 20-37.
- Francard, Michel, avec la collaboration de Joëlle Lambert et Françoise Masuy (1993), *L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique*, Bruxelles, Service de la langue française, coll. « Français & Société », n° 6.
- Francard, Michel et Philippe Hambye (2010), « Des variations de bon aloi. Trente ans de sociolinguistique en Belgique francophone (1980-2010) », *Le discours et la langue*, Tome 1.2 (2009 [2010]), p. 37-60.
- *Francard, Michel (1997), « Insécurité linguistique », dans Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Sprimont, Mardaga, coll. « Psychologie et sciences humaines », n° 218, p. 170-176.
- Francard, Michel (2010), « Variation diatopique et norme endogène. Français et langues régionales en Belgique francophone », *Langue française*, 2010/3 n° 167, p. 113-126.
- Frère, Marie-Soleil (2015), « Les voix des internautes burkinabè : typologie des contributeurs en ligne dans un régime semi-autoritaire », dans Martina Drescher (dir.), *Médias et dynamique du français en Afrique subsaharienne*, Frankfurt am Main, Berlin, Bern, Bruxelles, New York, Oxford, Wien, Peter Lang, p. 245-269.
- *Freund, Eilika (2011), « *Discuss This Article!* » *Participatory Uses of Comment Sections on SPIEGEL ONLINE: A Content Analysis*, London, Media@LSE, London School of Economics and Political Science, MSc dissertation series.
- Fodor, Ferenc (2002), « Sur la dynamique des imaginaires linguistiques dans l'élaboration des langues à tradition écrite », dans Anne-Marie Houbedine-Gravaud (dir.), *L'imaginaire linguistique*, Paris, L'Harmattan, p. 67-78.
- Fujimura, Itsuko (2005), « La féminisation des noms de métiers et des titres dans la presse française (1988-2001) », *Mots. Les langages du politique*, n° 78 (juillet), p. 37-52.
- *Gadet, Françoise (1997), « Changements en français du XX^{ème} siècle : la saillance de la diaphasie », *Travaux et recherches en linguistique appliquée*, série B, n° 1, p. 17-25.
- Gadet, Françoise (2007), *La variation sociale en français, nouv. éd. revue et augmentée*, Paris, Ophrys, coll. « L'essentiel français ». [1^{re} éd. : 2003.]
- Garabato, Carmen Alén (2013), « *Bling-bling*. Du hip-hop aux dictionnaires, en passant par les médias », *Mots. Les langages du politique*, n° 101 (mars), p. 81-96.

- Garsou, Martine (1997), « La promotion du français en Communauté française de Belgique », dans Daniel Blampain, André Goosse, Jean-Marie Klinkenberg, et Marc Wilmet (dir.), *Le français en Belgique. Une langue, une communauté*, Louvain-la-Neuve, Duculot, p. 459-481.
- Gerbault, Jeannine (dir.) (2007), *La langue du cyberspace : de la diversité aux normes*, Paris, L'Harmattan.
- Gergely, Thomas (2008), *Information et persuasion. Écrire*, 3^e éd., Bruxelles, De Boeck, coll. « Culture & Communication ». [1^{re} éd. : 1992.]
- *Giddens, Anthony (1987), *La constitution de la société: éléments de la théorie de la structuration*, Paris : Presses universitaires de France.
- *Gillmor, Dan (2006), *We the Media: Grassroots Journalism by the People for the People*, Farnham (UK), O'Reilly.
- Goasdoué, Guillaume (2015), « Pratiques et normes journalistiques à l'ère numérique. Ce que les logiques d'écriture enseignent », *Politiques de communication*, 2015/2, n° 5, p. 153-176.
- Goulet, Vincent (2004), « Le médiateur de la rédaction de France 2. L'institutionnalisation d'un public idéal », *Questions de communication*, n° 5, p. 281-299.
- Goulet, Vincent (2010), *Médias et classes populaires. Les usages ordinaires des informations*, Bry-sur-Marne, INA Éditions.
- Graham, Todd et Scott Wright (2015), « A Tale of Two Stories from "Below the Line": Comment Fields at the Guardian », *The International Journal of Press/Politics*, vol. 20, n° 3, p. 317-338.
- Grevisse, Benoît (2003), « Journalistes belges : le cumul des fragilités », *Hermès, La Revue*, 2003/1, n° 35, p. 175-184.
- Grevisse, Benoît (2014), *Écritures journalistiques*, 2^e éd., Bruxelles, De Boeck, coll. « Info & com ». [1^{re} éd. : 2008.]
- Grilo, Marcia Rogerio et Nicolas Péliissier (2006), « La blogosphère, un cinquième pouvoir ? ». *Réseaux*, 2006/4, n° 138, p. 159-184.
- Gueunier, Nicole (1985), « La crise du français en France », dans Jacques Maurais (dir.) *La crise des langues*, Québec, Gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, Le Robert, coll. « L'ordre des mots », p. 3-38.
- Hambye, Philippe et Michel Francard (2004), « Le français dans la Communauté Wallonie-Bruxelles. Une variété en voie d'autonomisation ? », *Journal of French Language Studies*, vol. 14, n° 1, p. 41-59.
- *Hanitzsch, Thomas (2007), « Deconstructing journalism culture: Toward a universal theory », *Communication Theory*, vol. 17, n° 4, p. 367-385.
- Hanse, Joseph, Albert Doppagne et Hélène Bourgeois Gielen (1971), *Chasse aux belgicisms*, Bruxelles, Fondation Charles Plisnier, Office du bon langage.
- Hanse, Joseph, Albert Doppagne et Hélène Bourgeois Gielen (1974), *Nouvelle chasse aux belgicisms*, Bruxelles, Fondation Charles Plisnier, Office du bon langage.
- *Harrison, Jackie (2009), « User-Generated Content and Gatekeeping at the BBC Hub », *Journalism Studies*, vol. 11, n° 2, p. 243-256.
- Heinderyckx, François (2003), *La malinformation. Plaidoyer pour une refondation de l'information*, Bruxelles, Labor, coll. « Quartier Libre ».
- Hella, André (1974), « D'urgence, une politique de la langue française », *La revue générale*, n° 10, p. 81-86.

- Hellot, Marie-Christine et Lise Malo (2001), « Formation en journalisme, norme linguistique et médias. Interrogations et perspectives », dans Diane Raymond et André A. Lafrance (dir.), *Norme et médias*, Québec, Les publications du Québec, coll. « Terminogramme », n^{os} 97-98, p. 95-108.
- *Hermida, Alfred et Neil Thurman (2008), « A Clash of Cultures: An Integration of User-generated Content within Professional Journalistic Frameworks at British Newspaper Websites », *Journalism Practice*, vol. 2, n° 3, p. 343-356.
- *Hermida, Alfred, Fred Fletcher, Darryl Korrell et Donna Logan (2011), « Your Friend As Editor: The Shift to the Personalized Social News Stream », communication présentée à la conférence *The Future of Journalism*, Cardiff, 8-9 septembre.
- Hille, Sanne et Piet Bakker (2014), « Engaging the Social News User », *Journalism Practice*, vol. 8, n° 5, p. 563-572.
- Holt, Kristoffer et Torbjörn von Krogh (2010), « The citizen as media critic in periods of media change », *Observatorio (OBS*) Journal*, vol. 4, n° 4, p. 287-306.
- Houdebine, Anne-Marie et Corinne Baudelot (1985), « L'Imaginaire linguistique dans la communication mass-médiatique », dans Patrick Charaudeau (dir.), *Médias et enseignement. Actes du colloque AUPELF, Sitges, avril 1984*, Paris, Didier érudition, coll. « Langages, discours et sociétés », p. 58-64.
- Houdebine, Anne-Marie (1988), « Elle parle français la presse ! ou La Belle au Bois Dormant des analyses de discours », dans Patrick Charaudeau (dir.), *La Presse. Produit. Production. Réception*, Paris, Didier Érudition, coll. « Langages, discours et sociétés », n° 4, p. 131-149.
- Houdebine-Gravaud, Anne-Marie (1995), « L'Unes langue », dans Jean-Michel Eloy (dir.), *La qualité de la langue ? Le cas du français*, Paris, Honoré Champion Éditeur, p. 95-121.
- Houdebine, Anne-Marie (1997), « Théorie de l'Imaginaire linguistique », dans Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Sprimont, Mardaga, coll. « Psychologie et sciences humaines », n° 218, p. 165-167.
- Houdebine-Gravaud, Anne-Marie (2002), « L'imaginaire linguistique : un niveau d'analyse et un point de vue théorique », dans Anne-Marie Houdebine-Gravaud (dir.), *L'imaginaire linguistique*, Paris, L'Harmattan, p. 9-21.
- Houdebine, Anne-Marie (2015), « De l'imaginaire linguistique à l'imaginaire culturel », *La linguistique*, 2015/1, vol. 51, p. 3-40.
- *Houdebine-Gravaud, Anne-Marie (à paraître), « De l'Imaginaire linguistique à l'imaginaire culturel via la sémiologie des indices », manuscrit.
- Hubé, Nicolas (2008), « Le courrier des lecteurs. Une parole journalistique profane ? », *Mots. Les langages du politique*, n° 87, p. 99-112.
- Hujanen Jaana et Sari Pietikäinen (2004), « Interactive uses of journalism: Crossing Between Technological Potential and Young People's News-Using Practices », *New Media & Society*, vol. 6, n° 3, p. 383-401.
- Ihlebaek, Karoline Andrea et Arne H. Krumsvik (2015), « Editorial power and public participation in online newspapers », *Journalism*, vol. 16, n° 4, p. 470-487.
- Jacquet, Antoine et Bénédicte Snyers (2017), « La langue des journalistes a-t-elle la cote ? Discours profanes en Belgique francophone », communication présentée au colloque *ILPE 3 : Les idéologies linguistiques dans la presse écrite : l'exemple des langues romanes*, Universidad de Alicante, 26 octobre.

- Jacquet, Antoine (2012), *Quel français pour les médias d'information ? Entretiens avec 15 journalistes belges*, mémoire de master, Bruxelles, Université libre de Bruxelles.
- Jacquet, Antoine (2014), « Les journalistes en Belgique causent-ils "belge", une fois ? Des belgicisms sur les sites d'information », *Le discours et la langue*, Tome 6.1, p. 177-193.
- Jacquet, Antoine (2015a), « L'imaginaire linguistique des journalistes, facteur d'autorégulation du français des médias », *Circula*, n° 2, p. 97-119.
- Jacquet, Antoine (2015b), « Les journalistes, des exemples linguistiques ? Le contrat de communication médiatico-linguistique », communication présentée au colloque *Le contrat de communication publique*, Université Laval, 5 septembre.
- Jacquet, Antoine (2017), « L'empreinte linguistique des internautes sur les médias en ligne », *Circula*, n° 6, p. 114-137.
- Jacquet, Antoine (à paraître), « La langue des journalistes est-elle un modèle ? Le contrat de communication médiatico-linguistique », *Études de communication publique*.
- *Jaspaert, Koen (1986), *Statuut en structuur van standaardtalig Vlaanderen*, Leuven, Universitaire Pers Leuven.
- Jeanne-Perrier, Valérie (2005), « L'écrit sous contrainte : les Systèmes de management de contenu (CMS) », *Communication et langages*, n° 146 (4^e trimestre), p. 71-81.
- Jeanne Perrier, Valérie (2006), « Des outils d'écriture aux pouvoirs exorbitants ? », *Réseaux*, 2006/3, n° 137), p. 97-131.
- *Jensen, Joli (1990), *Redeeming Modernity. Contradictions in Media Criticism*, Newbury Park, Sage.
- Jespers, Jean-Jacques (2009), *Le journalisme de télévision. Enjeux, contraintes, pratiques*, Bruxelles, De Boeck.
- Jönsson, Anna Maria et Henrik Örnebring (2011), « User-Generated Content and the News: Empowerment of citizens or interactive illusion? », *Journalism Practice*, vol. 5, n° 2, p. 127-144.
- Kalogeropoulos, Antonis (2017), « Participation, Commenting, and Sharing », *Digital News Report* [En ligne], disponible sur <http://www.digitalnewsreport.org/survey/2017/participation-commenting-sharing-2017/>. [Page consultée le 14 février 2018.]
- Karlsson, Michael, Annika Bergström, Christer Clerwall et Karin Fast (2015), « Participatory journalism – the (r)evolution that wasn't. Content and user behaviour in Sweden 2007–2013 », *Journal of Computer-Mediated Communication*, vol. 20, p. 295-311.
- Karlsson, Michael, Christer Clerwall et Lars Nord (2017), « Do Not Stand Corrected: Transparency and User's Attitudes to Inaccurate News and Corrections in Online Journalism », *Journalism & Mass Communication Quarterly*, vol. 94, n° 1, p. 148-167.
- Karlsson, Michael et Jesper Strömbäck (2010), « Freezing the Flow of Online News. Exploring approaches to the study of the liquidity of online news », *Journalism Studies*, vol. 11, n° 1, p. 2-19.
- Karlsson, Michael (2011), « The Immediacy of Online News, the Visibility of Journalistic Processes and a Restructuring of Journalistic Authority », *Journalism*, vol. 12, n° 3, p. 279-295.
- Kaun, Anne (2014), « "I really don't like them!" Exploring citizens' media criticism », *European Journal of Cultural Studies*, vol. 17, n° 5, p. 489-506.
- Kavanagh, Éric, Caroline Marcoux, Isabelle Paré et Renée-Lise Roy (2015), *Étude sur la qualité de la langue dans six quotidiens québécois publiés de 2010 à 2013*, Québec, Conseil supérieur de la langue française.

- Kjærsgaard, Poul Søren (2013), « Les erreurs grammaticales dans les médias français », dans Michaël Abecassis et Gudrun Ledegen (dir.), *Écarts et apports des médias francophones*, Oxford, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, New York, Wien, Peter Lang, coll. « Modern French Identities », n° 108, p. 175-201.
- Klein, Jean-René, Nathalie Lienart et Stéphane Ostyn (1997), « L'anglicisme et la presse : Enquête et analyse à travers quatre quotidiens français et belges », *Revue de linguistique romane*, vol. 61, n°s 243-244, p. 337-360.
- *Klinkenberg, Jean-Marie (1992), « Le français : une langue en crise ? », dans Marc Wilmet, Jean-Marie Klinkenberg, Bernard Cerquiglini et Roger Dehaybe, *Le français en débat*, Bruxelles, Service de la langue française, coll. « Français & Société », n° 6, p. 25-45.
- Klinkenberg, Jean-Marie (1993), « Le français : une langue en crise ? », *Études françaises*, vol. 29, n° 1, p. 171-190.
- *Koch, Peter (1987), *Distanz im Dictamen. Zur Schriftlichkeit und Pragmatik mittelalterlicher Brief- und Redemodelle in Italien*, thèse d'habilitation, Freiburg, Universität Freiburg.
- *Küppers, Anne (2013), *Private State in Public Media: Potential Subjective Elements in French-speaking (Online) News*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain.
- Lagane, Jean (1997), « L'évolution du langage radiophonique », *Communication et langages*, vol. 111, n° 1, p. 39-53.
- *Lappin, Kerry (1982) « Évaluation de la prononciation du français montréalais : étude sociolinguistique », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 11, n° 2, Sillery, Presses de l'Université du Québec, p. 93-112.
- Laurent, Régis (2006), *Le français du quotidien*, mémoire de licence, Bruxelles, Université libre de Bruxelles.
- Laygues, Bernard (2003), *Évitez de dire... Dites plutôt...*, Paris, Albin Michel, coll. « Les dicos d'or de Bernard Pivot ».
- Le Bohec, Jacques (2000), *Les mythes professionnels des journalistes. L'état des lieux en France*, Paris, L'Harmattan, coll. « Communication et Civilisation ».
- Le Nouveau Petit Robert* (2009), sous la dir. de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, Le Robert.
- Lebouc, Georges (2006), *Dictionnaire de belgicisms*, Bruxelles, Racine.
- Lee, Eun-Ju et Yoon Jae Jang (2010), « What Do Others' Reactions to News on Internet Portal Sites Tell Us? Effects of Presentation Format and Readers' Need for Cognition on Reality Perception », *Communication Research*, vol. 37, n° 6, p. 825-846.
- Lee, Eun-Ju (2012), « That's Not the Way It Is: How User-Generated Comments on the News Affect Perceived Media Bias », *Journal of Computer-Mediated Communication*, vol. 18, p. 32-45.
- Le Cam, Florence et David Domingo (2015), « The Tyranny of Immediacy. Gatekeeping Practices in French and Spanish Online Newsrooms », dans Tim P. Vos et François Heinderyckx (dir.), *Gatekeeping in Transition*, New York et London, Routledge, Taylor and Francis, p. 123-140.
- Le Cam, Florence et Denis Ruellan (dir.) (2014), *Changements et permanences du journalisme*, Paris, L'Harmattan, coll. « Communication et civilisation ».
- Le Cam, Florence (2005), *L'identité du groupe des journalistes du Québec au défi d'Internet*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval, Rennes, Université de Rennes 1.
- Le Cam, Florence (2012), « Une identité transnationale des journalistes en ligne ? », dans Amandine Degand et Benoît Grevisse (dir.), *Journalisme en ligne. Pratiques et recherches*, Bruxelles, De Boeck, p. 61-85.

- Ledegen, Gudrun (2000), *Le bon français. Les étudiants et la norme linguistique*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces discursifs ».
- Legavre, Jean-Baptiste et Rémy Rieffel, « Préface. Le journalisme de presse écrite, un journalisme en réinvention ? », dans Jean-Baptiste Legavre et Rémy Rieffel (dir.), *Le Web dans les rédactions de presse écrite*, Paris, Éditions Pepper, L'Harmattan, coll. « Communication, politique et société », p. 7-29.
- Legavre, Jean-Baptiste (2006), « Qu'est-ce qu'un "bon" lecteur de presse ? Les lecteurs du *Monde* à travers les billets du médiateur », *Communication et langages*, n° 150, p. 3-15.
- Lemieux, Cyril (2000), *Mauvaise presse. Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*, Paris, Éditions Métailié, coll. « Leçons de choses ».
- Lemieux, Cyril (dir.) (2010), *La subjectivité journalistique*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, coll. « Cas de figure ».
- *Léon, Pierre R. (1994), « Recherches sur le phonétisme du franco-ontarien et sa mouvance », dans Claude Poirier (dir.), *Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord en Amérique du Nord*, Sainte-Foy, Les Presses de Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p. 387-408.
- *Lenoble-Pinson, Michèle (dir.) (1994), *Mettre au féminin. Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*, Bruxelles, Ministère de la Communauté française de Belgique, Conseil supérieur de la langue française et Service de la langue française.
- *Lewis, Justin, Stephen Cushion et James Thomas (2005), « Immediacy, Convenience or Engagement? An Analysis of 24-Hour News Channels in the UK », *Journalism Studies*, vol. 6, n° 4, p. 461-477.
- *Lewis, Justin et Stephen Cushion (2009), « The Thirst to Be First: An Analysis of Breaking News Stories and Their Impact on the Quality of 24-Hour News Coverage in the UK », *Journalism Practice*, vol. 3, n° 3, p. 304-318.
- Libert, Manon (2017), *Mutations des trajectoires professionnelles et des conditions d'emploi et de travail des journalistes de la presse écrite quotidienne en Belgique francophone*, thèse de doctorat, Bruxelles, Université libre de Bruxelles.
- Lim, Jeongsub (2012), « The Mythological Status of the Most Important Online News. An Analysis of News Flows in Diverse Online Media », *Journalism Studies*, vol. 13, n° 1, p. 71-89.
- Lits, Marc et Adeline Wrona (2014), « Permanence et renouveau des recherches sur l'écriture journalistique », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], n° 5, p. 1-13, disponible sur <http://journals.openedition.org/rfsic/1110>. [Page consultée le 27 février 2017.]
- Malcorps, Sylvain (2017), « L'entreprise de presse et son audience en ligne. La construction des *web metrics* comme données stratégiques dans le secteur des médias belges », *Réseaux*, 2017/5, n° 205, p. 145-173.
- Marcé, Carine (2017), « Baromètre 2017 de la confiance des Français dans les media », *Kantar* [En ligne], 2 février, disponible sur <http://fr.kantar.com/m%C3%A9dias/digital/2017/barometre-2017-de-la-confiance-des-francais-dans-les-media/>. [Page consultée le 26 juillet 2017.]
- Martel, Pierre, Hélène Cajolet-Laganière et Marie-France Langlois (2001), « Les textes journalistiques québécois sont-ils "envahis" par les emprunts critiqués à l'anglais? », dans Diane Raymond et André A. LaFrance (dir.), *Norme et médias*, Québec, Les publications du Québec, coll. « Terminogramme », n°s 97-98, p. 47-71.

- Martel, Pierre et Hélène Cajolet-Laganière (1996), *Le français québécois : usages, standard et aménagement*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. « Diagnostic », n° 22.
- Marty, Emmanuel et Annelise Touboul (2013), « La circulation des nouvelles sur l'internet. L'interconnexion médiatique au service du pluralisme ? », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*, vol. 2, n° 1, p. 64-78.
- Marty, Emmanuel (2010), *Journalismes, discours et publics : une approche comparative de trois types de presse, de la production à la réception de l'information*, thèse de doctorat, Toulouse, Université Toulouse le Mirail – Toulouse II.
- Matgen, Jean-Claude (1979), *Le courrier des lecteurs de "La Libre Belgique"*, mémoire de licence, Bruxelles, Université libre de Bruxelles.
- Maurais, Jacques (dir.) (1985), *La crise des langues*, Québec, Gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, Le Robert, coll. « L'ordre des mots ».
- *Maurais, Jacques (1999), *La qualité de la langue : un projet de société*, Québec, Conseil de la langue française. Maurais, Jacques (2005), *La langue des bulletins d'information à la radio québécoise : premier essai d'évaluation*, Québec, Office québécois de la langue française.
- Maurais, Jacques (2008), *Les Québécois et la norme. L'évaluation par les Québécois de leurs usages linguistiques*, Québec, Office québécois de la langue française.
- Mayeur, Ingrid (2010), « Les écrivains-journalistes (1920-1960) », *Textyles*, n° 39, p. 145-168.
- Meier, Franz (2016), « La clarté comme principe directeur dans le discours normatif sur les usages communicationnels en presse écrite québécoise », *Circula*, n° 4, p. 87-105.
- Meier, Franz (2017), *La perception des normes textuelles, communicationnelles et linguistiques en écriture journalistique. Une contribution à l'étude de la conscience linguistique des professionnels des médias écrits québécois*. Frankfurt am Main, Bern, Bruxelles, New York, Oxford, Warszawa, Wien, Peter Lang, coll. « Sprache - Identität - Kultur », n° 13.
- Mercier, Arnaud et Nathalie Pignard-Cheynel (2014), « Mutation du journalisme à l'ère numérique : un état des travaux », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], n° 5, p. 1-21, disponible sur <http://rfsic.revues.org/1097> [Page consultée le 9 mai 2016.]
- Mercier, Arnaud et Nathalie Pignard-Cheynel (2018), « Introduction générale », dans Arnaud Mercier et Nathalie Pignard-Cheynel (dir.), *#info. Commenter et partager l'actualité sur Twitter et Facebook*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Le (bien) commun ».
- Mercier, Arnaud (1997), « Permanence et déplacement de la critique du journal télévisé », dans Fabrice d'Almeida (dir.), *La question médiatique. Les enjeux historiques et sociaux de la critique des médias*, Paris, Seli Arslan, p. 65-76.
- Mercier, Arnaud (2018), « Commenter et juger l'information sur Twitter grâce aux emojis et aux émoticônes », dans Arnaud Mercier et Nathalie Pignard-Cheynel, *#info. Commenter et partager l'actualité sur Twitter et Facebook*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Le (bien) commun », p. 315-337.
- *Meschonnic, Henri (1997), *De la langue française : essai sur une clarté obscure*, Paris, Hachette.
- Meunier, Deborah et Laurence Rosier (2012), « La langue qui fâche : quand la norme qui lâche suscite l'insulte », *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 8 (avril), p. 1-13, disponible sur <http://aad.revues.org/1285>. [Page consultée le 4 août 2017.]

- *Milroy, James et Lesley Milroy (1999), *Authority in language: investigating standard English*, 3^e éd., Londres/New York, p. 24-25. [1^{re} éd. : 1985.]
- Montañola, Sandy et Karim Souanef (2012), « Les études de lectorat et leurs discours : entre outil de gestion, mythe journalistique et instrumentalisation », *Sciences de la société*, n^{os} 84-85, p. 153-169.
- Moreau, Marie-Louise (1997a), « Norme (Les types de normes) », dans Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Sprimont, Mardaga, coll. « Psychologie et sciences humaines », n^o 218, p. 218-223.
- Moreau, Marie-Louise (1997b), « Le bon français de Belgique. D'un divorce entre norme et discours sur la norme », dans Daniel Blampain, André Goosse, Jean-Marie Klinkenberg, et Marc Wilmet (dir.), *Le français en Belgique. Une langue, une communauté*, Louvain-la-Neuve, Duculot, p. 391-399.
- *Morier, Henri (1975), *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, 3^e éd., Paris, Presses universitaires de France. [1^{re} éd. : 1961.]
- Mourlhon-Dallies, Florence, Florimond Rakotonolena et Sandrine Reboul-Touré (dir.) (2004), *Les discours de l'internet, Nouveaux corpus, nouveaux modèles ?*, numéro thématique des *Carnets du Cediscor*, n^o 8.
- Munster, Jean-François (2015), « Le Soir Magazine fait peau neuve », *Le Soir +*, 21 octobre, disponible sur <http://plus.lesoir.be/10133/article/2015-10-21/le-soir-magazine-fait-peau-neuve>. [Page consultée le 13 mars 2018.]
- Nagar, Na'ama (2011), *The Loud Public: The Case of User Comments in Online News Media*, thèse de doctorat, New York, University at Albany.
- Ndao, Papa Alioune et Abou Bakry Kébé (2010), « Présentation », *Glottopol*, n^o 14 (janvier), p. 2-4.
- *Neveu, Érik (2009), « Le métier à (bien) métisser », dans Roselyne Ringoot et Jean-Michel Utard (dir.), *Les genres journalistiques. Savoirs et savoir-faire*, Paris, L'Harmattan, p. 125-133.
- Neveu, Érik (2013), *Sociologie du journalisme*, 4^e éd., Paris, La Découverte, coll. « Repères », n^o 313. [1^{re} éd. : 2001.]
- Nielsen, Carolyn E. (2014), « Coproduction or cohabitation: Are anonymous online comments on newspaper websites shaping news content? », *New Media & Society*, vol. 16, n^o 3, p. 470-487.
- Noblet, Arnaud et Nathalie Pignard-Cheynel (2009), « La mobilisation du mythe du journaliste-reporter sur le web, nouvel Eldorado participatif ? », communication présentée au congrès *Nouveaux médias et information - convergences et divergences*, Athènes, 6-9 mai, disponible sur https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00426936/. [Page consultée le 6 février 2017.]
- Noblet, Arnaud et Nathalie Pignard-Cheynel (2010), « L'encadrement des contributions "amateurs" au sein des sites d'information : entre impératif participatif et exigences journalistiques », dans Florence Millerand, Serge Proulx et Julien Rueff (dir.), *Web social. Mutation de la communication*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 265-282.
- Organisation internationale de la Francophonie (en ligne), « Frise historique interactive de la Francophonie », site de l'Organisation internationale de la Francophonie, disponible sur <https://www.francophonie.org/Frise-historique-interactive-francophonie-42692.html>. [Page consultée le 3 janvier 2018.]

- Osthus, Dietmar (2002), « Le bon usage d'Internet. Le discours normatif sur la toile », Page personnelle, disponible sur <http://www.dietmar-osthus.de/norme.htm>. [Page consultée le 14 août 2017.]
- *O'Sullivan, John et Ari Heinonen (2008), « Old values, new media », *Journalism Practice*, vol. 2, n° 3, p. 357-371.
- Ouakrat, Alan, Jean-Samuel Beuscart et Kevin Mellet (2010), « Les régies publicitaires de la presse en ligne », *Réseaux*, 2010/2, n° 160-161, p. 133-161.
- Ouakrat, Alan (2016), « Des rédactions web gouvernées par les données ? Les métriques d'audience comme agents de transformations organisationnelles et éditoriales du journalisme en ligne », document de travail, p. 1-9, disponible sur <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01399536/document>. [Page consultée le 27 mars 2018.]
- Palacios, Marcos (2012), « Marginal notes, zeitgeist and memory of the present time: reader's comments in cyberjournalism », *Associação Brasileira de Pesquisadores em Jornalismo*, vol. 8, n° 1, p. 128-143.
- Pasquier, Dominique (2014), « Les jugements profanes en ligne sous le regard des sciences sociales », *Réseaux*, 2014/1, n° 193, p. 9-25.
- *Paulussen, Steve, Ari Heinonen, David Domingo et Thorsten Quandt (2007), « Doing it together: Citizen participation in the professional news making process », *Observatorio (OBS*) Journal*, vol. 1, n° 3, p. 131-154.
- *Paulussen, Steve et Pieter Ugille (2008), « User generated content in the newsroom: professional and organisational constraints on participatory journalism », *Westminster Papers in Communication and Culture*, vol. 5, n° 2, p. 24-41.
- Paveau, Marie-Anne et Laurence Rosier (2008), *La langue française. Passions et polémiques*. Paris, Vuibert.
- Paveau, Marie-Anne (2017), *L'analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques*, Paris, Hermann.
- Pélissier, Nicolas et Amadou Diallo (2010), « Les sources numériques des journalistes et le rôle moteur de Google. Enquête dans un grand quotidien français », *Communication* [En ligne], vol. 27/2, p. 1-8, disponible sur <https://journals.openedition.org/communication/3174>. [Page consultée le 31 janvier 2018.]
- Pélissier, Nicolas et Amadou Diallo (2015), « Le journalisme à l'épreuve des dispositifs socionumériques d'information et de communication », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 6/2015, p. 1-14, disponible sur <http://journals.openedition.org/rfsic/1449>. [Page consultée le 29 janvier 2017.]
- Philibert, Jean-René (2016), *Le discours critique sur la presse en contexte de mutation du journalisme nord-américain : 1870 à 1910*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval.
- *Phillips, Angela (2010), « Old Sources: New Bottles », dans Natalie Fenton (dir.), *New Media, Old News: Journalism & Democracy in the Digital Age*, London, Sage, p. 87-101.
- Pierozak, Isabelle (2011), « Les corpus électroniques en sciences du langage : un eldorado ? », *Le discours et la langue*, Tome 2.1 (2010 [2011]), p. 15-31.
- Pignard-Cheynel, Nathalie et Brigitte Sebbah (2013), « L'identité des journalistes Web dans des récits de soi », *Communication* [En ligne], vol. 32, n° 2, p. 1-19, disponible sur <https://journals.openedition.org/communication/5045>. [Page consultée le 14 février 2018.]

- Pilmis, Olivier (2017), « Qu'est-ce qu'être bi-média ? Les dilemmes de l'articulation des rédactions *print* et *web* », dans Jean-Baptiste Legavre et Rémy Rieffel (dir.), *Le Web dans les rédactions de presse écrite*, Paris, Éditions Pepper, L'Harmattan, coll. « Communication, politique et société », p. 121-151.
- Pinto, Éveline (2007), « Introduction », dans Éveline Pinto (dir.), *Pour une analyse critique des médias*, Broissieux, Éditions du Croquant, p. 7-20.
- Plourde, Michel, Hélène Duval et Pierre Georgeault (dir.) (2000), *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*, Saint-Laurent, Québec, Les Éditions Fides.
- Plourde, Michel (1986), « L'intervention linguistique dans les médias est-elle un obstacle à la vitalité de la langue? », dans *Actes du colloque tenu à l'occasion du 25e anniversaire des publications du Comité de linguistique de la Société Radio-Canada, le 25 avril 1985*, Québec, Service des communications du Conseil de la langue française, p. 25-47.
- *Poyart, Antoine-Fidèle et Jean Tarte (1811), *Flandricismes, wallonismes et expressions impropres dans la langue française*, Gent, M. E. Rampelbergh.
- *Purcell, Kristen, Lee Rainie, Amy Mitchell, Tom Rosenstiel et Kenny Olmstead (2010), *Understanding the participatory news consumer: How Internet and cell phone users have turned news into a social experience*, PewResearchCenter, Pew Internet & American Life Project, disponible sur http://www.pewinternet.org/~media/Files/Reports/2010/PIP_Understanding_the_Participatory_News_Consumer.pdf. [Page consultée le 27 janvier 2018.]
- *Quandt, Thorsten, Martin Löffelholz, David H. Weaver, Thomas Hanitzsch et Klaus-Dieter Altmeppen (2006), « American and German Online Journalists at the Beginning of the 21st Century: A Bi-National Survey », *Journalism Studies*, vol. 7, n° 2, p. 171-186.
- Quémada, Bernard (1971), « À propos de la néologie. Essai de délimitation des objectifs et des moyens d'action », *La banque des mots*, n° 1, p. 137-150.
- Raeymaeckers, Karin, François Heinderyckx, Sara De Vuyst, Manon Libert, Juliette De Maeyer, Rebeca De Dobbelaer, Florence Le Cam, Annelore Deprez et Jeroen De Keyser (2013), *Le journaliste belge en 2013 : un autoportrait*, Gand, Academia Press.
- Raunet, Daniel (2001), « La norme dans les médias », dans Diane Raymond et André A. Lafrance (dir.), *Norme et médias*, Québec, Les publications du Québec, coll. « Terminogramme », n°s 97-98, p. 73-92.
- Raymond, Diane, et André A. Lafrance (dir.) (2001), *Norme et médias*, Québec, Les publications du Québec, coll. « Terminogramme », n°s 97-98.
- Rebillard, Frank et Nikos Smyrnaio (2009), « L'actualité selon Google. L'emprise du principal moteur de recherche sur l'information en ligne », *Communication et langages*, 2009/2, n° 160, p. 95-109.
- Rebillard, Frank et Nikos Smyrnaio (2010), « Les infomédiaires, au cœur de la filière de l'information en ligne. Les cas de google, wikio et paperblog », *Réseaux*, 2010/2, n°s 160-161, p. 163-194.
- Rebillard Frank (2007), « Le journalisme *participatif*, de l'idéologie à la pratique », *Argumentum*, n° 6, p. 11-23.
- Rédaction en ligne de La Libre.be (2014), « LaLibre.be adopte un nouveau système de commentaire », *La Libre.be*, 5 mars, disponible sur <http://www.lalibre.be/economie/digital/lalibre-be-adopte-un-nouveau-systeme-de-commentaires-5317088735704b2d27666c43>. [Page consultée le 5/07/17.]

- Reich, Zvi (2011), « User Comments. The transformation of participatory space », dans Jane. B. Singer, Alfred Hermida, David Domingo, Ari Heinonen, Steve Paulussen, Thorsten Quandt, Zvi Reich et Marina Vuljnovic, *Participatory journalism. Guarding open gates at online newspapers*, Chichester West Sussex U.K, Malden MA, Wiley-Blackwell, p. 96-115.
- Reinke, Kristin (2005), *La langue à la télévision québécoise : aspects sociophonétiques*, Québec, Office québécois de la langue française, Suivi de la situation linguistique, Étude 6.
- Remysen, Wim (2004), « La variation linguistique et l'insécurité linguistique : le cas du français québécois », dans Pierre Bouchard, *La variation dans la langue standard. Actes du colloque tenu les 13 et 14 mai 2002 à l'Université Laval dans le cadre du 70^e Congrès de l'ACFAS*, Québec, Office québécois de la langue française, p. 23-36.
- Remysen, Wim (2010), « La politique linguistique des médias publics au Québec et en Flandre : de quelle conception de la langue est-il question ? », dans Wim Remysen et Diane Vincent, *Hétérogénéité et homogénéité dans les pratiques langagières : Mélanges offerts à Denise Deshaies*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 115-150.
- Remysen, Wim (2011), « L'application du modèle de l'Imaginaire linguistique à des corpus écrits : le cas des chroniques de langage dans la presse québécoise », *Langage et société*, 2011/1, n° 135, p. 47-65.
- Rey, Alain (1972), « Usages, jugements et prescriptions linguistiques », *Langue française*, n° 16, p. 4-28.
- Rey, Alain (2007), *L'Amour du français. Contre les puristes et autres censeurs de la langue*, Paris, Denoël.
- Reynaud, Denis (2014), « "Associer le public dans son entreprise" : les premières lettres de lecteurs dans la presse française », *Études Épistémè* [En ligne], n° 26, disponible sur <http://journals.openedition.org/episteme/300>. [Page consultée le 3 avril 2018.]
- *Richer, Jocelyne (2001), « La langue bien pendue de Denise Bombardier », *Le Trente* [En ligne], disponible sur <http://www.fpiq.org/la-langue-bien-pendue-de-denise-bombardier>. [Page consultée le 14 janvier 2016.]
- Riocreux, Ingrid (2016), *La langue des médias. Destruction du langage et fabrication du consentement*, Paris, Éditions de l'Artilleur.
- *Robinson Sue (2007), « "Someone's gotta be in control here". The institutionalization of online news and the creation of a shared journalistic authority », *Journalism Practice*, vol. 1, n° 3, p. 305-321.
- Robinson, Sue (2010), « Traditionalists vs. Convergents: Textual Privilege, Boundary Work, and the Journalist–Audience Relationship in the Commenting Policies of Online News Sites », *Convergence: The International Journal of Research into New Media Technologies*, vol. 16, n° 1, p. 125-143.
- *Rochette, Claude, Édith Bédard, Sorecom et Pierre Georgeault (1984), *La langue des animateurs de la radio et de la télévision francophones au Québec. Une analyse phonétique et un sondage d'opinion*, Gouvernement du Québec, coll. « Dossiers du Conseil de la langue française/Études et recherches », n° 20.
- Rosier, Laurence (2002), « La presse et les modalités du discours rapporté : l'effet d'hyperréalisme du discours direct surmarqué », *L'Information Grammaticale*, vol. 94, n° 1, p. 27-32.
- Rosier, Laurence (2004), « La circulation des discours à la lumière de "l'effacement énonciatif" : l'exemple du discours puriste sur la langue », *Langages*, 2004/4, n° 156, p. 65-78.

- *Ross, Dieter (1997), « Traditionen und Tendenzen der Medienkritik », dans Hartmut Wessler, Christiane Matzen, Otfried Jarren, et al. (dir.), *Perspektiven der Medienkritik. Die gesellschaftliche Auseinandersetzung mit öffentlicher Kommunikation in der Mediengesellschaft*, Opladen, Westdeutscher Verlag, p. 29-45.
- Ruellan, Denis (2006), « La routine de l'angle », *Questions de communication*, n° 10, p. 369-390.
- Ruellan, Denis (2007), *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Communication, Médias et Sociétés ».
- Ruellan, Denis (2011), *Nous, journalistes. Déontologie et identité*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Communication, Médias et Sociétés ».
- Ruiz, Carlos, David Domingo, Josep Lluís Micó, Javier Díaz-Noci, Pere Masip et Koldo Meso (2011), « Public Sphere 2.0? The Democratic Qualities of Citizen Debates in Online Newspapers », *The International Journal of Press/Politics*, vol. 16, n° 4, p. 463-487.
- *Saltzis, Kostas (2012), « Breaking News Online: How News Stories Are Updated and Maintained Around-the-Clock », *Journalism Practice*, vol. 6, n°s 5-6, p. 702-710.
- Secko, David M., Stephany Tlalka, Morgan Dunlop, Ami Kingdon, Elyse Amend (2011), « The unfinished science story: Journalist–audience interactions from the *Globe and Mail's* online health and science sections », *Journalism*, vol. 12, n° 7, p. 814-831.
- Siouffi, Gilles et Agnès Steuckardt (dir.) (2007), *Les linguistes et la norme. Aspects normatifs du discours linguistique*, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien, Peter Lang, coll. « Sciences pour la communication », vol. 81.
- Siouffi, Gilles (2007), « De la Renaissance à la Révolution », dans Alain Rey, Frédéric Duval et Gilles Siouffi, *Mille ans de langue française. Histoire d'une passion*, Paris, Perrin, p. 455-957.
- *Singer, Jane B. et Ian Ashman (2009), « “Comment Is Free, but Facts Are Sacred”: User-Generated Content and Ethical Constructs at the Guardian », *Journal of Mass Media Ethics*, vol. 24, n° 1, p. 3-21.
- Singer, Jane B. (2008), « Ethnography of Newsroom Convergence », dans Chris Paterson et David Domingo (dir.), *Making Online News. The Ethnography of New Media Production*, New York, Peter Lang, p. 157-170.
- Smith, Simon (2015), « Refereeing eParticipation in the Newsroom: The Work Routines and Competences of a News Portal's Discussion Administrators », *eJournal of eDemocracy and Open Government (JeDEM)* [En ligne], vol. 7, n° 2, p. 59-74, disponible sur <http://www.jedem.org/index.php/jedem/article/view/409>. [Page consultée le 26 octobre 2016.]
- Smith, Simon (2017), *Discussing the News. The Uneasy Alliance of Participatory Journalists and the Critical Public*, Cham, Palgrave MacMillan, coll. « Palgrave Studies in Science, Knowledge and Policy ».
- Snyers, Bénédicte (à paraître), *Qu'est-ce que le « bon français » ? Analyse des processus d'élaboration des normes linguistiques en Belgique francophone* [titre provisoire], thèse de doctorat, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain.
- Somé, Djilikoun Cyprien (2015), « Critiques et conceptions web citoyennes du journalisme : Analyse de commentaires d'internautes sur les sites d'information québécois », mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval.
- *Springer, Nina (2011), « Suche Meinung, biete Dialog? », dans Jens Wolling, Andreas Will et Christina Schumann (dir.), *Medieninnovationen. Wie Medienentwicklungen die Kommunikation in der Gesellschaft verändern*, Konstanz, UVK, p. 247-264.

- *Spyridou, Paschalia-Lia et Andreas Veglis (2008), « Exploring structural interactivity in online newspapers: A look at the Greek web landscape », *First Monday* [En ligne], vol. 13, n° 5, disponible sur <http://firstmonday.org/ojs/index.php/fm/article/view/2164>. [Page consultée le 2 mars 2018.]
- Standaert, Olivier et Benoît Grevisse (2012), « Veulent-ils encore une carte de presse ? Les jeunes journalistes de Belgique francophone », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*, vol. 1, n° 1, p. 52-63.
- Steinfeld, Nili, Tal Samuel-Azran et Azi Lev-On (2016), « User comments and public opinion: Findings from an eye-tracking experiment », *Computers in Human Behavior*, vol. 61, p. 63-72.
- Stroud, Nathalie Jomini, Emily Van Duyn et Cynthia Peacock (2016), *News Commenters and News Comment Readers, Engaging News Project*, disponible sur <https://mediaengagement.org/wp-content/uploads/2016/03/ENP-News-Commenters-and-Comment-Readers1.pdf>. [Page consultée le 4 février 2018.]
- Sudinfo.be (2016), « Sudpresse se dote d'un outil pour bannir rapidement les commentaires illégaux sous les articles », *sudinfo.be*, 26 octobre, disponible sur <http://www.sudinfo.be/archive/recup/1704387/article/2016-10-26/sudpresse-se-dote-d-un-outil-pour-bannir-rapidement-les-commentaires-illegaux-so>. [Page consultée le 7 février 2018.]
- Tévanian, Pierre et Sylvie Tissot (2010), « La langue des médias, pourquoi la critiquer, comment la critiquer ? », *Mouvements*, vol. 1, n° 61, p. 45-59.
- Thérénty, Marie-Ève (2007), *La littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au XIX^e siècle*, Paris, Seuil.
- Thiran, Yves (2012), « Usage des outils audimétriques », dans Amandine Degand et Benoît Grevisse (dir.), *Journalisme en ligne. Pratiques et recherches*, Bruxelles, De Boeck, p. 87-96.
- Thomas, Adolphe V. (2004), *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, sous la dir. de Michel de Toro, Paris, Larousse, coll. « Références Larousse ».
- Thomas, Christine (1994), *Publicité et médias : facteurs de dégradation de la langue française ?*, mémoire de licence, Bruxelles, Université libre de Bruxelles.
- Thoveron, Gabriel (1989), « Le pouvoir médiatique et la langue », *La pensée et les hommes*, n° 11, p. 51-61.
- Thurman, Neil (2008), « Forums for citizen journalists? Adoption of user generated content initiatives by online news media », *New Media Society*, n° 10, vol. 1, p. 139-157.
- Toepfl, Florian et Eunike Piwoni (2015), « Public Spheres in Interaction: Comment Sections of News Websites as Counterpublic Spaces », *Journal of Communication*, vol. 65, n° 3, p. 465-488.
- Touboul, Annelise (2010), « Journalistes et publics, l'annonce d'un mariage de raison », *Communication & langages*, n° 165 (septembre), p. 19-30.
- Tremblay, Louise (2001), « La qualité de la langue et les médias écrits », dans Diane Raymond et André A. Lafrance (dir.), *Norme et médias*, Québec, Les publications du Québec, coll. « Terminogramme », n°s 97-98, p. 13-19.
- *Trice, Michael (2010), « How We Comment on Web Journalism: A Case Study on Dialogue Found in News Article Comment Fields », communication présentée à la *4th International Conference on Online Deliberation*, Leeds (UK), 30 juin-2 juillet.
- *Tsekos, Nikolaos (2002), « Discours épilinguistique et construction identitaire : l'Imaginaire Linguistique des locuteurs d'Athènes », *Travaux de linguistique*, n° 7, p. 91-99.

- Usher, Nikki (2014), *Making News at The New York Times*, Ann Arbor, University of Michigan Press.
- Usher, Nikki (2016), « The constancy of immediacy: From printing press to digital age », dans Jeffrey C. Alexander, Elizabeth Butler Breese et María Luengo, *The Crisis of Journalism Reconsidered. Democratic Culture, Professional Codes, Digital Future*, New York, Cambridge University Press, p. 170-189.
- Van den Dungen, Pierre (2001), « La professionnalisation des journalistes belges francophones au XIX^e siècle », *Revue belge de philologie et d'histoire*, Tome 79, fasc. 2, Histoire médiévale, moderne et contemporaine - Middeleeuwse, moderne en hedendaagse geschiedenis, p. 629-644.
- Van den Dungen, Pierre (2005), *Milieus de presse et journalistes en Belgique (1828-1914)*, Louvain-la-Neuve, Bruxelles, Académie royale de Belgique.
- Van Raemdonck, Dan (2010), « La grammaire en Belgique aujourd'hui. De l'auto-flagellation à la sortie du placard », *Le discours et la langue*, Tome 1.2 (2009 [2010]), p. 13-36.
- *Vaugelas, Claude Favre de (1647), *Remarques sur la langue française*, Paris, Vve J. Camusat et P. Le Petit.
- Vernet, Samuel (2012), « Rapport à la norme. Discours métalinguistique spontané sur des forums anglophones et francophones », mémoire de master, Grenoble, Université Stendhal Grenoble 3.
- Vézina, Robert (2009), *La question de la norme linguistique*, Québec, Conseil supérieur de la langue française.
- *Viaut, Alain (dir.) (1996), *Langues aquitaines, dynamiques institutionnelles et patrimoine linguistique*, Bordeaux, Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine.
- Vicari, Stefano (2011), *Les représentations de la langue française. Attitudes, prédiscours, questions de confiance*, thèse de doctorat, Paris, Université Paris XIII.
- *Viscovi, Dino et Malin Gustafsson (2013) « Dirty work: Why journalists shun reader comments », dans Tobias Olsson (dir.), *Producing the Internet: Critical Perspectives of Social Media*, Gothenburg, Nordicom, University of Gothenburg, p. 85-102.
- *Voltaire (1739), *Conseils à un journaliste*, dans *Œuvres complètes de Voltaire*, éd. Louis Moland, Paris, Garnier, 1877-1885, tome 22.
- von Krogh, Torbjörn et Kristoffer Holt (2009), « Approaching media criticism. Reflections on motives, material and methods », communication présentée à la *NordMedia Conference, Karlstad*, 13-15 août, disponible sur https://www.academia.edu/2605806/Approaching_media_criticism_Reflections_on_motives_material_and_methods. [Page consultée le 28 juin 2017.]
- Vos, Tim P., Stephanie Craft et Seth Ashley (2012), « New media, old criticism: Bloggers' press criticism and the journalistic field », *Journalism*, vol. 13, n° 7, p. 850-868.
- *Wahl-Jorgensen, Karin, Andrew Williams et Claire Wardle (2009), « User Generated Content and the Public Interest: Audience Perspectives », communication présentée à la *International Conference Journalism Research in the Public Interest*, Zurich, 19-21 novembre.
- Walter, Henriette (1988), *La langue dans tous les sens*, Paris, Robert Laffont.

Wallonie.be (en ligne), « 7 décembre 1971 : première réunion du Conseil culturel de la Communauté française de Belgique », portail Wallonie.be, disponible sur <http://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/histoire/timeline/7-decembre-1971-premiere-reunion-du-conseil-culturel-de-la-communaut-e-francaise-de#.WkJvkTfkVEY>. [Page consultée le 26 décembre 2017.]

Weber, Patrick (2014), « Discussions in the comments section: Factors influencing participation and interactivity », *New Media & Society*, vol. 16, n° 6, p. 941-957.

Widart, Marie et Frédéric Antoine (2004), « Regard sur l'évolution historique du courrier des lecteurs dans la presse », *Recherches en communication*, n° 21, p. 43-60.

Wu, Tai-Yee et David Atkin (2017), « Online News Discussions: Exploring the Role of User Personality and Motivations for Posting Comments on News », *Journalism & Mass Communication Quarterly*, vol. 94, n° 4, p. 61-80.

*Yaguello, Marina (1988), *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Paris, Seuil.

Yaguello, Marina (2015), *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Paris, Points, coll. « Le goût des mots ». [1^{re} éd. : 1988.]

Yaméogo, Lassané (2016), « La régulation des médias par les citoyens. Une instance profane d'émancipation d'un journalisme d'État au Burkina Faso », dans Marc-François Bernier (dir.), *Le cinquième pouvoir. La nouvelle imputabilité des médias envers leurs publics*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 209-228.

Ziegele, Marc et Oliver Quiring (2013), « Conceptualizing Online Discussion Value: A Multidimensional Framework for Analyzing User Comments on Mass-Media Websites », *Annals of the International Communication Association*, vol. 37, n° 1, p. 125-153.

Sources

Note : Comme indiqué dans le chapitre 1 (section 2), les sources de notre corpus ont été classées par catégorie d'acteurs et par ordre chronologique.

Acteurs du journalisme

S.n. (1911), « Les 14 commandements du journaliste », *Annuaire officiel de la presse belge*, 1910-1911, p. 15.

Vienne Antony (1930), *Le quatrième pouvoir. La presse, son évolution, son influence*, Bruxelles, L'églantine.

Henen, Paul (1937), « L'Association Générale de la Presse Belge et sa mission », *Annuaire officiel de la presse belge*, 1937-1938, p. 9-12.

S.n. (1948), « Le 26 [sic] anniversaire de la Fondation de l'Institut pour journalistes de Belgique », *Le Journaliste*, n° 1, p. 21-26.

Neuray, Paul (1951), « Mission du journaliste », *Industrie*, n° 5, p. 292-295.

Clausse, Roger (1953), *L'information de presse. Critique de relation*, Bruxelles, Office de publicité.

S.n. (1953), « Les clichés », *Le Journaliste*, janvier, n° 1, p. 18.

S.n. (1953), « A l'Association internationale des Journalistes de langue française », *Le Journaliste*, décembre, n° 7, p. 16-17.

S.n. (1954), « A l'Institut pour Journalistes », *Le Journaliste*, janvier-février, n° 1, p. 3-6.

- Matthijs, Georges-Marie (1956), *La presse belge vue à travers l'annuaire de l'Association Générale de la Presse belge*, Bruxelles, Association des journalistes périodiques belges et étrangers.
- Ryelandt, Daniel (1956), « Problèmes de l'information », *La revue générale*, n° 9, p. 254-264.
- Guyaux, Jacques (1957), « La critique dans la presse quotidienne », *Annuaire de la presse belge*, 1957-1958, p. 243.
- S.n. (1958), « Le Congrès de l'Association Internationale des journalistes de langue française », *Le Journaliste*, juillet, n° 7, p. 5-6.
- S.n. (1960), « La radio et l'auditeur », *Le Journaliste*, mai, n° 5, p. 8-9.
- S.n. (1960), « Le Congrès international des Journalistes de langue française », *Le Journaliste*, septembre-octobre, n° 9, p. 20-21.
- Seyl, Antoine (1960), « Le journal moderne. Rédaction, illustration et mise en page », *Annuaire de la presse belge*, 1960, p. 317-324.
- Duwaerts, Léon (1963), « Les techniques nouvelles et les agences d'information », *Le Journaliste*, mai-juin, n° 2, p. 23-24.
- Vervisch, Roger (1963), « Propos sur l'évolution de la presse », *Annuaire de la presse belge*, 1963, p. 437-441.
- Clausse, Roger (1971), *L'enseignement universitaire du journalisme et de la communication sociale*, Bruxelles, Éditions de l'Institut de sociologie, Université libre de Bruxelles.
- Duwaerts, Léon (1972), *L'organisation de la profession. Ses usages et sa déontologie*, s.l., Institut pour journalistes de Belgique.
- S.n. (1981), « Union Internationale des Journalistes et de la Presse de Langue Française », *Annuaire de la presse belge*, 1981, p. 475-476.
- Lobet, Marcel (1985), « Que sera le français de l'an 2000 », *La revue générale*, n° 8, p. 77-81.
- Schmieder, Maurice (1983), *Vade-mecum pour journalistes débutants*, s.l., Institut pour journalistes de Belgique.
- Thoveron, Gabriel (1989), « Le pouvoir médiatique et la langue », *La pensée et les hommes*, n° 11, p. 51-61.
- Doornaert, Mia (1990), « La formation des journalistes laisse à désirer en Belgique. L'exemple pourrait venir d'ailleurs », *Journalistes*, septembre, n° 4, p. 13-15.
- Guyaux, Jacques (1995), « Enquête sur les journalistes », *La revue générale*, n° 3, p. 67-68.
- Dechesne, Jean-François (1997), « "Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur des autres" Albert Camus », *Journalistes*, septembre-octobre, n° 4, p. 11-12.
- Arnold, Marie-Madeleine (2003), « Servir une "langue belle" », *Journalistes*, septembre, n° 41, p. 8.
- De Sélys, Élodie et Jean-François Lauwens (2006), « *Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, bonsoir* ». *50 ans de JT à la RTBF*, Fléron, Jordan.
- Laurent, Régis (2006), *Le français du quotidien*, mémoire de licence, Bruxelles, Université libre de Bruxelles.
- Gergely, Thomas (2008), *Information et persuasion. Écrire*, 3^e éd., Bruxelles, De Boeck, coll. « Culture & Communication ». [1^{re} éd. : 1992.]
- Dierickx, Laurence (2009), « Une simplification pas si simple... », *Journalistes*, décembre, n° 110, p. 6-7.

- Jespers, Jean-Jacques (2009), *Le journalisme de télévision. Enjeux, contraintes, pratiques*, Bruxelles, De Boeck.
- Jespers, Jean-Jacques (2010), *Journalisme radiophonique. Journalisme télévisuel*, Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles.
- Dierickx, Laurence (2012), « Écrire pour un web protéiforme », *Journalistes*, février, n° 134, p. 8.
- Grevisse, Benoît (2014), *Écritures journalistiques*, 2^e éd., Bruxelles, De Boeck, coll. « Info & com ». [1^{re} éd. : 2008.]

Acteurs du domaine de la langue

- S.n. (1961), « A l'office du vocabulaire français », *Le Journaliste*, mai-juillet, n° 4, p. 9.
- Doppagne, Albert (1966), *Trois aspects du français contemporain*, Paris, Librairie Larousse.
- Doppagne, Albert (1971), « La néologie dans les communications de masse », *La banque des mots*, n° 1, p. 13-22.
- Hanse, Joseph (1976), « Le Conseil international de la langue française », *La revue générale*, n° 5, p. 11-20.
- Doppagne, Albert et Michèle Lenoble-Pinson (1982), *Le français à la sauce anglaise. Lexique des termes anglais et américains relevés en une année dans un grand quotidien bruxellois*, Bruxelles, Commission française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles.
- Boly, Joseph (1986), « Les points chauds de l'enseignement du français », *La revue générale*, n° 5, p. 21-33.
- Goosse, André (1988), « L'Académie française et l'orthographe », *La revue générale*, n° 3, p. 63-70.
- Conseil de la langue française (1989), « Charte de la langue française (1989) », site du Service de la langue française, disponible sur <http://www.languefrancaise.cfwb.be/index.php?id=1255>. [Page consultée le 14 avril 2015.]
- Klinkenberg, Jean-Marie (1993), « Le français : une langue en crise ? », *Études françaises*, vol. 29, n° 1, p. 171-190.
- Communauté française de Belgique (1995), *La langue française de A à Z*, s.l., Service de la langue française.
- Klein, Jean-René, Nathalie Lienart et Stéphane Ostyn (1997), « L'anglicisme et la presse : Enquête et analyse à travers quatre quotidiens français et belges », *Revue de linguistique romane*, vol. 61, n°s 243-244, p. 337-360.
- Moreau, Marie-Louise (1997), « Le bon français de Belgique. D'un divorce entre norme et discours sur la norme », dans Daniel Blampain, André Goosse, Jean-Marie Klinkenberg et Marc Wilmet (dir.), *Le français en Belgique. Une langue, une communauté*, Louvain-la-Neuve, Duculot, Service de la langue française, p. 391-399.
- Moreau, Marie-Louise, Huguette Brichard et Claude Dupal (1999), *Les Belges et la norme. Analyse d'un complexe linguistique*, Bruxelles, Service de la langue française, coll. « Français & Société », n° 9.
- Goosse, André (2002), « Pour une norme vivante et sereine », *La revue générale*, n° 5, p. 57-67.
- Goosse, André (2004), « La féminisation : réflexions et bilan », *La revue générale*, n° 11, p. 64-74.
- Rosier, Laurence (2002), « La presse et les modalités du discours rapporté : l'effet d'hyperréalisme du discours direct surmarqué », *L'Information Grammaticale*, vol. 94, n° 1, p. 27-32.

Dister, Anne (2004), « La féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre en Belgique francophone. État des lieux dans un corpus de presse », dans Gérald Prunelle, Cédric Faron et Anne Dister (dir.), *JADT 2004 : Le poids des mots. Actes des 7^{es} Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, p. 313-324.

Lenoble-Pinson, Michèle (2008), « Mettre au féminin les noms de métier : résistances culturelles et sociolinguistiques », *Le Français aujourd'hui*, vol. 4, n° 163, p. 73-79.

Lenoble-Pinson, Michèle (2008), « Terminologie franco-belge », *La revue générale*, n° 4, p. 49-53.

Maison de la Francité (2009), *Notre français file à l'anglaise. Langue française et anglomanie aujourd'hui*, Bruxelles.

Acteurs du monde politique

Hoyois, Joseph (1893), « Autour de la presse. Caprice », *La revue générale*, août, p. 299-307.

Carton de Wiart, Henri (1908), Sans titre, *Annuaire officiel de la presse belge*, 1908, p. 9-10.

de la Vallée Poussin, Étienne (1947), « Langue et culture », *La revue générale*, avril, p. 799-816.

S.n. (1960), « Le Congrès international des Journalistes de langue française », *Le Journaliste*, septembre-octobre, n° 9, p. 20-21.

Féaux, Valmy (1991), « Le français langue vivante », *La revue générale*, n° 3, p. 49-53.

Intellectuels, chroniqueurs, écrivains

S.n. (1952), « A l'Institut International de la presse », *Le Journaliste*, juin-juillet, n° 5, p. 30-33.

S.n. (1960), « Le Congrès international des Journalistes de langue française », *Le Journaliste*, septembre-octobre, n° 9, p. 20-21.

Boucher, Marcel (1967), « Parlons-nous un néo-français ? », *La revue générale*, n° 9, p. 51-65.

Hella, André (1974), « D'urgence, une politique de la langue française », *La revue générale*, n° 10, p. 81-86.

Jean-Nesmy, Claude (1984), « D'un grand dictionnaire comme outil à bien penser », *La revue générale*, n° 10, p. 41-47.

Hella, André (1988), « Le français tel qu'on le parle à la télé », *La revue générale*, n° 12, p. 67-78.

Fastré, Fernand (1991), « Pauvre français de la RTBF », *Questions de français vivant*, n° 30, 2^e trimestre, p. 14.

Schwilden, Walter et Cléante (1991), « Louis Chalon alias Cléante », *Le Soir*, 24 décembre, p. 2.

Van Overbeke, Mauritz (2004), « Du vrai/faux pompier et d'autres salades », *La revue générale*, n° 12, p. 63-68.

Van Overbeke, Mauritz (2008), « Liaisons dangereuses et enchainements "mal-t-à-propos" », *La revue générale*, n^{os} 11-12, p. 67-77.

Van Overbeke, Mauritz (2008), « Pouvoir et ses immenses possibilités », *La revue générale*, n° 3, p. 23-28.

Van Overbeke, Mauritz (2009), « Un souci à six sous », *La revue générale*, n° 10, p. 49-55.

Van Overbeke, Mauritz (2011), « Ils ne savent pas "qu'est-ce qu'ils disent" », *La revue générale*, n° 2, p. 63-68.

Citoyens

- Garsou, Martine (1991), *L'image de la langue française. Enquête auprès des Wallons et des Bruxellois*, Bruxelles, Service de la langue française, coll. « Français & Société », n° 1.
- Francard, Michel, avec la collaboration de Joëlle Lambert et Françoise Masuy (1993), *L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique*, Bruxelles, Service de la langue française, coll. « Français & Société », n° 6.
- Snyers, Bénédicte (à paraître), *Qu'est-ce que le « bon français » ? Analyse des processus d'élaboration des normes linguistiques en Belgique francophone* [titre provisoire], thèse de doctorat, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain.

Sources de contextualisation

Note : Cette section reprend les sources consultées afin de mettre en contexte les documents de notre corpus étudié au chapitre 1. Elles sont classées par ordre alphabétique.

- S.n. (1979), « Le Journaliste - De Journalist », *Annuaire de la presse belge, 1978-1979*, p. 85.
- Association générale des journalistes professionnels de Belgique (2011), « 125 ans d'histoire de l'AGJPB », *AGJPB 1886 – 2011 : L'Association des journalistes professionnels de Belgique fête ses 125 ans*, numéro spécial, septembre.
- Borloo, Jean-Pierre (2018), « Journalistes n° 200. Pourquoi 200 ? », *Journalistes*, février, n° 200, p. 7.
- Hella, André (1986), « Professeur de français ou professeur d'idiomes ? », *La revue générale*, n° 3, p. 67-72.
- La revue générale* (en ligne), Sans titre, site de *La revue générale*, disponible sur <http://www.revuegenerale.be/index.php?page=livre&livre=book-langue.php>. [Page consultée le 10 mars 2017.]
- Maison de la Francité (en ligne), « Notre Maison de la Francité », site de la Maison de la Francité, disponible sur <http://www.maisondelafrancite.be/fr/?ID=2>. [Page consultée le 28 février 2017.]
- Ryelandt, Daniel (1951), « À l'écoute du monde », *Industrie*, n° 5, p. 304-308.
- Union de la presse francophone (2014), « Histoire de l'UPF », site de l'Union de la presse francophone, disponible sur <http://www.presse-francophone.org/l-union/histoire/article/histoire-de-l-upf>. [Page consultée le 11 mars 2017.]
- Union de la presse francophone (2014), « Les statuts de l'UPF », site de l'Union de la presse francophone, disponible sur <http://www.presse-francophone.org/l-union/statuts/article/les-statuts-de-l-upf>. [Page consultée le 11 mars 2017.]
- Union de la presse francophone (2015), « Tout sur les 43èmes assises », site de l'Union de la presse francophone, disponible sur <http://www.presse-francophone.org/les-assises/dakar-2015/article/tout-sur-les-43emes-assises>. [Page consultée le 29 décembre 2017.]

ANNEXES

Annexe 1 : Faits linguistiques relevés par les commentateurs de RTBF Info

Ce tableau constitue la version complète de notre catégorisation des items linguistiques qui ont déclenché les commentaires de notre corpus RTBF Info. L'analyse de la version simplifiée du tableau (Tableau 8) se situe dans le chapitre 2 (section 4).

Catégorisation des items linguistiques (corpus RTBF Info) (N =365)

Catégorie	Nombre	% items catégorisés	% total
Conjugaison	103	28,22	18,13
Confusion participe passé/adjectif mis pour un infinitif	22	6,03	3,87
Accord verbal (nombre)	21	5,75	3,70
Accord verbal (participe passé)	16	4,38	2,82
Accord verbal (personne)	14	3,84	2,46
Confusion infinitif mis pour un participe passé/adjectif	9	2,47	1,58
Mode	7	1,92	1,23
Autre erreur de conjugaison	5	1,37	0,88
Transitivité	4	1,10	0,70
Temps	3	0,82	0,53
Confusion futur/conditionnel	2	0,55	0,35
Lexique	91	24,93	16,02
Impropropriété par homophonie (lexique)	39	10,68	6,87
Impropropriété (lexique)	18	4,93	3,17
Impropropriété (par paronymie)	9	2,47	1,58
Anglicisme (lexique)	9	2,47	1,58
Utilisation d'un mot non conforme à la réalité	8	2,19	1,41
Généralisation trompeuse/amalgame	5	1,37	0,88
Mot/syntaxe obscur	3	0,82	0,53
Accord non verbal	35	9,59	6,16
Accord non verbal (nombre)	19	5,21	3,35
Accord non verbal (genre)	16	4,38	2,82
Saisie	33	9,04	5,81
Faute de frappe (lettre manquante, inversion de lettre, lettre en trop)	21	5,75	3,70
Mot manquant	7	1,92	1,23
Mot en trop	5	1,37	0,88

Orthographe des noms (propres y compris)	24	6,58	4,23
Orthographe lexicale	17	4,66	2,99
Faute dans un nom propre	7	1,92	1,23
Sens flou et compréhension difficile	23	6,30	4,05
Absurdité (contenu, sens)	6	1,64	1,06
Phrase floue/qui ne veut rien dire	6	1,64	1,06
Article peu compréhensible	5	1,37	0,88
Contresens	4	1,10	0,70
Partie peu compréhensible	2	0,55	0,35
Syntaxe	8	2,19	1,41
Ordre des mots/construction de phrase	4	1,10	0,70
Belgicisme syntaxique	2	0,55	0,35
Négation	2	0,55	0,35
Autres	48	13,15	8,45
Typographie	9	2,47	1,58
Préposition	7	1,92	1,23
Prononciation	6	1,64	1,06
Ponctuation	5	1,37	0,88
Mauvais nom propre	5	1,37	0,88
Faute factuelle (ex : mauvaise date)	5	1,37	0,88
Expression (à la mode, qui ne veut rien dire, etc.)	4	1,10	0,70
Cohérence textuelle	3	0,82	0,53
Répétition	2	0,55	0,35
Traduction	2	0,55	0,35
Total items catégorisés	365	100	64,26
Items éliminés	203		35,74
« Fautes » (sans exemples)	126		22,18
Fautes (dans cet article)	64		11,27
Fautes (sur ce site)	38		6,69
Fautes (chez les journalistes)	22		3,87
Fautes (JT et Radio)	2		0,35
Mal écrit"	8		1,41
Bien écrit	10		1,76
Trop difficile de juger	4		0,70
Non applicable	31		5,46
Message double	24		4,23

Annexe 2 : Guides d'entretien

Nous livrons ici les guides qui ont servi à la réalisation de nos 28 entretiens, répartis en deux séries. Les explications méthodologiques relatives à ces entretiens se situent dans le chapitre 3 (section 1). Pour chacune des deux séries, nous présentons ici une version lissée des différents guides adaptés selon le média et la fonction de l'interviewé.

Guide d'entretien de la série 1

Parcours et situation professionnels

- Pouvez-vous me raconter brièvement votre parcours avant d'arriver dans la rédaction web ? (études)
- Depuis quand travaillez-vous dans le journalisme web ? Et dans ce média ?
- Quel est votre statut ?
- Travaillez-vous pour d'autres médias ? Quelle proportion de votre temps consacrez-vous à ce média ?

Questions générales relatives à la modération

- Comment est organisée la modération dans votre média ?
- Comment la modération a-t-elle été gérée dans le passé ?
- Dans quelle mesure lisez-vous les commentaires au bas des articles ?
- Qu'est-ce qui a motivé l'abandon du module de commentaires propre ? Quand a-t-il eu lieu ? Comment s'est passée cette transition ? / Qu'est-ce qui motive le maintien d'un module de commentaires propre ?
- Satisfaction du module Facebook/du module propre ? De la modération en général ?
- Consignes pour la modération ? Saviez-vous à l'embauche qu'il faudrait faire de la modération ? Appréciation ? Considérez-vous qu'il s'agit d'une tâche « journalistique » ? Cela fait-il partie du job ? ou est-ce quelque chose en supplément, sur le côté ?
- Quels sont les critères qui permettent de décider de publier ou de filtrer les commentaires ?
- Qu'en est-il des commentaires qui s'adressent aux journalistes ?
- Commentaires sur l'écriture/la langue des journalistes ?
 - o Que disent-ils ? Quelle est leur fréquence ?
 - o Comment sont-ils traités ? Y a-t-il des consignes ?
 - o Ces commentaires aboutissent-ils à des corrections/interactions/retours ? Est-ce différent depuis le module Facebook ?
- Le « modérateur » peut-il intervenir directement sur les articles ?
- Le « modérateur » répond-t-il aux internautes ?
- Charte des commentaires ?
- Par défaut, les articles sont-ils les ouverts ou fermés aux commentaires ? Comment faire ce choix ?

Questions à aborder à travers les exemples de commentaires présentés ou directement en cas d'absence d'exemples

Note : La présentation d'une liste d'exemples de commentaires a été réalisée uniquement avec les enquêtés suivants : DH3, LL3, RTB5, RTL2, RTL3, RTL4. Tous les exemples figurent infra. Les pseudonymes ou les noms des commentateurs ainsi que les dates de publication de l'article figuraient dans la version présentée aux enquêtés, mais ils ont été supprimés dans ce document.

- En quoi les commentaires sur la langue des journalistes pourraient-ils poser problème ? Quel serait le lien avec la charte ?
- Quelles pourraient être les conséquences de publier ces commentaires ?
 - o Y a-t-il un lien avec l'image de marque du média ?
- Quel est l'intérêt de ces commentaires ?
- Pour vous, est-ce une réelle opportunité d'intervenir sur la langue des articles ? On peut/doit profiter de cette occasion ?
- Le site d'information Next INpact propose un bouton « Signaler une erreur » au-dessus de chaque article. Un tel bouton serait-il envisageable sur votre site ?
- Y a-t-il des retours d'internautes par d'autres voies au sujet de l'usage de la langue ?

DH.be

	Titre de l'article	Commentaire
1	Voilà une arbitre qu'il ne faut pas chauffer !	Voilà un arbitre QU'IL ne faut pas chauffer. La DH et son massacre quotidien de la langue française...
2	Les Belges à l'étranger: le Gala de Denayer partage à Astana	Il ne faut plus attendre un minimum d'orthographe pour les pseudo journalistes d'aujourd'hui
3	Bagarre générale à la braderie de La Louvière	Je pense tout de même que dans un journal à caractère national avec un journaliste dont c'est le métier d'écrire, on ne doit pas trouver de faute, aucune. Je n'oublie pas le rédacteur qui est censé vérifier l'orthographe... C'est honteux, je suis désolé. Alors, vous pouvez faire le rigolo, mais si ce genre de journal, n'arrive plus à inculquer un reste de dignité à la langue française, ou va t'on?
4	Oui, les chauffeurs Uber doivent payer leurs cotisations	"L'ONSS les considèrent comme des indépendants." Même les titres sont bourrés de fôtes d'aurtaugraffe... Lamentable!
5	Un ado de 14 ans piégé dans sa prison de sable: "Il voulait creuser deux trous, mais il n'en a pas eu le temps"	Ils vont atteindre le niveau de sudpress à la DH, ils ne savent même pas se relire avant de publier un article. "il voulait creuser deux trois"...
6	Laura et Jill, nouvelles bombes de RTL	En même temps, quand on voit le niveau actuel des journalistes, on se demande ce que vaut encore leur diplôme! Ce ne sont pas des fautes d'orthographe qu'on trouve tous les matins sur les prompts ou dans les articles de presse en ligne mais bien des fautes d'orthogra(v)e!
7	Scandale VW: les investisseurs flamands engage des poursuites contre la marque	Hallucinant ! Chaque semaine, il y a plusieurs titres de la une systématiquement avec de grossières fautes d'orthographe. La DH regarde-t-elle les commentaires de ses lecteurs et en tient-elle compte? Nous sommes en droit d'en douter.
8	Euro 2018 de handball: la Belgique remporte son 1er match de qualifications	"l'équipe national" de mieux en mieux, mais votre correcteur est-il décédé ?????
9	On est allées visiter l'appartement de Christian Grey	On est allées..... Français version DH
10	Mais en fait, comment ça va se passer, le tirage au sort du Mondial 2018 ? (SONDAGE)	C'est une presse gratuite et en direct. Il est logique qu'elle contienne des fautes. Faites-vous rembourser l'accès à cet article... Ou payez un journal papier qui ne paraît qu'une fois par jour et qui est relu. Il en reste aussi mais beaucoup moins...

11	La photo qui fait le tour du Web: une policière israélienne protégée par deux Palestiniens	Au lieu de supprimer les commentaires, la rédac devrait plutôt corriger ses multiples fautes, tant d'orthographe que de forme. Quand les journalistes ne sont plus que journaloux ...
12	Quasi-noyade dans un fontaine près de l'Atomium: une fille de trois ans en danger de mort	En tous cas, s'ils ne se relisent pas avant publication, ils vous lisent vous.... Les fautes sont à chaque fois corrigées :-)
13	Brutus, le rottweiler amputé des 4 pattes qui court comme un lapin	une erreur de frappe ne me dérange pas ,par contre je constate qu'ils y a beaucoup de raleurs parmi les lecteurs qui n'ont que ca a faire de leur journée,le principal est la reussite de ce don qui permet a cette pauvre bete de vivre normalement
14	Adnan Januzaj humilie la défense de Manchester City	Vous abusez... chaque jour avec vos "humiliations", j'appelle cela du journalisme de bas étage! Un joueur qui passe deux défenseurs, humilie une défense??? (humiliation: Sentiment de quelqu'un qui est humilié, atteint dans sa fierté, sa dignité: vous pensez vraiment qu'ils ont été atteints par un dribble?)
15	5 indices qui montrent que Cristiano Ronaldo est célibataireenfant de " cœur " !!!!! Pquoi ne m'engagent-ils pas comme correcteur ?j'ai du temps libre ?

La Libre.be

	Titre de l'article	Commentaire
1	Charb entretenait une double vie sentimentale	"meurtrie et abbatue", oufti pas de correcteur d'orthographe à la Libre...
2	Gros accident sur le ring extérieur à hauteur de Beersel : un blessé grave	BerMe centrale
3	Gros accident sur le ring extérieur à hauteur de Beersel : un blessé grave	Ah ces bons vieux belgicisms ont la dent dure. Car "berme", correctement orthographié, reste un belgicisme !
4	Bernard Wesphael maintenu en détention	"Compte tenu des éléments que nous avons rassemblés" ! De grâce, LaLibre.be, engagez un correcteur !!! Vos fautes d'ortographe sont quotidiennes et se multiplient ! Pitié pour notre si belle langue !!!
5	Élections présidentielles 2016 aux USA: Carly Fiorina, la candidate qui défie Trump... et Hillary	Article d'un français lamentable. Des fautes d'orthographe, des mots qui manquent. Que c'est faible... Pour des gens dont l'outil principal est la langue, c'est assez préoccupant.
6	Crash aérien en Indonésie: "L'avion est complètement détruit", aucun survivant	... "après que le pilote avait demandé l'autorisation ..." c'est vraiment du français de bas étage ça, Monsieur le journaliste !
7	Le Belvédère gaffe à nouveau et parle cette fois du roi Fabiola	L'avantage, avec les articles de presse en ligne, c'est qu'ils peuvent être revus et corrigés au fur et à mesure... C'est très bien d'avoir ajouté le "e". Je vous félicite pour votre rapidité. Ne me remerciez pas, je vous en prie. Bon we, LaLibre ! :)
8	Au nom de la "dépense" nationale	"Le F-16 devront être remplacés mais le modèle qui lui"et .."les devra..." ,merci de nous aider à maîtriser la langue française ,La Libreécriture
9	Une commune française rend hommage à Voltaire... avec des fautes d'orthographe	Une simple relecture de votre article vous aurait permis de mettre une seconde virgule après Raphoz ;-)

10	Cette photo d'Obama met l'Amérique en émoi	Un journaliste qui manipule mal les mots, c'est comme un chirurgien qui manipule mal le bistouri. Vous me direz, peut-être, que l'erreur du chirurgien a des conséquences plus désastreuses. Ce à quoi je répondrais alors que ce n'est pas certain quand on regarde l'impact que peut avoir un journal sur l'opinion publique... Manipuler les mots c'est manipuler des idées or les idées peuvent être redoutables.
11	Ne faites pas le malin sur Facebook... Un nouvel exemple!	" Elle a été arrêtée pour ne pas avoir respecté (sic) les conditions de sa liberté conditionnelle." Bon sang, mais où sont les correcteurs à LaLibre.be ????
12	Ne faites pas le malin sur Facebook... Un nouvel exemple!	Soyons indulgents. il était 23h34 quand ce texte a été écrit. :-)
13	Poursuivi pour reconnaissance de paternité, l'ex roi d'Espagne saisit la justice	Il saisit la justice ? Et le "journaliste" qui a rédigé l'article, il a saisi son diplôme dans un manège ?
14	Après son éviction de chez Ruquier, Aymeric Caron aurait retrouvé du travail	vous ne savez rien faire d'autre que de corriger les fautes, sur le net les commentaires sont accessible a tous le monde vous vous croyez l'élite du monde lol

RTBF Info

	Titre de l'article	Commentaire
1	Des déclarations du chanteur Milow sur Bart De Wever font polémique sur Twitter	Le contenu n'est pas très intéressant, mais j'ai rarement vu autant de fautes d'orthographe dans un article si court...
2	MR:	"nos engagement fondamentaux" Manque un "s".
3	Les négociations reprennent après des avancées positives sur BHV, Javaux optimiste	Au jour où il est question d'orthographe, je regrette que vous ne fassiez pas un effort: je lis: "son parti...n'abandonnerais pas..." et "...tout les partis francophones..."
4	Les négociations reprennent après des avancées positives sur BHV, Javaux optimiste	"son parti n'abandonnerais pas" et "tout les partis francophones": le jour où il est question d'orthographe...
5	Et vous, qu'en pensez-vous ?	En temps que service public la RTBF ne pourrait-elle pas faire un effort et éviter de grossières fautes d'orthographe dans les bandeaux de ses JT ??? Ce soir nous avons eu droit à: - Plus de pouvoir aux régions (sans S à pouvoir !!!) & - Les communes et les régions inquiètent (ent au lieu de S !!!)
6	Mort de F-X, la face cachée de la télé-réalité	C'est ta biographie Sacha? Il y a une coquille à "Goire éphémère" en légende photo. Tu dois avoir un souci avec ce mot apparemment. Ton attitude au Standard de Liège était comparable à celle de ce candidat. Longue et belle vie au journaliste web que tu es devenu. Après tout, Philippe Albert est bien devenu grossiste avant d'être enrôlé comme consultant. Patience!
7	La comparution de DSK en direct	Vous avez écrit "DSK a plaidé coupable" ... un acte manqué ?
8	France: dérapages racistes sur un forum dédié à la police, enquête ouverte	Forum "dédié" à la police ?? Le mot "dédié" a une consonnance religieuse. Le mot "consacré" est mieux approprié. Voir un dictionnaire. Les journalistes feraient bien de relire leurs textes et d'approfondir la connaissance de la langue française. Eux, en premier, ne peuvent pas se permettre d'écrire avec des fautes, ou d'employer des mots inappropriés. Autres exemples: Expertise et expérience, promettre et assurer etc...Quand j'hésite, j'ouvre le dictionnaire ou je change le texte. Merci de publier, même si il n'y a pas de sujet direct avec le texte. Les "Médias" ont une importance capitale dans l'orthographe. (ortographe: vu sur Internet).

9	Faute de moyens, une asbl qui aide les toxicomanes va devoir arrêter	aGe1372: sur le site info de la RTBF, ils apparaissent surtout doués pour faire du copier/coller, la plupart du temps avec pas mal de fautes en tout genre... Quand on prend la peine de le leur faire remarquer, ils nient ouvertement mais s'empressent pourtant de corriger les fautes (parfois énormes!). Dans ce petit article, il n'y a pas beaucoup d'info mais il n'y a aucune faute, nous pourrions donc nous réjouir! Pour plus d'info au sujet de cette a.s.b.l. sur http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=DMF20130402_00291320
10	Maggie De Block appelle les Kosovars à ne pas émigrer, depuis la scène d'un festival	Malheureusement cher vieux con (si vous me le permettez bien sûr), les fautes de français et de frappe sont légions sur le site internet de la rtbf. C'est triste, mais c'est comme cela. En même temps les journalistes qui écrivent ces articles en ligne sont sous une pression infernale pour aller le plus vite possible. En tout cas, c'est ce que j'ai entendu dire. Mais je dois bien avouer que de temps en temps, ça me scandalise un chouilla... ;-)
11	Coxyde: la villa	Je suis assez d'accord avec le ras-le-bol exprimé par "Râleur". Son exemple est bien choisi: quel est l'intérêt à dire "booster" plutôt que stimuler? Faire "jeune"(?)? Faire "branché"? ...pourquoi abandonner le français correct? Quant au respect de l'orthographe... celui-ci n'est-il pas, avant tout, une forme de respect de l'autre? (de celle ou de celui qui vous lit, veux-je dire)?
12	L'importance des élections italiennes pour l'Europe	Bonjour, cet article est bourré de fautes orthotypographiques. Il n'y a pas de relecteurs à la RTBF?
13	Procès vitrioleur : Richard Remes écope de 30 ans de prison	Faudrait quand même de temps en temps relire vos articles. A force de les "compléter" au fil des heures ils deviennent incohérents. Cela commence par "La cour a condamné...." et se termine par "l'arrêt sera rendu après midi...". Curieuse chronologie !
14	Il s'évade de la manière la plus simple du monde: en courant	De toute façon un de plus ou un de moins ça changera pas grand chose dans ce pays... PS: j'ai adoré la manière d'écrire cet article :)
15	Evere: des enfants surpris en train de jouer avec une grenade	La locution conjonctive "après que" impose le mode indicatif et non subjonctif. Puisque les faits sont passés et donc certains. Bien à vous. Fred.
16	Laurent et Astrid privés de dotation lorsque Philippe montera sur le trône	Qu'entend-t on par système d'indemnités à la prestation (au lieu de dotation)??? encore une façon d'appeler un chat un chien????

RTL Info

	Titre de l'article	Commentaire
1	Boulette de la ville de Tournai: elle confond des trampolines avec des piscines et réclame de l'argent (vidéo)	Je ne discute pas le fond mais la forme ! Dernière phrase de l'article : " Une dizaine seront finalement taxée." Oui relisez et posez-vous la question. Où en est la culture de l'orthographe en Belgique de nos jours chez les journalistes ??? Beaucoup à dire !
2	En manque de frites, les McDo japonais rationnent leur client- RTL Info	Tiens ... les Mac Do japonais n'ont qu'un seul client encore une belle preuve de l'orthographe A BO MI NA BLE des journalistes de RTL !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!! RTL n'a-t-elle pas les moyens de payer un prof de français pour corriger les fautes A TRO CES des journalistes ????? aussi bien sur RTL info que dans les journaux télévisés où c'est une vraie catastrophe
3	400 passagers bloqués dans un train à Beuzet après qu'il a heurté une personne	Modèle d'orthographe style RTL : Après qu'il A heurté
4	400 passagers bloqués dans un train à Beuzet après qu'il a heurté une personne	vous avez tous tort ! le journaliste a raison: même si cela peut paraître "bizarre" à entendre, "après que" doit être suivi d'un verbe à l'indicatif et non au subjonctif !
5	Tentative de meurtre à Liège: il provoque un accident et sort une feuille de boucher	Le journaliste répète 4 fois la même chose dans cet article. Ok on a compris que le gars a été attaqué par une feuille de boucher, c'est bon...
6	Il détruit sa Lamborghini en effectuant un dépassement dangereux (vidéo)	Bravo au rédacteur pour le participe passer!!
7	Il détruit sa Lamborghini en effectuant un dépassement dangereux (vidéo)	Merci au rédacteur d'avoir corrigé son affreuse faute d'orthographe! Mais ce n'est pas très sympa de ne pas m'avoir publié! Mais bon... Faites plus attention lorsque vous écrivez!! Les enfants nous regardent!! ;o)
8	L'appel choc de la FGTB: "Je ne veux pas mourir au travail c'est pour cela que je sera en grève" (vidéo)	Dans le titre "je sera en grève"! Journaloux relisez vos articles! Il n'y avait aucune urgence pour énoncer des banalités! Vraies mais connues de tous.

9	Ruée vers les CPAS: les chômeurs exclus sont inquiets pour leur avenir	Les inscriptions ont débuté , sans "S". Accord du participe passé avec avoir, si le cod est après le verbe avoir ou s' il n' y en a pas, le participe passé reste invariable. Ah bon, 50 % des exclus du chômage dans le Hainaut ? Sacré Elio, dans ton fief donc. Et c'est toi qui était premier ministre quand ces mesures ont été prises, mais au lieu de garder l' argent pour le cpas de Mons tu as préféré claquer 400.000€ pour un immense mikado.
10	Ce mardi était la journée la plus déprimante de l'année! Comment lutter contre la déprime saisonnière?	Il y a une faute dans le titre... "Ce mardi était" alors que nous sommes lundi et que c'est le 3eme lundi qui est mentionné dans l'article.
11	Ce journal français oublie une lettre et sa Une a un tout autre sens (photo)	RTL-Info devrait la mettre en veilleuse sur ce sujet, avec ses fautes de frappe, fautes d'orthographe, oubli de lettres quand ce n'est des mots entiers, il y aurait aussi de quoi faire un "BUZZ". On est toujours noirci par un plus noir que soi ! ;D
12	Des médecins renommés refusent d'opérer des patients qui ne paient pas pour une chambre particulière	Peut-on préciser des noms, ou au moins des hôpitaux/cliniques où cela voudrait se pratiquer??? Les infos ne précisent rien...
13	Des médecins renommés refusent d'opérer des patients qui ne paient pas pour une chambre particulière	Jean-Pol D, bonnes questions. C'est comme toujours avec RTL, on lance des rumeurs alarmistes ou même des calomnies avec un tel empressement qu'on ne prend même pas le temps de relire ses écrits qu'on balance sur le net criblés de fautes d'orthographe ou de grammaire.
14	Une Mamy de 86 ans arrêtée en Bolivie: elle dealait de la drogue	Pourquoi "dealait"??? Un nouveau mot dans la langue française... Ne correspondrait pas à "vendait" en français plus court et français..!!!!

15	Liège: le dealer unijambiste planquait l'héroïne dans sa canne	<p>Ouh ! Votre présentation de cette information – bien que le contenu ne s'y prête guère – m'a bien fait rire ! Je vous explique pourquoi : bien que n'ayant de leçon à donner à aucun journaliste en matière d'utilisation de la langue française écrite, trois "coquilles" ont retenu mon attention et je pense qu'il est utile de pouvoir rire, surtout dans un climat tendu... C'est l'objectif des "bêtisiers", d'ailleurs... 1°: Vous écrivez : "Un dealer présumé unijambiste a été interpellé..." à la place de : "Un dealer présumé, unijambiste, a été interpellé..." Ben oui, la différence de ponctuation donne un tout autre sens à cette phrase, qui veut dire qu'il est présumé unijambiste ! Il y a de quoi rire, avouez-le ! 2°: Vous écrivez : "Ayant antérieurement subi l'amputation...". Je vois mal comment il aurait pu subir postérieurement, même au moment des faits, cette amputation... 3° Cerise sur le gâteau : "le suspect portait une canne"... ! Ne serait-ce pas le contraire ? J'espère que vous comprendrez pourquoi vous m'avez fait rire et vous en remercie ! Mais le "Modérateur" passera sans doute par là et je ne serai pas publié... Dommage... Les gens ont besoin de rire ! Surtout maintenant !</p>
----	--	---

Guide d'entretien de la série 2

Parcours et situation professionnels

- Pouvez-vous me raconter brièvement votre parcours avant d'arriver dans la rédaction web ? (études)
- Depuis quand travaillez-vous dans le journalisme web ? Et dans ce média ?
- Quel est votre statut ?
- Travaillez-vous pour d'autres médias ? Quelle proportion de votre temps consacrez-vous à ce média ?

Organisation de la rédaction

- Comment est organisée la rédaction ? Shifts ? Pigistes ? Travail à distance ?
- Disposition de la rédaction web par rapport aux journalistes papier/radio/télé ? Comment se passent les liens avec eux ?

Pratiques de rédaction et utilisation de la langue

- Parmi les différentes tâches que vous assumez, quelle est la part que vous estimez consacrer à l'écriture de textes ? (rédaction vs reprises de dépêches d'agences)
- En arrivant dans le journalisme web, comment s'est passée votre adaptation par rapport à la rédaction, à l'écriture ? (question de la formation, décalage entre apprentissage et pratique professionnelle, spécificités du rythme et de l'écriture web)
- Pouvez-vous me décrire l'interface que vous utilisez pour l'édition d'articles en ligne ?
- Quels outils sont mis à disposition pour les questions de langue ? (informatiques ou non) Quels sont les outils que vous utilisez ?
- Quels types de problèmes/questions rencontrez-vous par rapport à l'utilisation de la langue ou à l'écriture ? (vocabulaire, grammaire, hésitations fréquentes ?)
 - o Quels sont vos réflexes dans ces cas-là ?
 - o Les hésitations ou les questions sur la langue engendrent-elles des interactions dans la rédaction ? À quelle fréquence ?
- Quand vous êtes arrivé ici ou encore maintenant, avez-vous reçu ou recevez-vous des consignes en matière de langue ?
 - o Consignes/rappels à l'ordre ?
 - o Réflexion sur la langue au sein de votre média ?
- Une des particularités du web est que les articles peuvent être modifiés/corrigés après publication.
 - o Qu'est-ce qui déclenche ces corrections ? (sources : commentaires, collègues, hiérarchie, etc.) Qu'est-ce qui permet de se rendre compte qu'il y a des éléments à corriger dans un article ?
 - o Dans quelle mesure les commentateurs sont-ils des alertes ? Les internautes sont-ils les correcteurs du journal en ligne ?
 - o Le site d'information Next INpact propose un bouton « Signaler une erreur » au-dessus de chaque article. Un tel bouton serait-il envisageable sur votre site ?

- Les commentateurs reprochent souvent aux journalistes web de ne pas se relire. Comment se passe la relecture dans votre rédaction ? (entre journalistes, avec des relecteurs, auto-relecture, avant ou après publication ?)
- (Quelle attention portez-vous aux commentaires des internautes ?)
- (Quelle image avez-vous dans la rédaction par rapport à l'utilisation de la langue ?)
- (Parler des contraintes de production, si elles n'ont pas été abordées spontanément.)

Réaction à dix extraits de textes

Note : Les pseudonymes ou les noms des commentateurs figuraient dans la version présentée aux enquêtés, mais ils ont été supprimés dans ce document.

1) « La crédibilité ne se fabrique pas sur rien : si un nom est mal orthographié, pourquoi le reste de ce que raconte le journaliste serait-il exact ? » (Pierre Delrock, ancien journaliste, 2006)

- Un article qui contient des fautes sera-t-il moins crédible pour par l'internaute ?
- Les journalistes jouent-ils autre chose que leur crédibilité dans leur utilisation de la langue ?

2) « [Les médias] ne font surtout que refléter l'évolution du français, évolution qu'ils enregistrent et reproduisent ; la reproduisant, ils la perpétuent, et sans doute l'accélèrent » (Gabriel Thoveron, professeur de journalisme, 1989)

- Reflet ? Influence ? Tension entre les deux ?
- En parlant d'accélération de l'évolution de la langue, l'auteur semble accorder un pouvoir d'influence aux médias. Qu'en pensez-vous ?
- Lorsque vous écrivez, avez-vous l'impression que la manière dont vous utilisez la langue pourrait avoir une influence sur la manière dont vos internautes utiliseront la langue ?

3) « Les médias sont des garants privilégiés du français. Ils représentent un modèle qui jouit d'une réelle légitimité » (Francard, étude sociolinguistique sur les représentations des jeunes, 1993)

- Garants ? Rôle d'exemple ?
- Dans votre pratique, avez-vous l'impression de devoir montrer l'exemple par rapport à l'utilisation de la langue ?

4) « Tout membre de la Communauté française a le droit d'être informé dans une langue de qualité. Les médias ont le devoir de produire des messages écrits ou parlés qui, par leur correction, leur clarté et leur précision, contribuent au prestige et au rayonnement de la langue. » (Conseil de la langue, 1985)

- Le texte évoque « une langue de qualité » sans réellement la définir. Quelle serait votre définition d'une langue de qualité dans les médias (en ligne) ?
- Que pensez-vous du rôle des journalistes dans le « prestige et le rayonnement » de la langue ?

5 [DH.be] « Hallucinant ! Chaque semaine, il y a plusieurs titres de la une systématiquement avec de grossières fautes d'orthographe. La DH regarde-t-elle les commentaires de ses lecteurs et en tient-elle compte? Nous sommes en droit d'en douter. » (internaute de DH.be, 2015)

- Que faites-vous d'un commentaire comme celui-là ?
- Commentaires lus ?
- Retours de la société qui modère les commentaires ?

6 [DH.be] « Vous abusez... chaque jour avec vos "humiliations", j'appelle cela du journalisme de bas étage! Un joueur qui passe deux défenseurs, humilie une défense??? (humiliation: Sentiment de quelqu'un qui est humilié, atteint dans sa fierté, sa dignité: vous pensez vraiment qu'ils ont été atteints par un dribble?) » (internaute de DH.be, 2015)

- Questions de vocabulaire.
- Que faire avec un commentaire de ce genre ?

5 [La Libre.be] « Ah ces bons vieux belgicisms ont la dent dure. "Berme" est un belgicisme ! » (internaute de Lalibre.be, 2015)

- Que faire avec un commentaire de ce genre ?
- Belgicisms.

6 [La Libre.be] « Un journaliste qui manipule mal les mots, c'est comme un chirurgien qui manipule mal le bistouri. Vous me direz, peut-être, que l'erreur du chirurgien a des conséquences plus désastreuses. Ce à quoi je répondrais alors que ce n'est pas certain quand on regarde l'impact que peut avoir un journal sur l'opinion publique... Manipuler les mots c'est manipuler des idées or les idées peuvent être redoutables. » (internaute de Lalibre.be, 2015)

- Outil de travail/devoir professionnel.

5 [Le Soir] « Ca fait plaisir quand même de voir que des rédacteurs suivent le courrier et corrigent. Mais si on quittait cette culture de l'immédiateté dans l'information, on ne s'éviterait pas ce genre de faute? Sans parler des approximations sur le contenu... » (internaute du Soir, 2015)

- Correction après publication.
- Rapidité, conditions de travail
- Attentes du public

6 [Le Soir] « Juste pour info, le verbe solutionner ne doit pas être utilisé...il faut employer le verbe résoudre. Certains dictionnaires indiquent: n existe pas, utiliser résoudre. Ce verbe semblé avoir été créé pour éviter les difficultés de conjugaison du verbe résoudre. Il est disgracieux et peu respectueux de la sémantique.... » (internaute du Soir, 2015)

- Vocabulaire. Questions de langue plus pointues.
- Puristes fauteurs

5 [RTBF.be Info] « On trouve des fautes d'orthographe à la pelle sur les sites d'informations. L'urgence de l'info à diffuser avant tous crée, pour ma part, beaucoup de dégât. Nous vivons tous dans une urgence de l'instant que la communication instantannée a créée, au détriment des règles de français élémentaires, sans compter les jeux de mots limites. » (internaute de RTBF Info, 2012)

- Puristes fauteurs

6 [RTBF.be Info] : « RTBF.BE, faudrait retourner à l'école et apprendre à lire dans un dictionnaire: transcontinental ce n'est pas la même chose que intercontinental; le vol était intercontinental, comme bien écrit par AFP » (internaute de RTBF Info, 2012)

- Que faire avec un commentaire de ce genre ?

5 [RTL Info] « Dans le titre "je sera en grève"! Journaloux relisez vos articles! Il n'y avait aucune urgence pour énoncer des banalités! Vraies mais connues de tous. » (internaute de RTL Info, 2014)

6 [RTL Info] « Pourquoi "dealait"??? Un nouveau mot dans la langue française... Ne correspondrait pas à "vendait" en français plus court et français..!!!! » (internaute de RTL Info, 2015)

- Que faire avec un commentaire de ce genre ?

7) À l'approche des élections présidentielles françaises, le nombre d'indécis augmente de façon draconienne.

8) L'homme a intégré l'entreprise juste après que celle-ci ait changé sa politique de recrutement.

9) Au niveau des « tendances à long terme », l'IRM ne les a jamais estimées assez fiables que pour les publier.

10) Le médecin se préoccupait surtout du moment présent. Occupé à soigner ces enfants, son avenir professionnel ne l'intéressait pas.

Question de conclusion : Quelles sont les pistes auxquelles vous penseriez pour améliorer la qualité de la langue sur le site pour lequel vous travaillez ?

Liste des tableaux et graphes

Tableau 1 : Injonctions fréquentes relatives à l'écriture journalistique.....	60
Tableau 2 : Principaux éléments linguistiques critiqués	68
Tableau 3 : Aperçu du corpus de commentaires étudié	144
Tableau 4 : Catégories d'analyse des commentaires	155
Tableau 5 : Vue d'ensemble du corpus par catégorie et par site	157
Tableau 6 : Rapport entre le nombre de commentaires et le nombre de commentateurs	160
Tableau 7 : Première catégorisation des éléments incriminés.....	161
Tableau 8 : Catégories des éléments linguistiques incriminés	162
Tableau 9 : Profil des acteurs rencontrés	211
Tableau 10 : Typologie des considérations métalinguistiques des journalistes	266
Tableau 11 : Emplois critiqués contenus dans les phrases à commenter et attitude (N = 16)..	271
Tableau 12 : Organisation de la rédaction de DH.be/La Libre.be (juin 2017).....	309
Tableau 13 : Organisation de la rédaction du <i>Soir</i> (juin 2017).....	311
Tableau 14 : Organisation de la rédaction de RTBF Info (juin 2017)	312
Tableau 15 : Organisation de la rédaction de RTL Info (juin 2017)	313
Graphe 1 : Nombre de sources par catégorie d'acteurs et par décennie (N = 77)	53
Graphe 2 : Modèle d'analyse des discours sur la langue des journalistes	58
Graphe 3 : Modèle d'analyse des discours sur la langue des journalistes (rappel).....	90
Graphe 4 : Constitution du corpus de RTBF Info	145
Graphe 5 : Modèle d'analyse des discours sur la langue des journalistes (rappel).....	213
Graphe 6 : L'Imaginaire linguistique – Interactions des diverses normes (2000).....	263

Table des matières

INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	13
La langue des journalistes comme pratique régulée	14
Trois méthodes, quatre approches et cinq sites d'information	16
Plan du travail.....	20
Remarques préliminaires.....	22
CHAPITRE 1 LES DISCOURS SUR LA LANGUE DES JOURNALISTES EN BELGIQUE : UNE PERSPECTIVE DIACHRONIQUE	23
Introduction.....	23
1 Revue de la littérature	25
1.1 L'usage de la langue et la pratique du journalisme : deux objets de critiques	26
1.1.1 Les discours critiques, normatifs et puristes sur la langue	26
1.1.2 La critique des journalistes	30
1.2 Les liens entre journalisme et littérature.....	34
1.3 La langue des journalistes et ses différentes caractéristiques	36
1.3.1 La « qualité de la langue » dans les médias	37
1.3.2 L'usage de la langue par les journalistes comme témoin et/ou modèle.....	38
1.3.3 Du modèle au vecteur d'influence	41
2 Constitution du corpus	45
2.1 Les catégories de sources consultées	46
2.1.1 Les discours d'acteurs du journalisme	47
2.1.1.1 La revue professionnelle de l'AGJPB	48
2.1.1.2 L'Annuaire de la presse belge.....	49
2.1.1.3 Des manuels de journalisme, des ouvrages et des articles.....	50
2.1.2 Les discours d'acteurs du domaine de la langue	50
2.1.3 Les discours produits dans une revue intellectuelle	51
2.2 Discussion sur la validité du corpus.....	52
3 Modèle d'analyse des discours relatifs à la langue des journalistes.....	55
4 Les qualités linguistiques de la langue des journalistes.....	59
4.1 Les prescriptions relatives à l'écriture journalistique.....	59
4.2 Les spécificités linguistiques de la langue utilisée par les journalistes.....	62
4.3 Les discours permanents de déploration.....	65
4.3.1 L'objet des critiques	65
4.3.1.1 Les emprunts linguistiques et l'influence de l'anglais.....	69
4.3.1.2 Le manque d'intelligibilité.....	70
4.3.1.3 Le français dans les médias nés au cours de la période étudiée	71
4.3.2 La fréquence des écarts linguistiques, une zone de tension	75
4.3.3 Les explications données aux écarts linguistiques.....	83

4.3.3.1	Les facteurs professionnels.....	83
4.3.3.2	Les facteurs personnels	87
5	Les qualités sociales de la langue des journalistes.....	89
5.1	Le reflet	90
5.2	Le pouvoir d'influence.....	93
5.3	La responsabilité sociale	102
5.3.1	Les journalistes comme modèles linguistiques.....	102
5.3.2	Les journalistes comme défenseurs de la langue	108
5.4	Le devoir professionnel	110
5.4.1	Un devoir fondé sur une responsabilité sociale.....	112
5.4.2	Un devoir fondé sur des enjeux professionnels.....	119
	Conclusions.....	126
CHAPITRE 2 LA LANGUE DES JOURNALISTES COMMENTÉE PAR LE PUBLIC DES SITES D'INFORMATION.....		131
	Introduction.....	131
1	Revue de la littérature	133
1.1	L'intérêt académique tardif pour les publics médiatiques.....	133
1.2	Internet comme lieu favorable à la parole des publics médiatiques.....	134
1.3	Le web participatif et la critique des médias	137
1.4	Le dispositif des commentaires, un espace d'interaction ?	141
1.5	Les discours métalinguistiques sur internet	142
2	Constitution du corpus	144
2.1	RTBF Info et sa base de données exhaustive	144
2.1.1	Échantillon aléatoire et évaluations générales	145
2.1.2	Extraction semi-automatisée par mots-clés	146
2.1.3	Discussion sur la validité du corpus.....	147
2.2	RTL Info et sa base de données limitée.....	148
2.2.1	Recherche et extraction par mots-clés	148
2.2.2	Discussion sur la validité du corpus.....	149
2.3	DH.be, La Libre.be, Le Soir.be et leur module Facebook	150
2.3.1	Recherche des pages pertinentes par mots-clés.....	150
2.3.2	Discussion sur la validité du corpus.....	152
2.4	Considérations générales sur le corpus global	152
3	Méthode d'analyse, vue d'ensemble du corpus et remarques générales	153
4	Typologie des écarts soulevés.....	160
5	Les attentes normatives envers les journalistes	165
5.1	Les qualités sociales de la langue des journalistes	166
5.2	Des fautes abondantes et en progression	173
5.3	Des journalistes mal formés.....	175

5.4	Les règles linguistiques rappelées par les internautes	177
5.5	Des attentes et des discours « spécifiques » au média.....	179
5.6	Des qualifications négatives et « positives ».....	182
6	Les conditions et le processus de production	183
6.1	Le manque de relecture.....	184
6.2	La possibilité de corriger les articles.....	185
6.3	L'urgence, la pratique du copier-coller et la traduction automatique	189
7	La place des journalistes dans les commentaires	193
7.1	Les journalistes : « vous » ou « ils » ?.....	193
7.2	Des journalistes quasi absents des commentaires.....	194
7.3	Les internautes au secours des journalistes	195
	Conclusions.....	198
CHAPITRE 3 LES REPRÉSENTATIONS LINGUISTIQUES DES JOURNALISTES EN LIGNE		203
	Introduction.....	203
1	Méthode : 28 entretiens répartis en deux séries.....	205
1.1	Entretiens centrés sur la modération des commentaires.....	205
1.2	Entretiens élargis.....	206
1.3	Aperçu global du panel	209
2	Les représentations relatives aux qualités de la langue des journalistes	212
2.1	Les qualités sociales de la langue des journalistes	213
2.1.1	Le reflet	214
2.1.2	Le pouvoir d'influence.....	218
2.1.3	La responsabilité sociale	223
2.1.3.1	Les journalistes comme modèles linguistiques	224
2.1.3.2	Les journalistes comme défenseurs de la langue.....	229
2.1.4	Le devoir professionnel.....	234
2.2	Les qualités linguistiques de la langue des journalistes	241
2.2.1	Les discours critiques des internautes vus par les journalistes	241
2.2.2	Les évaluations relatives au français des journalistes	245
2.2.3	Les causes données aux écarts linguistiques	246
2.2.3.1	Les facteurs personnels	247
2.2.3.2	Les facteurs professionnels	251
2.3	Conclusion : des conditions de travail opposées au devoir professionnel.....	253
3	Le rapport à la langue.....	257
3.1	Les doutes linguistiques.....	258
3.2	L'imaginaire linguistique	261
3.2.1	Le modèle de l'Imaginaire linguistique	262
3.2.2	L'imaginaire linguistique des journalistes	266
3.2.2.1	Les considérations communicationnelles	273

3.2.2.2	Les considérations relatives à l'utilisation.....	279
3.2.2.3	Les considérations prescriptives.....	280
3.2.2.4	Les considérations émotionnelles.....	286
3.2.2.5	Les concurrences entre différentes considérations.....	288
3.3	Conclusion : un imaginaire linguistique professionnel complexe.....	297
	Conclusions.....	301
CHAPITRE 4 LA LANGUE DANS LES RÉDACTIONS WEB.....		305
	Introduction.....	305
1	L'organisation des rédactions web et leurs spécificités.....	307
1.1	L'organisation des rédactions.....	307
1.1.1	DH.be/La Libre.be.....	308
1.1.2	Le Soir.be.....	310
1.1.3	RTBF Info.....	312
1.1.4	RTL Info.....	313
1.2	Les spécificités du journalisme web.....	314
1.2.1	Les conditions de production.....	315
1.2.2	La place de l'écriture.....	320
1.2.3	L'écriture web.....	325
1.2.4	Clic et référencement.....	327
1.3	Les politiques managériales.....	331
1.3.1	Les spécificités éditoriales.....	331
1.3.2	Les logiciels d'édition.....	334
1.3.3	L'absence de relecteur.....	338
1.3.4	Les consignes liées à la régulation linguistique.....	341
1.3.4.1	Les consignes d'harmonisation.....	342
1.3.4.2	Les consignes relatives à l'usage de la langue.....	343
1.3.4.3	Les consignes relatives à la relecture.....	345
1.4	Conclusion : le management, acteur de la régulation linguistique malgré lui....	348
2	Les pratiques individuelles et collectives.....	349
2.1	Les pratiques de relecture.....	350
2.2	Le traitement des dépêches.....	355
2.3	Les interactions au sujet de la langue.....	358
2.4	Les outils utilisés.....	360
2.5	Conclusion : les pratiques des journalistes comme facteurs d'autorégulation ..	363
3	Les retours des internautes.....	364
3.1	Les internautes comme aides à la correction linguistique.....	365
3.2	Le désinvestissement des rédactions dans la gestion des commentaires.....	367
3.3	Vers un dispositif participatif <i>ad hoc</i> ?.....	372
3.4	Conclusion : des internautes (in)exploités et inexploitable.....	378

Conclusions.....	380
CONCLUSIONS GÉNÉRALES	387
La régulation de la langue des sites d’information	387
Les attentes et les enjeux relatifs à la langue des journalistes.....	390
Le paradoxe d’une norme sociale qui serait constamment bafouée.....	392
Des récurrences et des divergences dans les discours et les pratiques	396
Perspectives d’approfondissement et apports de ce travail	397
RÉFÉRENCES.....	399
Bibliographie	399
Sources	420
Acteurs du journalisme.....	420
Acteurs du domaine de la langue	422
Acteurs du monde politique.....	423
Intellectuels, chroniqueurs, écrivains	423
Citoyens	424
Sources de contextualisation	424
ANNEXES.....	425
Annexe 1 : Faits linguistiques relevés par les commentateurs de RTBF Info.....	425
Annexe 2 : Guides d’entretien.....	427
Guide d’entretien de la série 1.....	427
Guide d’entretien de la série 2.....	439